



N° d'Ordre :

N° de série :

Thèse en vue de l'obtention
du diplôme de doctorat

DOMAINE : Lettres et Langue Etrangères
FILIERE : Langue française
SPECIALITE : Sciences du langage

Titre

*Approche dialogique des stratégies argumentatives
dans les débats de l'entre-deux-tours des élections
présidentielles françaises de 2007 et de 2012*

Présentée par

Mme. BOUAZIZ Sabrina

Sous la direction de

M. SINI Chérif

Jury de soutenance :

Mme. AIT HAMOU ALI Rabiha, Professeure, Ummto.....Présidente
M. SINI Chérif, Professeur, Ummto.....Rapporteur
Mme. BOURKAIB SACI Naoual, Professeure, Université de Blida 2.....Examinatrice
M. BENRAMDANE Farid, Professeur, Université de Boumerdès.....Examineur
M. BEKTACHE Mourad, Professeur, Université de Béjaia.....Examineur
Mme. HOCINI Siham, MCA, Ummto.....Examinatrice

Octobre 2023

Remerciements

Je remercie M. Sini pour avoir dirigé cette étude. Je le remercie également pour ses remarques constructives et ses conseils avisés.

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté d'évaluer cette thèse.

Je remercie mon mari pour son soutien et sa présence.

Mes remerciements vont aussi à ma famille et à mes beaux-parents.

À mes parents

À Sílas

Sommaire

Sommaire

Introduction générale	3

Chapitre 1 : Le cadre théorique et méthodologique

Introduction	9
1. Le dialogisme	10
2. L'argumentation	28
3. Le débat politique télévisé	41
4. Repères méthodologiques	49
Conclusion	55

Chapitre 2 : Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

Introduction	57
1. Les constructions hétérophoniques consensuelles	58
2. Les constructions hétérophoniques dissensuelles	75
Conclusion	103

Chapitre 3 : Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions diaphoniques

Introduction	106
1. Les constructions diaphoniques concessives	107
2. Les constructions diaphoniques non-concessives	136
Conclusion	157

Chapitre 4 : Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions proleptiques

Introduction	160
1. L'anticipation sur les arguments de l'adversaire	161
2. L'anticipation sur les réactions des électeurs	179
Conclusion	204

Chapitre 5 : Les stratégies argumentatives intralocutives ou les constructions autophoniques

Introduction	208
1. Les constructions autophoniques échoïques	209
2. Les constructions autophoniques non-échoïques	233
Conclusion	255
Conclusion générale	258
Bibliographie	264
Annexes	275
Table des matières	399

Introduction générale

Introduction générale

Nous nous proposons, dans la présente thèse, de faire ressortir la force de persuasion du dialogisme dans les duels de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012. Il s'agit de comprendre en quoi et comment le dialogisme, à travers ses dimensions interdiscursive, interlocutive et intralocutive, représente une source argumentative multifonctionnelle que mobilisent les participants à une confrontation politique.

Après sa mise au point par le théoricien russe M. Bakhtine dans ses ouvrages *Esthétique et théorie du roman* (1977) et *Esthétique de la création verbale* (1984), le dialogisme s'est imposé dans les domaines des sciences du langage et de l'analyse du discours. Ainsi, nous constatons que, de nos jours, ce concept intéresse de plus en plus de chercheurs qui en font un outil heuristique au service de la recherche en faits de langues. Chacun peut, en effet, vérifier l'engouement autour de ce concept dans beaucoup de travaux dont nous citons, à titre illustratif, les numéros 43, 49 et 57 de la revue *Cahiers de Praxématique* intitulés respectivement « Aspects du dialogisme » (2004) qui aborde la syntaxe et la sémantique de l'énoncé dialogique, « À la recherche des voix du dialogisme » (2007) qui s'interroge sur la notion de 'voix' et son rôle dans la problématique dialogique et « Le dialogisme : de l'histoire d'un concept à ses applications » (2011) qui s'intéresse à l'histoire du dialogisme et à son appropriation et application en analyse du discours. Le numéro 163 de la revue *Langue française* « Dialogisme et marqueurs grammaticaux » (2009) interroge, à partir du concept de dialogisme, certains faits grammaticaux tels que les temps de l'indicatif. Les actes du colloque de Cerisy *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* (2005) étudient le fonctionnement des concepts de dialogisme et de polyphonie ainsi que certaines de leurs manifestations textuelles. Mais parmi ces recherches, rares sont celles qui, à notre connaissance, se penchent exclusivement sur la portée argumentative du dialogisme. Même les études à ce sujet de M. Sandré (2010, 2012) sont sommaires. Ce qui nous a incitées à nous intéresser, de plus près, à ce que le dialogisme, régissant toute pratique discursive, a à offrir en termes de stratégies de persuasion à visée électorale dans une confrontation politique.

La présente étude, qui s'inscrit dans le cadre de la praxématique, représente à la fois un prolongement et un approfondissement d'une recherche antérieure¹ portant sur l'analyse du discours politique, une recherche au cours de laquelle nous avons commencé à interroger le concept de dialogisme que nous nous attachons à explorer davantage, ici même, dans un type d'interaction propice à sa manifestation : le débat politique télévisé.

Connu pour sa double orientation, dialogique et argumentative, le débat politique télévisé fait circuler des énoncés hétérogènes (dialogiques), à caractère persuasif. Ce qui en fait un terrain favorable pour étudier la charge argumentative des trois dimensions dialogiques dans une confrontation politico-médiatique. Pour ce faire, nous nous attelons à répondre à la question centrale autour de laquelle s'érige la présente étude et que nous formulons comme suit : comment à travers ce principe de dialogisme, en apparence évident, les débatteurs parviennent-ils à mettre en œuvres des stratégies et des manœuvres insoupçonnées ?

Nous nous proposons donc d'aller sur les traces du dialogisme pour les saisir dans leur dimension stratégique. Il faut cependant souligner que notre intérêt n'est pas de faire l'inventaire exhaustif des marqueurs linguistiques ou discursifs du dialogisme dans le discours politique, sauf lorsque ceux-ci signalent un fonctionnement argumentatif (comme la concession).

À la base de cette tentative de déceler le persuasif dans le dialogique se dressent deux hypothèses. La première est celle selon laquelle les trois dimensions dialogiques abriteraient des forces argumentatives inattendues. Dans la seconde, nous supposons que c'est dans le sillage de ces trois orientations dialogiques que les inter-actants co-construiraient leurs identités politiques respectives (l'éthos) et exerceraient une influence sur leur public (le pathos).

Pour vérifier ces hypothèses et mener à bien notre recherche, nous avons opté pour un corpus constitué de deux duels politiques. Il s'agit, comme nous l'avons mentionné plus haut, des deux débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012 ayant respectivement opposé S. Royal à N. Sarkozy et F. Hollande à N. Sarkozy.

¹ L'étude en question est un mémoire de magistère intitulé *Analyse praxématique des stratégies argumentatives dans le débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2012*.

Notre choix du débat politique télévisé, plus précisément du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, est motivé par sa structure double : une construction argumentative (du fait de la confrontation d'acteurs politiques issus de courants opposés : la gauche et la droite) et une ossature dialogique (par une incarnation plus au moins manifeste des trois formes dialogiques). Cette interaction verbale médiatique est, de ce fait, le lieu par excellence permettant la mise en scène d'une pluralité de voix tant au niveau dialogal² que dialogique. Car lors de leurs interventions, chacun des inter-actants entre en interaction avec le discours préalable d'une instance tierce (l'interdiscursif), avec celui de son vis-à-vis qu'il sollicite et sur lequel il peut anticiper (l'interlocutif), ou avec le sien propre (l'intralocutif).

Cette configuration rend donc le choix de ces duels favorable à l'atteinte de l'objectif que nous nous sommes fixée et qui consiste à faire ressortir les visées persuasives du principe dialogique.

Par ailleurs, nous tenons à préciser que le choix de deux débats n'inscrit pas notre étude dans une optique comparative. En effet, même si des analogies ou des contrastes peuvent ressortir de l'analyse des stratégies argumentatives repérées dans les duels, notre propos n'est pas d'établir un parallélisme entre eux, tant ils représentent le même type d'interaction : le débat de l'entre-deux-tours. Toutefois, si nous ne nous sommes pas contentée d'un seul et unique duel c'est parce que le traitement de notre problématique, que nous voulons précis et exhaustif, a exigé plus de matière qu'un débat n'a à offrir.

Quant au fait de nous consacrer particulièrement à l'analyse des duels de 2007 et de 2012 en dépit de l'existence d'autres duels du second tour (1974/1981/1988/1995) qui auraient bien pu faire partie de notre corpus, nous le justifions par une raison contextuelle et temporelle : ces deux débats étant les plus récents au moment où nous avons entamé notre étude.

Cinq chapitres composent la rédaction de notre étude. Le premier est consacré aux considérations théoriques et méthodologiques. Il y est, d'abord, question de la présentation de la problématique dialogique, de son insertion dans le champ de l'analyse du discours et de son adoption par la théorie praxématique au sein de laquelle a été entreprise, depuis maintenant plusieurs années, une étude de certains de ses fonctionnements sémantico-discursifs, syntaxiques et énonciatifs par, entre autres, J. Bres et A. Nowakowska (2006).

² Pour une distinction entre le dialogal et le dialogique voir chapitre 1, p25.

Ensuite, nous abordons la question de la théorie argumentative que nous nous attachons à définir pour mieux la mettre en rapport avec la théorie dialogique. Nous retraçons son parcours depuis son origine rhétorique jusqu'à ce qu'elle s'impose comme un art du convaincre, notamment suite aux travaux de Ch. Perelman (1988) et de R. Amossy (2006).

Enfin, nous présentons la méthodologie adoptée et adaptée à notre recherche. Nous commençons par la définition du débat politique télévisé, en insistant sur le type débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, plus précisément ceux de 2007 et de 2012. Puis nous exposons la démarche suivie pour mener notre analyse.

Les quatre chapitres suivants sont consacrés à l'analyse de notre corpus, en l'occurrence à l'examen du fonctionnement argumentatif des trois dimensions dialogiques : interdiscursive, interlocutive et intralocutive dans les duels choisis. Ainsi, dans le deuxième chapitre, nous cherchons à comprendre comment la présence des propos d'un tiers dans le discours d'un débatteur contribue à renforcer son plaidoyer.

Le chapitre trois traite du profit qu'un candidat peut tirer du réinvestissement, dans son propre argumentaire, de la parole de son vis-à-vis. Dans le quatrième chapitre, il est question de l'anticipation sur le discours de l'adversaire politique pour voir dans quelle mesure celle-ci contribue à le désarmer de toute tentative d'attaque ou de riposte. Dans le dernier chapitre, nous nous attachons à montrer comment le fait d'entrer en interaction avec son propre discours peut contribuer à consolider son argumentaire.

Nous nous attelons aussi, tout au long de ces quatre chapitres, à montrer comment les politiciens concourent à construire un profil identitaire favorable à la fonction présidentielle et à afficher l'image d'un futur chef d'État digne de cette fonction et apte à répondre aux attentes d'un auditoire que chacun tente de sensibiliser à sa façon, par un effet de pathos.

Chapitre 1

Le cadre théorique et méthodologique

Chapitre 1

Le cadre théorique et méthodologique

Introduction

Pour répondre au mieux à notre problématique et mettre en exergue le pouvoir argumentatif du principe dialogique dans le débat politique, un tour d'horizon conceptuel et épistémologique s'impose. C'est pourquoi, nous consacrons ce chapitre à la description des procédés théoriques et méthodologiques qui ont servi de base à la présente étude. Nous nous proposons de donner un aperçu des notions de dialogisme et d'argumentation, avant de définir le débat politique télévisé et la méthodologie que nous adoptons pour l'analyser.

Nous commençons par retracer, avant de la mettre en application, le parcours de la théorie dialogique qui a marqué les domaines des études littéraires et des sciences du langage, depuis sa provenance russe (des écrits du cercle de Bakhtine), jusqu'à sa réception et son adoption par l'analyse contemporaine du discours.

Nous présentons, dans un premier temps, la définition que fournit du dialogisme celui qu'il convient de considérer comme son fondateur, M. Bakhtine (1895-1975). Dans un deuxième temps, nous abordons les conceptions et les prolongements qui ont en été faits dans le domaine de l'analyse du discours, à partir des travaux de J. Authier-Revuz. Nous nous introduisons aussi dans la conception du dialogisme selon la praxématique et plus précisément selon J. Bres et A. Nowakowska.

Après l'orientation dialogique de la parole, nous nous intéressons « à la question de [son] efficacité » (R. Amossy, 2006: 1) ; une efficacité qu'incarne 'l'aptitude ' de cette dernière "à impacter" un public pour le rallier à une cause. Nous abordons alors la notion de l'argumentation. En effet, si le but de tout discours est d'infléchir, réorienter la vision d'un auditoire, des questions persistent quant à la façon d'y parvenir. Comment donc « la parole se dote-elle du pouvoir d'influencer son auditoire ? Par quels moyens verbaux ? Par quelles stratégies programmées ou spontanées s'assure-t-elle de sa force ? » (R. Amossy, 2006: 1). Ces questions sur les propriétés persuasives de l'élocution sont au cœur de la rhétorique. Discipline séculaire, celle-ci « a connu des hauts et des bas, [car] elle s'est parfois figée, stérilisée et appauvrie, avant de se transformer et de se renouveler » (D. Bertrand, 1999: 34).

Le survol épistémologique que nous lui consacrons ici consiste à rendre visible cette évolution vers une théorie. En effet, après avoir été assimilée à la manipulation et au leurre ;

après avoir été synonyme de figures de style, la rhétorique est admise actuellement dans le sillage des théories de l'argumentation.

Comme le souligne J.J. Robrieux (1993:1), « résumer en quelques pages deux millénaires et demi d'art oratoire est indubitablement une gageure », et pourtant cette étude évolutive s'impose car elle permet de mieux cerner cette discipline.

Nous terminons ce chapitre par une tentative de définition du débat politique télévisé, en général, et du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, en particulier. Après quoi, nous présentons le corpus sur lequel porte la présente étude : les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et 2012. À cette présentation succède la méthode d'analyse adoptée.

1. Le dialogisme

1.1. Le dialogisme : un héritage de M. Bakhtine

1.1.1. La translinguistique

Tout commence au début des années 20. Alors que la linguistique structurale pose le principe de la primauté de la langue en tant que structure abstraite, indépendante de tout contexte de production, M. Bakhtine inaugure une nouvelle aire, celle de « *l'énoncé humain comme produit de l'interaction entre la langue et le contexte d'énonciation* » (T. Todorov, 1981: 8). L'énoncé, ainsi défini, deviendra l'objet d'une science que Bakhtine baptisera *metalingvistika* et que Todorov désignera sous l'appellation de *translinguistique*.

Si la linguistique s'occupant de la systématisme de la langue (relations syntagmatiques entre les signes) se réserve à l'étude de la phrase en faisant abstraction de ses conditions de production, la translinguistique, elle, s'intéresse au discours constitué d'énoncés, et aux relations entre ces énoncés et la réalité.

En première approche, écrit T. Todorov (1981: 44), l'objet de la linguistique est constitué par la langue et ses subdivisions (phonèmes, morphèmes, propositions, etc.). Alors que celui de la translinguistique correspond au discours, lequel est représenté à son tour par les énoncés individuels.

La linguistique se penche sur l'agencement des unités de la langue au sein de la phrase ou de la proposition selon les règles syntaxiques, alors que la translinguistique s'occupe de la phrase (re)placée dans son contexte social de production en énoncé : « *en linguistique, précise T. Todorov (1981: 86), on dispose au départ de mots, de règles de grammaire ; à l'arrivée,*

on obtient des phrases. En translinguistique, on part des phrases et du contexte d'énonciation et on obtient des énoncés ».

M. Bakhtine accorde une importance capitale au contexte d'énonciation, car c'est lui qui confère à l'énoncé son statut d'unique et de non réitérable. Ce qui est reproductible, ce sont les unités de la langue (morphèmes, lexèmes...) étudiées par la linguistique. L'énoncé, lui, n'est qu'un. Il n'est ni rééditable, ni réitérable. Il est unique au même titre que ses conditions de production.

La translinguistique se propose, de ce fait, de rattacher l'énoncé à son contexte d'énonciation, contexte dont l'énoncé est tributaire, contexte indispensable à l'interprétation du sens dudit énoncé :

Le rôle décisif du contexte de l'énonciation dans la détermination du sens global de l'énoncé, et le fait que ce contexte soit, par définition unique (ne serait-ce que sur le plan temporel) permettent d'opposer les unités de la langue aux instances du discours, c'est-à-dire aux énoncés, comme ce qui est réitérable et ce qui est unique. (T. Todorov, 1981: 44).

Mais au-delà de leurs divergences et bien que la linguistique et la translinguistique s'intéressent à deux aspects différents du langage (la langue pour l'une et le discours pour l'autre), il n'en demeure pas moins qu'elles se rejoignent bien plus qu'elles ne s'éloignent l'une de l'autre. Car le discours (énoncés) ne peut avoir d'existence sans les unités de la langue qui lui servent de substance, de matériau. C'est sur la base de la langue que se construit le discours. Et inversement, la langue ne peut subsister qu'à travers le discours qui lui donne vie. Par conséquent, *«la linguistique et la translinguistique, ne sont pas deux disciplines disjointes mais complémentaires : le discours, objet de la translinguistique, est fondamentalement lié aux formes de la langue et au « tout » que constitue l'énoncé »* selon S. Moirand (2007: 91) qui complète alors le point de vue de M. Bakhtine et de V. Volochinov³ (1977: 137), selon qui la subsistance de la langue dépend du discours qui lui assure sa survie : *«la langue vit et évolue historiquement dans la communication verbale concrète, non dans le système linguistique abstrait des formes de la langue, non plus que dans le psychisme individuel des locuteurs».*

³ On a coutume d'attribuer la paternité du dialogisme à M. Bakhtine, ou pour éviter toute ambiguïté et « échapper à toute controverse sur les sources, aux écrits du cercle de Bakhtine » (A. Nowakowska, 2004: 1) dont Medvedev et Volochinov.

En effet, la langue n'a pas d'existence en dehors de la communication verbale concrète, donc du discours. C'est pourquoi, M. Bakhtine reproche à la linguistique structurale d'envisager le signe comme une entité stable avec un contenu immuable. Selon le théoricien russe, le sens d'un signe ne se forme en réalité que lors d'une interaction entre un émetteur et un récepteur. Le signe n'est pas transmis de A à B. Il est construit entre eux, dans l'échange. De même, le message n'est pas préconstruit à l'interaction. Il se construit dans le processus de l'interaction avec tout ce qu'elle implique comme conditions. C'est aussi au cours de l'interaction que les énoncés entrent en contact et en liens dialogiques ; ce que ne conçoit pas l'étude de la langue comme une inertie.

M. Bakhtine (1963: 239) circonscrit alors l'objet de sa translinguistique : l'énoncé et le principe dialogique qui lui est inhérent: *« les rapports dialogiques (y compris ceux du locuteur avec son propre mot) sont un objet de la translinguistique (...). Dans la langue objet de la linguistique, n'existe et ne peut exister aucun rapport dialogique »*. Mais cette circonscription ne va pas sans conférer à la linguistique de la langue sa légitimité quant au choix de son objet, à savoir *« la langue en tant qu'objet spécifique de la linguistique obtenu en abstrayant tout à fait légitimement et nécessairement le mot de certains aspects de la vie concrète »* (M. Bakhtine, 1970: 211).

1.1.2. La théorie de l'énoncé

En faisant des énoncés et des rapports qui les lient le centre de sa préoccupation, M. Bakhtine initie une nouvelle conception des faits du langage avec un changement fondamental : celui de *« partir du problème de la production verbale (de l'énonciation et de l'énoncé) plutôt qu'analyser un produit hors contexte (une forme linguistique abstraite de ses conditions de production et de mise en circulation) »* (M. Ebel, 1986: 6).

Pour M. Bakhtine, l'énoncé est indissociable de son contexte social de production. À ce sujet, T. Todorov (1981: 69) précise que

La différence entre l'énoncé et la proposition (ou la phrase) unité de la langue, consiste en ceci que le premier est nécessairement produit dans un contexte particulier, et qui est toujours social, alors que la seconde n'a pas besoin de contexte. La socialité a une double origine : premièrement, l'énoncé est adressé à quelqu'un (ce qui veut dire qu'il y a au moins cette micro-société que forment deux personnes, le locuteur et le destinataire ; deuxièmement le locuteur lui-même est toujours déjà un être social.

En raison de son émergence d'un contexte social, l'énoncé n'est pas le produit du seul locuteur qui le formule. Celui-ci ne l'a pas comme sa propre énonciation du fait de sa co-construction au sein d'une interaction à laquelle prend part le sujet parlant et l'auditeur physiquement présent ou absent. Dans ce sens, T. Todorov (1981: 70) souligne que

L'énoncé se construit entre deux personnes socialement organisées, et s'il n'y a pas d'interlocuteur réel, on le présuppose en la personne du représentant normal, pour ainsi dire, du groupe social auquel appartient le locuteur. Le discours est orienté vers l'interlocuteur, orienté vers ce qu'est cet interlocuteur.

Le discours est nécessairement orienté vers un destinataire qu'il soit présent, c'est-à-dire identifiable, ou absent. Mais quoiqu'il en soit, lors de l'acte de parole, le locuteur doit constamment se concevoir un potentiel récepteur, une éventuelle audience, même fictive. Cette 'socialité' caractéristique du contexte, intervient aussi bien lors d'une interaction supposant la coprésence d'interlocuteurs, que chez un locuteur intervenant seul, dans le cadre d'un monologue, par exemple. Car, même lorsqu'un locuteur parle seul, ce qu'il dit n'a rien d'individuel dans la mesure où il est lui-même déjà un être social. De ce fait, lorsqu'il parle, il entre en interaction inévitable avec des instances, des voix qu'il convoque. Son discours entre en dialogue avec d'autres discours et les mots dont il fait usage sont loin d'être sa propriété, de lui appartenir.

Quoiqu'il en soit de la question de source, dès l'instant où l'on trouve des traces formatrices de l'expression au sein même de l'exprimable, il n'existe plus de domaine exempt d'une quelconque forme de socialité (puisque les mots et les autres formes linguistiques n'appartiennent pas à l'individu) » (T. Todorov, 1981: 71).

Par conséquent, tous ces mots, tous ces énoncés, ces discours en circulation entre et par le biais d'interlocuteurs ne sont pas pourvus d'une source unique. Ils appartiennent à tout le monde au même temps qu'ils n'appartiennent à personne. Ils sont, de surcroît, porteurs des appréciations et des considérations d'autrui. En effet, écrit T. Todorov (1981: 77)

Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui ne soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité.

À la différence de la phrase, l'énoncé est constamment en dialogue avec les énoncés d'autrui. Il s'oriente inévitablement vers ces énoncés dont il ne peut se détacher. Ce qui lui confère sa marque dialogique.

1.1.3. Le dialogisme et ses dimensions

D'après T. Todorov (1981: 292), M. Bakhtine conçoit le dialogue comme étant la forme prototypique du langage. Pour le théoricien russe, la réalité des pratiques langagières est le dialogue qui est au cœur de toute activité humaine : *« toute communication, toute interaction verbale se réalise sous la forme d'un échange d'énoncés, c'est-à-dire dans la dimension d'un dialogue »*.

Cependant, le dialogue n'est pas à prendre au sens premier de conversation. Car cet échange dont il est question ne se borne pas à son aspect externe marqué par l'alternance des tours de parole. Il abrite aussi un aspect interne qui affecte l'énoncé et lui confère son caractère dialogique. Celui-ci affecte aussi bien l'énoncé que le 'mot' ou 'solovo' ayant le sens de discours, parole⁴, mais aussi le sens dans son intégralité.

Selon M. Bakhtine, de même que le sujet n'est pas le seul à l'origine des paroles qu'il profère, il est loin d'être le seul à l'origine du sens qu'il transmet ou plutôt qu'il co-construit avec ses partenaires (*in presentia* ou *in absentia*) lors d'une interaction. Pour lui, rappelle L. Calabrese-Steimberg (2010: 3), *« le sujet n'est pas la source unique du sens qu'il partage avec ses interlocuteurs, et plus largement avec toute la communauté langagière »*.

En effet, tout discours entretient des rapports étroits avec les discours déjà tenus et les discours à venir. Tout discours est doté d'une double orientation: il s'oriente vers des discours antérieurs qui l'ont suscité et vers des discours ultérieurs qu'il est lui-même susceptible d'engendrer.

Nous le répétons, l'énoncé est un maillon dans la chaîne de l'échange verbal et on ne peut le détacher des maillons antérieurs qui le déterminent, tant du dehors, que du dedans, et qui suscitent en lui des réactions-réponses immédiates et une résonance dialogique [...]. Un énoncé, cependant, est relié non seulement aux maillons qui le précèdent mais aussi à ceux qui lui succèdent dans la chaîne de l'échange verbal. (M. Bakhtine, 1984: 302).

En plus de cette double orientation du discours en amont et en aval, M. Bakhtine mentionne un troisième type d'interaction auquel il n'a pas accordé beaucoup d'attention. Il s'agit du rapport d'un locuteur avec son propre discours. Il pose donc l'existence de trois dimensions dialogiques : interdiscursive, interlocutive et intralocutive.

⁴ Dans le jargon bakhtinien, mot, discours, énoncé et parole sont interchangeable. (T. Todorov, 1981: 44).

1.1.3.1. Le dialogisme interdiscursif

Cette première dimension dialogique renvoie à l'orientation inévitable de tout discours vers ceux qui l'ont précédé et qui ont déjà été tenus sur un même sujet.

M. Bakhtine affirme que lors de la saisie d'un objet, qu'il qualifie « *d'acte très complexe* » (1978:100), le discours ne peut manquer de rencontrer les discours des semblables, leurs appréciations, leurs opinions face à l'objet en question. Il s'oppose de ce fait, à la stylistique traditionnelles selon laquelle

Le discours direct orienté sur son objet, ne rencontre que la résistance de celui-ci (qu'il ne peut épuiser ou rendre totalement), mais ne rencontre pas la résistance capitale et multiforme du discours d'autrui. Nul ne le dérange, nul ne le conteste. Mais tout discours vivant ne résiste pas de la même façon à son objet ; entre eux, comme entre lui et celui qui parle se tapit le milieu mouvant, souvent difficile à pénétrer, des discours étrangers sur le même objet, ayant le même thème ». (M. Bakhtine, 1978:100).

En effet, lors de la nomination d'un objet, le discours du locuteur ne peut manquer de croiser les discours qui ont été préalablement tenus sur ce même objet, lequel a été nommé, dit, désigné, discuté. Car pour M. Bakhtine (1984:301)

L'objet du discours d'un locuteur, quel qu'il soit, n'est pas objet de discours pour la première fois dans un énoncé donné, et le locuteur donné n'est pas le premier à en parler. L'objet a déjà, pour ainsi dire, été parlé, controversé, éclairé et jugé diversement, il est le lieu où se croisent, se rencontrent et se séparent des points de vue différents, des visions du monde, des tendances.

Il en va donc que l'interdiscursivité de l'énoncé ne lui est pas conférée par l'objet du discours, mais plutôt par la rencontre de cet énoncé avec les discours déjà tenus sur ce même objet. L'objet est, de ce fait, le lieu de rencontre de ces discours. Il est, pour ainsi dire, la condition *sine qua non* de l'entrecroisement de ces discours. C'est pourquoi, lors de sa saisie, le locuteur ne peut manquer d'entrer en interaction avec les discours qui ont précédemment été tenus à son propos.

Car tout discours concret (énoncé) découvre toujours l'objet de son orientation comme déjà spécifié, contesté, évalué, emmitouflé, si l'on peut dire d'une brume légère qui l'assombrit, ou au contraire, éclairé par les paroles étrangères à son propos. Il est entortillé, pénétré par les idées générales, les vues, les appréciations, les définitions d'autrui. (M. Bakhtine, 1978:100).

De ce fait, le sujet parlant n'a pas le monopole encore moins l'exclusivité de son activité discursive. Son discours se construit à travers des discours antérieurs. L'attribution d'un discours à un locuteur unique est, par conséquent, illusoire, car nul ne saurait être à l'origine

du sens qu'il produit. Qu'il le veuille ou non, un locuteur partage la scène énonciative avec des instances qu'il lui est impossible de réprimer. Ce qui remet en question le postulat de l'homogénéité énonciative. Cette illusion d'un locuteur unique comme source du discours est d'ailleurs critiquée par M. Bakhtine (1984:301) pour qui *«la plus légère allusion à l'énoncé d'autrui donne à la parole un tour dialogique que nul thème constitué purement par objet ne saurait lui donner»*.

En fait, lorsque le locuteur prend la parole, il emprunte, en réalité, les mots de l'autre, de ces être de l'ombre, de ces instances lesquelles malgré les difficultés à les identifier, ne sont pas moins présentes dans le discours qui est en train de se tenir et qui est une composition de voix souvent imbriquées jusqu'à l'inextricable. Il ne peut donc y avoir de discours complètement libre et totalement autonome. Car nulle parole ne peut s'affranchir de l'interdiscursivité. Celle-ci lui est donc inhérente. Dans ce sens, M. Bakhtine (1978:100) écrit :

L'orientation dialogique du discours est, naturellement un phénomène propre à tout discours. C'est la fixation naturelle de toute parole vivante. Sur toutes ses voies vers l'objet, dans toutes les directions, le discours en rencontre un autre, « étranger », et ne peut éviter une action vive et intense avec lui. Seul l'Adam mythique abordant avec sa première parole un monde pas encore mis en question, vierge, seul Adam le solitaire pouvait éviter totalement cette orientation dialogique sur l'objet avec la parole d'autrui.

Dans notre étude, cette interdiscursivité sur laquelle Bakhtine insiste tant n'est pas considérée uniquement comme le fondement de la parole. Elle est envisagée comme un principe de la pratique langagière porteur d'un fort potentiel argumentatif que nous cherchons à mettre en évidence à travers l'analyse des débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012.

1.1.3.2. Le dialogisme interlocutif

L'objet n'est pas le seul lieu de rencontre des discours, comme l'a déjà affirmé M. Bakhtine (1978:103) : un discours *«ne rencontre pas le discours d'autrui dans l'objet seulement»*. Un autre espace abrite l'entrecroisement des énoncés. Il s'agit de l'interlocuteur. C'est la dimension interlocutive du discours dont *«la perspective subjective de l'interlocuteur»* (M. Bakhtine, 1978:105) sert d'arène à la rencontre avec la parole d'autrui. Lors d'une élocution, la parole du locuteur ne s'oriente pas seulement vers celles qui ont déjà porté sur l'objet de son discours. Elle se dirige aussi vers la réponse de l'allocataire présent, ou pas, pour la solliciter ou anticiper sur elle.

Tout discours est dirigé sur une réponse et ne peut échapper à l'influence profonde du discours-réplique prévu. [...] Se constituant dans l'atmosphère du « déjà dit » [dialogisme interdiscursif], le discours est déterminé en même temps par la réplique non encore dite, mais sollicitée et déjà prévue. (M. Bakhtine, 1978:103).

En paraphrasant M. Bakhtine, nous pouvons dire que la production du discours par un sujet parlant se fait non seulement sur la base de ce qui est dit par ses prédécesseurs (l'interdiscursif), mais aussi en fonction de la réplique supposée ou attendue de l'interlocuteur présent (l'interlocutif).

J. Bres (2005: 53) souligne qu'il est essentiel d'inclure dans la dimension interlocutive « *l'interaction avec l'énoncé antérieur de l'interlocuteur lorsqu'on se situe dans le dialogal. Bakhtine, parce qu'il raisonne fondamentalement sur du monologal, ne prend pas vraiment en compte ce fait* ». Il faut noter alors que le dialogisme interlocutif ne se limite pas à l'anticipation sur la réplique du destinataire. La référence à l'énoncé antérieur (dans l'interaction en cours) de l'interlocuteur présent fait, elle aussi, partie de l'interlocutif.

En analysant cette deuxième dimension dialogique dans ce cadre interactif à caractère argumentatif qu'est notre corpus, notre objectif consiste à comprendre comment l'investissement du discours de son interlocuteur dans le sien propre permet de renforcer, voire même d'échafauder une argumentation.

1.1.3.3. Le dialogisme intralocutif

Appelée « autodialogisme » par J. Authier-Revuz et « dialogisme intralocutif » par J. Bres (2005:53), cette troisième dimension dialogique n'a pas fait objet d'une investigation rigoureuse chez M. Bakhtine qui, d'ailleurs, « *ne [la] mentionne qu'incidemment* » (J. Bres, 2005:53).

L'autodialogisme correspond aux « *rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole* » (M. Bakhtine, 1970:212). En d'autres termes, le dialogisme intralocutif désigne l'interaction d'un locuteur avec son propre discours.

D'après O. Gerstad (2011:52), « *ce processus d'auto réception permet au sujet parlant de s'exprimer sur la base de ce qu'il a déjà dit* ».

Ce processus se déploie notamment lors de répétitions, de reformulations ou d'auto-reprises pouvant être qualifiées d'autodialogiques et conférant au discours une force de persuasion que nous aurons l'occasion de faire ressortir de notre corpus.

En somme, cette triple orientation du discours inscrit celui-ci, à la fois, dans l'antériorité, dans la postériorité et dans la contemporanéité. En effet, toute réplique se greffe sur celle qui la précède au même titre qu'elle s'accroche à celle qu'elle sollicite tout en pouvant être en dialogue avec elle-même. C'est la dialogisation intérieure de l'énoncé (J. Bres, 2005:49).

1.2. Le dialogisme et l'hétérogénéité énonciative

Selon S. Moirand (2011: 69), *«lorsque surgissent en France les premières traductions du groupe Bakhtine, Medvedev et Volochinov dans les années 1970, les travaux sur le discours peinent à émerger, dans un champ dominé par le structuralisme, le fonctionnalisme et le générativisme»*.

En effet, durant les années 1960-1970, l'ère structuraliste battait encore son plein en Europe, plus particulièrement en France. C'est pourquoi, l'effet provoqué par la venue du dialogisme de Bakhtine était tel que *«les cercles intellectuels français, font du théoricien russe un précurseur des théories du discours»* (L. Calabrese Steimberg, 2010:2), étant l'initiateur de la problématique énonciative et ayant, en effet, abordé les phénomènes énonciatifs bien avant les auteurs qui ont contribué à la théorisation en ce domaine.

C'est J. Kristeva qui, en 1967, à travers son article *«Bakhtine, le mot, le dialogue et le roman»* a introduit le dialogisme⁵ en France et a *«inscrit la conception de Bakhtine dans le contexte intellectuel français des années 1970»* (I. Tylkowski, 2011: 53).

Au début des années 80, la publication de T. Todorov (1981) l'a diffusé et inspiré la contribution de J. Authier-Revuz : *«Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours»* (1982).

D'après S. Moirand (2011: 71) *«c'est le titre de l'ouvrage de Todorov qui consacre le terme dialogique en 1981 jusqu'à en faire un principe. Mais davantage encore, c'est Authier - Revuz, qui à travers son article de 1982 est à l'origine de son succès»* au point où elle est *«souvent présentée comme celle qui a articulé l'AD française et le dialogisme bakhtinien»* (M.A. Paveau, 2008:4), lors du développement de son approche d'une énonciation hétérogène.

⁵ Mais comme les études de J. Kristeva s'inscrivent dans le champ littéraire, son objet est le croisement des textes. Elle considère tout texte comme la transformation, la conversion d'un autre texte (l'intertextualité). De ce fait, elle s'intéresse moins au dialogue oral quotidien qu'au dialogue entre les textes littéraires. Selon J. Bres et L. Rosier (2007: 441), *«comme c'est l'écriture littéraire, empreinte de l'altérité textuelle, qui constitue son objet d'analyse, la sémioticienne ne met pas en avant la dimension concrète, dialogale du dialogue oral»*.

C'est effectivement dans le sillage de la théorie dialogique de M. Bakhtine que J. Authier-Revuz a formulé sa conception de l'hétérogénéité énonciative. En effet, sa réflexion sur la problématique énonciative et la place qu'elle accorde à l'altérité dans la production discursive sont des vecteurs indéniables de la pensée bakhtinienne et de sa conception des pratiques langagières. De ce fait, avec la notion d'hétérogénéité énonciative, c'est manifestement «une appropriation linguistique des thèses de Bakhtine qu'elle introduit, annonçant ainsi le croisement entre les thèses du cercle de Bakhtine et l'ADF» (J. M. Adam, 2006: 11).

Authier-Revuz inscrit sa démarche dans l'optique bakhtinienne de la contestation du leurre monodique du discours, en décrivant un sujet parlant pluriel, clivé, divisé. C'est ainsi qu'à la page 137 du dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique* (2001), A. Nowakowska écrit que la notion d'hétérogénéité énonciative «est liée aux travaux d'Authier-Revuz (1982, 1984 et 1995) inspirée, d'une part, de la réflexion bakhtinienne et, d'autre part, de l'approche psychanalytique, en particulier celle de Lacan, du sujet et de son rapport au langage».

À la base de cette approche hétéroclite du sens mise au point par J. Authier-Revuz, se trouve en fait le double postulat linguistique et psychanalytique d'un discours incontestablement composé et d'un sujet indéniablement multiple, complexe, qui «vit dans l'illusion nécessaire de l'autonomie de sa conscience et de son discours» (D. Maingueneau et P. Charaudeau, 2002: 293). Ce qui est loin d'être le cas.

En effet, selon J. Authier-Revuz, qui rejoint ainsi la pensée de M. Bakhtine, nul ne peut prétendre à la production d'un discours homogène dont il serait l'unique source. Nos discours sont fondamentalement et foncièrement hétérogènes, traversés par d'autres discours qui, de ce fait, le constituent. Cette hétérogénéité peut être plus au moins manifeste selon que les instances de ces discours autres soient plus au moins identifiables. Sur cette base, J. Authier-Revuz distingue entre l'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive.

1.2.1. L'hétérogénéité montrée

Cette première forme d'hétérogénéité renvoie à une présence localisable, à une représentation manifeste d'un discours autre dans l'énoncé ou le discours en train de se tenir. On y distingue aisément des discours étrangers issus d'autres sources énonciatives. Le sujet parlant met donc en scène, sans en avoir toujours l'intention ni la conscience, dans son propre discours, d'autres paroles, d'autres instances repérables grâce à des expressions et à des

marqueurs explicites tels que les types de discours rapportés (direct et indirect), ou des formes plus complexes telles que la connotation autonymique (glose, incises...). Selon A. Nowakowska (2001: 137),

Les marques linguistiques d'hétérogénéité montrée peuvent désigner l'autre de façon explicite, comme c'est le cas dans certaines formes de discours rapportés. Elles peuvent, au contraire, revêtir des formes plus complexes, comme la modalisation autonymique, qui se réalise par diverses expressions de nature morphosyntaxique (appositions, incises) ou discursive (formules de commentaire, gloses, retouches, ajustements), mais aussi par des phénomènes typographiques (guillemets, italiques) et intonatifs.

Ces marqueurs confèrent au sujet parlant une identité particulière et le statut de responsable énonciatif assumant son discours en le circonscrivant et en le distinguant clairement de celui de l'autre, de cet autre dont la présence n'est pas toujours aussi facilement décelable. En effet, J. Authier-Revuz (1982: 99) souligne qu'

En partant des formes marquées qui assignent à l'autre une place, linguistiquement descriptible, nettement délimitée dans le discours, en passant par le continuum des formes repérables en discours de la présence de l'autre, on débouche, inévitablement, sur la présence de l'autre- les mots des autres, les autres mots- partout, toujours dans le discours, qui ne relève pas d'une approche linguistique.

Ce second type d'hétérogénéité qui échappe à l'analyse linguistique, en raison de l'insertion insaisissable de l'autre dans l'un pour ne faire qu'un, est dit hétérogénéité constitutive.

1.2.2. L'hétérogénéité constitutive

Selon D. Maingueneau et P. Charaudeau (2002: 293), il y a hétérogénéité constitutive « quand le discours est dominé par l'interdiscours : le discours n'est pas seulement un espace où viendrait s'introduire de l'extérieur un discours autre : il se constitue dans un débat avec l'altérité indépendante de toute trace visible de citation ou d'allusion, etc. ».

Par hétérogénéité constitutive, il faut alors comprendre que le discours n'est pas seulement et simplement traversé par d'autres discours. Il en est composé. Il est une combinaison, un agencement permanent et incessant de discours autres discrets, non discernables, parce que non marqués. De plus, cet autre avec qui le locuteur 'négocie' pour produire du sens s'avère un élément nécessaire, voire indispensable à la production du sens.

D'après J. Authier-Revuz (1982: 141),

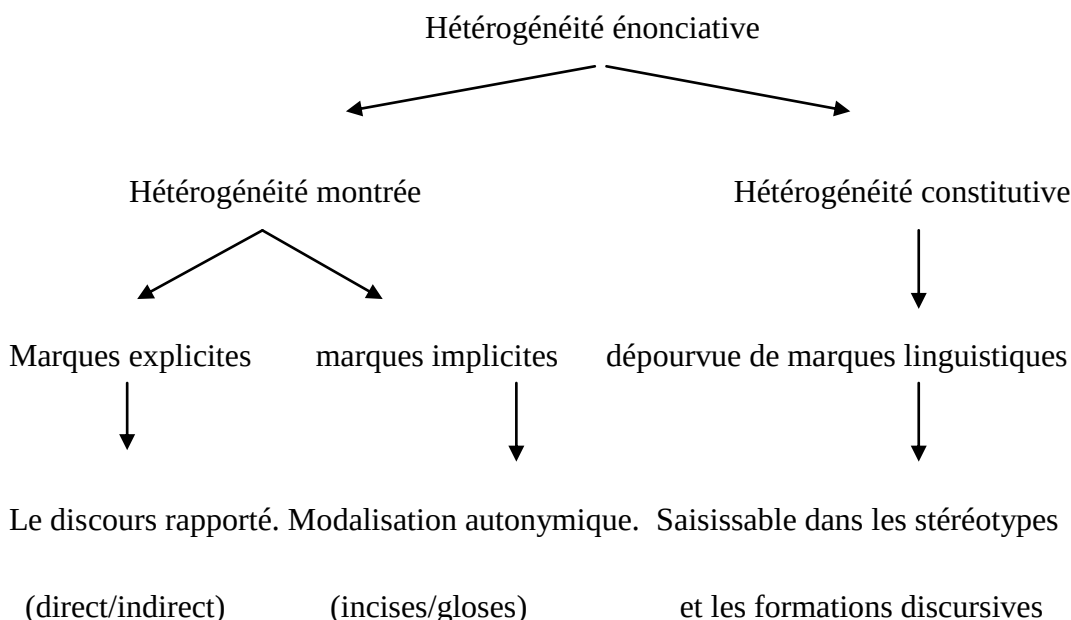
Tout discours s'avère constitutivement traversé par 'les autres discours' et 'le discours de l'Autre'. L'autre n'est pas un objet (extérieur ; dont on parle), mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant qui n'est pas la source première de ce discours.

Mais bien que l'hétérogénéité constitutive soit dépourvue de procédés, de marques linguistiques ou stylistiques qui indiquent cette présence de l'autre et de ses propos dans le fil du discours, il n'en demeure pas moins que cette présence est irrépressible. Aussi latente, aussi discrète soit-elle, c'est sur sa base que l'hétérogénéité montrée s'édifie comme le précise A. Nowakowska à la page 138 du dictionnaire *Termes et concepts pour l'analyse du discours*.

Une approche praxématique (2001) :

L'hétérogénéité constitutive n'est pas linguistiquement marquée, même si elle est parfois repérable en analyse du discours dans les citations non marquées, les stéréotypes, les formations discursives. Elle fait ainsi apparaître les limites d'une description purement linguistique, et s'avère un ancrage nécessaire à la description de l'hétérogénéité montrée.

La représentation ci-après indique toute la différence entre l'hétérogénéité montrée et l'hétérogénéité constitutive ; elle situe leurs marques respectives ainsi que leurs points d'ancrage.



Avec l'hétérogénéité montrée, nous sommes donc dans l'explicite et le manifeste. Car ces discours qui composent le discours en train de se tenir sont explicitement ou implicitement mis en scènes. Avec l'hétérogénéité constitutive, en revanche, nous sommes dans l'ombre, dans l'arrière-plan de la production discursive, tant cette altérité avec laquelle le sujet parlant entre en contact pour produire du sens est non identifiable. J. Authier-Revuz (1984: 106) conclut qu'

Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution.

Mais au-delà de cette différence, ces deux phénomènes sont interdépendants, puisque c'est de « *la négociation –obligée– du sujet parlant avec cette hétérogénéité constitutive* » (J. Authier-Revuz, 1982: 143) que découle l'hétérogénéité montrée.

C'est ainsi cette même illusion d'indépendance discursive du sujet parlant que M. Bakhtine remet en question à travers le concept de dialogisme et J. Authier-Revuz à travers celui de l'hétérogénéité énonciative, montrée soit-elle ou constitutive. C'est pourquoi, écrit-elle (1995: 95), qu'il lui « *était difficile de ne pas rencontrer le dialogisme qui privilégie la dimension de l'autre, du non-un dans son approche du sens* » rapporte M.A. Paveau (2008: 4) qui conclut que cet autre qui vient s'insérer dans l'un n'a pas le même statut chez Bakhtine et chez Authier-Revuz, car « *l'altérité bakhtiniennne est en effet extérieure au sujet, celle que pose Authier lui est intérieure* ».

En effet, bien que les deux auteurs réfutent l'unicité du sujet parlant, il y a des nuances dans leurs conceptions respectives. Pour Bakhtine, le dialogisme est le croisement inévitable du discours avec des discours autres, le rapport du discours au déjà dit, au déjà là. Pour Authier-Revuz, ces discours autres ne traversent pas seulement les nôtres. Ils en sont le cœur, la sève. Ils les constituent, ils les composent. Si pour Bakhtine le discours est un corps poreux, perméable et qu'il n'est qu'absorption des discours autres dont il s'imprègne, pour Authier-Revuz, il est bâti, composé, érigé dans son essence même par ces discours.

De ce fait, contrairement au dialogisme, l'hétérogénéité n'est pas le fruit d'une rencontre entre nos discours et ceux des autres. Nos discours sont carrément et constamment constitués de ces discours autres. J. Authier-Revuz (1995: 249) citée par M.A. Paveau (2008: 5) écrit :

Cet autre dans l'un est, pour le discours donnée constitutive, permanente, et non fait accidentel, marginal. Le mode de présence de l'autre, de l'ailleurs, dans un discours, n'est pas celui de la rencontre, du contact ponctuel entre un intérieur et un extérieur : c'est l'intérieur même du discours.

En somme, cet autre est perpétuellement présent dans l'un, que celui-ci en soit conscient lorsqu'il négocie avec cet autre qu'il invite dans son discours (hétérogénéité montrée) ou lorsque cet autre s'invite lui-même dans le discours de l'un à son insu, sans pour autant avoir été sollicité (hétérogénéité constitutive).

1.3. Le dialogisme de la praxématique

La praxématique⁶ est une théorie de la production dynamique du sens en langage. Elle s'intéresse au procès de la co-construction du sens par les sujets parlants. Elle a été fondée à l'université P. Valéry 3 de Montpellier, durant les années soixante-dix, par R. Lafont qui sera rejoint par, entre autres, F. Madray, P. Siblot ... Plus tard, d'autres linguistes vont s'y intéresser tels que J. Bres, A. Nowakowska et M. Sandré.

C'est dans la perspective de l'analyse de la production dynamique du sens en langage que les praxématiciens de Montpellier entreprennent le développement d'une conception linguistique de la notion bakhtinienne de dialogisme, issue de l'analyse littéraire.

J. Bres (2001: 83-84) définit le dialogisme comme la *«capacité de l'énoncé à faire entendre, outre la voix de l'énonciateur, une ou plusieurs autres voix qui le feuilletent énonciativement»*. Il poursuit que *«Bakhtine ne s'est pas soucié de proposer un cadre méthodologique explicite à la problématique du dialogisme »*, pas plus qu'il ne s'est soucié d'en donner une définition claire, car il en est resté *«à une appréhension relativement générale [du concept] qui n'est pas directement opératoire»* (J. Bres et A. Nowakowska, 2001: 59). D'où le besoin de l'interroger notamment pour l'analyser selon un cadre méthodologique à forger. Ce cadre, la praxématique se charge de son élaboration en articulant le dialogisme de Bakhtine à l'actualisation phrastique de Ch. Bally qui consiste en l'application d'un modus (modalité) à un dictum (contenu propositionnel).

⁶ Pour une définition plus approfondie de la théorie praxématique, voir : J.M. Barbéris, F. Madray, J. Bres (1989) et C. Détrie, P. Siblot et B. Verine (2001).

Pour illustrer cette définition, nous empruntons à J. Bres (2001: 85) l'exemple suivant :

Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont bien été assassinés (E).

Le linguiste explique que l'énoncé (E) est dialogique du fait qu'il est produit par l'énonciateur (E1) qui en l'actualisant n'a pas modalisé un dictum ou un contenu propositionnel, mais un autre énoncé antérieur (e) ayant déjà fait l'objet d'une actualisation préalable de la part de l'énonciateur (e1) :

Les trois otages occidentaux des Khmers rouges ont été assassinés (e).

L'énoncé (E) est, de ce fait, considéré comme la confirmation de l'énoncé (e). Une confirmation révélée par l'adverbe 'bien'. Les propos de (e1) se trouvent ainsi enchâssés dans ceux de (E1). La différence typographique (majuscule/minuscule) vient, en plus, accentuer ce rapport de hiérarchisation entre les énoncés (E) et (e) et donc des énonciateurs (E1) et (e1).

Selon J. Bres (2001: 85), le dialogisme est ainsi

Analysable comme dédoublement énonciatif – deux énoncés (E et e), deux énonciateurs (E1 et e1) et au-delà, deux énonciataires (E2 et e2) et deux systèmes de coordonnées spatio-temporelles signifiés par un marqueur de dialogisation (ici l'adverbe de confirmation bien).

Ce dédoublement énonciatif peut être, d'après A. Nowakowska (2005: 29), explicite comme dans le cas du discours direct où l'on peut clairement distinguer le discours rapportant et le discours rapporté, ou implicite, lorsque le discours rapportant ne porte pas de traces du discours rapporté ; ce qui est généralement le cas.

Cependant, il faut noter que si l'énonciateur s'occupe des actualisations modales et déictiques, l'actualisation phonétique, elle, est le fait du locuteur :

Les actualisations déictique et modale [...] sont mises au compte d'une instance que nous proposons de nommer énonciateur. Les opérations d'actualisation phonétique ou graphique sont mises au compte d'une instance nommée locuteur. (J. Bres et A. Nowakowska, 2001: 62).

En résumé, si l'énonciateur se charge de la modalisation d'un contenu propositionnel, le locuteur s'occupe de la profération du discours et de son inscription dans le mode d'expression adopté, verbal ou écrit.

1.3.1. Le dialogal et le dialogique

Dans sa contribution au colloque de Cerisy, J. Bres (2005: 47-61) traite des aspects terminologiques liés au dialogisme. Pour lever les confusions et les glissements sémantiques,

il distingue, tout en les articulant, des paires de concepts qui découlent du dialogique. À ce sujet, il écrit :

Les deux dictionnaires d'analyse du discours publiés récemment (Détrie C., Siblot P. & Verine B. (éd.) 2001 ; Charaudeau P. & Maingueneau D. (éd.) 2002) s'accordent sur ce point – à l'heure actuelle, on peut dire que le linguiste dispose dans sa trousse de travail, de deux notions : – dialogal, pour prendre en charge tout ce qui a trait au dialogue en tant qu'alternance de tours de parole, disons le dialogue externe pour parler comme Bakhtine [...]; dialogal est opposé à monologal ; – dialogique, pour prendre en charge la problématique de l'orientation de l'énoncé vers d'autres énoncés, disons pour faire vite le dialogue interne ; dialogique est opposé à monologique (2005: 45).

Pour opérer la différence entre le dialogal et le dialogique, J. Bres commence par distinguer le dialogal et le monologal. Si le premier réfère à l'échange entre deux participants à une même interaction, le second renvoie à l'intervention produite par un seul et même locuteur. Cependant, ces deux niveaux de production obéissent à la même structure : il s'agit de l'alternance des tours de parole. Sauf que ces tours de paroles en alternance sont présents dans la structure externe du dialogal et absents de celle du monologal.

L'unité monologale, écrit-il (2005: 51) est à comprendre, quelle que soit sa taille, comme un « tour de parole » d'un genre particulier. Les répliques antérieures et ultérieures sont absentes de la structure externe, mais n'en affectent pas moins sa délimitation. On pourrait dire que, dans le dialogal, les tours de parole antérieurs et ultérieurs sont *in presentia*, alors que, dans le monologal, ils sont *in absentia*.

Une intervention verbale n'est ainsi monologale qu'en apparence. Bien qu'elle provienne d'un locuteur unique et identifié, elle obéit à une structure principalement dialogique. Car un tour de parole est constitué de micro-dialogues entre le locuteur qui prend en charge sa production et les énonciateurs avec lesquels il partage la scène discursive, lesquels malgré leur non-manifestation ne sont pas moins inexistantes. Un locuteur convoque ou au moins implique donc explicitement ou non, volontairement ou non des énonciateurs, des voix avec lesquelles il co-construit son intervention. Son discours est, de ce fait, loin d'être homogène, même lorsqu'il s'adonne à un monologue. Il est dialogique.

Après avoir distingué le dialogal du monologal, J. Bres articule le dialogal et le dialogique. Selon lui, ces derniers partagent la même racine : celle du 'dialogue', elle-même entourée d'une brume notionnelle tant le concept 'dialogue' n'a pas fait l'objet d'une définition précise de la part du théoricien russe qui avait peu le goût des définitions. Néanmoins, le truchement de l'œuvre bakhtinienne permet de déceler deux acceptions du mot

dialogue : une restreinte et une autre plus large. Comme le souligne E. Velmezova (2011: 32-33) :

Dialogue chez Bakhtine était une organisation particulière de la parole, opposée au monologue [...] [Bakhtine (1959-1960 [1997- vol. V: 325]), etc.] L'autre interprétation du dialogue chez Bakhtine est, par contre, extrêmement large ; ici on pourrait parler du sens typiquement «bakhtinien» de cette catégorie, le dialogue dans ce sens étant étudié par Bakhtine à différents niveaux : social et psychologique, religieux...

La première acception du mot 'dialogue' renvoie donc au dialogal qualifié de dialogue externe et désignant l'enchaînement des tours de parole dans le cadre d'une interaction effective entre deux interlocuteurs co-présents, distincts et clairement identifiés, partageant le même fil de discours ; c'est-à-dire le même cadre spatio-temporel.

Le dialogique, appelé aussi dialogue interne, renvoie à l'interaction inévitable du discours avec plusieurs autres discours lui conférant son hétérogénéité. Le dialogique s'oppose au monologique qui consiste en l'application d'une modalité à un contenu propositionnel et non à un énoncé ayant déjà fait objet d'une modalisation préalable par un autre énonciateur (cas du dialogique). L'énoncé monologique a, de ce fait, une seule source énonciative. Cependant, vu que tout discours est dialogique, l'existence du monologique est contestable. J. Bres (2005: 56) déclare : « *Il me semble que le monologique tend à être une catégorie vide : que serait un énoncé qui ne serait pas d'une certaine façon une réponse ?* ».

Par ailleurs, cet auteur précise que le dialogal, plutôt objet de l'analyse conversationnelle, touche la structure extérieure de l'énoncé, celle de sa surface. Le dialogique affecte sa structure interne. Il distingue aussi entre les phénomènes dialogaux tels la gestion des places transitionnelles, les pauses, les phatiques et régulateurs, la complétion etc., et les phénomènes dialogiques comme le discours rapporté, la négation, etc.

Les phénomènes dialogaux affectent donc la structure externe, manifeste, de surface de l'énoncé ; les phénomènes dialogiques, sa structure interne, profonde, secrète. Et tous les deux concernent le niveau de l'énoncé (entendu comme tour de parole dans le dialogal, texte ou discours dans le monologal), même si ces phénomènes peuvent se marquer bien sûr à des niveaux inférieurs » (J. Bres, 2005: 55).

Certains de ces phénomènes que mentionne J. Bres dans sa contribution figurent dans notre corpus. Ils contribuent, de ce fait, au repérage et à l'identification des dimensions dialogiques pour déceler leur portée argumentative.

1.3.2. Le dialogisme et la polyphonie

À côté du dialogisme, M. Bakhtine a produit une autre notion : la polyphonie, « *ni tout à fait identique ni tout à fait différente de celle de dialogisme* » (A. Nowakowska, 2004: 7). D'où la difficulté de distinguer entre elles.

Associées l'une à l'autre, ces notions, évoquent toutes les deux l'idée d'une plurivocalité, d'une multiplicité de voix au sein d'un même énoncé.

Le dialogisme, cette interrelation de tout discours avec des discours antérieurs et ultérieurs, est l'apanage de tout propos. Il touche aussi bien la microstructure, c'est-à-dire le mot, que la macrostructure, l'énoncé, le texte... Quant à la polyphonie, « *Bakhtine la conçoit comme l'utilisation artistique – notamment romanesque- du dialogisme de l'énoncé quotidien* » (J. Bres et L. Rosier, 2007: 440). Elle a donc, selon lui, une valeur exclusivement littéraire.

En effet, M. Bakhtine applique le dialogisme à l'énoncé quotidien monologal soit-il ou dialogal où est clairement marquée la supériorité de la voix du locuteur face à celles qui sillonnent son discours. Alors que la polyphonie, empruntée à une métaphore musicale et rattachée au texte littéraire, plus précisément à la production romanesque de Dostoïevski, désigne la présence de plusieurs voix dans l'œuvre de l'auteur russe. Ces voix ont la particularité d'être indépendantes les unes des autres, d'être sur un même pied d'égalité et d'avoir le même statut au point de donner l'impression qu'elles raisonnent aux côtés de celle de l'auteur. De ce fait, écrit A. Nowakowska (2005: 26), si ces deux notions partagent l'idée d'une interférence entre plusieurs voix,

Les interactions dans le cadre de la polyphonie se refusent à désigner une voix hiérarchiquement dominante contrairement au dialogisme qui est le théâtre d'affrontements dans laquelle une voix- en principe celle du locuteur- est toujours présentée comme hiérarchiquement supérieure aux autres.

La polyphonie, initialement liée à la production romanesque, a été reprise et étendue par O. Ducrot, ainsi que ses continuateurs de la ScaPoLine⁷ tels que Nølke, Fløttum et Norén, à l'énoncé fragment du discours. Son objectif est de contester l'unicité du sujet parlant, le fait qu'un seul énonciateur soit à l'origine d'un énoncé. D'après A. Nowakowska (2005: 27) « *Ducrot applique le concept de polyphonie à l'énoncé quotidien qui constitue dans l'optique*

⁷ Théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique

bakhtinienne un espace où se déploie le dialogisme. De sorte que grosso modo, Ducrot va parler de polyphonie là où Bakhtine parle de dialogisme ».

En qualifiant l'énoncé de polyphonique et non de dialogique, O. Ducrot opère une transposition et une expansion vers le champ de la linguistique des études de Bakhtine dans le domaine littéraire. Cependant, cette transposition n'est pas sans conséquences. Elle s'accompagne d'un certain doute quant à l'emploi de la polyphonie à la place de la dialogisation intérieure de l'énoncé. Car s'il n'y a pas de point de vue dominant dans le roman, ce n'est pas le cas pour l'énoncé quotidien. La réalité montre que partout et toujours il y a hiérarchisation, un point de vue prépondérant qui prend le dessus sur l'autre ne serait-ce que de façon momentanée. Dans cet ordre d'idées, P. Dentale et D. Coltier, (2006: 274) déduisent que

Bakhtine n'est sans doute pas l'inspirateur direct de Ducrot. C'est plutôt Bally qui joue ce rôle, comme le montre la citation suivante : C'est en lisant Bally, et spécialement le début de *Linguistique générale et linguistique française* (1^{ère} partie, 1^{ère} section), que j'ai été amené à esquisser une théorie linguistique de la polyphonie. (Ducrot, 1986: 37).

Suite à ces innovations conceptuelles mises au point par Bakhtine et aux prolongements théoriques opérés par des linguistes tel que Ducrot, tout chercheur désireux d'explorer le terrain de l'hétérogénéité discursive dispose de deux concepts : le dialogisme et la polyphonie. Il peut opter pour l'un ou l'autre ou essayer de les associer. Cependant, il est préférable de parler de dialogisme pour qualifier l'énoncé quotidien (d'autant plus qu'il garde ce rapport étroit avec le dialogue avec lequel il partage la même racine) et de concéder la polyphonie au genre romanesque.

En ce qui concerne notre étude, nous adoptons le point de vue d'A. Nowakowska (2005: 26) pour qui « *si l'on veut rester fidèle à la lettre du texte de Bakhtine, il convient de réserver le terme de polyphonie au domaine littéraire, et plus précisément encore à un certain type de roman ; et de ne parler, pour la parole quotidienne, que de dialogisme* ».

2. L'argumentation

2.1. À l'origine de l'argumentation : la rhétorique

Invention typique de l'antiquité occidentale, la rhétorique est l'art de convaincre, d'agir sur l'altérité au moyen de la parole. C'est l'art d'exercer une action sur les esprits par le biais du discours. Elle représente une techné qui entend guider tout orateur dans son entreprise de persuasion.

Dans sa *Rhétorique*, Aristote définit cette discipline comme « *la faculté de considérer, pour chaque question, ce qui peut être propre à persuader* » (R. Amossy, 2006: 8). Dans la conception d'Aristote, la rhétorique apparaît alors comme la capacité de l'orateur à discerner dans chaque discours ce qu'il peut avoir de persuasif, pour mieux avoir le dessus sur son auditoire.

M. Meyer (2004: 5), qui voit dans la rhétorique un concept à acceptions diverses et multiples, estime qu'

On peut ranger les différentes définitions de la rhétorique en trois grandes catégories :

- La rhétorique est une manipulation de l'auditoire (Platon).
- La rhétorique est l'art de bien parler (*ars bene dicendi* de Quintilien).
- La rhétorique est l'exposé d'arguments ou de discours qui doivent ou qui visent à persuader (Aristote).

La première définition a trait à l'auditoire. Elle véhicule la conception platonicienne de la rhétorique comme art de manipuler et de séduire par la parole, notamment chez les sophistes, ces intellectuels qui fondent leurs plaidoyers sur un raisonnement trompeur, fallacieux et erroné et auxquels Platon s'oppose.

De la deuxième acception, rattachée à Quintilien, découle tout ce qui est en rapport à l'orateur, à sa façon de s'exprimer, au tact et à la délicatesse dont il fait (ou dont il est censé faire) preuve lors d'une tentative de persuasion.

Autre que la conception de Quintilien de la rhétorique comme art de bien dire, il y a la conception d'Aristote qui lui attribue une propriété dépassant celle de l'éloquence. En effet, selon lui, la rhétorique a trait à la persuasion qui passe par l'exposé d'arguments en vue de faire adhérer l'autre à sa cause ou de négocier pour arriver à un consensus dans une Cité ou une communauté où les avis ne sont pas tous et toujours convergents, en particulier en situations litigieuses.

Si nous nous attardons sur ces conceptions, nous nous apercevons que chacune d'entre elles met l'accent sur l'un des trois pôles fondamentaux de la rhétorique : l'auditoire, l'orateur et le discours. En effet, la première a trait à l'auditoire, à ce que le discours peut susciter en lui comme effets, passions et émotions. La deuxième se rapporte à l'orateur, à l'image qu'il transmet, aux caractéristiques qui le définissent et que véhiculent ses propos. Enfin, la troisième se rattache au discours ou au verbe.

2.2. La rhétorique : origine, apogée, déclin et renaissance

2.2.1. La rhétorique antique

La rhétorique serait née, selon R. Barthes (1970: 175), de « *procès de propriétés* » à Syracuse. Son origine remonte à l'Antiquité grecque et plus précisément à la Sicile⁸.

Au début du Ve siècle avant J-C, les deux tyrans, Gélon et Hiéron, spolièrent et dépossédèrent un certain nombre de siciliens de leurs terres afin d'y établir leurs soldats. Après une révolution démocratique, d'abondants procès furent intentés afin que les propriétaires reconquissent leurs biens. Mais une fois au tribunal de la Cité, pour faire valoir la légitimité de son entreprise qui ne doit se faire que par la seule force de la parole, il faut être éloquent, car « *pour recouvrer sa terre, il faut faire valoir ses droits par la parole, par un discours, un plaidoyer [...] il faut désormais combattre avec cette arme, substitutive de la violence des tyrans : la parole* » (G. Declercq, 1993: 19).

Cependant, ce ne sont pas tous les citoyens qui jouissent de capacités persuasives et qui sont aptes à développer une plaidoirie pour convaincre un jury. C'est alors que Corax, « *l'un des premiers professeurs de Rhétorique et d'une certaine façon son inventeur* » (Ph. Breton et G. Gauthier, 2000: 11) et son disciple Tisias rédigèrent et publièrent un traité d'art oratoire, une sorte de manuel, selon O. Reboul (1991: 14), de « *recueil de préceptes pratiques, accompagnés d'exemples, à l'usage des justiciables* ».

Ce manuel comprenait un assortiment de techniques, de moyens et de procédés pour se défendre avec efficacité. Il servait aussi et surtout aux logographes pour rédiger les plaidoiries des prévenus. « *De cette revendication de la propriété terrienne est donc issue la discipline qui allait connaître en Grèce un succès considérable et se développer en art de la parole efficace, substituable à la violence* » (D. Bertrand, 1999: 37).

Les concepts fondamentaux et les principales notions de cet art sont exposés dans la *Rhétorique* d'Aristote (384- 322 av. J-C). Après avoir été disciple de Platon à l'Académie qu'il intégra en 336 av. J-C, Aristote créa sa propre école nommée Lycée où étaient dispensés des cours de philosophie et de rhétorique. Concepteur d'une œuvre ample et influente, Aristote rédigea les trois tomes de sa *Rhétorique* entre 329 et 323 av. J-C. Cet ouvrage est encore considéré aujourd'hui comme étant le poseur des jalons des théories de la communication modernes. D'après D. Bertrand (1999: 40),

⁸ Qui était alors une colonie grecque.

C'est dans sa Rhétorique que l'on trouve en effet les grands matériaux du discours, par la suite indéfiniment repris, développés et commentés qui présentent la rhétorique comme une véritable technique. Ainsi, les trois livres qui l'organisent, le premier centré sur l'émetteur, le second sur le récepteur et le troisième sur le message, offrent l'ossature de ce qu'on appellera bien plus tard le schéma de la communication : il y a trois choses à considérer dans un discours : l'orateur, ce dont il parle, l'auditoire.

Aristote consacre le premier livre de sa *Rhétorique* à la définition de trois genres oratoires, parce qu'il distingue trois sortes d'auditeurs auxquels l'orateur doit adapter son discours. Ce qui confère à chaque genre des caractéristiques particulières. Car selon les gens qu'on interpelle, on ne tiendra pas les mêmes propos, encore moins de la même manière.

En effet, les auditeurs en question peuvent être des décisionnaires au sein d'une assemblée, des juges au sens juridique du terme ou de simples observateurs ou spectateurs. Dans le premier cas, on aura affaire au genre 'délibératif', dans le deuxième cas, il s'agira du 'judiciaire', enfin, il sera question de 'l'épidictique'.

Le discours délibératif se tient dans une assemblée (Le Sénat). L'orateur tente de convaincre l'auditoire pour lui faire adopter ses positions et convictions. Ce type de discours est propre aux débats publics et aux confrontations politiques. Selon J. J. Robrieux (1993 : 16), « *le genre délibératif est celui des assemblées où l'on prend des décisions selon les règles de la démocratie* ».

La plaidoirie judiciaire, « *où l'on détermine si une action est juste ou non* » (M. Meyer, 2004: 14), trouve son ancrage dans le tribunal où défense et accusation tentent, tant bien que mal, de convaincre le juge et les jurys de l'innocence ou de la culpabilité d'un accusé pour un verdict à la faveur de l'une ou de l'autre des parties.

Quant à l'épidictique, il est, par excellence, le genre de l'éloge ou du blâme, « *du beau et du laid* » (J. J. Robrieux, 1993: 16). Lors d'une oraison épidictique, l'orateur se propose, le plus souvent, de chanter ses louanges pour impressionner ou émouvoir son public ou au contraire pour dénigrer quelqu'un ou quelque chose et en marquer, par la même occasion, son auditoire.

Les finalités et les objectifs de chacun de ces trois genres d'éloquence, du décisif au panégyrique en passant par le juridique ne sont pas les mêmes. Si le délibératif recommande ou avertit, le judiciaire incrimine ou défend, l'épidictique, quant à lui, flatte ou blâme. De plus, dans un même discours, l'orateur peut convoquer plus d'un genre. Par exemple, le genre

épidictique axé sur l'éloge, peut se mêler au genre judiciaire dans un plaidoyer pour la défense d'un accusé.

Aristote accorde à chacun de ces trois genres une place sur l'axe temporel : le passé pour le judiciaire, le futur ou l'avenir pour le délibératif et le présent pour l'épidictique. En effet, on juge des faits passés, des actions déjà accomplies, on délibère sur des faits à venir et l'on s'adonne à une louange au moment de l'élocution, donc du présent tout en conviant le passé et en présageant le futur. Selon O. Reboul (1991: 56),

Le judiciaire porte sur le passé, car ce sont des faits passés qu'il s'agit d'établir de qualifier et de juger. Le délibératif porte sur l'avenir, puisqu'il inspire des décisions et des projets. Enfin, l'épidictique porte sur le présent, puisque l'orateur se propose à l'admiration des spectateurs, tout en tirant argument du passé et de l'avenir.

De plus, Aristote insiste sur la nécessité pour l'orateur de rester, en toutes circonstances, attentif et à l'écoute de ses auditeurs, de s'adapter à leurs croyances et de construire son argumentation sur la doxa de ces derniers. Car le public est la condition *sine qua non* au déploiement d'un processus argumentatif. Selon G. Declercq (1993: 38), «*le meilleur orateur n'est pas le plus savant, mais le plus proche de la doxa de son auditoire* ».

Par ailleurs, Aristote distingue trois types d'arguments qu'il désigne sous le nom de *preuves* : les deux premières preuves concernent les acteurs de l'argumentation, respectivement l'orateur et l'auditoire ; la troisième preuve concerne le discours. Il y a donc les preuves éthiques d'ordre moral se rapportant à l'orateur (l'éthos), les preuves ou les arguments dits pathétiques se rattachant à l'auditoire (le pathos) et les arguments de nature logique (le logos) ayant trait au discours lui-même. Selon Aristote, 19 : 1 : 83, cité par R. Amossy (2006: 10) «*les preuves inhérentes au discours sont de trois sortes : les unes résident dans le caractère moral de l'orateur ; d'autres dans la disposition de l'auditoire ; d'autres enfin dans le discours lui-même, lorsqu'il est démonstratif, ou qu'il paraît l'être* ».

L'éthos renvoie à l'image que le locuteur affiche ou donne à voir à travers son discours, à la représentation qu'il tend à susciter chez son auditoire à travers son énonciation et qui le glorifie aux yeux de son public, lui permettant ainsi d'acquérir un certain pouvoir. «*Pour les grecs, l'éthos est l'image de soi, le caractère, la personnalité, les traits du comportement, le choix de vie et des fins (d'où le mot éthique)* » (M. Meyer, 2004: 20).

Cependant, attirer l'attention de son public pour faire valoir sa crédibilité est loin d'être une chose aisée. L'orateur se doit de prendre conscience du rôle de l'image qu'il

dégage et des impressions qu'il éveille chez son auditoire dans son entreprise de persuasion. Car créer et maintenir un rapport de proximité avec l'auditoire est sans doute parmi les plus efficaces des preuves.

Le pathos désigne les effets émotionnels, affectifs et passionnels que le locuteur éveille chez ses auditeurs pour mobiliser leurs esprits et les faire adhérer à sa cause. Susciter des sentiments et des sensations favorables à son égard, peut constituer pour l'orateur un tournant capital dans son entreprise argumentative. Selon D. Maingueneau et P. Charaudeau (2002: 424), « *les vertus de la parole pathétique sont proches de la parole magique* ».

Le logos qui renvoie au côté rationnel de l'argumentation et aux procédés logiques qui s'y rattachent est, sans conteste, la preuve la plus puissante. Car il a beau avoir un esprit éthique irréprochable, des qualités morales convenables, c'est grâce et à travers le discours que l'orateur pourra faire part de ses valeurs et vertus, attester de sa probité pour mener à bien son argumentation. C'est aussi ce même discours qui lui permet de laisser une empreinte dans l'esprit de son auditoire en gagnant son affectivité.

Toute tentative de persuasion implique ainsi une conjonction entre les trois pôles de la triade aristotélicienne. Car l'argumentation logique ne peut être efficace sans l'appui des dimensions émotionnelle et passionnelle de la parole, donc de l'éthos et du pathos. Inversement, le logos est le vecteur par excellence de ces deux composantes affectives qui viennent le conforter dans son déroulement. D'où son importance dans la pensée d'Aristote pour qui « *la rhétorique est affaire de discours, de rationalité et de langage. Un mot pour définir ces trois dimensions : Le logos* » (M. Meyer, 2004: 7).

Le deuxième livre de sa rhétorique, Aristote le réserve au récepteur du message, à son état d'esprit, aux émotions et sentiments : exaspération, sérénité, indignation que tente de susciter en lui l'orateur pour atteindre son objectif.

Le troisième livre est celui du discours lui-même, de l'agencement des éléments qui le constituent et de son usage en situation d'énonciation. Il traite ainsi de l'élocution et des enchaînements discursifs. En effet, pour atteindre son but, l'orateur doit être apte à exposer son raisonnement en passant par des étapes indispensables à la cohérence de son discours : l'invention, la disposition (la narration), l'élocution (le style), l'action et la mémoire. Selon O. Reboul (1991: 55), « *ces parties sont en fait les tâches dont doit s'acquitter l'orateur. S'il manque à l'une d'elles, son discours sera creux, ou désordonné, ou mal écrit, ou inaudible* ».

Étape initiale du processus argumentatif, *l'invention* consiste à trouver les idées et à repérer les arguments appropriés et adaptés à la question traitée ou à l'objet du discours. Cette étape suscite chez l'orateur un certain nombre d'interrogations relatives aux domaines dont il est censé puiser ces arguments et aux types de preuves pour lesquelles il doit opter : logiques ou affectives. Selon J.J. Robrieux (1993: 17), la désignation qui conviendrait le plus à cette étape est 'la découverte', car « *on considérerait qu'il s'agissait moins de 'créer' véritablement que de 'retrouver' les arguments qui existaient indépendamment de l'orateur* ».

La disposition, qui est l'agencement et l'arrangement des arguments selon un plan, comporte à son tour :

L'exorde qui représente le début, le préambule de l'intervention. Son rôle est d'attirer l'attention du public et d'annoncer le plan.

La narration est le récit (de préférence chronologique) des faits relatifs au sujet. Elle doit être claire et objective, ou du moins le paraître.

La confirmation est l'expression des preuves. Elle peut être ascendante (de l'argument le moins au plus fort) ou descendante (du plus au moins fort).

La digression représente une sorte d'épisode d'égarement, un moment de répit, pendant lequel l'orateur peut faire appel aux passions de l'auditoire avec humour, pitié... Selon O. Reboul (1991: 65) « *la digression a pour fonction de distraire l'auditoire, mais aussi de l'apitoyer ou de l'indigner, elle peut même servir de preuve indirecte quand elle se fait évocation historique du passé lointain* ».

La péroraison parachève le discours en résumant les arguments les plus forts et en faisant appel aux passions de l'auditoire.

Dite aussi la rédaction du discours, *l'élocution* est à ne pas réduire à la production discursive effective ou à la diction. Elle englobe tous les procédés stylistiques et esthétiques mis en œuvre par l'orateur lors de son énonciation.

L'action renvoie, quant à elle, à la production orale, à l'articulation des propos, à la manière de s'adresser à l'auditoire. Elle donne vie au discours. Elle inclut la voix et le geste.

Enfin, *la mémoire* ou la rétention du discours désigne la capacité de l'orateur à se souvenir de son plaidoyer ainsi que des arguments qu'il doit déployer tout au long de son entreprise de persuasion.

2.2.2. La rhétorique restreinte

À partir du 17^{ème} siècle, on assiste à la décadence de l'argumentation au sein de la rhétorique et à la montée en puissance de la stylistique. Selon R. Amossy (2006: 11), à l'origine de ce déclin, la dissolution de la structure interne de la rhétorique ancienne et l'ascension de la philosophie. En effet, des cinq étapes de la rhétorique, l'élocution a été la seule rescapée. La mémoire et l'action disparaissent en raison des progrès de l'écriture, ce «*moyen d'expression permanent* » (J.G.Février, 1984:16) servant à noter les sons fonctionnels d'une langue. Quant à l'invention et à la disposition, elles ont été transposées vers le domaine de la logique.

La conception de la rhétorique est, de ce fait, réduite au seul emploi ornemental de la langue. Elle devient alors synonyme de l'art de bien dire. Désormais, parler de rhétorique revient à aborder le vaste répertoire des figures de style et des tropes, à leur tête, la métaphore et la métonymie. C'est alors l'inauguration de l'ère du figural et de la stylistique qui atteint sa consécration grâce à des publications dans le domaine, dont les plus célèbres sont celles de C. Ch. Dumarsais (1730) et celle de P. Fontanier (1827). À ce propos, D. Bertrand (1999: 47) précise que:

La montée en puissance des figures et des tropes vient [...] peu à peu envahir tout l'espace de la rhétorique. La 'tropologie' fait à elle seule l'objet de débats théoriques complexes, depuis 'les figures du discours' de Fontanier (1827) jusqu'à la métaphore vive de Paul Ricoeur (1975) [...]. 'La rhétorique restreinte', selon l'expression de Gérard Genette, se dissout peu à peu dans la stylistique.

La rhétorique comme art de persuader s'éloigne donc progressivement du champ argumentatif, se détourne de sa fonction initiale et devient une série de figures mises au service de l'esthétique du discours et de son ornementation. C'est ainsi que

L'art de dire l'emporte sur l'art de convaincre. Au 19^{ème} siècle, l'histoire littéraire et l'enseignement des sciences se partagent les dépouilles d'une rhétorique plusieurs fois vidée de son sens premier. (Ph. Breton et G. Gauthier, 2000: 30).

2.2.3. La nouvelle rhétorique de Ch. Perelman

« Elle semblait définitivement rangée dans les tiroirs de l'Histoire » (D. Bertrand, 1999: 35) lorsque la rhétorique, dans son acception argumentative, ressurgit brusquement sous la plume du philosophe et juriste belge Ch. Perelman. Celui-ci renoue avec la tradition aristotélicienne pour réhabiliter la rhétorique dans sa dimension persuasive.

En 1958, soit deux-mille-cinq cents ans après Aristote, Ch. Perelman opère un retour vers la rhétorique ancienne ! En collaboration avec L. O. Tyteca, il publie à cette date, *Le traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Il y rompt avec la conception ornementale de la rhétorique vue comme catégorisation de figures de style ou de tropes, son objectif étant de la rétablir dans son essence grecque : comme un art du convaincre.

Ainsi, en inscrivant ses recherches dans le patrimoine aristotélicien, Ch. Perelman fonde sa pensée sur le pouvoir persuasif de la parole et la dimension interactive et communicationnelle de celle-ci. En effet, sa rhétorique est fondée sur l'auditoire, principale cible de toute entreprise argumentative.

Il atteste que « *l'orateur est obligé, s'il veut agir, de s'adapter à son auditoire* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts Tyteca, 1988 : 9). Par orateur, il entend toute personne qui s'adonne à un plaidoyer, oral soit-il ou écrit. Par auditoire, il désigne tous ceux qui sont visés par l'orateur et à qui il doit s'adapter pour obtenir l'adhésion en interpellant leurs croyances et opinions lesquelles sont aussi hétéroclites et hétérogènes que l'est l'auditoire en question. « *C'est, pensons-nous, en se basant sur la considération des auditoires sous leur aspect concret, particulier, multiforme, que notre étude sera féconde* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts Tyteca, 1988: 34).

C'est, en effet, dans le sillage des travaux de Perelman que l'argumentation comme technique de persuasion a été restituée.

2.3. L'argumentation : entre la dialectique et le dialogique

2.3.1. Qu'est-ce que l'argumentation ?

L'argumentation est l'action de persuader un auditoire et d'obtenir son adhésion à une cause qu'on lui soumet ou l'opposition à la thèse adverse. Elle vise à changer les impressions et les croyances de l'autre, à le guider à adopter une conduite donnée en l'invitant à prendre position ou en lui imposant des opinions et des pensées auxquelles il est censé adhérer grâce aux arguments avancés.

Selon P. Oléron (1987:4), l'argumentation est la « *démarche par laquelle une personne - ou un groupe - entreprend d'amener un auditoire à adopter une position par le recours à des présentations ou assertions - arguments - qui visent à en démontrer la validité ou le bien-fondé* ».

Longtemps supplantée par la rhétorique restreinte au profit de la stylistique, l'argumentation renaît de ses cendres grâce aux travaux de Ch. Perelman qui l'inscrit dans une

perspective néo-rhétorique. Il la définit comme « *l'étude des techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses que l'on présente à leur assentiment* » (1988: 59).

L'argumentation est, de ce fait, un acte consistant à développer un raisonnement pour infléchir la façon de voir d'autrui ou modifier la représentation qu'il se fait de la question débattue. Elle est fortement liée à la réactivité de l'auditoire qui témoigne de son efficacité. Avec sa définition, Perelman ouvre la voie à des recherches et des orientations aussi multiples que disparates donnant lieu à des conceptions diverses de l'argumentation. C'est peut-être là la raison pour laquelle elle ne constitue pas un champ d'étude unifié. Dans ce sens, Ph. Breton et G. Gauthier (2000: 11), soulignent que

L'argumentation donne aujourd'hui lieu à une pléthore d'études variées qui se déploient dans de nombreuses directions. Elles forment une nébuleuse extrêmement éclatée où s'entremêlent différents intérêts théoriques et pratiques et des approches disciplinaires distinctes.

Parmi ces approches, il y a celles qui font écho à la problématique dialogique, sur laquelle porte notre recherche, comme le modèle dialogal de l'argumentation exposé par Ch. Plantin dans son ouvrage intitulé *L'argumentation* (2005) et la théorie de l'argumentation dans le discours de R. Amossy que celle-ci a développée dans son livre (2006) portant le nom de cette théorie.

2.3.2. L'argumentation et le dialogisme

2.3.2.1. Le modèle de Ch. Plantin

Ch. Plantin (1996: 24) définit l'argumentation comme

Une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable), la conclusion. Argumenter, c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et l'inciter à adopter les comportements adéquats.

L'argumentation consiste à énoncer des raisons valables ou des arguments recevables entraînant une conclusion que l'interlocuteur est censé approuver en vue d'adhérer à la position de son locuteur. L'argumentation résulte donc de ce rapport étroit entre des arguments admis et une conclusion à faire admettre.

Selon Ch. Plantin, il n'y a argumentation qu'en situation de désaccord, de contradiction entre deux discours véhiculant des points de vue divergents et des façons de voir différentes. L'argumentation est engendrée par la mise en doute par un interlocuteur d'une opinion exposée par un locuteur qui s'engage dans une entreprise argumentative afin de faire

valoir l'opinion en question. De cette confrontation de positions née « *une question argumentative* », ou l'objet de la confrontation.

Il atteste que « *selon le modèle dialogal, la situation argumentative typique se définit comme le développement et la confrontation de points de vue en contradiction en réponse à une même question* » (Ch. Plantin, 2005: 53).

Cependant, la conception que Ch. Plantin se fait de la notion de 'dialogue' va au-delà du simple face à face et de la coprésence de deux interlocuteurs aux croyances et aux convictions contradictoires. Dans sa démarche, il prend en compte les deux théories de la polyphonie et de l'intertextualité⁹ pour affirmer que lors d'un échange ou d'une intervention, un locuteur est aussi en dialogue avec des voix autres que celle de son interlocuteur présent :

Prototypiquement, le dialogue suppose le face à face, le langage oral, la présence physique des interlocuteurs et l'enchaînement continu de répliques relativement brèves. Les concepts de polyphonie et d'intertextualité permettent d'étendre la conception dialoguée de l'argumentation au discours monolocuteur. Dans la théorie de la polyphonie, « le for intérieur » est vu comme un espace dialogique où une proposition est attribuée à une 'voix' par rapport à laquelle le locuteur se situe. Il s'ensuit un dialogue intérieur libéré des contraintes du face à face, mais qui reste un discours biface articulant argumentations et contre-argumentations. D'autre part, l'étude de l'argumentation dialoguée est nécessairement intertextuelle [...] la notion d'intertextualité abaisse le rôle du locuteur qui n'est qu'une instance de reformulation de discours déjà tenus ailleurs qui le disent plus qu'il ne les dit. (Ch. Plantin, 2005: 54).

En effet, en s'appuyant sur la théorie de la polyphonie, Ch. Plantin atteste qu'un locuteur se situe toujours par rapport à une voix soutenant une proposition et avec laquelle il entre en dialogue. Néanmoins, ce dialogue dit 'intérieur' demeure une articulation entre discours et contre-discours. De plus, il voit que l'étude de l'argumentation ne peut pas faire abstraction de la notion d'intertextualité. En s'inspirant des études d'O. Ducrot sur l'argumentation, il reprend sa conception du locuteur vu comme 'metteur en scène' de discours autres déjà proférés par d'autres instances dans d'autres circonstances. De par le concept d'intertextualité, le locuteur voit donc son rôle réduit à l'orchestration de paroles déjà émises.

Ch. Plantin propose alors une conception de l'argumentation basée sur un 'modèle dialogal' qui recouvre le débat au sens traditionnel et littéral d'une controverse réunissant un

⁹ Notions que nous réservons au domaine littéraire. Nous adoptons ici pour désigner la pluralité de voix uniquement le concept de dialogisme.

proposant et un opposant, le dialogue entre un locuteur et les voix avec lesquelles il converse dans le silence et les instances qu'il met en scène lors d'une intervention, rejoignant ainsi M. Bakhtine selon qui la parole est indéniablement hétérogène.

À cet effet, écrit Ch. Plantin (2005: 54) :

On parlera de 'modèle dialogal' de l'argumentation pour couvrir à la fois le dialogal proprement dit, le polyphonique et l'intertextuel afin de mettre l'accent sur un aspect fondamental de l'argumentation, celui d'articuler deux discours contradictoires.

Le modèle dialogal de l'argumentation proposé par Ch. Plantin est, par conséquent, basé sur la mise en opposition de plusieurs discours réunis autour d'une même question. Cette mise en opposition prend tout son sens dans les interactions à caractère polémique comme les confrontations politiques qui constituent notre corpus.

2.3.2.2. La théorie de R. Amossy

Si pour Ch. Plantin (1996: 21), l'argumentation se déploie plus en situation de confrontation, *«il ne peut y avoir argumentation que s'il y a désaccord sur une position, c'est-à-dire, confrontation d'un discours et d'un contre discours»*, ce n'est pas le cas pour R. Amossy qui *«définit au contraire l'argumentation comme la capacité globale du verbe à infléchir, modifier ou renforcer des façons de voir et de comprendre le monde»* (R. Amossy et R. Koren, 2009: 7).

En effet, R. Amossy qui élargit la conception de Perelman de l'argumentation, juge que celle-ci ne se limite pas à la tentative de faire adhérer un auditoire à une thèse, à avancer des raisons pour modifier sa conception de la réalité. L'argumentation relève aussi de cette aptitude primaire propre à la parole à entraîner des changements de perception, voire de position et de comportement chez le destinataire. Elle considère *«l'argumentativité comme un trait inhérent au discours»* (R. Amossy et R. Koren, 2009: 7). À cet effet, elle écrit :

Contrairement à Plantin, je considère que le discours en situation comporte en soi une tentative de faire voir les choses d'une certaine façon et d'agir sur l'autre. La position adverse n'a pas besoin d'être présentée en toutes lettres, dans la mesure où la parole, est toujours une réponse au mot de l'autre, une réaction au dit antérieur qu'elle confirme, modifie ou réfute. (R. Amossy, 2008: 3).

De ce fait, selon R. Amossy un discours est inévitablement orienté vers autrui ou un tiers qu'il tente d'influencer d'une manière ou d'une autre, bien que cet autre ne soit pas identifié. L'existence de cette orientation, même lors d'une allocution monologique, relève du fait qu'un discours est indubitablement et perpétuellement en rapport avec ceux qui l'ont

précédé. Car il est régi par le principe dialogique qui lui est inhérent. Ainsi, tout en s'opposant à celle de Ch. Plantin, la conception de R. Amossy fait écho à celle de M. Bakhtine (1977: 105) pour qui

Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. Elle n'est qu'un maillon de la chaîne des actes de parole. Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elle, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci, etc...

Pour Amossy, en plus de sa charge dialogique, tout énoncé est doté d'une composante argumentative. Car même lorsque la volonté de convaincre l'autre n'est pas manifeste, il y a toujours une ambition aussi minime soit-elle de lui faire voir les choses d'une certaine façon. Elle voit dans la composante argumentative un principe intrinsèque à tout discours, un peu comme l'est le dialogisme. Voici ce qu'elle (2006: 33) écrit à ce sujet :

On peut considérer que l'argumentation traverse l'ensemble des discours [...]. L'utilisation du langage dans son contexte dialogique obligé comporte toujours une dimension argumentative, même quand il n'y a pas de projet avoué ni de stratégies immédiatement perceptibles.

Toute parole est, de ce fait, plus au moins argumentative. Plus au moins, car cette 'argumentativité' s'inscrit dans le discours à des degrés variables. En effet, R. Amossy précise qu'il faut, pour éviter tout malentendu, distinguer entre une tentative de persuasion consciente appuyée par des manœuvres et des preuves (comme la publicité) et un simple faire part d'une idée ou d'un avis qui ne laisse pas voir clairement une volonté de changer la position du destinataire (un simple témoignage d'un vécu ou d'une expérience peut cacher une volonté de non seulement faire voir des choses, mais de les faire voir telles qu'on les voit). Dans le premier cas, le discours est porteur d'une visée argumentative. Dans le second, il comprend une dimension argumentative. Il faut alors « *différencier entre l'entreprise de persuasion programmée et la tendance de tout discours à orienter les façons de voir du/des partenaires* » (R. Amossy, 2008: 3).

R. Amossy (2006: 33-34) illustre cette distinction avec la différence entre une plaidoirie dont l'objectif premier et manifeste est de proclamer l'innocence d'un accusé (visée argumentative) et un article journalistique ou un récit aux airs descriptifs qui imprègnent le sujet abordé d'une certaine teinture (dimension argumentative).

Les discours à visée persuasive par excellence sont les prêches religieux et le discours politique dont le but est de faire adhérer à un programme, notamment durant les campagnes

électorales. Quant à l'article scientifique, le reportage, les informations télévisées, le récit, la conversation quotidienne sont autant de discours qui comportent une dimension et non une visée argumentative.

Amossy précise que lorsqu'il y a visée, l'échange se déroule dans des conditions énonciatives particulières : un locuteur intervenant dans le cadre d'un dialogue et exposant une thèse étayée par des arguments en vue de convaincre son auditoire, des interlocuteurs aux avis antagonistes tentant la négociation d'une question lors d'une confrontation... Mais ce n'est pas le cas lorsqu'il y a dimension argumentative « où l'entreprise de persuasion est indirecte et souvent inavouée. Elle apparaît dans la mise en mots qu'effectue un discours dont l'objectif avoué est autre qu'argumentatif » (R. Amossy, 2008: 4). C'est ainsi qu'un discours à vocation narrative, descriptive ou déclarative, une simple conversation quotidienne, un témoignage relatant des événements mériteraient plus d'attention et d'efforts pour pouvoir déceler la façon avec laquelle ils tentent d'infléchir la vision du destinataire.

En somme, pour R. Amossy, l'argumentation caractérise tout discours. Elle ne touche pas uniquement les échanges à caractère polémique manifeste comme le débat politique télévisé où des joutes d'arguments sont identifiées. Son territoire s'étend au-delà, dans la mesure où :

Elle recouvre aussi bien les genres de discours qui défendent ou réfutent explicitement une thèse, que ceux qui se contentent d'orienter des façons de voir et de penser. Toute parole tend à faire partager un point de vue, une manière de réagir à une situation ou de ressentir un état de fait [...]. Souvent, l'orientation donnée au discours apparaît dans des traces langagières (modalités, axiologiques, connecteurs, etc.) sans que se dégage pour autant un argument formel » (R. Amossy, 2012: 7).

3. Le débat politique télévisé

3.1. Aspects définitoires

Le débat politique télévisé n'est pas un objet facile à définir tant il obéit à une composition triplement hétérogène. En effet, il combine un dispositif interactionnel, politique et médiatique. Il doit ainsi être considéré sous ces trois angles, « seule manière d'aboutir à une définition non réductrice », selon N. Nel (1989: 2).

D'abord, le débat est un genre d'interaction animé par une divergence d'opinions à propos d'un sujet spécifique. Il suppose donc un conflit, un désaccord, aussi minime soit-il, entre les interactants qu'il place dans une atmosphère d'adversité et de confrontation. La controverse est, en effet, une condition de l'émergence du débat. D'après G. Fortin (2004: 4),

«l'affrontement est le contrat de communication par lequel existe le débat : autrement dit, sans polémique, pas de débat ! ».

Ce désaccord est encore plus prononcé et se trouve encore plus accentué dans la sphère politique où il « *trouve son point culminant* » (R. Vion, 2000: 138). En effet, le politique est le domaine par excellence dans lequel la confrontation atteint son paroxysme, en raison de l'importance de ses enjeux, en particulier en période électorale, une phase durant laquelle des représentants ou dirigeants s'affrontent pour l'acquisition d'un pouvoir ou d'une fonction politique. Pour ce faire, ils produisent des discours argumentatifs pour rallier à leur cause les électeurs, principales cibles de leurs plaidoyers. Ce ralliement se fait par le biais des médias (la presse écrite, la radio, la télévision, la web-tv, etc.) qui sont de véritables outils de sensibilisation et de vulgarisation de l'information politique. Cependant, le petit écran détient le monopole en termes de mise en scène de la vie politique. D'après G. Fortin (2006: 1) :

La politique a trouvé à la télévision une terre d'accueil privilégiée pour devenir l'un des principaux vecteurs de la communication politique. Avec les périodes électorales, la politique et la télévision développent des liens encore plus étroits (plus que d'ordinaire) car c'est à la télévision que les événements se passent.

En effet, la télévision, à l'origine de la forte médiatisation de la vie politique, voit son espace et ses plateaux se transformer en une sorte 'd'agora', multipliant des rencontres et des confrontations entre des personnes issues de courants politiques antagoniques, offrant ainsi des spectacles argumentatifs tumultueux, à la hauteur des compétitions sportives ou des batailles guerrières auxquelles les débats politiques télévisés sont métaphoriquement assimilés à travers des désignations telles que «combat», «choc», «duel»...

Par ailleurs, si le débat politique télévisé est fortement attaché au modèle qui le représente le plus, soit le débat de l'entre-deux-tours, instauré en France depuis 1974, sa naissance remonte à une date bien antérieure, car « *bien au-delà des seules périodes électorales, le débat politique jalonne la vie politique et ce depuis le début des années 50 — années où télévision et politique vont réellement débiter leur alliance* » (G. Fortin, 2006: 3).

En effet, l'histoire du débat politique télévisé débute en France en 1954 avec *Face à l'opinion*, la première émission de télévision politique diffusée en France. Créée et animée par le journaliste P. Corval, cette émission est la première à proposer une rencontre entre une personnalité politique et des journalistes, imitant une émission américaine intitulée *Meet the press*. Mais ce n'est qu'en 1965, que l'émission *Face à face*, qui sera remplacée par *En direct*

avec, inaugurera l'ère du débat politique télévisé avec des entrevues diffusées animées par l'opposition et la polémique : « l'émission instaure un nouveau dispositif d'information centré sur la controverse (c'est ainsi que sont apparus les « duels » entre les « stars » de la politique qui se situent dans la logique des combats sportifs » (G. Fortin, 2006: 4).

C'est ainsi que s'enchaîneront des rencontres politiques télévisées avec des émissions cultes telles que *À armes égales*, *Les trois vérités*, *Cartes sur table* qui vont contribuer à la spectacularisation de la vie politique et de ceux qui l'incarnent, et permettre

Au débat de se développer à un point tel que l'on peut se demander s'il n'a pas tout envahi [puisque] son champ d'investigation n'a cessé de s'élargir, des paysages régionaux aux scènes nationales et horizons internationaux. (N. Nel, 1989: 5).

3.1.1. Un dispositif énonciatif

Comme type d'interaction, le débat politique télévisé présente une structure énonciative rituelle. Il obéit à une configuration discursive relativement¹⁰ constante. Il met en scène au moins deux contradicteurs qui se font face et qui débattent autour d'une thématique, sous le regard d'animateurs et d'une assistance sur le plateau et de téléspectateurs.

Selon Ch. Plantin (2005: 63), une situation argumentative (dont le débat politique télévisé est l'archétype par excellence) est

Une situation tripolaire, à trois actants : Proposant, Opposant, Tiers. À chacun de ces pôles correspond une modalité discursive spécifique, discours de Proposition (soutenu par le Proposant), discours d'Opposition (soutenu par l'Opposant) et discours du doute et de la mise en question, définitoire de la position du Tiers.

Considérés comme étant les partenaires de l'échange, le proposant et l'opposant co-construisent le débat. Chacun d'entre eux argumente en faveur de la thèse qu'il soutient. Cependant, les rôles qu'ils occupent ne sont pas forcément les mêmes tout au long du duel. Car les fonctions de proposant et d'opposant sont interchangeables, dans la mesure où chacun de ces interlocuteurs est susceptible d'occuper la position de l'autre. Cette possibilité d'endosser l'un ou l'autre de ces rôles est expliquée par Ch. Plantin (2005: 65) par la nécessité de dissocier et de distinguer entre les *actants* et les *acteurs* de l'argumentation. Les premiers étant les rôles de proposant et d'opposant, les seconds étant les personnes réelles animant l'échange. Plusieurs acteurs peuvent donc occuper alternativement le même rôle.

¹⁰ Tout dépend du thème abordé, mais la divergence d'opinions est toujours de mise.

Quant au Tiers, ces « *membres du public témoin intéressés par l'échange* » (Ch. Plantin, 1996: 27), il représente l'auditoire éventuellement indécis mais sûrement la cible indirecte des débatteurs.

Le débat politique télévisé est aussi pondéré par un animateur. Si ce dernier n'est pas directement impliqué dans l'échange, sa tâche n'en est pas moins importante. En plus de la présentation du duel, il doit veiller à son bon déroulement. Neutre et impartial, du moins en théorie, l'animateur distribue la parole, le temps des tours de parole, etc. Mais il arrive qu'il fasse aussi office de tison pour accentuer l'opposition et raviver la polémique. Selon P. Charaudeau (2005: 183)

L'animateur représente l'instance médiatique. Il joue essentiellement un rôle de 'gestionnaire de parole'. Il questionne, distribue les tours de paroles, tente d'atténuer les échanges trop vifs, demande des explications, et même parfois cherche à provoquer des réactions en se faisant l'avocat du diable, en forçant le trait dramatique ou émotionnel d'une accusation, ou en jouant le confident.

Par ailleurs, le débat politique télévisé se plie, conformément à tout type d'interaction, à une sorte d'organisation linéaire qui se développe en trois temps. Selon V. Traverso (2007 : 32) « *toute interaction se déroule en trois étapes qui se succèdent dans le temps : ouverture/ corps /clôture* ».

L'ouverture renvoie à la séquence initiale de l'interaction. C'est l'étape première durant laquelle les interactants entrent en contact et que s'instaure entre eux le rapport qui régira la suite de l'échange. Elle comporte généralement les présentations des participants, ainsi que les salutations. D'après C. Kerbrat-Orecchioni (1998: 221)

Ses fonctions que l'on regroupe un peu trop commodément sous le terme 'phatique', sont en réalité multiples et diverses : il s'agit à la fois de rendre possible l'échange, et de l'amorcer ; en détaillant un peu les diverses tâches que l'on a à accomplir : assurer l'ouverture du canal, établir le contact physique et psychologique.

Cette séquence est habituellement prise en charge par le ou les animateurs.

Le corps représente l'étape médiane de l'interaction et la plus longue. Il est susceptible de comporter un nombre indéterminé de séquences d'une durée variable. C'est la phase durant laquelle le sujet de l'interaction est discuté et les arguments déployés.

Enfin, comme son nom l'indique, la clôture clôt l'interaction. C'est une séquence difficile à réaliser, car en plus de mettre fin aux interventions des participants, elle détermine

le mode et le ton, pas forcément consensuels, sur lesquels les duellistes vont se quitter. C'est là la raison pour laquelle elle a un fort impact sur l'ensemble de l'interaction. En effet, selon que l'interaction s'achève sur une intonation favorable ou défavorable, celle-ci sera la dernière impression que les interactants eux-mêmes et les assistants (s'il y en a) garderont de l'intégralité de l'échange. Et les téléspectateurs aussi et même surtout.

C. Kerbrat-Orecchioni (1998: 220) résume ces trois étapes de la façon suivante : les séquences d'ouverture et de clôture sont « *fortement ritualisées ce qui signifie à la fois qu'elles ont une fonction essentiellement relationnelle, et une structure fortement stéréotypée* ». Alors que les séquences qui composent le corps de l'interaction « *ont une organisation beaucoup plus aléatoire et polymorphe* ». Autrement dit, « *le paradigme des échanges possibles est au début restreint, puis il s'élargit considérablement, pour se resserrer à nouveau sur la fin* ».

3.1.2 Une scène dialogique ?!

Le débat politique télévisé présente une double structure : de surface et profonde. Il est avant tout un genre dialogal, au sens que lui prêtent les praxématiciens d'échange ou d'alternance de tours de paroles entre deux interlocuteurs co-présents, clairement et matériellement perceptibles et partageant le même espace ou le même cadre énonciatif. C'est à travers leurs interventions et la rencontre de leurs discours que ces partenaires co-produisent l'échange et lui confèrent du sens. Selon G. Fortin (2006: 9)

Les interlocuteurs d'un débat télévisé apparaissent ainsi comme les co-auteurs d'un récit médiatique auquel ils participent et dans lequel ils s'insèrent pour lui donner du sens. Ils participent à la construction d'un récit mythique — et ils le font ensemble (ils co-construisent ce sens en interagissant l'un avec l'autre et l'un pour l'autre).

Mettant face à face deux opposants dans le cadre d'une interaction effective, « *le débat polémique est souvent considéré comme la pratique dialogale argumentative prototypique* », d'après Ch. Plantin (2005: 62) qui parle aussi de trilogie si l'on compte le public qu'il appelle Tiers : « *les situations argumentatives reconnues comme fondamentales, le débat politique et la confrontation au tribunal sont trilogales* » (2005: 64).

Cependant, si l'on s'en tient à la conception de C. Kerbrat-Orecchioni (1998: 159) pour qui « *l'activité dialogale a pour fondement le principe d'alternance* » de 'tours de parole', concept qui renvoie à « *la contribution verbale d'un locuteur déterminé à un moment déterminé du déroulement de l'interaction* », l'assistance ne ferait pas partie du dispositif

dialogal. En effet, bien qu'il soit la principale cible de l'argumentation, celui à qui le discours est réellement adressé, il n'en demeure pas moins que le public reste 'discursivement' en marge de l'échange, dans le sens où il n'intervient pas et qu'il ne prend pas part à l'interaction, le principal interlocuteur étant les vis-à-vis. C'est pour cette raison qu'elle privilégie à la notion de trilogale, celle de 'dialogal', plus représentative de la structure qu'offre le débat.

Par ailleurs, ce principe d'alternance ne régit pas uniquement l'extérieur du débat. Il structure aussi son armature. Car la prise de parole d'un seul et même locuteur est constituée de dialogues internes et virtuels « *qui se déroulent sans intervention concrète du ou des partenaires* » (R. Amossy, 2006: 18) avec lesquels ce dernier collabore pour produire son discours. Lors d'un débat, l'intervention d'un émetteur ne se limite pas à une suite d'arguments développés de manière indépendante et dont il est le seul à être à l'origine. Son discours est fortement dépendant de celui de son vis-à-vis d'une part, et de ces instances ou ces voix qui sillonnent sa parole, d'autre part, comme l'affirme R. Amossy (1994: 33) :

La situation de communication propre au débat montre bien que la parole argumentative y est ipso facto dialogique. Il ne s'agit pas d'arguments qui, développés dans des tirades en soi autonomes, seraient en quelque sorte ultérieurement disposés en forme de dialogue. Il s'agit au contraire de discours qui se constituent en fonction de, et par rapport à, la parole de l'Autre.

Le débat politique télévisé présente, de ce fait, un schème discursif binaire, à la fois explicite et implicite. Si les seules voix audibles lors de leurs interventions sont celles des interlocuteurs co-présents (niveau dialogal), leurs discours font inévitablement échos à des discours déjà tenus, repris explicitement ou implicitement par ces locuteurs (niveau dialogique). Par conséquent, les arguments ne sont pas indépendants. Ils se forment selon/pour les discours autres et les discours des autres.

3.2. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle

Le débat de l'entre-deux-tours est le plus populaire et le plus réputé des débats politiques télévisés. Opposant les deux derniers candidats en lice aux élections présidentielles (ceux qui ont émergé à l'issue du premier tour), cette confrontation est devenue une véritable institution dans les pays démocratiques. « *Évènement particulier et attendu, le débat de l'entre-deux-tours confronte directement [...] les deux présidentiables finalistes* », écrivent P. O. Dupuy et P. Marchand (2009: 105).

La spécificité de cette rencontre réside dans le fait qu'il n'est plus question de discours monologiques proclamés lors des campagnes électorales en vue d'exposer le programme aux électeurs, mais d'affronter son adversaire dans un face à face pour se distinguer.

Tout au long du débat, les postulants à la fonction présidentielle doivent se conformer à certaines règles conversationnelles qui régissent toute interaction telles que le respect du système de tours de paroles, le respect du temps imparti pour une intervention, etc. L'infraction de l'un de ces principes pourrait jouer à la défaveur d'un candidat qui doit veiller à préserver son éthos, ou à redorer son image aux yeux d'un public très attentif à ce comportement.

À l'issue du débat, on considère qu'il y a un gagnant et un perdant, car « *d'un duel sont traditionnellement attendus un vainqueur et un vaincu* » (P.O. Dupuy et P. Marchand, 2009: 106). Cependant, il n'est pas aisé d'identifier les paramètres d'un triomphe ou d'une défaite bien que le débat de l'entre-deux-tours est décisif pour remporter une élection puisqu'il est « *susceptible d'une rentabilité électorale* » (G. Gauthier, 1995b: 1).

3.2.1. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle : une tradition américaine

Le 26 septembre 1960, Richard Nixon et John Fitzgerald Kennedy se sont fait face dans un premier débat pour la présidence des Etats-Unis. Ce duel était le premier de quatre confrontations successives à l'issue desquelles J.F. Kennedy a été élu le 08 novembre 1960.

Ces débats ont bouleversé l'histoire politique américaine et ont, par la même occasion, prouvé leur importance et leur incidence sur les résultats d'un scrutin, l'élection de Kennedy étant fortement attachée à son efficacité et à son attitude lors de ces derniers. À ce propos, G. Gauthier (1995a: 1) soutient que « *la victoire extrêmement serrée de Kennedy sur Nixon et le fait qu'elle fut pour une bonne part attribuée, y compris par lui-même, à sa meilleure prestation lors des débats accréditèrent l'idée que le débat avait un grand impact électoral* ».

En effet, alors que Nixon, étant en convalescence en raison d'une blessure au genou, paraissait anxieux, fatigué et irrité, Kennedy, alors sénateur du Massachusetts, affichait l'image d'un candidat calme, à l'aise et confiant.

Ayant, à l'époque, envahi presque la totalité des foyers américains, le rôle du petit écran, principal vecteur des profils des deux prétendants, sur les résultats de l'élection est alors indéniable. Dans ce sens, Ch. Delporte (2001: 71) affirme que le débat a participé

« à l'édification de deux mythes, celui du pouvoir de la télévision qui, ayant conquis les foyers américains, ferait et déferait l'opinion ; celui de Kennedy, le premier grand communicateur, qui devrait son arrivée à la Maison Blanche à sa maîtrise de l'image ».

Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle est, par la suite, apparu en Europe occidentale pour devenir une tradition, voire une institution démocratique comme le fait remarquer G. Gauthier (1990: 113) :

Depuis l'affrontement Kennedy - Nixon, lors des élections présidentielles américaines de 1960, le débat médiatique entre chefs de partis est devenu l'un des événements clés du déroulement des campagnes électorales dans les démocraties occidentales.

Ainsi, ces débats sont devenus les instants les plus attendus par les téléspectateurs et les médias des campagnes électorales si bien que les candidats les préparent avec minutie d'autant plus que l'enjeu du face à face est susceptible de renforcer leur image de compétiteurs pour s'accorder les voix des électeurs. En effet, leurs agissements sont passés au crible par les commentateurs politiques et les médias, en général. Ainsi, attitudes, postures, manière d'agir sous pression, appréhension de l'imprévu sont autant d'éléments déterminants pour le sort des débatteurs et qui n'échappent pas à l'œil des caméras et des électeurs.

3.2.2. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française : un rituel républicain¹¹

Le débat de l'entre-deux-tour de l'élection présidentielle a été inauguré en France en 1974 avec le duel qui a vu s'affronter, à la veille du second tour, les deux prétendants à l'Elysée, finalistes du premier tour : Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Ce duel s'est déroulé dans des conditions quelque peu particulières. La campagne électorale à laquelle se sont livrés les deux candidats a été relativement courte, car elle a été organisée prématurément, en raison de la nécessité de désigner rapidement le successeur à Georges Pompidou, décédé en exercice de la fonction présidentielle, le 2 avril 1974.

Le soir du 10 mai 1974, les deux prétendants à cette succession se sont fait face dans un duel d'1h et 56mn. Ce *«premier débat est un véritable choc frontal, deux projets bien distincts s'opposent. Il témoigne de la bipolarisation de la vie politique française, gauche contre droite, qui se dessine et deviendra dès lors une constante du débat public»¹².*

¹¹ Expression empruntée à Ch. Delporte (2001: 85).

¹² Éditions du Boucher : <http://www.leboucher.com/pdf/president+debats.pdf> (consulté le 05/01/2019).

C'est au final la droite qui l'a emporté avec la victoire de Valéry Giscard d'Estaing.

Ce duel a ainsi initié une nouvelle tradition républicaine et fixé les règles d'un nouveau genre politico-médiatique et d'une nouvelle façon de 'faire' de la politique.

C'était le premier des débats à la veille de chacun des scrutins présidentiels tenus depuis :

- Le 05/05/1981 : V. Giscard d'Estaing, président sortant, a affronté à nouveau F. Mitterrand, candidat du parti socialiste. C'est F. Mitterrand qui a été élu. .
- Le 28/04/1988 : F. Mitterrand, a été réélu à l'issue du face à face avec J. Chirac, président du RPR.
- Le 02/05/1995 : J. Chirac l'a emporté face à L. Jospin, candidat du parti socialiste. (passage du septennat au quinquennat).
- En 2002 : il n'y a pas eu de duel, en raison du refus de J. Chirac, réélu, de débattre avec J.M. Le Pen.
- Le 02/05/2007 : N. Sarkozy, ministre de l'intérieur, a affronté S. Royal candidate du Parti Socialiste. C'est N. Sarkozy qui a gagné.
- Le 02/05/2012 : N. Sarkozy, Président sortant, a cédé la présidence à F. Hollande candidat du parti socialiste.
- Le 03/05/2017 : E. Macron a remporté la présidentielle face à Marine Le Pen.

4. Repères méthodologiques

4.1. Le corpus

4.1.1. Présentation du corpus

Le corpus analysé dans la présente étude est composé de deux débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Le premier est celui du 02 mai 2007 entre S. Royal et N. Sarkozy. Il a été diffusé simultanément sur TF1 et France 2. Il a débuté à 21h00 précise et a duré 2h38mn. Le second est celui qui a opposé N. Sarkozy et F. Hollande, le 02 mai 2012. Il a aussi été retransmis par TF1 et France 2 à partir de 21h00 et s'est étendu sur 2h50mn.

Les débats ont été animés, respectivement, par A. Chabot et P. Poivre d'Arvor, pour ce qui est du premier et par L. Ferrari et D. Pudjadas, pour le second.

En 2007, autour d'une table rectangulaire compartimentée, aux contours pointus, S. Royal fait face à N. Sarkozy. Entre eux les deux animateurs. Le décor est assez sobre. Lors d'une prise de vue d'en haut, surplombant le plateau, on peut deviner que ce dernier est de

forme ronde, ce qui fait penser à une arène. En arrière-plan, une image de l'Elysée, destination de l'un des deux candidats.

En 2012, le scénario est relativement le même. N. Sarkozy, alors président sortant, affronte F. Hollande. Les conditions du déroulement du débat sont quasi-identiques à celles de 2007, avec un plateau un peu plus spacieux et une scénographie un peu plus sombre, atténuée par l'éclairage apporté par ce tableau de l'Elysée en toile de fond, symbole emblématique de la Présidence de la République française.

Dans un souci d'impartialité et de transparence, des horloges sont placées du côté de chaque candidat pour indiquer son temps de parole. Comme l'a souligné D. Pudjadas lors de l'ouverture du duel de 2012 :

Ce débat nous l'animerons dans un souci bien sûr de stricte équité, de stricte égalité des temps de parole, les chronomètres en font foi.

Cependant, le rôle des animateurs ne se limite pas à celui de 'chronomètres' veillant à une égalité des temps de parole entre les débatteurs. Ces « arbitres », comme les désignent R. Vion (2000: 139), ont d'autres missions à accomplir, à savoir:

Effectuer les rituels d'ouverture, énoncer les thèmes et l'ordre dans lequel ils vont être abordés, rappeler les règles, distribuer la parole, veiller au respect du temps de parole de chacun et s'intercaler entre les belligérants.

A. Chabot met en avant leur « rôle de journalistes-pédagogues » (F. Sullet-Naylander et M. Roitman, 2009: 10) et énonce clairement les raisons de leur présence sur le plateau :

Alors évidemment nous sommes là avec Patrick Poivre d'Arvor pour euh faire en sorte que ce débat se déroule dans la plus grande clarté.

Par ailleurs, les journalistes assurent la cohérence du débat en proposant des thèmes et en assurant le passage ou la transition d'un thème à un autre, en adoptant un procédé que V. Traverso (2007: 38) désigne par la « discontinuité (ou transition avec frontière) avec la procédure de clôture ou de rupture des thèmes suivie de proposition de thèmes nouveaux ». Ce fait a été évoqué par les présentateurs dès les premières minutes des duels :

En 2007, P. Poivre d'Arvor a déclaré en ouverture du débat:

h: et bien sûr les règles seront les mêmes pour tout le monde c'est à-dire même temps de parole euh mêmes questions les réponses je l'suppose s'ront différentes h: avec Arlette Chabot nous avons décidé de : con- euh de DÉfinir QUATre grands chapitres de durée à peu près égale la conception du pouvoir et les institutions les problèmes économiques et sociaux les problèmes dits de société type éducation famille recherche culture environnement h et puis les relations internationales < avec l'Europe comprise bien entendu>.

En 2012, D. Pudjadas a commencé le débat en affirmant ceci :

Alors voilà un peu le programme. Nous avons décidé d'abord d'aborder les thèmes économiques : la croissance, l'emploi, le pouvoir d'achat, les comptes publics - c'est-à-dire le déficit, la dette, les impôts. Ensuite nous parlerons de quelques-uns des grands sujets qui ont été souvent débattus durant cette campagne, du logement à l'éducation en passant par l'immigration. Nous évoquerons ensuite des sujets plus politiques et notamment les règles de la vie démocratique. Et puis nous évoquerons les sujets internationaux.

4.1.2. Pourquoi ce corpus ?

Le choix du corpus est rattaché au fait que ces débats offrent une nature et une structure adéquate pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixée, en l'occurrence l'identification de la charge argumentative des dimensions dialogiques. De par leur nature argumentative, ces duels sont le summum de la confrontation politique. Inutile donc de mentionner l'omniprésence de la polémique, des stratégies discursives, des subtilités argumentatives et des manœuvres communicatives. De par leur structure, à la fois dialogale représentée par le face à face et dialogique symbolisée par les discours que les candidats convoquent lors de leurs interventions, ces débats offrent une configuration discursive propice à la saisie et au repérage des voix constitutives de leurs plaidoyers et du rôle que celles-ci jouent dans le renforcement de leurs argumentations.

Ces débats combinent, en effet, les deux composantes -argumentative et dialogique- fondatrices de notre recherche. À cette raison, nous pourrions joindre un autre paramètre: le débat de 2012 ayant fait objet d'une étude que nous avons réalisée en 2013 (voir l'introduction générale, p.5), nous avons voulu élargir nos ambitions, de même que notre corpus en faisant un retour vers celui de 2007 pour les interroger à l'aune de la théorie dialogique de M. Bakhtine reprise et développée par les promoteurs de la théorie praxématique. Cependant, nous rappelons que le choix de deux duels n'est pas motivé par une perspective comparative. Comme cela a été précisé dans l'introduction générale de ce travail, ce choix est justifié par les besoins de l'analyse qui appelle un recours aux deux débats.

4.1.3. Comment analyser ce corpus ?

Étant un objet fortement et extrêmement hétérogène, le débat de l'entre-deux-tours peut être appréhendé sous divers angles et décrit sous plusieurs aspects : communicatif, interactionnel, argumentatif... De nombreuses approches théoriques (politiques, historiques, sociologiques et bien sûr linguistiques), et diverses pratiques épistémologiques peuvent être combinées pour l'étudier. Selon C. Kerbrat-Orecchioni (2007: 9), on pourrait « *recourir conjointement à des outils descriptifs de provenance diverse* » ou ce qu'elle appelle « une approche éclectique » ou « l'éclectisme méthodologique ».

En effet, pour l'analyse d'un tel corpus, voire même d'un petit extrait d'un débat, de multiples théories linguistiques et discursives peuvent intervenir. On pourrait faire appel, entre autres, à des notions de la lexicographie (statistique lexicale), de la pragmatique (la théorie des actes de langage, l'implicite), de l'analyse conversationnelle (le système des tours de parole), des interactions verbales (les dysfonctionnements interactionnels, les interruptions)...

Cette variété d'approches a donné lieu à une littérature profuse et à de nombreux travaux dans lesquels ces débats politiques ont été appréhendés de façons disparates mais non moins complémentaires. Parmi ces recherches, on pourrait citer, à la suite de G. Gauthier (1995b: 357) : l'étude lexicographique portant sur le débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 1974, réalisée par J-M. Cotteret, C. Emeri, J. Gerstlé et R. Moreau (1976), celle de J. Gerstlé (1981) sur le débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 1981. À ces recherches, on pourrait ajouter les numéros 89 (mars 2009) et 90 (Juillet 2009) de la revue *Mots*.

Il y a aussi les travaux de C. Kerbrat-Orecchioni (2011, 2012, 2013a, 2013b, 2017). Enfin, on ne saurait ne pas citer l'apport de M. Sandré dans ses recherches et publications (2009, 2010, 2011, 2012, 2014) relatives à ce domaine.

Pour mener l'analyse de notre corpus, nous optons, dans la présente recherche, pour une approche dialogique. Loin de prétendre à une exclusive originalité, ne serait-ce qu'en raison du principe dialogique qui inscrit notre recherche dans un espace comportant déjà d'autres études, celle-ci inspire néanmoins à une nouveauté, celle de révéler la force de persuasion de ce principe discursif dans la parole argumentative. Nous nous inscrivons donc dans une perspective quelque peu différente des recherches antérieures sur l'argumentation,

dans la mesure où nous nous proposons d'examiner le discours argumentatif à l'aune de la théorie dialogique.

Si notre but premier est de mettre en exergue la double structure externe et interne, de surface et profonde (donc dialogal et dialogique) des débats, notre visée est de lever le voile sur le rôle de la composante dialogique dans une entreprise de conviction. En effet, ce qui semble être une caractéristique inhérente à tout discours, peut se révéler être d'une force persuasive inconcevable lors d'une activité argumentative. Nous nous proposons donc de faire le lien entre cette mobilité discursive (le dialogisme) et la dynamique argumentative pour comprendre comment ces voix 'intarissables' constituent une source de stratégies et d'arguments.

Pour ce faire, nous nous sommes intéressée à la manière avec laquelle les débatteurs produisaient leurs arguments au gré des voix qu'ils convoquaient pour mieux affronter et déconstruire ceux de leurs adversaires présents. Nous visions à analyser l'action d'argumenter en convoquant des voix et en dialoguant avec des instances externes aux débats mais non moins imposantes (comme l'autorité). Pour y parvenir, nous avons pris en considération

Le caractère co-construit du discours, c'est-à-dire d'être attentif [ive], pour tout segment analysé, à ce à quoi il réagit en amont et à la réaction qu'il déclenche en aval, ainsi qu'à l'ensemble des influences mutuelles qu'exercent les participants au débat tout au long de son déroulement. (C. Kerbrat-Orecchioni, 2012: 26).

Vu notre objectif et la perspective analytique adoptée, l'approche est qualitative.

Si l'approche quantitative offre des avantages parce qu'elle permet un traitement systématique, parfois statistique de données assez étendues en un temps relativement réduit, elle ne convient pas pour autant à tous les types d'analyse et ne répond pas forcément à toutes les attentes. En effet,

L'approche quantitative aborde les textes et les discours principalement à partir de leur matériel lexical [...]. Cela permet d'appréhender efficacement les grandes thématiques abordées, les contenus sémantiques et idéologiques véhiculés par ces textes ainsi que les préférences en la matière de tel ou tel locuteur ou collectif de locuteurs, ou encore de mettre en évidence certaines évolutions diachroniques. [...] Mais cette approche est nettement moins adaptée à l'étude d'autres types de faits discursifs, comme les stratégies rhétoriques ou la construction des éthos » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2017: 21).

Par ailleurs, l'analyse ne pouvant être menée que sur la base d'un corpus statique et immuable, comme le signale C. Kerbrat-Orecchioni (2017: 25), « le décorticage des données

ne peut se faire qu'à partir d'une transcription, car on ne peut travailler que sur un texte stabilisé, donc écrit», nous avons procédé à la transcription des deux débats dans leur intégralité, soit 5h28 mn d'enregistrement. Même si nous avons gardé les aspects phonétiques et acoustiques de la version audio, la transcription de notre corpus est essentiellement orthographique puisque c'est celle qui correspond le mieux et qui répond le plus aux besoins de l'analyse.

Durant la transcription, nous avons tenté de faire preuve d'un maximum d'exhaustivité en restant le plus possible fidèle à la version orale¹³, car une transcription ne sert pas qu'à figer ou à rendre des données orales inertes, elle doit aussi être la plus représentative possible de ces dernières. C'est pourquoi, tout chercheur désireux de réaliser une étude se doit de choisir un type de transcription (orthographique, phonétique) qui répond, bien évidemment, aux besoins et aux objectifs de l'analyse. Il peut également choisir, parmi les conventions de cette transcription, les symboles à adopter. Mais *« l'impératif est que le système adopté permette de rendre compte des éléments à analyser »* (M. Sandré, 2009: 201).

Pour notre part, les conventions de transcription¹⁴s'inspirent des conventions ICOR recommandées par le laboratoire lyonnais UMR 5191 ICAR (CNRS – Lyon 2 – ENS de Lyon) et de l'étude réalisée par M. Sandré (2009). Elles ont été aménagées et accommodées pour les besoins de l'analyse.

Pour les besoins de la transcription, chaque tour de parole est introduit par les initiales (prénom et nom) de l'intervenant suivis du numéro de l'intervention :

DP1 bonsoir + et bienvenue+ pour ce : grand débat du : second tour+
c'est une TRAdition d' la république : très attendue c'est un
moment IMportant d' la vie démocratique bonsoir laurence ferrari +
LF2 bonsoir david +bonsoir à : toust+ bonsoir messieurs:
FH3 bonsoir
DP4 bonsoir françois hollande
NS5 bonsoir
DP6 bonsoir nicolas sarkozy

Dans cet extrait du débat de 2012, les initiales correspondent respectivement aux prénoms et noms des journalistes David Pudjadas (DP) et Laurence Ferrari (LF), et à ceux des candidats François Hollande (FH) et Nicolas Sarkozy (NS).

¹³ Nous parlons de version orale, et non audio-visuelle en raison de l'exclusion de l'aspect non verbal des débats. En effet, nous n'avons conservé que les aspects para-verbaux (telle que l'intonation) en faisant abstraction du non verbal (mimiques, gestes...) qui n'est pas pertinent pour cette analyse et que nous ne convoquons qu'à titre accessoire.

¹⁴ Voir l'annexe p.275

Malgré la bonne qualité sonore de la version audiovisuelle, la transcription n'est pas aisée à réaliser en raison de l'entrecroisement des discours et des interventions des candidats. Ce qui implique un retour constant à l'enregistrement pour dissocier ces voix dans cette cacophonie.

Conclusion

Pour démontrer que le principe dialogique tel que défini, ici même, par M. Bakhtine et la théorie praxématique, recèle une importante charge argumentative, notamment dans une confrontation politique, nous avons procédé, dans ce chapitre, à la présentation des outils conceptuels et épistémologiques qui ont servi de base à notre étude.

Nous nous appliquons, dans les chapitres suivants, à rendre compte, à travers l'analyse de notre corpus, de la portée persuasive des trois dimensions dialogiques : interdiscursive (quand un débateur interagit avec le discours d'un tiers), interlocutive (quand un débateur interagit avec le discours de son interlocuteur) et intralocutive (quand un débateur interagit avec son propre discours).

Chapitre 2

Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

Chapitre 2
Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

Introduction

Nous traitons, dans ce chapitre, de la portée argumentative du dialogisme interdiscursif. Nous y entreprenons l'identification des voix constitutives des plaidoyers des postulants au poste de chef d'État dans les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et 2012, pour en déceler les valeurs persuasives.

Il s'agit de comprendre les raisons pour lesquelles chacun de Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy et François Hollande reprend ou fait allusion, explicitement ou implicitement, à des discours produits antérieurement aux duels et attribués à des instances étrangères à ces derniers. Ces interactions avec la parole d'un tiers externe à l'échange en cours, L. Perrin (2006: 41) les baptise « *constructions hétérophoniques* », amplement dialogiques du fait que le locuteur interagit avec « *le point de vue d'un tiers, plutôt que celui de l'interlocuteur* ».

Nous nous consacrons donc moins au traitement de l'aspect dialogal des débats (interaction entre deux interlocuteurs co-présents) qui fera objet d'analyse dans les chapitres 3 et 4 qu'à l'analyse de leur aspect monologal¹⁵ (intervention produite par un seul et même locuteur), notre objectif étant la détermination du rôle des sources énonciatives convoquées par chacun des débatteurs pour appuyer sa thèse et/ou élaborer son argumentation.

Pour ce faire, nous procédons au repérage, puis à l'analyse des séquences porteuses de propos prêtés par les candidats à des instances avec lesquelles ils sont soit en convergence, soit en divergence. Tout dépendra en fait de la position (consensuelle ou dissensuelle) du locuteur à l'égard du discours imputé à l'instance conviée dans son plaidoyer.

Par ailleurs, la présence de discours autres dans celui d'un locuteur passe par de maintes modalités. En effet, il existe plusieurs procédés d'insertion du discours autre dans le sien, allant de la mention à la reprise littérale des formes du discours rapporté dont l'analyse est actuellement « *consubstantielle à la théorisation du dialogisme par Bakhtine, qui y a trouvé le parangon de la présence d'énoncés antérieurs dans l'énoncé en cours* » (B. Verine, 2005: 188). Mais nous précisons que dans le cadre de notre recherche, notre intérêt porte

¹⁵ Néanmoins dialogique.

moins sur le mode de représentation du discours autre dans les interventions des débatteurs que sur son rôle dans leurs entreprises de persuasion.

1. Les constructions hétérophoniques consensuelles

Dans un échange à caractère polémique tel que le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle, reprendre ou recourir au discours d'un tiers avec lequel on partage une opinion peut s'avérer être une stratégie efficace et pratique pour faire valoir un argument et imposer un point de vue. C'est pourquoi, pour consolider leurs thèses, les débatteurs convoquent, dans leurs plaidoyers, différentes sources énonciatives qui représentent de véritables alliés discursifs pour les candidats à l'Élysée, même lorsque ces sources font partie du camp politique adverse.

1.1. L'appel à l'autorité

D'après Ch. Plantin (1996: 88), on parle d'argument d'autorité « *quand le Proposant donne pour argument en faveur d'une affirmation le fait qu'elle ait été énoncée par un locuteur particulier autorisé, sur lequel il s'appuie ou derrière lequel il se réfugie* ».

Il y a donc argument d'autorité, selon Ch. Plantin, lorsqu'un locuteur rapporte, lors d'une entreprise de persuasion, un propos dont la valeur est rattachée au prestige de son énonciateur initial dont il se sert pour justifier une position ou un point de vue.

L'autorité en question peut être toute personne ayant une expérience ou un savoir qui légitime sa convocation, tel l'ancien président de la République J. Chirac cité par SR, en 2007, pour affronter NS. Elle peut également être une instance personnifiée, experte dans un domaine telle l'ASN (l'Autorité de Sureté Nucléaire) ou la Cour des comptes couramment invoquées par NS, en 2012, pour faire face à son homologue FH.

1.1.1. « le chef de l'état a dit que les français seraient h pour tout élargissement supplémentaire consultés par référendum h donc les français seront consultés par référendum » (SR1318)

Lorsqu'est évoquée la question problématique de l'éventuelle entrée de la Turquie en Europe, un désaccord s'installe entre SR et NS. Si le candidat de la droite s'y oppose formellement, puisque « *l'Élargissement sans limites de l'europe c'est la mort de l'europe politique h* » (NS1289), la candidate socialiste préfère, sur une proposition formulée par J. Chirac, consulter ses concitoyens par un suffrage :

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

SR1318 **le chef de l'état a dit que les français seraient h pour tout élargissement supplémentaire consultés par référendum** h donc les français seront consultés par référendum

Pour légitimer sa position, SR cite J. Chirac. La fonction de ce dernier qui se trouvait être, à l'époque le président de la République, justifie sa convocation par la candidate socialiste. En effet, si elle prend appui sur les dires d'un homme qui se trouve pourtant être le leader des républicains, c'est parce qu'elle voit en lui une figure d'autorité. Sa désignation avec le syntagme « *le chef de l'état* » vient, d'ailleurs, accentuer cette autorité.

La reprise¹⁶ du discours de J. Chirac par SR révèle le caractère dialogique de son argument. Ce caractère s'avère être la structure de base de tout argument d'autorité. Pour faire ressortir cette structure, nous prenons appui sur la conception de M. Doury (1999: 2) qui présente la construction syllogistique suivante :

« *X a dit que P*
(X est une autorité fiable à propos de P)
Donc P ».

Si nous considérons l'argument de SR, nous constatons qu'il obéit à la structure sus-présentée. Ce qui peut être illustré ainsi :

SR1318 : le chef de l'état (J. Chirac) **a dit que les français seraient h pour tout élargissement supplémentaire consultés par référendum** (prémisse 1)
J. Chirac est l'actuel président de la République (prémisse 2)
Donc les français seront consultés par référendum (conclusion)

Le dialogisme interdiscursif de cet argument apparaît dans la première prémisse, lieu de l'interaction de l'énoncé de SR avec celui de J. Chirac que la candidate réactualise dans le tour de parole n°1318.

J. Bres et S. Mellet (2009: 16) parlent, dans ce cas, d'un dialogisme citatif consistant en « *l'interaction de l'énoncé (E) du locuteur-énonciateur avec un énoncé (e) prêté à un autre énonciateur, qui se voit 'rapporté' de fort diverses façons* ».

¹⁶ Il est à préciser que lorsque nous parlons de 'reprise', cela ne signifie pas qu'elle est forcément littérale. Car nous adoptons le point de vue de R. Vion (2006: 11) qui déclare : « *nous utiliserons « reprise » comme terme générique afin d'appréhender le phénomène dans sa généralité, allant de la pure et simple répétition d'un segment textuel aux différents degrés de ses reformulations* ».

Ce caractère dialogique, empreint de l'argument de SR, obéit à une forte visée persuasive. En effet, la force de cet argument n'émane pas uniquement de l'autorité dont jouit l'instance citée (ici le président Chirac). Elle provient aussi de l'existence du discours de cette autorité dans celui de la candidate ; une existence rendue possible grâce au dialogisme interdiscursif.

Par conséquent, ce qui confère à l'argument d'autorité sa pertinence c'est aussi le fait «*d'émaner d'une source tierce* » (Th. Herman, 2014: 167) avec laquelle le locuteur partage la responsabilité énonciative pour mieux faire face à l'opposition. Il n'est pas le seul à assumer le point de vue défendu, ce qui lui permet de «*valider l'argument sous prétexte qu'il est partagé* : «*je ne suis pas seul(e) à le dire* » (M. Sandré, 2012: 83).

1.1.2. «*qu'est-ce que dit l'autorité indépendante qui s'impose à nous ? elle dit : «*fessenheim ne pose aucun problème voilà les travaux qu'il faut faire* »» (NS691/2012¹⁷)*

La question de l'énergie nucléaire, censée faire «*l'objet d'un consensus* » (NS684) depuis des générations dans l'espace politique français, donne lieu à une vive altercation entre FH et NS qui se sont longuement affrontés sur le sort de la centrale de Fessenheim.

Contrairement à FH désirant fermer cette centrale puisqu'elle est «*la plus vieille de france + [et qu'] elle se trouve en plus sur une zone sismique* » (FH686), NS qui entend compenser la double dépendance de la France à l'égard du pétrole et du gaz avec le développement de l'énergie nucléaire, estime que celle-ci est parfaitement en état de continuer à fonctionner.

Pour étayer son point de vue, il prend appui sur le rapport d'une instance souveraine dans le domaine de l'atomique : l'ASN

¹⁷ Ayant pris part aux deux duels qui constituent notre corpus, nous précisons, à chaque fois que nous analysons une intervention de NS de quel débat celle-ci est extraite. Ainsi, NS691/2012 signifie intervention n°691 de NS, extraite du duel de 2012.

NS691 alors ce que je ne comprends pas +soit le nucléaire est dangereux +soit il ne l'est pas si le nucléaire est dangereux il faut fermer+ il ne faut pas fermer simplement fessenheim !+ parce que fessenheim avec trente ans d'âge figurez-vous est plus sûr que fessenheim quand elle a été inaugurée pourquoi ? parce que l'autorité indépendante dès qu'il y a un accident PARTout dans le monde applique la règle de précaution+tire les conséquences de cet accident ou que ce soit dans le monde pour augmenter la sécurité+donc je n comprends pas +pour vous il n'y a que fessenheim qui est dangereux +il se trouve que l'ASN vient de terminer l'examen DEcennal et post-fukushima du réacteur numéro un de fessenheim +**qu'est-ce que dit l'autorité indépendante qui s'impose à nous ? elle dit : « fessenheim ne pose aucun problème voilà les travaux qu'il faut faire »** fessenheim peut continuer pourquoi voulez-vous la fermer ? pour faire plaisir à madame joly ? ce n'est pas la seule qui ait trente ans !

Dans cette intervention, le recours de NS au discours de l'ASN obéit à deux stratégies.

La première consiste, pour le président sortant, à donner l'image d'un candidat raisonnable et rationnel qui ne prétend pas détenir le monopole dans un domaine qui ne relève pas de ses compétences. Il brosse ainsi, de lui-même, un éthos de modestie et de décence.

La seconde stratégie revient à enchaîner FH pour lui ôter toute possibilité de riposte en le confrontant à la décision d'un expert qu'il n'est pas aisé de contester.

Cependant, l'appel à l'autorité peut ne pas relever de la volonté d'exercer une pression sur l'adversaire. Selon M. Doury (1999: 5), il se peut que

Le recours à l'autorité obéit à des intentions pures du locuteur : il est imposé par la nécessaire limitation des connaissances de tout locuteur, mais ne ressort en rien d'une tentative d'intimidation : on dira qu'il y a ici appel à l'expertise.

L'impartialité dont jouit l'ASN, en raison de son autonomie et de son détachement de toute considération politique, permet à NS de la qualifier d'une « *autorité indépendante qui s'impose à nous* » (NS691). Avec l'usage de ce « nous » collectif, NS invite FH à se joindre à lui pour se conformer à l'expertise de l'ASN, chose aisée pour le candidat de droite dont l'avis converge avec celui de cette autorité, mais difficile pour le candidat de gauche dont l'opinion diffère de celle de son rival.

Par ailleurs, le mode de représentation du discours de l'ASN dans celui de NS est le discours rapporté direct. Cette « *icône du dialogisme interdiscursif* » (E. Biardzka, 2010: 2), en raison de la présence manifeste du segment cité dans le discours en train de se tenir, véhicule l'impression de reprise exacte et fidèle des propos de l'instance citée, dans ce cas de l'ASN. Or, cette littéralité peut n'être que factice, car « *le style direct, dont l'utilisation constitue une « théâtralisation d'une énonciation antérieure* » (Mainqueneau 1991:134), ne

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

garantit pas plus que le style indirect l'authenticité des propos rapportés» (M. Doury, 1999: 10). Néanmoins, le degré d'authenticité du discours rapporté ne change rien au caractère dialogique de l'argument d'autorité.

Pour avoir le mot de la fin dans le chapitre portant sur le nucléaire, NS évoque, à nouveau, le discours de l'ASN dont il se sert pour légitimer sa position sur le fonctionnement de la centrale de Fessenheim :

NS750 juste un mot pour terminer l'autorité s'est prononcée sur
 TOUTES les centrales à
FH751 avec des demandes d'investissements très importantes
NS752 à la demande du gouvernement c'est une folie de fermer une
 centrale de trente ans d'âge alors qu'elle
FH753 elle aura quarante ans d'âge quarante ans d'âge
NS754 peut continuer pour les dix années qui viennent aux dires même
 de l'autorité de sûreté nucléaire

Dans le tour de parole n°754, nous constatons que le président sortant partage, une fois de plus, la scène énonciative avec cette autorité sur laquelle il prend appui pour renforcer son argument et assurer sa pertinence et sa recevabilité chez l'opposition mais aussi et surtout chez l'électorat, la vraie cible de l'argumentation des deux belligérants.

Nous constatons aussi que si du point de vue argumentatif c'est la voix de l'ASN qui prime, en raison de son statut d'expert dans son domaine, du point de vue discursif, c'est plutôt celle de NS en tant que « locuteur-rapporteur » (R. Vion, 2005: 2) qui prévaut, en raison de l'enchâssement du discours de cette autorité dans celui du candidat. Cet enchâssement lui permet de fortifier sa performance. Car c'est en faisant chorus avec la voix de l'ASN que le candidat renforce sa crédibilité.

Nous pouvons alors soutenir que c'est, en réalité, cette interdiscursivité, permettant l'incarnation d'une parole dans une autre, qui permet la consolidation d'un point de vue.

Par ailleurs, M. Doury (1999: 14) estime qu'il y a des moyens de contester un argument d'autorité. Parmi ces moyens, « la mise en cause de l'exactitude de la citation ».

C'est ainsi que pour contrecarrer l'argument de NS, FH fait, à son tour, référence au discours de l'ASN pour y apporter une précision concernant le destin de la centrale de Fessenheim :

FH697 *uniquement on peut continuer avec des investissements de plus en plus importants c'est ça qu'elle dit+*

Si le candidat socialiste prend appui sur le discours de l'ASN c'est pour manifester son souci du détail et prouver que ce qu'il remet en cause ce n'est pas l'expertise de cette autorité mais l'orientation que lui donne NS lors de son évocation.

FH se montre donc hostile au discours de NS en tant que locuteur-rapporteur, mais pas à celui de l'ASN en tant que première instance énonciatrice qu'il met en scène dans sa réplique.

Afin de mettre un terme à ce litige autour de l'énergie nucléaire, NS propose de ne prendre d'autre parti que « *celui de la neutralité scientifique* » (G. Fortin, 2004: 300).

Il conclut son plaidoyer en remettant le sort de Fessenheim entre les mains de l'ASN, seule instance détentrice d'un pouvoir exclusif de décision dans son domaine : « *c'est l'autorité d' sécurité qui doit dire si on peut continuer ou si on ne peut pas continuer* » (NS696). Il insiste aussi sur le fait de se conformer à l'expertise de cette « *autorité indépendante de sûreté nucléaire* » qu'il est du « *devoir de président de la république [...] d'écouter* » (NS746).

Cependant, même s'il proclame le plein pouvoir de l'ASN dans le secteur de l'atomique, NS s'attribue un mérite, celui de rappeler et de réactualiser la position de cette autorité. Cette situation se trouve brillamment résumée par la formule de Flahault (1978: 151) cité par M. Doury et C. Largier (à paraître: 3) : « *ça me dépasse, mais c'est tout de même par moi que ça passe* ».

1.1.3. « *c'est pas moi qui l'dis+c'est la cour des comptes*+ » (NS267/2012)

Dans le volet du débat de 2012 réservé à l'économie, NS base son argumentation sur le bilan d'une autre autorité ; la cour des comptes, une juridiction financière et administrative française qui veille au contrôle de la régularité des comptes de l'État et des entreprises.

Le président de l'UMP¹⁸ mise beaucoup sur cette institution qu'il convoque dans son discours, à plusieurs reprises, pour développer son raisonnement sur la diminution des déficits.

Lorsque David Pujadas interpelle les deux candidats sur la dette et les dépenses de l'État qu'il va falloir diminuer pour rééquilibrer les comptes publics, FH qui prend la parole

¹⁸ Union pour un Mouvement Populaire, un parti dont NS se trouve être le leader.

en premier, accable NS qui se trouve dans une situation, quelque peu, incommode. Car son statut de président sortant représente une chance pour son adversaire de recenser ses failles et ses échecs (S. Bouaziz, 2021: 105). En effet, FH a la possibilité de rappeler aux Français les lacunes du mandant de son opposant, comme pour les aviser de ne pas lui permettre, une seconde fois, d'accéder à la fonction de chef d'État, sous peine de passer les cinq prochaines années dans la précarité.

S'installe alors, entre les deux contradicteurs, une bataille « *d'argumentation par les chiffres* » (M. Bonhomme, 2013: 8).

Le candidat socialiste se met à dresser le bilan financier du quinquennat de son rival, en déclarant que la dette « *a augmenté de six-cents milliards d'euros depuis euh le début du quinquennat de nicolas sarkozy* » (FH259), une dette qu'il se propose de réduire, en avançant des résolutions.

Pour contester ce bilan exposé par FH et démentir le fait qu'il soit responsable de l'impasse financière dans laquelle la France s'est retrouvée, NS évoque cette instance irréfutable dont le rapport serait assurément incontestable : la Cour des comptes qu'il nomme, de surcroît « juge de paix », pour prouver son équité. De plus, cette juridiction est présidée par un député socialiste, issu du camp de FH qui n'oserait certainement pas remettre en cause son rapport :

NS263 c'est une affaire sérieuse et nous avons **un juge de paix qui est la cour des comptes+ j'ai nommé à la tête de la cour des comptes un d'vos proches un député socialiste vous allez pas contester son rapport**+le déficit depuis deux mille sept a augmenté non pas de six-cents milliards mais de cinq-cents milliards+ première erreur+

FH264 la dette la dette a augmenté de six-cents milliards

Le président sortant prend appui sur les chiffres avancés par la cour des comptes, des chiffres qu'il n'est pas aisé de mettre en doute en raison de leur objectivité et de leur exactitude.

À ce propos, G. Fortin (2004: 299) considère que « *les données chiffrées se veulent objectives et doivent pouvoir témoigner avec 'neutralité' de telle ou telle action politique. Les chiffres font ainsi figure-dans les débats télévisés-de véritables arguments d'autorité* », en particulier lorsqu'ils sont attestés par un professionnel possédant des connaissances avérées dans son domaine telle que la Cour des comptes dont NS fait son ultime référence dans son plaidoyer :

NS267 **que dit le rapport de la cour des comptes ? il n'y a aucun doute ? si c'est cinq-cents milliards le rapport de la cour des comptes précise que+sur les cinq-cents milliards y en a deux-cent-cinquante+qui sont de notre DEFicit structurel c'est-à-dire le produit de trente-huit< ANNées de DEFicits BUDgétaires ANnuels >puisque monsieur hollande ça fait trente-huit ans que la france présente un budget en déficit Y compris à l'époque de monsieur jospin +ce sont les chiffres de la cour des comptes+deux-cents milliards dit la cour des comptes viennent s'ajouter deux-cent-cinquante plus deux-cents qui sont le produit de la crise savez-vous monsieur hollande vous qui êtes depuis si longtemps éloigné des dossiers+qu'en deux-mille-neuf les recettes de l'impôt sur les bénéfices de la france ont CHuté du jour au lendemain de vingt-cinq pour cent+et que nous avons garanti sur cent milliards de transferts de l'état vers les collectivités territoriales+la STRicte égalité d'une année sur l'autre + donc la cour des comptes la cour des comptes dit que sur les cinq-cents milliards de dette quatre-cent-cinquante sont du à ce qui c'était passé dans le déficit structurel avant+et deux-cents sont le produit de la crise c'est pas moi qui l'dis+c'est la cour des comptes+**

C'est au moyen du discours rapporté, ce « *mode de délégation argumentative* » (M. Doury, 2001: 370), que NS recourt à la Cour des comptes pour renforcer son argumentation et donner de la consistance à sa démonstration.

Ses nombreuses reproductions des propos de cette instance, dans NS267, varient entre des rappels en discours indirects : « *le rapport de la cour des comptes précise que ...* », « *la cour des comptes dit que...* » et une reprise en discours direct : « *deux-cents milliards dit la cour des comptes...* ». Ce dernier est considéré par B. Verine (2005: 188) comme la « *forme la plus explicitement marquée du dialogisme* » du fait qu'il montre nettement l'insertion du discours d'une instance extérieure au duel (la Cours des comptes) dans le discours en train de se tenir (celui de NS).

Vers la fin de son intervention, NS rappelle clairement qu'il est loin d'être la source du discours qu'il a développé et qu'il ne fait que reprendre le bilan de la Cour des comptes à laquelle il délègue l'entière responsabilité énonciative de ses dires : « *c'est pas moi qui l'dis+c'est la cour des comptes* ».

Par ailleurs, en citant le rapport de la Cour des comptes sur lequel il prend appui, NS parvient à afficher un éthos de sagesse et de bon sens. Il montre le profil d'un chef d'État attentif aux experts et à l'écoute de leurs appréciations. Dans ce sens, M. Doury (1999: 12) affirme :

L'argument d'autorité est souvent présenté comme une stratégie persuasive difficile à contrer. Cette difficulté est liée à (au moins) deux de ses caractéristiques : l'argument d'autorité implique un appel à la modestie, comme en témoigne son nom latin d'*argumentum ad verecundiam*. Par ailleurs, les circonstances matérielles dans lesquelles se déroulent généralement les interactions argumentatives rendent difficiles les vérifications que nécessite l'évaluation de l'argument d'autorité.

En effet, même si les deux candidats sont munis de documents servant de supports à leurs défenses, rien ne permet, du moins dans l'immédiateté du duel, de procéder à la vérification des statistiques que chacun a en sa possession. La conjoncture spatio-temporelle dans laquelle se déroule le débat est loin d'être favorable au contrôle des données avancées par les impétrants, encore moins à la contestation de ces informations qui sont, par conséquent, imposées.

1.2. L'appel à l'opposition

Nous traitons dans ce qui suit des cas spécifiques d'interaction des discours des candidats avec ceux de membres de l'opposition. Si la catégorisation de ce point dans les constructions hétérophoniques consensuelles peut sembler surprenante, c'est parce que, rappelons-le, la convergence dont il est question ici concerne les discours en interaction, pas les instances à leurs origines. Cette stratégie est représentée dans le duel de 2012. Ainsi, il arrive à NS de rapporter les dires de membres du parti socialiste pour déstabiliser FH, comme il arrive à FH de se référer aux discours de certains républicains pour réagir aux attaques de son adversaire.

1.2.1. « je vais vous étonner je suis d'accord avec c'la martine aubry qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat d' génération+en disant quelle absurdité+sic+» (NS67/2012)

Lors du chapitre consacré aux questions économiques et sociales, une forte divergence s'installe entre FH et NS à propos du taux de chômage qui ne cesse d'augmenter en France. Pour le faire refluer, chacun des deux prétendants propose des solutions.

FH expose l'idée de l'application du contrat de génération consistant, pour les entreprises, à embaucher en CDI¹⁹ de jeunes salariés qui seront encadrés par des salariés plus âgés et plus expérimentés, jusqu'au départ à la retraite de ces derniers. Les entreprises qui s'engageraient dans cette voie, bénéficieraient alors d'un allègement de cotisations sur les

¹⁹ Contrat à Durée Indéterminée

salariés, dans la mesure où elles n'auraient plus à payer de cotisations sur les deux emplois. Mais NS s'oppose fermement au projet de son rival qu'il trouve incohérent.

Pour accentuer cette opposition, le président sortant cite l'ancienne première secrétaire du parti socialiste, M. Aubry qui aurait brutalement et avec dérision critiqué la proposition de FH.

Avant de reprendre les propos qu'aurait tenus M. Aubry, NS exprime clairement son accord avec elle, tout en soulignant l'étonnement que cet accord pourrait provoquer chez son adversaire et éventuellement chez l'lectorat, en raison de l'appartenance de la politicienne au gouvernement socialiste dont FH se trouve être le leader :

NS67 et figurez-vous je vais vous étonner **je suis d'accord avec c'la martine aubry+qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat d' génération+ en disant quelle absurdité +sic+** ça va créer un effet d'aubaine considérable pourquoi donc faire des impôts et exonérer d'cotisations+un emploi qui est déjà créé dans une entreprise qui fonctionne ?

C'est par le biais du discours rapporté direct que NS invite M. Aubry dans son allocution, en situant ses dires dans la période des primaires socialistes précédant naturellement les présidentielles. Cette reproduction 'fidèle' des propos de la femme politique à qui le candidat délègue « *l'entière responsabilité énonciative du discours cité* » (M. Sandré, 2012: 82), est accentuée par le mot 'sic' dont la présence ajoute de la prestance au point de vue de NS, aussi bien sur le plan discursif qu'argumentatif.

En effet, en employant juste après l'expression « *quelle absurdité* » l'adverbe latin 'sic', utilisé pour souligner qu'un passage est cité textuellement, NS précise qu'il reprend littéralement le discours de M. Aubry. Ce mot révèle donc le caractère dialogique de l'argument de NS dont il constitue la marque, à côté du discours rapporté direct.

Derrière cette volonté de prouver son extrême fidélité au discours cité « ce n'est pas moi qui l'ai formulé ainsi, c'est elle ! », se profile l'intention de NS de monter les membres du parti socialiste les uns contre les autres. Car qualifier les projets du leader de son propre parti « d'absurdes » signifie que même ses partenaires n'adhèrent pas aux propositions de FH qu'ils qualifient, de surcroît, péjorativement.

NS aspire donc à donner des socialistes une image ternie d'un parti où accord et union ne sont pas de mise et où règnent la déloyauté et la fausseté. Dans ce sens, D. Vincent et O. Turbide (2005: 316) déclarent :

Plus que l'embarras causé par la référence aux paroles d'un personnage emblématique associé au parti adverse, la citation d'un allié de l'adversaire pour montrer une contradiction au sein même de son équipe rapprochée constitue certainement l'usage le plus agressif du discours rapporté.

Plus encore, le président sortant dénigre le profil de 'chef de parti' de son adversaire en accentuant l'offense dont ce dernier aurait été victime de la part de ses propres partisans qui n'hésitent pas à minimiser ses compétences.

1.2.2. « j'ai entendu manuel valls aujourd'hui votre propre porte-parole+dire+ que la tva anti-délocalisation c'était la solution » (NS109/2012)

Après M. Aubry, c'est vers M. Valls, porte-parole de FH, que NS se tourne pour faire face à son opposant sur les questions commerciales.

La TVA²⁰ sociale rebaptisée TVA anti-délocalisation engendre une vive altercation entre FH et NS. Cette mesure proposée par le président sortant et consistant en une baisse des cotisations patronales et une hausse de la taxe sur la valeur ajoutée pour financer la sécurité sociale, est nettement rejetée par le candidat socialiste vu les risques qu'elle comporte et les répercussions qu'elle aurait sur les Français et les ménages : *« mais j'ai regardé votre proposition !+tva sociale treize milliards d'euros+ qui va d'ailleurs être prélevée sur tous les français trois-cents euros de moins sur leur pouvoir d'achat+ce qui va+BIEN entendu DEgrader la croissance »* (FH73).

Mais NS prône fortement l'application de cette mesure en s'inspirant de pays l'ayant adoptée et ayant réussi à relancer leur croissance grâce à elle, à l'image de l'Allemagne : *« l'Allemagne a fait la tva anti-délocalisation [...] l'Allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon Bilan monsieur Hollande+fait le CONTRAIRE de la politique que vous proposez aux français je veux m'inspirer de ce qui marche pas de ce qui marche PAS+ pour moi l'exemple à suivre c'est plutôt c'est lui de l'Allemagne »*(NS83)

Pour appuyer son raisonnement, NS poursuit son argumentation en citant M. Valls faisant partie du gouvernement socialiste et que FH a nommé directeur de la communication pour sa campagne présidentielle. Le président de l'UMP reprend les dires de M. Valls qu'il aurait lui-même entendu, pour prouver à FH que même au sein de son clan, il y en a qui sont pour cette TVA qu'il refuse si fermement :

²⁰ Taxe sur Valeur Ajoutée.

NS109 si la tva anti-délocalisation était si mauvaise idée on se demande bien pourquoi votre propre porte-parole manuel valls+en a fait le THEME de sa campagne dans les primaires socialistes+puisque **j'ai entendu manuel valls aujourd'hui votre propre porte-parole+dire+que la tva anti-délocalisation c'était la solution il avait raison**+j'ajoute que je ne vois pas comment monsieur hollande vous pouvez dire l'Allemagne fait mieux que nous mais on va prendre AUCUNE des mesures qu'a pris l'Allemagne pour réussir+

En rapportant le discours de M. Valls qui se serait prononcé en faveur de l'application de la TVA anti-délocalisation, NS accable FH avec le fait que même ses partisans les plus proches ont des conceptions qui rejoignent celles de la droite.

En s'adressant à son adversaire, le président sortant insiste sur la fonction de M. Valls au sein du groupe socialiste. Il la rappelle à deux reprises : « *votre propre porte-parole* », pour souligner le degré de divergence des idées des deux hommes pourtant censés partager les mêmes visions politiques et les mêmes plans d'action vu leurs rôles au sein de leur parti.

NS fait aussi mine de s'interroger sur la faculté des membres du parti socialiste à y cohabiter avec des positions aussi opposées pour en donner l'image d'un groupe divisé.

Plus encore, le candidat de droite affiche sa connivence avec ce membre de l'opposition en affirmant qu'il « *avait raison* » d'opter pour l'adoption de cette mesure, comme il l'a fait, dans le cas précédent, avec M. Aubry avec qui il a déclaré « *être d'accord* » (NS67). Cette connivence permet à NS de réduire les possibilités de réplique de FH. Car lorsque « *l'opposant habituel est d'accord avec moi* » (M. Sandré, 2012: 84), l'antagoniste ne peut qu'adopter 'notre' point de vue.

NS fait donc de la restitution du discours de l'opposition un véritable moyen de pression sur FH qu'il confronte, à chaque fois que l'occasion lui est donnée, aux membres de son parti qui se seraient, à un moment, opposés aux propositions du leader socialiste.

Cette stratégie profite doublement au président sortant. En effet, elle lui permet, d'une part, de faire valoir ses propositions qui ne doivent pas être aussi inefficaces que le prétend FH puisqu'elles sont admises même au sein de son parti, d'autre part, d'irriter son adversaire qu'il attaque de l'intérieur avec les dires de ses propres partisans.

Mais cette tactique est démasquée par FH au moment où NS s'apprête à la remettre en œuvre en évoquant L. Fabius, un autre membre du parti socialiste qui aurait tenu des propos désobligeants à l'égard du représentant de la gauche.

Se disant dans la retenue, NS ne va pas jusqu'à réitérer le discours qu'aurait tenu L. Fabius, sans doute pour préserver sa face et donner l'image d'un candidat courtois que la sagesse et le statut obligent à modérer son vocabulaire :

NS283 excusez-moi je n'irai pas **jusqu'à vous dire ce qu'a dit de vous monsieur fabius**

FH284 **vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence c'est aussi votre méthode vous avez déjà cité martine aubry manuel valls maintenant laurent fabius** >est ce que vous voulez que je vous serve aussi<

NS285 ne noyez pas ne noyez pas le poisson monsieur hollande

FH286 c'est vous qui noyez est ce que voulez-vous que je vous serve aussi tous les responsables de droite qui ont dit du bien de vous ? Parce que je pourrai en avoir pour votre service un certain nombre+

En réagissant à l'intervention n°283 de NS, FH284 souligne, sans le savoir, le caractère dialogique des arguments de son rival. En effet, en reprochant à NS de reproduire des propos préalablement tenus par des socialistes, FH signale, en réalité, l'hétérogénéité du discours de son adversaire. Il va jusqu'à rappeler les auteurs de ces propos externes qui sillonnent l'élocution sarkozienne ; en l'occurrence M. Aubry, M. Valls et L. Fabius.

D'après le représentant de la gauche, le président sortant invite tellement de voix socialistes dans son discours, qu'il fait de ce procédé une 'recette' pour construire son argumentation. Il précise, d'ailleurs, que rien ne l'empêche d'adopter la même stratégie que son rival, donc, de citer des responsables politiques de la droite, et combien nombreux selon lui, qui auraient dit du mal²¹ de NS. Cependant, pour préserver son image et ne pas se rabaisser à la machination de son rival, FH ne met sa menace à exécution que plus tard dans le duel, lors du chapitre portant sur le nucléaire où il cite la porte-parole de campagne de NS, N. kosciusko-morizet.

²¹ Nous pensons que si, dans son intervention, FH déclare être dans la capacité de citer des partisans de l'UMP qui auraient dit du « bien » de son adversaire, c'est certainement par ironie, puisque son objectif, à lui aussi, est de montrer les failles de NS, pas ses mérites.

**1.2.3. « madame kosciusko-morizet disait qu'il était possible de fermer fessenheim »
(FH686)**

Pour soutenir sa position en faveur de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, FH affirme que des propositions similaires à la sienne auraient émané de l'opposition, donc du groupe UMP.

D'après le candidat socialiste, c'est N. Kosciusko-Morizet qui en est à l'origine. En effet, la porte-parole de campagne du président sortant aurait formulé la possibilité de mettre un terme au fonctionnement de la centrale :

FH686 : [...] je lis une motion qui a été faite pour la fermeture de fessenheim du groupe ump nouveau centre du conseil municipal de strasbourg et il y en a plein comme ça+donc c'est pas un problème gauche droite votre propre porte-parole de campagne puisque vous avez cité le mien **madame kosciusko-morizet disait qu'il était possible de fermer fessenheim** que cela était prévu mais qu'elle n'avait pu en décider le gouvernement+

Dans le tour de parole n°686, FH partage la scène énonciative avec une autre instance. En effet, nous pouvons deviner, dans son intervention, une superposition de deux énoncés : un énoncé enchâssé (e) pourvu d'un énonciateur (e1), en l'occurrence N. Kosciusko-Morizet et un énoncé enchâssant (E) qui est le fait de l'énonciateur (E1) incarné par la personne de FH. Ce qui peut être illustré ainsi :

N. Kosciusko-Morizet (e1) : « il est possible de fermer Fessenheim » (e).

FH(E1):« [N. kosciusko-morizet](e1)[disait qu'il était possible de fermer Fessenheim](e)»
(E).

L'énoncé (E) révèle une « *dualité énonciative hiérarchisée* » (J. Bres et A. Nowakowska, 2006: 6). Car le discours citant de FH en (E) abrite le discours cité de N. Kosciusko-Morizet en (e). De ce fait, entre les deux énoncés il n'y a pas égalité ou parallélisme énonciatif, mais hiérarchisation. Celle-ci est à la base de toute reprise ou de discours rapporté dans la mesure où il y a une double dépendance énonciative : de l'énoncé (e) à l'égard de (E), d'une part, et de l'énonciateur e1 à l'égard d'E1 qui ressuscite ces paroles, d'autre part. Par conséquent, « *E domine syntaxiquement e (enchâssement E(e)), comme E1 domine énonciativement e1 (E1(e1))* » (J. Bres, 1999: 33).

Cette stratification est aussi révélatrice de l'inscription des deux énoncés dans deux plans d'énonciation différents et décalés dans le temps. L'énoncé enchâssé étant

nécessairement antérieur à l'énoncé enchâssant qui le couvre. Cette antériorité est, à son tour, caractéristique de cette interdiscursivité qui représente l'assise et le squelette de l'argument de FH. C'est donc sur la base de cette parole préexistante (celle de N. Kosciusko-Morizet) que le candidat socialiste édifie son argument.

En citant la porte-parole de campagne de son adversaire, FH veut prendre sa revanche sur NS qui l'a auparavant accablé avec des déclarations pesantes de certains membres du parti socialiste. Le candidat de la gauche justifie son attitude en l'assimilant à une sorte de dédommagement du préjudice que lui a porté NS en tentant de le confronter à son porte-parole de campagne, M. Valls (voir supra. p.69). C'est d'ailleurs le motif qu'il avance pour expliquer son recours au discours de N. Kosciusko-Morizet. Ceci est notifié par l'expression « *puisque vous avez cité le mien* ». Cette expression laisse penser que pour donner une réelle prestance à son argument, FH mise moins sur le discours cité que sur l'instance à son origine. En effet, le fait que N. Kosciusko-Morizet avec qui il partagerait la même opinion soit un membre de l'autre côté de l'échiquier politique, donc de celui de son rival, permet à FH d'assurer la recevabilité de son argument chez son adversaire mais aussi et surtout chez les électeurs.

1.3. Le locuteur-rapporteur comme destinataire direct du discours rapporté

Il arrive qu'un candidat reprenne ou fasse référence à des discours autres sur un mode, quelque peu, particulier. En effet, si dans les cas précédents, le locuteur-rapporteur se pose comme le ré-actualisateur de discours qui lui seraient parvenus de diverses façons, il arrive qu'il soit le destinataire direct de ces discours rapportés : « *le candidat rapporte un discours dans lequel il s'implique. Le discours est produit dans un échange auquel il a participé. Il se positionne explicitement comme l'énonciataire de l'énonciateur cité* » (M. Sandré, 2012: 83). C'est le cas de NS qui, dans le duel de 2007, reprend un discours qui lui aurait été directement adressé par le président du gouvernement espagnol J.L.Zapatero.

1.3.1. « *monsieur zapatero qui est venu dans le meeting de toulouse que vous avez tenu m'a dit à madrid que JAmAis il n' f'rait les trente-cinq heures en espagne qu'il ne voulait pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises* » (NS103/2007)

Après avoir reproché à SR de n'avoir rien suggéré pour relancer la croissance, NS se met à exposer ses propositions pour aiguïser le secteur économique. Il commence par pointer

du doigt la réforme des trente-cinq heures, une mesure consistant à réduire la durée légale du temps de travail pour un salarié à trente-cinq heures au lieu de trente-neuf heures par semaine. Selon le candidat de droite, cette réforme est à l'origine de la précarité économique en France, raison pour laquelle aucune des forces économiques au monde, du Danemark, à la Suède, en passant par le Royaume uni, ne l'a adoptée. Ce qui est aussi le cas de l'Espagne dont le président J. L. Zapatero se serait catégoriquement opposé, en s'adressant à NS, à sa mise en œuvre :

NS103 h: alors la relance de la croissance c'est encore plus intéressant vous n'avez donné AUCUN moyen pour relancer >la croissance moi j'en ai un parce que VOUS avez raison il FAUT relancer la croissance [...] il y a dix pays en europe qui ont le plein emploi+dix+cing vraiment très fort je pense au danemark à la suède à l'irlande au royaume uni dans une certaine façon l'espagne+ça d'vait vous frapper madame royal il n'y a pas un seul d'entre eux qui ait fait l' partage du temps d' travail+il n'y a pas un SEUL d'entre eux qui a fait les trente-cinq heures **monsieur zapatero qui est venu dans le meeting de toulouse que vous avez tenu m'a dit à madrid que JAmAIS il n' f'rait les trente-cinq heures en espagne qu'il ne voulait pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises** [...]

En employant le pronom personnel « m' » et en conjuguant le verbe dire au passé composé avec la troisième personne du singulier, NS ne se contente pas de citer le président espagnol. Il se positionne comme son interlocuteur direct, pour signifier que ces propos rapportés lui auraient été directement adressés par cet homme d'État.

Ce positionnement permet au candidat républicain de renforcer sa connivence avec J.L. Zapatero aux yeux de SR concernant la réforme des trente-cinq heures. Car le fait, pour NS, de rapporter un discours qui lui aurait été personnellement destiné témoigne de cet appui qu'il aurait obtenu de la part de son partenaire énonciatif qui n'est pas pour autant son allié politique. En effet, il se trouve que J. L. Zapatero est un membre du parti socialiste espagnol, ce qui permet à NS de confronter SR à l'avis de la grande famille socialiste qui refuse formellement l'application d'une politique économique improductive. Ce refus est signifié par la présence dans l'intervention de NS de l'adverbe « jamais », qui exprime l'opposition radicale du chef du gouvernement espagnol à cette mesure. Cependant, il n'est pas aisé de savoir si ce mot relève du discours cité, donc s'il a été effectivement employé par J.L. Zapatero, ou du discours citant donc ainsi formulé et inséré par NS dans son intervention pour donner plus de consistance à son argumentation. M. Doury (1999: 10) estime que ces « questions [sont] liées à la fidélité à la source ».

1.4. L'attribution d'un raisonnement intérieur

Ainsi baptisé par M. Doury (2003: 175), ce procédé situé à la périphérie de la citation, sans pour autant en être une, consiste à imputer à un tiers une pensée, un raisonnement pas nécessairement mis en mots par ce dernier, mais qui demeure pertinent dans la mesure où il s'inspire d'une « doxa ». C'est NS qui, en 2007, attribue un raisonnement à ses concitoyens ouvriers pour leur manifester son soutien.

1.4.1. « y a des millions de retraités qui se disent et des millions d'salariés qui se disent moi j'ai trimé toute ma vie j'entends qu'on équilibre mon régime de r'traite » (NS649/2007)

NS qui reproche à sa rivale de ne pas avancer d'idées assez pertinentes pour le financement des retraites, évoque les préoccupations que sont celles des salariés soucieux de leur devenir post-professionnel. Il formule leurs inquiétudes en se faisant le défenseur d'une catégorie sociale dont il souhaite gagner l'adhésion :

NS649 et la grande discussion la grande discussion i faut qu'elle débouche sur quelque chose **y a des millions de retraités qui se disent et des millions d'salariés qui se disent moi j'ai trimé toute ma vie j'entends qu'on équilibre mon régime de r'traite**

Dans cette intervention, nous constatons que NS ne reprend pas un discours effectivement tenu par le collectif des salariés et des retraités. Il s'agit plutôt d'une mise en mots des appréhensions de ce collectif. Mais le fait que ce collectif n'ait pas réellement énoncé ces craintes évoquées par NS ne diminue en rien du caractère dialogique de l'argument du candidat républicain. En effet, dans la mesure où le discours de NS relève de la doxa, sa verbalisation initiale par une instance première (les salariés et ou/ les retraités) n'est pas nécessaire pour certifier de son existence préalable à l'intervention en cours du postulant à la présidence qui se fait le porte-parole de toute une classe sociale. C'est pourquoi, son argument est imprégné d'une vertu pathétique, misant sur les sentiments et les ressentis du peuple qu'il sait être la clé de voûte des élections puisque lui seul dispose du pouvoir de faire du prétendant de son choix le futur chef d'État.

Par ailleurs, même si la forme adoptée par NS pour énoncer son argument est celle du discours rapporté direct, il ne fait aucun doute que les mots utilisés sont les siens en tant qu'instance citante, non pas ceux de l'instance citée.

2. Les constructions hétérophoniques dissensuelles

Jusqu'ici, nous avons décrit des cas précis de reprises par les candidats de discours qu'ils consentent, et ce même lorsque l'instance à l'origine du discours repris est issue de l'opposition. Mais il arrive aussi qu'un débatteur rapporte le discours d'un tiers ou de son adversaire²² tantôt pour le contester, tantôt pour prouver qu'il n'est que verbiage, un flux de paroles creuses, non suivies d'actes. C'est ce que nous allons voir à travers l'analyse des interventions des trois présidentiables qui semblent tirer un assez grand profit de ces stratégies.

Les sources énonciatives à l'origine de ces discours cités varient entre les figures d'autorité, les membres de l'opposition, le vis-à-vis dans la confrontation, et les instances personnifiées telles que les juridictions administratives et les syndicats.

2.1. La réfutation de l'autorité

Habituellement, lorsqu'un candidat convoque une autorité, dans son plaidoyer, c'est pour appuyer une thèse et l'imposer à son adversaire. Le recours à une instance dont le statut est reconnu sert à valider un argument et à le légitimer avec la crédibilité et la fiabilité dont jouit cette instance dans son domaine. Mais il arrive qu'un débatteur cite une autorité pour en récuser les propos. Même si ce cas atypique est peu attendu, il est représenté dans notre corpus. Il est illustré avec la référence de SR à l'institut Rexecode pour en contester le bilan et la reprise de NS, dans le duel de 2012, du discours de F. Mitterrand pour s'en distancier.

2.1.1. « qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode h: que VOTre projet » (NS166) « entraînait un point [...] et d'mi de croissance en moins c'est ça voila » (SR167/169)

Lorsque Patrick Poivre d'Arvor (155) interroge SR et NS sur leurs « *SOLutions [...]* pour arriver au plein emploi », le candidat républicain attaque sa rivale sur cette « *logique socialiste du PARTage du temps de travail* » (NS156), en l'occurrence sur la réforme des trente-cinq heures.

Pour valoriser ses plans économiques et minimiser ceux de sa concurrente, NS qui s'apprête à convoquer l'institut Rexecode dont il met en avant l'autonomie, est interrompu par SR qui se charge de formuler l'évaluation que l'institut des études économiques a faite des projets des deux présidentiables :

²² Ne sont concernés que les discours tenus par l'adversaire en dehors des duels.

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

NS158 [...] l'institut rexecode organisme PARfaitement indépendant a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit ?
SR159 oui on connaît la musique c'est l'org- c'est l'organisme du medef
SR163 c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas ?
NS164 non mais (X) pas du tout c'est faux vous savez par qui il est dir-
SR165 est-ce vrai ou pas ?
NS166 [...] qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode h: que VOTre projet
SR167 **entraînait un point**
NS168 de trente-cinq heures
SR169 **et d'mi de croissance en moins c'est ça voila**
NS170 oui oui c'est ça c'est ça
SR171 c'est bien l'organisme du medef monsieur juppé nous a servi
NS172 non pas pas
SR173 cet argument régulièrement

Même si c'est SR qui reprend les propos de l'institut Rexecode dans SR167 et SR169, c'est NS qui initie cette reprise. En effet, le candidat de droite qui esquisse un appel à l'autorité de l'institut pour déstabiliser sa concurrente est interrompu par cette dernière, à deux reprises.

Une première fois, dans SR159, pour contester cette indépendance de l'institut affichée par NS dans NS158 : l'institut Rexecode serait lié à l'organisme du MEDEF. Une deuxième fois, pour poursuivre l'énoncé entamé par NS.

Alors que le candidat républicain tente de continuer son discours, dans NS166, pour aller au bout de sa citation, sa concurrente lui coupe la parole. Elle s'empresse de rapporter le discours de l'institut Rexecode (qui est, selon elle, le fait du MEDEF) pour lui montrer qu'elle sait de quoi il parle et lui demande de confirmer son assertion : « *c'est ça voilà* », après quoi, elle apporte une précision sur la vraie source de ce discours cité : « *Monsieur Juppé* » et le qualifie d'un jugement assez fréquent puisqu' « *il est servi régulièrement* ».

Par ailleurs, la stratégie initialement prévue par NS pour attaquer SR semble se retourner contre lui. En effet, cette autorité sur laquelle le candidat de droite compte pour dénigrer les compétences de sa rivale lui est saisie par cette dernière. Cependant, si le candidat républicain fait appel à l'expertise de l'institut Rexecode pour montrer les insuffisances du projet de son opposante, la candidate socialiste rappelle cette expertise pour l'invalidier, au même titre que ceux qui y sont attachés ; à savoir A. Juppé et l'organisme du MEDEF. Elle ironise alors sur la pertinence de l'argument de NS pour lui ôter tout effet persuasif.

Les répliques de SR dans ce passage montrent comment la candidate tente de résister à l'attaque de son adversaire et de s'opposer à son argumentation, « *tout en montrant qu'elle maîtrise les sujets et en défendant son propre personnage* » (M. Sandré, 2012: 83).

Elle réagit à la tentative d'intimidation de NS en désapprouvant le jugement de l'institut Rexecode pourtant censé s'imposer à elle en raison de son statut d'autorité. De la sorte, elle met en avant l'image d'une candidate tenace, résistante et inébranlable parce que certaine de ses connaissances qu'elle affiche, à plusieurs reprises, comme étant des certitudes.

**2.1.2. « je pense qu'un président d' la république ne peut pas dire+comme le disait
françois Mitterrand dans une émission restée célèbre sur le chômage+ « on a
tout essayé+on n'y peut rien » » (NS758/2012)**

Vers la fin du duel de 2012, Laurence Ferrari qui interpelle FH et NS à propos du style de présidence qu'ils comptent adopter, demande au président sortant s'il va « *présider différemment* » (LF757).

Pour répondre à la question de la journaliste, NS développe sa conception de ce que doit être un chef d'État, en l'occurrence « *quelqu'un qui assume ses responsabilités+ qui doit être profondément engagé...* » (NS758), mais aussi et surtout ce qu'il ne doit absolument pas être et faire, pour ne pas faillir à son devoir. C'est alors qu'il rappelle une célèbre formule énoncée par l'ancien président de la République, F. Mitterrand, dans le cadre de la lutte contre le chômage :

NS758 [...] je pense qu'un président d' la république ne peut pas dire
+comme le disait françois mitterrand dans une émission restée
célèbre sur le chômage+ « on a tout essayé+on n'y peut rien »+ je
pense qu'un président d' la république c'est quelqu'un surtout
avec le quinquennat qui assume ses responsabilités+qui prend des
décisions+ [...]

C'est sous forme de discours rapporté direct que NS reprend cette expression qui demeure attachée à F. Mitterrand. Ce dernier a déclaré le 14 juillet 1993, dans une interview télévisée : « *dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé* »²³.

²³<https://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00124/on-a-tout-essaye-francois-mitterrand-sexplique.html> (consulté le 14/03/2022).

Très commentée depuis sa formulation, cette « *petite phrase avait été comprise comme un double aveu d'échec et de résignation* »²⁴, deux défaites auxquelles NS refuse de se soumettre.

Elle a aussi véhiculé l'image d'un président qui semble abandonner sa bataille pour l'emploi.

Si NS réactualise cette formule choc, c'est pour déplorer l'attitude regrettable de F. Mitterrand face à une préoccupation aussi importante pour les Français : le chômage. Il invalide fortement cette expression, et par là même, le comportement de l'ancien président qui est, selon lui, inenvisageable.

Ce genre de propos, NS semble l'exclure du jargon d'un président qui se doit de faire face à tout type d'obstacle, quel qu'il soit. Le président sortant estime qu'un chef d'État ne doit en aucun cas renoncer face aux défis que lui incombent sa fonction. Il dresse alors l'image d'un président au caractère vigoureux, résistant et tenace face à des situations problématiques qu'il chercherait à affronter au lieu d'abandonner.

Par ailleurs, ce discours rapporté qu'il désapprouve sert d'appui à NS qui entend se distinguer de ses prédécesseurs, en particulier d'un ancien président socialiste. Cette dernière remarque n'est pas des moindres. En effet, le fait que F. Mitterrand ait été le leader de la gauche permet à NS qui le cite d'attaquer FH, l'actuel chef du parti socialiste. Le président sortant concourt alors à « *séduire l'électorat à la fois par l'agression de l'adversaire et par l'autopromotion* » (D. Vincent et O. Turbide, 2005: 308).

En citant le discours d'un ancien président de la République pour s'en distancier, NS vise la construction d'une image percutante ; celle d'un futur président battant. Il donne à voir, aux électeurs, un éthos favorable à la fonction présidentielle qu'il a pourtant occupée et durant laquelle il aurait pu accomplir ce qu'il reproche à F. Mitterrand, en l'occurrence, sauver l'emploi...

2.2. Reprise des discours de membres de l'opposition

Cette stratégie consiste à s'attaquer à l'identité politique de l'adversaire en rapportant, pour les critiquer ou les parodier, des propos tenus par ses partisans. Elle est le fait de NS qui, dans le corpus, convoque des membres du parti socialiste pour récuser leurs propositions.

²⁴<https://fresques.ina.fr/miterrand/fiche-media/Mitter00124/on-a-tout-essaye-francois-mitterrand-s-explique.html> (consulté le 14/03/2022).

En 2007, pour faire pression sur SR, c'est FH que le candidat de droite cite en critiquant son raisonnement en matière d'économie. En 2012, pour faire face à FH, c'est M. Aubry que le candidat républicain invite dans son discours pour condamner les mesures des socialistes face à la crise économique.

2.2.1. « je je sais qu'françois hollande a dit qu'il n'aimait pas les riches qui était d'ailleurs une expression curieuse surtout quand on fixait le riche à quatre-mille euros » (NS792/2007)

N'étant pas parvenus à les mettre d'accord sur le financement des retraites, les deux journalistes, Patrick Poivre d'Arvor et Arlette Chabot, invitent NS et SR à avancer leurs plans d'actions respectifs dans les domaines de la fiscalité et des impôts.

NS estime que le problème de la France réside dans le fait que les charges sont trop pesantes et que les entreprises payent des impôts très élevés, ce qui encourage le phénomène, et combien dangereux pour la République, de la délocalisation de ces entreprises et de leurs capitaux. Il propose alors de réduire les dépenses de l'État et d'alléger le poids de la fiscalité en taxant les produits importés.

SR dont l'objectif est, comme pour son adversaire, de baisser la fiscalité, emprunte une toute autre voie. D'abord, elle mise sur une « *réforme fiscale très importante sur tout ce qui a h: euh de près ou de loin une relation avec la construction des emplois dans le domaine de l'environnement et de l'écologie* » (SR721). Car elle considère que si la France a une fiscalité prometteuse, cela encouragerait la création de plusieurs centaines d'emplois. Ensuite, elle s'engage à diviser par deux les impôts des PME²⁵ qui réinvestiront leurs gains et bénéfices dans l'entreprise, pour les inciter à la production donc à la croissance de l'économie du pays.

NS reprend la parole et soumet une autre mesure qu'il prendrait s'il venait à être élu président de la République. Il propose de fixer le bouclier fiscal²⁶ à 50% au lieu de 60%. Car « *NUL en france ne doit se voir prélever plus de la moitié de c'qu'il a gagné dans l'année* » (NS728). De plus, il « *considère qu'un pays Libre c'est un pays où <chacun peut dipo– disposer librement> de la moitié d'c'qu'il a gagné* » (NS766).

²⁵ Petite ou Moyenne Entreprise.

²⁶ C'est un dispositif ou une loi qui fixe l'imposition du contribuable (individus, ménages, entreprises, associations...).

Mais SR rétorque qu'il faut tenir en considération le patrimoine, que l'imposition doit dépendre du capital du contribuable et qu'il serait inadmissible de ne pas en tenir compte, en particulier « *si ce sont des petits rev'nus* » (SR773).

Aux yeux de la candidate, la proposition de NS porterait préjudice aux gens les moins aisés et profiterait aux plus riches. Pour illustrer son propos, elle rappelle l'histoire de la riche héritière dont le nom n'est pas cité (il s'agirait de l'ancienne propriétaire des Galeries Lafayette) qui aurait reçu un chèque de sept millions d'euros de la part de NS grâce au bouclier fiscal. La candidate socialiste met alors en avant la partialité et le favoritisme dont fait preuve son contradicteur pour démontrer qu'il privilégie les riches et qu'il néglige les plus modestes, deux catégories différentes auxquelles on n'est pas censé, selon elle, imposer les mêmes impôts.

NS réagit aussitôt et défend son image en s'appuyant sur un discours rapporté, emprunté à FH. En effet, le président de l'UMP reprend une déclaration tenue par le premier secrétaire du parti socialiste lors de l'émission politique mensuelle '*à vous de juger*' diffusée en janvier 2007 sur France 2 et animée par Arlette Chabot.

Durant un épisode qui avait pour thème les perspectives politiques du parti socialiste, FH a affirmé, face à la ministre de la défense M. Alliot-Marie: « *Je n'aime pas les riches, je n'aime pas les riches, j'en conviens* ». Qui plus est, il a fixé la somme de quatre-mille euros net mensuel comme le montant à partir duquel on peut être considéré comme riche en France, une précision que ressasse ironiquement NS :

NS792 *je je sais qu'françois hollande a dit qu'il n'aimait pas les riches qui était d'ailleurs une expression curieuse surtout quand on fixait le riche à quatre- mille euros*

SR793 *et vous vous trouvez normal*

NS794 *ça veut dire ça veut dire qu'il n'aime pas toute personne qui gagne plus d quatre-mille euros il doit pas s'aimer lui-même euh parce que c'est en plus c'est pas beaucoup bon [...]*

NS reprend la déclaration de FH dans deux buts bien précis.

Le premier consiste à attirer l'attention des électeurs sur le raisonnement illogique et insensé du candidat socialiste. Car, d'une part, avec quatre-mille euros, on est loin de parler de richesse, d'autre part, il toucherait probablement plus que cette somme, ce qui le classerait dans cette catégorie qu'il affirme mépriser.

Le second revient à ternir l'image de SR chez les riches, comme elle a terni la sienne chez les nécessiteux en insinuant préalablement qu'il favorise les premiers. En effet, si FH

déclare ouvertement qu'il n'apprécie pas les bourgeois, cela pourrait être le cas des membres de son parti, dont SR avec qui il partagerait les mêmes principes.

Par ailleurs, le fait de citer FH en marquant les contradictions que comporte son discours permet à NS de dénigrer et de déstabiliser SR qu'il attaque indirectement, à travers la critique d'un membre de son parti. Selon M. Sandré (2012: 85), « *critiquer l'adversaire peut se faire directement, en s'opposant à son discours, ou indirectement, en s'opposant à un discours proche de l'adversaire* ». Cette dernière manœuvre peut s'avérer d'autant plus efficace, surtout quand la personne citée entretient un lien personnel avec cet adversaire. C'est, justement, le cas de FH qui, à l'époque, partageait la vie de SR dont il était le conjoint.

Ce dernier détail peut témoigner du désir de NS de susciter de la colère et de l'exaspération chez sa rivale qui pourrait perdre la face si elle venait à défendre FH. Mais c'est sereinement que la candidate de la gauche remet les pendules à l'heure en contextualisant les propos de FH pour les légitimer. Elle précise alors, en s'adressant à son antagoniste, que la déclaration de son compère a été tenue dans un cadre énonciatif différent de celui de sa reprise:

SR795 ne ti- ne retirez pas les phrases de leur contexte

Toutefois, le président de l'UMP, ayant atteint son but, l'interrompt pour enchaîner sur la fiscalité écologique.

2.2.2. « madame aubry avait déclaré en deux-mille-neuf si monsieur sarkozy faisait la politique de monsieur zapatero ça irait mieux en france » (NS411/2012)

Pour traiter la question relative à la situation de la zone euro, David Pudjadas invite NS et FH à se prononcer sur le pacte budgétaire européen²⁷. Il les consulte aussi sur le rôle que va jouer la France à la BCE²⁸ et les mesures à prendre pour sortir de la crise dans laquelle l'union européenne se trouve.

FH qui intervient en premier commence par dresser le bilan du quinquennat, voire même du parcours politique de NS, en évoquant sa gestion jugée dégradante depuis qu'il est président de la République (à partir de 2007), et avant cela ministre de l'intérieur (entre 2005 et 2007) et ministre de l'économie (en 2004). Il déclare que la France a été « *mise en désordre*

²⁷ Dispositif convenu par les États membres de l'union européenne pour rapprocher leurs économies en ayant une monnaie unique et commune pour assurer une stabilité des prix.

²⁸ Banque Centrale Européenne.

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

depuis euh cinq ans et depuis dix ans+» (FH400). Mais NS réagit aussitôt à l'attaque de son rival en établissant un démenti des allégations formulées par ce dernier : « *bon monsieur hollande parle d'une france qui a été dégradée la france n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui +nous empruntons à moins d'trois pour cent+ ma gestion ne doit pas être si désastreuse que ça+ »* (NS404).

En évoquant la situation économique d'une Espagne endettée et qui plus est gérée par un gouvernement socialiste, le président sortant reproche, en même temps, à son antagoniste de vouloir s'inspirer de la politique et de la gestion menées en Espagne par J. L. Zapatero : « *monsieur hollande si vous me permettez monsieur zapatero est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu vous vouliez vous inspirer d' son exemple »* (NS409), chose que FH nie catégoriquement : « *à aucun moment »*(FH410).

Face au reniement de son adversaire, NS cite M. Aubry qui se serait prononcée en faveur de l'application du modèle économique espagnol en France :

- NS411 à aucun moment ? [...] **madame aubry a déclaré madame aubry avait déclaré en deux-mille-neuf si monsieur sarkozy faisait la politique de monsieur zapatero ça irait mieux en France+** merci ! elle s'intitulait à l'époque la zapatera et vous votre premier
- FH412 vous faites là aussi un raccourci qui n'est pas juste les spécialistes corrigeront
- NS413 votre premier déplacement fut pour l'Espagne
- LF414 il s'agissait de ségolène royal
- NS415 vu pour l'Espagne+pour aller en Espagne +recueillir le soutien de monsieur zapatero dont vous venez d'expliquer tout le bien que vous pensez d'sa politique+franchement les français qui nous regardent aujourd'hui y en a-t-il UN seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne ?
- DP416 restons sur la zone euro et le pacte restons sur le pacte et la zone euro
- FH417 personne ne propose ce modèle-là !c'est quand même curieux qu'à chaque fois vous alliez chercher ailleurs ! parlez de vous parlez de votre politique !

Si NS reprend la déclaration de M. Aubry, c'est pour contrecarrer FH et prouver qu'il n'est pas le seul à vouloir prendre exemple sur l'Espagne, puisque même la première secrétaire du parti socialiste est pour l'application du modèle économique espagnol en France, un modèle qui n'est pas des plus avantageux, selon le président sortant, comme en témoigne la situation précaire de l'Espagne qui a du mal à retrouver le chemin de la croissance et du redressement.

Par ailleurs, Selon M. Doury (2003: 175), la reprise par un locuteur d'un discours pour le contester peut adopter plusieurs configurations. La plus fréquente se présente sous le schème ci-dessous:

L : X dit que p. Or, q. Donc, non p.

Soit la reprise que fait NS de la déclaration de M. Aubry. Si nous y appliquons ce schème, nous aurons les correspondances suivantes:

L = le locuteur (NS)

X= l'énonciatrice (M. Aubry)

p = l'énoncé de M. Aubry : « si monsieur sarkozy faisait la politique de monsieur zapatero ça irait mieux en france ».

q = la raison à l'origine de l'opposition de NS à l'application de la politique économique espagnole en France : son inefficacité.

non p = la conclusion logique qui invalide l'énoncé de M. Aubry : cette politique ne devrait pas être appliquée en France.

En définitive, nous aurons la double énonciation ci-après :

NS : « M. Aubry avait déclaré si monsieur sarkozy faisait la politique de monsieur zapatero ça irait mieux en France ». Or, la politique de M. Zapatero n'est pas des plus efficaces. Donc, elle ne devrait pas être appliquée en France.

Il faut souligner que si l'hétérogénéité du discours de NS est assez patente du fait de la présence manifeste des propos de M. Aubry dans son énoncé, sa réfutation de la déclaration de la secrétaire du parti socialiste ne l'est pas autant. En effet, le président sortant ne formule pas la contestation de ce discours cité d'une manière explicite. Nous la déduisons plutôt de son attitude à l'égard du modèle socio-économique espagnol qu'il désapprouve catégoriquement.

Dans le tour de parole n°417, FH reproche à NS ses digressions en l'accusant de toujours « *chercher ailleurs* » au lieu d'exposer son raisonnement et d'avancer ses propres résolutions. Ce reproche prend tout son sens si nous venions à considérer cet « *ailleurs* » comme un « *ailleurs* » 'discursif' dont NS puise pour construire son argumentation.

2.3. Reprise des discours tenus par l'adversaire antérieurement aux débats

Attaquer son adversaire en rapportant un discours qu'il a tenu préalablement aux duels est une stratégie adoptée par les trois prétendants à la fonction présidentielle. En effet, chacun de SR, NS et FH rappelle, en la réinvestissant, une parole que l'antagoniste a déjà émise. Ainsi, discours de campagnes, déclarations officielles, interventions lors de meetings, tous les mouvements discursifs passés de l'autre sont bons à saisir et à exploiter pour les retourner contre lui dans le cadre de la confrontation.

2.3.1. « si tolérance tolérance zéro vous avez dit+j'ai là vos déclarations » (SR67/69)

Afin de faire face à NS, SR rappelle souvent des déclarations faites par son adversaire durant son parcours politique. C'est, notamment, pour les désavouer que la candidate socialiste remet sur tapis les propos antérieurs²⁹ de son compétiteur.

Au commencement du duel, les deux candidats sont interrogés sur la représentation qu'ils se font de la présidence et sur leurs façons respectives de gouverner dans le cas de leur élection. SR qui souhaite sortir la France de la précarité, qu'elle soit économique ou sociale, interpelle NS sur son dispositif sécuritaire et le slogan « *tolérance zéro* » qui lui est attaché. Consistant à prendre des mesures fermes, à sanctionner les actes de délinquances et à pénaliser les comportements malfaiteurs pour la lutte contre la violence, cette devise qui a longtemps animé l'action politique du candidat de droite, est reprise et investie par la candidate de la gauche dans son argumentation pour la retourner contre son rival :

SR17 [...] **en en deux-mille-deux vous aviez dit+/monsieur sarkozy+ vous aviez parlé de la de la tolérance zéro** et vous avez vu qu'aujourd'hui les français s'inquiètent beaucoup de la montée des violences et des agressivités dans la société française le nombre de faits de violence à l'école a augmenté de vingt-six pour cent alors voilà je veux être la présidente de la république qui va faire une france où l'agressivité des violences recule+

En citant NS, SR ne manque pas de situer le discours de son homologue dans le temps de sa première actualisation. En effet, elle précise que la devise « *tolérance zéro* » a été formulée par NS en deux-mille-deux, en l'occurrence lorsqu'il était ministre de l'intérieur et de la sécurité. Avec cette précision, SR veut insinuer que si son adversaire n'a pas pu amortir la violence en tant que ministre de la sécurité, il n'y parviendra probablement pas en tant que

²⁹ Nous rappelons que, dans ce cas précis, nous entendons par 'antérieurs' des propos tenus par l'interlocuteur en dehors des débats, donc préalablement à ceux-ci. La reprise des discours tenus par l'interlocuteur à l'intérieur des duels sera analysée dans le chapitre 3 consacré au dialogisme interlocutif.

président. Elle dévalorise, de ce fait, l'image de son adversaire en soulignant son incapacité à agir.

En rappelant ces objectifs qu'il s'est fixés mais qu'il n'a pas pu atteindre, la candidate de la gauche met en avant l'inefficacité de son rival et se propose de réparer ses erreurs en faisant refluer les violences. En définitive, elle se propose de réussir, là où son rival a échoué.

Pour sauver sa face, NS justifie son échec dans le combat contre la violence avec l'atmosphère d'insécurité qui régnait en France lors de sa nomination à la tête du ministère de l'intérieur : « *j'ai été l'ministre de l'intérieur pendant QUAtre ans+ j'ai trouvé une situation qui était catastrophique* » (NS18).

C'est toujours préoccupée par les fléaux sociaux que SR, en femme engagée qui s'investit dans défense de la cause féminine, évoque une agression faite à l'encontre d'une femme policière.

Pour éviter le renouvellement de ce genre d'incidents, elle s'engage à ne pas supprimer de postes de fonctionnaires notamment dans le domaine de la sécurité, à cause du manque de policiers et à faire raccompagner, si nécessaire, des femmes policières qui finissent leur service tard dans la nuit, pour leur porter assistance.

NS, étonné par cette mesure, la tourne en dérision. Il tente alors d'atteindre sa rivale en faisant ressortir son manque de lucidité et l'inconsistance de son raisonnement, ce qui n'est pas du goût de la candidate socialiste :

NS56 il faudra dire y'aura une fonction publique au service des
français et puis une autre fonction publique au service des
fonctionnaires qui rentrent
SR57 mais moi ça n'm'amuse pas

Il propose alors une autre solution, selon lui plus logique et plus adaptée, qui consiste à éviter le mal au lieu de le combattre ; à savoir limiter le nombre de délinquants au lieu d'augmenter le nombre d'agents de sécurité censés les canaliser. Mais SR réagit aussitôt à la suggestion de son adversaire en soulignant que celle-ci n'a rien d'inédit puisqu'elle a déjà été formulée par lui. Elle s'empresse alors de rappeler l'objectif « *zéro délinquant sexuel* » fixé par NS et de répéter la fameuse devise « *tolérance zéro* » qu'elle a mentionnée dans le tour de parole n°17 :

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

- NS62 si vous m'permettez si vous m'permettez de répondre est-ce que vous m'permettez d'répondre simplement+ bon la la la la la solution c'est pas d'mettre un garde du corps à chaque fonctionnaire FEmme qui rentre chez elle+la solution c'est de RÉprimer les délinquants pour qu'y en n'ait PLUS ou qu'il y en ait moins alors qu'est ce que j'propose ?+ d'abord je propose qu'il n'y ait plus un SEUL délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal
- SR63 **c'est zéro délinquant sexuel**
- NS64 que s'agissant
- SR65 **vous l'aviez dit en deux-mille-deux ça déjà**
- NS66 s'agissant mais non madame h s'agissant ouais ne ne ne vous abaissez pas à ça ça n'am- ça n'amène rien
- SR67 **si tolérance tolérance zéro vous avez**
- NS68 alors c'est euh:
- SR69 **dit j'ai là vos déclarations**
- NS70 madame est-ce que est-ce que vous souf-
- SR71 **en deux- mille-deux**
- NS72 est-ce que vous souffrez qu'je puisse faire une phrase ?
- SR73 mais je vous en prie

En citant son adversaire, SR insiste sur ses engagements avortés et sur son incapacité à tenir sa parole. La reprise récurrente des buts fixés et formulés par son antagoniste, en particulier en matière de sécurité, permet à la candidate socialiste de le mettre dos au mur et de souligner ses limites devant les téléspectateurs. De plus, elle ne lui laisse aucune marge de manœuvre dans la mesure où elle déclare disposer de preuves de ce qu'elle avance : *« j'ai là vos déclarations »*.

La reprise de ses discours par son interlocutrice semble perturber NS, comme en témoigne son bafouillage dans NS66. Mais le candidat républicain réagit instantanément à l'attaque de sa concurrente en critiquant sa manière d'intervenir et en dénonçant son comportement coléreux et improductif : *« ne vous abaissez pas à ça ça n'am- ça n'amène rien »*. Avec cette réplique, NS tend à dénigrer SR aux yeux de l'électorat en donnant d'elle l'image d'une prétendante provocatrice et offensive.

Lors du chapitre portant sur l'immigration et la régularisation des Sans-papiers, SR fait, à nouveau, mention des paroles passées de son adversaire.

NS qui clame haut et fort son opposition à la régularisation générale et qui dénonce la tolérance dont font preuve les socialistes en termes de régularisation, propose de procéder au cas par cas. Mais SR le prend au mot et signale un fait qui va à l'encontre de ce qu'il prône. Elle ressasse alors une promesse 'récente', faite par le candidat à des femmes mal menées, membres d'une association, auxquelles il aurait garanti une régularisation massive :

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

SR1525 si vous permettez qu'je que je termine sur quelque chose parce que je voudrais savoir h: euh vous êtes allé récemment dans un foyer de femmes battues h et **avez promis à TOUTES les femmes euh battues étrangères >d'avoir des papiers<** est-ce qu'aujourd'hui ces femmes ont eu ces papiers ?et <est-ce que ça vaut pour TOUTES les femmes battues sans papier en france ?>h **deuxièmement vous avez déclaré**

NS1526 j'avais j'avais répondu à la première question madame

SR1527 **vous avez déclaré**

Dans les tours de parole n°1525 et n°1527, SR ne va pas au bout de ses interventions et ne parvient pas à restituer le contenu de la déclaration de NS qui en l'interrompant, pour soi-disant s'expliquer (NS1528), fait du discours de sa rivale un discours rapporté «*inachevé*» (M. Sandré, 2012: 85). Mais la candidate socialiste ne lâche pas prise. Elle arrive à répéter la promesse de NS de régulariser «*uniquement*» les membres de l'association Cœur de femme, prouvant ainsi le sectarisme et la partialité de son antagoniste:

SR1535 très bien

NS1536 voilà

SR1537 donc toutes les femmes victimes de violences <pourront avoir accès à des papiers en france>

NS1538 n: écoutez: ma- madame en tout cas DE cœur de

SR1539 **et vous avez même dit**

NS1540 femmes oui

SR1541 **uniquement de cœur de femmes** donc vous pensez

NS1542 non m'enfin je

SR1543 que la responsabilité d'l'état c'est comme ça de choisir de façon arbitraire

En confrontant NS à des propos qu'il a déjà tenus, SR met en avant les contradictions qui animent la politique de son adversaire, tout en soulignant le fossé qui sépare ses paroles aléatoires et creuses de ses actes.

2.3.2. «*vous l'aviez écrit en deux-mille-un rappelé en deux-mille-cinq confirmé en deux-mille-huit*» (FH553)

S'il y a un présidentiable à qui la reprise des discours antérieurs du vis-à-vis est profitable, c'est bien FH. En effet, le statut de président sortant de NS ainsi que ses multiples fonctions au sein du gouvernement permettent au candidat socialiste de puiser dans les déclarations passées de son adversaire pour en compter les défaillances. C'est pourquoi, des allocutions officielles aux discours de campagnes du candidat républicain, rien n'est omis par FH pour faire le procès de son opposant.

La question de l'emploi qui est au cœur du dossier social et économique engendre une forte altercation entre les deux candidats.

Afin de répondre à la demande de LF(60) et avancer ses résolutions pour venir à bout de cette inactivité qui ne cesse d'accroître, FH part d'un constat : l'augmentation du taux de chômage en France. Il avance des statistiques qui sont, selon lui, démesurées, un fait qu'il ne manque pas de marquer et d'appuyer avec des mots dont l'intensité monte en crescendo : « *c'est beaucoup c'est énorme+ c'est un record* ». Puis il rappelle les objectifs que s'est fixés NS, avant son élection, pour faire rebondir le secteur de l'emploi :

FH61 le chômage a augmenté euh : si on prend l'ensemble des personnes inscrites euh+ d'un million h :h :h c'est-à-dire quatre millions de personnes sont inscrites mêmes si elles n'ont pas euh : chacune euh aucune activité+si on prend les personnes qui n'ont AUCUNE activité il y a trois millions de chômeurs dans notre pays c'est une augmentation de sept-cent-mille+c'est beaucoup c'est énorme+c'est un record+**donc euh ::: nicolas sarkozy vous aviez dit euh :: +c'était en :: deux-mille-sept+que si le chômage ne tombait pas à cinq pour cent d' la population active vous considèreriez que c'est un échec+c'est un échec+**

Par le biais de ce discours rapporté indirect, FH met NS face à son engagement et souligne le non-aboutissement de son projet.

En situant ce discours rapporté dans le passé : « *c'était en :: deux-mille-sept* », FH prend le présent comme témoin de l'échec de NS dans la mise en œuvre de sa politique socio-économique. Le candidat socialiste établit une comparaison entre ce qui est dit et ce qui est réellement fait par son adversaire, sous les yeux d'un électorat certainement très sensible et très attentif à la question de l'emploi.

Pour pousser l'offense plus loin, FH poursuit son argumentation en accablant NS à coups de statistiques, sans manquer de ressasser l'ultime but, formulé par son adversaire, de faire refluer le taux de chômage :

FH71 [...] depuis que vous êtes aux responsabilités du pays+ il y a bien quatre millions de personnes qui sont inscrites à pôle emploi+c'est incontestable+il y en avait trois millions au moment où vous avez été élu+**vous aviez VOUS-même vous êtes passés un peu rapidement sur votre objectif+ dit qu'il y aurait cinq pour cent de la population active qui serait au chômage à la fin de votre quinquennat** nous sommes à DIX+le double +bon ! alors après vous faites des comparaisons avec l'Allemagne votre comparaison est IMPitoyable +nous avons reculé+

Derrière ces rappels de l'ambition inaboutie de son adversaire se profile la volonté de FH de dénigrer l'image de président de NS auprès des électeurs qu'il invite, indirectement, à réfléchir sur l'aptitude du président sortant à matérialiser ses plans d'action contre le chômage. Il établit alors « *un procès en incompétence* » de son antagoniste à qui il reproche le

fait de «*se contredire [et] de ne pas avoir les moyens d'accomplir ses promesses* » (P. Charaudeau, 2015: 115).

Plus encore, le candidat socialiste tend à semer le doute chez les potentiels votants concernant l'éventuelle réélection de NS qui risque de prolonger ces conditions précaires sciemment mises en avant par FH pour évincer son concurrent.

Un peu plus loin dans le débat, c'est toujours sur les sujets de société, plus précisément sur le souci de la gestion des flux migratoires, que les deux candidats sont amenés à se prononcer.

FH étant le premier à intervenir, pour faire part de ses solutions, commence par rappeler les responsabilités qu'étaient celles de son adversaire pendant dix longues années, à savoir ministre de l'intérieur et président de la République, deux fonctions extrêmement liées à la question de l'immigration et au terme desquelles il n'a pas pu opérer une gestion convenable.

Il rappelle alors les prévisions de son rival, lors de la campagne présidentielle de 2007, consistant à privilégier l'immigration économique :

FH493 nicolas sarkozy est donc euh+en responsabilité de l'immigration depuis dix ans+ ministre de l'intérieur puis président d' la république+le nombre de personnes rentrant sur notre territoire en situation légale est de deux-cent-mille par an+ deux-cent-mille par an +c'était cent-cinquante-mille sous le gouvernement de lionel jospin donc+vous avez accepté pendant dix ans que rentrent sur nos territoires pour des raisons légales deux-cent-mille immigrés supplémentaires+ **en deux-mille-sept quand vous vous êtes présenté au suffrage des français vous avez dit+ : « sur les deux-cent-mille+je voudrais qu'il y en ait la moitié qui : soit : de l'immigration choisie l'immigration économique »**+et puis en définitive +ce chiffre n'a pas pu être atteint+et l'immigration économique est tombée à trente-mille au lieu des cent-mille attendus+

En rappelant, une fois de plus, un ancien discours de campagne de NS, FH redessine et accentue l'image d'un candidat incapable de concrétiser ses projets puisqu'il a échoué dans l'application et la mise en œuvre des mesures formulées pour une politique migratoire efficace, comme il a échoué dans la lutte contre le chômage.

Le sujet de l'immigration entraîne celui de l'accord du droit de vote aux étrangers aux élections municipales. FH qui y est favorable, à condition que ces étrangers répondent à certains critères (FH553), rappelle à son vis-à-vis la position qu'était la sienne avant de

changer d'avis. En effet, NS aurait, à maintes reprises, manifesté son consentement pour la participation des étrangers aux suffrages municipaux mais il se serait rétracté :

FH553 j'en arrive au droit de vote après cette digression+sur le droit de vote+c'est une position que je défends depuis des années+uniquement pour les élections municipales et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus d'cinq ans+**monsieur sarkozy vous étiez favorable à cette position vous l'aviez écrit en deux-mille-un rappelé en deux-mille-cinq confirmé en deux-mille-huit vous disiez que vous étiez intellectuellement favorable à cette introduction du droit de vote des étrangers pour les élections municipales**+mais que vous n'aviez pas la majorité vous avez parfaitement le droit d' changer moi je ne change pas+

Avant de reprendre, sous forme de discours rapporté indirect, les dires de NS, FH l'interpelle pour lui rappeler les nombreuses fois où il s'est prononcé en faveur de l'accord du droit de vote aux exogènes. Pour citer son interlocuteur, le candidat de droite use de trois verbes introducteurs dont l'intensité s'accroît graduellement : « écrire », « rappeler », et « confirmer ». Le fait de situer chacune de ces actions, et par conséquent le discours cité de NS, dans le temps, vient appuyer la crédibilité et l'exactitude du discours citant de FH qui diminue considérablement les possibilités de réplique de son adversaire.

S'étant retrouvé dans une position peu commode, le président sortant tente, tant bien que mal, de se justifier en avançant les raisons à l'origine de son changement de position (NS590). Mais il ne parvient pas à convaincre FH qui remet sa stratégie à l'œuvre en évoquant un entretien que son antagoniste aurait accordé au journal 'le parisien', et dans lequel il n'aurait nullement mentionné ces exigences dont il se sert pour expliquer ses motivations et les raisons qui l'auraient poussé à changer d'avis:

FH606 d'abord sur le droit de vote **vous y étiez favorable en deux-mille-huit c'était il n'y a pas très longtemps**
NS607 sur condition de réciprocité
FH608 c'était il n'y a pas très longtemps
NS609 oui ou non ?
FH610 non c'est pas vrai
NS611 si
FH612 >non c'est pas vrai **dans l'article que vous avez fait dans le parisien c'était sans conditions de réciprocité**<

Même si, dans ce cas, il ne rapporte pas la parole passée de NS, FH la prend toujours comme référence pour marquer ces contradictions qui animent la politique de son adversaire qui ne cesse d'osciller entre le pour et le contre sur une autre question relative aux étrangers : le port du voile à l'école.

Le président sortant estime qu'accorder plus de droits qu'il n'en faut aux immigrés qui sont pour la plupart de confession musulmane, risque d'engendrer des tensions collectives et sociétales (NS590). Face à lui, FH saisit l'occasion pour rassurer ses compatriotes en affichant l'éthos d'un homme politique ouvert qui respecte l'autre et l'orientation religieuse de tout un chacun, en déclarant, avec indignation, que sous sa présidence « *il n'y aura aucune dérogation à quelque règle que ce soit en matière de laïcité* » (FH631). Mais ce qui étonne le candidat socialiste, c'est l'intransigeance et l'inflexibilité de son adversaire face à certaines questions d'ordre religieux et sa conciliation envers d'autres, pourtant du même rang tel le port du voile à l'école qu'il soutenait avant de changer d'avis :

FH633 vous par exemple vous n'étiez pas favorable au au à la loi sur le voile à l'école vous n'étiez pas favorable+**nous avons fait un débat ensemble c'était au théâtre du rond-point en deux-mille-trois+et j'ai encore le texte vous disiez que vous n'étiez pas favorable à l'interdiction du voile à l'école** c'était votre droit à l'époque vous avez sans doute encore changé d'avis+moi j'y étais favorable+et j'avais voté cette loi en introduction de l'interdiction du voile à l'école c'était jacques chirac qui en avait décidé vous n'étiez pas favorable+

C'est en tant que témoin que FH reprend le discours de NS pour, à nouveau, montrer l'instabilité de ses opinions et de ses attitudes. Mais derrière cette volonté de dénigrer l'image de son opposant, se cache le dessein du candidat de la gauche d'afficher son propre profil, celui d'un homme politique aux convictions constantes et affirmées : « *je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances* » (FH651).

Même pour formuler sa conclusion, FH mise sur l'investissement des propos antérieurs de son concurrent. En effet, il rappelle les principaux objectifs énoncés par NS lors du duel qui l'a opposé à SR en 2007, pour inciter l'électorat à peser entre les succès et les échecs du président sortant, écrasé sous le poids d'un bilan pesant. Cependant, pour préserver sa propre image et ne pas se faire taxer de diffamateur, FH se retire du devant de la scène énonciative en laissant le jugement final aux téléspectateurs chez qui il sème, néanmoins, un grand doute :

FH898 ce débat a été utile+il a montré des différences+sur euh : les politiques économiques sociales fiscales+nous n'avons pas le même projet+le bilan de nicolas sarkozy a été décrit comme étant particulièrement lourd+**je me souviens de ce qu'il disait en deux-mille-sept dans ce même débat face à madame royal+il disait : « je veux être jugé sur mes résultats+je veux le plein-emploi+je veux le progrès du pouvoir d'achat+je veux la maîtrise de l'immigration+je veux la sécurité+encore améliorée+je veux la compétitivité »** ++chacun jugera ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait+

Même si ce style direct adopté par FH pour citer NS ne garantit pas la littéralité et/ou la conformité du discours citant au discours cité, il confère à la reprise du candidat socialiste une certaine vigueur. En effet, il donne aux téléspectateurs l'impression de (re)vivre cette scène, sciemment, narrée par FH pour parfaire son plaidoyer et avoir, définitivement, le dessus sur NS que le statut de président sortant désavantage. Car cette expérience qu'il a acquise tout au long de son quinquennat marque son mandat autant que ses insuccès continuellement exploités par FH pour le discréditer. Dans ce sens, V. Depallens (2013: 307) souligne que

La construction d'une identité à partir de cette place institutionnelle semble comporter de nombreux avantages – un certain nombre de places subjectives positives y sont attachées (expérimenté, déjà présidentiable, ...) –, mais peut également s'avérer une entreprise périlleuse, donnant l'occasion à l'adversaire d'attaquer le président sur des sujets sensibles, relatifs à son mandat (scandales largement commentés par la presse, mauvaise gestion et échec de certains projets, bilan négatif,...).

2.3.3. « monsieur hollande vous qui aimez rassembler et qui avez dit que vous n'aimiez pas les riches alors que le journaliste vous interrogeait >sur qu'est-ce qu'un riche vous avez dit : « à partir de quatre-mille euros » » (NS336/2012)

Lorsqu'ils sont amenés à se prononcer sur la question de l'imposition, plus particulièrement de l'ISF³⁰, FH accuse NS d'avoir favorisé les riches à travers le bouclier fiscal : *« vous avez donc distribué des CHEQUES du trésor public pour les plus grandes fortunes à travers le bouclier fiscal c'est le mécanisme qui consiste à verser un chèque du trésor public à des contribuables fortunés »* (FH314). NS réagit à cette accusation en évoquant la conception que son adversaire se fait d'une personne aisée. Il rappelle alors un montant fixé par FH pour identifier cette catégorie sociale (les riches) que le candidat socialiste serait loin d'apprécier :

³⁰ L'Impôt Sur la Fortune.

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

NS328 la france la france est en europe et dans un monde ouvert+qu'est-ce que vous voulez monsieur hollande ?+que tout le monde s'en aille ? que plus personne ne puisse payer les impôts ici ? la france est avec la suède le pays où les impôts sont les plus lourds+vous voulez continuer à les augmenter ? vous voulez faire croire quoi ? **vous avez défini une personne riche comme gagnant quatre mille euros**

FH329 non non vous savez très bien que ce n'était pas mon expression+

Dans le tour de parole n°329, FH récuse la responsabilité énonciative des propos qui lui sont prêtés par son adversaire dans NS328. Mais le président sortant accule son rival pour désambiguïser le sens de sa réplique et apporter des nuances à cette annonce qui aurait été faite par FH :

NS330 c'est pas ce que vous avez dit ? alors c'est quoi une personne riche ?

NS334 donc on n'est pas riche à partir de quatre-mille euros ?on est pas riche ?

FH335 donc là-dessus n'essayez pas de chercher quelque polémique que ça soit vous n'y arriverez pas

Face à la tentative d'esquive du candidat de la gauche qui prétend avoir démasqué la stratégie de son rival dont l'objectif serait de lui chercher querelle, NS ressasse la déclaration de FH en l'introduisant avec un autre segment discursif qui n'est pas des moindres et dont le candidat socialiste serait aussi à l'origine :

NS336 monsieur hollande vous qui aimez rassembler et **qui avez dit que vous n'aimiez pas les riches alors que le journaliste vous interrogeait >sur qu'est-ce qu'un riche vous avez dit à partir de quatre-mille euros**

À travers la reprise, en discours rapporté indirect, de la déclaration de FH qui « n'aimerait pas les riches », NS tente de dresser de son opposant l'image d'un candidat envieux d'une classe sociale que le président sortant cherche à rallier à son camp. En effet, une telle annonce est susceptible d'altérer la représentation que la population, en général, et les riches, en particulier, se font du candidat de la gauche et de la politique des socialistes. Pour rappel, NS a fait usage de cette même annonce en 2007, face à SR qu'il a voulu déstabiliser en citant FH (voir supra, p.80).

Pour se défendre, FH dénonce le détournement que NS fait de ses propos lors de leur reprise dans NS336. Il réagit alors en tentant ce que M. Sandré (2012: 85) appelle « *les corrections d'un discours mal rapporté* », mais sans pour autant apporter une rectification au discours rapporté de son rival. Il se contente de démentir la tournure adoptée par NS dans sa reprise en se disant capable d'apporter des preuves de ce qu'il a réellement attesté :

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

FH337 *non jamais si vous voulez la coupure de presse je l'ai là+ce n'est pas du tout ce que j'avais dit* c'était pour remettre en cause les avantages fiscaux qui avaient été accordés par le gouvernement dans lequel vous siégiez

Parmi ces « *avantages fiscaux* » dont il est question, il y a la réduction des prélèvements obligatoires (impôts, cotisations sociales...etc.) que NS conçoit comme un moyen d'éviter la délocalisation des capitaux et la fuite du patronat pour échapper à une imposition trop élevée. Cependant, cette mesure tant prônée par le président sortant n'a pas été appliquée durant son précédent mandat. FH souligne alors cette divergence entre les paroles et les actes de son adversaire en rappelant cette résolution que NS a manqué de mettre en œuvre :

FH342 *monsieur sarkozy permettez moi sur le niveau des prélèvements obligatoires vous aviez annoncé en deux-mille-sept que vous les baisseriez de QUATRE points les prélèvements obligatoires*+vous savez de combien ils ont augmenté sous votre quinquennat ? on parle de :: je voulais savoir de combien

La reprise par FH de l'annonce de NS ne produit pas l'effet attendu par le candidat socialiste qui s'est piégé. Alors qu'il cherche à dénigrer son adversaire en rappelant ses projets non aboutis, FH tombe dans une contradiction. En effet, en soulignant une hausse de l'imposition durant le mandat de NS qui aurait annoncé une baisse des prélèvements obligatoires, le candidat de la gauche prouve que le président sortant ne favorise pas les plus riches, chose dont il l'a pourtant ouvertement accusé dans FH314.

C'est avec un air ironique que NS indique à FH que sa tentative de démontrer l'indémontrable a échoué :

NS343 *je n'ai donc pas fait de cadeaux aux riches monsieur hollande quelle belle démonstration !*

À travers l'analyse de l'intervention n°342 de FH, nous constatons que la reprise du discours antérieur de l'interlocuteur présent est une stratégie qui peut comporter un risque, celui de voir le discours rapporté se retourner contre le locuteur-rapporteur, produisant ainsi un effet inverse de celui escompté.

2.3.4. « je cite « je souhaite moi françois hollande que la rétention devienne l'exception » » (NS506/2012)

C'est dans la suite de la gestion de la pression migratoire que NS introduit la question du maintien des centres de rétention, ces espaces qui accueillent toute personne issue de

l'immigration illégale en attendant que son profil soit établi afin de décider de son éventuelle régularisation. Il interroge alors FH qui répond favorablement à leur sauvegarde :

NS504 est-ce qu'on garde les centres de rétention ?

FH505 mais bien sûr qu'on les garde+

NS506 alors pourquoi vous avez écrit dans cette lettre+dans cette
lettre au directeur général de france terre d'asile **je cite «
je souhaite moi françois hollande que la rétention devienne
l'exception » ?**

Après avoir obtenu une réponse claire à la question adressée à son adversaire sous le regard des téléspectateurs, NS reprend le contenu d'un courrier que FH aurait adressé au directeur général d'une association de solidarité chargée de soutenir et de défendre les droits des demandeurs d'asile. Dans cette correspondance, le candidat socialiste aurait affiché une position défavorable au maintien des centres de rétention, tout le contraire de ce qu'il vient d'asserter sur le plateau.

En optant pour le discours rapporté direct et l'usage du verbe de parole 'citer', NS donne l'impression de reprendre fidèlement le discours de FH, ce qui lui permet de mieux marquer le paradoxe entre ce que son adversaire atteste lors du face à face et ce qu'il aurait énoncé préalablement à celui-ci, accentuant ainsi la contradiction qui amène les convictions du candidat de la gauche.

Cette restitution permet aussi au président sortant de créer chez les électeurs une illusion, celle d'avoir été témoins de la déclaration initiale de FH comme ils sont témoins de sa réponse à la question de NS dans FH505, afin de constater, par eux-mêmes, les incohérences que comporte le raisonnement du candidat socialiste.

Pour contrecarrer la stratégie de NS et sauver sa face auprès de l'électorat, FH avance une explication. Il précise que son adversaire confond entre « *l'immigration irrégulière* » et l'immigration « *légal* » (FH509). Ces centres de rétentions sont donc censés accueillir la première catégorie de migrants, pas la deuxième, raison pour laquelle ils deviennent une exception. Mais le président sortant ne lâche pas l'affaire. Il continue à acculer son concurrent pour le pousser à reconnaître son changement de position dans le traitement des questions liées à l'immigration:

Chapitre 2 Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

NS516 donc les centres de rétention on les garde ?
NS524 donc on garde les centres de rétention ?
FH525 les centres de rétention sont nécessaires ils existent partout
NS526 **donc pourquoi écrivez-vous le contraire à france terre d'asile ?**
FH527 parce que
NS528 toujours l'ambiguïté
FH529 mais non il y a pas aucune ambiguïté lorsque la personne
doit+est est menacée+nous menace nous menace de partir
NS530 **la rétention doit devenir une exception vous venez de dire aux
français que vous la garderez**

L'acharnement du président sortant (NS516 et NS524) sur son adversaire déstabilise FH qui semble perdre ses moyens comme le montrent ses nombreux bafouillages dans FH529.

Obstiné à dénigrer l'image du candidat socialiste en misant sur l'inconstance de ses idées, NS tente, une fois de plus, de confronter FH à son discours passé auquel il semble attribuer une autre orientation :

NS533 cette lettre vous l'avez envoyée il y a dix jours
FH534 je l'ai envoyée bien sûr
NS535 vous venez de vous contredire
FH536 mais pas du tout
NS537 sur un sujet aussi important que l'existence d'un centre de
rétention c'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont
pas encore de papiers on examine leur situation **monsieur
hollande écrit à france terre d'asile la rétention doit devenir
l'EXCEPTION+et vous venez de dire qu'on le garde c'est pas
sérieux sur un sujet de cette importance**

Face à la ténacité de NS, les tentatives de riposte de FH se soldent par un échec, et pour cause, à chaque fois que le candidat socialiste tente de s'expliquer (FH527/FH529), il se heurte à ses propres paroles, celles tenues préalablement au duel, et que NS ne manque pas de ressasser pour les dresser tel un rempart devant un FH qui voit ses chances de réplique se limiter.

Pour amplifier le caractère sérieux de la situation et accentuer la gravité du faux pas de FH aux yeux des téléspectateurs, NS n'hésite pas à commenter les reprises qu'il opère du discours de son rival sur «un sujet aussi important» (NS537) qui ne laisse pas de place à l'approximation.

**2.3.5. « vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante
puisque pour vous c'est déjà fait+vous ne travailleriez pas avec eux »
(NS770/2012)**

Au moment de livrer sa conception de la fonction présidentielle, FH tente de « créer ce qui fonde le pacte démocratique : un rapport de confiance » (P. Charaudeau, 2015: 110) avec les électeurs. Pour convaincre les plus indécis d'entre eux, le candidat socialiste s'engage à ne pas marcher sur les traces de son prédécesseur qu'il estime injustes et partiales. Il se propose plutôt d'être « un président qui d'abord respecte les français+qui les considèrent+un président qui ne veut pas être président de tout+chef de tout+ et en définitive responsable de rien » (FH760).

En réaction à l'offense de son adversaire, NS met en avant le sectarisme de ce dernier qui se traduit, selon lui, par la volonté affichée du candidat socialiste de monopoliser le pouvoir dans le cas de son élection. En effet, FH envisagerait, aux dires mêmes de NS qui le cite, de se séparer de tous les responsables politiques issus du gouvernement sortant qu'il prévoit d'écarter de la présidence :

- NS762 [...]vous venez de faire un beau discours on en avait la larme à l'œil+ mais c'est **le même françois hollande+qui quand il s'enflamme en mimant françois mitterrand/ dans les meetings+dit : « je ne garderai aucun des magistrats aucun des policiers aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de nicolas sarkozy »**
- FH763 vous avez fait une erreur d'interprétation+vous n'étiez pas dans ces réunions visiblement +avez-vous une phrase la dessus+vous avez une phrase ?
- NS764 pas une plusieurs
- FH765 donnez-les-moi
- NS766 plusieurs
- FH767 donnez-les-moi
- NS768 je vous les enverrai demain par un courrier que je vous ferai porter vous avez
- FH769 oui tous ceux qui me suivent savent que je n'ai jamais prononcé de telles phrases
- NS770 **vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante puisque pour vous c'est déjà fait+vous ne travailleriez pas avec eux**
- FH771 non

Ce passage présente deux occurrences d'interaction du discours de NS avec celui de FH. La première, dans NS762, consiste en la reprise, sous forme de discours rapporté direct, des propos du candidat socialiste par le candidat républicain.

En citant son homologue, NS ne se contente pas de souligner cet air hautain qui aurait été pris par FH lors de sa déclaration. Il ironise aussi sur le caractère de celui qu'il considère

comme le caricaturiste d'un ancien président socialiste : F. Mitterrand. Il minimise, de ce fait, la capacité de FH à imposer son style aussi bien oratoire que politique. Mais ce qui fait réagir le candidat de la gauche, ce n'est pas la tentative de dénigrement dont il est victime, c'est plutôt le contenu de ce discours cité qu'il récuse catégoriquement.

Ayant peur pour son image, FH perd ses moyens face à NS. En effet, sa réplique dans FH763 laisse penser que le discours repris par NS a bien été émis par son adversaire.

Étant conscient du risque qu'il encourt si les électeurs adhéraient au réquisitoire de son rival, le candidat socialiste demande à NS de justifier ses dires, suite à quoi il nie fermement avoir été à l'origine de tels propos discriminatoires (FH769).

La réaction de FH inspire à NS une seconde occurrence, cette fois sous forme de discours rapporté indirect (NS770), de reprise du discours du candidat socialiste.

À travers cette reprise, le président sortant met en avant la prétention de son antagoniste de lui succéder à la présidence. Il insiste sur ce qu'est pour lui une arrogance et un manque de considération pour les électeurs qui disposent de l'ultime pouvoir de décision lors du suffrage. D'ailleurs, il accentue la prétendue ostentation de FH à le replacer à la tête de l'État, en déclarant :

NS844 *vous m'avez dit « au revoir » hier j'ai trouvé que ce n'était pas très respectueux pour les français*

Cette dernière intervention de NS laisse penser qu'il y aurait eu un échange entre les deux candidats la veille du duel et que FH se serait directement adressé à son adversaire dont la défaite est attendue. Toutefois, nous ne savons pas si la locution interjective « au revoir », formulée ici par NS, a effectivement été émise par FH ou si le président sortant fait allusion à un comportement, à un geste avec lequel son opposant aurait exprimé cette pensée.

Quoi qu'il en soit, il est clair que l'objectif de NS est d'irriter FH pour lui faire perdre ses moyens et ainsi altérer son image aux yeux de l'électorat pour gagner son adhésion.

2.4. L'échange rapporté

À la suite de D. Vincent et S. Dubois (1997: 54), M. Doury (2004: 254) considère qu'un échange rapporté « *consiste en la présentation d'une interaction entre au moins deux interlocuteurs qui interviennent à tour de rôle* ».

Cette « *forme atypique du discours rapporté* » (M. Sandré, 2012: 83) implique la reprise des propos d'un tiers par un locuteur, mais aussi la réponse de ce même locuteur à ce tiers cité : « *dans l'échange rapporté se mêle donc types de DR³¹ (le DR d'un tiers et l'autocitation)* » (M. Sandré, 2012: 83).

Dans notre corpus, c'est SR qui rapporte un dialogue qu'elle a eu avec L. Parisot pour affronter NS au sujet de la réforme des trente-cinq heures.

2.4.1. « je dis vous voulez qu'on revienne et qu'on annule les trente-cinq heures elle m'a dit non » (SR254)

Alors que NS continue à dénoncer « *la logique <du partage du temps de travail> qui est une erreur Monumentale [et] h les trente-cinq heures [qui] n'ont pas créé d'emplois* » (NS158), SR persiste dans la défense de cette réforme qu'elle s'engage à maintenir si elle est plébiscitée par les Français.

Pour appuyer son opinion, la candidate socialiste restitue une interaction qu'elle a eue avec la présidente du MEDEF³² :

SR254 j'ai rencontré la présidente du medef **la première chose qu'elle m'a dit c'est revenez sur les trente-cinq heures h je dis c'est quand même pas sérieux y a quand même d'autres sujets sur lesquels discuter ! je dis vous voulez qu'on revienne et qu'on annule les trente-cinq heures ? elle m'a dit non donc dont acte c'est donc un acquis social important [...]**

Ce tour de parole présente deux occurrences d'échange rapporté.

La première montre la divergence opposant, initialement, les deux femmes politiques au sujet des trente-cinq heures. SR commence par reprendre, sous forme de discours rapporté direct, la demande de L. Parisot de renoncer aux trente-cinq heures. Puis, elle reprend la réponse qu'elle a adressée à son interlocutrice pour contester sa parole et discréditer sa demande : « *c'est quand même pas sérieux* ».

La seconde occurrence révèle le consensus auquel sont parvenues les deux femmes. Ce consensus est mis en avant par SR à travers sa reprise de ce qu'elle a dit à L. Parisot et le rappel de la réponse défavorable de la présidente du MEDEF à l'annulation de cette réforme: « *elle m'a dit non* ».

³¹ Discours rapporté

³² Le Mouvement des Entreprises DE France.

Dans ces interactions rapportées par SR se mêlent des discours rapportés imputés à une source tierce (ici L. Parisot) et des auto-reprises (citations par SR de ses propres réponses à son interlocutrice). Nous avons donc ici la combinaison de deux dimensions dialogiques : l'interdiscursive et l'intralocutive³³.

Ces échanges rapportés sont fortement argumentatifs. Car ils contribuent à la construction de l'éthos du locuteur-rapporteur, ici de SR. Ces dialogues restitués par le soin de la candidate socialiste lui permettent d'afficher une image favorable à la fonction présidentielle. En effet, le fait de rapporter tout un échange permet à la candidate de la gauche de mettre en avant sa capacité à négocier et à faire face à un adversaire dans les situations litigieuses.

En tenant tête à L. Parisot, elle veut signifier à NS, et par là même à l'électorat, qu'elle sait défendre ses convictions et qu'elle ne renonce pas aussi facilement à ses projets.

Elle démontre aussi sa ténacité face à un opposant et son aptitude à se montrer convaincante comme en témoigne le changement de position de la présidente du MEDEF qui a fini par se ranger du côté de son interlocutrice.

La formule juridique « *dont acte* » servant à clore un communiqué et signifiant que l'information a été retenue, confirme le consensus auquel ont abouti les deux femmes politiques et la fin de la polémique sur l'adoption des trente-cinq heures, mais à la faveur de SR qui a fini par avoir le dernier mot.

La mise en scène, dans le cadre d'un échange rapporté, de son propre discours et de celui d'un tiers permet donc de mettre en avant les capacités de persuasion du locuteur-rapporteur et son aptitude à avoir une emprise sur l'auteur du discours convoqué. D'où l'effet argumentatif de cette « *forme très particulière de discours rapporté* » (M. Doury, 2004: 254).

2.5. Le choc de propos rapportés

Nous traitons dans ce point un cas où les candidats aux présidentielles de 2012 s'affrontent à coups de discours rapportés imputés à des organisations syndicales ou à leurs leaders pour contester leurs allégations. Si NS dénonce le sectarisme de la CGT³⁴ à son égard, FH, lui, regrette le discrédit porté à son encontre par le MEDEF.

³³ Qui fait objet d'analyse dans le chapitre 5.

³⁴ Confédération Générale du Travail.

Dans la séquence qui suit, nous avons donc une sorte de bataille à coups de discours rapportés contestés, explicitement ou implicitement.

2.5.1. Entre la CGT(NS31) et le MEDEF (FH46)

Pour réagir à l'allocation de FH qui prône une politique de « *rassemblement* » (FH10), NS évoque la prise de position de la CGT, ce grand syndicat de salariés qui exhorte les Français à travers la voix de son leader et secrétaire général de l'époque B. Thibault³⁵, à voter pour le candidat socialiste :

NS31 [...] et enfin+***quand le leader du premier syndicat français la cgt appelle à voter pour le candidat socialiste en violation de tou ::tes les traditions syndicales***+est-ce l'esprit d'*rassemblement* ?

En rappelant la position du premier responsable de la CGT, NS s'oppose à l'autorité de cette organisation syndicale dont il dénonce l'attitude qui va à l'encontre des principes régissant un syndicat se devant d'être neutre et autonome.

Ce rappel présente une particularité. Il s'agit de la difficulté de se prononcer sur la présence dans le discours citant de NS d'un discours cité de B. Thibault. En effet, l'usage du verbe « appeler » par NS ne permet pas de savoir, avec exactitude, si le candidat rappelle l'acte du leader de la CGT (l'appel au vote) ou le discours tenu par ce dernier et que nous pourrions restituer ainsi : B. Thibault : « j'appelle à voter pour le candidat socialiste ». Quoiqu'il en soit, qu'il l'ait formulé de la sorte ou non, nous pouvons nous prononcer sur une référence faite par NS au discours d'un tiers extérieur au duel ; en l'occurrence celui de B. Thibault.

Afin de se remettre dans la compétition, FH adopte une stratégie que M. Doury (1999 : 17) appelle « *l'invocation d'une contre-autorité* ». Celle-ci consiste à convoquer une autorité autre que celle citée par l'adversaire (ici la CGT) pour mieux lui faire face. Cette « *stratégie réfutative* » (M. Doury, 1999: 17) est doublement orientée : vers l'autorité citée qui est contestée et vers l'adversaire qu'il s'agit de combattre pour le disqualifier.

FH s'empresse donc de citer un syndicat patronal dont le poids est très significatif dans le débat social français. Il s'agit du MEDEF.

³⁵ Adhérent au PCF (Parti Communiste Français) qui noue une alliance avec le Parti de gauche à la fin des années 2000.

Le candidat de la gauche rappelle le bilan de la présidente du patronat français, L. Parisot qui soutient le président sortant et qui se serait prononcée en faveur de sa réélection. D'après le candidat socialiste, cette dernière aurait même ouvertement déclaré que les efforts de NS en termes de politique économique et salariale sont plus considérables et plus prometteurs que ceux de FH:

FH46 moi écoutez franchement je vous ai mis euh devant ce qu'a été votre responsabilité de président+nous sortons de CINQ ans où la france a été heurtée+ où la france a été Divisée+où la france a souffert d'un certain nombre de PAroles qui ont été prononcées pas par vos lieutenants souvent par vous et vous le faites encore une fois moi est-ce que je me suis plains que **la présidente du patronat français euh ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que moi mes propositions n'étaient pas bonnes ?** mais moi je considère elle est tout à fait dans son rôle dans son droit et je ne vais pas lui chercher querelle donc+

C'est sous forme de discours rapporté indirect que FH reprend les propos de L. Parisot. Si le vrai but de cette reprise est de désapprouver, voire même de condamner, le discours de la présidente du MEDEF qui sonne comme un affront pour un présidentiable, l'orientation que lui confère le candidat socialiste est toute autre. En effet, il va de soi que FH ne cautionne pas le discours de L. Parisot, mais il se montre, tout de même, conciliant envers la femme politique qu'il estime tout à fait dans son droit de soutenir le candidat de son choix. Cependant, l'attitude du candidat de la gauche n'est pas anodine. Car s'il se comporte de la sorte, c'est pour deux raisons bien distinctes.

La première consiste à légitimer l'appui que la CGT apporte à sa candidature. FH veut signifier à son adversaire que le syndicat des salariés est en droit de le soutenir, tout comme le syndicat patronal soutient NS.

La seconde consiste à afficher l'éthos d'un candidat indulgent, respectueux des orientations politiques de tout un chacun. Mais pour dénigrer cette image que FH donne de lui-même, NS manifeste son consentement à L. Parisot dont il agrée le propos. Avec cet agrément, le président sortant ironise sur le profil et les compétences de son adversaire qu'il veut tourner en dérision :

NS47 **dire que vos propositions**
FH48 je n'ai pas terminé
NS49 **dire que vos propositions ne sont pas bonnes**
FH50 je n'ai pas terminé je n'ai pas terminé
DP51 allez y françois hollande+
NS52 **n'est pas une insulte extraordinaire on a le droit**

Pour éviter de perdre la face, FH ignore l'invective de son antagoniste et continue dans sa stratégie d'acquiescement en puisant dans la 'doxa' et en affirmant qu'il est du droit de tout un chacun de prendre position pour son candidat favori et d'inciter à voter pour lui.

Pour le candidat socialiste, choisir son camp n'est nullement une violation ou un outrage à quelque règle que ce soit:

- FH53 *dire que vous avez fait un boulot extraordinaire on a le droit de le dire +et donc vous n' pouvez pas empêcher les uns et les autres d'appeler à voter pour moi et c' n'est pas faire euh : un TRANSGRESSION par rapport à ce qu'est leur DEvoir démocratique que de le faire* mais enfin voilà+ vous avez voulu passer+ vous voulez passer pour une victime moi je pense que la plus grande victime moi je pense que la plus grande victime
- NS54 *la présidente du medef a appelé n'a pas appelé à voter pour moi ! mais le président de la cgt*

Dans sa dernière intervention, NS tente d'apporter une nuance en niant l'incitation du MEDEF à soutenir sa candidature. Mais son lapsus peut laisser penser que cet appel au vote, en sa faveur, a effectivement eu lieu.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous pouvons soutenir que le pouvoir argumentatif du dialogisme interdiscursif dans les débats constituant notre corpus est incontestable. Car les possibilités qu'offre cette première dimension dialogique pour mener à bien un projet de persuasion sont amplement rentables.

S'appuyer sur du déjà dit par un tiers pour légitimer une thèse est l'une des options offertes par le dialogisme interdiscursif et saisie par les trois présidentiables dans leurs entreprises argumentatives. Qu'elles soient des figures d'autorités, des opposants politiques, ou une opinion publique, ces sources tierces sont de véritables adjuvants et associés discursifs sur lesquelles les prétendants misent pour faire valoir leurs points de vue, imposer leurs opinions et/ou démolir l'argumentation de leurs adversaires et les affaiblir.

Même lorsqu'un débatteur convoque une instance (une figure d'autorité, un membre de l'opposition ou l'adversaire présent) pour en contester les dires, il tire profit de cette convocation dans la mesure où elle lui permet : de mettre en doute leur justesse parce que l'autorité en question n'est pas à leur origine, de les critiquer parce qu'ils sont issus de

l'opposition ou encore de les désavouer ou prouver leur impertinence parce qu'ils sont le fait de l'antagoniste à abattre.

C'est aussi dans le sillage de ces discours autres qui sillonnent leurs arguments que les trois candidats tendent à afficher un éthos favorable à la fonction présidentielle et/ou à ternir l'image du contradicteur. Ainsi, derrière la citation d'un discours autre, se profile souvent la volonté d'un postulant au poste de chef d'État de montrer ses propres qualités : modestie et décence (le cas de NS qui appelle FH à se conformer aux décisions des experts telles l'ASN et la Cour des comptes), ténacité et persévérance (le cas de SR qui s'oppose à L. Parisot qu'elle cite).

Il arrive aussi qu'un débateur se serve de la parole d'un tiers pour signaler les insuffisances et les incapacités de son vis-à-vis (le cas de NS qui reprend, dans son argumentaire face à FH, les dire des membres du parti socialiste). Dans d'autres cas, la reprise du discours d'un tiers sert de moyen pour se défendre contre une offensive (SR qui cite l'institut Rexecode, pourtant évoqué par NS, pour en récuser le bilan).

En définitive, ce sont ces voix qui résonnent dans les plaidoyers des trois présidentiables qui leur ouvrent autant de voies pour une argumentation efficace, inébranlable, et difficile à contrer. Nous rejoignons, de ce fait, le point de vue de J. Bres (1999: 9) selon qui cette « *hétérogénéité qui fissure la parole est ici convoquée pour bétonner l'argumentation* ».

Chapitre 3

Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions diaphoniques

Chapitre 3

Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions diaphoniques

Introduction

Après avoir décelé les valeurs persuasives du dialogisme interdiscursif, nous nous interrogeons sur les implications argumentatives du dialogisme interlocutif. Nous aspirons, dans ce chapitre portant sur le premier aspect³⁶(reprise du discours de l'interlocuteur) de cette deuxième dimension dialogique, à examiner les raisons pour lesquelles chacun des trois présidents interagit avec le discours de son vis-à-vis proféré sous la tension et la pression *hic et nunc* des duels.

Nous nous proposons d'expliquer pourquoi un débatteur fait entendre la voix de son interlocuteur dans son propre discours. Nous nous intéressons donc aux profits que peut tirer un candidat de l'investissement, dans son propre discours, de la parole non pas d'un tiers absent et étranger aux duels (comme c'était le cas dans le chapitre 2), mais de celle immédiate de son destinataire et ce à travers l'examen des structures diaphoniques « *assimilés par Roulet à diverses formes de reprises, par le locuteur, des propos de son destinataire* » (L. Perrin, 1995:226).

Il est à préciser que si nous avons pris parti de traiter, dans ce chapitre, uniquement la reprise de propos tenus par l'interlocuteur présent à l'intérieur des duels, et de reléguer dans l'interdiscursif la reprise de propos tenus par ce même interlocuteur mais avant les duels, c'est parce que nous adoptons le point de vue de J. Bres qui, lorsqu'on se situe dans le dialogal intègre dans l'interlocutif l'interaction avec les propos antérieurs de l'interlocuteur présent (voir chapitre 1, p.26), ce qui est parfaitement représentatif et régisseur d'une structure diaphonique qui « *prend pour objet une intervention présentée comme constitutive du dialogue pur et simple auquel prennent part le locuteur et son interlocuteur* » (L. Perrin, 1995: 226), et qui « *représente l'échange entre TU et JE dans une même et seule contribution du locuteur à l'édifice conversationnel* » (J. Espuny Montserrat, 1996: 229).

La diaphonie ou la reprise par un locuteur du discours de son allocutaire est un phénomène assez représenté dans notre corpus. Il est favorisé par la structure dialogale des face-à-face qui veut que l'interaction entre les discours des débatteurs soit inévitable et

³⁶ Le deuxième aspect du dialogisme interlocutif est l'anticipation sur le discours de l'interlocuteur. Il est analysé dans le chapitre 4.

évidente puisqu'elle confère aux duels sens et cohérence. Ce qui est moins évident, en revanche, c'est l'usage et l'orientation que chacun des candidats donne au discours de son interlocuteur lors de sa reprise. Car la diaphonie³⁷ ou l'insertion de la parole de son vis-à-vis dans la sienne propre va au-delà de la simple volonté d'assurer le bon déroulement de l'interaction. Elle comporte, en réalité, des fonctions argumentatives inattendues que nous nous attachons à cerner tout au long de l'analyse des débats présidentielles de 2007 et de 2012.

Il faut signaler le fait que lors de sa convocation, un débatteur peut opérer sur le discours de son adversaire des modifications lexicales ou discursives mais ceci ne change rien au caractère diaphonique de sa reprise. Comme le souligne J. Espuny Montserrat (1997a: 277) :

On reconnaît un énoncé diaphonique donc à ce que le locuteur reprend les propos de son destinataire, plus ou moins fidèlement. Dans cette répétition ou reformulation linguistique, les traces des propos repris peuvent adopter plusieurs formes (décrites par Roulet (1985), selon la fidélité par rapport à la source: une forme diaphonique peut être une reprise en écho (telle quelle ou mot à mot), ou bien elle peut être une reformulation avec manipulation du discours (en réinterprétant et en modifiant quelque peu le discours de l'autre). Ce degré de fidélité, facultatif, concerne le point de vue lexical, syntaxique ou sémantique; car les variations (minimales ou maximales) de ces niveaux linguistiques ne sont aucunement constitutives de la reprise diaphonique.

1. Les constructions diaphoniques concessives

Comme le signale D. Torck (1994:19), «*un exemple d'une structure diaphonique est la concession* ». Cette figure rhétorique consiste à adopter le point de vue de son destinataire avant de le récuser. Elle se présente sous deux fragments discursifs dont le premier se trouve être le lieu de l'articulation de la parole du locuteur et de celle de son interlocuteur qu'il cite en lui donnant l'illusion éphémère d'abonder dans son sens, avant d'inverser la tendance pour se retourner contre lui avec plus de force.

Selon Ch. Perelman et L. O. Tyteca (1988:646), la concession

³⁷ Il est important de distinguer la diaphonie d'un concept auquel elle se trouve souvent assimilée : la polyphonie. Bien que la polyphonie n'ait pas été examinée dans le cadre de ce travail portant uniquement sur le dialogisme (voir chapitre 1, p.27), cette distinction s'impose. Car certains linguistes tels O. Ducrot et les chercheurs de la ScaPoLine ont appliqué la polyphonie au discours quotidien. Alors que la diaphonie désigne la reprise du discours du destinataire, la polyphonie s'applique à la reprise du discours d'un tiers qui n'est pas celui de l'interlocuteur. Ainsi, selon J. Espuny Montserrat (1996:227), pour différencier ces deux notions, il faut « *la prise en compte de la voix (ou de la source), celle de l'interlocuteur pour la diaphonie et celle d'un tiers pour la polyphonie* ».

Exprime le fait que l'on réserve un accueil favorable à certains arguments réels ou présumés de l'adversaire. En restreignant les prétentions, en abandonnant certaines thèses, en renonçant à certains arguments, l'orateur peut rendre sa position plus forte, plus aisée à défendre [...].

La concession représente donc un mouvement discursif par lequel le locuteur manifeste son accord pour une thèse défendue par son interlocuteur pour, ensuite, y émettre une objection et en restreindre la portée.

Nous expliquons, dans ce qui suit, comment les candidats mettent en œuvre cette manœuvre dans les duels de 2007 et de 2012, et pourquoi la concession, en plus d'être représentative de la diaphonie, incarne la stratégie interlocutive par excellence.

Par ailleurs, une structure concessive comporte deux segments ; un segment accordé (totalement ou partiellement) par le locuteur à son interlocuteur et un segment contraire qui vient limiter le précédent. À la suite de M. A. Morel (1996:148 /147) citée par M. Svensson (2012:87), nous appellerons le premier segment l'énoncé « concédé », et le second l'énoncé « asserté ». Quant aux connecteurs qui relient les deux segments et qui servent de marqueurs concessifs (pourtant, mais...), leur présence n'est pas toujours manifeste, ce qui ne présente aucune incidence sur notre analyse, dans la mesure où ce qui nous intéresse c'est moins l'aspect grammaticale de la concession que son aspect rhétorique.

1.1. Les constructions diaphoniques concessives défensives

Il arrive qu'un candidat aux présidentielles convoque le discours de son contradicteur pour se défendre contre lui et résister à ses attaques. C'est le cas de NS qui pour réagir aux accusations formulées par SR ou infirmer les arguments avancés par FH commence par adhérer à leurs positions en rapportant leurs propos.

1.1.1. « est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement ? OUI madame royal+vous avez parlé des violences ?+je SUIS responsable/» (NS18/2007)

Étant, d'entrée de jeu, interrogés sur leurs visions respectives de la fonction présidentielle qu'ils convoient, NS et SR sont invités par Arlette Chabot à exposer leurs conceptions de la gouvernance et du pouvoir qu'ils prévoient d'instaurer dans le cas de leur élection.

SR saisit l'occasion pour brosser un portrait très obscur de l'état dans lequel la France se trouve en soulignant la croissance de maux sociaux tels la pauvreté, le chômage et

l'insécurité. Elle demande alors à son adversaire si, en tant qu'ancien ministre, donc entant qu'ancien membre affairant du gouvernement, il ne se considère pas comme étant « responsable » de la situation précaire du pays :

SR17[...] un déficit de la sécurité sociale qui s'élève à onze milliards d'euro un chômage qui touche près de trois millions de personnes des agressions qui ont augmenté depuis deux-mille-deux de plus trente pourcent de violences physiques gratuites contre les personnes[...]euh: monsieur nicolas sarkozy vous rendez vous estimez-vous une partie+pour une part RESponsable+ de la situation dans laquelle se trouve euh la france aujourd'hui ?

C'est avec un air serein et décontracté, que NS prend la parole pour s'adresser à sa rivale:

NS18 : ben puisqu'une question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies c'est d'y répondre **est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement ? OUI madame royal+vous avez parlé des violences ?+ je SUIS responsable+**j'ai été l'ministre de l'intérieur pendant QUAtreans+j'ai trouvé une situation qui était catastrophique qui d'ailleurs a compté pour beauCOUP+ madame royal+ dans la défaite de vos amis du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque ! si en deux-mille-deux les français ont changé n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez pour le deuxième tour+ il y avait bien une raison+cette raison chacun l'a observée+c'est parce que et les violences et la délinquance avaient EXplosé et c'est dans ces conditions que j'ai été nommé ministre de l'intérieur+Oh tout n'a pas été réussi [...]

Estimantqu'il est de son devoir d'apporter une réponse à la question de sa concurrente, NS le fait en formulant une concession.

Le candidat de droite commence par reprendre, sur ce même temps interrogatif, ce reproche déguisé en question que lui adresse SR à qui il manifeste son assentiment, avant d'en restreindre la portée. Cependant, si le segment concédé³⁸ est manifeste, la suite logique du mouvement concessif, à savoir l'objection attendue après l'approbation accordée à son opposante l'est beaucoup moins. En effet, l'ancien ministre de l'intérieur exprime son agrément à sa rivale d'une manière très explicite. L'adverbe d'affirmation « Oui » prononcé avec insistance et l'apostrophe « Madame Royal » servant à interpeller la prétendante, en sont témoins. En revanche, il n'émet pas de contre-argument qui invalide le jugement formulé sous forme de question par SR. Ce contre-argument ou le segment asserté, nous le supposons en cette suite de justifications présentées comme autant de causes à l'origine de cette situation affligeante pour laquelle il est tenu pour responsable. Il explique, d'ailleurs, que bien avant sa nomination à la tête du ministère de l'intérieur, le bilan social de la

³⁸ Les énoncés concédés sont signalés en caractères gras italiques.

République était déjà assez lourd et conséquent, en raison de l'augmentation faramineuse de fléaux sociaux tels la violence et la délinquance, que même le gouvernement socialiste précédent n'a pas réussi à refréner.

Même si l'énoncé asserté est essentiel du fait qu'il invalide la valeur d'argument de l'énoncé concédé, c'est sur ce dernier que porte notre attention. Car il représente le lieu de la rencontre de deux discours, celui de NS et celui de SR.

D'un point de vue énonciatif, le segment concédé n'est pas le fait du locuteur qui formule la concession et qui prend en charge l'énoncé asserté (ici NS) mais le fait de l'interlocuteur (ici SR) qui se voit citer de bien diverses manières. Ainsi, l'énoncé concédé de NS dans NS18 n'est autre qu'une reprise, non littérale, de la question de sa rivale dans SR17.

Le retour du candidat vers l'intervention précédente de sa concurrente révèle la dimension dialogique interlocutive du premier segment de sa concession, comme le signale la question « *vous avez parlé des violences ?* » avec laquelle NS identifie SR comme étant l'instance à l'origine du discours cité.

Cette réactualisation du déjà-dit de son interlocutrice permet à NS de mieux se défendre. Car c'est sur la base du rappel du jugement de la candidate qu'il fait face à son attaque en exposant les raisons à l'origine de la crise sécuritaire dont est accusé.

Par ailleurs, NS emprunte à SR un praxème³⁹ lourd de sens ; le praxème « responsable » qu'il réactualise dans un but bien précis : lui conférer une autre orientation que celle donnée par sa rivale. Si pour la candidate socialiste être « responsable » signifie être coupable, pour le président de l'UMP être « responsable » revient à admettre ses failles, ses écarts et savoir les assumer. Il procède alors à ce que R. Amossy, (1994: 44) appelle « *réajustement des propos de l'Autre* » à travers le rappel, en apparence anodin, des dires de son interlocutrice.

De cet emprunt, NS tire bien des avantages. D'une part, il affiche l'image d'un candidat qui sait reconnaître ses échecs, d'autre part, il réduit au silence SR en feignant lui donner raison.

³⁹ « *Outil de la nomination, de la production lexicale de sens* » (P. Siblot, 2001: 263).

1.1.2. « un dernier mot sur+ces dix pourcent de chômeurs c'est exact c'est un chiffre exact monsieur hollande+qui sont formés mais savez-vous pourquoi ?/(NS104/2012)

Lorsque FH et NS sont interpellés sur « la première préoccupation des français [...] l'emploi » (LF60), le président sortant qui fait part de ses solutions pour créer de nouveaux postes et faire baisser le taux de chômage, avance comme future disposition de porter assistance aux jeunes et de les encadrer de sorte à ce qu'ils soient aptes à assumer les nouvelles fonctions qui s'offriraient à eux. Il propose de faire « un GIgantesque effort de formation+ pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain +et pas pour les emplois d'hier » (NS69). FH saisit alors cette suggestion pour reprocher à son adversaire son manque d'investissement, son retardement et sa lenteur dans la mise en œuvre de cette disposition qu'il avait pourtant la possibilité de mettre en vigueur puisqu'il a été le chef de l'État. Il le fait en formulant une concession :

FH73 et enfin vous nous dites formation+on est tous d'accord sur la formationDIX pourcent seulement DIX pourcent des demandeurs d'emploi dans notre pays+et vous êtes président de la république ?!+donc DIX pour cent des demandeurs d'emploi se voient proposer une formation

Le candidat socialiste abonde dans le sens de son opposant « par une sorte d'accord provisoire avec son interlocuteur, avant de s'opposer à son point de vue » (L. Perrin, 1995:228). En effet, il commence par revenir sur la proposition de NS de favoriser la formation des jeunes pour optimiser leurs chances d'accéder au milieu professionnel, une proposition qu'il paraît manifestement approuver en l'étayant avec l'expression « on est tous d'accord ». Cette expression laisse à penser que cet « accord » relève du certain et de l'évidence, puisque nul ne peut nier l'intérêt et la capacité de la formation à répondre aux besoins professionnels de ces jeunes. On pourrait donc dire que FH ne fait pas preuve d'une totale ouverture vers NS et que son énoncé concédé s'apparente à une vérité générale qui s'impose d'elle-même.

De plus, l'usage du pronom indéfini « tous » renforce ce sentiment d'évidence tout en diminuant de l'originalité du projet de NS qui n'apporte aucun plus ni à l'opposition, ni à l'ensemble des téléspectateurs réunis sous ce pronom. À travers l'emploi de ce pronom, l'objectif de FH serait aussi de donner à NS une impression, celle d'être seul contre ce « tous », et de vivre un moment de solitude durant le duel. Cependant, cet « accord », qu'il soit total ou partiel, réel ou simulé, n'est que de courte durée, puisque le candidat socialiste

reproche immédiatement après à son adversaire de ne proposer de formation qu'à un nombre minime de demandeurs d'emploi.

FH veut marquer un paradoxe en prenant pour témoins les téléspectateurs : comment se fait-il que NS prône la formation mais il ne la met à la disposition que d'une minorité de jeunes, soit « *dix pourcent* » ?! L'objectif du candidat socialiste est donc de signifier clairement qu'il y a un fossé qui sépare les dires de NS de ses actes.

Si nous nous attardons sur l'expression, nous dirons que contrairement à l'énoncé concédé, l'énoncé asserté n'est pas mis en exergue par FH dans la formulation de sa concession. En effet, si le premier segment est appuyé par la locution « on est tous d'accord », le second ne comporte pas d'élément qui marque l'opposition. Il y a néanmoins l'adverbe « seulement » lequel restreint, en plus du nombre de personnes bénéficiant d'une formation, la portée de l'énoncé concédé du candidat socialiste.

Par ailleurs, même si l'idée de NS est reprise par FH au style direct : « *vous nous dites formation* », elle ne l'est que d'une manière partielle, puisque le candidat de gauche ne cite du discours de son adversaire qu'un seul lexème : « formation », ce qui ne réduit en rien l'orientation dialogique de l'énoncé concédé de FH (FH73) vers l'intervention antérieure (NS69) de son antagoniste.

En outre, nous constatons que le candidat socialiste exclut de sa reprise le mot « effort » qui accompagne le mot « formation » dans le discours du président sortant. Cette exclusion n'est pas anodine. En effet, si FH est ainsi sélectif c'est peut-être parce que le terme « effort » ne joue pas en sa faveur. Car en l'insérant dans sa reprise, il aurait risqué de dresser, malencontreusement, de son rival l'image d'un candidat soucieux de l'état de la jeunesse, et prêt à s'engager dans l'amélioration de sa situation.

Cette concession présente un lien étroit avec la suivante. En effet, c'est son segment asserté qui devient l'élément concédé de celle formulée par NS pour justifier ce chiffre réduit des sans-emplois qui bénéficieraient d'une formation pour optimiser leurs chances de décrocher un poste de travail :

NS104 [...] *un dernier mot sur+ ces dix pourcent de chômeurs c'est exact c'est un chiffre exact monsieur holland+qui sont formés* mais savez-vous pourquoi ?+ parce que la compétence de formation est aujourd'hui partagée entre les syndicats+ les régions+et l'état pôle emploi+

Le président sortant n'hésite pas à confirmer, en le reprenant, le pourcentage précédemment avancé par son adversaire dans FH73. Il va même jusqu'à le certifier sans aucune retenue avec l'usage de l'adjectif attribut « exact », énoncé à deux reprises pour évaluer favorablement l'estimation de son rival qui serait donc conforme à la réalité.

Pour pousser son approbation un peu plus loin, NS use aussi de l'apostrophe, en interpellant FH à qui il s'adresse directement. Mais c'est avant d'introduire une explication qui justifie et limite, en même temps, l'approbation momentanée qu'il lui a préalablement manifestée. En effet, pour sa défense, NS avance aussitôt le « pourquoi », donc la raison de ce manque d'offres de formation, en citant les acteurs qui partagent la responsabilité de la situation et la mauvaise gestion budgétaire menée par chacun des syndicats, des régions et de l'établissement public pôle emploi qui ont chacun un rôle à jouer dans l'organisation et la garantie d'une formation à ceux qui en ont besoin.

Sur le plan structurel, cette concession présente le schème habituel d'un énoncé concédé suivi d'un autre asserté qui en réduit la portée avec un contre-argument introduit par un marqueur. Mais sa particularité réside dans l'enchevêtrement de son premier segment (le concédé) avec le second segment (asserté) de la concession précédente, ce qui révèle l'orientation de la première partie de l'argument de NS dans (NS104) vers la seconde partie de celui préalable de son adversaire dans (FH73).

1.1.3. « monsieur jospin a bénéficié d'une PÉriode de croissance extraordinaire tant mieux pour lui+mais le commerce extérieur en deux-mille et en deux-mille-un il était en DEficit »(NS109/2012)

Avant de parler des accords compétitivité-emploi, FH sermonne NS sur l'énorme déficit, estimé à soixante-dix milliards d'euros, qui avait atteint le commerce extérieur français. NS qui ne nie pas cette estimation, qu'il qualifie même d'« exact » (NS83), la justifie avec le « coût des énergies fossiles » (NS102), une justification jugée non-pertinente par le candidat socialiste qui illustre son propos avec le gouvernement Jospin durant lequel l'équilibre des comptes extérieurs de la France était pondéré en dépit de la hausse du prix de ces énergies, ce qui est donc loin de constituer une raison valable et un argument fonctionnel pour NS : « quand+lionel jospin a QUItté +la responsabilité du pays en deux-mille-deux+ il y avait déjà un prix du pétrole et il y avait déjà un pétrole cher+ les comptes extérieurs de la france étaient Equilibrés+ » (FH107).

En faisant ce parallèle entre l'état des comptes extérieurs français durant la période de L. Jospin et durant celle de NS, l'objectif de FH est de prouver que le vrai responsable de ce déficit n'est pas la hausse du prix du pétrole, comme le prétend le président sortant, mais la mauvaise gestion et le manque d'application de ce dernier.

S'étant retrouvé dos au mur après avoir été acculé par son adversaire, le président sortant n'a pas d'autre choix que de se résigner au discours de son opposant et d'accepter l'argumentation dont il vient de faire part. Cependant, cette acceptation n'est que partielle, puisque NS a bien voulu accorder son approbation à son rival, mais la réduit aussitôt en formulant une concession dans laquelle il campe sur sa position et assure sa défense. Il maintient son opinion quant à la longue préexistence de ce déficit qui ne date donc pas du quinquennat qu'il vient de mener à bout :

NS109 enfin sur monsieur jospin décidément vous êtes fâché avec les chiffres+vous êtes de la cour des comptes ! vous devriez connaître les chiffres ! **monsieur jospin a bénéficié d'une Période de croissance extraordinaire tant mieux pour lui+** mais le commerce extérieur en deux-mille et en deux-mille-un il était en DEficit

En formulant cette concession, NS fait allusion à l'argument de son adversaire qu'il redirige pour y échapper ou le tourner en sa faveur. Car même s'il semble reconnaître, certainement par dépit, la croissance et le progrès économique de la période Jospin, comme le souligne le candidat socialiste dans FH107, il semble estimer que le mérite ne lui revient pas mais que cela serait plus dû à un coup de chance, ce qui se ressent dans l'usage de l'expression « tant mieux pour lui ».

Pour réduire la portée de l'argument concédé à son rival, NS avance un contre-argument introduit par la conjonction « mais ».

1.2. Les constructions diaphoniques concessives offensives

L'évocation de la parole de l'adversaire pour la contester est une stratégie employée par les trois présidentiables dans une optique offensive. Ainsi, NS cite SR pour la déstabiliser, tourner ses projets en dérision et FH pour lui reprocher son manque d'investissement dans la mise en œuvre de certains principes démocratiques. Les deux candidats socialistes, quant à eux, rappellent les propos de leur adversaire de droite afin de critiquer ses propositions et dénoncer ses pratiques jugées dérogatoires aux fondements de la République.

1.2.1. « *vous avez raison+il FAUT réduire l'endettement d'la france+le problème c'est comment on fait ?* » (NS18/2007)

Pour exposer sa conception du pouvoir, SR(17) inaugure son intervention avec l'expression de l'une de ses principales préoccupations ; la dette : «*je: souhaite+sortir la france+de la situation dans laquelle+elle se trouve aujourd'hui h+d'abord la dette+ puisqu'aujourd'hui la france euh est endettée*».

NS qui partage l'inquiétude de sa concurrente réagit aussitôt à son intervention :

NS18 [...] *il y a un deuxième point où on est en accord c'est qu'il faut résoudre le problème de la dette> vous avez parfaitement raison*< mais madame royal vous savez bien vous connaissez les chiffres comme moi+j'imagine que dans cette campagne électorale on est au même niveau d' préparation+ça fait d'puis combien d' temps que les budgets d' la france sont en déficit ? vingt-cinq ans+on n' peut pas expliquer que l'endettement de la France ça dépend de ces cinq dernières années+*vous avez raison+il FAUT réduire l'endettement d'la france+le problème c'est comment on fait ?*

NS concède à SR le fait qu'il est impératif de réduire les dettes de l'État, ce qui oriente sa parole vers celle précédente de sa rivale (SR17). Il lui manifeste son assentiment avec les deux expressions « *on est en accord* » et « *vous avez parfaitement raison* ».

L'usage de l'adverbe 'parfaitement' renforce cet assentiment qui n'est que de courte durée. En effet, s'étant senti visé, NS réplique que cet endettement n'est pas le fait des cinq dernières années durant lesquelles il a été ministre de l'intérieur, un détail qui ne peut échapper à une candidate aux présidentielles censée connaître le système budgétaire français.

Le prétendant à la présidence réitère sa connivence envers son opposante : « *vous avez raison+il FAUT réduire l'endettement d' la france* ». Toutefois, il l'interpelle aussitôt sur les mesures à prendre pour y parvenir : « *comment on fait ?* ».

Le retour de NS sur cette volonté, préalablement exprimée par SR(17), de venir à bout de « l'endettement » lui permet de mettre sa concurrente dos au mur. En effet, c'est suite à ce rappel qu'il l'interroge sur ses éventuelles solutions au problème de l'endettement, tentant ainsi de montrer ses limites et son manque d'initiatives concrètes.

Le candidat de droite cherche aussi à mettre en avant ce trait que sa concurrente semble ne pas avoir : le vouloir agir qui anime sa politique, comme il le fait savoir au commencement du duel : « *la passion d'ma vie elle porte un nom c'est l'action* » (NS15).

De ce fait, si NS réserve un accueil assez favorable, néanmoins temporaire, aux propositions de SR qu'il rappelle, ce n'est pas pour se montrer réceptif ou faire preuve d'une

largesse d'esprit. Ceci tient, plutôt, aux particularités de la concession comme stratégie argumentative d'allier entre « *compromis par l'accord qu'elle affiche, et de la réfutation par la contradiction sur laquelle elle conclut* » (J. Moeschler et N. Spengler, 1982: 17-18) repris par M. Douiry et C. Kerbrat-Orrechioni (2011:68). Cependant, il est à préciser que si le compromis est manifestement exprimé, ce n'est pas le cas de la réfutation. En effet, le président de l'UMP ne formule pas clairement ses objections, ce qui rend ses concessions quelque peu latentes. Mais il ne manque pas de réduire, à chaque fois, la portée de l'accord qu'il témoigne à la candidate socialiste, un accord dont la mise en mots constitue l'entrecroisement de deux discours : celui de NS et celui de SR, son interlocutrice.

1.2.2. « C'est un point d'accord [...] mais... » (NS74/2007)

Pour réduire la dette de l'État, NS propose de diminuer le nombre d'employés dans la fonction publique, chose à laquelle SR s'oppose formellement en raison du risque que cela comporte, en particulier dans les deux secteurs de la sécurité et de la santé. Pour justifier sa position, la candidate revient sur cette agression faite à l'encontre d'une femme policière en fin de service. Puis, elle dénonce la précarité des conditions dans lesquelles œuvre le personnel de la santé notamment les infirmières, des conditions qui auraient pu être beaucoup plus optimales si le nombre des soignantes était plus élevé :

SR20 j'ajoute monsieur nicolas sarkozy qu'il y a deux jours+une femme policière s'est fait violer tout près de bobigny tout près de son commissariat en sortant de son commissariat et au mois de mars dernier au même endroit l'une de ses collègues s'était également fait violer qu'est ce qui s'est passé entre ces deux faits pour que aucune protection ne soit apportée à une femme policière ? et bien je le dis demain si je suis élue présidente de la république+les agents publiques seront protégés et en particulier les femmes elles seront raccompagnées à leurs domiciles lorsqu'elles sortent tardivement des commissariats d' police et je dis cela parce que ça me permet de revenir directement à la question que vous posez sur les agents publics et sur la diminution du nombre de fonctionnaires++non monsieur sarkozy je ne diminuerai pas le nombre de fonctionnaires ou alors il va falloir me dire dans quel domaine vous allez REduire ce nombre de fonctionnaires parce que s'il y avait davantage de policiers peut être que cette femme n'aurait pas été violée parce qu'elle n'aurait pas été seule+elle serait rentrée chez elle avec un collègue+[...] peut être que si nous avions aussi davantage d'agents publics et notamment d'infirmières nous n'aurions pas une dégradation de leurs conditions d'travail à l'hôpital public et une montée des inquiétudes comme je l'ai encore observé récemment en me rendant dans un hôpital public à corbeille où les personnels de l'hôpital ont tiré la sonnette d'alarme ils sont très inquiets sur l'avenir de l'hôpital public et ils m'ont demandé de les aider et je leur ai donné des engagements sur ce sujet oui l'hôpital public redeviendra une priorité

NS réagit aux problèmes soulevés par sa rivale en produisant plusieurs concessions. Avant d'enchaîner sur le secteur sanitaire, il commence par formuler une réponse relative à la fonction policière:

NS52 *sur les policiers y en a pas assez* mais chaque fois qu'j'ai proposé des créations d' postes puisque nous en avons créé euh BEAUcoup euh s- des Milliers d' policiers et d'gendarmes >le groupe socialiste ne les a pas votées < mais disons passons ce n'est pas l'plus important alors ce qui est très important c'est qu'*vous avez parlé de cet abominable VIOL de >dans le parc de bobigny*< dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles

NS commence par concéder à SR le fait qu'il n'y ait pas suffisamment d'agents de police. Puis il réduit la portée de son approbation en déclarant que si manque de policiers il y a, c'est tout simplement en raison de la réticence des socialistes à donner un avis favorable à la création de nouveaux postes, ce qui semble paradoxal. Car d'une part, SR dénonce le manque de policiers, d'autre part, il se trouve que c'est son propre camp, celui dont elle est la représentante qui refuse d'en créer davantage.

Par conséquent, si NS manifeste une approbation provisoire à sa rivale, c'est pour l'attaquer, ensuite, en montrant l'incohérence de son raisonnement et les contradictions qui animent la politique du parti socialiste.

Par ailleurs, il faut souligner que même s'il n'y a pas, dans la partie concédée de cette première concession, reprise littérale par NS de l'énoncé antérieur de SR, la question du manque de policiers a été introduite par la candidate socialiste. De ce fait, le segment approuvé du candidat de droite « *sur les policiers y en a pas assez* » fait écho à l'expression de SR qui a, au préalable, estimé que « *s'il y avait davantage de policiers peu être que cette femme n'aurait pas été violée* » (SR20). Il y a donc orientation de la parole de NS vers celle antérieure de sa contradictrice à laquelle il fait face.

Pour formuler la deuxième concession, le candidat de droite commence par dénoncer l'agression faite à l'encontre de cette femme policière en condamnant cet acte avec autant de vigueur que sa rivale à qui il s'allie pour exprimer son mépris et son ressentiment dont témoigne l'emploi de l'adjectif qualificatif « abominable ». Ceci marque aussi bien l'indignation de NS que celle de sa concurrente qu'il rejoint: « *vous avez parlé de cet abominable VIOL de >dans le parc de bobigny* ». Cependant, en dépit du fait qu'il rejoigne sa compétitrice dans la dénonciation de cet acte, NS n'est pas d'accord avec elle sur les mesures à prendre pour éviter que cela ne se reproduise. Il avance alors un contre-argument

qui va limiter l'étendue de l'énoncé concédé : « *dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles* »(NS52).

Cette concession présente une particularité ; celle d'être entièrement dialogique. En effet, les deux énoncés (concedé et asserté) qui la constituent ne sont qu'une réactualisation des propos proférés par SR dans le tour de parole n°20.

Le fait que NS introduise son énoncé concedé avec le syntagme « *vous avez parlé de* » prouve que le candidat impute cet énoncé à son adversaire et souligne le fait que celui-ci ait été auparavant formulé par sa rivale dont il ne fait que reprendre une idée qu'elle a, effectivement, exposée antérieurement dans le duel. L'énoncé asserté, quant à lui, fait écho à la proposition de la candidate socialiste qui préconise que « *les femmes elles seront raccompagnées à leurs domiciles lorsqu'elles sortent tardivement des commissariats d'police* » (SR20). Cependant, si SR mise sur cette initiative pour mettre un terme aux agressions dont sont victimes les femmes policières, NS, lui, y voit une aberration. C'est pourquoi, il la reprend sous une forme interrogative dotée d'une valeur décidément ironique dans le but de dénigrer la candidate socialiste et de souligner l'absurdité et le non-sens de ses résolutions.

Pour pousser le ridicule plus loin et établir un parallèle entre ses idées à lui et celles, visiblement impertinentes, de sa rivale, NS ressasse la proposition de SR en en simplifiant la formulation, avant d'introduire une solution, selon lui plus plausible, au problème des agressions : « *il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent* » (NS57), alors qu'au lieu « *d'mettre un garde du corps à chaque fonctionnaire FEmme qui rentre chez elle+la solution c'est de RÉprimer les délinquants pour qu'y en n'ait PLUS* »(NS62). Cette tentative de NS de tourner sa concurrente en dérision n'échappe pas à SR qui ne manque pas de le faire savoir : « *mais moi ça n'm'amuse pas* ». (SR57).

Autre problème soulevé par SR dans le tour de parole n°20, la précarité et les conditions désolantes dans lesquelles exercent les infirmiers dans les hôpitaux publics (voir supra, p.116). Si les deux candidats sont d'accord sur le danger qui guète le milieu hospitalier, leurs perspectives en vue de son redressement divergent. Alors que SR propose de créer de nouveaux postes, NS lui, opte pour l'abrogation de la réforme des trente-cinq heures soutenue par la candidate socialiste et son groupe qui sont tenus, par le candidat de droite, pour les responsables de ces déboires accablant le secteur de la santé :

NS74 [...] **alors un dernier point parce que c'est un point d'accord+ c'est sur l'hôpital+ bien sûr qu'il y a un malaise de l'hôpital** il y a un million de fonctionnaires dans l'hôpital+l'hôpital c'est le lieu de toutes les douleurs de tous les malheurs et en même temps d'tous les bonheurs+**ce personnel hospitalier il faut y penser il faut le soutenir** mais madame qu'est ce qui a désorganisé l'hôpital ?+ce sont les trente-cinq heures+ce sont les trente-cinq heures qui ont mis à BAS l'hôpital Publique français+ c'est ça la réalité des choses+ [...]mais C'EST les trente-cinq heures qui ont été une catastrophe il faut bien l'dire [...]s'agissant d' l'hôpital public ont CONSIDérablement détruit son organisation pour une raison simple+c'est qu'l'hôpital ça fonctionne le jour la nuit sept jours sur sept et >naturellement vingt-quatre heures sur vingt-quatre<

NS commence par adhérer au constat de SR en manifestant vivement, et sans retenue aucune, son accord avec elle concernant l'urgence d'améliorer le quotidien du personnel hospitalier. Il ressasse alors le bilan exposé auparavant par sa rivale sans manquer de l'étayer avec des expressions telles « *c'est un point d'accord* », « *bien sûr* » qui expriment le total acquiescement du candidat de droite au point de vue de la candidate socialiste, un point de vue qu'il ne peut, naturellement, qu'approuver puisque les questions relatives à la santé touchent l'ensemble de la population qui se sent, de ce fait, fortement concernée. C'est d'ailleurs pour cette raison que NS souligne qu'il est urgent et impératif de se pencher sur le cas des infirmiers. Car penser à permettre à ces derniers d'exercer leur fonction dans un cadre adapté, c'est penser et se préoccuper du bien être de la population de laquelle il tente de se rapprocher en affirmant que « *l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs de tous les malheurs et au même temps d' tous les bonheurs* ». De par cette déclaration dans laquelle il semble mettre du cœur, NS joue doublement : sur un effet de pathos, d'une part, pour sensibiliser les français, et d'éthos, d'autre part, pour donner de lui l'image d'un homme affectif et émotif, ayant un vécu similaire à celui de ses concitoyens et ayant, au même titre qu'eux, toutes ces émotions qu'il met en exergue dans son assertion, allègres soit-elles ou lugubres. Cependant, s'il rejoint SR sur le constat qu'elle dresse en lui concédant le fait « *qu'il y a un malaise de l'hôpital* », il la pointe, aussitôt, du doigt en la tenant pour la principale responsable de la situation qu'elle décrit.

En effet, NS estime que c'est la réforme des trente-cinq heures appuyée par la candidate socialiste qui a ainsi troublé le fonctionnement de l'hôpital. D'ailleurs pour marquer ce fait, dans le segment asserté de sa concession, le candidat formule son contre-argument à deux reprises (ce qui est signalé par la présence du connecteur « mais » qui figure deux fois dans l'intervention), sans manquer de l'intensifier avec un vocabulaire marqué par une sorte de gradation dans la disqualification de la politique économique de son

adversaire, puisqu'il tient les trente-cinq heures pour les « désorganisatrices » de l'hôpital, avant de les qualifier d'une véritable « catastrophe ». De ce fait, en termes de choix lexical, la contestation de NS est à la hauteur de l'accord qu'il exprime à sa rivale avant de la contrecarrer. Car il lui manifeste son opposition dans l'énoncé asserté autant qu'il lui montre sa connivence dans l'énoncé concédé. Autrement dit, il la contredit avec autant de fermenté qu'il la soutient.

Il est à souligner que l'inscription des propos de SR dans le segment concédé de la concession produite par NS n'est pas manifeste, puisqu'il n'opère pas de reprise littérale du discours de sa rivale. En effet, ce que la candidate désigne comme une « *dégradation des [...] conditions d' travail à l'hôpital public et une montée des inquiétudes* » (SR20), le prétendant le qualifie d' « *un malaise de l'hôpital* » (NS74).

Nous pensons que se contenter de faire référence au discours de l'interlocuteur pour formuler le premier segment d'une concession au lieu de le reprendre mot à mot permet de passer rapidement au segment asserté et d'introduire un contre-argument, une tactique adoptée par NS qui opte pour une reformulation de l'opinion de SR, ce qui n'exclut pas pour autant cette orientation du discours du candidat de droite vers celui antérieur de sa rivale, présente.

1.2.3. « vous me dites il faut créer >de nouveaux emplois dans la fonction publique ok d'accord pourquoi pas c'est sympathique vous payez comment ? » (NS103/2007)

Dans le tour de parole n°79, SR intervient sur « *la lutte contre la dette* » qu'elle compte mener sur la base de sa suggestion « *de relancer la croissance* » en apportant, entre autres, son soutien aux PME. Mais NS qui entend aussi travailler sur l'essor économique du pays, ne voit pas les choses sous le même angle. Il réagit alors à cette volonté auparavant exprimée par son interlocutrice de « *concentrer sur les pme les aides publiques* » (SR79), en formulant une concession:

NS103 [...] ***vous dites et c'est sympathique et c'est juste+il faut aider les pme françaises*** permettez qu' je vous pose la question est-ce que vous allez comme c'est prévu dans l' programme socialiste généraliser les trente-cinq heures à tout le monde ? notamment aux pme ? [...]

NS reprend, sous forme de discours rapporté direct, l'idée de SR et lui concède, très clairement, le fait qu'il faut soutenir les PME, avant de l'acculer sur la façon avec laquelle elle compte procéder.

Avant de rappeler la proposition de sa rivale, le candidat de droite lui manifeste sa connivence. Mais il en limite aussitôt la portée en l'assaillant avec des questions susceptibles de mettre la candidate dans une situation malencontreuse.

L'objectif de NS consiste, en effet, à piéger SR en feignant lui donner raison avant de la mettre dos au mur en l'incitant à apporter des solutions concrètes au problème des PME qu'elle a elle-même soulevé dans le duel. De ce fait, les deux expressions « *c'est sympathique* » et « *c'est juste* » censées témoigner de l'approbation que NS exprime à SR ont, décidément, une valeur strictement ironique. Car le but de NS dépasse sa volonté de manifester son accord, bien qu'éphémère, à sa concurrente. En effet, en qualifiant la proposition de sa rivale qu'il ressasse de « *sympathique* », le candidat de droite tend à brosser d'elle l'image de femme naïve, que la crédulité pousse à croire et à aspirer à des choses chimériques, alors qu'en politique, ce portrait n'a pas sa place.

Plus encore, il souhaite créer un certain scepticisme chez l'électorat quant à la capacité de SR et à son aptitude à gouverner et à être à la tête de la République avec un tel profil. Il aspire à tourner en dérision la candidate qui n'a pas encore, selon lui, l'étoffe d'une future présidente. En revanche, en évaluant les propositions et les perspectives de sa concurrente (« *c'est juste* »), il ne manque pas de se poser en pédagogue. Il affiche alors le profil d'un futur président apte à assurer cette fonction.

C'est dans le même tour de parole, mais dans un autre mouvement concessif, que NS répond à SR à propos de sa volonté de « *créer des postes dans la fonction publique hospitalière* » (SR79). Il rappelle alors cette idée formulée par sa rivale pour l'interroger sur le mode de rémunération de ces futures fonctions :

NS103 *vousme dites il faut créer >de nouveaux emplois dans la fonction publique ok d'accord pourquoi pas c'est sympathique vous payez comment ? <est ce qu'on fait comme l'a demandé françois hollande une nouvelle csg ?et est-ce que vous pouvez dire aux français qui nous écoutent aujourd'hui que si vous êtes élue il y aura ou non une nouvelle csg ? parce que c'est bien beau d'dire aux gens on va faire d' nouvelles dépenses mais c'est avec leur argent dont on parle+ c'est l'argent des français+c'est l'argent qui taxe le travail+c'est l'argent qui fait en sorte qu'il y a tant de délocalisation[...]*

C'est sous forme de discours rapporté direct que NS reprend l'initiative de SR. Dans sa reprise, il se positionne comme l'interlocuteur direct de sa rivale comme le montre le pronom personnel « *me* » qui indique que ce discours rapporté lui est directement adressé par la candidate socialiste à qui il exprime un accord provisoire avec une intensité sans précédent

dans le duel. En effet, pour manifester sa connivence à son interlocutrice au sujet de la nécessité de créer davantage d'emplois, le candidat de droite fait usage de quatre formules successives : « *Ok, d'accord, pourquoi pas, c'est sympathique* ». Cette accentuation dans l'approbation laisse entendre que la suite de la concession, donc la réfutation, sera à la hauteur de l'acquiescement. Ce qui est le cas. En effet, NS passe d'un total assentiment à une ferme objection incarnée par cette tirade de questions marquant un revirement de situation en faveur du candidat qui semble avoir atteint son objectif consistant à réduire au silence sa rivale, pour mieux marquer les limites de cette dernière.

Même s'il rejoint SR sur la création de nouveaux postes, ce qu'il présente comme une évidence, le prétendant à la présidence reste très dubitatif quant à leur financement et aux dépenses que cela induirait. Ainsi, il marque l'incohérence et l'irrationalité des plans de la candidate qu'il ne manque pas, encore une fois, de discréditer en laissant entendre que ses idées et ses propositions restent infondées et impertinentes.

1.2.4. « *bien sûr qu'il faut développer les énergies renouvelables l'éolien encore qu'on ne peut pas couvrir la france d'éoliennes* » (NS801/2007)

Un peu plus loin dans le débat, SR se voit braver par son contradicteur sur la base de deux autres concessions. Dans la première, NS reprend cette volonté exprimée par la candidate socialiste de « *développer les énergies renouvelables* », dans la seconde, il ressasse son projet de « *construire des logements sociaux* » (SR721):

NS801 [...] **bien sûr qu'il faut développer les énergies renouvelables l'éolien** encore qu'on ne peut pas couvrir la france d'éoliennes lorsque vous les voyez vous voyez que ça pose aussi des questions sur le paysage [...] **bien sûr que c'est important les logements sociaux** mais pour moi c'est plus important de permettre au français de devenir propriétaires de leurs logements

Dans la première partie de l'extrait, le candidat de droite commence par adhérer à l'idée de SR de « *développer les énergies renouvelables* », une adhésion qu'il marque avec la locution adverbiale « *bien sûr* » qui exprime une évidence, avant de présenter un contre-argument introduit par la locution « *encore que* », qui vient restreindre la portée de cette évidence qu'il avait pourtant manifestement exprimée juste avant (puisqu'étayée par l'adverbe « *bien sûr* »). NS réagit, une fois de plus, sarcastiquement à la proposition de sa concurrente qu'il reprend en faisant référence à l'inconvénient que présenterait l'éolien pour la nature, probablement en clin d'œil à sa dévotion pour l'écologie. Mais si le candidat réfère à ce domaine, cela pourrait aussi bien être dans le but de se montrer tolérant et clément aux

convictions de sa concurrente qui diffèrent des siennes. Car Selon O. Ducrot (1984: 230), «*grâce à sa concession, on peut se construire le personnage d'un homme à l'esprit ouvert, capable de prendre en considération le point de vue de l'autre* ». Toutefois, vu la nature du débat et le mode argumentatif, désormais connu, du candidat républicain, l'objet de cette concession n'est autre que la dérision et la raillerie dont la candidate socialiste est la cible depuis le commencement du duel.

Dans la deuxième partie de l'extrait, la concession est formulée quasi-similairement à la première, puisque NS introduit le segment concédé avec le même marqueur ; « *bien sûr* », pour manifester l'importance qu'il accorde, lui aussi, à la question du logement. Il avance, néanmoins, un contre-argument introduit avec la conjonction de coordination « *mais* » pour faire part de sa volonté, supérieure à celle de sa concurrente, de faire des Français des acquéreurs de leurs biens immobiliers, éventuellement en améliorant leurs modestes revenus.

Il est à souligner que la locution adverbiale « *bien sûr* » employée par NS dans la formulation de ces deux concessions laisse entendre la confirmation d'un fait qui a préalablement fait l'objet d'une autre énonciation, en l'occurrence celle de SR qui se voit citée par son opposant qui réinvestit ses paroles passées (dans le duel) pour la fragiliser ou la tourner en ridicule.

1.2.5. «*On est d'accord sauf qu'il ne faut pas ...*» (SR1472)

C'est autour de la question de la répartition de la force de travail pour l'atteinte du plein emploi que les deux prétendants à la présidence s'opposent. Alors que SR continue de défendre les trente-cinq heures, NS pense que le problème de la croissance est dû au fait que les Français « *travaillent moins que les autres [et que] tout est fait aujourd'hui pour DEcourager l' l'obtention des heures supplémentaires* » (NS103). De ce fait, il prône l'octroi, pour les entreprises, et l'obtention, pour les salariés, de ces heures en les détaxant. La candidate socialiste revient alors sur la proposition de son adversaire à la quelle elle semble adhérer en soulignant sa pertinence :

SR154 [...] alors maintenant venons-en au sujet central qui est en effet la question du travail+***vous avez fait une proposition elle a le mérite d'exister sur la question des heures supplémentaires moi je crois que votre proposition est non seulement dangereuse et inefficace pourquoi ? et pourtant je fais le même constat que vous je crois qu'on ne travaille pas suffisamment en france on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage+*** alors si vous dé-exonérez les heures

supplémentaires qu'est ce qu'il va se passer ? un employeur aura davantage intérêt à donner des heures supplémentaires à un salarié qu'à recruter un nouveau salarié or nous sommes le pays qui subi à la fois le taux d'chômage des jeunes le plus élevé et le taux de chômage des seniors le plus élevé [...]

SR commence par souligner le bien-fondé de la suggestion de NS d'encourager les heures supplémentaires, une suggestion à laquelle elle reconnaît sa valeur, puisque, selon elle, « *elle a le mérite d'exister* ». Cette reconnaissance est, aux dires de G. Martel (2008:8)

Une façon particulièrement habile de contre-argumenter sur le plan interactionnel. Reconnaître l'intérêt de mesures proposées par l'adversaire témoigne d'une certaine sagesse, d'honnêteté, de bienveillance, de respect à son égard. Une telle forme de présentation contribue, mieux souvent que l'agressivité, à améliorer l'image du politicien aux yeux du public.

Cependant, avec cette ouverture dont elle fait preuve, SR n'aspire pas à parfaire son image. Elle se prépare plutôt à attaquer NS en soulignant les « dangers » que sa proposition pourrait engendrer, à savoir donner la possibilité aux patrons d'accorder les heures supplémentaires au lieu de procéder à de nouveaux recrutements, ce qui pourrait faire enfler le taux de chômage.

Sur la base d'un constat qui leur est commun (« *je fais le même constat que vous* »), la candidate socialiste concède aussi à son rival le fait « *qu'on ne travaille pas suffisamment en france* ». Toutefois, si elle consent, dans une certaine mesure, au point de vue de son antagoniste, ce n'est pas pour les mêmes raisons que lui. En effet, alors que pour NS cette insuffisance de travail est due à la réforme des trente-cinq heures qui impose aux fonctionnaires un volume horaire bien trop réduit, pour SR, elle renvoie plutôt à cette inflation du taux de chômage qui ne peut qu'accroître si la proposition de son adversaire concernant les heures supplémentaires entre en vigueur.

La prétendante à la présidence réoriente donc le discours de son rival dont elle s'inspire pour lui donner une connotation péjorative de sorte à le retourner contre lui.

En outre, même si SR ne fait pas de reprise littérale du discours tenu par NS, elle y réagit en y faisant référence, comme le montrent ces énoncés concédés qui font écho à des propos auparavant émis par le candidat de la droite. À titre illustratif, dans l'énoncé « *vous avez fait une proposition elle a le mérite d'exister sur la question des heures supplémentaires* »(SR154) raisonne celui « *tout est fait aujourd'hui pour DEcourager l'obtention des heures supplémentaires* »(NS103). Le segment « *je crois qu'on ne travaille*

pas suffisamment en france » (SR154) renvoie à «*on travaille moins que les autres* » de NS dans le tour de parole n°103.

Lorsqu'ils sont invités à s'exprimer sur le sujet sensible de l'immigration et de la régularisation des Sans-papiers, NS qui estime que « *la france ne peut pas accueillir toute la misère du monde* » s'oppose fermement à la régularisation globale. Il propose plutôt de procéder par « *le règlement au cas par cas* » (NS1442) tout en soulignant son étonnement quant à la volonté de sa concurrente de régulariser tous les parents ayant des enfants scolarisés au sein de la République. Mais la candidate socialiste expose aussitôt sa résolution qui rejoint celle de son opposant, à savoir se tenir « *au cas par cas* » (SR1468), avant d'émettre une réserve:

NS1469 ah ben comme
SR1470 et
NS1471 je l'ai fait alors on est d'accord donc
SR1472 ***oui sur le cas par cas on est d'accord*** sauf qu'il ne faut pas
NS1473 ah bon d'accord alors très bien
SR1474 comme vous l'avez fait
NS1475 je vous remercie de ce stasti-
SR1476 *sauf qu'il ne faut pas*
NS1477 de ce satisfecit
SR1478 mais: je crois qu'ces sujets sont difficiles
NS1479 d'accord
SR1480 et je vous l'ai dit je n'ai je n'ai pas je moi je n'ai pas
l'intention
NS1481 j'en prends acte avec satisfaction
SR1482 h d'exploiter ces choses de façon politicienne sauf quelorsq-
sauf que je n'irai pas arrêter moi des grands- pères devant les
écoles et qu'je ferai les choses HUmainement

Dans cet extrait, nous constatons clairement que c'est NS qui va à la recherche de l'approbation de sa rivale (NS1471, NS1473), une approbation qu'il obtient assez rapidement mais pas dans sa totalité (SR1472). En effet, SR émet une objection qu'elle ne parvient à formuler qu'au dernier tour de parole (SR1482), en raison des nombreuses interruptions faites par son opposant pour lui manifester sa reconnaissance d'avoir adhéré à son idée de régularisation au cas par cas (NS1473, NS1475, NS1477, NS1481), et par là même souligner la pertinence de son raisonnement approuvé même par l'opposition. Mais la candidate socialiste parvient à faire part de sa contestation introduite par la locution conjonctive « sauf que » qui restreint largement la portée de l'accord qu'elle a préalablement manifesté à son adversaire.

En dénonçant les actes et les pratiques de son opposant dans le secteur de l'immigration juste après s'être prononcée sur le cas pas cas, SR attaque NS en soulignant le

fossé entre ses paroles et ses actes. Elle tend aussi à attirer l'attention des électeurs sur l'hostilité dont il semble faire preuve vis-à-vis des étrangers.

Par ailleurs, il est aisé de constater qu'il y a une orientation du discours de SR dans SR1472 vers celui de NS qui prône « *le règlement au cas par cas* » dans NS1442. Par conséquent, la candidate formule sa concession sur la base de la proposition de son opposant pour pouvoir lui apporter une réponse, une réponse qui « *est d'autant plus intéressante qu'elle est à mi-chemin entre l'approbation et la désapprobation ou réfutation* » (J. Moeschler et N. Spengler, 1982:7).

Un peu plus loin, SR réitère son accord envers NS, mais il est aussi temporaire que le premier, puisqu'elle en fait une restriction aussitôt, cette fois avec l'adverbe « *seulement* » :

SR1498 ***et bien nous ferons du cas par cas***

NS1499 *et ben*

SR1500 ***seulement nous ne ferons pas croire***

NS1501 *et ben la politique d'immigration monsieur poivre d'arvor ne changera pas c'est une*

Étant interrompue par NS, SR ne parvient pas à aller jusqu'au bout dans la formulation de son contre-argument dans SR1500. Néanmoins, elle réussit à condamner la façon d'agir de son concurrent dans le domaine de la politique étrangère, une façon qu'elle juge inacceptable parce qu'inhumaine.

1.2.6. À propos du « *rassemblement* » (NS12/FH21/NS25)

C'est en réaction au discours d'ouverture proclamé par FH au commencement du duel de 2012, que NS produit une première concession qui entraîne d'autres. Celles-ci obéissent à un enchaînement résultant de cette tendance de chacun des candidats à référer aux propos et aux idées antérieurs de l'autre afin d'y adhérer avant de s'en distancier.

Au lieu de faire part de son « *état d'esprit* » (LF9) et de sa situation morale à quelques jours de l'élection, FH dérive sur le dressement d'une sorte de profil de ce président qu'il serait si les Français lui donnaient l'accès au palais de l'Élysée. Il déclare alors qu'il serait « *l'président d'la justice* », « *le président du redressement* » mais aussi et surtout « *le président < du rassemblement >* », puisque, selon lui, « *pendant :: trop d'années les français ont été opposés+systematiquement les uns par rapport aux autres+divisés+et donc [il veut]les réunir* » (FH10).

En présentant le portrait de ce futur président qu'il aspire à devenir, FH trace parallèlement les contours d'une image négative, celle de son adversaire, du président qu'il a été durant son précédent mandant. Il insinue que NS a failli dans sa fonction pour le déstabiliser. Mais c'est en toute sérénité que le président sortant réagit aux insinuations de son opposant. Il explicite nettement le 'vouloir dire' de FH en démasquant sa stratégie : « *j'ai j'ai écouté monsieur hollande c'est c'est assez classique+ c' qu'il a dit [...] il a dit qu'il s'rait un président extraordinairesi les français le choisissant le choisissaient et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président+c'est classique/c'est ce qu'on dit:+à chaque débat+* » (NS12).

Mais ce qui retient, tout particulièrement, l'attention du président sortant, c'est cette idée de « *rassemblement* » évoquée par FH précédemment (dans FH10), une idée sur laquelle il revient pour formuler une concession :

NS12 juste un mot+ sur **le rassemblement+ le rassemblement c'est un très beau mot+c'est une très belle idée++**mais il faut y mettre des faits++

NS commence par exprimer une adhésion totale à FH concernant cette notion de « *rassemblement* » indispensable à un projet de gouvernance. Il la qualifie même de noble et d'honorable. Ensuite, il l'attaque sur sa capacité à mettre en pratique cet esprit d'unification qu'il prône tant. Le président sortant offense son opposant en mettant en doute son aptitude à mettre en œuvre ses principes et ses desseins. De ce fait, comme le veut la stratégie concessive, si NS « *abandonne un point de discussion à [son] adversaire, [c'est] pour mieux en faire valoir un autre* » (Ch. Perlman et L. Olbrechts-Tyteca, 1988: 646). En d'autres termes, s'il semble adhérer à l'importance du « *rassemblement* » pour la nation, c'est pour mettre en valeur, celle plus primordiale, de son instauration.

Avec cette concession, NS défie FH. En effet, il le brave avec un mépris moqueur comme pour signifier qu'il ne sera jamais à la hauteur de ce « *rassemblement* » qu'il préconise. Plus encore, on pourrait voir en cette concession une mise en garde indirecte adressée par le président sortant à ses compatriotes, comme pour les aviser d'une éventuelle manipulation émanant du candidat socialiste qui pourrait ne pas honorer son engagement de rassembler le peuple.

Pour manifester son accord temporaire à son adversaire, NS fait usage de marqueurs adjectivaux « *beau* », « *belle* » renforcés par un adverbe d'intensité « *très* » qui vient

consolider cette approbation provisoire et déguisée, immédiatement après limitée et restreinte par un contre-argument introduit par la conjonction de coordination « mais ».

Par ailleurs, si le président sortant est sceptique quant à la fonctionnalité des aspirations de son opposant sur le terrain, le candidat socialiste, lui, l'accuse ouvertement d'avoir semé au sein du peuple division et discrimination. Mais avant cela, il rejoint NS en soulignant le caractère primordial du « *rassemblement* » dans et pour la République :

FH21 [...] *je veux revenir+sur le rassemblement parc' que je pense comme VOUS+ que c'est une : notion essentielle pour notre pays+et si vous avez le sentiment que pendant CINQ ans vous avez rassemblé tous les français+vous n'les avez pas divisés+vous n'les avez pas opposés+vous n'avez pas montré celui-ci du doigt celle-là :: de : certaine distance+alors euh je vous donnerai quitus+mais je sais que les français ont eu ce sentiment+d'avoir toujours à être soumis à des séparations à des clivages+*

Dans cet extrait, FH « *revient* » sur l'idée de NS (NS12) à qui il manifeste, à son tour, un assentiment intégral à propos de l'importance de cet esprit de réunion et d'union qui anime leur échange. L'expression « *je pense comme vous* » traduit l'ouverture dont le candidat socialiste fait preuve envers son adversaire, même si celle-ci relève de l'évidence en raison de l'indispensabilité de ce « *rassemblement* » pour la République. Cependant, il se retourne aussitôt contre NS pour dénoncer cette discrimination et ces inégalités dont il aurait fait preuve et qui vont à l'encontre de cette mobilisation qu'il prône.

Par conséquent, en exprimant son adhésion momentanée au discours de NS sur lequel il revient, FH tend à marquer ce clivage entre les paroles de son adversaire et ces faits qui n'en suivent pas. Plus encore, il se fait le porte-parole de toutes ces catégories populaires opprimées, victimes des inégalités du gouvernement du président sortant.

Avec cette concession, le candidat socialiste vise donc son opposant qu'il cherche à offenser en dévoilant ses injustices, et l'électorat qu'il aspire à attirer en lui manifestant sa compassion, probablement par un effet de pathos.

Pour réagir à l'attaque de FH, NS fait un démenti des allégations de son rival. Il rappelle alors ce climat de sérénité et de quiétude qu'il a instauré durant un quinquennat qui n'a jamais connu de tensions ou de contestations sociales qui auraient ébranlé la tranquillité de la République et ce, en dépit des changements qu'il a eu à mener dans bien des domaines :

NS25 *vous savez monsieur hollande j'ai+ j'ai une preuve à vous donner de cet esprit d' rassemblement qui m'a animé pendant cinq ans++c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les cinq ans de mon quinquennat++[...] pendant cinq ans je n'ai eu qu'une seule idée en tête+qu'il n'y ait pas d' violence+y compris pour une*

réforme extrêmement difficile celle des retraites+il y a eu des manifestations +elles se sont passées dans le calme+ PERsonne ne s'est senti humilié il n'y a pas eu d' division+ il n'y a pas eu d'émeutes+il n'y a pas eu d'violence+ la france dans ces QUATRE années de crise a avancé dans un mouvement d'réformes continues+ sans aucun blocage y compris pour le service minimum+y compris pour l'autonomie des universités+j'vais vous dire une chose monsieur hollande+ c'est une fierté+y a ceux qui PARlent de rassemblement et puis il y a ceux l'ont fait vivre+

La réaction de FH au discours de NS est quasi-immédiate. Le candidat socialiste ressasse, instantanément, les arguments avancés par son adversaire (dans NS25) afin de les retourner contre lui. Il le fait en produisant trois concessions :

FH30 [...] mais là nous sommes sur un point important de votre bilan+**vous dites qu'il n'y a pas eu d' violence+heureusement !**+et ça tient aussi aux organisations syndicales+à tous ces mouvements qui se sont créés+à un certain nombre de passions qui ont pu être évitées+à de nombreux élus locaux+j'allais dire à ces corps intermédiaires qui ont permis euh d'APaiser de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et c'n'est jamais bon/violence ou irruption de manifestations ::: ou :: de cortèges qui peuvent dégénérer+heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux !+heureusement qu'il y a eu des interlocuteurs ! et puis par ailleurs **vous nous dites « j'ai euh : assumé un certain nombre de réformes difficiles »**mais à quel prix pour les français ?+ à quel prix pour les injustices qui ont été creusées les inégalités qui ont été aggravées ?+[...]+si un quinquennat se termine alors qu'il a été heurté+**et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences**+je pense que le mérite en revient à toute la société française+

Dans le premier mouvement concessif de cette intervention, FH commence par rejoindre NS qu'il cite, sous forme de discours rapporté indirect : « *vous dites qu'il n'y a pas eu d' violence+* », sur ce constat d'accalmie qui a caractérisé son précédent mandat. En modalisant ce discours cité (celui de NS) avec l'adverbe « *heureusement* », FH exprime son soulagement ainsi que son adhésion à son adversaire. Néanmoins, il réduit la portée de cette adhésion aussitôt en le contredisant sur les raisons à l'origine de ce climat de sérénité. En effet, FH dépossède NS de tous ces mérites qu'il s'est préalablement attribués dans l'instauration de la paix en France. Il évoque même ces « *corps intermédiaires* » et ces « *partenaires sociaux* » grâce à qui des dépassements ont pu être évités.

En rappelant le discours de son adversaire, FH ne fait que préparer l'offense de NS dont il minimise les efforts et l'action. Plus encore, il l'incite, indirectement, à ne pas se glorifier de ses acquis devant un électorat à qui il tente de donner une conscience politique et auprès de qui il tente d'altérer l'image de son opposant. De ce fait, l'approbation ici manifestée par le candidat socialiste à son opposant n'est qu'illusion, c'est pourquoi nous rejoignons Kotthoff (1993) cité par (M. Doury et C. Kerbrat-Orecchioni, 2011: 68) qui « *va*

même jusqu'à dénier toute réelle valeur d'accord au premier mouvement de la concession, qui, en contexte argumentatif, serait interprété uniquement comme précurseur de désaccord ».

Dans la deuxième concession qu'il formule, FH fait référence au discours de NS portant sur ce « *mouvement d réformes continues* » (NS25) menées durant son mandat. Même s'il n'y a pas de reprise littérale des propos de son opposant, c'est sous forme de discours rapporté direct que FH cite NS : « *vous nous dites « j'ai euh : assumé un certain nombre de réformes difficiles* ». Avec l'usage du pronom personnel « nous », FH se positionne comme l'interlocuteur direct du discours qu'il impute à NS.

Plus encore, il inclut dans ce pronom l'électorat à qui il s'allie pour faire face au président sortant en lui signifiant qu'il ne parviendra à leurrer ni l'opposition, ni les électeurs. Le recours de FH au discours direct pour rapporter les propos de son adversaire peut ne pas être anodin. En effet, en empruntant cette tournure, le candidat socialiste relègue l'entière responsabilité énonciative de ses dires à NS et accentue, de ce fait, la disqualification de son adversaire en dressant de lui l'éthos d'un président sortant qui vante ses exploits pour dissimuler ses échecs et les déguiser en prouesses.

Même s'il n'exprime pas, du moins explicitement, de consentement au discours de NS qu'il ne fait qu'admettre, FH en réduit la portée en énonçant une suite d'interrogations suggérant qu'il conteste l'affirmation qu'il emprunte à son antagoniste.

Dans la troisième concession de cet extrait, FH reproduit, sous forme discours rapporté direct : « *et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences+* », cette prouesse affichée par NS(25), pour lui ôter tout mérite quant à ce pacifisme mis en place grâce à la contribution et à l'apport de tous ses concitoyens, puisque « *le mérite en revient à toute la société française+* ».

1.2.7. « Vous nous dites « les accords compétitivité emploi » la belle idée que vous avez lancée+sauf que »(FH107)

Pour venir à bout du chômage, NS propose l'application « *des accords compétitivité-emploi* » (NS83) inspirée du modèle économique allemand. Le président sortant défend cette mesure consistant, pour les patrons et les salariés, à négocier temps de travail et salaire. Ainsi, en cas de baisse de l'activité économique, un salarié peut travailler moins au risque de voir baisser son revenu, mais avec la garantie de garder son poste de travail. Cependant, FH est loin d'être favorable à cette idée qu'il reprend pour en énumérer les conséquences :

FH107 *vous nous dites « les accords compétitivité emploi » la belle idée que vous avez lancée+sauf que ça va avoir comme conséquence il n'y aura plus de durée légale de travail puisqu'employeurs et partenaires sociaux qui se mettront d'accord+ j'en conviens dans une entreprise+considéreront qu'il n'y a plus de durée légale du travail+plus d'heures supplémentaires+mais simplement un arrangement+donc on voit là aussi un démantèlement d'un principe qui était celui de la durée légale du travail+*

Le candidat socialiste réitère « l'idée » de son adversaire sous forme d'un discours rapporté direct, et semble y adhérer puisqu'il la modalise avec l'adjectif mélioratif « belle » avec lequel il donne l'impression d'abonder dans le sens de NS. Mais il réduit cette adhésion aussitôt en introduisant un contre-argument avec la locution conjonctive « sauf que » qui vient explicitement en limiter la portée. Il dénombre alors, dans un long passage asserté, les aboutissements néfastes que « *les accords compétitivité emploi* » risquent d'engendrer telle la destruction d'un principe fondamental du secteur industriel : la durée légale du temps de travail.

L'emploi de l'adjectif qualificatif « belle » par FH a donc manifestement une valeur ironique. Car il confère à l'idée qu'il concède à son adversaire un air moqueur qui tourne en dérision la proposition de NS. En reprenant cette proposition, le candidat socialiste attaque son rival sur l'impertinence de ses projets qu'il disqualifie.

Par ailleurs, la présence dans l'intervention de FH, des deux expressions « vous nous dites » et « que vous avez lancée » signale l'orientation du discours du candidat socialiste vers celui préalable de son adversaire qu'il cite pour mieux souligner l'absurdité de ses perspectives.

1.2.8. «*la croissance bien sûr+mais la croissance ne peut pas être échangée contre la réduction de nos déficits de nos dépenses et de notre endettement++*» (NS420/2012)

Lors du traitement de la question relative à la crise économique et au problème de l'endettement qui ont touché l'ensemble de la zone européenne, FH est le premier à exposer son raisonnement dans lequel il explique le lien étroit qui unit le redressement économique et la croissance. En effet, le candidat socialiste estime que pour diminuer les déficits de l'État, il est primordial d'instaurer un plan de croissance. Car « *s'il n'y a pas de croissance +il n'y a pas de recettes supplémentaires+ et s'il n'y a pas de recettes supplémentaires les euh déficits ne peuvent pas être réduits* » (FH400). Il ajoute qu'il ferait tout ce qui est en son pouvoir, dans le cas de son élection, pour obtenir et mettre en pratique « *ce soutien à la croissance*

INDispensable et pour nos économies et pour réduire le chômage et pour la maîtrise de la dette » (FH402). Cependant, cette dimension de « croissance » qui semble régir le plan d'action de FH pour venir à bout des problèmes économiques, ne jouit pas de la même exclusivité chez NS qui semble lui reconnaître une importance et un rôle dans le traitement des soucis de l'économie européenne en général et française en particulier, mais d'une manière limitée. Il reconnaît donc à son adversaire la nécessité de cette « croissance », toutefois il réduit aussitôt son pouvoir:

NS420 merci de me donner votre autorisation+deuxième point+ **la croissance bien sûr**+mais la croissance ne peut pas être échangée contre la réduction de nos déficits de nos dépenses et de notre endettement++et personne en europe ne l'conteste+ si on veut monsieur holland+être indépendant des marchés financiers et des banques+mieux vaut ne pas avoir des sommes colossales à rembourser+[...] si on veut retrouver la maîtrise de son destin on rembourse ses dettes+et on réduit ses dépenses le contraire de la politique que vous proposez !

NS concède clairement à FH la véracité de son point de vue, puisqu'il ne nie aucunement le poids de la croissance dans le redressement économique. Cependant, il refuse d'y voir, comme son adversaire, la solution ultime aux difficultés financières.

Après avoir donc approuvé la thèse de son rival, NS avance un contre-argument à travers lequel il explique qu'en dépit du lien qui les unit, la croissance est une chose, les questions budgétaires et financières de l'État en sont une autre. Il ajoute que le seul moyen de se libérer de l'emprise des banques et des établissements de crédit serait de minimiser les dépenses, d'éviter les prêts et de régler ses redevances, de sorte à jouir d'une totale indépendance financière.

Cette concession est nettement marquée puisque chacun de l'élément concédé et de l'élément asserté est accompagné d'un marqueur indiquant une valeur d'agrément pour le premier élément et d'opposition pour le second. En effet, la locution adverbiale « *bien sûr* » qui accompagne le groupe nominal « *la croissance* » préalablement actualisé par FH à maintes reprises comme en témoignent les tours de parole FH400 et FH402, renseigne sur l'approbation inconditionnelle qu'accorde NS à son adversaire au sujet de l'intérêt de la croissance. Et même si, en termes d'expression, cette proposition concédée est comprimé (elle ne comporte qu'un groupe nominal minimal et une locution adverbiale), il est aisé d'y déceler l'adhésion totale du président sortant au propos de son contradicteur. Car en matière de valeur sémantique, la locution adverbiale « *bien sûr* » employée pour marquer une évidence, une vérité, atteste de l'absolu assentiment, en apparence, donné par le candidat de droite au

candidat socialiste qu'il cite pour, soi-disant, adhérer à son idée. Cependant, tout laisse à penser que l'usage que NS fait de cette locution pour accompagner le groupe nominal « la croissance » qu'il impute à son adversaire, obéit à une visée ironique. En effet, vu la nature du duel, l'objectif du président sortant n'est autre que de « dévaloriser les propositions de [son] adversaire (*contester son savoir et savoir faire*) », selon M. A. Marques (2011:141) qui pense aussi que dans ce genre d'interaction, «*on fait place au discours de l'autre surtout pour le disqualifier*».

Pour minimiser davantage la proposition de FH, NS expose les siennes qu'il juge certainement plus efficaces, plus pratiques et dépassant de loin celle moins fonctionnelle présentée par son antagoniste. Il le fait suite à l'objection qu'il adresse à son opposant une objection qu'il introduit avec la conjonction de coordination « mais ».

1.3. Les constructions diaphoniques concessives rectificatrices⁴⁰

L'analyse du corpus révèle que l'interaction avec la parole de l'adversaire n'obéit pas toujours à une visée défensive ou offensive. En effet, il arrive qu'un candidat aux présidentielles cite son opposant pour en nuancer le propos ou apporter une correction à un discours jugé insidieux. C'est le cas de NS et de FH qui, dans le duel de 2012, reprennent chacun le discours de l'autre pour le rectifier ou le réorienter.

1.3.1. «*je n'ai pas évidemment le seul mérite+mais je n'peux pas être le seul coupable non plus monsieur hollande*+»(NS31/2012)

Pour minimiser les efforts de l'opposition dans l'établissement d'une politique de sécurité efficace, FH affirme que si sûreté nationale il y a, «*le mérite en revient à toute la société française*+» (FH30).

NS réagit alors au propos de son adversaire pour nuancer son appréciation, en formulant une concession :

NS31 *je n'ai pas évidemment le seul mérite+mais je n'peux pas être le seul coupable non plus monsieur hollande+*

NS commence par donner son total consentement à son adversaire sur le fait qu'il n'est pas l'unique acteur de cette paix sociale établie en France, un consentement renforcé par

⁴⁰Dans le sens de 'correctrices'. Ne pas confondre avec 'la concession rectificative', un type particulier de concession qui obéit à une structure particulière et dans laquelle la subordonnée concessive suit toujours la principale.

Exemple : Tu as toujours raison, quoique dans cette situation tu aies tort.

l'emploi de l'adverbe « *évidemment* ». Cependant, il en limite la portée aussitôt en assertant qu'il ne peut avoir le total « mérite » de la quiétude pas plus qu'il ne doit endosser l'entière responsabilité des perturbations affectant la société française.

En réaffirmant le discours de son adversaire pour en nuancer le contenu, le président sortant tend à atténuer les accusations formulées à son égard par FH. Car s'il veut bien reconnaître, probablement par humilité, l'apport « *d'organisations syndicales [et] de partenaires sociaux* » (FH30) dans l'instauration de l'accalmie, il refuse d'endosser seul la responsabilité des troubles et des dysfonctionnements qu'a connus la République. Il refuse aussi d'être répréhensible pour une situation dont il se dit ne pas être l'unique responsable.

Le candidat de droite tire, de ce fait, un profit de cette concession dans la mesure où il « *accorde quelque chose à son adversaire, pour en tirer ensuite un plus grand avantage* » (P. Fontanier, 1977:415) : celui de s'attribuer un mérite, en reconnaissant ses failles.

Plus encore, il tend à compenser ses échecs en affichant ce profil de président humble et modeste qui ne prétend pas être capable de tout. Il contre balance alors cette image de « coupable » qu'il refuse d'endosser avec celle du héros qu'il ne prétend pas être. Il se plie donc à cette « *double exigence de l'interaction: être coopératif et poli, donc exprimer des marques d'accord [...] ; mais aussi, garder son quant-à-soi, ne pas abdiquer son identité propre, ni la dissoudre dans cet acquiescement systématique qui caractérise les <béni-oui-oui>* » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1991: 131) citée par (M. Doury et C. Kerbrat-Orecchioni, 2011: 69).

Il est à signaler que, comme dans certaines de ses concessions analysées supra (voir pages 111, 127), la reprise que NS effectue du discours de son adversaire tourne autour d'un seul praxème, ici le praxème « mérite ». La raison en est que le candidat met l'accent sur les mots clés que contient la parole de son opposant. Il mise sur des termes significatifs et porteurs d'une importante charge sémantique qu'il transforme, en les réorientant, en une charge argumentative utile à ses plaidoyers. C'est pourquoi, M. A. Marques (2011: 133) estime que, dans ce genre de duel, « *reprendre le discours de l'autre, le rapporter, est une activité discursive subjectivement sélective* », une sélection qui ne réduit en rien la dimension dialogique de l'énoncé concédé de NS dont l'orientation vers le discours du vis-à-vis est empreinte d'interlocutivité.

1.3.2. « *représente la france mais il n'est pas la france* »(FH483)

Lorsqu'est traitée la question relative à la situation économique de la zone euro et au rôle que la France s'y voit attribuer, FH qui entreprend de dévaloriser la politique économique de NS, reproche à ce dernier de manquer d'ardeur et de témérité face à l'Allemagne, la puissance économique européenne par excellence. Ainsi, lors de transactions, de négociations de traités ou de contrats, le président sortant ne serait pas, aux yeux du candidat socialiste, à la hauteur des dirigeants allemands devant lesquels il n'a « *pas tenu bon* » (FH454)

Après avoir démenti cette affirmation en illustrant ses propos avec des cas qui prouvent le contraire, comme le fait d'avoir convaincu l'Allemagne de permettre à la Banque Centrale Européenne d'accorder des crédits avec un intérêt assez raisonnable de 1% (NS478), NS accuse ouvertement son adversaire de sous-estimer la force de son pays et d'amoindrir ses compétences, en l'interpellant directement avec un air désolant et regrettable qui appelle les électeurs à réfléchir sur la conception qu'un éventuel futur chef d'État a de sa patrie : « *pourquoi rabaisser la france monsieur hollande ?* » (NS478). Le candidat socialiste précise alors que ce n'est pas la République française qu'il remet en cause, mais son représentant ; en l'occurrence le président Sarkozy, en l'incitant impérativement à ne pas se méprendre sur son identité de chef d'État et le caractère du pays qu'il représente : « *ne confondez pas votre personne avec la france* » (FH481).

NS s'engage alors dans une sorte de raisonnement déductif en déclarant que : « *le président d' la république représente la france* » (NS482), ce qui n'est pas du goût de FH qui réagit aussitôt en accordant ce fait à son antagoniste avant de renverser la tendance en corrigeant ce propos de NS :

FH483 *représente la france mais il n'est pas la france*

Dans la concession ci-dessus, le candidat socialiste commence par reconnaître la validité de l'argument de son rival, et fait preuve « *de fair-play et d'objectivité* » (Ch. Perelman et L. Olbrechts-Tyteca, 1988:646) en lui concédant littéralement le fait que c'est au président de la République qu'il incombe de représenter la nation. Cependant, il limite cette validité aussitôt en précisant qu'il a beau représenter l'État, le président ne pourra jamais être confondu avec l'État en question. FH fait clairement comprendre à son rival que sa fonction ne lui permettra jamais de donner son image au pays qu'il ne fait que « représenter », lui qui semblait pourtant abonder dans le sens de NS. Mais ce revirement de situation est très attendu selon P- O. Dupuy et P. Marchand (2009: 105) qui estiment que, dans ce genre de rencontres,

Si l'un des interlocuteurs peut, temporairement, reconnaître son accord avec l'autre, voire même adopter des positions traditionnellement attribuées au parti adverse, cette stratégie ne peut être utilisée dans la durée sous peine de brouiller la différenciation qui fonde le débat et, au-delà, l'élection.

L'objectif de la rectification ici opérée par FH consiste à signifier que critiquer la politique économique sarkozienne n'implique en rien le dénigrement du statut de la France par rapport aux autres États membres de l'union européenne. Pour ne laisser planer aucun doute là-dessus, le candidat socialiste n'hésite pas à préciser, en s'adressant directement à son rival, que les reproches qui lui sont adressés n'impliquent nullement la France, et que la mise en doute du président n'entraîne pas nécessairement la mise en doute de l'État : « *quand je vous mets en cause je ne mets pas en cause la France* » (FH485). Cette précision permet au candidat socialiste de dénigrer l'image de son adversaire, d'une part, et de sauver sa face en exprimant son patriotisme à l'électorat, d'autre part.

En définitive, citer son adversaire pour en rectifier le propos permet à FH d'avoir une longueur d'avance sur NS qu'il réduit au silence. Il le fait avec un ton marqué d'une certaine assurance qu'il semble manifester avec une grande satisfaction.

2. Les constructions diaphoniques non-concessives

Dans les cas de figure analysés ci-dessus, nous avons vu que lorsqu'un présidentiable s'adonne à une relance de la parole de son adversaire, c'est pour y consentir avant d'en restreindre la portée dans un cadre concessif. Mais il arrive qu'un candidat emprunte les propos de son opposant sans pour autant les lui concéder. Il n'en demeure pas moins que cet emprunt n'est pas anodin puisqu'il est motivé par une volonté omniprésente, dans ce genre d'interactions, d'en ressortir vainqueur plutôt que vaincu. Nous rejoignons donc D. Torck, (1994 :29) qui, dans son analyse du phénomène de la diaphonie, signale que « *la reprise diaphonique n'est jamais un « emprunt » innocent et neutre* ». C'est pourquoi, même quand elle n'est pas concessive, la diaphonie obéit aux deux visées offensives et défensives.

2.1. Les constructions diaphoniques non-concessives défensives

Pour faire fesse aux assaillies de son rival, un présidentiable commence généralement par les rappeler. C'est pourquoi, au moment de répliquer ou de dénoncer les attaques dont il se voit victime, un candidat puise dans le discours de son contradicteur qu'il aspire à affronter avec des propos émanant de ce dernier. C'est le cas de NS qui cite SR pour exprimer son indignation face aux propos tenus à son égard par la candidate socialiste et

rappelle, pour la démentir, l'accusation de FH au sujet de la dégradation de la situation économique de la France au sein de l'Europe.

2.1.1. « c'est même le terme qu'elle a employé h » (NS1148/2007)

Invités par PPDA(924) et AC(925) à avancer leurs conceptions respectives concernant l'éducation et la famille, SR et NS entrent rapidement dans une vive polémique alimentée par la reprise qu'effectue le candidat républicain de deux termes (« *immoralité* » et « *mensonge* ») et d'une locution (« *avoir la larme à l'œil* ») préalablement actualisés par SR.

Selon D. Torck (1994: 24), il arrive que ce soit « *un terme plutôt qu'un énoncé qui [soit] au centre de la reprise diaphonique* ». À l'évidence, dans l'exemple qui suit, nous avons affaire aux deux cas de figure.

Tout commence lorsque NS aborde la question du service public de la petite enfance. Le candidat de droite propose que des parents revendiquent l'intégration de leurs enfants dans des garderies, en passant par les tribunaux.

Indignée par cette proposition, SR la désapprouve catégoriquement, en déclarant que « *les femmes ont autre chose à faire qu'd'aller d'avant [...] le tribunal* » (SN988), pour inscrire leurs enfants dans une crèche, chose qu'elle trouve ridicule.

Pour lui prouver la pertinence et le bien-fondé de sa suggestion, NS l'illustre avec un cas plus sensible, « *l'affaire des enfants handicapés* » (NS1053) dont les parents devraient se présenter devant un tribunal pour les inscrire dans des établissements scolaires ordinaires.

Face à la déclaration de son opposant, SR se révolte comme jamais. Elle se dit indignée, voire même « *scandalisée* » par le discours tenu par son opposant qu'elle accuse ouvertement d'être de mauvaise foi. Elle dénonce l'imposture de son antagoniste qui se dit prêt à soutenir les parents d'enfants handicapés dans leurs démarches de scolariser leurs enfants, alors que c'est son gouvernement qui les aurait endurcies. L'ancienne ministre de l'éducation trouve la conduite de son adversaire contradictoire, pis encore « *immorale* » :

SR1067 je pense que l'on atteint le summum de l'IMMoralité politique h
je suis SCANDalisée de ce que je viens d'entendre parce que
jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est
proprement SCANDaleux pourquoi?+ lorsque j'étais ministre de
l'enseignement scolaire c'est moi qui ai créé le plan
handiscolaire qui ai demandé à toutes les écoles d'accueillir les
enfants handicapés [...]c'est VOTre gouvernement qui a supprimé
non seulement le plan handiscolaire qui a supprimé les aide-
éducateurs [...]et vous le savez parfaitement et je trouve que la
façon dont vous venez de nous décrire comme ça la larme à l'œil

les droits des enfants handicapés d'intégrer l'école alors que les associations de parents handicapés ont fait des démarches désespérées auprès de votre gouvernement pour réclamer la restitution des emplois pour faire en sorte que leurs enfants soient à nouveau accueillis à l'école y compris les enfants en situation de handicap mental à l'école maternelle [...] alors laissez de côté vos tribunaux les démarches des parents qui en ont assez déjà de leur souffrance et d'avoir vu leurs enfants ne pas pouvoir être inscrits lors des rentrées scolaires pendant lesquelles vous étiez au gouvernement laissez cela de côté parce que la façon là dont vous venez de faire de l'immoralité politique par rapport à une politique qui a été détruite et à laquelle je tenais particulièrement parce que je sais à quel point cela soulageait les parents de voir leurs enfants accueillis à l'école et c'est vous qui avez cassé cette politique-là h et aujourd'hui vous venez h de promettre comme ça en disant aux parents vous allez aller devant les tribunaux h non monsieur sarkozy TOUT n'est pas possible h dans la vie politique TOUT n'est pas possible

L'intensité de la réaction de SR jette comme un effroi chez NS qui, pour apaiser les tensions, l'invite à garder son calme, puisque selon lui, « *pour être président d'la république il faut être calme* » (NS1088). Mais la représentante de la gauche est tellement insurgée qu'elle sort de ses gonds : « *non je n'me calmerai pas NON* » (SR1089). Cette réplique pousse le président de l'UMP à adopter une stratégie de modération pour, éventuellement, se sortir de la situation. Car suite à la scène de révolte de sa rivale, sa face se trouve fortement menacée. Il se rabat alors sur les arguments de sa concurrente qu'il reprend pour justement les investir dans son propre plaidoyer et assurer sa propre défense :

SR1139 non justement pas je suis en colère face
NS1140 je ne vois pas pourquoi
SR1141 aux injustices
NS1142 madame royal
SR1143 et face aux mensonges
NS1144 OSE
AC1145 monsieur sarkozy
NS1146 **employer le mot immoral c'est un mot FORT**
SR1147 oui c'est
NS1148 **madame royalse permet d'employerce mot** parce que j'ai DIT que je souhaitais que TOUS les enfants ayant un handicap soient scolarisés en milieu scolaire entre guillemets normal h: **madame royal a qualifié mon propos de larmes à l'œil** sous entendant par là que la SINCérité n'était que d'son côté et que de mon côté il devait y avoir que du **mensongec'est même le terme qu'elle a employé** h c'est pas une façon de respecter son concurrent h ou un autre candidat je ne me s'rais jamais permis
SR1149 respectez les enfants handicapés
NS1150 je n'm's'rais jamais permis madame de parler de vous comme cela puis j'avais vous dire autre chose
SR1151 parce que moi je n'mens pas
NS1152 j'ai parlé

C'est dans les tours de parole n°1146 et 1148, que NS réitère ces mots et cette expression précédemment produits par SR respectivement dans les tours de parole n° 1067 et 1143. Étant alarmé par les termes employés par sa rivale, le candidat de droite les reprend pour mettre au point une contre-attaque. Il commence alors par revenir sur le mot « *immoral* » qu'il qualifie de « *fort* » et de vigoureux, et dont il trouve l'usage mal approprié, puisque, selon lui, rien ne justifie le recours à un tel langage. Ensuite, il ressasse l'expression « *larmes à l'œil* » pour expliciter l'objectif de son emploi par SR qui tend à donner de lui l'image d'un homme dépourvu de cette honnêteté qui la caractériserait, elle. Enfin, il revient sur le mot « *mensonge* » qui traduit, à ses yeux, le manque de respect et de considération que lui témoigne sa rivale.

Ce qui est intéressant dans ces énoncés diaphoniques de NS, c'est le fait qu'à chaque fois qu'il impute un mot, une expression à sa rivale, il fait usage d'une locution avec laquelle il l'identifie clairement comme l'énonciatrice première de ces discours cités.

« *Madame royal se permet d'employer ce mot* », « *madame royal a qualifié mon propos de [...]* », « *c'est même le terme qu'elle a employé* » accompagnent respectivement les reprises des mots et expression « *immoral* », « *larme à l'œil* » et « *mensonge* » dans le discours citant du candidat de la droite.

Ces locutions sont autant de preuves qui témoignent des empreints que NS fait des propos de sa concurrente tout en veillant à « *instaurer une distance par rapport à ce qu'il reprend* » (J. Espuny Montserrat, 1997a: 273) puisqu'il est loin d'approuver cette image que SR donne de lui. En effet, le but ultime de NS, à travers ces reprises, est d'inverser la tendance, se poser en victime et se prétendre traité avec injustice par sa rivale qui semble s'être acharnée sur lui. Mais en dépit de cette stratégie de victimisation adoptée par le candidat en rappelant les propos « blessants » de sa concurrente pour la dénigrer, elle, et se martyriser lui-même, cette dernière assume parfaitement ses dires qu'elle trouve justifiés, puisqu'ils sont motivés par une réalité qu'elle ne fait, à son sens, que décrire. D'ailleurs, elle pousse la dénonciation plus loin, en déclarant qu'elle au moins, elle ne prétend pas être à l'origine de choses qu'elle aurait, en réalité, démantelées, comme l'a fait NS avec la complexification des mesures d'insertion des enfants handicapés dans les écoles, qu'il prétend maintenant assouplir : « *je n'mens pas et je n'prétends pas faire ce que j'ai détruit* » (SR1153).

Pour mieux se défendre, le prétendant à la présidence riposte en accusant sa rivale de dogmatisme et de sectarisme caractérisant tous les socialistes, en feignant être désolé de cette attitude qui n'est pas censée être celle d'un futur chef d'État:

NS1215 vous avez la sec-la vision sectaire de la gauche TOUte personne
qui n'pense pas exactement comme vous
SR1216 je connais la formule
NS1217 est forcément un illégitime

Chacun des deux prétendants tente donc de tirer son épingle du jeu et de se distinguer de l'Autre en exposant une image différente de celle que cet Autre tend justement à lui coller, « *c'est la raison pour laquelle la négociation ou ménagement des faces s'impose et apparaît comme fonction principale des reprises diaphoniques, là où locuteur et interlocuteur veulent se (re)présenter comme des individus distincts l'un vis-à-vis de l'autre* » (J. Espuny Montserrat, 1999:62), notamment pour le candidat républicain qui voit son éthos fortement menacé.

Il faut souligner que si NS se pose en victime, une stratégie que SR ne manque pas de déceler : « *dès que vous êtres gêné [...] vous vous posez [...] en victime* » (SR1004), ce n'est pas uniquement parce qu'il se sent offensé, c'est aussi pour tourner la situation en sa faveur et amener les téléspectateurs à réfléchir sur l'impulsivité de sa concurrente dont il tente de révéler la brutalité et l'agressivité dont elle fait preuve à son égard, alors que lui, pour sauver sa face, il joue la carte du calme et de la sérénité, de la courtoisie et du respect comme l'illustre le tour de parole n°1150 dans lequel il déclare : « *je n'm' s'rais jamais permis madame de parler de vous comme cela* ». D'ailleurs, avant de clore ce chapitre sur la famille et l'éducation, il lui suggère de modérer son expression « *et [d']utiliser des mots qui ne sont pas des mots qui blessent* » (NS1252). Il va même jusqu'à lui manifester sa sympathie, comme pour dire qu'il est compréhensif et pas rancunier en décrétant: « *je vous en veux pas parce que ça peut arriver à tout le monde de s'énervé* » (NS1266).

Avec cette intervention, NS tente d'attribuer à SR un éthos négatif, et de décrédibiliser son image aux yeux des électeurs en ironisant sur sa capacité à garder son calme dans les situations litigieuses.

2.1.2. « *bon monsieur hollande parle d'une france qui a été dégradée* » (NS404/2012)

C'est dans le sillage des questions économiques que sont discutées les relations de la France avec les pays européens et sa place au sein de l'union européenne en crise. FH

commence par faire un constat lugubre de la situation financière de l'union européenne, avant de déboucher sur celle de la France dont la balance commerciale n'est pas des plus équilibrée:

FH400 d'abord euh la crise de la zone euro euh:+ ça fait maintenant près de trois ans qu'elle est ouverte+et il y a eu euh beaucoup de retard qui a été pris+et on l'a payé très cher+au départ c'était la grèce et ça s'est diffusé à l'ensemble de la zone euro par effet de ricochet et nous en payons les conséquences+ la france elle-même a été dégradée une agence sur les trois a dégradé la signature de la france et c'est forcément regrettable+

Le candidat socialiste dresse un bilan négatif de l'état de la France en décrétant qu'elle a été affaiblie et amoindrie, certainement en raison de la mauvaise gestion de son adversaire. Toutefois, même si ce dernier n'est pas directement désigné comme responsable de cet état par FH, comme le prouve son recours à la forme passive pour exprimer son idée sans mentionner le complément d'agent, nul besoin de préciser qu'il s'agit de NS qui se trouve être le président sortant.

Ayant saisi l'allusion de son opposant, le candidat de droite reprend instantanément l'affirmation de son rival pour deux principales raisons : établir un démenti de ses propos, et désambigüiser cette insinuation pour mieux l'invalider.

NS404 **bon monsieur hollande parle d'une france qui a été dégradée** la france n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui+nous empruntons à moins d' trois pourcent+ma gestion ne doit pas être si désastreuse que ça+parce que le même jour+dans les mêmes conditions l'espagne emprunte au double !+sept ans de gouvernement socialiste+pas d'reforme des retraites+embauche de fonctionnaires dépenses+

Comme le prouve ce passage qu'il succède au discours imputé à son adversaire «*la france n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui*», NS tend à désavouer les propos de son rival et à défendre son image de responsable infaillible et performant notamment concernant les finances du pays. Il souligne, au même temps, les défaillances du gouvernement socialiste espagnol comme pour signifier à FH qu'il ne saurait être plus efficace que lui en raison de son appartenance politique, comme le montre le cas de l'Espagne qui semble peiner à faire ses preuves dans le domaine économique. L'exemple de l'Espagne avancé par NS peut être perçu comme une mise en garde adressée par le président sortant aux Français pour les aviser des risques de confier les commandes de l'État à la gauche.

Par ailleurs, avec l'expression « *monsieur hollandaise parle d...* », NS désigne explicitement FH comme l'auteur du discours qu'il lui attribue et que ce dernier a, effectivement, proféré dans le tour de parole n°400.

2.2. Les constructions diaphoniques non-concessives offensives

Les constructions diaphoniques non-concessives à visée offensive sont assez représentées dans notre corpus. En effet, fréquents sont les cas où un présidentiable attaque son opposant avec un discours qu'il lui impute. C'est le cas de NS qui revient sur un propos de SR pour signaler ses limites et sur ceux de FH pour souligner ses largesses notamment en matière de politique étrangère. Quant aux candidats socialistes, SR fait référence aux propos de NS pour le montrer sous son vrai jour, FH, lui, ressasse les propos désobligeants de son adversaire afin de rappeler ses écarts langagiers, et par là même, donner de lui une image dévalorisante.

2.2.1. « si vous êtes la présidente [...] de ce qui marche et ben moi j'voudrais être le président qui fasse que c'qui n'marche pas marche » (NS365/2007)

C'est lorsque SR revient sur la relance économique qu'elle considère comme l'une de ses principales préoccupations, que NS produit cette réplique pour affronter sa rivale avec son propre discours.

Pour donner une nouvelle impulsion à l'activité économique et la sortir de cette phase d'inertie dans laquelle elle se trouve, la candidate socialiste avance un certain nombre de dispositions qu'elle adopterait dans le cas de son élection. Elle propose alors d'encourager les jeunes diplômés, de donner aux nouvelles compétences une chance d'investir dans leurs domaines, en leur accordant des prêts, des subventions, pour créer, pourquoi pas, leurs propres entreprises, mais aussi et surtout pour éviter le phénomène de la délocalisation des entreprises qui devient de plus en plus alarmant et menaçant pour l'économie française.

En définitive, la candidate de la gauche aspire à ce que « *le peuple français devienne un peuple d'entrepreneurs h* » (SR332). Pour ce faire, elle prend des engagements basés sur de l'observation et sur sa volonté de s'inspirer des autres pays qui ont réussi à redresser leur économie en mettant en œuvre ces dispositions. Elle affirme alors :

SR352 [...] je sais que ce que je dis je le réalis'rai parce que je
l'vois déjà: fonctionner sur les territoires et que je SUIS
allée dans les autres pays voir CE qui marche

AC353 alors

SR354 h moi je serai la présidente de ce qui marche sans œillères

NS355 bon et bé-

SR356 en regardant tout ce qui peut fonctionner h et c'est comme c'la
je crois que je RE débloquent la machine économique

Déconcerté par le désir de sa concurrente d'être « *la présidente de ce qui marche* » (SR354), NS revient sur la déclaration de sa rivale qu'il reprend pour l'affronter avec:

NS363 si vous êtes **la présidente**

AC364 poséé

NS365 **de ce qui marche et ben moi j'voudrais être le président qui
fasse que c'qui n'marche pas marche** bon parce que si c'est pour
être la présidente de ce qui va et qu'y a pas de problème c'est
pas la peine les gens n'votent pas pour nous pour qu'on aille
compliquer c'qui va mais au contraire pour qu'on répare ce qui
va PAS+

Le candidat de droite commence par une reprise littérale et quasi-immédiate de l'expression de SR: « *la présidente de ce qui marche* ». Ensuite, il enchaîne sur cette expression en produisant une sorte de jeu de mots dans lequel il insère des propos qui sont le fait de sa concurrente (« *président* », « *marche* »).

Cette reprise recèle bien des stratagèmes. Le premier consiste à discréditer SR et à brosser d'elle le portrait d'une candidate peureuse et craintive, incapable de braver les obstacles qu'elle serait susceptible de rencontrer au cours de son éventuel futur mandat, puisqu'elle se propose, selon l'interprétation que NS fait de son discours, d'être à la tête de l'État sans avoir d'épreuves à surmonter. Il est donc vrai, comme le souligne J. Espuny Montserrat (1997b:118), que « *ne pas trop respecter la face de l'autre est le but des reprises diaphoniques* ».

Après avoir remis en question les compétences de sa concurrente, le candidat de droite passe à l'exaltation de sa propre personne, en se présentant comme l'opposé de sa rivale, en l'occurrence, comme un candidat qui n'a pas peur de la difficulté et qui serait prêt à s'engager dans la résolution des problèmes de la société en faisant en sorte, contrairement à son opposante, « *que c'qui n'marche pas marche* ».

Pour bien se mettre en avant et insister sur son étoffe de potentiel futur président, NS enchaîne sur ses propres louanges. Pour ce faire, il renforce son expression avec l'usage du pronom tonique « *moi* », faisant penser à une comparaison entre le prétendant déterminé qu'il est et la candidate réticente qu'est sa rivale. Par là, il invite les téléspectateurs à faire une sorte de comparaison entre ses aptitudes à lui et celles de son opposante dont il reprend les propos pour les tourner en sa faveur à lui et en sa défaveur à elle. Car lorsqu'il y a reprise du discours

du vis-à-vis, notamment, dans ce genre de contexte impliquant un enjeu aussi important que l'accès à la présidence de la République,

Le locuteur ne se contente pas toujours de reformuler de manière impartiale et désintéressée ce qui a été dit par son interlocuteur. Très souvent le locuteur adapte, de plus ou moins bonne foi le point de vue réellement soutenu par son interlocuteur en fonction de la réaction qu'il lui oppose, en le radicalisant ou en le simplifiant à outrance, par exemple, ou même en le travestissant pour le ridiculiser ou tout simplement pour le rendre plus facilement réfutable. (L. Perrin, 1995:230).

Pour mieux marquer le coup, NS expose son raisonnement en se faisant le porte-parole de ces « *gens* » (NS365), de toute une population, puisqu'il considère, certainement au même titre que tous les électeurs, que le rôle du président de la République est de venir à bout de « *c' qui n' marche pas* » (NS365), pas d'être le président « *de ce qui va* » (NS365).

Il termine par rappeler les attentes des électeurs, probablement par un effet de pathos, qui misent beaucoup sur le futur chef d'État qu'ils éliront dans le but d'alléger leurs inquiétudes et de répondre à leurs préoccupations, choses qu'il se propose de réaliser.

De ce fait, l'énoncé diaphonique peut servir indirectement les intérêts de celui qui le produit dans la mesure où il impacte aussi ce tiers qu'est l'électorat. En effet, si cet énoncé s'oriente vers celui antérieur de l'interlocuteur, il interpelle aussi l'électorat qui est sa vraie cible, « *en ce sens que le premier mouvement de la structure diaphonique, la reprise du discours antérieur de l'autre, n'est pas, dans la majorité des cas, pour le bénéfice de celui-ci, mais pour celui du véritable destinataire, le public de téléspectateurs et d'électeurs* » (D. Torck, 1994:21) qui permet l'accès à la fonction présidentielle.

En somme, avec cette reprise, NS parvient à jouer sur deux tableaux : celui de l'éthos et celui du pathos. Après avoir dénigré l'image de sa rivale pour mieux flatter la sienne, le président de l'UMP se fait le représentant et le mandataire de tous les Français qu'il cherche à rassurer en apaisant leurs craintes, tout en semant en eux, un sentiment de méfiance et de doute à l'égard de SR contre qui la bonne intention d'être « *la présidente de ce qui marche* » est habilement retournée par son antagoniste.

En puisant dans le discours de son interlocutrice, NS parvient à avoir une longueur d'avance sur elle. Car « *repandre le discours de l'autre pour montrer ses failles et ses contradictions* » (M. Sandré, 2010:8), tout en affichant ses propres vertus permet de prendre

le dessus sur son adversaire, notamment en contexte politico-médiatique tel le débat du second tour.

**2.2.2. « Il y a des droits et des devoirs h comme vous l'avez dit tout à l'heure »
(SR1511)**

Lors du traitement du sujet de l'immigration et des modalités de régularisation des Sans-papiers sur lesquelles ils sont relativement d'accord, SR critique la façon de faire de NS. Elle lui reproche le fait de fixer préalablement au traitement des dossiers le pourcentage de ceux qui seraient régularisés, pour faire croire, au final, que ce pourcentage correspond, bel et bien, au nombre de clandestins ayant obtenu leurs cartes de séjour. La candidate socialiste tente alors de dénoncer la façon de faire de son adversaire et son manque d'application en matière de régularisation, puisqu'indirectement, elle sème le doute sur le fait que les dossiers des Sans-papiers soient soumis à un vrai traitement.

Pour dénoncer le comportement inadéquat de son opposant, elle ressasse l'expression (NS320) qu'il avait émise auparavant à propos de l'importance d'équilibrer entre les « droits » et les « devoirs » de tout un chacun :

SR1511[...] que je n'annoncerai pas comme vous l'avez fait un chiffre à l'avance pour ensuite examiner les dossiers au cas par cas h et pour voir comme par hasard que le nombre de personnes qui ont des papiers correspond au chiffre que vous aviez fixé en amont h je crois qu'il faut qu'les règles soient claires **il y a des droits et des devoirs h comme vous l'avez dit tout à l'heure**

À travers ce rappel, SR suggère à NS de faire les choses convenablement et de remplir ses obligations avec soin, comme il semble le prôner lui-même. Elle l'incite donc à appliquer les conseils qu'il promulgue, à moins qu'il ne se situe dans une logique unilatérale, et qu'il se pose en ordonnateur de ce qu'il a lui-même du mal à appliquer : « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais », ce qui ne doit pas être le cas d'un président de la République censé donner l'exemple et privilégier les valeurs qu'il tend à inculquer à son peuple.

De ce fait, la candidate socialiste retourne les recommandations de son adversaire contre lui et donne à voir de lui l'image d'un candidat qui se dispense d'appliquer les leçons qu'il donne à autrui.

L'emploi de l'expression « *comme vous l'avez dit tout à l'heure* », situe les propos que SR impute à NS à l'intérieur du duel et « *indique une certaine volonté énonciative du locuteur [ici SR], à savoir la non prise en charge du segment repris* » (J. Espuny Montserrat, 1999:61).

Cependant, avec cette non prise en charge du discours attribué à NS, SR ne cherche pas à s'en distancier. Son objectif consiste plutôt à identifier son rival comme la source de ce principe qu'il semble ne pas vouloir appliquer. Elle accentue, de ce fait, l'image négative de ce candidat dont le comportement est loin d'être conforme aux instructions.

2.2.3. « après vous dites que vous êtes un président rassembleur ?![...]c'est ça le mot que vous aviez dit tout à l'heure » (FH278/280)

Lors de l'échange autour de la question de la dette et avant de faire part de ses propositions pour réduire les dépenses de l'État, FH commence par rappeler « *la responsabilité d'une équipe sortante depuis DIX ans* » (FH259), et par dresser un bilan condamnable du quinquennat de NS qu'il désigne nettement comme le principal coupable de l'endettement faramineux du pays, tout en s'engageant à redresser la situation financière de la France et à rétablir l'équilibre budgétaire rompu par la gestion dévastatrice et destructrice de son opposant: « *mais en fait cette dette publique que nous avons que nous allons+ honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage+et bien cette dette publique elle est née à la fois de vos largesses fiscales+pour les plus favorisés+et en même temps de : cette incapacité qui est la vôtre de maîtriser la dépense publique+* » (FH259).

Après avoir tenté de s'acquitter de cette accusation portée à son égard par son rival en s'appuyant sur le rapport de la Cour des comptes (NS267), NS revient sur une proposition faite par FH pour diminuer la dette. Il s'agit de la restauration de l'impôt sur la fortune qui aurait été, selon l'allusion faite par le candidat socialiste, supprimée par le président sortant :

NS277 la france est le seul pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune +**vous v'nez de dire que je l'ai supprimée**+c'est le SEUL pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune+et la réforme de l'impôt sur la fortune que j'ai faite+ je l'ai conduite INTEgralement financée par les plus fortunés puisque ça a été financé par une augmentation des droits de succession payée sur les plus hautes fortunes de quarante pourcent à quarante-cinq pourcent+**allez dire monsieur hollande qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune**+que nous avons fait des cadeaux aux riches+c'est une calomnie+c'est un mensonge ça vous fait rire

NS réagit vigoureusement à l'insinuation de FH sur la suppression de l'impôt sur la fortune, en décrétant : « *vous v'nez de dire que je l'ai supprimée* ». En effet, il s'agit d'une insinuation puisque le candidat socialiste n'a pas ouvertement assigné cette mesure à son adversaire. Dans le tour de parole n°261 de FH, il est question du « *rétablissement de l'impôt sur la fortune* », pas de sa suppression. Cependant, il est clair que si volonté de restauration il

il y a, c'est qu'il y a eu suppression auparavant, un sous-entendu que NS ne manque pas d'explicitier en faisant allusion à la proposition de son opposant.

Il est donc à signaler que si diaphonie il y a, dans cet exemple, celle-ci n'est aucunement explicite, puisque NS revient tout haut (suppression de l'ISF), sur ce que FH prétend tout bas (à travers la restauration de cette dernière). C'est pourquoi, il n'est pas aisé de l'identifier. Mais cela ne diminue en rien de son existence puisque selon L. Perrin (1995:229) un énoncé diaphonique peut « reproduire le contenu », ici sous-entendu, mais pas forcément « la forme linguistique de l'intervention de l'interlocuteur ».

Même si le contenu emprunté par NS à FH n'est pas explicite (il n'y a pas de reprise textuelle des propos du candidat socialiste par le président sortant), la relance de NS dans le tour de parole n°277 fait bel et bien écho à la proposition de FH dans FH261. Même si le candidat de la gauche n'évoque pas la suppression de l'ISF, il la prétend dans sa volonté de rétablir cette dernière. De ce fait, la réplique de NS en NS277 peut être considérée comme un retour direct du président sortant sur une affirmation indirecte du candidat socialiste. Ce retour, NS l'opère avec l'expression « vous venez de dire... », qui situe le discours imputé à FH dans l'immédiateté du débat.

Très outré par l'allégation de son adversaire, NS y réagit d'une manière excessive, voire même démesurée. En effet, il s'emporte en taxant ouvertement FH d'imposteur, et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il n'a pas lésiné sur les mots comme le prouvent les vocables « calomnie » et « mensonge » (NS277), que le candidat socialiste n'hésite pas à ressasser pour démasquer son antagoniste et le présenter sous son vrai jour:

- FH278 oui oui parceque là je **vous ajoutez maintenant la calomnie au mensonge** vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur ?!
- NS279 je sais que mess- mess- non non monsieur holland+ je ne suis pas je ne suis pas
- FH280 **c'est ça le mot que vous aviez dit tout à l'heure** et que vous n'acceptez pas l'invective la mise en cause et vous vous pensez que vous pouvez tout me dire

Dans le passage ci-dessus, la structure diaphonique « s'explicite dans la reprise par le locuteur », ici FH, « d'un fragment de discours », ici les termes « calomnie », « mensonge » et le groupe nominal « président rassembleur », « de son interlocuteur-destinataire », en l'occurrence NS, « et dans une intégration de ce fragment à son propre discours » (D. Torck, 1994:19) pour le retourner contre lui. En effet, en réitérant ces termes proférés par le président

sortant, le candidat socialiste tente de souligner le caractère contradictoire qui relie les discours de son adversaire à ses actes. Après avoir prétendu être un président unificateur (NS25), il s'en prend aussi ouvertement à son opposant, avec un vocabulaire loin d'être digne de quelqu'un qui aspire au rassemblement.

Pour mieux offenser son adversaire, FH rappelle la prétention de ce dernier à être un « *président rassembleur* », ce qu'il n'est décidément pas, comme le montre l'hostilité dont il fait preuve à l'égard de son contradicteur.

Dans le tour de parole n°278, le candidat socialiste associe deux types de reprises des propos tenus par NS ; celle très immédiate des deux termes « *calomnie* » et « *mensonge* » dont la première actualisation par le président sortant se situe juste avant leur reproduction par le candidat de la gauche , soit dans le tour de parole n°277, et celle de « *président rassembleur* » dont l'énonciation première par NS(25) est un peu plus éloignée de sa relance par FH. Dans le premier cas, nous sommes en présence de ce que D. Torck (1994:21) appelle une « *diaphonie locale* » qui consiste en une reprise « *proche* » de l'énoncé initial. Dans le second cas, il s'agit d'une « *diaphonie à distance* » qui qualifie le fait, pour la reprise, de « *se situer à une certaine distance de l'énoncé source* ». Cette distance est, d'ailleurs, soulignée par FH avec l'expression « *que vous aviez dit tout à l'heure* » qui accompagne sa reprise du syntagme « *président rassembleur* ».

Pour mieux l'atteindre, FH persiste dans sa stratégie de détérioration de l'éthos de son concurrent qui lui en a malencontreusement fourni les moyens, puisque c'est sur la base du rappel de ses outrances que le candidat socialiste parvient à noircir l'image de NS aux yeux de l'électorat. Il va même jusqu'à prétendre ne pas tenir rigueur à son opposant dont il veut se distinguer en affichant le profil d'un prétendant assez respectueux pour n'avoir à se rabaisser à ses pratiques acerbes :

FH282 calomnies mensonges mais ça c'est sans doute dans votre
vocabulaire des compliments que je prends comme euh tels
d'ailleurs pour ne pas être désagréable avec vous

Pour rappel, NS a lui-même fait usage de cette stratégie contre SR lorsqu'il lui a déclaré qu'il ne se serait jamais permis d'être désagréable avec elle, comme elle l'a été avec lui (voir supra, p.140).

2.2.4. «vous nous dites que vous savez faire les compromis ? + non vous ne savez pas faire les compromis ! » (FH454)

Pour éviter de sombrer dans la crise économique, NS propose d'acquitter la France de ses redevances, et de diminuer au maximum ses dépenses : «*si on veut retrouver la maîtrise de son destin on rembourse ses dettes+et on réduit ses dépenses* » (NS420). Puis, il se glorifie du travail et des efforts fournis par lui et l'ensemble des pays membres de la zone européenne pour faire face à cette crise qui a nécessité bien des conciliations et des « compromis » :

NS444 juste un mot d'abord monsieur hollande connaît mal l'europe

FH445 je la connais très bien

NS446 il ne sait pas+ et ne sait pas qu'en europe/+on n' fait pas des oukases+ il suffit pas d'dire en tapant avec son poing sur la table je n'veux pas+il y a des compromis à faire+ parce que l'europe c'est justement cela+ l'europe de delors+ l'europe de monnet+ l'europe de de gaulle+ c'est l'europe où l'on sait s'entendre et s' comprendre+

Si NS estime avoir su faire des concessions auprès des États européens en s'étant inspiré de personnalités qui se sont vivement engagées en faveur de la communauté européenne tels J. Delors⁴¹, J. Monnet⁴² et Ch. de Gaulle⁴³ qui a beaucoup misé sur l'Europe en ayant foi en la force de la coopération et de la collaboration des pays membres, FH, lui, estime qu'il n'en est rien et que NS est loin de cette Europe de l'écoute et de l'échange qu'il décrit, mais aussi et surtout loin d'égaliser ces hommes dont il prétend reconduire les concepts et les principes. Il entreprend alors une (re) mise en scène de ce discours panégyrique de son adversaire, comme pour le faire descendre de ce piédestal sur lequel il semble s'être mis :

FH454 *nicolas sarkozy vous nous dites que vous savez faire les compromis ?+non vous ne savez pas faire les compromis !+* en l'occurrence par rapport à l'Allemagne vous n'avez pas tenu bon+vous n'avez rien obtenu+et par ailleurs *vous me dites-moi je suis un héritier de delors de jean monnet* +et c'est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n'obtenez pas satisfaction ?+

FH revient sur le discours sensibilisateur de NS en l'interpellant à deux reprises. Dans un premier temps, il l'apostrophe énergiquement (« *nicolas sarkozy vous...* »), avec une intonation interrogative qui exprime plus l'étonnement que l'interrogation. Dans un second temps, il l'invoque avec son air condescendant qu'il semble vouloir imiter.

C'est avec le discours rapporté indirect que le candidat socialiste rappelle la prétention de NS à prôner l'entendement et l'harmonie avec les pays européens. Il introduit ce rappel

⁴¹ Ancien président de la commission européenne.

⁴² L'un des pères fondateurs de la communauté européenne.

⁴³ Président de la République française de 1959 à 1969.

avec la locution « *vous nous dites que* ». La présence du pronom de la première personne du pluriel « *nous* » indique que FH se place comme l'interlocuteur direct de NS, aux côtés de l'électorat auquel il s'allie, pour lui ôter le mérite qu'il s'attribue ; en l'occurrence sa capacité à faire « *des compromis* » et à être un homme d'État adepte du dialogue.

Ensuite, le représentant de la gauche opte pour le style direct afin de réitérer la volonté de son rival à marcher sur les traces d'hommes d'État, de figures ayant marqué l'histoire de l'Europe. Le choix de ce style n'est pas anodin. En effet, en l'adoptant, FH confère au discours emprunté à son adversaire une certaine exaltation qui ne ressort pas de celui initialement produit par ce dernier. Plus encore, il y insère le pronom tonique « *moi* » dont la présence dans le discours citant du candidat socialiste est très significative. En effet, avec ce pronom qui, pour rappel ne figure pas dans le discours initial de NS (voir NS446), FH tend à exagérer le caractère élogieux du discours qu'il attribue à son interlocuteur pour pouvoir l'affaiblir avec force au moment de le contester. Cette contestation porte sur la volonté qu'aurait exprimée NS de ne faire aucun pacte qui risquerait de porter préjudice à la France au sein de l'union européenne ; ce qui est loin d'être, aux yeux du candidat socialiste, une preuve de cette ouverture qu'il prétend vouloir perpétuer dans la zone euro.

Enfin, pour prouver l'incohérence et l'irrationalité de l'argumentation de son adversaire, FH termine par une confrontation entre les idées de ce dernier qui sembleraient s'exclure l'une l'autre ; à savoir le compromis et l'abstention :

DP455 alors réponse rapide s'il vous plait
FH456 donc quelle est cette logique ? vous seriez pour le compromis
dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise
vide dans d'autres ? ça ne tient pas

En définitive, FH récupère pour les réinvestir les propos de NS pour les tourner contre lui. Plus précisément pour attaquer son profil de président et défaire cette image d'un candidat expérimenté, apte à assurer un second mandat que NS tente d'afficher.

2.2.5. « *monsieur hollande dit : « c'est pas grave ce sont les élections municipales »»* (NS555/2012)

C'est lors de la section du débat consacrée à l'immigration que les deux prétendants au poste de chef d'État avancent leurs plans respectifs pour la gestion des cas issus de l'immigration illégale. S'installe alors une sorte de lutte discursive entre les deux candidats, chacun s'emparant des propos de l'autre pour l'attaquer avec.

NS accule FH sur sa position concernant les centres de rétention. En effet, le candidat socialiste qui aurait auparavant décrété leur fermeture, se dit, au cours du duel, favorable à leur maintien, même si la majorité des étrangers n'y passent pas puisqu'ils sont « *assignés à résidence* » (FH540). Surpris par l'affirmation de son adversaire, le président sortant la rappelle instantanément pour l'offenser :

FH538 lorsque mais lorsque vous savez que beaucoup d'étrangers qui
sont reconduits+ ne passent pas en centre de rétention
NS539 comment on les retrouve s'ils ne sont pas en centre de rétention
?
FH540 ils sont assignés à résidence et ensuite
NS541 **ah assignés à résidence !**
FH542 oui absolument
NS543 ah bon ?
FH544 et donc et ensuite reconduits à la frontière
NS545 parce qu'un étranger qui arrive en situation illégale
FH546 mais là il ne s'agit pas
NS547 il a une résidence et on va
FH548 mais il arrive souvent
NS549 **l'assigner dans sa résidence ?**

NS ressasse, à deux reprises, l'assertion de FH. Dans le tour de parole n°541, il lui assigne une teinture exclamative mêlant, à la fois, étonnement et raillerie. Dans l'intervention n°549, il adopte une tournure interrogative empreinte d'une touche de dérision.

Bien qu'ayant des intonations différentes, les deux rappels, ici opérés par NS, obéissent au même objectif : celui d'attaquer la face de son adversaire. En effet, le candidat de droite aspire à discréditer son concurrent et à lui faire perdre ses moyens en critiquant son raisonnement irrationnel : comment prononcer une assignation à résidence à l'encontre d'une personne qui ne dispose évidemment pas d'une résidence, puisqu'il s'agit naturellement d'un Sans-papiers ?

Avec cet air ironique et ce ton sarcastique, NS met FH dans une position très inconfortable. Le candidat socialiste se voit désarmé de toute possibilité de réplique lui permettant de reprendre le dessus et se sortir de cette fâcheuse situation qui décrédibilise son profil de présidentiable. Cette situation est allégrement constatée par NS qui n'hésite pas à exprimer sa satisfaction pour avoir atteint son objectif : celui de battre son adversaire, comme le prouve cette remarque lancée par lui avec un brin de contentement.

NS551 vous vous noyez monsieur hollande vous vous noyez+

Se sentant en position de force, NS continue à exercer une certaine pression sur FH, toujours en le prenant d'assaut avec des propositions que le candidat socialiste avance mais qui ne sont pas du goût du président sortant qui les reprend pour les évaluer.

Dans le cas qui suit, il est question du droit de vote des étrangers qui ne fait pas l'unanimité entre les deux candidats. En effet, alors que FH s'y montre favorable pour les élections municipales, NS, lui, émet des réserves, en raison de l'importance dont le scrutin communal jouit en France :

FH553 j'en arrive au droit de vote après cette digression+sur le droit de vote+c'est une position que je défends depuis des années+uniquement pour les élections municipales et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus d' cinq ans+

C'est avec fermeté et détermination que le candidat de la gauche soutient le droit de vote des étrangers au suffrage municipal, alors que son adversaire s'y oppose en faisant part de ses craintes concernant les tensions communautaires susceptibles d'y résulter et de mettre en péril la quiétude et la sécurité de la République. C'est pourquoi, lorsqu'il expose sa position et fait part de son point de vue, il n'omet pas de revenir sur les risques et les écueils que présente la proposition de FH qui semble-t-il ne mesure pas assez le sérieux et la gravité de la situation:

NS555je considère comme IRresponsable de proposer un vote communautariste et un vote COMMunautaire alors que nous sommes face à des TENSIONS communautaires et identitaires extraordinairement fortes+**monsieur hollande dit : «c'est pas grave ce sont les élections municipales** »+il a tort+parce que l'élection municipale et le maire c'est la deuxième élection et le deuxième personnage avant après le président d' la république+les élections où il y a le plus de participation c'est l'élection présidentielle et l'élection municipale+il a une deuxième fois tort+parce que les élus locaux que vous élisez servent à élire les législateurs+ puisqu'en france quand on élit un conseil municipal c'est le conseil municipal qui élit le sénat

Le président sortant reprend la proposition de son adversaire pour dresser l'image d'un candidat qui ne prend pas les choses au sérieux et qui minimise l'impact et l'ampleur de ce privilège qu'il s'apprête à accorder aux étrangers. D'ailleurs, il appose à sa reprise un ton nonchalant et insouciant. Cette insouciance est marquée par le style direct pour lequel NS opte afin de citer son opposant. En effet, ce discours rapporté direct, bien qu'exempt de littéralité, accentue, ici, cette banalisation que le candidat de droite tend à accoler au discours de son adversaire.

Juste après le rappel de la position de FH, NS avance les arguments qui motivent son opposition à l'accord du droit de vote aux immigrés aux élections municipales, tout en dénonçant cette illusion sociétale dans laquelle le candidat socialiste semble s'enfoncer.

NS590 [...] si vous donnez le droit de vote aux immigrés avec latentioncommunautariste que nous connaissons aujourd'hui et que nous voyons chaque jour que vous dénoncez comme moi d'ailleurs+à ce moment-là pour les municipales il y aura des revendications identitaires et communautaires+des horaires différenciés pour les femmes et les hommes dans les piscines+des menus différenciés dans les cantines municipales+des médecins différenciés pour les hommes et les femmes dans l'hôpital+dire cela

Craignant que l'accord du droit de vote aux étrangers, notamment de confession musulmane, n'entraîne d'autres requêtes de leur part, et que les valeurs de la République soient menacées, NS campe sur sa position. Mais c'est en vrai socialiste visant à établir une égalité sociale, que FH se révolte contre son adversaire en condamnant ses propos qu'il reprend :

FH617 [...]deuxièmement **vous dites ça va introduire des revendications communautaires**+ je mets en cause ce principe+parce qu'il y a des étrangers qui sont là depuis des années+ qui viennent effectivement d'Afrique ou du Maghreb+ qui peuvent être musulmans ou pas musulmans+pratiquants ou pas pratiquants+et qui ne conçoivent pas forcément une participation à une élection locale comme un instrument de pression religieuse je vous fais d'ailleurs observer+qu'il y a des Français qui sont de culte musulman aujourd'hui+est-ce que ces Français-là font des pressions communautaires ?

Si FH revient sur la réflexion de NS c'est pour donner de lui l'image d'un président xénophobe, hostile à ces étrangers qui ne partagent pas ses convictions religieuses. Il aspire, par la même occasion, à afficher son propre éthos, celui d'un candidat droit et équitable, qui lutte contre les injustices et qui ne porte pas de préjugés sur les personnes sur la base de leurs orientations religieuses. Il s'adresse aussi à ses concitoyens qui sont de confession musulmane, et qu'il tente de rassurer indirectement, certainement par un effet de pathos, pour leur assurer le respect de leur liberté du culte, tout en soulignant leur comportement et leur civisme qui invalident les présomptions de son adversaire.

FH621 là il y a des musulmans en France citoyens français qui ne font pas de **revendications communautaires** à ce que je sache+donc pourquoi il y aurait à l'occasion des élections municipales pour des étrangers qui sont là depuis DES années qui ne sont pas nécessairement des musulmans

FH accuse donc NS de vouloir semer l'effroi et le trouble dans l'esprit des électeurs en exagérant et en aggravant les répercussions que pourrait avoir l'accord du droit de vote aux étrangers. Mais le président sortant campe sur ses positions et invite son adversaire à faire de même, et à «assumer [ses] convictions»(NS648), chose que FH affirme accomplir parfaitement :

FH651 j'essaie d'avoir une cohérence dans les convictions+je n'en change pas en fonction des circonstances ou des votes qui peuvent intervenir au premier tour d'une élection présidentielle+je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances

En exprimant le rationalisme et la constance qui régissent ses opinions politiques, FH souligne l'instabilité de celles de son adversaire à l'image de la loi portant sur l'interdiction du port du voile à l'école (FH633). Mais NS réagit en revenant sur cet épisode auto-élogieux formulé par le candidat socialiste pour le rabaisser et amoindrir sa capacité à adopter une ligne de conduite immuable en politique :

NS652 monsieur monsieur hollande je sais que vous avez le sens de l'humour mais **vous tenir bon sur vos convictions** franchement pas vous+et pas ça+sur les centres de rétention+je note que vous allez les garder vous avez promis à france terre d'asile de les supprimer

C'est avec un air hautain et une tendance toujours sarcastique que NS puise dans le discours de son adversaire pour le dévaloriser aux yeux des électeurs. Il réoriente ses propos afin d'ironiser sur sa capacité à tenir une ligne politique droite.

Enfin, le président sortant revient à l'assaut, toujours avec la même stratégie offensive, pour finir sur une note beaucoup plus abrupte que la précédente et mettre un terme à cette polémique sur la démarche politique de son rival, mais de sorte à ce que la situation soit à son avantage, comme le montre l'intervention ci-dessous:

NS660 [...] si vous n'êtes pas quelqu'un qui varie comme la girouette franchement alors là c'est extraordinaire

2.3. Les constructions diaphoniques non-concessives à valeur d'enchaînement

Se référer au discours de l'interlocuteur pour enchaîner sur lui relève des fonctions de la diaphonie. Bien que peu représenté dans le genre débat politique télévisé, nous avons recensé, dans notre corpus, un cas qui obéit à cette fonction. Il s'agit de SR qui enchaîne sur un discours de NS pour introduire un sujet relatif à son programme électoral. Mais il faut souligner le fait que si l'enchaînement est l'objectif explicite de cette interaction avec le discours du candidat de droite, il est loin d'être l'unique. En effet, derrière cette volonté de la candidate socialiste de joindre son discours à celui de son concurrent se cache un désir d'auto-valorisation.

2.3.1. « *des droits et des devoirs je: voyez un point sur lequel nous sommes d'accord* »
(SR322)

Pour résoudre les problèmes et les dysfonctionnements à l'origine de la baisse de la croissance et redresser le pouvoir d'achat des Français, NS propose de mettre fin à cette nouvelle tendance des entreprises à pousser à la retraite « *des quinquagénaires qui ont encore BEAUcoup d'choses à donner à leur pays à leur entreprise et à leur emploi* » (NS320). Il propose alors de mettre les entreprises devant leurs responsabilités de garder leurs employés plus longtemps, pour leur permettre d'augmenter leurs cotisations et éviter ainsi que leurs retraites ne soient financées par l'argent du contribuable. Il entend bâtir une société équilibrée en contrebalançant les « *droits* » et les « *devoirs* » de tout un chacun, employeur soit-il ou employé. Il déclare alors en s'adressant à sa rivale :

NS320 [...] des DROIts madame royal mais aussi des DEvoirs parce que
SANS devoir il peut pas y avoir de droit

Alors que PPDA entame une digression pour introduire un autre thème aussi très attendu par les électeurs en interrogeant les deux belligérants sur leurs plans d'actions concernant la santé, le logement et la retraite, SR à qui le journaliste accorde la parole, préfère, avant de répondre à sa question, réagir à l'assertion de son adversaire sur cette question de « *droits* » et de « *devoirs* », en la ressassant:

SR322 d'abord sur la question *des droits et des devoirs je: voyez un point sur lequel nous sommes d'accord* et dans le programme d'ailleurs que je propose il n'y a auCUN droit nouveau sans une contrepartie c'est-à-dire on est dans le donnant donnant dans le gagnant gagnant h

Dans cette intervention, SR rapporte et intègre dans sa parole des fragments de celle préalable de NS. En effet, la candidate socialiste n'hésite pas à faire un retour vers le discours de son antagoniste pour lui exprimer son accord et lui afficher sa convergence d'une manière très explicite, comme en témoigne ce passage de son intervention survenu juste après le rappel des notions de « *droit* » et de « *devoir* » auparavant prônées par NS: « *voyez un point sur lequel nous sommes d'accord* ». Cependant, si reprise et approbation il y a, ce n'est pas, comme dans les cas précédents, pour formuler une concession. Si la représentante de la gauche réitère l'idée de son adversaire et la valide avec autant d'assurance et de fermeté, c'est pour deux raisons bien précises.

La première consiste à enchaîner sur le discours de son rival qu'elle exploite comme prélude pour introduire un principe crucial de son propre programme présidentiel incarnant

l'impartialité, la justice et l'égalité qu'elle préconise vivement. Il s'agit du dicton qui a irrigué sa campagne électorale « le donnant-donnant et le gagnant-gagnant » qui profiterait aussi bien aux entreprises qu'aux salariés. Par exemple, une entreprise peut recevoir des aides publiques, mais elle doit, en contrepartie, garantir et s'engager dans le respect de certaines conditions, comme le non-licenciement des salariés alors que son bilan est positif, diminuer la production de déchets toxiques qui éviteraient la pollution, etc.

Cet enchaînement apparaît dans l'usage de l'expression « *dans le programme d'ailleurs que je propose* », qui marque le passage de SR de l'idée de son adversaire à la sienne propre. Comme le signale (J. Espuny Montserrat, 1997b:117), parfois « *la reprise diaphonique est utilisée par un locuteur dans un dialogue, pour enregistrer ce que dit son partenaire, l'accepter comme une énonciation légitime, et y adhérer avant de poursuivre sur son propre discours* » ; ce qui est nettement le cas de la candidate socialiste dans le tour de parole n°322.

La seconde raison pour laquelle SR fait référence à l'expression préalablement tenue par le président de l'UMP, c'est donner l'éthos d'une prétendante fair-play qui sait admettre la justesse et la lucidité de son rival, et montrer qu'elle aussi, elle sait faire preuve de bon sens dans ce genre de cas qui relèvent quelque part de l'évidence. De plus, elle sait faire preuve d'ouverture envers son adversaire lorsque cela s'impose, comme pour cette question de droits et de devoirs.

Selon M. Sandré (2010:6), si SR ressasse ainsi l'affirmation de son concurrent en reprenant ses propos, c'est plus « *pour montrer sa capacité à reconnaître les bonnes idées de son adversaire, elle sait abonder dans le sens de NS lorsqu'il le faut* ». Cependant, si elle le fait c'est plus pour tourner la situation à son avantage, puisque son objectif principal n'est pas de certifier et de confirmer la perspicacité et le sens de discernement de son concurrent, mais plutôt de « *montrer qu'elle sait être conciliante, toujours dans l'optique de se construire une image positive* » (M. Sandré, 2010:6).

Manifester son accord à NS en revenant instantanément sur son idée est donc une stratégie de la candidate de la gauche pour donner à voir une représentation favorable d'elle-même aux électeurs qu'elle invite implicitement à réfléchir sur la personnalité de la future présidente qu'elle serait, à savoir une présidente communicative, ouverte d'esprit et prête à

être à l'écoute même de l'opposition (comme elle le fait à l'égard de NS), et ce pour le bien de la nation.

Conclusion

Pour faire ressortir la charge argumentative du dialogisme interlocutif, nous nous sommes basées sur l'analyse des structures diaphoniques. L'interaction avec le discours de l'interlocuteur présent ou la diaphonie, dans ses dimensions concessive et non-concessive, a permis de dévoiler la portée persuasive de cette deuxième dimension dialogique dans ce contexte agonale que sont les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles française de 2007 et de 2012.

L'examen de notre corpus a montré que la reprise du discours du destinataire sert de premier fragment (l'énoncé concédé) à une concession, une forte figure argumentative, dont la fonction première, comme nous l'avons vu, consiste à accorder son approbation, avant de formuler une réfutation (dans l'énoncé asserté) des propos repris. Cette stratégie, nous l'avons constaté, a beaucoup été investie par les trois présidentiables qui ont en tiré profit en l'exploitant en faveur de leurs argumentaires respectifs qu'ils ont su élever bien au-delà de ceux de leurs adversaires grâce à l'investissement, total ou partiel, de leurs discours. Avec la concession, les débatteurs veulent bien accorder une place aux arguments de leurs opposants en les rappelant, mais il n'est pas question de les laisser prendre le dessus. C'est pourquoi, cette figure rhétorique a été mobilisée par les candidats à des fins argumentatives diverses et variées. Parmi elles, la reprise du discours de l'antagoniste pour se défendre contre ses accusations ou démentir ses allégations comme l'a fait NS face à ses opposants socialistes. Il y a aussi le rappel à connotation péjorative, généralement ironique, du discours de l'antagoniste pour l'attaquer avec dans le cadre de la concession à visée offensive, la stratégie de prédilection de NS face à une SR qu'il n'a cessé de ridiculiser et à un FH dont il n'a pas manqué de critiquer les propositions.

Beaucoup moins représentée dans notre corpus, la visée rectificatrice de la diaphonie concessive aura, néanmoins, permis à chacun des présidentiables de 2012 de corriger et de rediriger le discours de l'autre de sorte à gagner d'adhésion de l'électorat.

Quand ce n'est pas pour en réduire la portée dans les limites de la concession, c'est pour d'autres raisons que les postulants au poste de chef d'État évoquent la parole de leurs interlocuteurs. Il arrive ainsi qu'un aspirant à la fonction présidentielle rappelle une

affirmation de son vis-à-vis afin de l'infirmier tout en dénonçant l'attitude de ce dernier à son égard (le cas de NS face à ses concurrents socialistes). Dans bien des cas, la reprise que fait un candidat du discours de son adversaire répond à une volonté de l'attaquer sur ses défaillances et ses faiblesses dans le but de le dévaloriser ; une stratégie couramment mise en œuvre par les trois présidentiables dans leurs argumentaires.

Enfin, rappeler le discours de l'interlocuteur pour enchaîner sur lui représente un autre profit de la diaphonie (non-concessive). Même si elle semble ne pas être porteuse d'un fort potentiel argumentatif, cette visée permet, comme nous l'avons remarqué, d'afficher un éthos d'ouverture et de coopération indispensable au profil d'un futur président que SR a tenté de brosser en misant sur cette technique.

Tout bien considéré, il s'avère que la reprise du discours de l'autre est une entreprise discursive au service du plaidoyer. Comme l'a si bien écrit D. Torck (1994:29),

Pour le locuteur, le discours de son destinataire est un véritable 'marché de la récupération' : il peut y puiser selon ses besoins, exploiter le dire et le dit en sa faveur ou contre l'autre, manipuler derrière le couvert de l'identité des mots ou des énoncés pour faire prévaloir son discours et ses raisons comme les seules légitimes.

Chapitre 4

Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions proleptiques

Chapitre 4

Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions proleptiques

Introduction

Suite à l'examen du profit argumentatif que chacun de SR, NS et FH ont tiré de l'insertion, dans leurs propres plaidoyers, des discours antérieurs de leurs adversaires respectifs qu'ils ont repris sous diverses formes, nous nous proposons, dans ce chapitre, de nous intéresser à l'investissement par un candidat de la parole ultérieure (non encore émise ou produite) de son partenaire d'échange. Notre intérêt porte donc non pas sur l'usage que fait un présidentiable de ce qui a été dit par son vis-à-vis, mais sur ce qui pourrait être dit par ce dernier. Nous nous consacrons, de ce fait, à l'analyse des discours (arguments) qu'un candidat impute à l'autre, à cet autre pouvant être l'interlocuteur présent ou l'électorat, à travers l'examen de ce revers de l'interlocutivité que J. Bres et A. Nowakowska (2010) baptisent « *dialogisme interlocutif anticipatif* » qui régit une grande figure rhétorique : la prolepse.

Également appelée « *diaphonie potentielle* » par E. Roulet et al. (1985: 82-83) cité par L. Perrin (1995: 231), « *réfutation anticipée, prévention, anticipation, occupation ou préoccupation* » par D. Forget (1994: 62), la prolepse consistant à intercepter le discours de l'autre au seuil de son actualisation, représente l'incarnation parfaite de l'interlocutivité anticipative, puisque « *l'anticipation, qui fonde l'étymologie du terme ("prolepsis" vient du grec et signifie "action de prendre d'avance"), constitue la valeur commune à la prolepse rhétorique, grammaticale, et certainement une caractéristique importante de la figure* » (D. Forget, 1994: 62).

C'est donc par le biais de l'analyse de ce procédé rhétorique que nous partons à la recherche du caractère argumentatif du dialogisme interlocutif anticipatif. Nous nous attelons, dans un premier temps, à l'examen de cas particuliers d'anticipation sur les arguments de l'antagoniste, pour comprendre ce qu'elle offre aux candidats comme ressources pour imposer leurs points de vue et inhiber ceux de l'adversaire avant même leur existence, ce qui correspond, en termes praxématiques, à l'exploration de l'à-dire de l'autre. Dans un second temps, nous nous penchons sur la prévision que les débatteurs font des interrogations susceptibles d'émaner de l'électorat.

1. L'anticipation sur les arguments de l'adversaire

Beaucoup moins marquée que la reprise de discours effectivement tenus par les candidats au sein même des débats, l'anticipation sur les arguments de l'adversaire est exploitée par les présidentiables à deux fins précises. La première consiste à se protéger d'une éventuelle offense de l'antagoniste en l'interceptant au seuil de sa formulation. La seconde revient à s'emparer d'un argument avant son énonciation par le contradicteur pour l'empêcher de se défendre en lui ôtant toute possibilité de réplique.

1.1. L'anticipation à visée auto-préservatrice

C'est pour se préserver d'une possible attaque ou reproche de son adversaire qu'un candidat s'empresse de formuler un argument qu'il s'attend à recevoir de ce dernier et qu'il sait nuisible à son image ou à son intégrité. C'est le cas de NS qui n'hésite pas à exprimer les objections qu'il pressent chez SR et FH, mais aussi celui de la candidate socialiste qui anticipe sur les réactions de NS pour justifier ses failles ou ses mouvements de colère lorsqu'elle juge cela nécessaire.

1.1.1. « *Oh tout n'a pas été réussi [...] je dis pas que tout est résolu* » (NS18/2007)

Dès les instants initiaux du duel, SR attaque son adversaire en présentant un bilan négatif de son parcours en tant qu'ancien ministre (SR17). Pour la freiner dans son entreprise de dresser tout un réquisitoire relatif à ses fonctions politiques passées, NS anticipe sur les éventuelles autres accusations pouvant émaner de la candidate socialiste :

NS18 [...] j'ai été l' ministre de l'intérieur pendant QUATRE ans+ j'ai trouvé une situation qui était catastrophique[...]et les violences et la délinquance avaient EXplosé et c'est dans ces conditions que j'ai été nommé ministre de l'intérieur+ **Oh tout n'a pas été réussi**[...]sur les CINQ ans d' gouvernement jospin la violence la délinquance avaient augmenté d'dix-huit pourcent+ sur les CINQ années du gouvernement du quinquennat de jacques chirac la délinquance avec le MEME appareil statistique a diminué de dix pour cent+ **je dis pas que tout est résolu** ça fait quand même UN million de victimes en moins c'est me semble-t-il suffisant pour que je ne parte pas en courant lorsqu'on évoque le mot bilan sur la sécurité+ il y a un deuxième point où on est en accord c'est qu'il faut résoudre le problème de la dette> [...]ça fait d'puis combien d' temps que les budgets d' la france sont en déficit ? **vingt-cinq ans**+ on n'peut pas expliquer que l'endettement de la france ça dépend de ces cinq dernières années +vous avez raison+ il FAUT réduire l'endettement d' la france +**le problème c'est comment on fait ?** [...]

Dans ce tour de parole, NS anticipe, à quatre reprises, sur les reproches ou les répliques susceptibles de lui être adressés par sa concurrente afin de se mettre à l'abri de ses attaques.

Avant de formuler la première prolepse de son intervention, le candidat de la droite commence par revenir sur une sombre période définie par un état social précaire et des épisodes de violences alors qu'il était ministre de l'intérieur. Il rappelle alors les efforts qu'il a fournis pour remédier aux animosités qui ont caractérisé cette époque sans pour autant se glorifier de son succès.

Conscient du fait que sa concurrente l'intercepterait pour contester ses acquis en matière de sécurité, NS anticipe en déclarant : « *Oh tout n'a pas été réussi* ». Pour éviter d'être pris d'assaut par la candidate socialiste, le président de l'UMP préfère avoir une longueur d'avance sur elle en formulant cette restriction à laquelle il n'aurait probablement pas échappé, et que la représentante de la gauche n'aurait certainement pas laissé passer.

En s'empressant de s'adresser à lui-même une objection qu'il voyait venir, NS prive SR d'une occasion de le condamner tout en affichant l'image d'un candidat lucide et réaliste qui ne cherche pas à masquer les faits.

De plus, le fait que NS soit à l'origine de cette objection en atténue l'effet, puisque celle-ci aurait été beaucoup plus conséquente si elle avait été introduite par SR qu'il n'a d'ailleurs pas laissé faire en l'empêchant de la formuler. D'après D. Vincent et T. Heisler (1999:16), « *la faille [...] étant perçue et reconnue comme plausible par le locuteur lui-même, l'objection ne pourra être reprise par l'interlocuteur* ».

Par ailleurs, le changement de modulation constaté dans le discours de NS donne à voir un homme prêt à reconnaître ses insuffisances, même de manière partielle, d'une part, pour empêcher SR de les souligner et, d'autre part, pour afficher l'image d'un candidat qui est loin de se considérer comme irréprochable. En effet, au moment de formuler l'expression « *Oh tout n'a pas réussi* », le candidat de droite confère à son discours une intonation quelque peu particulière véhiculant un sentiment de mécontentement mêlé à une volonté d'admettre les limites de ses capacités et de ses prérogatives, sans omettre de souligner les efforts qu'il aurait fournis pour venir à bout de ces maux sociaux que connaît la France.

Dans la suite de son tour de parole, NS avance des statistiques qui ont tout l'air de jouer en sa faveur, puisqu'il parle d'une réduction considérable du taux de délinquance durant le mandat présidentiel de J. Chirac, c'est-à-dire lorsqu'il était ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. D'une certaine manière, il met en avant ses réalisations et ses accomplissements, sans se présenter directement comme leur auteur ; ce qui est certainement une façon de se glorifier avec modération. Mais ce qui est intéressant, c'est que juste après cet

épisode statistique et auto-panégyrique, le candidat de droite freine soudainement dans son élan en déclarant : « *je dis pas que tout est résolu* ». Cette expression comporte deux objectifs : celui d'atténuer l'éloge précédemment signifiée pour éviter de trop se flatter au risque de décevoir et d'éloigner l'électorat et celui d'anticiper sur une éventuelle réprobation de SR qui, en tant qu'opposante, aurait bien pu l'interrompre pour amoindrir ses mérites et lui rappeler qu'en dépit de son argumentaire, les problèmes relatifs à la sûreté sociale ne sont toujours pas réglés. En effet, on voit plus cette expression émaner de la candidate socialiste que du candidat de droite qui semble avoir pris une longueur d'avance sur sa rivale. Car plutôt que de se laisser recaler par l'opposition, et risquer de se faire taxer de prétentieux et d'arrogant, il préfère relativiser en reconnaissant la persistance de problèmes relatifs à la sécurité intérieure du pays.

À ce stade de l'analyse des anticipations produites par NS dans l'intervention n°18, nous constatons qu'à chaque fois qu'il prévient une éventuelle contestation de la part de sa rivale, il adopte la même démarche. Il commence d'abord par préparer le terrain en mettant l'accent sur les performances politiques qu'il a réussies le mieux, ensuite, il se lance dans une sorte d'auto-restriction de ses mérites. Cette stratégie lui permet, d'un côté, de faire en sorte que ses réussites contrebalancent ses échecs tout en veillant à ne pas tomber dans l'emphase et l'exagération, et, d'un autre, de priver SR d'une possible protestation.

Cet « *effet proleptique* » permet donc au candidat de droite « *d'augmenter [son] capital argumentatif* » et « *d'empêcher [sa rivale] de tirer parti argumentativement* » (D. Forget, 1994: 71-72), de ces objections qu'elle ne parviendra décidément pas à formuler puisqu'il veille toujours à le faire à sa place et avant elle.

Dans ce même tour de parole, NS revient sur le souci de la dette, un passage dans lequel il anticipe sur une réponse, puis sur une question pouvant être émises par SR.

Pour lui prouver qu'il ne devrait pas être tenu pour le bouc émissaire concernant l'endettement de la France, le président de l'UMP interroge sa concurrente à propos de la durée du déficit budgétaire de la République, en lui demandant : « *ça fait d'puis combien d' temps que les budgets d' la france sont en déficit ?* ». Une question à laquelle il répond lui-même et instantanément : « *vingt-cinq ans* ». En posant cette question à sa rivale, l'objectif de NS n'est donc pas d'obtenir une réponse de sa part mais de se préserver d'une potentielle accusation pouvant émaner d'elle. Car en situant l'inflation de la dette dans le temps, il empêche SR de le désigner comme responsable des problèmes financiers de la République

qu'il est, selon lui, impératif de régler. C'est pourquoi, il s'interroge aussitôt: «*+le problème c'est comment on fait ?* »⁴⁴, pour faire part de ses propositions qu'il préfère avancer avant qu'il ne soit sollicité par SR. En effet, cette question aurait bien pu lui être adressée par la candidate socialiste, éventuellement pour le piéger en l'acculant sur des suggestions qu'il n'avait peut-être pas à sa disposition. Mais pour éviter de se retrouver dans une situation inconfortable, NS prend les devants pour avancer ses solutions et prouver, par là même, qu'il s'engage dans la résolution du souci de la dette.

Cette anticipation sert aussi de raccord à NS, puisqu'elle lui permet de ne pas perdre le fil de son raisonnement et de passer de la soumission d'un problème aux initiatives à prendre pour sa résolution.

Les exemples examinés ci-dessus montrent que le fait, pour NS, « *de prêter à [SR] un discours-réponse à son propre discours, et de réagir à ce discours-réponse* » (J. Bres et A. Nowakowska, 2010: 3) lui permet de préserver sa face en évitant que ses failles ne soient mises en avant par sa concurrente. C'est pourquoi, il veille à anticiper sur les interventions de la candidate socialiste.

Cette stratégie lui permet aussi de bâillonner son adversaire sans se montrer trop agressif, d'autant plus que tous les droits lui sont accordés puisqu'on est sur son terrain, c'est son intervention, son tour de parole. De ce fait, pour ne pas avoir à interrompre sa concurrente lorsqu'elle l'attaquera sur ces points soulevés, parce qu'elle le fera certainement, le candidat de droite, en bon visionnaire, préfère se montrer préventif pour assurer ses arrières.

1.1.2. « *pourquoi h pourquoi je n'pas vous peux peux pas vous dire de chiffre parc'que* » (SR477)

Pour rappel, lorsqu'est traitée la question assez polémique du financement des retraites, SR qui fait part de ses propositions et de son ambition d'augmenter les petites retraites en procédant à la création d'une nouvelle taxe, omet d'avancer le montant de cette dernière. NS la pousse alors à communiquer un chiffre, chose que la candidate socialiste n'est décidément pas en mesure de faire :

⁴⁴ Cet exemple ayant déjà fait objet d'analyse (voir chapitre 3. p.115) se prête à deux interprétations. On peut y voir l'élément asserté d'une concession et une anticipation sur le discours de l'interlocuteur.

NS474 vous pouvez pas nous dire un chiffre ?!

SR475 parfaitement non je n'peux pas vous dire de chiffre

NS476 ah bon !

SR477 *pourquoi h pourquoi je n'pas vous peux peux pas vous dire de chiffre parc'que*

NS478 c'est votre droit

À première vue, ce passage présente un exemple de reprise des propos du vis-à-vis, ce qui est le cas, notamment, dans SR475 où la candidate socialiste en répondant à son antagoniste, reprend sa requête sous forme de phrase négative. Mais ce qui est intéressant, c'est l'intervention n°477 de SR qui donne à voir une anticipation sur une question qui devrait, dans l'ordre des choses, lui être posée par NS. En effet, si nous retraçons l'échange dans sa chronologie, il va s'avérer que cette question est plus attendue de la part du président de l'UMP que de la candidate socialiste. Lorsque NS interpelle sa concurrente à propos de ce chiffre qu'elle est censée avancer, on s'attend plus à ce que ce soit lui qui lui demande les raisons de son incapacité à le faire. De ce fait, le tour de parole n°477 de SR sonne comme une suite logique de l'intervention n°476 de NS, qui après s'être exclamé d'étonnement (« Ah bon ! »), aurait introduit le « pourquoi » ici formulé par la candidate socialiste. Le scénario aurait été probablement tel qu'il est décrit, si le candidat de droite n'avait pas été interrompu par sa concurrente. De ce fait, théoriquement, l'échange se serait présenté ainsi :

NS474 vous pouvez pas nous dire un chiffre ?!

SR475 parfaitement non je n'peux pas vous dire de chiffre

NS476 ah bon ! *pourquoi vous pouvez pas nous dire un chiffre ?*

SR477 *parc'que ...*

SR anticipe donc sur la question de NS et se précipite de la poser avant qu'il ne le fasse puisqu'elle sait pertinemment que son rival ne va pas laisser passer une occasion de la dénigrer aux yeux des électeurs en l'interrogeant pour tenter de prouver son incompetence. Elle fait alors sienne une question qui devait être le fait de son adversaire afin de s'éviter une éventuelle intimidation de sa part.

Par ailleurs, si la candidate socialiste se hâte ainsi d'intervenir, c'est parce qu'elle ne doit pas avoir en sa possession, du moins en ces temps et lieu, d'argument assez pertinent pour justifier ce manque de précision, ce qui la met dans une situation quelque peu inconfortable et inconfortable comme le prouvent son bafouillage et son bégaiement dans SR477. En effet, la candidate socialiste donne l'impression d'être à la recherche de ses mots. C'est comme si en formulant cette question, elle se laisse le temps de programmer et de mettre en œuvre une réponse, ce qui n'aurait pas été le cas si elle avait été interrogée par son

adversaire qu'elle n'a pas laissé faire grâce à sa stratégie anticipative. Cependant, malgré ce pouvoir dont elle dispose, l'anticipation ou la prolepse présente bien des aléas pour celui qui en fait usage. Elle peut faire perdre à son auteur bien plus qu'elle ne peut lui faire gagner. Selon D. Forget (1994: 74), « *on admettra sans doute que la prolepse est une entreprise risquée pour le locuteur, car elle peut faire apparaître au destinataire immédiat (et de façon plus générale, à l'auditoire) les failles de son argumentation* ». Ce qui est nettement le cas de SR qui semble avoir anticipé sur une question à laquelle elle n'a manifestement pas de réponse.

Une autre raison qui aurait poussé la candidate socialiste à prendre les devants pour dépasser NS dans la prise de parole : sa volonté de sauver sa face et de préserver son éthos qu'elle sait, quelque peu, atteint par la réflexion et l'exclamation de son opposant dans (NS476). Effectivement, si la candidate socialiste préfère s'interroger elle-même sur son incapacité à apporter des précisions, c'est, d'une part, parce qu'elle sait qu'elle serait interpellée par son adversaire à ce sujet, et, d'autre part, c'est pour atténuer la gravité de son faux pas. En effet, elle doit penser que le fait que cette question émane d'elle, lui laisse une part de crédibilité. Elle veut donc afficher l'éthos d'une candidate qui, même avec un manque de détails, maîtrise son sujet et saura faire aboutir ses projets.

Avant qu'elle n'ait le temps de formuler une explication, comme le montre son intervention inachevée (SR477), NS lui accorde une sorte d'esquive, en prétendant qu'elle n'est pas forcée de se justifier (NS478), chose qui ne signifie certainement pas que le candidat lâche prise, mais qu'il a doublement atteint son objectif consistant à dénigrer l'image de son adversaire et, parallèlement, à soigner la sienne, puisqu'il semble se montrer compréhensif.

1.1.3. « [...] *jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est proprement SCANDaleux pourquoi ?+ » (SR1067)*

Lors de son moment de révolte et de rébellion face à l'assertion de NS concernant la scolarisation des enfants handicapés dans les écoles publiques, SR anticipe sur des interrogations de son adversaire qu'elle prend d'assaut en raison de la nature délicate du sujet abordé.

Alors que le candidat de droite s'engage dans une tentative de manifestation de soutien aux parents de ces enfants pour les assister dans leur démarche de scolarisation (NS1053), la candidate socialiste intervient pour dénoncer le double jeu de son opposant qui prétend être

prêt à venir en aide à ces derniers, alors qu'il est en partie responsable de la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent (voir chapitre 3, p.138) :

SR1067 je pense que l'on atteint le summum de l'IMMoralité politique h je suis SCANDalisée de ce que je viens d'entendre **parce que** jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est proprement SCANDaleux **pourquoi** ?/lorsque j'étais ministre de l'enseignement scolaire c'est moi qui ai créé le plan handiscole qui ai demandé à toutes les écoles d'accueillir les enfants handicapés et pour cela j'avais créé parmi les aide-éducateurs que vous avez supprimés sept mille places sept cent postes d'aides éducateurs d'auxiliaires d'intégration j'avais doté toutes les associations de parents d'enfants handicapés d'emplois liés à l'accompagnement et aux auxiliaires d'intégration dans les établissements scolaires [...]

Dans les premières lignes de ce tour de parole, nous pouvons repérer deux anticipations formulées de deux manières quelque peu différentes par SR. Une première anticipation que nous dirons relativement latente et une seconde beaucoup plus manifeste et beaucoup plus explicite.

Pour justifier, notamment aux yeux de l'électorat, son recours à un vocabulaire qu'elle sait quelque peu âpre et abrupt (« l'IMMoralité politique », « SCANDalisée »), SR s'empresse d'expliquer son emportement et son impulsivité, ainsi que l'ardeur qu'elle met dans son intervention en introduisant une explication qui ne lui est pas demandée mais qu'elle préfère, néanmoins, formuler avant qu'elle ne soit interpellée par son antagoniste. En effet, le « parce que » de la candidate socialiste laisse entendre un « pourquoi » qui aurait été le fait de son adversaire qui aurait bien pu réclamer une explication à sa rivale concernant ce dédain qu'elle lui manifeste. La mise en évidence de cette interrogation supposée qui n'est le fait d'aucun des deux prétendants à la fonction présidentielle et son insertion dans l'intervention de la candidate socialiste (pour les besoins de l'analyse), montre le point d'anticipation de SR :

SR : je pense que l'on atteint le summum de l'IMMoralité politique h je suis SCANDalisée de ce que je viens d'entendre

NS : **pourquoi** ?

SR : **parce que** jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est proprement SCANDaleux

Si SR se précipite ainsi pour répondre à une question qu'elle n'a pas laissé exister, c'est pour éviter de se faire passer pour une postulante offensive et agressive, ce qui aurait été le cas si NS était intervenu pour demander des explications et se poser en victime tout en dénonçant le comportement de sa rivale à son égard, sans manquer évidemment de prendre pour

témoins les téléspectateurs certainement très attentifs aux attitudes de chacun des deux débatteurs.

La seconde anticipation formulée par SR dans le tour de parole n°1067 se distingue légèrement de la première dans la mesure où, dans ce cas précis, l'interrogation qui devrait être le fait de NS est bien exprimée par la candidate socialiste. En effet, après avoir déclaré que le comportement de son rival est « scandaleux », on s'attend à ce que ce dernier intervienne pour demander à sa concurrente de justifier son dire, d'avancer les raisons pour lesquelles elle le prend ainsi d'assaut, voire même de retirer ce jugement qui n'est pas des plus flatteurs pour un futur président de la République. Suivant le déroulement commun d'un échange habituel, c'est comme suit que devait avoir lieu l'interaction :

SR : jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est proprement
SCANDaleux
NS : ***pourquoi ?***
SR : lorsque j'étais...

En principe, ce n'est qu'après avoir été interpellée par son opposant pour s'expliquer sur sa délation, que SR aurait pris la parole pour avancer son argument. Mais il n'en est rien, puisqu'elle réagit instantanément « *à sa propre formulation d'un discours qu'elle impute à son interlocuteur* » (L. Perrin, 1995: 231). Cependant, si la candidate socialiste réagit de la sorte et qu'elle prévient le « pourquoi » de son opposant, c'est pour bien des raisons. La première se rattache à elle-même et à son propre éthos.

En effet, il est fort probable qu'ayant pris conscience d'avoir exprimé son mécontentement d'une manière quelque peu brutale et d'avoir usé d'un vocabulaire assez ardu, SR, soucieuse de son image, ait voulu précipiter l'annonce de ses arguments pour prouver aux téléspectateurs que sa contestation est justifiée et sa colère fondée. Si elle s'emporte ainsi en se prenant à son concurrent, c'est parce qu'il est question d'un sujet d'une extrême complexité qui ne tolère aucune insensibilité et aucune indifférence comme celles dont aurait fait preuve NS. SR tente donc d'obtenir gain de cause de l'électorat et de s'acquitter, d'avance, d'un quelconque reproche dont sa réaction pourrait faire l'objet.

Par ailleurs, la rapidité avec laquelle la candidate socialiste enchaîne sur la présentation de ses arguments, juste après avoir émis l'adverbe interrogatif « pourquoi », laisse penser qu'elle s'attend à être interpellée à propos de son attitude. Elle préfère alors

justifier son comportement de son plein gré au lieu de se plier à une éventuelle requête de son adversaire.

De plus, elle paraît impatiente de faire part de ces preuves qu'elle détient à propos de « l'immoralité » de NS pour démanteler son argumentation et nuire à son image, puisqu'il arrive que « *par la prolepse, le locuteur choisit un acte qui menace la "face négative" de son destinataire en exerçant des pressions sur son comportement* » (D. Forget, 1994: 71), « *des pressions* » que la candidate socialiste ne manque pas d'accentuer et de marquer, comme le prouve la longueur de son intervention dans SR1067.

De ce fait, il paraît que la seconde raison pour laquelle SR anticipe sur l'éventuelle interrogation de NS est son dénigrement. En effet, la candidate de la gauche insinue que son opposant est sans scrupules et qu'elle est en mesure de le prouver.

En définitive, les anticipations formulées par SR dans l'intervention analysée ci-dessus lui ont doublement servi ; d'une part pour louer son éthos de femme de cœur, sensible aux souffrances de ses concitoyens, d'autre part, pour ternir celui de son adversaire prêt à tout pour gravir les marches de la République.

1.1.4. « *il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons +pas parce que nous ne les aimons pas + pas parce que nous en avons peur+ mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer* » (NS499/2012)

Lorsqu'ils sont invités à exposer leurs conceptions respectives concernant la gestion des flux migratoires qu'il souhaite réduire, NS prend la parole pour développer les motivations à l'origine de sa position. Il commence par affirmer qu'il est impératif de revoir à la baisse le nombre d'étrangers que la France accepte sur son territoire. Mais avant que FH, qui est un peu plus flexible que lui sur le sujet, ne l'interroge sur les raisons de cette intransigeance en matière d'immigration, le président sortant s'empresse de les recenser :

NS499 [...] la france est un pays ouvert+ et je sais moi-même d'où je viens+ le problème est le suivant+ nous avons accueilli trop de monde+ ce qui a PARalysé notre système d'intégration+ nous n'avons pas assez d'emplois+ pas assez d'écoles+ pas assez d'logements+ il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons+ ***pas parce que nous ne les aimons pas+ pas parce que nous en avons peur+ mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer***

Ayant déjà avancé quelques motifs socio-économiques qui exigent la diminution du nombre d'immigrés tels le manque d'emplois, l'insuffisance des établissements scolaires et

des logements, NS anticipe sur une éventuelle autre raison pouvant être évoquée par son adversaire. En effet, après avoir exposé un argument qui relève de la logique et du concret, puisque l'accueil d'exogènes nécessite, effectivement, des moyens, selon lui, insuffisants pour assurer leur intégration, le président sortant se tourne du côté de l'affectif et de l'émotionnel. Il prédit alors une volonté de son opposant de donner de lui l'image soit d'un prétendant xénophobe, hostile à ces immigrés, ou d'un postulant soucieux à l'idée d'être dépassé et d'être incapable de gérer ces flux d'étrangers. Comme aucun de ces deux profils n'est digne d'un candidat aux présidentielles, NS fait en sorte que FH n'ait pas la possibilité d'y recourir pour le dénigrer. Il se préserve alors d'une hypothétique image : celle d'antisémite ou celle d'incapable que son adversaire pourrait bien lui accoler.

Pour éviter d'être acculé par son rival, NS émet donc une réponse à une question qui aurait bien pu lui être adressée par FH, une question qui aurait pu figurer dans cet échange et être formulée ainsi :

NS : il faut réduire le nombre de ceux que nous accueillons

FH : ***serait-ce par ce que vous leur êtes hostile ? ou que vous avez peur d'eux?***

NS : pas parce que nous ne les aimons pas+ pas parce que nous en avons peur+ mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer

Le style dans lequel NS produit son anticipation donne à avoir une certaine appréhension, celle de se faire taxer de raciste. C'est comme s'il s'adressait à son concurrent pour le prévenir en ces termes : « je sais que vous allez essayer de m'imputer des pensées ségrégationnistes, mais vous n'y parviendrez pas ».

En effet, même si FH avait eu l'intention de procéder de la sorte et d'intenter à son opposant un procès pour xénophobie, sa stratégie n'aurait pas été opérante puisqu'il se fait intercepter par NS qui fait preuve de plus de précocité en s'accaparant, voire même en tournant à son avantage ce qui aurait bien pu nuire à son image et profiter à son adversaire. Le candidat de droite fait alors d'une pierre deux coups. Non seulement il ôte à FH une possibilité d'avoir le monopole du cœur⁴⁵ et du débat, mais il réussit aussi à tourner la situation en sa faveur, en essayant de consolider son éthos et de réhabiliter son image éventuellement détériorée lors de son précédent mandat.

⁴⁵ « Vous n'avez pas le monopole du cœur » est une réplique formulée par Valéry Giscard d'Estaing le 10 mai 1974 dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 1974 en s'adressant à François Mitterrand à qui il répond à propos d'une juste répartition des richesses. <https://www.publicsenat.fr/> (consulté le 19/10/2020).

Par ailleurs, si son ultime objectif est de préserver son image et de protéger sa réputation, le candidat de droite peut avoir d'autres buts. Le premier consiste à donner de son adversaire l'image de quelqu'un de malintentionné qui aurait essayé de lui accoler l'étiquette de l'injustice et de l'inégalité s'il ne l'en avait pas empêché. Le second revient à rassurer l'électorat et lui prouver que ses motivations de réduire le nombre d'étrangers en France ne sont nullement liées à des considérations d'ordre ethnique mais à des problèmes tangibles d'ordre social et économique. Selon D. Vincent et T. Heisler (1999: 17) « *les prolepses de ce type sont fréquentes : parce qu'elles consistent en un argument préventif, elles protègent le locuteur contre les dangers d'une évaluation négative* », notamment dans des interactions à fort enjeu tel que le débat de l'entre-deux-tours.

1.2. L'anticipation à visée répressive

Quand ce n'est pas pour se préserver d'une attaque pouvant émaner de l'adversaire, les prétendants aux présidentielles anticipent sur les arguments de leurs antagonistes afin de les empêcher de se défendre, de justifier un fait ou de les décrédibiliser. C'est ainsi que FH qui aspire à faire le procès du quinquennat du président sortant s'empresse de prévenir les explications et les justifications que NS est susceptible d'avancer pour assurer sa défense. Mais quand NS opte pour l'anticipation, c'est pour ironiser sur les compétences de FH et semer le doute sur son aptitude à assurer la fonction présidentielle.

1.2.1. « *alors vous pourrez dire j'ai l'excuse : se la crise est là :: personne ne la conteste* » (FH61)

Lors du premier chapitre du débat consacré au « *volet économique et social* » (LF60), NS n'ayant pas pu faire baisser le taux de chômage comme il l'avait promis avant sa première élection, se voit reprocher par FH sa défaite dans son combat contre ce fléau. Mais avant que le président de l'UMP n'ait eu l'occasion de riposter, le candidat socialiste le devance en formulant un argument qu'il sait pertinemment être l'alibi de son adversaire :

FH61 le chômage a augmenté euh : si on prend l'ensemble des personnes inscrites euh+ d'un million[...]il y a trois millions de chômeurs dans notre pays c'est une augmentation de sept cent mille+ c'est beaucoup c'est énorme+ c'est un record+ donc euh ::: nicolas sarkozy vous aviez dit euh :: +c'était en :: deux-mille-sept+ que si le chômage ne tombait pas à cinq pourcent d' la population active vous considèreriez que c'est un échec+c'est un échec+ ***alors vous pourrez dire j'ai l'excuse : se la crise est là :: personne ne la conteste*** mais enfin+ le chômage a plus augmenté en france qu'il n'a augmenté en allemagne il est de six virgule cinq pourcent de la population active nous sommes à dix+

Cet exemple est très illustratif de la figure de la prolepse sur laquelle FH s'appuie pour bâillonner son adversaire. En effet, pour ôter à NS toute possibilité de s'acquitter de cette responsabilité qu'il ne considère certainement pas être la sienne, le candidat socialiste s'empresse de citer la crise économique et de la présenter comme l'explication que le président sortant pourrait avancer pour justifier l'inflation du taux de chômage. Si FH anticipe sur l'hypothétique excuse de son antagoniste, c'est parce qu'il est convaincu qu'elle lui servirait d'échappatoire et qu'il aurait recours à elle pour se sortir de cette situation clairement embarrassante. Ce motif aurait, effectivement, soutenu la contre-argumentation du président sortant si le candidat socialiste lui avait laissé l'occasion de le formuler. Ce qui n'est pas le cas, puisqu'à sa démonstration, FH joint directement ce qui pourrait être l'alibi et la base de la riposte de NS ; en l'occurrence la crise économique.

En prédisant la réaction de son adversaire et en énonçant son contre-argument avant lui, FH dépossède NS de toutes ses chances de répliquer. C'est donc grâce à la figure de la prolepse pouvant être qualifiée de « *désarmeur(s)* » et désignant pour C. Kerbrat-Orecchioni (1992: 217) « *l'ensemble des procédés par lesquels on anticipe une réaction négative possible de la part du destinataire de l'énoncé, [qu'on] tente de désamorcer* », que FH prend le dessus sur son opposant.

Par ailleurs, il se trouve que cette anticipation de FH sur le discours de NS est explicitement marquée par la construction linguistique choisie par le candidat socialiste pour la formuler. En effet, l'expression « *vous pourrez dire* » est, selon D. Forget (1994: 62), l'une de celles « *qui servent à marquer ce discours comme celui d'autrui* » et « *où l'emploi d'un verbe de parole [...] adjoint à l'emploi du futur* » (D. Forget, 1994: 63) dévoile une démarche proactive, donc anticipative. En effet, le fait que le verbe « *pouvoir* » soit ici conjugué au futur simple est largement révélateur du fait que ce discours pourrait être dit, mais qu'il ne l'est pas encore. Sans omettre le fait que dans son essence même, ce verbe exprime une possibilité, une éventualité.

En outre, en plus d'anticiper sur le contre-argument de NS, FH semble en minimiser la portée. Car il ressort de l'expression et du ton adopté par le candidat socialiste que le motif de la crise financière relève presque de l'évidence, puisque, selon ses dires, « *personne ne la conteste* » ; ce qui ôte à ce potentiel contre-argument toute sa pertinence et ce qui l'invalide même s'il avait été avancé par le président sortant. Le candidat de la gauche impute donc à

son adversaire « *une objection dont [il] rejette la pertinence* » (D. Vincent et T. Heisler, 1999: 17).

Pis encore, NS ne se serait probablement pas permis de recourir à l'argument de la crise économique dans la suite du face à face pour justifier l'inflation du taux de chômage durant son mandat, puisque « *reprendre le contre-argument serait pour [lui] manquer au principe d'initiative valorisé dans la négociation argumentative et, en quelque sorte, revenir en arrière dans le débat* » (D. Forget, 1994: 75).

En définitive, NS se voit privé de ce qui est certainement sa meilleure défense dans l'une des thématiques du duel les plus attendues par l'électorat qui l'attend au tournant suite à un premier quinquennat durant lequel il devait faire ses preuves ; ce qui permet à FH d'établir une démonstration de l'inefficacité de la gestion gouvernementale passée de son adversaire. Mais c'est en particulier grâce à « *la façon dont un locuteur [ici FH] rapporte les propos ultérieurs qu'il prête à son allocutaire en réponse à son propre discours* », (J. Bres et A. Nowakowska, 2010: 8), en l'occurrence grâce à la prolepse, que le candidat socialiste prend une longueur d'avance sur son opposant.

1.2.2. « *bon vous me permettez de : de revenir sur les chiffres que vous avez donnés monsieur hollande ils sont FAUX+ et je vous en donne la preuve* » (NS65/2012)

Lors du premier chapitre du duel consacré à « *l'emploi [et au] chômage* » (LF60), NS se montre anticipatif sur le discours de FH dont il entrave les tentatives démonstratives censées lui porter atteinte.

Après s'être consacré au blâme de son opposant concernant sa défaite dans la lutte contre le chômage (FH61), FH expose ses mesures pour faire refluer le fléau, tout en se présentant comme celui qui détient les solutions pour redresser la situation si l'occasion lui est donnée par ses concitoyens (FH63). Quand NS réagit sur la question, il commence par contester les chiffres avancés par son rival, avant d'anticiper sur une éventuelle demande de ce dernier de justifier cette contestation :

NS65 bon vous me permettez de : de revenir sur les chiffres que vous avez donnés monsieur hollande ils sont FAUX+ **et je vous en donne la preuve+** prenons les chiffres parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent+ du : bit+ c'est un chiffre incontestable+

Après avoir remis en cause les statistiques soutenues par son adversaire, des statistiques qui sont loin de jouer en sa faveur, NS se hâte d'annoncer que sa remise en cause est fondée au point où il se dit apte à donner une « preuve » pour expliquer cette opposition, une « preuve » qui ne lui est pas réclamée par FH. En effet, logiquement, ça aurait été au candidat socialiste de demander au président sortant de présenter cette « preuve » dont il disposerait, éventuellement pour le mettre dos au mur et le défier de passer outre un bilan chiffré censé être incontestable. Cependant, NS n'attend pas d'être sollicité par son rival pour agir, puisqu'il affirme détenir une « preuve » pour expliquer son appréciation, alors que celle-ci devrait faire l'objet d'une requête émanant de l'opposition, comme le montre cette reconfiguration des interventions des deux candidats sans l'anticipation du président sortant :

NS bon vous me permettez de : de revenir sur les chiffres que vous avez donnés monsieur hollande ils sont FAUX+

FH *avez-vous une preuve à avancer pour prouver l'inexactitude de mes chiffres ?*

NS je vous en donne la preuve +prenons les chiffres parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent+ du : bit+ c'est un chiffre incontestable+

Cette réorganisation des tours de parole indique clairement qu'avant de formuler sa réplique et d'exposer son raisonnement en prenant appui sur les chiffres du BIT⁴⁶, NS « *prive son interlocuteur d'un rôle attendu* » (D. Forget, 1994: 75) : celui, pour le candidat socialiste, de formuler une question et de réclamer une justification quant à la fausseté de ces chiffres prétendue par le président sortant.

En se précipitant vers l'émission d'un propos pouvant être le fait de son vis-à-vis, NS endosse le rôle interactif de son adversaire puisque l'occasion lui est donnée. En effet, comme la parole lui est accordée, il en profite pour évoquer cette « preuve » dont il disposerait afin de ne pas interrompre son adversaire quand la parole lui sera redonnée, mais aussi et surtout pour ne pas avoir à se plier à ses ordres en répondant à sa question dans le cas où il se déciderait à la poser.

Cette anticipation permet aussi à NS de montrer l'image d'un candidat qui ne s'appuie pas que sur des dires et qui se base sur du concret dans les affirmations qu'il avance, l'image de quelqu'un de rationnel, qui a l'air d'être conscient du fait que toute évaluation, tout jugement nécessite une justification. De plus, même s'il ne dispose pas réellement d'une preuve pour montrer l'inexactitude des statistiques fournies par FH, NS jette une sorte de

⁴⁶ Bureau International du Travail.

désenchantement chez son rival dont il ébranle l'assurance, rien que par le fait de l'avoir évoquée.

1.2.3. « donc il va falloir que vous supprimiez soixante-et-un mille postes dans les autres administrations+ je s'rais intéressé de savoir lesquels+ les infirmières ? » (NS358/2012)

Lorsqu'ils débattent des problèmes du secteur de l'Éducation, notamment des conditions de travail des enseignants, de leur faible rémunération ainsi que de la pression qu'ils subissent à cause d'un éventuel risque de licenciement en raison du surnombre d'enseignants et de la diminution du nombre d'élèves, FH prend l'engagement « *de créer pas moins de douze mille postes par an [...] pour tous les métiers de l'enseignement* » (FH316), et soixante mille selon NS : « *pas douze mille +soixante mille !* » (NS317).

Etonné par cette mesure, le candidat de droite se dit curieux de savoir comment son adversaire s'y prendrait afin de payer ces nouveaux employés. Car pour assurer un équilibre au sein de la fonction publique, il faudrait qu'il y ait des postes vacants dans d'autres secteurs permettant l'offre d'un nombre de postes aussi élevé, voire même la suppression d'autres fonctions afin de rémunérer les nouveaux emplois. Le président sortant commence alors à discuter de la démarche qu'adopterait son adversaire :

NS358 [...] vous me dites : « ah mais les soixante-et-un mille que j' crée je vais les retrouver par économies ailleurs »+>mais savez-vous que l'éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? < donc il va falloir que vous supprimiez soixante-et-un mille postes dans les autres administrations+ **je s'rais intéressé de savoir lesquels+ les infirmières ?**

FH359> les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'état donc ne commencez pas c'est<

NS360 c'est la fonction publique hospitalière c'est la fonction publique hospitalière

FH361 non non c'est pas du tout pareil la fonction publique hospitalière donc ça n'a rien à avoir avec l'état

NS362 **les policiers ?les gendarmes ? les policiers ? ah bon ben très bien**

FH363 les policiers je veux augmenter leur nombre puisque vous avez supprimé douze mille postes les policiers et les gendarmes douze mille durant votre quinquennat et vous vous étonnez après qu'il y ait de la colère!

C'est avec un air intrigué que NS interroge son adversaire à propos de ces éventuels postes qu'il compte sacrifier pour en créer de nouveaux dans le milieu de l'Éducation. Mais avant que le candidat socialiste n'ait le temps de s'expliquer, le président sortant commence à avancer de potentielles propositions que pourrait donner son contradicteur. En effet, NS

n'attend pas de réponse à sa question de la part de FH. Il se met immédiatement après son interrogation, à lancer des suggestions qui ont tout l'air d'être des piques pour le candidat socialiste qui y réagit d'ailleurs instantanément et vigoureusement dans FH359 et FH361.

Alors que c'est à FH de faire part de ses suggestions, le candidat de droite ne lui en laisse pas l'occasion. Il le prend d'assaut avec des réponses qu'il n'a peut-être même pas envisagées. L'objectif du présidant sortant est clairement d'irriter son adversaire et de lui faire perdre les moyens, une stratégie que FH démasque d'ailleurs dans FH359, sans avoir le temps de la dénoncer, car à peine commence-t-il à le faire, qu'il lui faut déjà réagir à la première insinuation de son opposant. Mais c'est avec un air à la fois provocateur et moqueur que NS continue à offenser FH en faisant mine de recenser ces fonctions qui verraient éventuellement leur nombre en baisse au profit de celle du secteur éducatif.

1.2.4. « et donc vous viendriez nous dire : « voilà ici il y a des bons points et des mauvais points ?! » » (FH458)

Lors du traitement de la question relative à la place de la France au sein de l'Union européenne, FH soutient qu'au lieu de mettre une pression supplémentaire, en plus de celle de la crise, aux pays européens en appliquant les consignes du pacte budgétaire à ceux qui ne s'y conforment pas, il serait plus lucratif et plus judicieux de mettre l'accent sur la croissance qu'il faut intégrer dans ce traité qu'il est nécessaire de renégocier (FH400). En effet, le risque de la crise économique plane toujours sur l'Europe en général et la France en particulier, raison pour laquelle il faut faire le poids contre l'Allemagne et exiger des dispositions qui ne lui conviendraient peut être pas, mais qui seraient d'un grand avantage pour l'Europe. Mais NS pense qu'on ne peut pas tout imposer au sein de l'Union européenne qui exige parfois de faire des concessions (NS446). Il ajoute que contrairement aux autres pays membres, en particulier ceux que dirigent des socialistes, comme FH à leurs têtes, tels la Grèce et l'Espagne, la France est l'un des plus bien-portants. Toutefois, le candidat de la gauche estime que ce critère est loin d'être pertinent. Car même l'Italie qui est présidée par un prétendu ami de NS est gravement touchée par la crise. C'est à ce moment précis qu'il anticipe sur une possible réaction de son opposant pour le pousser à reconnaître que le soucis réside dans sa gestion, qu'il n'a pas assez bien représenté et défendu la France au sein de la zone euro, et qu'il n'a pas su tenir tête à l'Allemagne qui a tout l'air de tirer les ficelles au sein de l'Union :

FH458 je termine là-dessus+ deuxièmement vous avez toujours la volonté de nous ramener à l'Espagne et à la Grèce je rappelle une chose pour la Grèce+quoi qu'on puisse penser de monsieur Papandréou lorsqu'il a été premier ministre grec il a fait ce qu'il a pu+ il héritait d'un gouvernement conservateur+ le pays qui va aussi très mal c'est l'Italie qui a été gouvernée par un de vos amis Silvio Berlusconi pendant des années+ **et donc vous viendriez nous dire : « voilà ici il y a des bons points et des mauvais points ?! »** il y a eu des gestions qui ont été mauvaises+ mais il y a eu aussi une Europe qui n'a pas été au rendez-vous

Cet extrait présente une « *prévention explicite d'une objection éventuelle de l'interlocuteur* » (D. Vincent et T. Heisler, 1999: 1). Cette prévention émane de FH qui en pressentant le fait que son adversaire allait tenter une esquivé en affirmant que de toutes les manières l'Europe c'est grand, c'est vaste, et qu'il y aurait inévitablement des avantages à en tirer mais aussi des risques à prendre et des résignations à faire, s'empresse d'énoncer ce qui devait être le discours de défense de NS. Il devance alors son rival pour exprimer cette potentielle excuse qu'il aurait probablement formulée s'il ne l'avait pas fait avant lui pour lui ôter la possibilité de dissimuler l'inefficacité et l'insuffisance des plans mis au point par les pays membres de l'Union européenne. Il aspire aussi à l'empêcher de contrebalancer les déboires et les victoires de cette dernière, de sorte à le mettre devant le fait accompli en affirmant que l'union européenne aurait failli dans sa mission première ; à savoir porter l'assistance qu'elle avait prévue aux pays qui en font partie et qui ont été atteints par la crise financière.

Par ailleurs, parmi les critères qui rendent cette anticipation « *explicite* », le fait que FH l'énonce sous forme d'hypothétique discours direct. L. Rosier (2008: 118) parle de « *pseudos-discours rapportés* » par lesquels le sujet parlant « *anticipe les mots et les arguments de l'autre* », afin de « *court-circuiter les éventuelles oppositions* » de ce dernier.

Ajouté à cela, le temps auquel le candidat socialiste conjugue le verbe « venir » introduisant, à côté du verbe « dire », cette anticipation. Il s'agit du conditionnel présent, qui est le temps de l'hypothétique et de l'éventuel par excellence et qui indique clairement que les propos qu'il impute à NS n'ont pas encore et/ou ne seront peut-être pas énoncés par lui.

En outre, FH invite implicitement les électeurs auxquels il s'associe dans le pronom de la première personne du pluriel « nous » pour former cet interlocuteur collectif auquel NS aurait adressé son plaidoyer, à reconsidérer la manière avec laquelle ce dernier représente la France en Europe. L'usage de ce pronom n'est autre, pour le candidat socialiste, qu'une façon d'inclure l'électorat dans cette position de victime de ce leurre qu'il ne laisse pas l'occasion à

son rival de formuler, tout en dressant de lui l'image d'un candidat manipulateur cherchant à masquer des évidences.

Enfin, pour rassurer les téléspectateurs, le représentant de la gauche prend un engagement qu'il voit comme une obligation. Il déclare qu'il serait prêt à œuvrer pour un changement du mode d'administration de la zone euro et à faire de la France, en son sein, un membre actif qui serait plus décisionnaire qu'observateur, comme elle l'a été au cours du mandat de son adversaire qui ne l'a pas, à son sens, assez bien représentée :

FH460 et donc mon devoir si je deviens le prochain président d'la
république+ c'est de donner une autre orientation de l'europe
que celle que vous avez SUBI

1.2.5. « et vous savez très bien que le droit de vote pour les immigrés il s'adresse à qui ? il s'adresse pas aux canadiens !+ il s'adresse pas aux américains !+ il s'adresse pour l'essentiel à ce qu'est la réalité de l'immigration française qui est une immigration africaine+ Afrique du nord+ Afrique subsaharienne » (NS565/2012)

C'est en se basant sur l'anticipation que NS argumente pour imposer son opinion concernant le droit de vote des étrangers sur lequel il est en désaccord avec FH (voir chapitre 3, p.152).

Le candidat de droite qui refuse l'accord du droit de vote aux immigrés établit explicitement un lien entre sa position et la conviction religieuse de ces derniers : « on a une radicalisation+ et une pression disons les choses comme elles sont d'un islam de France alors que nous voulons un islam en France » (NS555). Le candidat socialiste, lui, n'admet pas le fait qu'un citoyen non européen soit forcément de confession musulmane comme semble le penser son adversaire : « +pourquoi vous laissez supposer que les étrangers non communautaires sont des enfin non européens sont des musulmans ? pourquoi vous dites ça ?+ qu'est-ce qui vous permet de dire que ceux qui ne sont pas européens sont musulmans ? » (FH558).

NS réagit d'une manière quelque peu condescendante face à cette suite d'interrogations formulées par FH. En effet, au lieu de répondre à la demande de son opposant, il s'entraîne dans une sorte de raisonnement dans lequel il émet, lui aussi, des interrogations auxquelles il apporte instantanément des réponses. Ces réponses, NS sait pertinemment qu'il ne les obtiendra pas de la part de son rival, puisque son objectif n'est

nullement de s'informer lui-même, mais plutôt de prouver que son adversaire est mal informé :

NS565 parce qu'il y a la citoyenneté européenne+ il y a un PROjet POLItique Européen+ et il y a monsieur hollandaise la réciprocité +en europe les français dans d'autres pays votent et les européens en france votent pas d' problème/ **et vous savez très bien que le droit de vote pour les immigrés il s'adresse à qui ? il s'adresse pas aux canadiens !+ il s'adresse pas aux américains !+ il s'adresse pour l'essentiel à ce qu'est la réalité de l'immigration française qui est une immigration africaine + afrique du nord+ afrique subsaharienne si vous ne savez pas ça !**

Après avoir questionné son rival à propos des catégories d'immigrés sur lesquelles s'applique le droit de vote, NS commence à lui donner des propositions de réponses, des réponses plus qu'improbables qu'il impute à FH tout en étant convaincu qu'il n'y aurait jamais songé. Cette anticipation semble moindre puisqu'elle porte sur un à-dire qui n'a pas lieu d'être, mais elle garde un intérêt pour le candidat de droite. En effet, en faisant mine d'anticiper sur les réponses de son rival, le président sortant donne l'impression de s'adresser à un enfant en difficulté face à un maître qui lui donne des indices pour trouver la réponse juste. Il instaure alors une relation maître-élève en essayant de se mettre au-dessus de son adversaire à qui il fait mine de donner des leçons dans un domaine dans lequel ils sont pourtant censés être à un même niveau de connaissances.

Il est donc clair que l'objectif de NS est de dénigrer l'image de FH en creusant un fossé entre lui, homme d'expérience, et son concurrent qui, semble-t-il, aurait encore des choses à apprendre, comme le montre la dernière phrase de son intervention à laquelle il confère une intonation moqueuse et ironique servant à minimiser les compétences de son antagoniste : « *si vous ne savez pas ça !* ». Il ajoute, un peu plus loin, comme pour confirmer que le candidat socialiste est mal informé :

NS574 bon contester que le droit de vote aux immigrés c'est un droit de vote qui ira d'abord à une communauté d'afrique du nord ou à une communauté subsaharienne +c'est ne rien connaître aux flux migratoires

2. L'anticipation sur les réactions des électeurs

Selon R. Amossy (1994: 33), « *dans le débat télévisé, le discours argumentatif de chacun des interlocuteurs est orienté vers une triple instance de réception : le partenaire de l'échange verbal, en l'occurrence l'adversaire* » qu'il s'agit d'affronter, éventuellement «le

public sur le plateau, qui réagit et participe activement au débat », et «le téléspectateur, qui contemple de chez lui la mise en scène du débat public ».

Comme pour tout débat politique télévisé, la structure du duel de l'entre-deux-tours met en scène deux candidats qui se disputent la présidence de la République. Mais l'accès à cette fonction ne peut s'obtenir, comme le veut la procédure électorale, sans les voix des votants qui sont, dans les pays démocratiques, les seuls à disposer du pouvoir de placer un prétendant à la tête de l'État. C'est pourquoi, dans ce genre de duels, en plus des postulants qui se font face et des journalistes-modérateurs, il y a un tiers invisible, mais non moins fondamental qu'il est indispensable de convaincre : le corps électoral. Pour y parvenir, les prétendants aux présidentielles font en sorte de ne laisser aucune zone d'ombre dans les esprits des téléspectateurs et d'apporter des réponses à toutes les questions qu'ils sont susceptibles de se poser en anticipant sur ces dernières par le biais de la figure de la prolepse afin de mieux les inciter au vote.

2.1. L'anticipation à visée explicative

C'est NS qui anticipe sur les questions des téléspectateurs afin d'introduire des explications dans ses argumentaires. En effet, le candidat de droite se tourne souvent vers les électeurs pour leur apporter des éclaircissements, tantôt concernant un plan d'action pour une éventuelle présidence à venir, tantôt concernant un point ambigu relevant d'un domaine de spécialité, économique ou politique. Quant aux candidats socialistes, ils semblent beaucoup plus concentrés sur celui qu'ils ont en ligne de mire, en l'occurrence, sur NS à qui ils s'adressent beaucoup plus qu'à l'électorat dont ils ne tentent pas de susciter l'intérêt, du moins par le biais de l'anticipation à objectif explicatif.

2.1.1. « *je voudrai également une république IRréprochable qu'est-ce que ça veut dire ? [...] je pense qu'on n peut pas être candidat et président d' la république plus de deux mandats successifs pourquoi?+» (NS15/2007)*

Dès le coup d'envoi du débat de 2007, NS semble avoir identifié son vrai interlocuteur auquel il ne cessera de s'adresser, tout au long de la confrontation, pour tenter de gagner son adhésion.

Au cours de son introduction pour donner un aperçu du futur président qu'il serait, dans le cas de son élection, le candidat de droite commence à aller en avant des préoccupations pouvant être celles des Français, tout en profitant de l'occasion pour exprimer

sa volonté et sa détermination à être plus un homme de terrain, agissant, qu'un prétendant loquace sans actions :

NS15 [...]je voudrai être un président d' la république qui prend ses responsabilités+ je n' m'abriterai pas derrières des tabous ou derrières des excuses ou des paravents je vais m'engager sur un certain nombre de sujets+ je PRENdrai des engagements je TIENdrai parole et je demanderai à être jugé la dessus+**je voudrai également une république IRréprochable qu'est-ce que ça veut dire ?+ ça veut dire une république où les nominations seront simplement le fait de la COMPétence et non pas de la connivence**+ j'vais proposer donc un changement TRès important qui ne s'est JAmais produit dans la république française+[...] l'OPPosition aura son droit d'veto les nominations me semble-t-il doivent être hors de TOUT soupçon< seule la compétence doit compter >et enfin j' voudrai être un président d' la république qui fera une chose nouvelle qui limitera l'nombre de mandats successifs+ **je pense qu'on n' peut pas être candidat et président d' la république plus de deux mandats successifs pourquoi ?**+parce que l'énergie que l'on met à durer on la met pas à faire+ moi la passion d'ma vie elle porte un nom c'est l'action+ je VEUX faire+ et si les français nous choisissent que ce soit madame royal ou moi+ ils nous choisiront pour FAIre+pour Agir+pour CHANger+ pour OBtenir des résultats+ c'est c'la la vision qu'j'ai du président d' la république moderne

Ce tour de parole compte deux cas d'anticipation sur d'éventuelles demandes pouvant fort bien provenir des électeurs. Dans les deux cas, NS se charge de leur formulation à la place des téléspectateurs auxquels il prête sa voix pour leur permettre de faire part de leurs incompréhensions dans le but de mieux les éclairer. Ces potentielles demandes, il les exprime d'une manière directe et explicite, à la forme interrogative, ce qui renforce cette illusion d'échange avec un tiers et donne l'impression d'une réelle participation de ce dernier au duel.

Dans le premier cas, le candidat de droite semble tenir absolument à développer et à illustrer sa conception de cette « République irréprochable » qu'il ambitionne à instaurer. Si pour lui cette ambition est évidente, ce n'est pas forcément le cas pour tous les électeurs qu'il cherche à rallier à sa cause en les instruisant de ses projets. C'est pourquoi, juste après s'être interrogé sur ce qu'est une nation irrépréhensible, il s'engage dans une sorte d'exposition des critères indispensables à cet éventuel futur État exemplaire qu'il compte bâtir sur des bases solides, en confiant les responsabilités non pas en fonction des complicités, mais en fonction des aptitudes et du professionnalisme des responsables politiques pouvant même être issus de l'opposition qui, selon lui, a parfaitement sa place dans le gouvernement.

Pour introduire ses explications, NS part de cette interrogation qui figure dans son intervention alors qu'elle est censée être le fait d'un potentiel électeur, comme le prouve la réécriture du passage ci-après:

NS : je voudrai également une république IRréprochable

PÉ⁴⁷ : *qu'est-ce que cela veut dire ?*+

NS : ça veut dire une république où les nominations seront simplement le fait de la COMPétence et non pas de la connivence

L'adaptation de cet échange aux besoins de l'analyse montre explicitement le point d'anticipation du prétendant sur l'éventuelle demande des électeurs.

Sachant qu'ils ne disposent pas de la possibilité d'intervenir pour demander davantage d'explications, NS se charge de prévenir et de formuler la requête des téléspectateurs avant de leur apporter une réponse. Cette stratégie est doublement profitable au candidat de droite, puisqu'elle lui permet d'exposer, avec plus de précisions, un point important de ces mesures prévues et applicables une fois élu, d'une part, et de donner à voir l'éthos d'un candidat pragmatique, prêt à renseigner les téléspectateurs clairement, d'autre part.

Dans le deuxième cas, NS expose aux futurs votants les raisons à l'origine de sa volonté d'écourter le temps qu'un président peut passer aux commandes de l'État à seulement « deux mandats successifs ». Cette question semble essentielle pour le président de l'UMP, puisqu'elle lui permet de mettre en avant sa capacité à faire ses preuves en un temps relativement court, d'un côté, et de reconnaître les limites de ses aptitudes à gouverner après un certain temps, de l'autre. Ce dernier point joue en sa faveur, dans la mesure où il se présente comme un éventuel futur président qui serait prêt, au moment venu, à laisser à d'autres la chance d'agir, quand lui n'en aura plus les moyens, comme il le signifie à cet interlocuteur virtuel qui l'aurait interpellé sur ce point :

NS : et enfin j' voudrai être un président d' la république qui fera une chose nouvelle qui limitera l' nombre de mandats successifs+ je pense qu'on n' peut pas être candidat et président d' la république plus de deux mandats successifs

PÉ: *pourquoi ?*+

NS : parce que l'énergie que l'on met à durer on la met pas à faire +moi la passion d'ma vie elle porte un nom c'est l'action+ je VEUX faire+ et si les français nous choisissent que ce soit madame royal ou moi+ils nous choisiront pour FAIre+ pour Agir+ pour CHANger+ pour OBtenir des résultats+ c'est c'la la vision qu'j'ai du président d' la république moderne

D'un point de vue formel, ce cas s'apparente fortement au premier. En effet, le seul élément qui les différencie n'est autre que l'introducteur de ces interrogations auxquelles le

⁴⁷ Potentiel Électeur.

candidat s'empresse d'apporter des réponses ; un pronom interrogatif pour le premier « qu'est-ce que » et un adverbe interrogatif, « pourquoi », pour le second. Alors que le mode opératoire est exactement le même, à savoir prévenir les requêtes du public et les formuler à sa place pour l'obtention de son ralliement.

NS paraît bien conscient de l'intérêt de l'anticipation sur les questions de l'auditoire. C'est pourquoi, pour ne pas prendre de risques, notamment celui de laisser ces questions en suspens faute de la possibilité de leur émission par les téléspectateurs, ou pire encore, celui de laisser ces derniers dans le flou au point d'adopter un raisonnement opposé au sien, il préfère les formuler à leur place.

Le candidat de droite sait donc pertinemment que *«le téléspectateur est un personnage quasi mythique [et que] l'émetteur doit en effet non seulement s'imaginer des récepteurs, mais faire comme si un contact direct existait entre lui et chaque récepteur pris séparément [...] »* (Ph. Viallon, 1996: 18). C'est justement ce contact et ce lien que NS travaille à établir avec le public pour marquer son esprit.

2.1.2. « deuxième élément il y a trois millions de petites retraites c'est-à-dire trois millions de personnes qui sont en dessous du minimum vieillesse » (NS421/2007)

Après un peu plus d'une heure de controverse, NS et SR sont interpellés par PPDA à propos de thèmes centraux que sont « *santé logement retraite* » (PPDA418), et que le journaliste estime être « *des sujets extrêmement précis pour les téléspectateurs* » (PPDA420), ce qui n'échappe pas au candidat de droite, qui lors de son intervention ne manque pas de prévenir les inquiétudes de ces derniers en accordant une explication à chacun de ces points capitaux qu'il juge être une source d'anxiété pour ces potentiels électeurs qui ne demanderaient qu'à être rassurés la dessus :

NS421 *la question des retraites est une question essentielle+ [...] deuxième élément il y a trois millions de petites retraites c'est-à-dire trois millions de personnes qui sont en dessous du minimum vieillesse+ j'augmenterai de vingt-cinq pourcent les petites retraites et je les ferai financer parce qu'on en aura récupéré sur la réforme des régimes spéciaux+ [...] deuxième élément le logement la question que vous m'avez posée mon ambition ça serait de faire de la France un pays de propriétaires+ [...] dès l'été deux-mille-sept je créerai un crédit d'impôts qui permettra pour ceux qui payent l'impôt sur le revenu de déduire les intérêts de l'emprunt pour acheter leur appartement de leurs revenus et pour ceux qui ne les payent pas un crédit d'impôt c'est-à-dire l'état qui leur rembourserait+ il*

faut qu'on favorise la propriété pour les français+[...] dernier point sur la santé je pense que sur la santé il faut créer **un cinquième risque le risque de la DEpendance parce qu'une société qui ne s'occupe pas des personnes âgées est une société qui se REnie qui perd son humanité** [...] il faut engager un plan contre l'Alzheimer pour TROUver l'origine de cette maladie comme on a fait un plan de cancer je veux enfin poser la question >du remboursement des prothèses dentaires< c'est pas un luxe et du remboursement des lunettes c'est pas un luxe voilà pour répondre PRÉcisément aux TROIS préoccupations qui étaient les vôtres monsieur poivre d'arvor

Nous distinguons dans cette intervention trois cas d'anticipation sur de potentielles demandes d'éclaircissements pouvant émaner des téléspectateurs.

Pour répondre aux préoccupations de ces derniers, initiées par l'interrogation de PPDA, NS choisit d'en inverser l'orientation et de commencer par la question des retraites qu'il estime être « une question essentielle ». En effet, avant d'évoquer les problèmes relatifs à la santé et au logement, comme cela lui est demandé par le journaliste, le candidat de droite entame sa réplique avec le sujet pointilleux de cette pension perçue par ses concitoyens en fin d'exercice d'une activité professionnelle parfois des plus pénibles. Il déplore alors le nombre élevé de « petites retraites » existant en France. Mais avant d'avancer ses mesures pour les augmenter, le président de l'UMP prend le temps de s'arrêter sur ce concept de « *petite retraite* » pour expliquer de quoi il s'agit au cas où ses allocutaires ne le sauraient pas.

Juste après avoir évoqué cette notion, il formule une explication qu'il introduit avec la locution conjonctive « c'est-à-dire » qui annonce une précision destinée aux téléspectateurs dont un certain nombre aurait, certainement, voulu en savoir davantage sur le sujet. Mais si NS se montre aussi prévenant en augurant un besoin d'informations plus accru chez son public, c'est parce qu'il se doute bien que parmi ce dernier, un bon nombre peut être attributaire de cette prestation sociale qu'est le minimum vieillesse, sans pour autant savoir que c'est ce qui correspond à une petite retraite. Ce plus de précisions permet au candidat de droite d'instruire les électeurs et d'éveiller un bon nombre d'esprits, éventuellement, peu ou mal informés en raison notamment de leur âge avancé, puisque concernés par la retraite, en plus des quinquagénaires qui sont la prochaine catégorie à être directement concernée par cette question, et que NS n'épargne certainement pas dans son discours.

Occupant une position médiane dans son intervention, la question du logement est aussi l'un des sommets du triangle socio-économique (retraite, logement, santé) dressé par NS lors de son argumentaire. Sachant que l'habitation est l'une des principales préoccupations

des Français et que la quête d'un domicile pour en devenir propriétaire relève du parcours du combattant, le prétendant à la présidence tient à rassurer ses concitoyens et à leur assurer une assistance pour mener à bien leurs projets immobiliers en aidant qui le souhaite à devenir un acquéreur plutôt que de rester dans la précarité d'une simple location. Pour ce faire, il propose de concevoir «un crédit d'impôt ». Dit ainsi, cette mesure ne peut être comprise que comme un autre type d'emprunt qu'il serait difficile de rembourser ; ce qui risque d'alarmer les citoyens. Mais il prend la peine de préciser, notamment à ceux qui ne payent pas l'impôt sur le revenu, que c'est l'État qui acquitterait leur emprunt. Avec une telle précision d'une extrême simplicité, le candidat met la puce à l'oreille de beaucoup de téléspectateurs qui pour un tel engagement n'hésiteraient pas à se rallier à son camp et à lui accorder leurs voix.

Enfin, concernant ses résolutions dans le secteur de la santé, NS propose la conception de ce qu'il appelle « un cinquième risque » consistant à instaurer une nouvelle catégorie de sécurité sociale qui profiterait notamment aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qu'il est impératif d'approvisionner en effectifs professionnels ainsi qu'en moyens.

Ayant d'emblée donné l'équivalent de ce qu'est « le cinquième risque », donc « le risque de la Dépendance », NS s'engage dans la prévention d'un « *pourquoi* » de la part des téléspectateurs qui l'auraient interpellé à propos des raisons à l'origine de l'instauration de cette nouvelle disposition. Cependant, il semblerait que si le candidat de droite prédit une question à laquelle il répond instantanément, c'est moins parce qu'il souhaite éclairer le public que parce qu'il tend à afficher cet intérêt particulier qu'il porte aux personnes âgées. En effet, à peine sa proposition formulée qu'il la fait suivre de la conjonction de subordination « parce que » qui marque la cause, bien que dans ce cas, elle introduit plus une auto-éloge. Il va même jusqu'à déclarer que négliger les seniors dans la société relève de la cruauté, une façon bien délicate de faire preuve d'altruisme et de bienveillance à l'égard d'une catégorie du public qu'il a dû toucher en plein cœur pour les sensibiliser en leur prouvant qu'il n'est pas indifférent à leur cas. Sans oublier ses promesses de combattre des maladies dégénératives telles que l'Alzheimer, de procéder au remboursement de certains produits paramédicaux tels les lunettes et les prothèses dentaires, autant de prestations prometteuses qui ne feront qu'augmenter la côte de popularité de l'impétrant et attirer plus d'électeurs pour son grand soulagement.

2.1.3. « *sur les cinq-cents milliards y en a deux-cent-cinquante+ qui sont de notre DÉficit structurel c'est-à-dire le produit de trente-huit< ANNées de DÉficits BUDgétaires ANnuels > »* (NS267/2012)

Il arrive que NS s'engage dans l'explication de notions relevant d'un domaine de spécialité pour ne pas perdre sa crédibilité aux yeux de l'électorat, notamment lorsqu'il se trouve dans une position incommode parce que son adversaire lui lance une accusation ou qu'il dresse un bilan des plus négatifs de son précédent mandat.

Lors du chapitre du duel consacré à la dette, NS qui est ouvertement désigné par son opposant comme le responsable de l'augmentation faramineuse de la dette en France, tente de faire preuve de résistance. Il commence par remettre en cause les chiffres avancés par FH, puis il essaye de se justifier et d'avancer les vraies raisons de cet endettement, à leur tête, «le déficit structurel » qu'il tente d'expliquer mais d'une façon quelque peu indirecte:

NS267 [...]le rapport de la cour des comptes précise que +sur les **cinq-cents milliards y en a deux-cent-cinquante+ qui sont de notre DÉficit structurel c'est-à-dire le produit de trente-huit< ANNées de DÉficits BUDgétaires ANnuels >**puisque monsieur hollande ça fait trente-huit ans que la france présente un budget en déficit Y compris à l'époque de monsieur jospin+ ce sont les chiffres de la cour des comptes+deux-cents milliards dit la cour des comptes viennent s'ajouter deux-cent-cinquante plus deux-cents qui sont le produit de la crise [...]

Si NS ouvre une parenthèse dans son intervention pour introduire une explication à l'aide de la locution conjonctive « c'est-à-dire », cette explication est loin d'être des plus claires. En effet, au lieu de définir communément ce qu'est le « déficit structurel », le candidat de droite préfère l'illustrer avec une évaluation chiffrée qui ferait partie de la réalité économique française. Il signifie alors qu'il est loin d'être à l'origine de cette défaillance qui est en fait le résultat d'un cumul déficitaire qui remonte à loin dans le temps. Cependant, même s'il ne présente pas le « déficit structurel » comme ce solde budgétaire aride des fonds publics indépendamment de la conjoncture, il est aisé de le comprendre à travers l'estimation qu'il avance « *trente-huit ans de déficit budgétaire annuel* ».

Par ailleurs, si le président sortant fait cette digression dans ces circonstances, ce n'est pas pour modifier la vision de FH à son égard et le convaincre du fait qu'il n'est pas à l'origine de ce déficit, c'est plutôt pour instruire les téléspectateurs en leur enseignant les percepts du monde économique. Il le fait pour clarifier sa situation aux yeux de l'électorat qui le croirait effectivement coupable de la dégradation des finances publiques.

Puisque, dans ce genre d'interactions, la conception que chacun des candidats a de son adversaire est toute faite,

Il ne s'agit pas d'amener le partenaire qui représente une position conflictuelle à y renoncer, il s'agit de mener une joute oratoire qui déjouera ses arguments au profit des thèses proposées. Dans ce sens, le débat télévisé est un spectacle comparable à un duel, ou encore à un jeu dans lequel chacun des partenaires doit marquer des points face aux [télé]⁴⁸spectateurs qu'il veut mettre de son côté » (R. Amossy, 1994: 33).

L'objectif réel de NS, en apportant cette précision, est de prouver son innocence et de rejeter ce statut de fautif que son opposant semble lui avoir assigné. C'est donc grâce à cette explication que le président sortant parvient à se libérer des accusations portées à son égard. L'importance de cette explication est d'autant plus apparente que si nous la supprimions de l'intervention, le sens de la notion de « déficit structurel » serait difficilement accessible à la majorité de l'électorat qui serait certainement resté sur une vision négative du président sortant s'il n'avait pas précisé ce concept.

En définitive, c'est grâce à cet apport de précisions que NS réussit, un tant soit peu, à se mettre hors de cause.

2.1.4. « les accords compétitivité-emploi » (NS83/2012) et « les centres de rétention » (NS537/2012)

Dans ce qui suit, NS prévient les requêtes des électeurs pour répondre à leur besoin de comprendre des concepts issus d'un domaine de spécialité soit économique, soit politique et qu'il sait susceptibles d'être mal saisis par ces derniers en raison de leur hétérogénéité. En effet, « *la question de l'auditoire complexe* » examinée par Ch. Tindale qui « *soulève le problème posé par la diversité de ceux auxquels s'adresse le discours argumentatif* » (R. Amossy et R. Koren, 2009: 10), semble être fortement investie par le présidentiable qui paraît conscient de la disparité de ses destinataires qu'il se doit de prendre en considération dans le développement de ses plaidoyers.

Étant caractérisé par une forte hétérogénéité relative à leurs statuts, à leurs degrés d'instruction, les téléspectateurs ont besoin d'un maximum de précision et de clarté pour être à même de comparer entre et de juger les projets des deux candidats pour enfin choisir un camp. Pour optimiser ses chances d'être choisi, NS œuvre à être le plus explicite possible

⁴⁸ C'est nous qui le précisons. Car dans ce débat, il n'y a pas de spectateurs sur le plateau. Il s'agit plutôt de téléspectateurs.

dans ses démonstrations en apportant davantage d'explications quand il estime qu'elles sont nécessaires.

Lors du volet économique, intimement lié au social en raison de l'emploi, NS et FH sont invités à faire part de leurs plans respectifs pour créer plus de postes de travail et ainsi décroître le taux d'inactivité.

En avançant ses propositions, le candidat socialiste mentionne le cas de l'Allemagne qu'il estime plus performante « dans tous les domaines » (FH71), notamment l'économie, puisque le taux de chômage y est beaucoup moins élevé qu'en France. Mais NS s'étonne que son adversaire, précédemment contre le plan d'action allemand, prenne le pays comme modèle pour illustrer la réussite économique : « *considérez-vous donc maintenant que l'Allemagne après l'avoir tant critiquée est un exemple ?+ ça m'intéresse* » (NS75).

Le président sortant commence alors à énumérer les principes de la politique économique de l'Allemagne qui a fait ses preuves grâce à leur application, des principes visiblement efficaces, mais apparemment récusés par le camp socialiste malgré l'intérêt et la reconnaissance que FH semble manifester à l'ascension industrielle de ce pays :

NS83 l'Allemagne a fait la tva anti-délocalisation de trois points elle en a affecté UN point+ aux réductions d' charges et les autres à la réduction du déficit+ elle a deuxième point fait la règle d'or que vous refusez+ **troisième point elle fait les accords compétitivité-emploi que vous refusez+ c'est-à-dire la possibilité pour les SALariés et les CHefs d'entreprise de discuter durée d' travail et salaire dans l'entreprise+** l'Allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon Bilan monsieur hollandé+ fait le CONTRAIRE de la politique que vous proposez aux français je veux m'inspirer de ce qui marche pas de ce qui marche PAS+ pour moi l'exemple à suivre c'est plutôt c'lui de l'Allemagne que c'lui de la Grèce ou celui d'l'Espagne+ donc je crains que cet argument se retourne VIOlemment contre vous+ [...]

Dans cet extrait, NS s'arrête sur le principe des « accords compétitivité-emploi » pour expliquer, avec simplicité et limpidité, en quoi il consiste. En effet, dit ainsi, ce principe, vivement prôné par le gouvernement de droite, pourrait échapper aux téléspectateurs dont un bon nombre ignore certainement de quoi il s'agit. Pour augmenter ses chances d'être approuvé et éventuellement d'être adopté par l'électorat, dans le cas de sa réélection, le président sortant prend le temps de renseigner le public, en définissant cette mesure avec un vocabulaire élémentaire, de sorte à ce qu'elle soit comprise par tout un chacun, en particulier par les employés qui seraient tentés de négocier leur temps de travail avec leurs employeurs.

De plus, pour assurer le maintien de leurs postes de travail, une garantie qui fait partie de ce pacte, bien des salariés seraient prêts à être en faveur de ces accords. C'est justement cette catégorie qui est visée par le candidat de droite en exposant ce principe dont il présente sommairement, mais parfaitement le fonctionnement. Il va donc sans dire que son explication change la donne pour qui serait tenté d'adhérer à son camp, dans la mesure où il ne laisse planer aucune approximation dans l'explicitation qu'il formule de ce principe économique.

Pour avancer ses éclaircissements, le président sortant opère avec le mode habituel de leur introduction avec la locution conjonctive « c'est-à-dire » qui répond manifestement à une demande d'explication sur laquelle il anticipe comme le montre l'adaptation de l'extrait qui suit à un échange dans lequel les téléspectateurs auraient joui d'une possibilité d'intervention :

NS: l'Allemagne a fait les accords compétitivité-emploi

PE : *ce qui signifie (?) C'est-à-dire (?)*

NS : c'est-à-dire la possibilité pour les SALariés et les CHEfs d'entreprise de discuter durée d' travail et salaire dans l'entreprise+

Dans l'extrait ci-dessus, il apparaît que « *l'acte de parole réalisé [par NS] fonctionne comme une réponse à une interrogation (non verbalisée)* » (J. Bres et S. Mellet, 2009: 17) par l'électorat, mais prédite par le candidat de droite.

NS anticipe donc sur cette explication parce qu'il sait que la compréhension de ce point qu'il défend fervemment par les téléspectateurs, en l'occurrence l'instauration des « accords compétitivité-emploi », sera cruciale pour sa réélection puisqu'elle ouvre une brèche à des salariés qui pourront enfin négocier leurs honoraires et leurs horaires avec le patronat, une possibilité qui réjouirait bien des travailleurs.

C'est dans la même optique et avec la même démarche, que NS procède pour expliquer ce qu'est « un centre de rétention ». Pour rappel, lorsqu'est débattu le devenir des étrangers en situation irrégulière en France, le candidat socialiste qui avait auparavant souhaité la fermeture de ces centres, revient sur sa décision lors du débat (voir chapitre 2, p.95). Il se voit alors pris d'assaut par son adversaire qui, pour mieux marquer son oscillation et son indécision chez un maximum de téléspectateurs, ouvre une parenthèse, dans son intervention, pour préciser ce qu'est un centre de rétention :

NS537 sur un sujet aussi important que l'existence d'un **centre de rétention c'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont pas encore de papiers on examine leur situation** monsieur

hollande écrit à france terre d'asile la rétention doit
devenir l'EXCEPTION+ et vous venez de dire qu'on le garde
c'est pas sérieux sur un sujet de cette importance

Pour se montrer le plus explicite possible, NS formule une explication quasi-semblable à celle que l'on pourrait trouver dans un dictionnaire. Cependant, si la motivation première du président sortant est de répondre aux besoins, non exprimés, des téléspectateurs en termes d'informations, sa réelle intention est tournée vers son adversaire qu'il a le dessein de dénigrer. En effet, il semblerait que, pour le candidat de droite, cette explication abrite une sorte de propagande, et pour cause, plus le nombre de téléspectateurs ayant saisi le sens d'un centre de rétention est élevé, plus il aura éloigné d'électeurs du camp de son opposant, puisque, avec cette explication, les potentiels votants seraient plus aptes à discerner les incertitudes du candidat socialiste, donc plus aptes à constater ses égarements .

Par ailleurs, ce cas présente des similitudes avec le précédent. Car NS ne se contente pas d'anticiper sur les interrogations du public pour y répondre. Plus encore, il en profite pour souligner les contradictions qui sont celles de FH. En effet, dans le premier cas, il explique «les accords compétitivité-emploi » mis en œuvre en Allemagne, sans omettre de souligner que cette mesure est repoussée par celui qui voit en ce pays un modèle de prospérité économique, donc par le candidat socialiste. Dans le second, il explicite ce qu'est un « centre de rétention » en soulignant que son adversaire n'arrive pas à se prononcer sur leur sauvegarde. Il est donc clair qu'en anticipant sur les questions du public, le candidat de droite en profite pour critiquer la politique de son adversaire. Ce qui est loin d'être étonnant puisque le but réel du duel n'est pas de convaincre son opposant ou lui faire reconnaître ses insuffisances, mais convaincre le tiers, donc les électeurs des failles de ce dernier. Comme le fait remarquer R. Amossy (1994: 33), dans ce genre de rencontres, « *les deux interlocuteurs ne visent pas à se persuader l'un l'autre, mais à confronter leur point de vue avec celui de l'adversaire pour le faire prévaloir auprès du public* » qui se trouve être leur premier centre d'intérêt.

En définitive autre la visée explicative, on décèle dans l'usage de la prolepse par NS une volonté de décrédibiliser son rival aux yeux des téléspectateurs.

2.2. L'Anticipation à visée pathétique

Quand ce n'est pas pour expliquer un concept politique ou exposer des mesures qu'ils s'engagent à concrétiser une fois élus, les candidats font usage de la figure de la prolepse pour avoir un impact sur les électeurs. Ainsi, NS anticipe sur les potentiels discours des

télespectateurs, soit pour les apeurer en décrivant un avenir précaire qu'il se propose d'optimiser, soit pour mettre en avant ses projets qu'il aspire à concrétiser pour le bien de la République. FH, lui, prévient les inquiétudes de ses concitoyens en vue de les mettre en garde contre le président sortant. Quant à SR, beaucoup moins anticipative mais beaucoup plus prévenante, son dessein consiste à rassurer les électeurs sur leur avenir.

2.2.1. « *sur cette question des retraites+h c'est que c'est une question ESsentielle pourquoi?* » (SR491)

Quand SR anticipe sur les préoccupations des électeurs, c'est pour manifester son attachement à des valeurs qu'elle estime fondamentales, ou encore dénoncer une « injustice Insupportable » (SR491).

Lorsqu'elle intervient à propos du problème des retraites, la candidate socialiste prévient les inquiétudes que sont celles des télespectateurs sur le point de cesser leurs activités professionnelles, afin de les rassurer sur leurs conditions de vie une fois retirés de la vie active :

SR491 on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraite parce que moi au moins j'ai une recette mais ce que je veux dire globalement **sur cette question des retraites+ h c'est que c'est une question ESsentielle pourquoi ?** parce que c'est la SOLidarité entre générations et ce que l'on voit aujourd'hui c'est le fait que **les petites retraites font basculer des millions de personnes dans la pauvreté pourquoi ?** parce que le pouvoir d'achat des petites retraites a baissé et je me suis engagée à réformer l'indice des prix car l'indice des prix ne calcule pas exactement ce que consomment les personnes âgées et donc je veux que l'indexation des retraites suive vraiment la consommation des personnes âgées je vois que de plus en plus de personnes dans les permanences qui ne font plus qu'un repas par jour il y a des femmes qui partent à la retraite avec un niveau de retraite à peine supérieur au minimum vieillesse parce qu'elles se sont interrompues pour élever leurs enfants et que la réforme des lois fillon a créé une injustice INsupportable au dépens des femmes parce qu'en allongeant la durée de cotisation elle a frappé les femmes qui se sont arrêtées pour élever leurs enfants je pense aussi aux femmes qui ont élevé leurs enfants>tout simplement<

Pour manifester l'intérêt qu'elle accorde à la question des retraites qu'elle juge, comme son rival, être « une question essentielle » (SR491/NS421), SR avance aux électeurs la raison pour laquelle elle trouve ce sujet primordial. En effet, la candidate socialiste met en avant le caractère intergénérationnel du principe de cotisations pour le financement des retraites, un principe d'alliance et de communauté, comme le veut le courant socialiste auquel elle appartient et qui aspire à un monde meilleur, un monde sans inégalités où chacun aura

accès à ses droits. Ensuite, elle se tourne vers les dangers des petites retraites qui accroissent le taux de pauvreté et s'engage à abolir les injustices faites notamment aux femmes qui n'ont pas pu aller au bout de leur travail, puisqu'elles se sont sacrifiées pour élever leurs enfants.

SR cible donc deux catégories bien déterminées de téléspectateurs : les retraités et les femmes fonctionnaires contraintes à renoncer à leurs activités professionnelles pour le bien de leurs progénitures ; un fait que la candidate socialiste dénonce et appuie à la fois comme pour exprimer son soutien et sa solidarité à la gente féminine dont elle fait partie et qu'elle aspire à sensibiliser pour la rallier à son camp. La candidate de la gauche se montre alors plus compréhensive et plus empathique envers ces femmes qu'elle comprendrait certainement mieux que son concurrent.

2.2.2. « *juste un mot sur une expression qu'les français ont peut-être euh mal comprise* » (NS728/2007)

N'étant pas parvenus à pallier les divergences des deux prétendants à la présidence à propos du mode de financement des retraites, les deux journalistes PPDA et AC préfèrent lâcher prise et introduire un autre thème, celui encore plus délicat de la fiscalité.

Pour réduire le taux de l'imposition, NS qui entend faire preuve de « pragmatisme et de bon sens », prend la parole en premier pour exposer sa vision. Il commence par établir une comparaison entre le taux d'imposition exigé en France, qu'il trouve trop élevé, et celui du reste des pays européens, plus raisonnable. Puis, il s'arrête sur l'Europe à propos de laquelle il s'interroge ; « qu'est-ce que l'Europe ? ». Si NS formule cette question, ce n'est certainement pas parce que les électeurs ne savent pas ce qu'est le vieux continent. Il le fait pour introduire son raisonnement et afficher sa volonté de diminuer les impôts en France au niveau des autres pays avoisinants. Ensuite, comme pour introduire les conséquences de la hausse de l'imposition française, il formule deux interrogations consécutives pour être le plus explicite possible, avant d'entamer son argumentation :

NS677 bon les la la question des baisses d'impôts moi j'n'en fais pas du tout madame royal un un problème idéologique h j'essaie de regarder les choses avec pragmatisme et avec bon sens+ **h nous sommes le pays d'europe qui avons les impôts les plus élevés qu'est-ce que l'europe ?** la liberté de circulation des hommes des femmes et des capitaux on ne peut pas faire l'europe et avoir les impôts les plus élevés [...] le problème de la france c'est qu'on paye trop d'impôts que les charges sont trop lourdes **qu'est-ce que ça aboutit ? quel est le résultat de tout ça ?** c'est pas un problème de libéralisme c'est pas un problème d'idéologie c'est comme nous sommes dans un monde ouvert si le travail est trop taxé madame le travail s'en va si le capital

madame est trop taxé le capital s'en va s'il n'y a plus de capital il n'y a plus de travail il n'y a pas de croissance donc tout le problème de la france c'est de comprendre madame que nous sommes dans un environnement concurrentiel et qu'on ne peut pas imposer à nos entreprises des impôts plus lourds que ceux que payent les entreprises concurrentes dans les pays voisins[...] il faut réduire[...]le train de vie de l'état réduire les dépenses publiques être plus productif faire mieux avec moins pour alléger le poids de la fiscalité tel qu'il pèse aujourd'hui sur le travail c'est notamment la raison pour laquelle je propose qu'on taxe les importations pour qu'elles financent la protection sociale des français

Bien que les Français, en particulier les investisseurs et les chefs d'entreprises, soient au courant des effets de l'élévation des impôts, NS préfère les rappeler, pour deux principales raisons.

La première consiste à exposer les risques que prend la France à ne pas aller vers une baisse conséquente des impôts, ces risques ne sont autres que l'encouragement du phénomène de la délocalisation des entreprises dont les responsables seraient tentés d'aller travailler ailleurs, des investisseurs qui, pour bénéficier de leurs biens, préféreraient transférer leurs capitaux vers d'autres pays où les prestations fiscales sont plus prometteuses. Tout ceci ne va évidemment pas sans conséquences sur l'emploi et la croissance, un danger qui au final s'étendrait sur l'ensemble de la population que le candidat de droite semble vouloir mettre en garde.

Après avoir dressé un tableau des plus sombres de la situation que les Français risquent de vivre, NS donne une autre orientation, moins dramatique à son discours. Il se consacre à l'exposition des mesures et des issues dont il dispose pour éviter que les désagréments qu'il avait énumérés auparavant ne se concrétisent. Là est donc la seconde et la vraie raison pour laquelle le président de l'UMP anticipe sur les deux interrogations qui devraient être dues au public : « *qu'est-ce que ça aboutit ? quel est le résultat de tout ça ?* ». Son objectif est, en réalité, de jeter comme une sorte d'effroi chez les électeurs, en essayant de les mettre face aux périls qui les guettent pour mieux leur faire saisir l'importance des mesures qu'il a présentées et ainsi les inciter à faire de lui celui qui veillera à les adopter en lui donnant ce pouvoir, donc en lui accordant l'accès à la présidence. On décèle ici un fort usage de la stratégie pathétique sur laquelle NS semble miser pour avoir une longueur d'avance sur sa concurrente.

Pour s'assurer qu'il s'est bien fait comprendre du public à propos de ses résolutions concernant l'imposition, le candidat de droite poursuit son argumentation en s'arrêtant, cette

fois, sur une disposition fiscale spécifique qu'il tient à expliciter à ses concitoyens pour leur prouver qu'il est prêt à leur offrir les conditions favorables qui leur permettraient de s'établir et d'investir sur leur territoire. Il s'agit du « bouclier fiscal » qu'il définit pour démontrer qu'il se préoccupe des incompréhensions qui peuvent contrarier les électeurs, mais aussi et surtout pour éviter que celles-ci ne les détournent de son camp :

NS728 juste un mot sur une *une expression qu'les français ont peut-être euh mal comprise c'est le BOUclier fiscal si je suis président de la république je fixerai un bouclier fiscal à cinquante-pour-cent h mon idée c'est que NUL en france ne doit se voir prélever plus de la moitié de c'qu'il a gagné dans l'année* au fond on travaillerait du premier janvier au trente et un au trente juin pour l'état et à partir du premier juillet jusqu'au trente et un décembre pour sa famille ça m'semble RAISONnable h le but de la france c'est pas d'faire partir tous ceux qui veulent créer et INnover on a besoin d'gens qui créent des richesses et pas simplement d'les faire partir pour enrichir les autres pays [...]

Cette « *expression qu'les français ont peut-être euh mal comprise* », NS prend le temps de bien la leur faire comprendre même s'ils ne l'ont pas demandé. En effet, après avoir formulé sa volonté d'éclairer les esprits des téléspectateurs avec cette locution qui parle d'elle-même, le candidat de droite s'engage à être juste dans la fixation des prélèvements obligatoires, de sorte à permettre aux contribuables quelques qu'ils soient de profiter de leurs revenus. Ce qui lui paraît rationnel. Tout ceci, le candidat de droite le précise dans un vocabulaire simple, avec un maximum de limpidité. Ce qui n'est pas étonnant puisqu'il doit bien savoir que plus l'information est accrue, plus les votants affluent, en particulier pour des prestations de ce genre qu'on sait très attractives pour des citoyens qui en ont assez de faire leurs calculs pour s'en sortir.

2.2.3. « *qu'est-ce que nous voulons faire de l'école ? quelle est l'école que nous voulons ?* » (NS926/2007)

Parmi les questions jugées d'une extrême importance pour les téléspectateurs, il y a aussi celle relative à l'Éducation et l'instruction scolaire.

Pour exposer le mode d'instruction qu'il envisage d'instaurer dans les établissements scolaires, dans le cas de son élection, NS entame son intervention avec deux interrogations que le public aurait certainement soulevées s'il en avait la possibilité. Mais étant conscient de l'intérêt qu'un peuple peut porter à l'Éducation indispensable pour le développement des compétences des individus, par conséquent de toute une nation, le candidat de droite anticipe,

sans tarder, sur les interrogations qui taraudent les esprits des téléspectateurs dont il tente de retenir l'attention :

NS926 bon d'abord je crois qu'il faut que nous soyons assez raisonnables pour dire que l'problème de l'école c'est pas qu'un problème de moyens d'argent et de structure+ c'est aussi un problème de programme d'éducation scolaire+ et que nous débattions de **qu'est-ce que nous voulons faire de l'école ? quelle est l'école que nous voulons ?** moi je veux une école de respect de l'autorité de l'exigence du mérite où les enfants des familles modestes accèdent aux grands auteurs et où comme jules ferry on a de l'ambition pour les enfants bons une école qui transmet un savoir une école qui n'a pas peur d'enseigner le civisme une école qui transmet une morale commune [...]je propose une révolution pour toutes les femmes de france c'est que tous les enfants si je suis élu président de la république pourront au collège et au lycée tous les jeunes rester en étude surveillée après la fin des cours pour rentrer à la maison avec les devoirs faits il y a beaucoup de femmes qui travaillent beaucoup de femmes qui ne peuvent pas être là quand les enfants rentrent de l'école [...]j'ajoute que ça permettrait de régler le problème du pouvoir d'achat des enseignants car ça leur permettrait de faire des études encadrées là aussi sur la base du volontariat pour être davantage rémunérés[...]

Avant de parler de l'avenir de l'école, NS commence par reconnaître et mettre de côté les soucis d'ordre matériel qui entravent l'accès à une bonne éducation. Il s'engage, ensuite, dans une sorte de production de réponses aux préoccupations des Français à qui il s'adresse en les classant par catégories. En effet, le candidat républicain entame son argumentaire en visant les principaux acteurs du secteur éducatif ; les élèves et les enseignants, en promettant aux premiers un apprentissage efficace, des programmes de qualité dans des écoles où seraient inculquées des principes fondamentaux tels le respect des valeurs morales, au grand bonheur des parents qui ne peuvent qu'être conquis, et aux seconds la considération et l'estime qui leurs sont dues, ainsi que la promesse tacite d'une amélioration de leurs conditions matérielles, donc de leurs revenus. Il manifeste aussi un intérêt tout particulier, parmi les parents, aux mères qui travaillent, avec qui il prétend partager la peine de la gestion du temps entre leurs fonctions et le soutien scolaire qu'elles sont obligées de donner à leurs enfants, tout en faisant preuve d'empathie. Mais à ce problème, NS propose une solution qui satisferait, dans son ensemble, et les parents et les enseignants qu'il essaye à tout prix de rallier à son camp. En effet, quoi de plus agréable pour une mère dont l'enfant rentre à la maison avec ses devoirs faits, et pour un enseignant qui verrait sa fin de mois arrondie ? Un enseignant qui jouirait, par ailleurs, de plus de liberté dans la pédagogie, dans sa manière de dispenser ses cours, hors de toute contrainte, ce qui prouve la confiance qu'il accorde au corps

enseignant, et l'attention qu'il octroie aux enfants en leur assurant un environnement d'apprentissage moins rigide.

En définitive, en anticipant sur les inquiétudes des téléspectateurs, il s'avère que le candidat de droite fait tout pour les dissiper. Il ne laisse rien au hasard chez ce public qu'il n'est pas évident de réunir sous la même enseigne en raison de son hétérogénéité (élèves, parents, enseignants). Une hétérogénéité qui est, d'ailleurs, perçue comme un obstacle pour n'importe quel argumentateur pour qui, selon Ph. Viallon (1996: 18), « *se pose le problème de l'identité du destinataire. Comment « parler » de la même façon à l'enfant et à l'adulte, à l'intellectuel et à l'illettré, au néo libéral et au marxiste ?* ». Mais il semblerait que cet obstacle n'en est pas un pour NS qui s'adresse au public qu'il tente de rassurer avec pragmatisme et tact pour optimiser ses chances d'accéder au trône. En effet, pour prouver qu'il se préoccupe du bien-être de ses concitoyens, à chaque fois qu'il identifie le mal, il propose une solution pour y remédier sans pourtant avoir été sollicité par les téléspectateurs faute de la possibilité de le faire.

À travers la figure de la prolepse, NS se rapproche considérablement des téléspectateurs qu'il semble vouloir faire agir en leur manifestant cet intérêt qu'il porterait à leurs maux ainsi qu'à ces mots qu'ils ne sont pas en mesure d'émettre mais qu'il prend le soin d'énoncer à leur place. Tout ceci, selon R. Amossy (2006: 13), dans le but « *d'infléchir des choix et de déclencher une action ou, tout au moins, de créer une disposition à l'action susceptible de se manifester au moment opportun* », en l'occurrence, au moment du suffrage qu'il compte remporter « *en tenant compte des croyances, des valeurs, des opinions de ceux qui l'écoutent* » (R. Amossy, 2006: 13), mais aussi et surtout en anticipant sur elles afin d'y répondre au mieux.

2.2.4. « nous avons reculé+ c'est-à-dire que nous notre chômage a augmenté notre compétitivité s'est dégradée+ » (FH71)

Lorsque FH anticipe sur les éventuelles préoccupations des téléspectateurs ce n'est pas uniquement pour la vulgarisation de concepts politiques ou socio-économiques ou pour la diffusion, chez le grand public, de connaissances relatives à sa conception du fonctionnement du pouvoir. Lorsqu'il insère dans ses interventions des explications, pas forcément revendiquées par les électeurs, le candidat socialiste le fait aussi pour attirer leur attention sur les failles de son opposant que le statut de président sortant rend vulnérable. En effet, le

représentant des socialistes tente de mettre toutes les chances de son côté et d'orienter l'électorat, par conséquent les élections, à son gré, en minimisant et en dénigrant les prestations passées de son adversaire.

Parmi les points sur lesquels la politique de NS est jugée particulièrement inefficace, le chômage dont la hausse a atteint son paroxysme durant son quinquennat malgré sa promesse d'avant son élection de le faire baisser. En effet, le bilan de son gouvernement en matière d'emploi est jugé très négatif. Ce détail n'échappe pas à FH qui l'exploite dans son intervention sur ses projets pour relancer la croissance. Le candidat socialiste accable son adversaire avec des statistiques témoignant de son échec, tout en affichant sa compassion pour les Sans-emploi qui traversent de rudes épreuves et qui attendent une lueur d'espoir derrière leurs postes de télévisions ; des téléspectateurs qu'il vise puisqu'il les sait attentifs à ce sujet, et qu'il tente de retourner contre son opposant en le présentant comme le principal responsable de la situation précaire que ces chômeurs sont en train de vivre :

FH71 d'abord euh sur les chiffres+ je comprends que ça ne vous fasse pas plaisir+ et d'ailleurs+ ceux à qui ça fait le moins plaisir ce sont les chômeurs eux-mêmes+ et une bonne partie nous regarde+ et se disent que : leur situation s'est dégradée+ depuis que vous êtes aux responsabilités du pays+ il y a bien quatre millions de personnes qui sont inscrites à pôle emploi+ c'est incontestable+ il y en avait trois millions au moment où vous avez été élu+ vous aviez Vous-mêmes vous êtes passés un peu rapidement sur votre objectif+ dit qu'il y aurait cinq pourcent de la population active qui serait au chômage à la fin de votre quinquennat nous sommes à DIX+ le double +bon ! alors après vous faites des comparaisons avec l'Allemagne votre comparaison est IMPitoyable+ ***nous avons reculé+ c'est-à-dire que nous notre chômage a augmenté notre compétitivité s'est dégradée+***

Vers la fin de son intervention, comme pour alourdir davantage le bilan du mandat de NS et aviser les électeurs de ses échecs, FH n'y va pas de main morte. C'est avec un vocabulaire simple qu'il décrète que la France a perdu du terrain dans le domaine de l'emploi : « nous avons reculé ».

Plus encore, pour accentuer la défaite de son opposant dans son combat contre le chômage et pour s'assurer que l'ensemble des téléspectateurs a bien pris conscience qu'il est à l'origine de l'état dans lequel se trouve la France, le candidat socialiste renforce sa démonstration en expliquant clairement ce qu'il entend par ce « recul ». En effet, il explicite en quoi consiste ce « recul » en l'illustrant avec l'accroissement de l'inactivité et l'abaissement de la « compétitivité ». Si FH procède de la sorte, ce n'est pas parce que le

public dont « une bonne partie [le] regarde », n'est pas apte à le comprendre. Son réel objectif est plutôt de s'assurer que cette régression, due à son rival, fasse tilt chez les électeurs qu'il semble vouloir avertir des risques qu'ils encourent si toutefois ils ont l'intention de réélire son adversaire pour un second mandat, chose qui n'arrivera certainement pas si les téléspectateurs mordent à l'hameçon du candidat socialiste qui tente de les persuader de la mauvaise gestion de son rival qu'il sera probablement ravi de redresser, à condition qu'il soit élu. Dans ce sens, G. Gauthier et A. Gosselin (1995: 150) soulignent que « *l'une des clés du succès en politique réside dans la double habileté du politicien à convaincre l'opinion publique que l'adversaire est directement responsable de ce qui va mal et à se faire attribuer le mérite de ce qui va bien* », une clé que le candidat socialiste ne manque pas de réemployer dans l'exemple qui suit qui tourne toujours autour de l'économie.

2.2.5. « *je l'ai souscrite cette obligation+ rétablir les comptes publics+ c'est-à-dire d'avoir un équilibre* » (FH261)

Lorsqu'il fait part de ses propositions pour diminuer les déficits et restreindre les dépenses du pays et pour venir à bout de cette dette qui serait, selon lui, « *née des largesses fiscales pour les plus favorisés [et] de cette incapacité [de son adversaire] à maîtriser la dépense publique* » (FH259), le candidat socialiste met l'accent, d'une part, sur ce qu'est sa solution et, d'autre part, sur les causes de ce fléau qu'il semble déterminé à affronter, et ce, pour mieux marquer la différence entre sa politique à lui et celle de son adversaire en incitant les téléspectateurs à établir une comparaison entre eux :

FH261 alors comment on la réduit ? nous avons une obligation qui est en deux-mille dix-sept et je l'ai souscrite cette obligation+ de **rétablir les comptes publics+ c'est-à-dire d'avoir un équilibre+** CINQ ans+ ça représente quatre-vingt-dix milliards d'euro d'efforts+ nous :ferons quarante milliards+ de prélèvements supplémentaires+ et cinquante milliards d'économies sur la dépense+ sur euh :: les recettes supplémentaires+ sur les SEULS ménages+ ça s'ra uniquement **les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes+ c'est-à-dire précisément les catégories qui ont été les grandes bénéficiaires de la politique euh du candidat sortant+**

Dans cette intervention, FH commence par présenter son ultime mesure, qu'il conçoit comme une « obligation », pour réduire l'endettement de l'État. Cependant, cette mesure qu'il inscrit dans le temps et dans le budget, et consistant à « rétablir les comptes publics » reste quelque peu vague aux yeux des téléspectateurs auxquels il propose immédiatement après sa formulation, davantage de détails la concernant. En effet, le candidat de la gauche introduit une suite d'explications avec des estimations chiffrées de cette stabilité économique qu'il

compte instaurer s'il est élu président de la République. Pour plus de clarté, il annonce, avec plus de détails, comment il compte redresser la situation financière du pays. Pour ce faire, il mise sur un point qui lui semble indispensable ; celui des « prélèvements supplémentaires » qu'il dit applicable uniquement sur les foyers les plus aisés : « les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes ».

FH qui aurait pu se limiter à cette information et s'arrêter à ce stade de son intervention, poursuit son raisonnement en y apportant une précision. À l'aide de la locution conjonctive « c'est-à-dire », secondée et appuyée par l'adverbe « précisément », il introduit une explication de ce qu'est pour lui « une grande fortune ». Cependant, son objectif n'est pas de renseigner les téléspectateurs sur ce qu'est une imposante richesse puisqu'ils savent pertinemment de quoi il s'agit. Son réel dessein est plutôt de rappeler au grand public que ces fortunes sont loin d'être le fruit d'un travail laborieux, mais plutôt le résultat des faveurs accordées par son concurrent à ses compères. Ce qui est mis en exergue par le candidat socialiste, c'est l'inégalité et l'injustice sociale faites par le président sortant à ses compatriotes qui se voient lésés au profit d'une caste que FH n'hésite pas à pointer du doigt en espérant marquer des points auprès de ces défavorisés dont il se fait le défenseur. Selon D. Bertrand (1999: 15), dans un duel avec un tel enjeu,

Dès qu'il s'agit de raisonner sur des valeurs, touchant le bien ou le mal, la justice ou l'injustice, la liberté ou la contrainte, et bien d'autres enjeux de la vie collective et individuelle, le discours de l'argumentation s'efforce de justifier la préférence que l'on accorde à telle ou telle fin et que l'on cherche à faire partager.

2.2.6. « j'ai pris un engagement +et je l'ASSUME c'est de créer douze-mille postes par an+ douze-mille pour tous les métiers de l'enseignement+ c'est-à-dire pour >les : professeurs mais aussi pour les assistantes sociales pour les infirmières scolaires pour les surveillants » (FH316)

Si dans le cas analysé ci-dessus, FH entame son intervention en formulant des solutions à un problème qu'il considère engendré par son opposant et président sortant, avant de le désigner explicitement comme étant le responsable, dans le cas qui suit, le candidat socialiste procède différemment, puisqu'il commence par signaler une faille de NS, pour annoncer qu'il est prêt à se donner les moyens de la pallier, tout en tâchant d'être clair et précis dans sa démonstration.

C'est en débattant de l'Éducation nationale et de l'État de l'école publique que le candidat socialiste sermonne son adversaire à propos de ces iniquités dont sont victimes les enseignants qui exercèrent leur métier dans des conditions lamentables ainsi que sur l'annulation des postes des « rased⁴⁹ » qu'il prend le temps d'expliquer, avant de s'engager à remédier à cette injustice en promettant la création de nouvelles fonctions dans le secteur de l'Éducation en précisant, là aussi, les catégories qui seront concernées :

FH316 [...]c'est très dur+ pour les enseignants et pour les personnels de l'éducation de vivre ce que vous leur avez fait supporter+ TRES dur+ quatre-vingt-mille suppressions de postes +**des rased c'est-à-dire les réseaux qui servent aux enfants les plus en difficulté**+ rayés d' la carte+ dans les écoles rurales+ les suppressions de classes+ dans les écoles des quartiers+ un certain nombre de soutiens qui sont maintenant ôtés+ voilà l'état de l'école publique+ et bien oui voilà l'état que vous laissez de l'éducation nationale+ et bien moi devant cette situation+ **j'ai pris un engagement /et je l'ASSUME c'est de créer douze-mille postes par an+ douze- mille postes pour tous les métiers de l'enseignement+ c'est-à-dire pour >les : professeurs mais aussi pour les assistantes sociales pour les infirmières scolaires pour les surveillants pour ceux qui vont encadrer les élèves qui sont le plus en difficulté les plus violents pour ceux qui pourront leur retrouver une nouvelle chance<**+OUI il y aura douze-mille créations de postes

Dans sa première occurrence, la locution conjonctive « c'est-à-dire » introduit une réponse à une éventuelle question que les téléspectateurs auraient pu poser au candidat de la gauche. Alors que dans la seconde, elle introduit une explication ou plus précisément une catégorisation qu'il juge nécessaire à son plaidoyer.

Si FH prend le temps d'expliquer ce que sont les « rased », c'est parce qu'il anticipe sur les interrogations que le public et, à plus forte raison, les parents auraient pu lui adresser. Il prend alors l'initiative de préciser en quoi consistent ces réseaux en sachant que ses allocutaires n'ont pas la possibilité de lui demander de le faire. De plus, expliquer ce que sont ces réseaux revient à informer, voire à alarmer, plus de téléspectateurs et plus de parents, certainement soucieux du devenir scolaire de leurs enfants, de la gravité de l'erreur commise par le président sortant qui décrète leur suppression. Ceci ne va évidemment pas sans conséquences sur les élèves ayant des difficultés, encore moins sur les parents qui comptent sur l'État pour les aider dans l'éducation et l'instruction de leurs enfants en y mettant les moyens nécessaires pour un enseignement de qualité.

⁴⁹ Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

En introduisant cette explication, ce n'est donc pas le degré d'information que FH aspire à augmenter chez « *l'instance réceptive* » (E. Miche, 1995: 242) mais le ressentiment et la rancœur que cette dernière pourrait développer à l'égard du président sortant en raison de ses décisions.

Pour tourner la situation à son avantage, après avoir terni l'image de son adversaire face aux électeurs, FH passe au deuxième volet, celui plus glorifiant pour lui, de son argumentation. Il se présente, encore une fois, tel l'éventuel futur réparateur des erreurs de son opposant, en se proposant de mettre en place de nouveaux postes dans le secteur éducatif en renforçant « tous les métiers de l'enseignement ». Comme cette information n'est pas assez bien transmise à son goût, le candidat socialiste se met à énumérer toutes les ramifications qui seront concernées par cette nouvelle disposition. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que leur nombre et leur variété sont assez prometteurs, puisqu'il évoque « les professeurs », « les assistantes sociales », « les surveillants », sans oublier « les infirmières », optimisant ainsi ses chances d'être soutenu par les fonctionnaires de chacun de ces groupes qu'il invite implicitement à prendre position pour lui. D'ailleurs, en parlant de l'approche de Ch. Tindale de l'argumentation, R. Amossy et R. Koren (2009: 10) attestent que cette dernière « *prise dans son aspect d'invitation et de collaboration, permet d'inclure les interlocuteurs les plus différents en influant sur leur choix d'entrer dans le cadre de la délibération* », une délibération que le candidat socialiste espère être en sa faveur.

En définitive, dans ce tour de parole, le représentant de la gauche réussit à mettre en avant les écarts de son adversaire, tout en leur opposant des projets assez attrayants qui attireraient probablement bien des électeurs, notamment ceux qui convoitent une fonction dans le domaine de l'enseignement et auxquels cette promesse de création de « douze-mille postes » n'aurait certainement pas échappé. Par conséquent, l'anticipation, cette deuxième facette du « *dialogisme interlocutif lui permet de prévenir d'éventuelles objections et d'organiser des développements discursifs aptes à persuader et à séduire* » (R. Vion, 2005: 1) un potentiel électorat aussi large que disparate comme le montre la catégorisation qu'il en fait dans son intervention.

Il est à signaler que lorsqu'il riposte à propos de l'éducation, NS qui estime que « *le problème est un problème de qualité [non]de quantité* » (NS358), dément la suppression des « rased » et prend, lui aussi, la peine d'avancer une explication de ce qu'ils sont : « *les rased ce sont un certain nombre de spécialistes qui vont s'occuper des enfants qui ont les difficultés*

les plus grandes » (NS358). C'est pourquoi, il considère qu'ils ne sont opérationnels qu'exceptionnellement, ce qui justifierait donc leur éventuelle résignation.

Mais malgré la justification avancée par le président sortant, FH ne pondère pas le reproche qu'il adresse à son adversaire à propos du manque d'effectif dans le personnel de l'Éducation nationale. Il accentue même sa critique en décrétant que, dans le Primaire notamment, le « taux d'encadrement » qu'il prend le temps d'expliquer, est à bas niveau.

Pour expliquer ce qu'est le « taux d'encadrement », FH se montre concis et succinct. Il traduit le sens de ce concept sous une forme plus simple et nettement plus accessible que ce soit au personnel enseignant ou à l'ensemble des téléspectateurs dont les parents qui auraient plus facilement compris que cette notion renvoie au nombre d'élèves par enseignant, ou qu'un enseignant a à sa charge dans un établissement.

Le candidat socialiste, à travers sa précision, veut signifier que son adversaire procède à la suppression de postes chez le personnel éducatif, alors que la France enregistre une nette baisse du nombre de ce dernier comparé au nombre d'élèves :

FH380 première idée fausse +le taux d'encadrement+ dans le primaire est le plus BAS de l'ocde+ ***c'est-à-dire nous avons moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables***+ le MOINS+

FH veut donc prouver le non fondé du raisonnement de son adversaire dont les idées et les agissements vont à l'encontre des besoins de la société comme le montre la réalité et le terrain. En effet, alors que les écoles souffrent d'un manque d'enseignants, le président sortant persiste dans son argumentation en faveur de la réduction ou du maintien du nombre de ces derniers, toujours en estimant que c'est la qualité qui devrait primer sur la quantité ; chose que le candidat socialiste désapprouve totalement en invitant ses concitoyens à prendre conscience de l'égarement de son opposant.

2.2.7. « monsieur hollande propose de revenir de soixante-quinze à cinquante pourcent de la production nucléaire c'est-à-dire de fermer vingt-quatre réacteurs nucléaires » (NS684/2012)

Si dans la plus grande majorité de ses interventions comportant des anticipations sur les éventuelles questions de l'électorat NS introduit des explications pour nuancer des concepts de spécialités, dans l'exemple qui suit portant sur le thème des énergies, le président

sortant le fait pour alerter une catégorie bien déterminée du public : les fonctionnaires du secteur du nucléaire.

Pour rappel, le sujet du nucléaire est loin de faire objet de consensus entre les deux présidentiables qui s'opposent diamétralement sur la fermeture ou le maintien de certaines centrales nucléaires (voir chapitre 2, p.60). Alors que FH, soucieux de la sécurité de tous, prône énergiquement la fermeture de la centrale de Fessenheim, NS, lui, ne voit pas de raison assez valable pour le faire, puisque ceci n'entraînerait qu'une perte inutile d'une source d'énergie combien essentielle. Il expose alors les risques que la France encourt si les citoyens se rangent du côté du candidat socialiste. Parmi ces risques, le licenciement de ceux qui occupent des postes dans cette centrale :

NS684 *monsieur hollande propose de revenir de soixante-quinze à cinquante pourcent de la production nucléaire c'est-à-dire de fermer vingt-quatre réacteurs nucléaires*+ par un tour de magie ces vingt-quatre c'est tombé sur ces malheureux de Fessenheim+ on s' demande pourquoi la centrale de Fessenheim a une trentaine d'années ou une quarantaine d'années elle vient d'être contrôlée par l'ASN qui est l'autorité d'sécurité nucléaire qui est totalement indépendante et qui fait euh REFérence dans le monde entier+ pourquoi sacrifier le nucléaire pour un accord politique misérable ? car il n'y a AUCUNE raison de fermer le nucléaire en france+

Le président sortant commence par expliciter en quoi consiste la volonté du candidat socialiste de réduire la production du nucléaire d'un pourcentage assez considérable de vingt-cinq pourcent. Il introduit, ensuite, par le biais de la locution conjonctive « c'est-à-dire », une équivalence qui met plus en exergue les conséquences de cette réduction. En effet, le fait d'avoir expliqué que cette éventuelle baisse dans la production nucléaire revient à l'arrêt de vingt-quatre dispositifs indispensables à l'entretien des réacteurs nucléaires est un moyen pour NS de mettre la puce à l'oreille des employés de ces centrales. Car le fait d'avoir introduit cette équivalence qui traduit un risque de se retrouver au chômage, ne sera forcément pas perçu de la même manière que le pourcentage qui a été préalablement avancé par le président sortant. En d'autres termes, sans cette équivalence annoncée par NS, les employés de cette centrale nucléaire n'auraient pas pris connaissance du danger qui les guette si l'activité de cette centrale était amenée à être rompue. Par conséquent, la cible première du candidat de droite n'est autre que ces salariés qu'il tente d'alarmer et chez lesquels il souhaite jeter un effroi en les incitant à réfléchir à leur avenir professionnel, si toutefois son adversaire accède à la présidence et qu'il parvient à concrétiser son projet. D'ailleurs, cette stratégie n'échappe pas à FH qui, un peu plus loin dans le duel, tente d'apaiser ces employés en déclarant :

FH686 [...] je comprends parfaitement la position des travailleurs de fessenheim qui veulent garder euh cette centrale+ TOUS les emplois seront préservés puisqu'il y aura une réutilisation de tous ces travailleurs par rapport à d'autres activités qui leur seront proposées sur place et notamment à l'institut de démantèlement des centrales nucléaires [...]

Le candidat socialiste annonce tout haut ce que son rival insinue tout bas. Il tente de renverser la donne en se montrant prévoyante et compréhensive, là où NS sème du trouble et de la panique à travers ce pourcentage qu'il traduit en chiffres pour mieux atteindre les téléspectateurs.

Conclusion

L'analyse menée dans ce chapitre a permis de révéler bien des pouvoirs persuasifs de la deuxième dimension dialogique dans sa seconde acception : l'anticipation.

C'est à travers une figure rhétorique ancestrale, la prolepse, qu'a été montrée la charge argumentative du dialogisme interlocutif dit anticipatif.

La configuration de cette figure mêlant à la fois anticipation et persuasion a parfaitement illustré l'efficacité de l'interlocutivité dans les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012, que ce soit sur l'interlocuteur immédiat ou sur le public de téléspectateurs. En effet, il a été constaté que se montrer proleptique et « *prévenir les objections possibles à la thèse que l'on défend en se les faisant à soi-même et en y répondant éventuellement* » (D. Forget, 1994: 61) offre bien des avantages aux débatteurs.

Le premier consiste à se préserver des éventuelles accusations pouvant émaner de l'opposition en les formulant avant l'adversaire, un avantage que NS n'a pas manqué d'exploiter contre ses antagonistes socialistes.

Le second revient à prévenir les arguments de l'opposant pour lui ôter les possibilités de répliques dont il aurait pourtant disposées mais qu'il ne prendrait pas le risque ré-énoncer puisque déjà formulées par son vis-à-vis, ce qui le laisse à court de ripostes, se mouvant dans un sentiment de vide parce que désarmé par son interlocuteur. Cette stratégie investie par les présidentiables de 2012 aura permis à chacun de NS et de FH d'avoir une longueur d'avance sur l'autre dans le duel.

Autre le fait de priver son adversaire d'éventuelles objections en les formulant avant lui, la prolepse permet à son auteur de garder la parole en ayant une exclusivité et un ascendant discursifs afin de mener son raisonnement jusqu'au bout sans avoir à être interrompu et potentiellement piégé par son concurrent.

Plus encore, prévenir les ripostes de son adversaire ou ses éventuelles attaques diminue fortement du poids argumentatif de ces dernières. Même si celles-ci sont fondées et justifiées, il n'en demeure pas moins que le fait de les exprimer avant son rival amoindrit leur pertinence. Car anticiper sur une accusation, en particulier si elle est avérée, et en faire part de son plein gré, contribue à donner à son auteur une impression d'assurance et le profil d'une personne qui assume ses responsabilités et ses actes.

Par ailleurs, cette « *pro action interlocutive* » (M. Bonhomme, 2013: 8) a autant d'effets sur l'interlocuteur présent que sur les téléspectateurs que les présidentiables veillent à renseigner et à instruire de leurs projets en anticipant, à chaque fois que cela leur paraît nécessaire, sur les interrogations susceptibles de les préoccuper. Cette stratégie a été favorisée par NS.

C'est ainsi que pour pallier à toute forme d'incompréhension ou de malentendu, le candidat de droite répond souvent à des questions pouvant être soulevées par le tiers. Néanmoins, il le fait plus pour promouvoir son éthos et dresser le profil d'un prétendant avenant, soucieux des appréhensions de ses concitoyens et favorable à la fonction présidentielle. Mais sans pour autant oublier de déprécier, au passage, l'image du concurrent pour le disqualifier de la course pour la présidence en semant chez les électeurs doute et méfiance à l'égard de l'autre candidat pouvant représenter une menace pour eux.

C'est aussi pour sensibiliser les téléspectateurs que les trois présidentiables recourent à l'anticipation. Apeurement (chez NS), avertissement contre l'adversaire (chez FH) et apaisement (chez SR) sont autant de sentiments que les candidats ont tenté de susciter chez leur public.

En somme, la prolepse régie par la dialogisation interlocutive anticipative offre bien des atouts argumentatifs à celui qui saurait en faire usage et empêche bien des désagréments. Selon D. Forget (1994: 69), même si

Dans la vie de tous les jours, anticiper un événement n'empêchera pas ce dernier de se produire, mais c'est [...] le cas avec la prolepse: toute l'efficacité argumentative de cette figure repose sur le fait qu'en prévoyant l'objection possible de $\mathcal{E}$ ", elle empêche idéalement cette objection de se produire.

Ou en affaiblit la portée, en particulier lors de rencontres à fort enjeu comme ces duels.

Chapitre 5

Les stratégies argumentatives intralocutives ou les constructions autophoniques

Chapitre 5

Les stratégies argumentatives intralocutives ou les constructions autophoniques

Introduction

Après la découverte de la force argumentative que le discours d'un tiers, participant ou non aux débats, confère aux plaidoyers de chacun des prétendants à la fonction présidentielle, nous nous intéressons, dans le présent chapitre, à un mode d'argumentation particulier impliquant l'interaction d'un candidat non pas avec la parole d'autrui, mais avec la sienne propre. Il s'agit de déterminer, suite au dialogisme interdiscursif et interlocutif (dans ses deux aspects), la portée persuasive de la troisième dimension dialogique ; l'intralocutive qui se déploie lorsque « *l'énonciateur dialogue avec son propre discours* » (J. Bres, 2001: 84).

Ce type de dialogisme est exprimé, entre autres, par « *l'autocitation* » que L. Rosier (2008: 126) définit comme « *la citation par soi d'un dire qui se présente dans le discours comme un dire antérieur ou supposé comme tel* ».

L'autocitation consiste, pour un locuteur, à reprendre sa propre parole, une parole tenue soit à l'intérieur de l'échange en cours, soit avant celui-ci, selon que « *le renvoi [au discours de référence soit] immédiat ou nettement reculé dans le temps* » (L. Rosier, 2008: 127). Ce phénomène, certains chercheurs tels que L. Perrin (2006) le nomment « *l'autophonie* ».

Par ailleurs, il est à préciser que la reprise de son propre discours ou la « *reprise auto-dialogique* » (J. M. Barbéris, 2005: 165) peut s'accompagner d'un certain « *effet échoïque* » (L. Perrin, 2006: 45) que nous employons pour désigner les reprises littérales que les candidats font de leurs dires, offrant ainsi une forte résonance à un argument. Il arrive aussi que la réactualisation de sa propre parole se fasse sous forme non-littérale (non-échoïque) et qu'un point de vue se voit, lors de sa reprise par le même locuteur, modifié ou reformulé, à des degrés divers. Ici, nous rejoignons le point de vue de J. M. Lopez Munoz, S. Marnette et L. Rosier (2006: 18) selon qui l'autocitation peut aller « *de la reprise mot à mot à l'évocation d'un sentiment passé, d'un segment clairement identifiable à un halo de sensations et de discours antérieurs* ». Ce sont donc ces deux paramètres qui structureront ce dernier chapitre dans lequel nous nous attelons à comprendre ce que la mise en scène de leurs propres discours et leur réitération apportent aux plaidoyers de chacun des aspirants à la fonction présidentielle et comment la résonance de leurs propres voix est mise au service de leurs argumentaires

qu'elle tend à renforcer et à consolider au plus grand profit des candidats qui font usage de cette stratégie.

1. Les constructions autophoniques échoïques

Dans les deux duels soumis à l'analyse, il arrive que SR et NS ou encore FH s'engagent « à reproduire mimétiquement un discours objet (ou une pensée, un point de vue) » (L. Perrin, 2006 : 42) passés. Les trois présidentiables reviennent textuellement sur des propos qu'ils ont préalablement tenus en conférant à leurs reprises un effet acoustique qui rend leurs arguments plus solides. Ces reprises, les candidats les opèrent pour trois principales raisons : promouvoir leur profil de futur chef d'État, se défendre contre les attaques de l'adversaire ou l'offenser quand l'occasion se présente.

1.1. Les constructions autophoniques échoïques à visée auto-promotionnelle

Quand les candidats s'adonnent à des répétitions littérales de leurs propres paroles ou arguments, c'est pour brosser un portrait favorable à la fonction présidentielle. Ainsi, pour SR qui détient le monopole en termes de ré-énonciation (à l'identique, mais aussi, nous le verrons plus loin, en reformulations) de ses convictions et de ses arguments qu'elle entend proclamer haut et fort, et pour FH qui entend se démarquer de son adversaire, les échos autodialogiques sont un moyen de valoriser leurs propres images. Mais il faut souligner le fait que cette volonté de mettre en avant son propre profil s'accompagne d'un désir de discréditer l'opposant, donc NS. C'est pourquoi dénigrement et disqualification de l'adversaire sont souvent les revers de l'autopromotion.

1.1.1. « *bon écoutez vous plaisantez [...] vous plaisantez: euh vous plaisantez enfin tous les fonds publics tout se tient dans ces fonds publics* » (SR122/124)

Lors de la séquence du débat dédiée à la relance de la croissance et conjointement à la réduction de la dette, NS reproche à SR de n'avoir « fixé auCUne piste d'économie » (NS101) et n'avoir mis au point aucun plan politique pour raviver l'activité économique que la réforme des trente-cinq heures confortée par les socialistes et sa rivale est loin de favoriser. Il critique aussi sa proposition de créer de nouveaux emplois, estimant que l'État ne dispose pas d'assez de fonds pour se permettre le recrutement, par conséquent, la rémunération de nouveaux salariés, chose que SR dément : « *h d'abord je n'ai pas dit que j'augment'rai le nombre de fonctionnaires donc ne déformez pas: mes propos* » (SR104).

La candidate socialiste expose alors son plan d'action consistant à équilibrer la création de nouveaux postes entre les différentes fonctions publiques. À titre d'exemple, elle déclare : « au moment du départ à la retraite au lieu [...] de recruter des douanier je recrute [...] des infirmières » (SR114). Mais NS estime que cette proposition ne tient pas la route dans la mesure où « la fonction publique hospitalière c'est payé par un autre budget que le budget d'l'état » (NS121).

Étant ébahie par la déclaration de son adversaire, SR lui manifeste son opposition en l'incitant à faire preuve de ce bon sens qu'il semble, selon elle, avoir perdu en affirmant l'existence d'une indépendance budgétaire entre les différents secteurs d'activité de la fonction publique :

SR122 bon écoutez **vous plaisantez**

NS123 ah pardon non mais

SR124 **vous plaisantez**: euh **vous plaisantez** enfin tous les fonds publics tout se tient dans ces fonds publics

Avec la redondance, trois fois de suite, de l'expression « vous plaisantez » dans deux interventions très rapprochées, SR exprime avec insistance et ironie sa stupéfaction face aux propos de NS tout en ayant l'air surprise, au même temps indignée, que celui qui concourt à la fonction présidentielle ne soit pas au courant d'une information d'une telle ampleur ; à savoir l'éventualité de pondérer l'inactivité générale en recrutant plus d'employés dans certains secteurs professionnels que dans d'autres.

La candidate socialiste dénigre alors son adversaire en remettant son explication sur le compte de l'incapacité et de l'incompétence. En effet, pour SR, si NS avance l'argument de l'impossibilité de « redéployer entre [...] les collectivités territoriales et l'état » (NS133) et « entre l'état et l'assurance maladie » (NS135), c'est faute de ces moyens et de ces aptitudes dont son adversaire n'est pas pourvu, mais qu'elle semble avoir et dont elle semble disposer à faire usage pour atteindre son objectif de diminuer le chômage et de relever la croissance :

SR138 ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi voulez-vous accéder aux responsabilités et bien **moi je le pourrai**

NS139 mais non ah bon

SR140 **JE le pourrai**

NS141 mais si vous mais si j'suis président

SR142 **JE le pourrai**

Avec la répétition de l'expression « je le pourrai », SR accentue sa détermination et sa volonté de réussir là où son adversaire ne paraît même pas prêt à essayer. Elle insiste ainsi sur le fait qu'elle sera apte à appliquer sa résolution pour corriger les dysfonctionnements régnant dans le domaine de l'emploi et qu'elle parviendra à obtenir des résultats.

À travers la redondance à parts égales, donc trois fois de suite (ce qui pourrait aussi bien être une coïncidence), des expressions « vous plaisantez » et « je le pourrai », SR établit une sorte de comparaison entre ses dispositions à elle de gagner la bataille contre le chômage, et la dispersion et les échappatoires de son adversaire face à ce fléau.

Grâce à ces répétitions, elle creuse un fossé entre son caractère tenace et résistant et celui fugace et inconstant de son rival tout en manifestant, avec ferveur et vigueur, sa détermination à mettre son potentiel au service du peuple et de la nation.

1.1.2. « non allez-y continuez continuez » (SR175/177/181/183)

Dans la suite de l'exposé de son raisonnement concernant la croissance, SR revient sur les dangers de la proposition de NS d'encourager l'octroi des heures supplémentaires, une mesure qui pourrait porter préjudice aux jeunes diplômés qui verraient leurs chances d'obtenir un emploi diminuer. Elle propose alors « *de donner de l'emploi à ceux qui n'en ont pas [...]* *de donner de l'emploi aux jeunes* » (SR154) sur qui elle semble miser beaucoup. Mais le candidat de droite riposte en revenant, à son tour, sur les inconvénients des trente-cinq heures qu'il ne cautionne toujours pas.

Pour étayer son point de vue, il évoque l'institut Rexecode, organisme qui dresse un constat de la conjoncture économique mondiale, qui aurait approuvé son projet pour le redressement économique plus que celui de sa rivale qui l'interrompt pour préciser que l'organisme en question n'est autre que le MEDEF (voir chapitre 2, p.76), que la candidate socialiste sait dès le départ opposé aux trente-cinq heures, une mesure jugée, notamment par l'ancien président de ce Mouvement E. A. Seillière, « ringarde », « partisane », « archaïque », « antiéconomique » et « véritablement antisociale »⁵⁰ :

NS158 nu-nul part ailleurs dans le monde on n' fait ça+ YA pas UN pays+ pas un seul madame+ socialiste ou pas qui a retenu la logique <du partage du temps de travail> qui est une erreur MONumentale h les trente-cinq heures n'ont pas créé d'emplois et les trente-cinq heures ont été responsables d'autre chose de plus grave encore h c'est la rigueur salariale qui fait que nos salaires sont TROP bas ça pèse sur le pouvoir d'achat des français [...]c'est POURquoi l'institut rexecode organisme PARfaitement indépendant a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit ?

SR159 oui on connaît la musique c'est l'org- ***c'est l'organisme du medef***

⁵⁰https://www.lemonde.fr/vous/article/2009/08/22/17-decembre-1999-la-bataille-des-35-heures_1230913_3238.html (consulté le 19/06/2020).

NS160 ah bon mais c'est
SR161 oui vous le savez bien
NS162 vous savez par qui il est dirigé
SR163 **c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas ?**
NS164 non mais (X) pas du tout c'est faux vous savez par qui il est
dir-
SR165 **est-ce vrai ou pas ?**
NS166 c'est faux vous savez par qui il est dirigé ?+par monsieur
michel didier [...] qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode h:
que VOTre projet
SR167 entraînait un point
NS168 de trente-cinq heures
SR169 et d'mi de croissance en moins c'est ça voila
NS170 oui oui c'est ça c'est ça
SR171 **c'est bien l'organisme du medef** monsieur juppé nous a servi
NS172 non pas pas
SR173 cet argument régulièrement
NS174 fin de
SR175 non **allez-y continuez continuez**
NS176 merci de d'm'autoriser
SR177 oui continuez
NS178 merci de m'y autoriser et que mon projet crée deux cent trente
mille de plus bon qu'est-ce qu'on va faire ?
SR179 voilà merci medef
NS180 mais ma- madame pourquoi pourquoi
SR181 **non allez-y allez-y allez-y** je vous
NS182 madame
SR183 **allez-y continuez**

Alors que NS s'apprête à énoncer le contenu de l'expertise de l'institut Rexecode, SR l'arrête pour préciser qu'il s'agit en fait de « *l'organisme du medef* » (SR159 et SR153). Elle insiste sur ce fait en acculant son adversaire avec une question qu'elle réitère pour l'amener à le reconnaître : « est-ce vrai ou pas ? » (SR163 et SR165), mais en vain, puisque NS campe sur sa position en rétorquant que « *c'est faux* » (NS166).

Suite aux nombreuses interruptions (SR159), (SR167), (SR179) que SR engage quand NS prend la parole, pour contester la source de l'expertise qu'il rapporte, la candidate socialiste se rétracte quelque peu pour permettre à son adversaire de reprendre son élocution. En effet, la représentante de la gauche, après avoir contesté, à maintes reprises, l'origine des arguments de son rival, fait mine de battre en retraite en l'incitant explicitement, avec insistance et constance, à poursuivre sa démonstration. Cette insistance s'inscrit dans la résurgence de l'interjection « allez-y », et du verbe « continuer » conjugué à l'impératif, à la deuxième personne du singulier, réitérés respectivement cinq et quatre fois par la candidate socialiste. Cependant, ces réitérations ne sont pas anodines. Car si SR revient ainsi sur ses énonciations, c'est pour deux raisons.

La première consiste à afficher l'éthos d'une candidate courtoise, respectant son vis-à-vis à tel point qu'à travers ses répétitions, on croirait presque qu'elle s'excuse d'avoir ainsi interrompu son adversaire qu'elle réussit, néanmoins, à affronter en lui tenant tête tout au long de son intervention. SR fait donc d'une pierre deux coups, puisqu'elle parvient à imposer son point de vue, tout en préservant son image de femme polie et bienséante pour mieux séduire les téléspectateurs.

La deuxième raison pour laquelle la candidate socialiste réitère ses propos va complètement à l'encontre de la première. En effet, SR semble, par le biais de ces répétitions, conforter NS dans l'exposé de son opinion, en l'invitant à « continuer » son raisonnement auquel elle donne une toute autre orientation. En effet, après s'être assurée de la réception de son contre-argument, en l'occurrence du fait que l'évaluation évoquée par NS émane du MEDEF et non de l'institut Rexecode, SR accorde à NS une pseudo-permission de prolonger son plaidoyer, instaurant ainsi une relation hiérarchique du genre maître-élève d'ailleurs implicitement contestée par le candidat de droite dans NS176 et NS178.

Cette pseudo-permission abrite la volonté de dénigrer l'image de NS. En effet, si SR encourage son rival à reprendre la parole, c'est par ironie. C'est comme si elle lui donnait la permission de continuer à parler en sachant pertinemment que ce qu'il va dire est inexact ; ce qui se fait sentir dans cette intonation à air moqueur que la candidate confère à ses reprises.

Pour essayer de faire prendre NS à son propre jeu, SR le met au pied du mur avec une question sur laquelle elle met l'accent en la formulant à deux reprises :

SR187 d'abord si vous pensez que les trente-cinq heures ont créé
autant de dégâts ***pourquoi ne les avez-vous pas supprimées ?***
pendant
NS188 ah je
SR189 ces cinq années
NS190 puis-je
SR191 ne ne ne ***>pourquoi ne les avez-vous pas supprimées? <***

La réitération de cette question par la candidate socialiste est loin d'être insignifiante puisqu'elle lui confère plus de pertinence. En effet, à travers cette auto-reprise, SR s'assure qu'elle s'est faite entendre par son rival qu'elle aura ainsi piégé en l'interrogeant de la sorte, et par l'électorat qui est certainement en attente d'une réponse à une question clairement formulée et identiquement répétée.

1.1.3. « non je n'me calmerai pas » (SR1077/1083/1085/1087)

Suite à la proposition de SR de mettre en place « un service public de la petite enfance » (SR948), NS introduit un sujet épineux ; celui du « handicap » (NS1053) qui entrave l'épanouissement personnel et éducatif de ces enfants en difficulté d'intégration aux écoles publiques (voir chapitre 3, p.137).

Étant extrêmement affectée par la question du handicap et le manque d'investissement de l'opposition dans l'amélioration, pourtant prétendue par NS, des conditions pédagogiques de cette catégorie d'écoliers, la candidate socialiste semble avoir « perdu ses nerfs » (NS1110), en s'en prenant vivement à son adversaire durant un épisode chargé de révolte et de rébellion dont les échos envahissent le plateau de télévision, même au-delà, les postes des téléspectateurs au cours d'un long passage truffé de reprises autophoniques échoïques produites par la représentante de la gauche.

SR qui commence par manifester sa « colère » (SR1075) est invitée, à deux reprises par NS (1076) et (1078), à tempérer son humeur jugée fibreuse. Ce qui déclenche chez la candidate une riposte dont les réverbérations portent haut et fort l'indignation et l'exaspération:

SR1071 cet éCART entre le discours
NS1072 s: s: s:: si
SR1073 et les a- et les actes sur TOUT lorsqu'il s'agit h d'enfants
handicapés h n'est pas acceptable
NS1074 alors
SR1075 et **je suis TRÈS en colère** h et les parents et les familles qui
vous ont
NS1076 calmez-vous
SR1077 et les parents **non je n'me calmerai pas**
NS1078 calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec cet
SR1079 non si
NS1080 index pointé
SR1081 non
NS1082 parce que franch'ment
SR1083 **non je n'me calmerai pas NON je**
NS1084 je je voudrais vous dir' je voudr-
SR1085 **n'me calmerai pas**
NS1086 ben pou-
SR1087 **je n'me calmerai pas** parce que l'exploit-
NS1088 pour être président d'la république il faut être calme
SR1089 non pas quand il y a des injustices il y a des colères qui sont
parfaitement saines
NS1090 bon
SR1091 parce qu'elles correspondent à la souffrance
NS1092 madame royal
SR1093 des gens

Avec la réitération, à quatre reprises, de l'expression « *(non) je n'me calmerai pas* », SR montre l'étendue et l'ampleur de sa révolte justifiée, selon elle, par le caractère sensible et empathique de la question du handicap des enfants qui n'est pas, à son goût, assez prise au sérieux par son antagoniste. En effet, nous constatons que la force et la vigueur qu'elle confère à son énonciation augmentent au fil des reprises qu'elle effectue de cette expression à laquelle elle attribue, à chaque réactualisation, un timbre plus puissant accentuant ainsi son implication et l'importance qu'elle semble accorder à ce sujet. Elle fait ainsi de cette répétition une occasion d'afficher ses « *qualités morales [...] sous un mode [...] implicite (il ne s'agit pas de dire ouvertement que l'on est pondéré, honnête ou bienveillant, mais de le montrer par l'ensemble de son comportement)*, afin d'assurer la réussite de l'entreprise oratoire » (C. Kerbrat-Orecchioni, 2002: 42).

L'expression récurrente de cette colère qui est « *parfaitement saine* » (SR1089) et qu'elle aura « *même quand [elle sera] présidente de la république* » (SR1095) est pleinement assumée par la candidate socialiste. Elle l'investit doublement, d'une part, pour exalter son propre éthos en faisant montre d'humanisme et d'altruisme comme le soulignent P.O. Dupuy et P. Marchand (2009 :109-110) : « *durant le débat, Ségolène Royal se construit deux ethos, d'humanité et de solidarité (Charaudeau, 2005b) : proximité avec les citoyens (son attitude compassionnelle lors de la question du handicap en est un exemple)* », d'autre part, pour écorcher celui de son adversaire en le présentant comme quelqu'un d'inhumain et d'insensible aux afflictions des gens.

Au-delà de cette volonté de valoriser son image aux yeux de l'électorat, nous pourrions voir, dans la reprise de cette expression par SR, un autre dessein : celui de trouver et de formuler une suite à son argumentation pour justifier son état de colère. En effet, avec ces répétitions, la candidate socialiste tente de « *se donner du temps dans la programmation* » (J. Espuny-Montserrat, 1999: 68) du reste de son intervention. Dans ce cas, « *la répétition remplit donc le vide que demanderait le temps de réflexion, besoin de temps que [SR] cache sous l'évitement du silence par la reprise* » (J. Espuny-Montserrat, 1999: 69).

Ce fait est conforté par le tour de parole n°1087 dans lequel la candidate socialiste tente enfin d'avancer une explication à son attitude en commençant à formuler une cause introduite par la conjonction de coordination « parce que », après avoir pris le temps de la planifier ; un temps qui peut, en l'occurrence, être celui dans lequel s'inscrivent les reprises de l'expression « *non je n'me calmerai pas* ».

Pour rebondir et minimiser l'effet du discours de sa rivale sur son image, NS, qui se pose en modérateur, tente de mettre fin à ce moment d'affolement traversé par la prétendante à la fonction présidentielle en faisant mine d'excuser cet instant d'égarement dû, selon lui, à la perte de son sang-froid. Mais l'intervention du candidat de droite irrite, encore plus, la candidate socialiste qui s'engage, de plus belle, dans un second épisode de révolte toujours avec cette obstination véhiculée par la redondance de ses dénonciations :

NS1110 je je: je ne je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh
d'habitude calme a perdu ses nerfs
SR1111 non **je ne perds pas**
NS1112 parce que
SR1113 **mes nerfs je suis en colère**
NS1114 parce que:
SR1115 ça n'est pas pareil **pas de mépris** monsieur sarkozy
NS1116 je::ya aucun mé-
SR1117 **pas de mépris**
NS1118 y a aucun
SR1119 **je n'ai pas perdu mes nerfs je suis en**
NS1120 madame je peux répondre
SR1121 **colère** vous permettez
NS1122 est-ce que je peux répondre ?
SR1123 vous permettez ?
NS1124 bon
SR1125 et il y a des colères très
NS1126 je ne s-
SR1127 saines et très
NS1128 bon
SR1129 utiles
NS1130 je ne sais pas pourquoi madame royal h s'énervé et emploie
SR1131 je ne m'énervé pas
NS1232 très bien qu'est-ce que ça
SR1133 **je suis en colère**
NS1134 doit être quand vous êtes énervée alors
SR1135 je ne suis jamais énervée
NS1136 euh:::je ne
SR1137 j'ai beaucoup de sang-froid
NS1138 ah bon très bien ben écoutez vous v'nez d'le perdre alors c'est
pas d'chance
SR1139 non justement pas **je suis en colère** face
NS1140 je ne vois pas pourquoi
SR1141 aux injustices

Dans ce passage chargé d'auto-reprises, SR revient, en réaction au tour de parole n°1110 de NS, sur plusieurs de ses énonciations pour préserver son image et démentir les propos de son rival en l'empêchant de brosser d'elle le profil d'une candidate impulsive, qui n'a pas de self-control. En effet, à travers sa reprise dans SR1119-1121 de ce qu'elle a déclaré dans SR1111-1113, elle insiste sur le fait que sa rébellion est loin d'être due, comme l'insinue son opposant, à un manque de maîtrise de soi, mais à une exaspération assumée et affichée par la candidate qui n'a pas honte de se révolter quand le sujet en vaut la peine, comme dans ce cas qui tourne autour de l'infirmité des enfants.

Dans les interventions n°1133 et n°1139, SR réitère et clame haut et fort cette « colère » qu'elle manifeste à maintes reprises (exactement cinq fois, si l'on compte l'intervention n°1075 dans laquelle elle déclare être « *TRÈS en colère* »), en précisant, à deux occasions (SR1115 et SR1117), comme pour démasquer la stratégie de son adversaire et sa volonté de la dénigrer, que son action est parfaitement consciente et justifiée et qu'elle sait pertinemment contrôler ses émotions et contenir ses émois sauf « *face* » (SR1139) « *aux injustices* » (SR1141).

Par ailleurs, à travers ces auto-reprises, la candidate socialiste concourt à mettre « *en valeur [...] son expérience personnelle, son humanité, ainsi que sa capacité de saisir les problèmes du système* » (O. Turbide et D. Vincent, 2005: 313) éducatif, notamment la question de la scolarisation des enfants handicapés, dans la mesure où elle a une connaissance assez poussée dans ce domaine puisqu'elle a été « *ministre de l'enseignement scolaire* » (SR1067). Cette précédente fonction fait d'elle une candidate mieux placée que son adversaire pour se prononcer à ce sujet.

Il est à signaler qu'une bonne part des reprises autophoniques échoïques formulées par la candidate socialiste (SR1077), (SR1111) lui sont inspirées par son adversaire (NS1076), (NS1110) ce qui implique la présence du dialogisme interlocutif dans son premier aspect (interaction avec le discours de l'adversaire présent). Mais l'adaptation que la candidate fait de ces discours qu'elle reprend leur assigne inévitablement une dimension intralocutive. Nous adoptons ici le point de vue de J.M. Barbéris (2005: 161) qui atteste que « *le discours premier – déjà actualisé par L1 – est repris par L2 qui le remanie en le réactualisant* ». C'est justement ce « remaniement » qui se trouve repris en échos par la candidate socialiste. L'auteure précise que « *ce n'est donc pas l'énoncé déjà actualisé par L1 qui se trouve purement et simplement intégré dans l'énonciation de L2. La nouvelle actualisation du propos de L1 par L2 se fait à travers le point de vue de L1 réinvesti par L2* » (2005: 161).

En effet, comme dans l'exemple analysé ci-dessus, ce que reprend SR ce n'est pas l'assertion à la forme impérative produite par NS (1076), mais la réponse qu'elle formule à la forme négative (SR1077/1083/1085), ce qui nous laisse catégoriser ce cas dans le chapitre consacré à l'intralocutif et non dans celui qui porte sur l'interlocutif dont la présence aussi n'est pas à exclure.

1.1.4. « moi président de la république » (FH760)

Pour clore le duel ayant opposé FH et NS, la journaliste LF(757) invite les deux prétendants au poste de chef d'État à faire une projection sur leurs futurs présidentiels respectifs en répondant à des questions relatives à leurs conceptions du pouvoir : « *quelle présidence pour le quinquennat qui s'annonce ? comment comptez-vous présider l'un et l'autre ? quel style de président comptez-vous être ?* ».

Au moment de présenter le bilan du débat chronométré à trois minutes, c'est NS qui énonce, en premier, sa vision de ce que devrait être un vrai gouvernant.

Occupant la position assez délicate de président sortant dans le duel, le candidat de droite se sait très attendu au tournant par les téléspectateurs sur ces questions qui devraient déterminer l'orientation de sa politique : va-t-il gouverner différemment ? Proposera-t-il des réformes, des changements ? Si oui, lesquels ? C'est à toutes ces requêtes que le candidat de droite est appelé à apporter des réponses. Il le fait en mettant l'accent sur cette maturité et cette sagesse acquises « *par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter* » (NS758).

Pour optimiser ses chances d'avoir une seconde chance et d'être réélu à la tête de l'État, il mise sur une comparaison entre ce que ne doit pas être et ce que doit être un président de la République :

NS758 ***je pense qu'un président d' la république*** ne peut pas dire comme le disait +devant le désastre de vilvoorde monsieur jospin+: « on n'y peut rien »+***je pense qu'un président d' la république*** ne peut pas dire+ comme le disait françois mitterrand dans une émission restée célèbre sur le chômage+: «on a tout essayé+ on n'y peut rien »+***je pense qu'un président d' la république*** c'est quelqu'un surtout avec le quinquennat qui assume ses responsabilités+ qui prend des décisions+ qui est mûri par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter+ c'est sans doute la fonction la plus difficile qui soit+ une fonction que j'ai appris pendant cinq ans+ à laquelle j'ai tout donné de mon énergie de mon expérience où je n'ai pas tout réussi

Ces opinions que NS se fait du président de la République modèle, il les introduit avec une même expression : « *je pense qu'un président d' la république* », marquant, à chaque fois, une vision particulière de ce qu'est, pour lui, un chef d'État, à savoir une personne tenace, faisant preuve de témérité, une personne qui ne recule pas devant le premier obstacle et qui ne connaît aucune limite quand il s'agit d'œuvrer pour le bien de la nation. Mais pour ce faire, il faut, comme lui, avoir le sens de la responsabilité, avoir des acquis et jouir de cette expérience qui lui permettrait d'exercer sa fonction avec aisance, en usant de cette maturité qu'il a

acquise durant son précédent mandant et dont son adversaire ne dispose pas puisqu'il n'a jamais été président.

Quand arrive le tour de FH de se prêter à l'exercice pour livrer la conception qu'il se fait d'un président, il s'emporte dans une sorte de tirade argumentative, dans un épisode monologal, faisant penser, dans le domaine théâtral, à un personnage seul sur scène qui exprime ses pensées face à des spectateurs qu'il tente d'émerveiller. En effet, le candidat socialiste, visiblement, très inspiré par la question de la journaliste : « *quel président comptez-vous être ?* » (LF759), opère un rebondissement inattendu, comme s'il avait impatiemment attendu ce moment pour enfin donner le large à son expressivité qu'il a voulu élever à la hauteur de l'enjeu du duel, avec la redondance d'une formule devenue culte : « *moi président de la république* » :

FH760 un président qui d'abord respecte les français+ qui les considèrent+ un président qui ne veut pas être président de tout+ chef de tout+ et en définitive responsable de rien+ **moi président de la république** je n' serai pas chef de la majorité+ je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'élysée/ **moi président de la république**+ je ne traiterai pas mon premier ministre de collaborateur+ **moi président de la république**+ je ne participerai pas à des collectes de fonds pour mon propre parti+ dans un hôtel parisien+ **moi président de la république**+ je ferai fonctionner la justice de manière indépendante+[...] **moi président de la république**+ je n'aurai pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publiques+ je laisserai cela à des instances indépendantes+ **moi président de la république**+ je ferai en sorte que mon comportement soit à chaque instant exemplaire+ **moi président de la république**+ j'aurai aussi à cœur de ne pas avoir un statut pénal du chef de l'état +je le ferai réformer+[...] +**moi président de la république**+ je constituerai un gouvernement qui sera paritaire+ autant de femmes que d'hommes+ **moi président de la république**+ il y aura un code de déontologie pour les ministres+ qui ne pourraient pas rentrer dans un conflit d'intérêt+ **moi président de la république**+ les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local [...] +**moi président de la république**+ je ferai un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle de nouvelles compétences de nouvelles libertés+ **moi président de la république**+ je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats [...] **moi président de la république**+ j'engagerai de grands débats on a évoqué celui de l'énergie+ et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions-là de grands débats citoyens+ **moi président de la république**+ j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives[...] +**moi président de la république**+ j'essayerai d'avoir de la hauteur de vue+ pour fixer les grandes orientations les grandes impulsions+ mais en

même temps je ne m'occuperai pas de tout et j'aurai toujours le souci de la proximité avec les français+...]

FH commence sa réplique avec un petit prélude, puis, pour tirer son épingle du jeu et s'imposer sur les plans discursif et politique, il enchaîne avec la répétition de la désormais célèbre expression « *moi président de la république* » qu'il rabâche pendant un long passage du duel dans deux buts bien précis ; « *autopromotion/critique de l'autre [...]* ». (M. Sandré, 2012: 85).

L'objectif premier du candidat de la gauche, à travers cette tirade, consiste à dépeindre le style de présidence que sera le sien s'il est amené à gouverner. En effet, lorsque ce n'est pas pour se distancier de la conduite jugée immorale de son adversaire, le candidat socialiste ressasse cette expression pour semer les principes d'une gestion exemplaire, exempte d'inégalités afin de séduire les téléspectateurs et prendre le dessus sur NS en faisant part de ses perspectives opposées à celles de son adversaire et présenter cette ligne de conduite digne de la fonction présidentielle et qui orientera son action.

Le second but de FH à travers cette intervention anaphorique est en quelque sorte l'envers du premier. Il consiste à faire le procès du président sortant en dénonçant, dans cet épisode aux airs pamphlétaires, ses écarts et ses faux pas (favoritisme, injustices, conflits d'intérêts) qu'il présente comme autant d'erreurs qu'il ne ferait pas parce qu'elles ont été assez perpétuées par une équipe sortante dont il présente un bilan assez lourd.

Accabler son adversaire et le présenter sous un mauvais jour aux électeurs est donc la finalité du candidat socialiste à travers ces itérations. Cependant, aucune accusation directe de son opposant, ni désignation explicite de celui-ci ne sont recensées pendant l'intervention du candidat de la gauche, seulement des connotations qui laissent voir un dénigrement masqué par des sous-entendus. En effet, à chaque fois qu'il reproduit l'expression « *moi président de la république* », pour annoncer ce qu'il ne sera pas, FH fait allusion à ce que son adversaire a été, mais sans pour autant le nommer. Cette technique lui permet de mieux préserver sa face puisqu'il parvient à discréditer son rival, sans avoir à le pointer du doigt.

FH oscille donc entre l'expression de deux sentiments : l'euphorie pour le redressement et le renouveau qu'il s'apprête à apporter et la dénonciation du mode de gouvernance de son adversaire. Car il dresse le bilan du président sortant en mettant l'accent sur les choses que celui-ci n'a pas assez bien accomplies, tout en annonçant les projets

prometteurs du futur président qu'il serait s'il est élu par l'électorat. Selon M. Sandré (2011: 13), cette attitude est justifiée par le fait que dans ce genre de débats:

Il s'agit, pour les candidats, moins de présenter leur point de vue que de convaincre les téléspectateurs de leurs compétences à dire, à faire, à être. Pour y parvenir, les personnalités politiques [...] mettent au point des stratégies visant à valoriser leur comportement discursif et/ou discréditer celui de l'autre aux yeux des téléspectateurs.

En définitive, la visée de FH durant son allocution est d'établir une comparaison et de dresser un contraste entre une ancienne gouvernance marquée par des dysfonctionnements et une autre, à venir, qui sera portée par des corrections et des réhabilitations. En effet, avec les quinze réitérations produites de l'expression «*moi président de la république* », le candidat socialiste prend quinze engagements en s'adressant aux Français sur un ton affirmatif véhiculant une détermination à les concrétiser. La force de ces engagements est portée non seulement par la résonance de cette expression mais aussi par sa forme. En effet, l'absence de la conjonction de subordination 'si' exprimant la condition⁵¹ et l'emploi du futur simple pour formuler ses aspirations confèrent à ces dernières une dimension de faisabilité qui permet au candidat ainsi qu'à l'électorat de se projeter dans l'avenir, mais aussi de faire en sorte que l'électorat ne cède pas à la menace de l'oubli. Selon J.S. Trent et R.V. Friedenberg (1991: 225-227) repris par A-M. Gingras (1995: 188), «*la répétition constitue une stratégie permettant de contrer l'oubli qui attend inévitablement ceux et celles qui apparaissent au petit écran* ».

La réitération de cette locution quinze fois en l'espace de trois minutes et dix-huit secondes permet à FH de marquer les esprits par un effet de ricochet et certainement d'orienter le cours du duel en sa faveur. Néanmoins, si cette auto-reprise profite au plaidoyer du candidat socialiste, elle ne va pas sans conséquences, moins avantageuses, sur son image, marquant ainsi l'un des inconvénients des réitérations fréquentes et rapprochées. Car, avec un nombre aussi élevé de répétitions, FH bascule dans l'exagération et la démesure, voire même dans le ridicule. Au fur et à mesure que le nombre de ses reprises s'amplifie, l'expression «*moi président de la république* » et les arguments qu'elle introduit perdent de leur force aux yeux de l'électorat qui commence à se lasser au bout des trois ou quatre premières occurrences.

⁵¹ L'expression «*moi président de la république* » est une condition qui pourrait être formulée ainsi : «*si je suis président de la république ...*»

D'ailleurs ce fait a été souligné dans des interventions d'hommes politiques qui ont commenté cette pratique. Le premier n'est autre que le principal concerné, NS qui affirme à la fin de la confrontation qu'il s'est délibérément retenu d'interrompre la suite anaphorique de FH, d'une part, parce qu'il ne voulait pas montrer qu'il se sentait menacé, d'autre part, parce qu'il estime qu' *«il était ridicule, pendant qu'il parlait, je comptais combien de fois il se répétait. Son attitude sera sanctionnée»*⁵².

Le conseiller de NS, H. Guaino avait déclaré sur Europe 1 à propos de la tirade du candidat socialiste: *«deux fois, trois fois, c'était bien. Mais au bout de la cinquième ou sixième fois, j'ai trouvé ça un peu ridicule, et au bout de la dixième, franchement grotesque»*⁵³.

C'est pour des raisons comme celles évoquées dans ces témoignages, que D. Vincent et O. Turbide (2005: 314) mettent en garde contre les aléas et l'usage excessif des reprises autophoniques qu'il est préférable d'employer avec modération. Ils déclarent dans ce sens que *«ce procédé doit être manipulé avec parcimonie. À trop vouloir se montrer sous son meilleur jour discursif, un politicien peut se voir accuser par l'électorat de vantardise, voire de narcissisme»*.

Au final, ce comportement discursif présente autant d'avantages que d'inconvénients pour le plaidoyer du candidat socialiste. Quant au président sortant qui ne daigne pas l'interrompre, son inertie est considérée comme une erreur stratégique. Car il aurait bien pu casser l'élan de son adversaire au bout de la troisième ou de la quatrième reprise, en déclarant qu'il n'a pas encore la fonction de président de la République pour se comporter comme tel, chose que NS n'a pas su faire.

1.2. Les constructions autophoniques échoïques défensives

Occupant la position, assez délicate, de président sortant dans le duel de 2012, NS est le prétendant qui fait un usage défensif de la reprise autophonie échoïque. Pour faire face à FH qui ne rate pas une occasion d'établir le procès de son précédent quinquennat, le candidat à sa réélection réitère souvent les contestations qu'il adresse à son rival, en les poussant, parfois, à outrance.

⁵² https://www.liberation.fr/france/2012/05/03/la-droite-decue-a-l-issue-du-debat_816249 (consulté le 30/06/2020).

⁵³ *«https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/05/03/moi-president-la-tirade-de-hollande-qui-agace-le-camp-sarkozy_1695054_1471069.html»* (consulté le 30/06/2020).

1.2.1. « c'est un mensonge » « c'est un mensonge » (NS141/142/145)

Lors du traitement de la section économique et sociale à laquelle est rattachée la question de l'emploi, les deux présidentiables sont invités par les modérateurs du duel à avancer leurs propositions et leurs solutions pour faire baisser le taux de chômage.

Alors que NS estime que la France s'en sort assez bien face à ce fléau, FH, lui, considère que son opposant n'a pas su gérer le secteur de l'économie et de l'emploi, puisque le « *déficit commercial n'a [jamais] été aussi+ déséquilibré* » (FH73), et qu' « *il y a bien quatre millions de personnes qui sont inscrites à pôle emploi* » (FH71). Qui plus est, selon le candidat socialiste, le président sortant fuit ses responsabilités en ayant pour chaque échec une excuse, une échappatoire qui, bien évidemment, ne l'implique ni de près, ni de loin : « *mais avec vous c'est très simple ce n'est jamais de votre faute+* » (FH107).

NS ne reste pas de marbre face à ce réquisitoire prononcé par le représentant de la gauche. Il rétorque aussitôt que son adversaire a beau essayé de le taxer d'irresponsable, il ne parviendra pas à imposer son appréciation que la réalité démentirait : « *me- me- monsieur hollande peut me reprocher bien des choses et je le comprends bien pas d' pas assumer mes responsabilités voyez-vous+ on m'a même reproché le contraire+ euh j'ai toujours assumé mes responsabilités+ et j' considère q' c'est normal quand on est président de la république* » (NS109). Mais FH continue dans la dénonciation de la prétention de son rival à être dans la maîtrise de la gestion économique de l'État alors qu'il aurait mis « *la croissance [...] à zéro* » (FH125). Un avis que ne partage pas NS qui lui répond avec insistance à propos de la bonne tenue de la situation économique de la République :

NS128 juste un mot quel est le pays le pays+ y en a un +qui n'a pas connu un trimestre de récession depuis deux-mille-neuf ? **c'est la france**

FH129 oui mais vous avez connu la récession

NS130 **c'est la france c'est la france**

En mettant l'accent sur sa réplique « *c'est la france* » qu'il réitère trois fois de suite, NS veut, d'une part, prouver que son adversaire l'accuse à tort de l'inflation du déficit budgétaire de la France, d'autre part, s'assurer qu'il tient sa revanche en se faisant entendre de l'ensemble des téléspectateurs qu'il tente de convaincre de sa bonne gestion financière pendant son quinquennat. Mais cette preuve ne suffit pas à convaincre FH qui campe sur sa position et qui continue à irriter son contradicteur en le qualifiant d'irresponsable : « *vous êtes vous êtes tjrs content de vous c qui quoiqu'il se passe+ vous êtes content+ les français le sont moins mais vous* » (FH131/133).

Cette intervention du candidat socialiste exaspère NS qui, pour se défendre, se lance dans l'invective en traitant ouvertement son adversaire de « menteur » :

FH135 vous êtes content(xxx) je dois donc ajouter puisque vous en parlez
NS136 monsieur hollande dois-j'considérer que
FH137 que nous sommes non
NS138 vous mentez de façon éhontée et je dois l'accepter ?
DP139 françois hollande vous terminez
FH140 pour l'instant je n'ai rien dit qui puisse justifier cette
 expression
NS141 **c'est un mensonge**
FH142 non+ lequel ?
NS143 **c'est un mensonge**
FH144 lequel ? lequel ?
NH145 **c'est un mensonge**
FH146 lequel ?
NS147 quand vous dites que je suis toujours content de moi
FH148 ah bon alors c'est
NS149 et que je ne prends pas mes responsabilités **c'est un mensonge**

Avec la reproduction, à quatre reprises, de l'expression « *c'est un mensonge* », le président sortant veut montrer l'étendue de ce qu'il a vécu comme un outrage de la part de son rival et dévoiler l'audace de ce dernier à formuler des jugements erronés aussi aisément (NS138). Avec cette réitération, NS occupe une position de victime qui invalide les fausses accusations portées à son égard et fait passer son rival pour un inquisiteur qui se permet de mettre sur son compte des faits et des conséquences qu'il n'est pas prêt à assumer.

Dans ce genre de cas, D. Vincent et O. Turbide (2005: 313) parlent d'une « *autophonie défensive [qui] permet surtout de créer un effet discursif d'insistance, de mettre l'emphase sur une proposition que l'on veut qui s'imprègne dans l'esprit des téléspectateurs* ». Cette proposition n'est autre que cette présomption d'innocence que NS réclame vivement pour contrer les reproches qui lui sont adressés par son adversaire.

Par ailleurs, c'est avec le même mode argumentatif, en l'occurrence avec l'auto-reprise, que FH réagit à l'offense de NS qu'il a lui-même provoquée. En effet, aux trois premières assertions énoncées par le président sortant (NS141/NS143/NS145) –la quatrième survient dans la réponse qu'il apporte à la question de son adversaire (NS149)–, le candidat socialiste formule trois fois une même question (FH142/FH144/FH146) pour irriter son rival davantage. Les deux candidats s'affrontent donc, pendant un moment, à coups d'auto-reprises ; d'affirmations pour NS et d'interrogations, pour FH, chacun tirant vers son propre camp pour avoir l'ascendant sur l'autre.

Au final, c'est NS qui met fin, du moins temporairement, à cette joute à base de réitérations en répondant tout bonnement à la question de son antagoniste et en formulant la quatrième occurrence de l'expression « *c'est un mensonge* », une expression qui n'est toujours pas « digérée » par FH qui récusé toute « *remarque désagréable venant de* » (FH160) son adversaire. Mais ceci n'empêche pas NS d'accentuer son expression. Car dans la suite du duel, notamment lors de leur altercation à propos de la suppression ou du maintien de l'impôt sur la fortune, cette expression, désormais coutumière à son phrasé, refait surface chez le président sortant qui la réactualise pour la cinquième fois :

NS277 la france est le seul pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune+ vous v'nez de dire que je l'ai supprimé+ c'est le SEUL pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune+[...] allez dire monsieur hollande qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune+ que nous avons fait des cadeaux aux riches+ c'est une calomnie+ **c'est un mensonge** ça vous fais rire

Vers la fin du duel, lorsque FH l'accuse de ne pas avoir été assez à l'écoute de l'opposition et de l'avoir évincée de la gouvernance en s'entourant uniquement des siens ou des adeptes de la droite, NS réagit en produisant deux autres occurrences de la locution « *c'est un mensonge* »:

NS820 monsieur hollande **c'est un mensonge** [...]

NS837 **c'est un mensonge** et c'est une calomnie vous êtes un petit calomniateur en disant ça

Si la réitération permet à NS de tenir tête à son adversaire et de mieux lui faire face, elle n'est pas sans conséquences compromettantes sur son image. En effet, l'excès dans l'auto-reprise notamment à caractère désobligeant peut, très souvent, être interprétée par l'interlocuteur mais aussi par les téléspectateurs comme « *un signe de faiblesse : le recours récidivant à la répétition peut être perçu comme une sorte de radotage [...] ou comme étant la conséquence d'un manque d'arguments* » (J. M. Lopez Munoz, 2005: 167).

Plus encore, elle peut se retourner contre son auteur quand elle est dénoncée par l'interlocuteur. C'est ce que fait FH qui condamne, plusieurs fois, cette attitude réprobatrice et cette remontrance multirécidiviste véhiculées par le mot « mensonge » qui alimente la polémique et qui, pendant un bon moment « *vient occuper le devant de la scène, dans la mesure où il est érigé en objet du désaccord : il devient, pour une durée médiatique limitée, ce à propos de quoi il y a lieu de s'affronter* » (R. Micheli, 2013: 1-2). Cet affrontement est prolongé par FH qui réprimande son adversaire à cause de l'inadéquation du discours qu'il tient à son égard tout en soulignant sa résurgence :

- FH177 mais vous avez toujours c'est quand même terrible+ d'avoir dans votre esprit le mot « **mensonge** » comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement **vous venez encore de le répéter**
- FH268 ça vous reprend+ ça y est c'est **décidemment un leitmotiv** qui euh devrait pour moi être Insupportable mais qui dans votre bouche finit par être **une habitude**
- NS269 parfait
- FH270 vous avez vraiment ce **mot⁵⁴ à la bouche**
- FH821 **encore une fois vous utilisez ce mot⁵⁵** répondez très précisément aux questions que j'ai posées
- FH838 **ce sont toujours les mêmes mots** c'est exactement ce que vous avez fait sur les membres de la magistrature c'est INcontestable

Dans les interventions ci-dessus, FH dévoile, sans le savoir, le caractère autodialogique des propos de NS, un caractère qui ne joue pas en la faveur de l'argumentation du président sortant qui, comme nous l'avons vu, tombe dans l'agression avec sa réactualisation de l'expression « *c'est un mensonge* » qui produit « *un effet défensif agressif important* » (J. M. Lopez Munoz, 2005: 167).

Il est vrai que même si le président sortant n'est pas l'auteur de ces injustices et de ces écarts qui lui sont prêtés par son rival, l'usage de ce vocabulaire qu'il n'hésite pas à réinvestir contribue à ternir son éthos. Ce qui le fait passer du statut légitime d'un défenseur qui tente de se mettre hors de cause, à celui, moins légitime, d'assaillant qui offense son adversaire à coups d'injures itératives comme le montrent bien les adverbes choisis par FH pour marquer cette récurrence : « *encore* », « *encore une fois* », « *toujours* », et les termes « *leitmotiv* » et « *habitude* ».

1.2.2. « *c'est une présidence partisane ?* » (NS824/826)

Lorsqu'il expose sa conception de la fonction présidentielle, FH(760) fait une démonstration du népotisme et du sectarisme ayant caractérisé la présidence de son adversaire. Il accuse ouvertement NS de s'être « *comporté comme un chef de majorité* » (FH815) et d'avoir eu « *une présidence partisane+ partiale [dont il] paye aujourd'hui les conséquences* » (FH819).

Pour se défendre contre l'attaque du candidat socialiste et rétablir la vérité en contestant ses allégations, le président sortant mise sur la réitération d'une locution qui

⁵⁴Le mot en question est le mot « mensonge » actualisé par NS sous une autre forme : « vous MENTEZ » (NS267)

⁵⁵ Il s'agit toujours du mot « mensonge » (NS820)

semble l'avoir particulièrement outragé. En effet, c'est sur la base de la répétition, à la forme interrogative, de l'expression « présidence partisane » que NS construit sa contre-argumentation :

NS824 monsieur hollande sur la cour des comptes+ j'ai nommé un député
socialiste+ vrai ou pas ? à la tête de la cour des comptes+
c'est une présidence partisane ? j'ai autorisé la cour des
comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'élysée+ mes
prédécesseurs ne l'ont jamais fait **c'est une présidence
partisane ?**+j'ai nommé au conseil constitutionnel un ancien
collaborateur de monsieur mitterrand monsieur charasse+ c'est
une présidence partisane ?+j'ai nommé à la présidence de la sncf
l'ancien directeur de cabinet de madame aubry **c'est une
présidence partisane ?**+j'ai nommé dans les gouvernements aux
côtés de monsieur fillon des personnalités de gauche qui ne me
l'ont pas toujours rendu **c'est une présidence partisane ?**+
FH825 ils ont compris quand même comment vous fonctionniez
NS826 merci de votre arrogance mais ça ne me gêne pas+ **c'est une
présidence partisane ?**

À travers sa reprise de cette locution, NS tend à illustrer son impartialité et la droiture dont il a fait preuve tout au long de son quinquennat. Pour appuyer son argumentation et démontrer la place qu'il a accordée à l'opposition dans la gouvernance, il énumère les socialistes qu'il a nommés à des postes de responsabilité durant son mandat et l'attribution de la direction de hautes instances telles la Cour des comptes, le conseil constitutionnel et la commission des finances de l'Assemblée nationale à des hommes de la gauche.

Ce qui rend cette catégorisation pertinente, c'est le fait que la fin de ses phrases soit rythmée par cette même interrogation « *c'est une présidence partisane ?* ». En effet, chaque exemple avancé par NS pour prouver son équité est ponctué par cette question qui marque, à chaque fois, le contraste entre ce que prétend FH et ce que la réalité donne à voir en termes d'équilibre dans la gestion des affaires de l'État, entre les membres du parti républicain et les socialistes qui, *a priori*, jouissent d'une assez grande marge dans la gouvernance du pays.

Avec la récurrence de cette question, NS inverse la tendance puisqu'il se trouve que c'est lui qui exerce une certaine pression sur son adversaire qu'il met au défi de contrer ces arguments qu'il consolide à chaque fois avec cette expression dont l'écho dévoile, à chaque réitération et avec plus de pertinence, l'ouverture dont il a fait preuve à l'égard de cette opposition représentée par FH qui a fait preuve de déni et « *d'arrogance* » (NS826) envers son opposant.

De plus, « *l'intonation [...] fortement marquée dans ces reprises étonnées (intensité plus grande, ton plus haut)* » (J. M. Barbéris, 2005: 166) contribue au renforcement de la contre-argumentation tenue par NS qui aspire à annuler les fausses accusations formulées par son rival en leur opposant des preuves de ce qu'il a accompli de mieux durant son mandat pour se crédibiliser aux yeux de l'électorat.

Par ailleurs, l'effet échoïque produit par la redondance de cette question ne va pas sans rappeler celui de l'expression de FH : « *moi président de la république* » à quelques différences près. En effet, si le candidat socialiste qui est « *en quête de légitimité pour accéder à la gouvernance* » (M. Salsmann, 2009: 104) confère à son auto-reprise une dimension à la fois auto-promotionnelle et offensive pour accabler son rival, le président sortant qui est « *en quête d'autorité et de crédibilité pour agir et se maintenir au pouvoir* » (M. Salsmann, 2009: 104) se répète dans une perspective défensive, puisque c'est pour s'acquitter de l'accusation portée à son égard par son adversaire et se débarrasser de cette étiquette de président partial que NS actionne cette relance.

Plus encore, alors que FH fait de sa reprise un usage anaphorique, en inaugurant ses arguments avec l'expression « *moi président de la république* », NS, lui, procède différemment et fait un emploi « éphiphorique » de cette « *présidence partisane ?* » qu'il formule à la fin de chacun de ses arguments.

En définitive, il y a ici une sorte de bataille de la petite phrase dont NS aurait pu élever les occurrences (seulement six) au niveau de celles de son adversaire (qui, rappellerons-le, est de quinze), s'il n'avait pas été interrompu par lui (FH827). Ceci dit, si le président sortant avait fait davantage d'actualisations de cette interrogation, celle-ci aurait pu porter préjudice à son argumentation mais aussi à son image. Car selon M. Sandré (2010: 5), les itérations ou les reprises autodialogiques peuvent causer bien des désagréments à celui qui s'engage dans leur sillon:

Le pendant de la répétition, c'est qu'elle peut être connotée négativement : le locuteur n'a plus rien à dire, n'a pas d'autres idées et finit par radoter. L'auto dialogisme peut alors se retourner contre le locuteur qui en voulant prouver sa force montre en fait ses limites. La frontière entre les deux est importante, surtout dans le cadre d'un débat – a fortiori du débat de l'entre-deux tours, où il faut toujours se valoriser aux yeux des téléspectateurs

1.3. Les constructions autophoniques échoïques offensives

D'après D. Vincent et O. Turbide (2005: 313), « *bien qu'on conçoive aisément le rôle défensif de l'autophonie, il ne faut pas négliger son rôle agressif* ». En effet, les reprises autophoniques, à plus forte raison échoïques, peuvent être un moyen d'acculer l'adversaire, de l'offenser en insistant sur un fait ou une parole qui ne joue pas en sa faveur. Cet usage offensif de l'autophonie, nous le retrouvons chez les présidentiables qui se font face en 2007 ; en l'occurrence chez NS et SR.

1.3.1. « ça peut changer ? » (NS1327) « ça peut changer ? » (NS1329) « moi ça n'changera pas » (NS1331) « moi ça n'changera pas » (NS1333)

Lorsqu'est introduite la question relative à l'Europe, NS et SR entrent en divergence concernant l'éventuelle entrée de la Turquie dans l'Union européenne.

Alors que le candidat républicain, qui prétend ne pas vouloir prendre de risques puisque « *l'ÉLArgissement sans limites de l'europe c'est la mort de l'europe politique* » (NS1289) s'oppose formellement à cette intégration, la candidate socialiste, elle, se montre, quelque peu, dubitative, chose qui n'échappe pas à son adversaire qui l'accule vivement pour obtenir une réponse claire à sa question : « mais quelle est votre position quel est votre avis vous ? » (NS1291), « *elle doit rentrer ou elle doit pas rentrer ?* » (NS1301).

N'ayant pas réussi à décrocher de réponse ferme de la part sa rivale, NS persiste dans sa stratégie d'assaut non pas parce que l'avis de SR est fondamental, mais parce que son hésitation à le formuler est un moyen, pour lui, de mettre en exergue le doute et la confusion de son opposante à propos d'un sujet aussi important que l'avenir de l'Europe et de celui de la France en son sein :

NS1319 non mais vous votre position
SR1320 il y a
NS1321 c'est non à
SR1322 ma position
NS1323 la turquie
SR1324 pour l'instant
NS1325 pour l'instant ?
SR1326 c'est une pause
NS1327 **ça peut changer ?**
SR1328 oui en effet je pense qu'il aujourd'hui
NS1329 **ça peut changer ?**
SR1330 ça peut changer puisque
NS1331 **moi ça n'changera pas**
SR1332 la parole puisque la parole a été donnée et si la turquie si la tur-
NS1333 **moi ça n'changera pas** non la parole n'a pas non non la parole n'a pas été donnée

Après avoir, « *pour l'instant* » (SR1324), donc timidement pris parti pour la non-entrée de la Turquie en Europe, SR est interrogée, à deux reprises, par NS sur la durée de sa position qui semble instable comme le confirme la candidate qui affiche clairement sa disposition à « *changer* » d'avis à l'avenir. La réitération de la question « *ça peut changer ?* » représente un moyen, pour le candidat de droite, de pousser sa rivale dans ses retranchements et de la déstabiliser en la faisant douter de ses propres convictions politiques qu'il souhaite voir ébranlées pour être dites infondées.

Après avoir atteint son objectif en démontrant la fragilité de la posture de sa concurrente, NS formule ostensiblement la garantie et la fermeté de la sienne. En effet, c'est avec un air hautain, renforcé par la présence du pronom tonique « moi », que le candidat de droite annonce, deux fois de suite, que ses positions à lui sont immuables et qu'il sait rester fidèle à ses convictions auxquelles il s'attache, puisque pour lui « *ça n'changera pas* ».

Ce couple d'auto-reprises -portant sur deux questions (NS1327/NS1329), puis sur deux réponses (NS1331/1333)- émis par NS laisse entrevoir une volonté, autre que celle d'offenser SR, d'établir une comparaison entre l'incertitude et l'instabilité des fondements de la politique de la candidate socialiste et l'assise et la consistance de la sienne propre. Plus encore, il lui permet « *de réaffirmer une position, ce qui en augmente sa visibilité, sa crédibilité, tout en montrant la cohérence de son programme, de ses politiques et de son personnage* » (D. Vincent et O. Turbide, 2005: 313).

1.3.2. « *je répète je pense qu'aller arrêter un grand-père [...] devant une école et devant son petit-fils ce n'est pas acceptable dans la république française* » (SR1466/1468)

Lorsqu'est abordée la question relative à l'immigration, les interventions de SR et de NS oscillent entre accusations et démentis. Ce qui donne lieu à une vive polémique alimentée par des équivoques.

Même si les présidentiables sont, tous les deux, contre une régularisation générale et simple des Sans-papiers et en faveur d'une régularisation particulière se faisant « *au cas par cas* » (NS1442/ SR1468), aucun d'entre eux ne cautionne la politique migratoire de l'autre. Alors que NS accuse SR de largesse et de flexibilité dans son procédé de régularisation au point de vouloir « *donner des papiers aux parents et aux grands parents de tous les enfants scolarisés en france* » (NS1442), la candidate socialiste, elle, reproche à son adversaire sa

rigidité et sa fermeté, voire même sa brutalité, notamment lorsqu'il procède à des arrestations d'une manière brusque et âpre.

C'est précisément ce dernier point qui est exploité par SR pour attaquer son adversaire et prouver son insensibilité face « à un problème très difficile et humainement euh très douloureux » (SR1444). En effet, la candidate de la gauche dénonce avec ardeur et insistance la façon de faire de son opposant et sa politique en termes d'immigration, en l'illustrant avec l'arrestation, selon elle, inappropriée d'un grand-père sous les yeux de son petit-fils:

- SR1454 je continue **je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école et devant son petit-fils**
NS1455 **c'est pas exact** c'est pas c'que ça n's'est pas passé comme ça
SR1456 c'était c'est quand même ce qui s'est fait je
NS1457 non
SR1458 **pense que** cela cela
NS1459 ce **n'est pas exact** madame
SR1460 SI c'est exact
NS1461 alors le fait
SR1462 je pense
NS1463 qu'il soit grand-père
SR1464 je pense que
NS1465 le fait qu'il soit grand-père on doit lui donner ses papiers
SR1466 ce n'est pas ce que je viens **de dire je répète je pense qu'aller arrêter un grand-père**
NS1467 ce n'est pas ce qui s'est passé
SR1468 **devant une école et devant son petit-fils** ce n'est pas acceptable dans la république française h par ailleurs je n'ai jamais dit ce que vous venez **de me prêter** je n'ai jamais demandé de régularisation globale et générale de deux générations h: **j'ai dit** que cela devait se faire **au cas par cas**

C'est dans l'intervention n°1454 que SR s'en prend à NS et qu'elle dénonce cet acte irrecevable qu'il aurait commis. Cependant, étant, maintes fois, interrompue par son adversaire (NS1455/1457/1459), elle ne parvient pas à aller au bout de son énonciation qu'elle réitère dans SR1466 pour pouvoir l'achever. Car selon J. Bres et A. Nowakowska (2001: 74), il arrive, dans un souci d'enchaînement et de cohérence, qu'un locuteur prenne « appui sur ce qu'il a dit pour avancer dans son discours. Après avoir posé un énoncé, le scripteur a besoin de le reprendre en tant que présupposé dont il se sert comme d'un socle discursif pour développer son argumentation ». Toutefois, si la candidate socialiste revient littéralement sur son discours, ce n'est pas uniquement pour pouvoir le finir.

Son réel objectif est de s'assurer, comme le prouve le rythme relativement lent qu'elle confère à sa reprise, que l'ensemble des téléspectateurs ait bien reçu cette information pour pouvoir mieux juger ce candidat qu'elle dépeint comme quelqu'un d'inhumain et d'indifférent à « la misère des gens » (SR1488), contrairement à elle qui se dit extrêmement touchée par ce

sujet très délicat et « *suffisamment douloureux* » (SR1490), pour n'avoir à en créer une dérision, comme le fait NS qui en se moquant du réquisitoire de sa rivale, semble banaliser le sujet en prétendant que la candidate insiste plus sur le lieu de l'arrestation de l'immigré en question (devant une école) que sur l'arrestation elle-même qui n'est autre, d'après lui, qu'un acte légitime relevant des prérogatives des autorités : « *c'est-à-dire que vous attendez qu'il est dans [...] l'autre v- rue pour le faire qu'est-ce qui vous a choqué qu'il était devant l'école ou que la police de la république faisant un contrôle >découvre quelqu'un qu'a pas d'papiers< alors s'il était dans une autre rue il était normal que la police fasse son travail >c'est parce qu'il était dans cette rue-là<* » (NS1483/1485).

Pour formuler sa reprise, la candidate de la gauche l'introduit avec l'expression « *je répète* » qui montre que ce qu'elle s'apprête à dire n'est autre que la réitération d'un déjà dit qu'elle juge assez important et profitable pour son plaidoyer et désavantageux pour celui de son adversaire, pour l'énoncer à nouveau. Elle ravive ainsi son dédain pour les manières de faire de son opposant dans le domaine de l'immigration et sa préférence pour des alternatives plus flexibles et plus souples qu'elle mettrait probablement en œuvre dans le cas de son élection ; des alternatives beaucoup plus adéquates, tel « *le cas par cas* » qu'elle semble avoir précédemment prôné, bien avant le face à face, comme le montre l'auto-reprise de son propre discours qu'elle aurait préalablement tenu : « *j'ai dit que cela devait se faire au cas par cas* » (SR1468).

2. Les constructions autophoniques non-échoïques

Si dans les cas d'auto-reprises analysés ci-dessus, les trois présidentiables se sont prêtés à une réactivation, à l'identique, de leurs propres discours déjà actualisés à des moments précédents dans les débats, dans les exemples qui suivent, les trois prétendants aux présidentielles reviennent sur leurs propres paroles qu'ils réinvestissent dans leurs plaidoyers, mais d'une manière non-littérale. Car le discours repris est soumis à des modifications, plus au moins prononcées, comparé au discours originel. Il s'agit donc d'une « *nouvelle présentation d'un dit antérieur*⁵⁶ » (R. Vion, 2006: 12), d'une sorte d'auto-reformulation ou d'une simple référence à un discours tenu soit dans les duels, soit antérieurement à ceux-ci, par exemple au cours de leurs campagnes électorales durant lesquelles ils défendent des idéaux qu'ils n'hésitent pas à réexposer durant les face-à-face, et ce pour les mêmes fins que

⁵⁶ De son propre dit évidemment.

celles décrites supra ; à savoir : promouvoir leurs images et leurs politiques, attaquer celles de l'adversaire ou réagir à ses assauts.

2.1. Les constructions autophoniques non-échoïques à visée auto- promotionnelle

Faire un rappel de son propre discours est un moyen pour les candidats d'insister sur leurs arguments les plus forts, de re-mettre en valeur les principes de leurs programmes électoraux, et par là-même leurs étoffes de futurs présidents. C'est le cas, notamment, de SR qui ressasse souvent des mesures promises durant son parcours pour les présidentielles en veillant à ce que l'électorat les retiennent. Mais aussi celui de NS qui rappelle des prestations attrayantes pour marquer le public de téléspectateurs et de FH qui insiste sur ses engagements qu'il reformule pour prouver sa détermination à les concrétiser et ainsi attirer plus de votants.

2.1.1. « J'ai DIT dans mon pacte présidentiel » (SR199)

Lorsque ce n'est pas sur des discours tenus « *tout à l'heure* » (SR154/262/721), en l'occurrence à l'intérieur du débat qu'elle revient, SR fait référence, au cours du face à face, à des principes fondateurs de son programme électoral. En effet, pour « *développer l'image [...] d'une candidate fidèle à son programme* » (M. Sandré, 2010: 6), la prétendante rappelle les grandes lignes de son projet politique pour s'assurer que l'électorat les a bien assimilées, à l'image de la réforme des trente-cinq heures.

Cette mesure emblématique du gouvernement socialiste, loin de faire consensus entre la gauche qui la défend et la droite qui la décrie, représente un sujet clivant entre SR et NS.

Pour montrer qu'elle conçoit les choses avec réalisme et pragmatisme et qu'elle ne soutient pas les trente-cinq heures uniquement parce qu'elle est la représentante des socialistes qui sont à l'origine de cette réforme, SR réexpose son opinion à propos des modalités de mise en vigueur des lois qui la constituent :

SR199 mais **je l'ai dit je pense que la DEUXième loi sur les trente-cinq heures a été une loi TROP rigide** h donc vous voyez que je suis capable de regarder les choses TELLES qu'elles sont et la réalité des entreprises TELLE qu'elle est parce que je suis au FRONT avec les entreprises j'ai cette responsabilité dans les régions c'est nous qui gérons les aides économiques aux entreprises h donc TOUS les jours je suis aux côtés des chefs d'entreprise et j'ai bien VU que la deuxième loi sur les trente-cinq heures avait été trop rigide h et **j'ai DIT dans mon pacte présidentiel que désormais TOUTE modification du code de travail h se ferait après une négociation entre les partenaires sociaux TOUTE modification du code du travail** h et PAS comme vous vous l'avez fait en assénant un certain nombre de choses vous avez VU h les réactions

SR commence par dénoncer la deuxième loi⁵⁷ sur les trente-cinq heures, une loi qu'elle estime trop ferme. La candidate insiste sur ce point qu'elle réitère, à deux reprises, dans son intervention, mais qu'elle aurait aussi invalidé avant le duel, comme l'indique la formule introductive « *je l'ai dit* », sans apporter d'indications sur le contexte de ses énonciations passées à ce propos. Puis, elle enchaîne sur le contenu de son traité présidentiel dont elle rappelle un point fondamental se rattachant au secteur de l'emploi : la nécessité, voire même le devoir, de n'opérer de changements dans le code du travail que sur la base de l'échange et de la communication avec les agents économiques directement concernés tels que les représentants des principaux syndicats de salariés et des principales organisations patronales. Ce rappel est une façon bien pratique, pour la candidate, de re-présenter cette conduite politique droite qu'elle aurait toujours tenue et de perpétuer cette équité et cette égalité qu'elle aurait toujours prônées. Au-delà, elle profite de l'occasion pour faire référence à l'une des valeurs qu'elle défend et sur laquelle elle a axé sa campagne présidentielle : « la valeur travail » qui serait menacée par le chômage qu'il est impératif de réduire en travaillant en collaboration avec les partenaires sociaux de sorte à ce que tout le monde y trouve son compte ; et les salariés et le patronat.

Dans cette intervention, la candidate entreprend donc une sorte de « *lutte contre différentes formes d'injustice (chômage, délocalisations, bas salaires...)*. Il s'agit d'un discours social empreint d'une forte identité de gauche » (P.O. Dupuy et P. Marchand, 2009: 110).

En plus de sa volonté d'afficher l'éthos d'une prétendante ouverte à la « négociation », contrairement à son adversaire, SR exprime une détermination à faire de ses promesses, donc des propositions constitutives de son traité, des réalités. D'ailleurs, son intervention ne va pas sans rappeler un passage de la présentation qu'elle a faite de son pacte présidentiel :

« J'ai écouté les partenaires sociaux, j'ai rencontré les associations, j'ai mobilisé les experts. Vous avez été nombreux à vouloir participer à cette œuvre collective. J'ai souhaité ce travail d'écoute et de confrontation des idées. J'ai voulu que les citoyens reprennent la parole pour que je puisse porter leur voix : vous ne supportez plus que l'on rédige dans l'ombre des

⁵⁷ « La Loi Aubry II met en place un allègement pérenne des cotisations patronales cumulant une aide dégressive et une aide forfaitaire pour les entreprises étant passée aux 35 heures par un accord légalement formé, peu importe l'ampleur de la réduction ou la création d'emplois ». (<https://grh.ooreka.fr/astuce/voir/631443/loi-35-heures>) (Consulté le 07/07/2020).

programmes aussi vite oubliés qu'ils sont écrits. Les promesses doivent être tenues, elles doivent être crédibles »⁵⁸.

Cette concertation, en vue d'un meilleur avenir professionnel pour les Français, que SR met en exergue dans l'extrait ci-dessus, se retrouve aussi dans le tour de parole n°199 ; ce qui montre que la candidate « *se fait fort d'afficher la constance de ses idées en rappelant que la position qu'elle défend dans le cadre de l'interaction correspond parfaitement à celle qu'elle tient depuis le début de la campagne* » (D. Caillat, 2012: 432).

2.1.2. « comme je l'ai dit tout à l'heure » (SR262/SR721)

Après avoir fini d'accabler NS à propos de son processus d'aménagement de l'État ou la décentralisation, SR introduit une question qu'elle juge capitale ; celle de l'emploi. La candidate socialiste expose alors les raisons pour lesquelles elle s'oppose fermement à accorder aux entreprises le droit d'attribuer des heures supplémentaires à leurs salariés, une mesure que le candidat de droite a pourtant vivement prônée :

SR154 [...] alors maintenant venons-en au sujet central qui est en effet la question du travail+ [...] sur la question des heures supplémentaires moi je crois que votre proposition est non seulement dangereuse et inefficace pourquoi ? et pourtant je fais le même constat que vous je crois qu'on ne travaille pas suffisamment en france on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage+ alors si vous déexonérez les heures supplémentaires qu'est ce qu'il va se passer ? un employeur aura davantage intérêt à donner des heures supplémentaires à un salarié qu'à recruter un nouveau salarié [...]

Étant donné sa prise de conscience des déboires susceptibles d'être engendrés par l'octroi des heures supplémentaires, telle que la hausse du taux de chômage, SR prend la peine de les ressasser, un peu plus loin dans le duel, d'une part, pour sensibiliser les électeurs, notamment les chômeurs en les informant des risques qu'ils encourent, puisque l'obtention d'heures supplémentaires par des salariés déjà installés diminuerait la chance des sans-emploi de décrocher un travail et, d'autre part, pour les imprégner de sa propre conviction qu'elle tâche de rappeler pour mieux l'ancrer dans leurs esprits :

SR262 moi ce que je vais vous dire c'est que je veux relancer la croissance pas seulement avec les deux heures supplémentaires que vous voulez exonérer avec le chômage que cela va provoquer

⁵⁸https://www.lemonde.fr/societe/article/2007/02/11/les-cent-propositions-du-pacte-presidentiel-de-mme-royal_866123_3224.html (consulté le 13/07/2020)

puisque **comme je l'ai dit tout à l'heure les patrons auront intérêt à donner des heures supplémentaires que d'ailleurs le salarié ne peut pas choisir** [...] moi je préfère qu'un employeur recrute un jeune ou un salarié de plus de cinquante ans au chômage plutôt que de donner des heures supplémentaires exonérées c'est-à-dire un nouveau cadeau aux entreprises sans contrepartie

Pour marquer sa reprise, SR recourt à la formule « *je l'ai dit tout l'heure* » précédée par la conjonction « *comme* » qui annonce une certaine similitude entre les propos auparavant tenus par la candidate socialiste dans SR154 et ceux qu'elle s'apprête à produire (ou à re-produire) dans SR262. Cette re-production permet à la prétendante d'insister sur son opinion pour la transformer en évidence aux yeux des téléspectateurs qu'elle tente d'apprivoiser, puisque le fait de ressasser une conception d'une manière aussi consciente et volontaire les incite à l'accepter comme une vérité.

Plus encore, cette redite permet à SR d'afficher l'image d'une candidate qui se met sans réticence au service de ses concitoyens qu'elle se propose de sauver des griffes des organisations patronales dont elle paraît connaître le fonctionnement.

Si cette prise de position aura éloigné de son camp la catégorie des chefs d'entreprises dont elle aurait en quelque sorte démasqué les subterfuges, elle aura gagné le soutien, et combien plus ample, des chômeurs ou de toute personne à la conquête d'une stabilité professionnelle qu'elle paraît en mesure de lui apporter.

Si dans l'exemple analysé ci-dessus SR semble s'être rangée du côté des sans-emploi au détriment des chefs d'entreprises à qui profiterait l'exonération des heures supplémentaires qu'elle refuse, dans celui qui suit, la candidate socialiste manifeste aussi son soutien aux PME qu'elle entend encourager en leur allouant des privilèges fiscaux, avec en retour, un réinvestissement de leurs gains dans l'entreprise, un bon moyen, selon elle, de relancer la croissance :

SR721 [...] voilà quelle sera ma priorité dans le domaine de la réforme fiscale **je l'ai dit tout à l'heure aussi pour les pme qui réinvestiront leurs bénéfices dans l'entreprise l'impôt sur les sociétés sera divisé par deux** parce que je crois que c'est là que se trouve le ressort de la croissance économique

Il se trouve que cette mesure de l'allègement fiscal dont jouiraient les entreprises qui répondraient au critère susmentionné par SR a été préalablement exposée par la candidate comme le prouve l'emploi de la locution « *je l'ai dit tout à l'heure* ». En effet, la représentante des socialistes a fait part, au tout début du duel, de sa volonté de négocier avec

les entreprises des modalités d'une croissance économique qui profiteraient aussi bien à ces entreprises qu'à la société dans son ensemble puisqu'elles permettraient, pour les entreprises en question, d'augmenter la productivité tout en bénéficiant d'une baisse d'impôts qui pourraient être réduits de la moitié et pour l'État de lutter contre la dette en relançant la croissance :

SR79 [...] bien moi je f'rai cette réforme+ et je vais concentrer sur les pme les aides publiques+ c'est sur elles que je vais faire des allègements de charges+ c'est pour elles que je vais relancer l'investissement dans l'innovation et dans la recherche +et c'est pour elles aussi que je baisserai l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour TOUS les bénéfices qui sont réinvestis dans l'entreprise l'impôt sur les sociétés sera divisé par DEUX sur ces pme+

Si SR prend la peine de réitérer cette initiative, c'est sans doute parce qu'elle la considère comme un principe imposant de sa campagne électorale, « *c'est un point phare de son programme, elle l'a donc déjà présenté en introduction, et elle le reprend ici* » (M. Sandré, 2010: 4) pour deux raisons.

La première consiste à afficher l'image d'une candidate déterminée, car si elle répète cette mesure, c'est sans doute parce qu'elle est prête à la mettre en vigueur.

La seconde revient à se faire entendre par les chefs d'entreprises que cette nouvelle prestation attirerait éventuellement de son côté, en particulier si ces derniers n'ont pas été attentifs aux premiers instants du duel, durant lesquels la candidate a exposé cette mesure pour le moins alléchante. Selon M. Sandré (2010: 5) :

Elle [SR] rappelle un élément qu'elle a déjà dit, le met en valeur [...], parce qu'il est important et qu'il vaut la peine d'être répété, et il vaut surtout la peine pour elle que les patrons de PME l'entendent, surtout s'ils ont raté le début du débat lorsqu'elle a développé ce point.

La candidate convoite aussi les jeunes compétences qui hésiteraient à s'engager dans la création de leurs propres sociétés pour leur assurer son aide et son soutien dans le cas où ils seraient intéressés par la mise en place d'un projet.

Ce sont donc ces deux catégories de téléspectateurs que SR vise avec sa reprise dont le but et d'instruire, avec « transparence » et « clarté », ceux parmi eux qui ne sont pas encore ou peu informés des avantages fiscaux qu'elle s'apprête à leur accorder s'ils lui accordent l'accès à la présidence. Elle le formule en ces termes :

SR721 je crois que la fiscalité c'est d'abord un outil au service du développement économique et puis c'est quelque chose qui doit être juste et qui doit être bien compris par les français qui doit être transparent et dont les règles doivent être claires

2.1.3. « *dans le programme d'ailleurs que je propose il n'y a auCUN droit nouveau sans une contrepartie c'est-à-dire on est dans le donnant donnant dans le gagnant gagnant h* » (SR322)

Ce pacte présidentiel tant essentiel à ses yeux et autour duquel s'édifie toute sa candidature, est remis à l'honneur par SR qui en mentionne un autre principe aussi très marquant lors du volet du débat réservé à la croissance en rapport avec le pouvoir d'achat des Français. C'est quand elle répond à NS à propos de l'extrême nécessité d'équivaloir entre les droits et les devoirs des salariés et du patronat que la candidate socialiste fait référence à son programme électoral :

SR322 d'abord sur la question des droits et des devoirs je: voyez un point sur lequel nous sommes d'accord **et dans le programme d'ailleurs que je propose il n'y a auCUN droit nouveau sans une contrepartie c'est-à-dire on est dans le donnant donnant dans le gagnant gagnant h**

Pour ôter à NS le mérite qu'il semble s'être attribué en décrétant qu'il est juste et équitable (NS320), SR s'empresse de citer son traité présidentiel : « *dans le programme d'ailleurs que je propose* ».

À travers cette évocation, la candidate souhaite démontrer à son rival, plus encore à l'électorat, que la droite est loin d'avoir l'exclusivité de la justice et de l'impartialité qui sont des postulats qui régissent aussi son programme électoral, comme le prouve leur importance dans ce dernier qu'elle ne manque pas de rappeler pour étayer son propos. Plus encore, elle mise sur un slogan phare de sa compagne électorale qu'elle ressasse avec opiniâtreté. Ce slogan n'est autre que le « *donnant donnant* » et le « *gagnant gagnant* ».

La candidate socialiste qui est censée prendre la parole pour répondre à une nouvelle question posée par PPDA(321), profite de l'occasion pour rappeler cette devise et l'insérer dans son discours pour souligner la cohérence et la constance de sa conduite politique. Elle tend aussi à prouver qu'elle prêche l'équité et qu'elle souhaite instaurer un parfait équilibre entre les droits et les devoirs de tout un chacun dans une République où chaque citoyen se préoccupant de son propre intérêt, veille aussi à l'assomption de ses responsabilités. M. Sandré (2010: 8), quant elle, pense que « *ces deux formules symétriques sont ici répétées pour marquer l'esprit des téléspectateurs* ».

Un peu plus loin dans le duel, lorsqu'ils traitent de la question de la fiscalité, SR fait, de nouveau, référence à son pacte présidentiel qu'elle évoque pour s'affirmer elle-même en

dépossédant NS d'une idée qu'il a exposée et en la présentant comme une proposition contenue dans son traité. En effet, quand le représentant de la droite fait sienne, par soucis de tolérance, l'intention de nommer à la tête de la commission des finances un membre de l'opposition, la candidate socialiste l'interrompt pour préciser que cette initiative est incluse dans son pacte et qu'elle la concrétisera certainement si elle est amenée à gouverner :

NS682 vous savez c'que j'ai proposé
SR683 il faudra
NS684 c'est que le président de la commission des finances à
l'assemblée soit un membre de
SR685 oui
NS686 l'opposition je trouve que c'est une ouverture pour une
république irréprochable
SR687 **et vous savez très bien aussi que c'est une idée qui est dans le
pacte présidentiel**
NS688 et ben a-
SR689 mais c'est très bien vous me rejoignez c'est parfait que écoutez

Ce geste « d'ouverture » initié par NS est aussitôt suspendu par SR qui en s'empressant de catégoriser la suggestion de son rival dans son pacte présidentiel en diminue vivement la pertinence. En effet, avec ce rappel (SR687), la candidate socialiste donne l'impression que la résolution de son adversaire vient tout droit de son traité. Elle dépeint donc le portrait d'un candidat dont les projets sont loin d'être authentiques et les idées loin d'être originales puisqu'elles semblent lui avoir été inspirées par l'opposition.

Ce portrait est d'autant plus crédible que la candidate le renforce dans et avec l'intervention n°689 dans laquelle elle laisse entendre qu'elle a pris une longueur d'avance sur son adversaire que ce soit dans le duel ou dans la pertinence de leurs projets politiques respectifs. L'expression « *vous me rejoignez* » accentuée par la remarque « *c'est parfait* » véhicule une sorte d'ordre établi par SR pour appuyer cette position de « second » qu'elle assigne à NS et sur le plan persuasif et sur le plan politique.

Ne lui ayant laissé aucune chance pour exposer sa proposition, la candidate socialiste obtient un avantage sur son opposant de qui elle s'éloigne considérablement en passant sa suggestion sous silence. Elle attire l'attention vers elle en se faisant l'auteure première et originelle de celle-ci ; « *le point de vue [de SR] surplombe ainsi celui de son interlocuteur. [...] l'effet visé [par la candidate] est la séduction par l'autoaffirmation, par une démonstration de force et d'autorité* » (J. M. L. Munoz, 2005: 164)

En somme, ce travail de rétrospection mené par SR répond à deux visées. La première consiste à se valoriser en montrant qu'elle ne change pas de politique et qu'elle est fidèle aux

principes qu'elle défend tout au long de sa campagne, comme le fait remarquer M. Sandré (2010: 13), « *SR fait un usage quasiment exclusif de l'autocitation, dans l'optique de construire un discours cohérent et constant depuis le début de la campagne et à l'intérieur même du débat* ». La seconde visée consiste à dénigrer son adversaire en dépréciant ses propositions qu'elle fait siennes et qu'elle s'approprie en les rattachant à son programme électoral.

2.1.4. « j'ai proposé... » (NS677/801/2007)

C'est à l'occasion de l'évaluation du système fiscal de l'État et de l'exposé des mesures envisagées pour réduire le taux d'imposition, que NS ré-énonce des propositions dont il aurait déjà fait part bien avant la rencontre.

Le candidat de droite commence par rappeler le constat, assez regrettable et compromettant en raison de ses lourdes conséquences, d'une hausse considérable de l'imposition en France comparé aux autres pays membres de l'Union européenne. Puis il débouche sur un rappel de ses suggestions qu'il semble avoir déjà énoncées comme le montre la récurrence du verbe « *proposer* » conjugué au passé composé avec le pronom personnel « *je* », deux indicateurs de la dimension auto-dialogique d'un discours qui permet à un locuteur de s'auto-affirmer. En effet, selon T. Mshvenieradzé (2017: 240),

il est significatif l'utilisation du pronom de la première personne du singulier *je* et, avec elle, l'usage des verbes tels que: parler, annoncer, s'expliquer, préciser, croire, se dire, insister, souhaiter, proposer, affirmer, qui sont, dans la plupart des cas, les marqueurs de dialogisme intralocutif et qui manifestent que le locuteur est en perpétuel contact avec ce qu'il dit ou a dit et qu'il a la conviction et l'assurance en soi et donc qu'il manifeste son éthos.

Ces indicateurs, nous les retrouvons dans cette intervention du candidat de droite:

NS677 [...] h nous sommes le pays d'europe qui avons les impôts les plus élevés [...] on ne peut pas faire l'europe et avoir les impôts les plus élevés qu'est-ce que **j'ai dit ? nous avons soixante-huit milliards d'impôts de plus que ce que paye la moyenne des quinze pays les plus riches de l'union européenne** +donc il faut revenir à la moyenne+ [...] la question de la fiscalité ce n'est même PLUS une question de gauche ou de droite c'est pas une question de socialisme ou de libéralisme c'est une question d'efficacité dans le monde ouvert qu'est le notre et c'est pour ça que **j'ai proposé de ne pas remplacer un départ sur deux à la retraite des fonctionnaires que j'ai proposé de supprimer TOUS les organismes qui ne servent à rien on a multiplié un certain nombre d'agences aujourd'hui il faut les supprimer j'ai proposé si je suis élu président de la république la mise en place SYStématique d'une politique d'ÉVALuation de TOUTES les politiques publiques**

C'est par souci « d'efficacité » que NS mise sur ces propositions qu'il réitère pour en rappeler les avantages et exprimer, par la même occasion, sa préoccupation majeure concernant la fiscalité actuelle qu'il compte bien rééquilibrer en instaurant ces nouvelles dispositions qu'il a formulées durant sa campagne présidentielle, mais qu'il prend le temps de remémorer afin de mieux instruire, parmi les téléspectateurs, ceux qui se sentiraient plus concernés tels que les chefs d'entreprises ou les entrepreneurs qu'une promesse assez attrayante telle que une baisse d'impôts attirerait certainement du côté « droit » au sens politique du terme.

Ces propositions, le candidat de l'UMP les ré-évoque non seulement pour rappeler les principes fondateurs de sa politique économique, mais aussi et surtout pour afficher l'éthos d'un candidat soucieux de l'avenir économique du pays qu'il ambitionne à améliorer en ressassant ses mesures qu'il est disposé à appliquer pour mieux inciter les électeurs à se projeter en envisageant les profits et les avantages qui peuvent en être tirés. Plus encore, l'introduction de chacune de ses suggestions avec la formule « *j'ai proposé* » renforce ce sentiment de détermination et de volonté de passage à l'action qui se dégage de l'élocution du candidat.

C'est autour du thème de la fiscalité, cette fois écologique, que le candidat de droite rapporte, à nouveau, son propre dire. Il rappelle une autre proposition, qu'il aurait, comme les précédentes, émise et défendue au cours de sa campagne électorale. Il s'agit de l'exonération de la production des agro-carburants :

NS801 [...] bien sûr qu'il faut développer les énergies renouvelables l'éolien encore qu'on ne peut pas couvrir la France d'éoliennes lorsque vous les voyez-vous voyez que ça pose aussi des questions sur le paysage le solaire **les biocarburants dont j'ai proposé la défiscalisation à cent pourcent parce que je crois à l'agriculture française** je veux que les agriculteurs français les paysans français puissent vivre de leur travail avec des prix qui leurs soient garantis dans une Europe qui fait la préférence communautaire

Cette mesure énoncée sur le même mode que celles qui lui sont antérieures (NS677) puisqu'elle est introduite par la même formule, à savoir « *j'ai proposé* », s'adresse essentiellement aux producteurs agricoles et aux cultivateurs à qui le candidat de droite remanifeste un soutien avec cette nouvelle disposition fiscale qui enchanterait certainement le secteur agricole français.

En ayant une pensée pour cette catégorie socio-économique, NS montre l'importance qu'il accorde à chacune des activités économiques du pays. Plus encore, en rappelant cette pensée, il réaffirme son dessein de venir en aide aux agriculteurs, ce qui prouve que son intention est fondée sur la bienveillance, chose qui joue en la faveur de son image qu'il aura ainsi embellie et de sa position qu'il aura ainsi confirmée. Selon J. M. L. Munoz (2005: 165), « *l'autophonie répétitive à fonction argumentative permet [...] de réaffirmer sa position, en même temps que la démonstration de la stabilité de ses opinions augmente sa crédibilité. Ce faisant [il] s'attribue un caractère, un éthos -et donc un discours-cohérent et constant* ».

2.1.5. « je je je l'ai dit en commençant j'vais finir par ça h » (NS1628/2007)

Si dans l'exemple qui précède, NS est entré en interaction avec un discours qu'il a tenu bien avant le face à face, probablement tout au long de sa campagne électorale, dans celui qui suit, il rattache sa dernière intervention, à l'intérieur de l'interaction, à celle qui lui a servi à inaugurer le duel. En effet, le candidat de droite conclut en rappelant quelques-unes des grandes lignes de son projet politique qu'il avait déjà exposées à l'introduction du débat. Parmi ces lignes, sa passion pour « *l'action* » qu'il met au cœur aussi bien du commencement de la rencontre que de son achèvement.

Lorsque les journalistes l'invitent à faire part de sa synthèse, NS prend un engagement, celui d'« *agir* », mais pas de n'importe quelle façon. Il s'agit d'aller de l'avant, mais « *passionnément* ». En effet, le candidat Sarkozy estime qu'il est plus que temps de passer de l'inertie à l'exécution et des paroles aux actes:

NS1628 si on doit résumer les choses qu'est-ce qui est important pour moi ? **je je je l'ai dit en commençant j'vais finir par ça h je crois à l'action h** je crois qu'il est TRÈS important de dire à nos compatriotes que la FAtalité n'existe pas le mot FAtalité ne fait pas partie de mon vocabulaire ça fait trop longtemps que la politique est impuissante et moi je souhaite que la politique soit de retour la vraie politique le débat on s'engage on fait des promesses et on les TIENT je veux **agir** je veux **passionnément** agir au service de mon pays au fond la france m'a tout donné il est venu le temps pour moi à cinquante-deux ans de tout lui rendre je veux faire en france les changements que d'autres ont fait dans d'autres pays pour que la france reste fidèle à son identité

Ce passage ne va pas sans rappeler une partie des premiers moments du débat. En effet, ce désir ardent de se mettre au service de son pays en mettant toute son énergie dans son essor, NS l'a effectivement exprimé durant les premières minutes du duel. D'ailleurs, il ne

manque pas de le rappeler puisqu'avant de formuler sa conclusion, il avertit les téléspectateurs que ce qu'il s'apprête à dire a préalablement été exprimé, en situant ce préalable au commencement du duel : « *je l'ai dit en commençant* », ce qui est réellement le cas, comme le montre cet extrait de l'introduction énoncée par le prétendant et dans laquelle il fait part de sa conception du pouvoir et de ce que devrait et doit être un président de la République digne de cette fonction:

NS15 [...] moi la **passion** d'ma vie elle porte un nom **c'est l'action**+ je VEUX faire+ et si les français nous choisissent que ce soit madame royal ou moi+ ils nous choisiront pour FAIRE+ pour **Agir**+ pour CHANGER+ pour OBTenir des résultats+ c'est c'la la vision qu'j'ai du président d' la république moderne

La réactualisation des fragments de son introduction (NS15) dans sa conclusion (NS1628) permet à NS d'en tirer bien des avantages. En effet, cette reproduction, bien que partielle, est une occasion, pour lui, d'insister sur les principes qui fondent sa politique tels que « l'action » et « l'engagement ». À travers cette redite, il montre l'ampleur de son attachement et l'importance qu'il accorde à ce souhait « *d'agir au service de son pays* » qu'il élève, par la suite, au rang d'une « promesse » qu'il compte bien tenir si les électeurs lui en donnent les moyens.

Plus encore, avec ce rappel, le candidat de droite concourt à préserver sa face en adoptant une ligne de conduite constante grâce à la mise en exergue des mêmes principes et des mêmes valeurs au début comme à la fin du face à face. Car « *la répétition autophonique contribue à l'autoaffirmation, en empêchant une fragmentation qui pourrait conduire à la dissolution de l'identité* » (J. M. L. Munoz, 2005: 161).

Par ailleurs, avec cette auto-orientation bien volontaire et pleinement assumée dès l'introduction du duel, le candidat de droite veut montrer que ces engagements énoncés, il a réellement l'intention de les accomplir et que sa détermination n'a pas changé. Elle est restée aussi ferme et inébranlable qu'au début du débat. Il veut aussi montrer qu'il est un homme de parole et de terrain, prônant les notions d'application et de mise en œuvre qu'il demande aux électeurs de lui laisser la chance de matérialiser pour leur prouver sa bonne foi.

Après l'assertion de ses souhaits, il termine par un serment, celui de remplir ses engagements, de mettre en œuvre ses projets et de donner corps à ces paroles qu'il n'a pas pris le temps de réitérer au risque de tomber dans une répétition fastidieuse dont se lasseraient les téléspectateurs. Toutefois, ces promesses non re-formulées parce que déjà exprimées, pour

les unes dans l'introduction et les autres dans la suite de la conclusion (NS1628), se trouvent ancrées dans ce « TOUT » déjà « dit », et que NS articule avec accentuation et insistance, comme si il était lourd de ces promesses qu'il rassemble et qu'il accomplira avec rigueur et minutie de sorte à satisfaire les exigences de ses compatriotes :

NS1628 [...] **TOUT c'que j'ai dit je l'ferai je tiendrai SCRUpuleusement ma promesse et ma parole** je n'me suis pas engagé à la légère dans cette campagne présidentielle c't'un choix de vie c't'un don de soi c'est une véritable ascèse je m'suis préparé pour ce rendez-vous et si les français m'font confiance je ne les décevrai pas je ne les trahirai pas je ne leur mentirai pas

En définitive, l'objectif du candidat de droite est de mettre en avant «*la cohérence et la logique de sa prestation*» (M. Sandré, 2010: 4), de finir comme il a avait commencé, en l'occurrence avec la même ténacité à passer à « l'action », les mêmes notes d'espoir et d'aspiration susceptibles de cultiver l'optimisme des téléspectateurs qu'il aura ainsi incité à s'exprimer dans les urnes pour lui permettre de faire ses preuves. Car il sait pertinemment que « *cette doxa de conduite n'échappe pas au public* », dans un « *débat [qui] devient un duel d'images* » (P.O. Dupuy et P. Marchand, 2009: 105).

2.1.6. « j'ai dit je persiste et je signe » (NS488/2012)

C'est dans l'échange à propos de la situation économique et politique de l'Union européenne, que NS introduit le sujet de l'espace Schengen qu'il compte bien préserver. Soucieux des conséquences de l'immigration illégale, le président sortant adresse un commandement à l'Europe sur les accords de Schengen concernant la libre circulation des personnes. Il insinue vouloir faire cavalier seul pour protéger les frontières de la France si les pays voisins et membres de l'Union ne daignent pas prendre les dispositions nécessaires pour lutter contre l'immigration irrégulière.

Pour combattre les flux migratoires, le président sortant semble être à cheval sur la question et déterminé à apporter des réformes au traité de l'espace Schengen régissant la mobilité des personnes dans la zone européenne. Sa détermination, il l'exprime avec insistance et aplomb :

NS488 sur schengen un dernier mot sur schengen+ schengen c'est mille-neuf-cent-quatre-vingt-sept+ lorsque schengen ne fonctionne pas+ et schengen ne fonctionne pas+ **j'ai dit je persiste et je signe+** que si schengen ne change pas et que la frontière entre la grèce et la turquie reste complètement ouverte nous rétablirons des contrôles ciblés unilatéralement à nos frontières+ quand le général de gaulle a fait la politique de

la chaise vide pour la politique agricole commune+ il a obtenu satisfaction+ les frontières c'est pas un gros mot+ c'est pas un gros mot+ et si nous avons fait schengen c'est pas pour supprimer les frontières+ c'est pour que les frontières soient défendues aux confins de l'europe

C'est préoccupé par la situation socio-économique de son pays que NS insiste sur la nécessité pour la France d'opter pour un contrôle plus autonome de ses frontières, en particulier dans le cas où les autres pays membres de l'Union européenne ne s'engagent pas assez dans la préservation de leurs territoires des invasions étrangères telle la Grèce dont l'ouverture des frontières avec la Turquie servirait de passerelle pour les flux migratoires vers l'Europe. Sa position, le président sortant l'exprime avec fermeté, assurance et détermination. Une détermination qui joue en sa faveur dans la mesure où elle participe à forger et à renforcer son image d'homme à caractère inébranlable, fiable et obstiné. Cette attitude lui permet de « *réaffirmer sa position, en même temps que la démonstration de la stabilité de ses opinions augmente sa crédibilité. Ce faisant, [il] s'attribue un discours simple et constant, pour s'assurer une réalité permanente, une identité responsable et reconnaissable* » (J. M. L. Munoz, 2006: 169).

En outre, cette position qu'il rappelle et sur laquelle il « *persiste* », le président sortant l'a effectivement défendue tout au long de sa campagne électorale, même s'il ne le précise pas dans le duel. En effet, c'est durant le meeting de Villepinte en Seine-Saint-Denis, qualifié du meeting le plus important de sa campagne, que le candidat de droite a fait part de son intention de faire preuve de plus de fermeté et d'intransigeance dans tout ce qui se rapporte à la sérénité de la France au sein de l'Europe et de l'Europe dans le monde : « *l'Europe ne peut pas être la seule région du monde à si mal faire respecter ses frontières, à si peu défendre ses intérêts [...] Les accords de Schengen ne permettent plus de répondre à la situation. Ils doivent être révisés [...]. Il n'est pas question de devoir subir les insuffisances de contrôles aux frontières de l'Europe* » a rapporté le magazine d'actualité français *Le point*⁵⁹.

Comme le montre cet extrait, sa position à propos du lien de la République avec les autres pays membre de l'Union européenne concernant l'espace Schengen, le candidat l'a bien exprimée préalablement au duel, avant d'insister dessus et de « *persister* » à la défendre lors du face à face, en attendant d'avoir le plein pouvoir pour passer à son exécution, un pouvoir qu'il tente d'obtenir en convaincant les électeurs de son engagement dans

⁵⁹ https://www.lepoint.fr/presidentielle/suivez-en-direct-sur-le-point-fr-le-meeting-de-nicolas-sarkozy-a-villepinte-10-03-2012-1439932_3121.php (consulté le 19/07/2020).

l'instauration de la quiétude sur le territoire français et de sa défense contre les menaces étrangères quelques qu'elles soient. Avec ce dévouement affiché pour son pays, NS tend à façonner son « *éthos discursif (l'image que le locuteur se construit dans le discours)* » (V. Lonfat, 2013: 263) pour éventuellement modifier son « *éthos préalable (l'image préexistante du locuteur)* » (V. Lonfat, 2013: 263), une image véhiculée par son statut de président sortant.

En définitive, le rappel et la confirmation de la mise en œuvre de ces résolutions qu'il soutient permettent à NS de se rapprocher des téléspectateurs pour obtenir leur adhésion en misant sur son retour sur son propre discours. D. Vincent et O. Turbide (2005: 313) déclarent:

Bien que les paroles des autres puissent être mises au service de sa propre personne, il demeure que chaque individu est le meilleur porte-parole, de ses propres positions. En ce sens, l'autocitation constitue le procédé par excellence de construction de l'image publique de chaque individu [...]. Chaque politicien a avantage à répéter ses paroles passées d'autant plus qu'il est un leader populaire apprécié du public et jouissant d'expériences dignes de mention.

2.1.7. « *c'est une position que je défends depuis des années* » (FH553)

En 2012, parmi les sujets ayant fortement opposé FH et NS et ayant suscité une vive polémique entre les deux candidats, l'accord du droit de vote aux étrangers aux élections municipales. Alors que NS émet des réserves quant à ce privilège de peur qu'il y ait des pressions communautaires, FH, lui, ne voit pas d'inconvénients à ce que des immigrés, bien entendu en « *situation régulière* », participent à l'élection des autorités de leurs communes, une opinion qu'il soutient, selon ses dires, depuis belle lurette:

FH553 j'en arrive au droit de vote après cette digression+ sur le droit de vote+ ***c'est une position que je défends depuis des années+*** uniquement pour les élections municipales et par rapport à des étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis plus d' cinq ans

Cet avis favorable pour le droit de vote des immigrés aux élections communales, FH semble l'avoir déjà exprimé durant le duel et bien avant celui-ci. En effet, la présence du pronom démonstratif neutre « *c'* » dont la fonction est de remplacer tout un groupe de mots, montre que le candidat socialiste a déjà évoqué cette « position ». Car à travers l'usage de ce pronom, il « *essaie de mettre l'accent sur ce qu'il avait dit et de ce fait d'attirer l'attention des autres. C'est donc un marqueur du dialogisme intralocutif* ». (T. Mshvenieradzé, 2014: 107).

Le groupe prépositionnel « *depuis des années* » inscrit dans un temps plus lointain la « position » de FH, « *une position* », *a priori*, de longue date et qui dure depuis un bon bout de temps. De plus, il véhicule un retour vers d'éventuels discours passés dans lesquels le candidat socialiste aurait certainement évoqué cette proposition. En effet, en dépit de l'absence d'un verbe introducteur de parole (tels que dire, affirmer, expliquer), qui aurait explicitement indiqué l'expression passée de cette position, il est aisé de s'apercevoir que cette dernière a déjà fait l'objet de bien des allocutions du candidat de la gauche. Il se trouve que le verbe « *défendre* » conjugué au présent d'habitude dit aussi itératif exprime un fait qui se répète, par conséquent, des déclarations récurrentes à propos de cette volonté, devenue un dessein, pour FH de permettre aux étrangers de prendre part au scrutin municipal. Donc même si le candidat ne situe pas le premier faire part de sa « position » dans le temps, il n'y a aucun doute sur le fait qu'il l'ait évoquée, ne serait-ce que dans quelques-unes de ses précédentes interventions (naturellement au cours de sa campagne électorale ou de son parcours politique).

Si FH rappelle cette position en faveur de laquelle il plaide depuis bien longtemps, c'est pour prouver la constance de ses convictions politiques illustrées par leur immuabilité pouvant s'étendre sur « *des années* ». Donc comme tout homme politique qui se respecte, le candidat tient à afficher sa fidélité à ses principes.

Plus encore, le candidat de la gauche valorise son propre éthos en passant par la défense de l'un des principes des socialistes loin d'être hostiles aux étrangers comme le prouve leur politique migratoire loin d'être aussi ferme que celle de l'opposition. Car « *la défense de son image, de son territoire, de son statut passe par la valorisation et la promotion de son personnage politique, de son parti et de ses alliés* » (D. Vincent et O. Turbide, 2005: 307).

2.1.8. « je ne cesse de le dire depuis des mois+ je le dis aujourd'hui comme candidat+ je souhaite le faire comme président+ » (FH882)

Lors du volet du duel consacré aux questions internationales, FH et NS évoquent le sort des otages français dans la zone du Sahel et le retrait des soldats français de l'Afghanistan. Il faut dire que cette dernière question ne divise pas les deux candidats dont les avis se rejoignent, pour une fois, dans la mesure où ils sont tous les deux en faveur du repli des troupes françaises de l'Afghanistan.

Lors de la formulation de sa réponse à la question de LF(881) : « *quelle est exactement votre position+ sur le retrait de ces troupes françaises en afghanistan ?* », FH fait preuve de beaucoup d'exactitude et de constance dans l'expression de sa position. En effet, c'est avec une certaine persistance qui témoigne de la stabilité et de la régularité de son opinion que le candidat socialiste fait part de son approche concernant ce retrait :

FH882 moi je considère sans prendre le moindre risque pour nos troupes+ car j'y serai très attentif+ qu'il convient de les retirer les troupes combattantes fin deux-mille douze+[...] **voilà** ma position je ne prends PERsonne avec effet de surprise+ **je ne cesse de le dire depuis des mois+ je le dis aujourd'hui comme candidat+ je souhaite le faire comme président+**

C'est avec la préposition « *voilà* » que FH résume l'essentiel de ce qu'est sa « *position* ». Cette préposition servant à faire « *mention de ce qui vient d'être dit* »⁶⁰, témoigne de l'interaction du candidat avec un discours qu'il vient tout juste de tenir et de son intention de rappeler sa position mais sans pour autant la détailler au risque de se faire répéter inutilement.

De plus, il atteste que l'expression de son point de vue s'inscrit dans une antériorité elle-même antérieure au duel. Puisqu'il « *ne prend personne avec effet de surprise* », la position du prétendant à la fonction présidentielle qui ne présente, selon lui aucun inédit, a sûrement fait objet d'allocution(s) préalables(s). Ce fait, le candidat le confirme avec l'expression « *je ne cesse de le dire depuis des mois* ». Cette expression démontre, sans aucune ambiguïté, que le discours tenu là par FH n'est qu'un déjà-dit qu'il aurait réactualisé, certainement, à bien des reprises, avant de le ressasser dans le débat, comme en témoigne le verbe « *cesser* » qui, allié à la négation, marque la récurrence de ce sujet dans ses allocutions passées, donc sa fidélité à cette position qu'il semble tenir depuis assez longtemps.

Cette reprise présente donc un avantage : celui pour le candidat de marquer la stabilité de ses entreprises politiques. D'après P.O. Dupuy et P. Marchand (2009: 106), dans un face-à-face comme le débat de l'entre-deux-tours, « *les candidats ont en effet tout intérêt à réitérer ce qu'ils ont dit lors de la campagne afin de conserver une cohérence interdiscursive* », dans ce cas intradiscursive.

Par ailleurs, au-delà du fait que l'expression « *je ne cesse de le dire depuis des mois* » soit révélatrice du rapport autodialogique qu'entretient FH avec son discours passé, elle

⁶⁰ <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/voila/> (consulté le 18/07/2020).

présente une autre fonction: celle de servir de socle à une suite d'expressions qui montent aussi bien dans le temps (et dans le ton) que dans l'éloquence de l'élocution. En effet, c'est sur la base de cette expression qui inscrit son discours, et par là même, son ambition dans le passé, que le postulant à la présidence crée un effet de graduation, en déclarant que sa position a toujours été la même dans le passé, qu'il y tient autant dans le présent, et qu'il aspire à la concrétiser dans le futur.

Donc « *ce retour sur une parole dite* » aura permis au candidat socialiste de « *montrer la fidélité à une ligne de conduite et à des prises de position antérieures, ainsi qu'une chronologie logique des différents faits et discours relatés* » J. M. L. Munoz, S. Marnette, L. Rosier (2006: 17).

Plus encore, elle lui aura permis d'afficher un éthos d'homme de parole, d'un candidat qui assume ses engagements et qui entend les mettre en exécution à condition, bien sûr, que l'occasion lui soit donnée par les électeurs.

2.2. Les constructions autophoniques non-échoïques défensives

Tout comme les constructions autophoniques échoïques, les reprises non littérales de son propre discours obéissent à une visée défensive. Beaucoup moins représentées dans notre corpus, celles-ci sont le fait de NS et de FH à qui il arrive de défendre leurs points de vue respectifs en les rappelant.

2.2.1. « je l'ai dit parce qu'il y a des amendements que vous n'avez pas acceptés » (FH673)

L'examen du statut sociopolitique des étrangers sur le territoire français ou l'accord du droit de vote entraîne un litige portant sur la situation religieuse des migrants au sein de la République. NS, soucieux de l'équilibre social de l'État, s'oppose à certaines pratiques religieuses telles que le port de la « burqa » qui, selon le candidat, « *sur le territoire de la république n'a pas sa place* » (NS597). Il reproche à son adversaire, plus encore, à la famille politique de celui-ci de ne pas avoir voté la loi prohibant le port de cette tenue : « *et le parti socialiste courageusement a pris la poudre d'escampette quand il a fallu voter cette loi* » (NS603), « *quand il a fallu avoir du courage pour interdire la burqa sur le territoire de la république française vous étiez aux abonnés absents* » (NS666).

FH réagit alors à ce blâme en expliquant que « l'interdiction de la burqa était dans la résolution » (FH669), par conséquent, même si son inhibition n'a pas été formelle, elle faisait partie des desseins du groupe socialiste. Mais NS, en véritable obstiné, s'acharne sur son adversaire pour lui faire perdre ses moyens et essayer de lui faire admettre qu'il n'a pas assez d'assurance pour imposer ses idées ou s'imposer lui-même dans un contexte qui nécessite certitude et fermeté : « mais vous monsieur hollande ce jour-là vous n'avez même pas eu le courage de voter vous êtes abstenu du non+ vous vous êtes abstenu de participer » (NS672).

Pour réagir à l'acharnement de son opposant, FH rappelle une explication qu'il avait auparavant avancée:

FH673 je l'ai dit parce qu'il y a des amendements que vous n'avez pas acceptés

Même si le candidat socialiste ne contextualise pas sa première énonciation de cette redite (il ne fait pas référence au moment premier durant lequel il a émis sa justification), il se trouve que celle-ci a été avancée non loin de sa réitération, à l'intérieur du duel. En effet, avant que la polémique n'atteigne son apogée, FH avait formulé comme motif de son abstention à voter la loi contre la burqa, le rejet d'un certain nombre « *d'amendements* », qu'il aurait soumis, lui et son parti d'alors:

FH639 et sur la loi+ et sur la loi+ j'avais avec le groupe socialiste déposé des amendements qui n'ont pas été reçus la meilleure des façons était donc de laisser passer la loi mais je vous l'affirme ici la loi sur la burqa si je deviens président d' la république sera strictement appliquée

Le retour de FH dans FH673 sur l'argument qu'il avait déjà énoncé dans FH639 lui permet de faire face à son adversaire et d'invalidier ses imputations. Car nous constatons qu'à chaque fois que le candidat de droite le taxe d'indécis et d'évasif quand il s'agit de prendre des décisions capitales en se cachant derrière des « *principes virtuels* » (NS670) , puisque c'est ce qu'est, d'après le président sortant, une résolution, FH se rabat sur le prétexte de ces « *amendements* » qui lui auraient été refusés par l'opposition, donc par NS qui serait au fond le responsable de ce qu'il lui reproche et l'unique obstacle dans le retard de l'adoption de cette loi par les socialistes .Cependant, la reprise de cet argument peut être perçue comme la seule excuse dont aurait disposé FH pour échapper aux accusations de son rival. Le candidat socialiste aurait donc réinvesti cet argument dans le but d'éviter de se retrouver sans réplique et à court de ripostes pour affronter son opposant.

2.2.2. « *dans mon projet de deux-mille sept+ j'avais dit : « si je suis élu président d' la république le président d' la commission des finances à l'assemblée ne viendra pas de la majorité »* (NS830)

Vers la fin du duel, lorsque FH reproche à NS d'avoir eu « *une présidence partisane* » (voir supra, p.226), le candidat de droite avance des preuves de la malveillance de son adversaire en citant des actions qui vont à l'encontre de ce dont ce dernier l'accuse. En effet, pour laver l'affront dont il se voit victime et démontrer son impartialité, le président sortant évoque, en guise d'illustration, la nomination à la tête de la commission des finances à l'assemblée nationale, d'un membre de l'opposition, donc d'une personnalité de la gauche :

- NS826 merci de votre arrogance mais ça ne me gêne pas+ c'est une
présidence partisane ?+j'ai DONNÉ j'ai DONNÉ la présidence de la
commission des finances de l'assemblée nationale
FH827 c'est pas vous qui l'avez donnée +c'est pas vous qui nommez
encore le président de la commission des finances de l'assemblée
nationale
NS828 *c'était dans mon projet de deux-mille-sept*
FH829 ce sont les parlementaires nous avons fait la même chose au
sénat
NS830 *dans mon projet de deux-mille-sept+ j'avais dit : « si je suis
élu président d' la république le président d' la commission des
finances à l'assemblée ne viendra pas de la majorité »*

Sachant pertinemment où son adversaire veut en venir, FH(827) interrompt NS(826) pour remettre en cause la pertinence de son argument en décrétant que cette mesure dont il se vante, à savoir la nomination d'un socialiste à la tête de cette commission, ne relève pas de ses prérogatives. Pour riposter, NS rétorque que cette résolution figurait déjà dans son projet présidentiel de 2007. Mais comme cela ne suffit pas à convaincre le candidat socialiste qui persiste à le contredire (FH829), le président sortant préfère rappeler le contenu de son projet. Il se met alors à s'auto-citer en reprenant ce qu'il avait annoncé dans son projet pour l'élection présidentielle précédente.

La reprise de sa résolution sous forme de discours rapporté direct contribue à crédibiliser le discours de NS et à certifier que son intention de faire une place à l'opposition dans la gouvernance était fondée et qu'elle faisait réellement partie de ses projets, ce qui n'est pas inexact puisque l'annonce de cette disposition remonte, au moins, à sa campagne présidentielle de 2007 comme l'atteste son évocation dans le face à face l'ayant opposé à SR cinq ans auparavant.

Le passage qui suit, extrait du duel de 2007 et qui a fait objet d'analyse dans ce chapitre même (voir supra, p.239), confirme une précédente annonce du candidat de sa volonté de confier la direction de la commission des finances à un député socialiste :

NS682 vous savez *c'que j'ai proposé*
SR683 il faudra
NS684 *c'est que le président de la commission des finances à*
l'assemblée soit un membre de
SR685 oui
NS686 *l'opposition je trouve que c'est une ouverture pour une*
république irréprochable

Cet extrait porte à croire que l'ambition de NS de tendre la main aux socialistes et d'impliquer la gauche dans la gestion des affaires, notamment financières, de l'État en lui confiant l'évaluation de ses comptes publics est de longue date.

À travers « *« le renvoi immédiat [c'est-à-dire à l'intérieur du duel] ou nettement reculé dans le temps [la compagne de 2007] à des « mots d'hier »* » (J. M. L. Munoz, S. Marnette, L. Rosier (2006 : 11), NS parvient à se défendre contre l'accusation de son adversaire, à imposer sa parole et à la rendre plausible.

2.3. Les constructions autophoniques non-échoïques offensives

En plus de son usage stratégique défensif, l'autophonie non-échoïque est aussi employée dans une optique offensive. Bien que très peu représentée dans notre corpus, cette visée est assez opérante puisqu'elle permet au débatteur d'insister sur un argument dans un objectif critique, comme montrer les échecs ou les défaillances de l'adversaire. C'est le cas de SR qui attaque NS sur l'inefficacité de ses plans économiques.

2.3.1. « je l'ai dit tout à l'heure » (SR154/SR721)

C'est dans le volet du débat consacré à la relance économique et à la croissance que SR s'en prend à NS en critiquant vivement sa loi de la décentralisation qu'elle trouve inintelligible et anarchique. La candidate socialiste reproche à son adversaire son manque d'investissement et d'application dans l'attribution aussi bien des responsabilités aux collectivités locales que des ressources qui les accompagnent, créant ainsi un dysfonctionnement majeur et des dépenses inutiles :

SR154 vous avez fait une loi de de de la décentralisation TELlement
confuse *qu'il y a je l'ai dit tout à l'heure donc je ne vais*
pas m'y étendre qui a entraîné une SUPERposition des

compétences entre les différentes collectivités territoriales ce qui fait que tout le monde s'occupe de TOUT et qu'il y a donc beaucoup trop de gaspillage et bien MOI je remettrai de la clarté dans les RESPONSabilités h et donc la fonction publique sera mieux répartie entre la fonction publique de l'état h la fonction publique hospitalière et les fonctions publiques territoriales voilà comment j'entends à la fois remettre de l'ordre juste dans l'administration et lutter contre toutes les formes de **gaspillage**+

L'usage, désormais fréquent chez la candidate, de la formule « *je l'ai dit tout à l'heure* » indique clairement que ce n'est pas la première fois que la représentante de la gauche fait part de cette assertion qui est, en fait, un jugement. À travers cette formule, la candidate socialiste situe le discours déjà actualisé dans un antérieur qui se trouve, néanmoins, à l'intérieur du débat. En effet, au tout début du duel, elle avait clairement exprimé sa désapprobation envers la loi de la décentralisation de NS ; une loi qu'elle estime à l'origine de bien des confusions et d'emmêlements. L'intervention qui suit prouve que la candidate a bel et bien évoqué ce jugement au préalable :

SR20 [...] **comme je réformerai la décentralisation** c'est-à-dire comme je vais faire une nouvelle étape >mais une vraie cette fois< de régionalisation au lieu d'avoir des doublons des chevauchements de l'augmentation de la fiscalité locale parce qu'avec votre loi l'état a transféré des compétences sans transférer les ressources et SANS clarifier la res- la répartition des responsabilités **ce que je propose c'est de lutter contre toutes les formes de GAspillage d'argent public** parce que chacun sera au clair sur ses responsabilités la région saura ce qu'elle a à faire et en particulier les aides économiques les départements seront au clair sur leurs responsabilités les communautés d'agglomération et les communautés d' communes aussi et les communes et il n'y aura plus ces chevauchements et **ces gaspillages** c'est-à-dire une véritable RÉforme de l'état pour qu'il soit à la fois plus rapide plus efficace et plus économe en fonds publics

Après l'avoir introduite dans le tour de parole n°20, SR rappelle l'improductivité de la politique de la décentralisation menée par NS dans l'intervention n°154. Ce rappel a pour but d'offenser son adversaire et d'attirer l'attention des téléspectateurs sur son mauvais aménagement en rappelant les nombreux désagréments qui en ont résulté, notamment le « gaspillage » de l'argent de l'État.

En insistant sur ce dernier point, la candidate socialiste aspire à compromettre et à atteindre l'image de NS qu'elle décrit comme un candidat désinvolte et incorrect, d'une légèreté excessive, en particulier dans la gestion des fonds publics qu'il dilapide en raison de sa mauvaise gestion et l'inadéquation de ses réformes. En contrepartie, elle se présente

comme une candidate parfaitement disposée à redresser la tendance et à faire en sorte que la « régionalisation » se fasse dans de meilleures conditions, avec plus de clarté et de transparence. Elle donne donc à voir l'éthos de la femme de la situation, prête à orchestrer des réformes qui déboucheraient sur de bien meilleurs résultats, en prétendant pouvoir réussir là où son antagoniste a échoué.

Par ailleurs, si cette reprise permet à SR de rappeler et d'insister sur bien des défauts dans la politique de NS, elle n'est pas sans savoir qu'elle est susceptible de porter atteinte à son argumentation. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, le renvoi ou la reproduction d'arguments déjà avancés, notamment dans le même contexte, peut être mal perçu par l'électorat qui peut avoir l'impression que la candidate radote. Consciente de ce fait, SR insère dans son intervention une remarque : « *donc je ne vais pas m'y étendre* », qui étant introduite par la conjonction « donc » apparaît comme une évidence, puisqu'elle se présente comme la conséquence de l'énoncé qui précède : « *je l'ai dit tout à l'heure* ».

Pour « *adoucir la perturbation causée* » par sa reprise et « *légitimer la répétition* » (M. Sandré, 2010: 5) de son avis concernant le mode de direction de son rival, SR introduit ce commentaire ayant pour effet de rassurer les téléspectateurs sur son intention de se montrer brève et concise. M. Sandré (2010: 6) déclare :

Elle [SR] sait que cette répétition peut être mal perçue, elle peut l'accompagner de discours métadiscursifs montrant que la redite est voulue, et obéit à une stratégie. Elle peut aussi prévenir les reproches qui pourraient lui être faits et qui terniraient son image.

En effet, dans ce commentaire que nous dirions préventif, nous voyons une forme de dialogisme interlocutif anticipatif, dans la mesure où SR prévoit ce que pourraient être les interruptions de son rival, des animateurs qui lui auraient demandé d'abrégé son intervention pour aborder d'autres sujets pas encore débattus ou encore des téléspectateurs qui se seraient lassés de ses répétitions. Cependant, cette auto-reprise stratégique paraît pleinement assumée par la candidate socialiste qui prend le risque de se répéter rien que pour rappeler les écarts de son adversaire, mais tout en prenant ses précautions consistant à prouver sa pleine conscience de cette reproduction en rassurant ses auditeurs sur le fait qu'elle ne va pas s'attarder sur cette opinion exprimée non loin de là dans le débat.

Conclusion

Que ce soit par le biais d'une reprise littérale de leurs paroles ou d'une simple référence à ces dernières, le dialogisme intralocutif a permis aux trois présidentiables de bâtir des argumentaires solides et constants ayant pour soubassement leurs propres discours. C'est ainsi grâce aux reprises autophoniques échoïques et non-échoïques que les candidats ont vu leurs plaidoyers se renforcer et ceux de leurs adversaires s'amoindrir. Car la réitération, à l'identique ou la reformulation, de leurs arguments et l'insistance sur des propos qu'ils ont tenus, généralement à l'intérieur des duels, leur a permis, en plus de créer un effet d'assonance notable, de promouvoir leurs éthos respectifs dans un duel qui est en réalité, « *une affaire d'images : images de légitimité, de crédibilité, de personnalité (caractère, puissance, subtilité, intelligence, séduction)* » (P. Charaudeau, 2015: 109).

Le rappel d'opinions soutenues durant les débats ou antérieurement à ceux-ci, en l'occurrence tout au long de leurs campagnes électorales, ou plus encore au cours de leurs parcours politiques respectifs, aura permis aux débatteurs de faire preuve de linéarité en affichant un caractère tenace et constant, comme l'a si bien fait SR face à NS. En effet, s'obstiner à défendre une position et tâcher de rester fidèle à ses convictions en les rappelant, contribue à crédibiliser l'image d'un candidat qui serait perçu par les électeurs comme un candidat déterminé et digne de confiance, par conséquent, digne de la fonction présidentielle.

Par ailleurs, la récursivité que l'auto-reprise a conféré à certaines de leurs interventions a conforté les statuts des prétendants qui se sont vus monopoliser la parole, par conséquent, occuper une position prédominante au moment de la reprise ; ce qui leur a permis de captiver les esprits des électeurs-télespectateurs marqués par des expressions devenues mémorables et désormais attachées à leurs auteurs telle que l'anaphore *Moi président de la République* servie par FH dans le duel de 2012.

Cependant, « *l'effet d'auto-affirmation, d'auto-promotion, obtenu par l'emploi de l'auto-citation s'accompagne aussi d'un effet défensif-agressif non négligeable* » J. M. Lopez-Munoz (2006: 172). En effet, en plus de la visée auto-promotionnelle, l'autophonie (qu'elle soit échoïque ou non-échoïque) obéit à deux autres fins ; défensives et offensives, selon que candidat se propose de rappeler, pour les défendre, ses principes politiques ou ceux de son parti (le cas de NS face à FH), ou qu'il aspire à atteindre son adversaire en l'attaquant avec des rappels de ses échecs, de ses défaillances, afin de pouvoir le déstabiliser et ainsi lui

faire perdre ses moyens pour prendre le dessus sur lui ; une stratégie dont SR s'est servie contre son contradicteur.

Il faut souligner le fait que bien qu'elle contribue à l'élaboration d'un processus de persuasion et à la consolidation d'un plaidoyer, l'autodialogisme est une dimension à exploiter avec modération, en particulier dans une conjoncture aussi importante que ces duels. Comme nous l'avons si bien vu dans l'analyse, s'auto-citer peut, à la longue, languir les auditeurs qui peuvent se désintéresser rapidement du discours de leur locuteur.

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour faire ressortir la force argumentative du principe dialogique dans les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012, nous avons commencé par transcrire les deux duels qui nous ont servi de corpus pour, ensuite, les soumettre à une analyse qualitative.

Avant de partir à la recherche de la portée persuasive du dialogisme dans notre corpus, il nous a d'abord fallu, comme le veut la démarche de tout travail de recherche, fournir une définition de ce concept et du contexte dans lequel nous nous proposons de l'étudier : celui de l'argumentation. L'articulation entre ces deux théories est indispensable au traitement de notre problématique. Les résultats obtenus de l'analyse de notre corpus nous ont permis d'apporter une réponse à notre question de départ dans la mesure où ils ont montré la force de persuasion du dialogisme à travers l'examen des stratégies déployées par les débatteurs tout au long des duels.

En effet, l'analyse de notre corpus a révélé bien des stratégies et des tactiques qui rendent compte de la charge argumentative des trois dimensions dialogiques, ce qui confirme notre première hypothèse. C'est ainsi que l'examen de la dimension interdiscursive ou des constructions hétérophoniques a montré le rôle de la convocation de la parole d'un tiers dans la construction et le renforcement d'un argument par un débatteur jusqu'à le rendre incontestable.

Des figures d'autorité à l'opinion publique en passant par des personnalités issues de l'opposition, les trois présidentiables ont convié dans leurs plaidoyers des instances dont les discours ont convergé, à un moment et sur certains sujets, avec ceux de ces derniers et dont les propos ont été de véritables supports à des arguments pour en légitimer la recevabilité.

Les candidats ont su tirer profit, notamment, de l'investissement de ces discours cités, imputés aux figures d'autorité dont le statut permet de justifier des points de vue, voire même de les imposer. Les discours d'une autorité étant difficile à contester, les présidentiables ont gagné à les réactualiser.

C'est aussi grâce à la reprise de discours émis par des membres de l'opposition que les trois candidats ont pu faire face à leurs adversaires et les déstabiliser. L'adversaire en question étant lui-même un membre de ce camp adverse, le fait de citer l'un de ses collègues dont

l'avis converge, en plus, avec celui du locuteur-citant invalide le point de vue du dit adversaire.

Rapporter une parole qui leur a été directement destinée ou attribuer un discours relevant de la doxa à un tiers a, également, été un moyen, pour les candidats, de témoigner de la pertinence et du bien-fondé de leurs arguments, et par là même du poids de la présence de discours autres dans les leurs. Cependant, si l'analyse du corpus a révélé l'intérêt, pour les prétendants, de citer des instances avec lesquelles ils étaient en consensus et à l'origine de discours qu'ils ont approuvés, elle a aussi prouvé que ces derniers gagnent autant à réitérer des discours qu'ils ont contestés. Ces discours sont le fait de figures d'autorité pour contester leur authenticité, de membres de l'opposition pour les caricaturer ou ceux de l'adversaire présent pour les démentir et l'attaquer sur leur base.

C'est à travers l'analyse des structures diaphoniques (dans leurs visées concessive et non concessive) que s'est révélée la portée persuasive de la deuxième dimension dialogique : l'interlocutive. En effet, l'interaction avec le discours de l'interlocuteur présent ou la diaphonie, en plus d'être la représentante par excellence de l'interlocutivité qui est à son tour un « *critère pertinent et fondamental pour délimiter la diaphonie* » (E. Miche, 1995: 264), présente un intérêt stratégique non négligeable. Les trois candidats aux présidentielles y ont d'ailleurs trouvé un moyen efficace pour introduire leurs propres arguments ou contredire ceux de l'adversaire.

C'est principalement dans sa visée concessive que la diaphonie a été exploitée par les candidats. De par sa structure bipartite, elle permet, d'une part, de rappeler la position de son antagoniste en feignant y adhérer et, d'autre part, de la contester pour avancer la sienne, la soutenir et la rendre ainsi plus solide et plus consistante que celle du vis-à-vis. La diaphonie concessive admet d'autres usages stratégiques très percutants parmi lesquels nous pouvons citer la reprise du discours de l'antagoniste pour se défendre contre une accusation en y apportant un démenti, le rappel offensif à valeur essentiellement ironique, de la parole de l'adversaire pour l'attaquer et dévaloriser son image, et la rectification d'une affirmation jugée erronée ou dénaturante pour et par le débatteur qui va tenter, à tout prix, de rétablir sa situation.

La diaphonie non-concessive présente, elle aussi, des fonctions stratégiques. Il arrive qu'un débatteur reprenne le discours de son adversaire mais sans pour autant lui manifester

cet accord temporaire caractérisant la diaphonie concessive. Mais malgré cela, cette reprise n'a rien d'anodin puisqu'elle répond à deux principales tactiques.

La première consiste à rappeler des propos, éventuellement désobligeants, de l'antagoniste pour les retourner contre lui dans une perspective défensive, tout en exprimant son indignation envers ce genre de comportement.

La seconde revient à attaquer son rival avec des propos qu'il a préalablement tenus, au cours du duel, afin de prouver l'incohérence de son discours, l'inconstance de sa position ou encore les limites de ses compétences.

Outre les deux visées concessive et non-concessive, la diaphonie présente une autre fonction : celle de l'enchaînement sur la parole de l'Autre. Bien qu'il soit plus perçu comme un critère définitoire de la diaphonie⁶¹, l'enchaînement recèle une valeur stratégique dans la mesure où il permet à son auteur de mettre en valeur son ouverture d'esprit ainsi que la cohérence de son raisonnement.

Concernant l'autre versant du dialogisme interlocutif, à savoir l'anticipation, l'analyse de notre corpus a montré qu'elle a aussi été très profitable aux candidats dans le développement de leurs processus argumentatifs respectifs.

Pour rappel, c'est sur la base de l'examen de la figure de la prolepse que nous avons pu mettre en évidence les effets argumentatifs du dialogisme interlocutif dit anticipatif. Ainsi, avec cette figure, les débatteurs se sont donné les moyens pour faire face à l'adversaire mais aussi pour se rapprocher des électeurs.

En effet, il nous a été donné de constater que le fait, pour un candidat, d'anticiper sur le discours de son opposant lui permet de se protéger d'une éventuelle attaque, d'un possible réquisitoire pouvant lui être adressé par ce dernier et de veiller à préserver son image de présidentiable.

Plus encore, l'anticipation offre à un candidat la possibilité de prévenir les hypothétiques objections que son antagoniste pourrait formuler à un argument ou à un reproche qui lui sont destinés, de sorte que ce dernier soit dépossédé de tout moyen de se défendre ou de riposter, puisque réprimé par le candidat en question qui se serait ainsi assuré une longueur d'avance dans la rencontre.

⁶¹ Notamment par L. Perrin (1995: 226) qui la définit comme un phénomène « *consistant à reproduire un propos de l'interlocuteur sur lequel le locuteur souhaite enchaîner dans la conversation* ».

La prolepse permet aussi de prendre le dessus sur l'adversaire en se donnant le monopole de la parole. Car le fait d'anticiper sur les propos de celui-ci réduit ses chances d'intervenir et de répliquer, d'une part, et augmente celles du détenteur de la parole de la garder et ainsi d'aller au bout de son argumentation, d'autre part.

Grâce à cette figure, un débateur peut également parvenir à diminuer de la valeur d'un argument ou de l'ampleur d'une accusation, voire même à les invalider rien que par le simple fait d'en faire part avant son adversaire. Ainsi, avec cette technique, il aura réussi à attirer l'attention sur son image de candidat responsable et honnête plus que sur le contenu de l'argument et/ou de l'accusation en question, même si ceux-ci sont pertinents.

En outre, nous avons constaté que quand ce n'est pas pour affronter l'opposant, c'est pour gagner l'adhésion des téléspectateurs que les présidentiables ont fait usage de la prolepse. C'est d'abord dans une perspective explicative que les candidats ont anticipé sur les questions des électeurs pour y répondre et ce dans le but de ne laisser aucune zone d'ombre dans leurs esprits, en particulier s'agissant de l'avenir de la République. Mais c'est surtout pour les mettre en garde contre la politique de l'adversaire ou les rassurer en les mettant en confiance que les présidentiables sont allés au-devant des préoccupations des votants en les formulant à leur place.

Pour ce qui est du dialogisme intralocutif représenté par l'autocitation ou l'autophonie, l'analyse de notre corpus a révélé que cette troisième dimension dialogique referme, elle aussi, un potentiel argumentatif non-dérisoire. Nous avons constaté que le fait d'entrer en interaction avec son propre discours et de le reprendre textuellement ou non (l'autophonie échoïque et non-échoïque) permet aux candidats d'insister sur des principes fondamentaux à leurs idéologies auxquelles ils sont restés fidèles, de défendre les principaux concepts de leurs campagnes électorales que le fait de ressasser contribue à ancrer dans les esprits des téléspectateurs.

C'est aussi grâce à l'autodialogisme que les présidentiables ont travaillé la valorisation de leurs propres images. Lorsqu'ils s'adonnent à des réitérations, en particulier littérales, de leurs propos, c'est soit pour vanter un mérite, soit pour afficher l'étoffe d'un futur dirigeant digne de cette fonction. Ils concourent donc à promouvoir leurs éthos respectifs et à « *valoriser leur comportement* » (M. Sandré, 2011: 13), sans manquer de dévaloriser celui de

l'adversaire, puisque, comme nous l'avons montré dans l'analyse, le revers de la valorisation de soi est, le plus souvent, la disqualification de l'Autre.

Par ailleurs, il arrive qu'un prétendant à la présidence fasse usage de l'autophonie dans une optique défensive. Il rappelle ainsi ses convictions politiques, éventuellement celles de son parti, pour les soutenir. Comme il peut s'en prendre à son adversaire en ressassant ses défaites et ses faiblesses dans une optique offensive. Toutefois, « *en dépit des usages stratégiques [...] que permet l'autophonie* » (D. Vincent et O. Turbide, 2005: 314) et peu importe la visée à laquelle elle obéit, son auteur se doit d'être attentif à son dosage, au risque de tomber dans le radotage pouvant être mal vu et d'exaspérer ses auditeurs.

Concernant notre seconde hypothèse, elle se trouve confirmée par l'ensemble de l'analyse puisque, comme nous l'avons fait remarquer tout au long de l'examen de notre corpus, ce n'est pas dans le sillage d'une seule dimension dialogique mais dans celui des trois dimensions confondues que les présidentiables ont co-construit leurs éthos, d'une part, et tenté de sensibiliser les électeurs par un effet de pathos, d'autre part.

En définitive, si l'analyse menée ici nous a permis de mettre en exergue bien des effets argumentatifs du dialogisme dans le débat politique télévisé, nous continuons à nous interroger sur les portées stratégiques de ce principe. C'est pourquoi, nous ambitionnons d'explorer davantage d'interactions verbales à orientation argumentative en vue d'une meilleure description de ce phénomène avec tout ce qu'il engage en tactiques et en stratégies autres que celles examinées dans cette étude. Pour ce faire, nous aspirons à élaborer une catégorisation des marqueurs linguistiques et discursifs de chacune des trois dimensions dialogiques afin d'optimiser leur étude dans un corpus à visée argumentative et contribuer, pourquoi pas, à l'élaboration d'une approche dialogique du discours argumentatif.

Nous continuons aussi à nous interroger sur le fonctionnement du processus dialogique dans des interactions autres que dialogales, dans le monologue, par exemple, et à nous demander s'il n'y aurait pas d'autres pouvoirs de persuasion que le dialogisme comporte dans un cadre autre qu'argumentatif comme l'explication ou encore la description.

Bibliographie

Bibliographie

- ADAM Jean Michel, 2006, « intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », *Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, n°44, pp.3-26.
- AMOSSY Ruth et KOREN Roselyne, 2009, « Rhétorique et argumentation: approches croisées », *Argumentation et analyse du discours*, n°2, pp.1-23.
- AMOSSY Ruth, 1994, « Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé », *Littérature*, n°93, pp.31-47.
- AMOSSY Ruth, 2006, *L'argumentation dans le discours*, Armand Colin, Paris.
- AMOSSY Ruth, 2008, « Argumentation et analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires », *Argumentation et analyse du discours*, n°1, pp.1-15.
- AMOSSY Ruth, 2012, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et analyse du discours*, n°9, pp.1-21.
- ANGENOT Marc, 2013, *Rhétorique de la confiance et de l'autorité*, La Chaire James-McGill d'étude du discours social de l'Université McGill, Montréal.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLAV*, n°26, pp.91-151.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *les plans d'énonciations, Langages 19^{ème} année*, n°73, pp.98-111.
- BAKHTINE Michail, 1963, *La poétique de Dostoïevski*, Écrivains soviétiques, Moscou.
- BAKHTINE Michail, 1970, *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, l'Age d'Homme, Lausanne.
- BAKHTINE Michail et VOLOCHINOV Valentin, 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Minuit, Paris.
- BAKHTINE Michail, 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- BAKHTINE Michail, 1984, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, Paris.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, BRES Jacques et GARDES-MADRAY Françoise, 1989, « La praxématique », *Études littéraires*, n°3, Vol.21, pp.29-47.
- BARBÉRIS Jeanne-Marie, 2005, « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en échos », dans BRES Jacques, HAILLET Patrick Pierre, MELLET Sylvie, NOLKE Henning et ROSIER Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, De Boeck, Bruxelles, pp.157-172.

- BARTHES Roland, 1970, « L'ancienne rhétorique [Aide mémoire] », *Communications*, n°16, pp.172-223.
- BERTRAND Denis, 1999, *Parler pour convaincre*, Gallimard, Paris.
- BIARDZKA Elzbieta, 2010, « Cumul de marques du dialogisme dans le discours direct delermien », *Colloque international Dialogisme : langue, discours*, septembre 2010, Montpellier, pp. 1-9.
- BONHOMME Marc, 2012, « Argumentation et interaction dans les brochures du Conseil fédéral suisse sur les votations populaires », *Argumentation et analyse du discours*, n°10, pp.1-17.
- BOUAZIZ Sabrina, 2021, « L'éthos et le pathos dans le duel de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2012 », *Dirassat & Abhath*, n°13, pp. 97-106.
- BRES Jacques, 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Syntaxe et analyse du discours*, Septembre 2009, pp.31-44.
- BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, 2001, « Dis moi avec qui tu 'dialogues', je te dirai qui tu es...De la pertinence de la notion de dialogisme pour l'analyse du discours », *Syntaxe et analyse du discours*, Septembre 2009, pp.58-79.
- BRES Jacques, 2001, « Dialogique », dans DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris, pp.83-85.
- BRES Jacques et VERINE Bertrand, 2002, « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langues*, pp.159-169.
- BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », *Syntaxe et analyse du discours*, Septembre 2009, pp.2-14.
- BRES Jacques, 2005, « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique; dialogisme, polyphonie », dans BRES Jacques, HAILLET Patrick Pierre, MELLET Sylvie, NOLKE Henning et ROSIER Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, De Boeck, Bruxelles, pp.47-61.
- BRES Jacques et ROSIER Laurence, 2007, « Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européens et russe, Slavica Occitania*, n°25, pp.437-461.
- BRES Jacques et MELLET Sylvie, 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française*, n°163, pp.3-20.

- BRES Jacques et NOWAKOWSKA Aleksandra, 2010, « Sourires de chat sans chat : discours rapporté et dialogisme interlocutif anticipatif », *IVe colloque international du groupe Ci-dit "Discours rapporté, citation et pratiques sémiotiques"*, Université de Nice-Sophia Antipolis, Nice, 11-13 juin 2009, Jun 2009, Nice, France.
- BRETON Philippe et GAUTHIER Gilles, 2000, *Histoire des théories de l'argumentation*, La Découverte, Paris.
- CAILLAT Domitille, 2012, « La notion de temporalité au cœur de l'analyse des discours représentés à l'oral : essai de typologie, procédés rhétoriques et portées argumentatives des DR dans le débat présidentiel français de 2007 », SHS Web of Conferences, EDP Sciences, 2012, SHS Web of Conferences, Volume 1 (IIIe Congrès Mondial de Linguistique Française), pp.427 - 439.
- CALABRESE-STEIMBERG Laura, 2010, « Esthétique et théorie du roman : la théorie dialogique du Bakhtine linguiste », *Linguistique russe, Slavica bruxellensia*, n° 6, pp.60-64.
- CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Seuil, Paris.
- CHARAUDEAU Patrick, 2005, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, De Boeck, Bruxelles.
- CHARAUDEAU Patrick, 2015, *Le débat présidentiel. Un combat de mots. Une victoire aux points*, *Langage et société*, n°151, pp.109-129.
- COTTERET Jean-Marie, EMERI Claude, GERSTLÉ Jacques et MOREEAU René, 1976, *57 774 mots pour convaincre*, Presses Universitaires de France, Paris.
- DECLERCQ Gilles, 1993, *L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, imprimerie Campin, Belgique.
- DELPORTE Christian, 2001, « Corps à corps ou tête-à-tête ? Le duel politique à la télévision (des années 60 à nos jours), *Mots. Les langages du politique*, n°67, pp.70-91.
- DENTALE Patrick et COLTIER Danielle, 2006, « Éléments de comparaison de trois théories linguistiques de la polyphonie et du dialogisme », *Recherches linguistiques*, n°28, Metz, pp.271-300.
- DEPALLENS Vanessa, 2013, « Comment gérer la place institutionnelle de président sortant dans un débat d'entre-deux-tours ? Regards croisés sur les stratégies adoptées par François Mitterrand et Nicolas Sarkozy », *Cahiers de l'ILSL*, n° 34, pp.305-330.
- DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion.

- DOURY Marianne et LARGIER Anne, « L'argument d'autorité dans une discussion en ligne : manifestations discursives et régime d'acceptabilité », *Actes 2^e Journées d'études internationales sur « L'argumentation et la rhétorique dans le domaine arabe » (L'argument d'autorité dans les textes et les cultures arabes et européennes. Pour un dialogue entre les traditions de recherche en argumentation) Tunis, 24-25 novembre 2006.* (jamais paru, projet de publication abandonné ; disponible uniquement en ligne). Sur le site <https://www.academia.edu/4682471/>, consulté le 18/09/2020.
- DOURY Marianne, 1999, « L'argument d'autorité en situation : le cas du débat médiatique sur l'astrologie », pp.1-20. Disponible sur www.lcp.cnrs.fr/IMG/pdf/dou-99b.pdf , consulté le 18/09/2020.
- DOURY Marianne, 2001, « La “mise en voix” du débat sur l'immigration dans des interactions ordinaires. Discours rapporté et argumentation ». Programme ADI — Rapport final, *L'argumentation dans l'espace public contemporain : le cas du débat sur l'immigration*, GRIC, Groupe de recherche sur les Interactions Communicatives, CNRS/Université Lyon II & ANACOLUT, « Analyses de Corpus Linguistiques, Usages, Traitements », ENS de Fontenay/Saint Cloud, pp.355-384.
- DOURY Marianne, 2003, « Argumentation et mise en voix ; les discours quotidiens sur l'immigration », *Dialogue Analysis 2000*, pp.173-183.
- DOURY Marianne, 2004, « La fonction argumentative des échanges rapportés », *Le discours rapporté dans tous ses états*, dans LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie, ROSIER Laurence (dir.), L'Harmattan, Paris, pp.254- 264.
- DUCROT Oswald, 1984, *Le dire et le dit*, Minuit, Paris.
- DUMARSAIS César Chesneau, 1981(1730), *Traité des tropes*, Roland Dubroca, Paris.
- DUPUY Pierre Olivier et MARCHAND Pascal, 2009, « Débat de l'entre-deux-tours 2007.La conquête de l'espace lexical », *Mots. Les langages du politique*, n°89, pp.105-117.
- EBEL Marianne, 1986, « Apport des écrits du Cercle de M. Bakhtine à une analyse du langage comme pratique sociale », *Actes du colloque dialogisme et polyphonie 27/28 Septembre 1985*, Centre de recherches sémiologiques, Université de Neuchâtel, Suisse, pp.1-13.
- FÉVRIER James Germain, 1984, *Histoire de l'écriture*, Payot, Paris.
- FONTANIER Pierre, 1977 (1821-1827), *les figures du discours*, Flammarion, Paris.
- FORGET Danielle, 1994, «Anticipation et Argumentation : La prolepse », *Revue québécoise de linguistique*, n°1, pp.61-77.

- FORTIN Gwenole, 2004, « L'interaction conflictuelle : mode d'expression symbolique du jeu politique démocratique », *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, n° 30, Peeters, pp.55-72.
- FORTIN Gwenole, 2004, *L'Argumentation dans les débats politiques télévisés. Négociations identitaires et co-construction d'un monde commun. D'une logique informationnelle à une sociolinguistique de l'action*, thèse de doctorat, Université Rennes 2, Haute-Bretagne.
- FORTIN Gwenole, 2006, « Généalogie des débats politiques télévisés : ritualisation et construction d'un nouvel éthos politique », *Hal Archives ouvertes*, pp.1-11.
- GAUTHIER Gilles, 1990, « L'argumentation stratégique dans la communication politique : le débat télévisé L'Allier Bertrand », *Politique*, n°17, pp.113-141.
- GAUTHIER Gilles et GOSSELIN André, 1995, « Les arguments de causalité et de conséquence dans les débats politiques télévisés : l'exemple du débat des chefs lors des élections canadiennes de 1993 », *Revue québécoise de science politique*, n°27, pp.149-174.
- GAUTHIER Gilles, 1995a, « Communication politique, rhétorique et communication des savoirs. Le débat politique télévisé a-t-il un effet cognitif », *Supplément à Recherches en communication*, n°4, pp.1-20.
- GAUTHIER Gilles, 1995b, « L'analyse du contenu des débats politiques télévisés », *Hermès*, n° 17-18, pp.355-370.
- GINGRAS Anne-Marie, 1995, « L'argumentation dans les débats télévisés entre candidats à la présidence américaine. L'appel aux émotions comme tactique de persuasion », *Hermès*, n°16, pp.187-200.
- HERMAN Thierry, 2014, « L'argument d'autorité : de sa structure à ses effets », *Rhétorique et cognition, Sciences pour la communication*, pp.153-183.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1992, *Les interactions verbales*, Tome 2, Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1998, *Les interactions verbales*, Tome 1, *Approche interactionnelle et structure des conversations*, Armand Colin, Paris.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2002, « Système linguistique et éthos communicatif », *Cahiers de praxématique*, n°38, pp.35-57.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2007, « L'analyse du discours en interaction : Quelques principes méthodologique », *Limbaje si comunicare*, IX, pp.13-32.

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et DOURY Marianne, 2011, « La place de l'accord dans l'argumentation polémique : Le cas du débat Sarkozy-Royal (2007) », *A Contrario*, n°16, pp. 63-87.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2012, « Analyser du discours : le cas des débats politiques télévisés », *SHS Web of Conference*, 3^{ème} congrès de linguistique française, pp.25-42.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2013a, « humour et ironie dans le débat Hollande-Sarkozy de l'entre-deux-tours des élections présidentielles (2mai 2012) », *Langage et société*, n°146, pp.49-60.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2013b, « Animer à deux un débat électoral : l'exemple du duel Royal-Sarkozy (2mai 2007) », *Bulletin suisse de linguistique appliquée (VALS-ASLA)*, n°98, pp.61-81.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2017, *Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre*, l'Harmattan, Paris.
- Les numéros 89 (mars 2009) et 90 (Juillet 2009) de la revue *Mots. Les langages du politique*.
- LONFAT Valentin, 2013, « Construction et déconstruction des éthos dans les débats médiatiques », *Cahiers de l'ILSL*, n°34, pp.261-276.
- LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, 2005, « La répétition autophonique dans des séquences explicatives et argumentatives : de la surénonciation à la circulation des discours. L'exemple des forums du journal Le Monde », *Cahiers de praxématique*, n°45, pp.151-176.
- LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, 2006, « L'auto-citation comme stratégie de persuasion à la limite de l'irresponsabilité. Étude de l'effet d'impartialité obtenu au moyen de l'effacement énonciatif dans les forums de presse... », *Semen*, n°22, pp. 161-177.
- LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence, 2006, « Autocitation et genre de discours. Quelques balises », *Travaux de linguistique*, n°52, pp.7-23.
- MARQUES Maria Aldina, 2011, « La reprise dissensuelle dans le discours politique parlementaire – du dialogal au dialogique », *Cahiers de praxématique*, n°57, pp. 133-146.
- MARTEL Guylaine, 2008, « Performance... et contre-performance communicationnelles : des stratégies argumentatives pour le débat politique télévisé », *Argumentation et Analyse du Discours*, n°1, pp. 1-14.

- MAURY-ROUAN Claire, VION Robert et BERTRAND Roxane, 2007, «Voix de discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique», *Cahiers de praxématique*, n° 49, pp.133-158.
- MEYER Michel, 2004, *La Rhétorique*, Presses Universitaires de France, Paris.
- MICHE E, 1995, « Les formes de reprise dans un débat parlementaire », *Cahiers de linguistique française*, n°16, pp. 241-265.
- MICHELI Raphaël, 2013, « Les querelles de mots dans le discours politique : modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot « rigueur » », *Argumentation et analyse du discours*, n°10, pp.2-18.
- MOESHLER Jacques et SPENGLER Nina, 1982, «La concession ou la réfutation interdite, approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de linguistique française*, n°4, pp.7-36.
- MOIRAND Sophie, 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique*, n°43, pp.1-33.
- MOIRAND Sophie, 2007, « Le modèle du Cercle de Bakhtine à l'épreuve des genres de la presse », *Linx*, n°56, pp.90-108.
- MOIRAND Sophie, 2011, « Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours », *Cahiers de praxématique*, n°57, pp.69-100.
- MSHVENIERADZÉ Tamar, 2014, « Les marqueurs de dialogisme dans le discours politique », *EISH*, n°1, pp. 103-111), sur le site : <https://ojs.iliauni.edu.ge/index.php/eish/article/view/59> , consulté le 24/09/2022
- MSHVENIERADZÉ Tamar, 2017, « Le dialogisme argumentatif dans le discours politique », *EISH*, n°3, pp. 235-245, sur le site : <https://ojs.iliauni.edu.ge/index.php/eish/issue/view/26>, consulté le 24/09/2022.
- NEL Noel, 1989, « Éléments d'analyse du débat télévisé », *Études de communication*, n°10, pp.1-8.
- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2001, « Hétérogénéité énonciative », dans DÉTRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand (dir.), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Honoré Champion, Paris, pp.137-138.
- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2004, « Présentation », *Cahiers de praxématique*, n°43, pp.7-14.
- NOWAKOWSKA Aleksandra, 2005, « Dialogisme, Polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine », dans BRES Jacques, HAILLET Patrick Pierre,

- MELLET Sylvie, NOLKE Henning et ROSIER Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, De Boeck, Bruxelles. pp.19-32.
- NOWAKOWSKA Aleksandra et SARALE Jean-Marc, 2011, « Le dialogisme: histoire, méthodologie et perspectives d'une notion fortement heuristique », *Cahiers de praxématique*, n°57, pp.9-20.
 - OLÉRON Pierre, 1987, *L'argumentation*, Presses Universitaires de France, Paris.
 - OYVING Gjerstad, 2011, *La polyphonie discursive : pour un dialogisme ancré dans la langue et dans l'interaction*, thèse de doctorat, Université de Bergen.
 - PAVEAU Marie-Anne, 2008, « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », *Actes du colloque international Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, 29-31 octobre 2007, PUFC, Besançon, France, pp. 93-105.
 - PERLEMAN Chaïm et OLBRECHTS-TYTECA Lucie, 1988, *Traité de l'argumentation*, éditions de l'université de Bruxelles, Belgique.
 - PERRIN Laurent, 1995, « Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques », *Cahiers de linguistique française*, n°16, pp. 211-240.
 - PERRIN Laurent, 2006, « Autophonie et formules modales. Verbes de parole et d'opinion à la première personne », *Travaux de linguistique*, n°52, pp.41-55.
 - PLANTIN Christian, 1996, *L'argumentation*, Seuil, Paris.
 - PLANTIN Christian, 2005, *L'argumentation. Histoire, théories et perspectives*, Presses Universitaires de France, Paris.
 - REBOUL Olivier, 1991, *Introduction à la rhétorique*, Presses universitaires de France, Paris.
 - ROBRIEUX Jean-Jacques, 1993, *Éléments de Rhétorique et d'argumentation*, Dunod, Paris.
 - SALAZAR ORVIG Anne, 2000, « La reprise aux sources de la construction discursive », *Langages*, n°140, pp.68-91.
 - SALSMANN Margot, 2009, « L'argumentation linguistique dans une rhétorique argumentative », *Estudos Linguisticos/Linguistic Studies*, n° 4, pp 97-114.
 - SANDRÉ Marion, 2009, « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel –l'interruption- dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007 », *Mots. Les langages du politique*, n°89, pp. 69-81.
 - SANDRÉ Marion, 2010, « Dialogisme, comportement et débat politique télévisé : Ségolène Royal lors du débat de l'entre-deux tours », *Communications du IVE Ci-dit*, pp.1-14.

- SANDRÉ Marion, 2010, *Constantes et spécificités des dysfonctionnements interactionnels dans le genre débat politique télévisé : une application au débat de l'entre-deux tours de l'élection présidentielle de 2007*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier 3.
- SANDRÉ Marion, 2011, « Mimiques et politique. Analyse des rires et sourires dans le débat télévisé », *Mots. Les langages du politique*, n°96, pp.12-28.
- SANDRÉ Marion, 2012, « Discours rapportés et stratégies argumentatives: Royal et Sarkozy lors du débat de l'entre-deux-tours », *Langage et société*, n°140, pp.71-87.
- SANDRÉ Marion, 2014, « Éthos et interaction: Analyse du débat politique Hollande-Sarkozy », *Langage et société*, n°149, pp.69-84.
- SITRI Frédérique, 2004, « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours », *Cahiers de praxématique*, n°43, pp.165-188.
- SULLET-NAYLANDER Françoise et ROITMAN Malin, 2009, « De la confrontation politico-journalistique dans les grands duels politiques télévisés : questions et préconstruits », *Actes du colloque Le français parlé dans les médias : les médias et le politique*, Lausanne, pp.1-19.
- SVENSSON Maria, 2012, « Sens inattendu ou attendu de la concession marquée par *si* et par *même si* », *Linx*, n°66-67, pp. 83-98.
- TODOROV Tazvten, 1981, *Michail Bakhtine, le principe dialogique suivi des écrits du Cercle de Bakhtine*, Seuil, Paris.
- TORCK Danièle, 1994, «Diaphonie et interaction dans le débat politique », *Littérature*, n°93, pp.15-30.
- TRAVERSO Véronique, 2007, *L'analyse des conversations*, Armand Colin, Paris.
- TURBIDE Olivier et VINCENT Diane, 2005, « Le discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction », Dans LOPEZ-MUNOZ Juan-Manuel, MARNETTE Sophie et ROSIER Laurence (dir.), *La jungle des discours : genres de discours et discours rapportés*, Université de Cadix, Espagne, pp. 307-318.
- TYLKOWSKI Irina, 2011, « La conception du dialogue de Mikhaïl Bakhtine et ses sources sociologiques (l'exemple des Problèmes de l'œuvre de Dostoïevski [1929] », *Cahiers de praxématique*, n°57, pp.51-68.
- VELMEZOVA Ekaterina, 2011, « Le dialogue bakhtinien : entre « nouveauté terminologique » et obstacle épistémologique », *Cahiers de praxématique*, n°57, pp.31-50.
- VERINE Bertrand, 2005, « Dialogisme interdiscursif et interlocutif du discours rapporté : jeux sur les frontières à l'oral », dans BRES Jacques, HAILLET Patrick Pierre, MELLET

- Sylvie, NOLKE Henning et ROSIER Laurence (dir.), *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, De Boeck, Bruxelles, pp.187-200.
- VIALLOON Philippe, 1996, *L'analyse du discours de la télévision*, Presses Universitaires de France, Paris.
 - VINCENT Diane et HEISLER Troy, 1999, « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, n°1, pp.15-31.
 - VION Robert, 2000, *La communication verbale*, Hachette, Paris.
 - VION Robert, 2005, « Modalisation, Dialogisme et Polyphonie », pp.1-14. Disponible sur le site <http://www2.lpl-aix.fr/~fulltext/2463.pdf>, (consulté le 18/09/2020).
 - VION Robert, 2006, « Reprise et mode d'implication énonciative », *La linguistique*, n°2, pp.11-28.

Annexes

Les conventions de transcription

- La police utilisée est *Courier New*, taille 10.
- Les productions verbales sont intégralement transcrites en lettres minuscules, même les noms propres, les sigles et les abréviations, les majuscules étant réservées pour marquer l'accentuation d'une syllabe, d'un mot ou d'une expression.
- Les chiffres sont transcrits en lettres.
- **Les pauses :**
Les pauses sont respectivement marquées, selon leur durée, par :
 - + pour les pauses brèves
 - ++ pour les pauses à moyenne durée
 - +++ pour les pauses à longue durée
- **Les allongements vocaliques :**
Les deux points superposés (:) marquent les allongements vocaliques. Le nombre de ces derniers renvoie à la durée croissante (:), (::), (:::) de l'allongement en question.
- **L'hésitation :**
Euh renvoie à l'hésitation.
- **La troncation :**
Elle est indiquée par un tiret - collé au mot ou à l'expression tronquée.
- **L'élision :**
L'amuïssement de la lettre d'un mot est représenté par une apostrophe (').
- **L'accentuation :**
Les lettres transcrites en majuscule indiquent l'articulation avec insistance d'un mot d'une syllabe ou d'un passage.
- **L'intonation :**
Les intonations à valeurs interrogative et exclamative sont respectivement marquées par un point d'interrogation ? et un point d'exclamation !.
- **Le débit :**
 - >.....< représente la prononciation rapide d'un mot ou d'un passage.
 - <.....> représente la prononciation lente d'un mot ou d'un passage.
- **Le chevauchement :**
La superposition des voix des interlocuteurs est représentée par le soulignement.

- **Les aspirations audibles :**

Elles sont indiquées par la lettre h suivie de points superposés h h : h :: h :::, le nombre de points indiquant la longueur de l'aspiration.

- **Les formes inaudibles :**

Elles sont indiquées par le signe (X) pour une syllabe. Un mot ou un passage imperceptibles sont représentés par plus de signes : (XX), (XXX),...etc.

La transcription du débat de l'entre-deux-tour de l'élection présidentielle française de 2007

Générique

PPDA1 bonsoir à tous

AC2 bonsoir à tous + bonsoir ségolène royal

SR3 bonsoir

PPDA4 bonsoir nicolas sarkozy

NS5 bonsoir

AC6 alors vous êtes évidemment très nombreux: nous l'imaginons euh ce soir pour suivre ce débat en FRANce mais aussi à l'étranger puisqu'il est diffusé en direct par de: nombreuses chaînes en europe mais aussi dans le monde entier ce face à face est attendu il n'y en a pas depuis mille neuf cent quatre-vingt-quinze depuis douze ans en france et les français vous ont donc euh choisi ségolène royal et nicolas sarkozy euh pour ce SEcond tour de l'élection présidentielle alors évidemment nous sommes là avec patrick poivre d'arvor h pour euh faire en sorte que ce débat h se déroule dans la plus grande clarté

PPDA7 h: et bien sûr les règles seront les mêmes pour tout le monde c'est à-dire même temps de parole euh mêmes questions les réponses je l suppose s'ront différentes h: avec arlette chabot nous avons décidé de : con- euh de DÉfinir QUATre grands chapitres de durée à peu près égale la conception du pouvoir et les institutions les problèmes économiques et sociaux les problèmes dits de société type éducation famille recherche culture environnement h et puis les relations internationales < avec l'europe comprise bien entendu> le tirage au sort qui a été EFFectué tout à l'heure au sein du csa va permettre À nicolas sarkozy de: commencer l'exercice et À ségolène royal de le CONclure mais >apparemment< juste un p'tit mot pour essayer d'détendre l'atmosphère sur votre ÉTAT d'esprit aux uns et aux autres euh:: ségolène royal vous vous sentez:: comment

SR8 très bien + très fière

PPDA9 concentrée

SR10 d'être ici très heureuse + merci

PPDA11 nicolas sarkozy

NS12 concentré parce que c'est naturellement un débat c'est quelque chose d'exigeant et : les français nous ont sélectionnés + madame royal et moi+ pour être au deuxième tour donc nous portons tous les deux une responsabilité + la même + celle de redonner euh >à la vie politique< sa dignité et donc ceux qui nous regardent quelle que soit leur conviction + quel qu'ait été leur choix + au premier tour + j'espère qu'à la fin du débat i pourront s'dire ben voilà on en sait un peu plus on a comPRIS+ce que l'un et l'autre nous voulons faire pour la france

PPDA13 >alors tout d'suite le premier grand thème arlette chabot<

AC14 voila alors la première question elle est simple c'est :: quelle présidente euh quel président euh serez-vous si vous êtes élu euh bon vous appartenez tous les deux à une nouvelle génération ensuite il y a eu l'quinquennat qui ACcélère un peu la vie politique française donc quel style voulez-vous donner à cette présidence ? et puis aussi QUEL pouvoir selon vous doit avoir un président dans un monde moderne et quel contrepouvoir pouvez-vous installer+nicolas sarkozy

NS15 bon pour une première question c'est:: tout un panel de de questions d'abord l'affaire de génération euh j'crois qu'i faut rester un peu calme là-d'ssus euh: nous sommes des quinquagénaires+ dans l'entreprise c'est pas les tout jeunes+bon +et je n'pense pas d'ailleurs que l'âge change quelque chose à l'affaire+j' crois que c' qui est important c'est de tirer les conséquences de véritable TSunami politique de ces dernières années en france+ deux-mille-deux jean marie lepen au

deuxième tour+euh deux-mille-cinq+le non au referendum+on n' peut plus faire de la politique comme avant+alors moi j'essayerai si les français me font confiance d'être un président d' la république qui d'abord s'engagera sur des résultats+ je veux des résultats+ il s'agit plus de dire il s'agit plus de PROclamer des droits virtuels il faut promettre aux français des droits qui d'viendront réels+des résultats je voudrai être un président d' la république qui prend ses responsabilités+je n' m'abriterai pas derrières des tabous ou derrières des excuses ou des paravents je vais m'engager sur un certain nombre de sujets+je PRENdrai des engagements je TIENdrai parole et je demanderai à être jugé la dessus+je voudrai également être un président d' la république qui parlera beaucoup plus fréquemment aux français+qui leur expliquera les choses+et je demanderai d'ailleurs à chacun des ministres je leur donnerai une lettre de mission+ et chaque année+ il rendront compte de ce qu'ils ont fait ou pas pu faire et pourquoi+ je voudrai également une république IRéprochable qu'est ce que ça veut dire ?+ ça veut dire une république où les nominations seront simplement le fait de la COMPétence et non pas de la connivence +j'avais proposer donc un changement TRès important qui ne s'est JAmis produit dans la république française+que TOUTes les grandes nominations qui sont aujourd'hui dans l' pouvoir d' la république et bien je proposerai que le choix que je proposerai au conseil des ministres+soit ratifié par un vote à la majorité qualifiée des commissions compétentes du parlement ce qui veut dire que l'OPPOsition aura son droit d' veto les nominations me semble-t-il doivent être hors de TOUT soupçon< seule la compétence doit compter >et enfin j' voudrai être un président d' la république qui fera une chose nouvelle qui limitera l' nombre de mandats successifs+je pense qu'on n' peut pas être candidat et président d' la république plus de deux mandats successifs pourquoi ?+ parce que l'énergie que l'on met à durer on la met pas à faire+moi la passion d'ma vie elle porte un nom c'est l'action+je VEUX faire+et si les français nous choisissent que ce soit madame royal ou moi+ils nous choisiront pour FAIRE+pour Agir+pour CHANger+pour OBtenir des résultats+c'est c'la la vision qu'j'ai du président d' la république moderne

PPDA16 ségolène royal votre conception euh de du pouvoir et de la >PRÉsidence de la république< si vous êtes élue

SR17 je: souhaite +sortir la france+ de la situation dans laquelle +elle se trouve aujourd'hui h+ d'abord la dette+ puisqu'aujourd'hui la france euh est endettée plus de vingt-mille euros par français le nombre des travailleurs pauvres deux millions et demi de travailleurs pauvres en france de la précarité qui s'est accrue+du pouvoir d'achat qui s'est abaissé de la pauvreté+deux millions et d'mi de français vivent en dessous du seuil de pauvreté parmi eux deux millions d'enfants+comme le dit l'association emmaüs des retraites qui ont perdu du pouvoir d'achat le niveau moyen des retraites des femmes est de huit-cent-cinquante euros pour une carrière complète et de six-cent-vingt-deux euros pour une carrière incomplète parceque les femmes subissent très durement le chômage partiel + un déficit de la sécurité sociale qui s'élève à onze milliards d'euro un chômage qui touche près de trois millions de personnes des agressions qui ont augmenté depuis deux-mille-deux de plus trente pourcent de violences physiques gratuites contre les personnes + en deux-mille-deux vous aviez dit +monsieur sarkozy + vous aviez parlé de la de la tolérance zéro et vous avez vu qu'aujourd'hui les français s'inquiètent beaucoup de la montée des violences et des agressivités dans la société française le nombre de faits de violence à l'école a augmenté de vingt-six pourcent alors voila je veux être la présidente de la république qui va faire une france où l'agressivité des violences recule+qui va faire une

france qui va gagner la bataille contre le chômage et contre la vie chère+qui va permettre aussi que reculent les inégalités parce que je crois que toutes ces formes d'INSécurité au quotidien d'insécurité sociale appellent de nouvelles règles du jeu+appellent un nouveau système politique+appellent en effet des responsables politiques PLUS efficaces qu'ils ne l'ont été au cours des cinq dernières années et même au-delà sans doute parce que je n'schématise pas l'histoire mais est vrai aussi +que comme vous l'avez dit j'crois qu'la MORALE politique puisque < vous venez d'évoquer ce mot >demande aussi que les responsables politiques rendent des comptes+ par rapport à ce qu'ils ont fait je sais aussi que ce qui intéresse les français +c'est le fuTUR mais malgré tout euh: monsieur nicolas sarkozy vous rendez vous estimez-vous une partie +pour une part RESponsable + de la situation dans laquelle se trouve euh la france aujourd'hui ?

NS18 ben puisqu'une question m'est posée j'crois qu'la moindre des courtoisies c'est d'y répondre est-ce que je suis responsable d'une partie du bilan du gouvernement ? OUI madame royal+vous avez parlé des violences+je SUIS responsable+j'ai été l' ministre de l'Intérieur pendant QUATre ans +j'ai trouvé une situation qui était catastrophique qui d'ailleurs a compté pour beauCOUP+madame royal+ dans la défaite de vos amis du gouvernement auquel vous apparteniez à l'époque ! si en en deux-mille-deux les français ont changé n'ont même pas qualifié le premier ministre que vous souteniez pour le deuxième tour+il y avait bien une raison+cette raison chacun l'a observée+c'est parce que et les violences et la délinquance avaient EXplosé et c'est dans ces conditions que j'ai été nommé ministre de l'intérieur+ Oh tout n'a pas été réussi et il y a un point où je voudrai d'ailleurs vous dire que je suis d'accord+c'est qu' sur la défaillance de la république gauche et droite confondues nous avons chacun notre part+et vous avez raison de dire qu'il faut pas voir une vision manichéenne+ donc sur le bilan en matière de violence+en matière d' délinquance avec le MEME appareil statistique madame royal+le même+rien n'a changé c'est le même à l'époque de daniel vaillant et c'est le même maintenant+ sur les CINQ ans d' gouvernement jospin la violence la délinquance avaient augmenté d' dix-huit pourcent+sur les CINQ années du gouvernement du quinquennat de jacques chirac la délinquance avec le MEME appareil statistique a diminué de dix pourcent+ je dis pas que tout est résolu ça fait quand même UN million de victimes en moins c'est me semble-t-il suffisant pour que je ne parte pas en courant lorsqu'on évoque le mot bilan sur la sécurité+il y a un deuxième point où on est en accord c'est qu'il faut résoudre le problème de la dette> vous avez parfaitement raison< mais madame royal vous savez bien vous connaissez les chiffres comme moi+ j'imagine que dans cette campagne électorale on est au même niveau d' préparation+ ça fait d'puis combien d' temps que les budgets d' la france sont en déficit ? vingt-cinq ans+on n' peut pas expliquer que l'endettement de la france ça dépend de ces cinq dernières années+vous avez raison+il FAUT réduire l'endettement d' la france+le problème c'est comment on fait ? je propose une chose+quarante cinq pourcent du budget d' la france c'est le salaire de la fonction publique et les pensions d' retraite +quarante cinq pour cent+quinze pourcent c'est les intérêts d' la dette soixante pourcent ces DEUX postes+donc se trouvera posée pour madame royal comme pour moi c'est pas une question de gauche ou de droite c'est une question de BON sens+si vous voulez comme je l' pense et comme moi réduire la dette de la france > il va bien falloir faire des économies< on ne va pas réduire la dette de a france si on dépense autant+nous avons une opportunité HISTorique la pyramide d'âge dans la fonction publique il faut REDuire le train d' vie d' l'état réduire les dépenses il y aura donc si je suis président d' la république je veux proposer aux FONctionnaires un pacte de progrès on remplacera un

départ sur deux à la r'traite la moitié des gains de productivité permettra d'augmenter les salaires des fonctionnaires parce que les salaires de la fonction publique sont très bas et l'autre moitié des gains de productivité permettra de réduire la dette de la france c'est impératif est-ce que au moins+ sur ce CHOIX là+nous n'pourrions pas gauche et droite opposition et majorité selon le choix des français nous trouver d'accord pour dire ben bien sûr si on veut SOULager la dette des français qui est INjuste pour les générations qui viennent i va bien falloir qu'on fasse des économies les GROsses économies on les fait sur les gros postes de dépense

PPDA19 ségolène royal vous avez quatre minutes de r'tard

SR20 j' voudrais : revenir un instant sur l- sur la conception du du pouvoir parce que j'crois que c'est important sur cet: cet engagement qui consiste à tout chef d'état demain de rendre des comptes sur son pouvoir passé+ nous sommes en deux-mille-sept nous ne sommes pas en deux-mille-deux+et donc j'observe déjà que sur le bilan que j'ai fait tout à l'heur sur la situation d' la france qui inquiète aujourd'hui les français vous ne contestez pas ce bilan+ j'ajoute monsieur nicolas sarkozy qu'il y a deux jours+ une femme policière s'est fait violer tout près de bobigny tout près de son commissariat en sortant de son commissariat et au mois de mars derniers au même endroit l'une de ses collègues s'était également fait violer qu'est ce qui s'est passé entre ces deux faits pour que aucune protection ne soit apportée à une femme policière ? et bien je le dis demain si je suis élue présidente de la république +les agents publiques seront protégés et en particulier les femmes elles seront raccompagnées à leurs domiciles lorsqu'elles sortent tardivement des commissariats d' police et je dis cela parce que ça me permet de revenir directement à la question que vous posez sur les agents publiques et sur la diminution du nombre de fonctionnaires +non monsieur sarkozy je ne diminuerai pas le nombre de fonctionnaires ou alors il va falloir me dire dans quel domaine vous allez REduire ce nombre de fonctionnaires parce que s'il y avait davantage de policiers peu être que cette femme n'aurait pas été violée parce qu'elle n'aurait pas été seule + elle serait rentrée chez elle avec un collègue + peut être que s'il y avait davantage de fonctionnaires aussi si vous n'aviez pas supprimé autant d'emplois dans l'éducation nationale ne n'aurions pas les fermetures de classe à la rentrée prochaine et une augmentation de l'échec scolaire + peu être que si nous avions aussi davantage d'agents publics et notamment d'infirmières ne n'aurions pas une dégradation de leurs conditions d' travail à l'hôpital public et une montée des inquiétudes comme je l'ai encore observé récemment en me rendant dans un hôpital public à corbeille où les personnels de l'hôpital ont tiré la sonnette d'alarme ils sont très inquiets sur l'avenir de l'hôpital public et ils m'ont demandé de les aider et je leur ai donné des engagements sur ce sujet oui l'hôpital public redeviendra une priorité alors bien sur on peut faire améliorer l'efficacité du service publique + on peut évaluer l'efficacité du service public + mais il faut dire TRès clairement aux français lorsque vous leur dites qu'il y aura deux-cent-vingt-cinq mille fonctionnaires en moins où vous allez les retirer moi je crois tout le contraire de ce que vous venez de dire c'est-à-dire que ce sont des services publics EFFicaces qui garantissent aussi la compétitivité économique d'une entreprise et la compétitivité économique de l'économie française et lorsque l'on demande aux investisseurs étrangers pourquoi ils viennent en france savez-vous ce qu'ils citent en premier ?+ ils citent la qualité du service public de la france + alors le nombre de fonctionnaires sera maintenu en revanche + comme je réformerai la décentralisation c'est-à-dire comme je vais faire une nouvelle étape >mais une vraie cette fois< de régionalisation au lieu d'avoir des doublons des chevauchements de

- l'augmentation de la fiscalité locale parce qu'avec votre loi l'état a transféré des compétences sans transférer les ressources et SANS clarifier la res- la répartition des responsabilités ce que je propose c'est de lutter contre toutes les formes de GAspillages d'argent public parce que chacun sera au clair sur ses responsabilités la région saura ce qu'elle a à faire et en particulier les aides économiques les départements seront au clair sur leurs responsabilités les communautés d'agglomération et les communautés d' communes aussi et les communes et il n'y aura plus ces chevauchements et ces gaspillages c'est-à-dire une véritable Réforme de l'état pour qu'il soit à la fois plus rapide plus efficace et plus économe en fonds publics
- PPDA21 alors j'précise que: pratiquement à la s'conde près vous êtes à égalité de de temps de parole euh j'vous laisse répondre nicolas sarkozy et puis ensuite on on ira peut-être au au fond d'notre première question à savoir est-ce qu'il faut CHANGER les institutions actuelles
- NS22 bon j'v- j' veux pas polémiquer avec euh madam' royal j: j' dirai jus- juste un mot elle trouve qu'ya pas assez d' policiers + c'est dommage que le groupe socialiste n'ait pas voté les créations d'emplois d'policiers sur les quatre dernières années c'est dommage pa'ce que
- SR23 vous permettez qu'j'vous qu'j'vous interrompe ?
- NS24 bien sur madame
- SR25 le commissariat de clichy que vous aviez promis+ il n'est toujours pas ouvert
- NS26 madame
- SR27 alors en effet
- NS28 est-ce que
- SR29 il manque d' policiers
- NS30 m:: ma- madame très bien mais alors expliquez-nous pourquoi le groupe socialiste n'a pas voté les créations + de la loi de programmation d' deux-mille-deux
- SR31 parce que ce n'était pas suffisant sans doute et et qu'en particulier et qu'en par
- NS32 ah bon ah d'accord ben (XX) ah bon ah bon d'accord
- SR33 particulier il n'y avait pas suffisamment d'équilibre aussi h: avec la justice
- NS34 non
- SR35 car la justice aussi est en situation grande misère
- NS36 donc madame vous consid-
- SR37 voulez-vous nous dire que vous allez aussi parmi les fonctionnaires supprimer des magistrats ?
- NS38 j'vais-je
- SR39 alors qu'il n'y a auCUne réponse pour le
- NS40 je
- SR41 il ya auCUne réponse pour l'accueil
- NS42 si vous
- SR43 des mineurs délinquants et que vous n'avez pas construit
- NS44 si vous si vous me le permettez
- SR45 les centres ren- renforcés
- NS46 si si vous m'le permettez si vous m'le permettez
- PPDA47 alors maintenant la réponse de nicolas sarkozy
- NS48 donc sur l'arrondissement d'l'endettement aucune piste d'économie il s'agit simplement pour madame royal
- SR49 si j'en ai donné
- NS50 de dire qu'elle va transférer aux régions ce qui est d'ailleurs assez cohérent c' qui permettra aux régions de faire une autre augmentation d'impôts après les augmentations FARAmineuses que vous avez réalisées les deux dernières années
- SR51 pas du tout

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

- NS52 sur les policiers y en a pas assez mais chaque fois qu'j'ai proposé des créations d' postes puisque nous en avons créé euh BEAUcoup euh s- des Milliers d' policiers et d'gendarmes >le groupe socialiste ne les a pas votées < mais disons passons ce n'est pas l'plus important alors ce qui est très important c'est qu'vous avez parlé de cet abominable VIOL de >dans le parc de bobigny < dites-moi si vous devez faire raccompagner toutes les femmes fonctionnaires chez elles
- SR53 la nuit oui
- NS54 la nuit et bien et bien
- SR55 parfaitement
- NS56 il faudra dire y'aura une fonction publique au service des français et puis une autre fonction publique au service des fonctionnaires qui rentrent
- SR57 mais moi ça n'm'amuse pas
- NS58 c'est pas la solution
- SR59 ça n'm'amuse pas ça ça n'm'amuse
- NS60 non mais madame royal
- SR61 pas ce crime abominable vous avez une autre solution
- NS62 si vous m'permettez si vous m'permettez de répondre est-ce que vous m'permettez d'répondre simplement + bon la la la la solution c'est pas d'mettre un garde du corps à chaque fonctionnaire FEmme qui rentre chez elle + la solution c'est de RÉprimer les délinquants pour qu'y en n'ait PLUS ou qu'il y en ait moins alors qu'est ce que j'propose ? + d'abord je propose qu'il n'y ait plus un SEUL délinquant sexuel et vous savez parfaitement madame royal
- SR63 c'est zéro délinquant sexuel
- NS64 que s'agissant
- SR65 vous l'aviez dit en deux-mille-deux ça déjà
- NS66 s'agissant mais non madame h s'agissant ouais ne ne ne vous abaissez pas à ça ça n'am- ça n'amène rien
- SR67 si tolérance tolérance zéro vous avez
- NS68 alors c'est euh:
- SR69 dit j'ai là vos déclarations
- NS70 madame est-ce que est-ce que vous souf-
- SR71 en deux-mille-deux
- NS72 est-ce que vous souffrez qu'je puisse faire une phrase ?
- SR73 mais je vous en prie
- NS74 voilà h alors sur les délinquants sexuels je propose qu'il n'y en ait plus un seul qui puisse sortir de prison car vous connaissez la récidive ++ SANS s'engager à suivre un traitement premier point deuxième point sans pointer >en étant obligés de pointer au commissariat ou à la gendarmerie d'son domicile< toutes les s'maines en matière de VIOL les récidives sont CONsidérables + deuxième proposition que je fais s'agissant des récidivistes car vous savez sans doute que cinquante pourcent des crimes et des délits sont le fait de cinq pourcent d' délinquants multirécidivistes je propose d'instaurer des peines plancher je le dis aux français + si je suis président de la république avant la FIN d' l'été deux-mille-sept les récidivistes seront punis TRès sévèrement et ils seront au moment de la récidive + de la CErtitude d'une sanction sévère on ne plus continuer à voir des individus qui viennent cinquante soixante soixante-dix fois d'avant le même tribunal + troisième élément il faut résoudre le problème des mineurs l'IMPunité des mineurs est catastrophique il faut REformer l'ordonnance pénale de quarante-cinq et si j' suis élu président d' la république je proposerai qu'un mineur multirécidiviste entre seize et dix-huit ans soit puni comme un majeur par parenthèses madame lorsqu'on est une victime qu'on est victime d'un individu d' dix-sept ans qu'on est victime d'un individu d' dix-neuf ans le résultats est le même + alors vous m'avez interrogé sur le fait de savoir mais alors où est ce qu'on trouve les économies

de fonctionnaires ? naturellement + bon avec ce que propose madame + nous reviendrons aux effectifs de la fonction publique en mille-neuf-cent-quatre-vingt-douze époque où françois mitterand était président d' la république je ne sache pas qu'à l'époque la france était sous administrée la france a crée un million d'emplois publics depuis mille-neuf-cent-quatre-vingt et vous venez de nous expliquer on ne peut rien changer alors prenons des exemples ++ vingt-mille douaniers ++ ça n'a pas bougé depuis mille-neuf-cent-quatre-vingt entre temps on a supprimé les frontières ++ l'état a transféré la >compétence de la formation professionnelle aux régions< tenez vous bien monsieur poivre d'arvor entre temps les effectifs de la formation professionnelle dans l'état ont augmenté d' soixante pourcent + l'état a transféré aux départements les compétences sociales + tenez vous bien + entre temps les effectifs de l'état sur les compétences sociales ont été multipliés par QUATRE l'informatisation a fait des progrès considérables notamment dans un ministère que j' connais puisque je l'ai dirigé + le ministère des finances + il y a quatre-vingt-mille fonctionnaires à la dgi + pour calculer l'impôt + soixante mille fonctionnaires à la comptabilité + publique pour le percevoir + tout le monde sait qu'il faut faire la FUSION des deux pour obtenir des économies de postes qui peut considérer + que sur sept millions de fonctionnaires toutes fonctions publiques considérées + il n y pas matière à améliorer la productivité + alors un dernier point parce que c'est un point d'accord + c'est sur l'hôpital + bien sur qu'il y a un malaise de l'hôpital il y a un million de fonctionnaires dans l'hôpital + l'hôpital c'est un lieu de toutes les douleurs de tous les malheurs et au même temps d' tous les bonheurs + ce personnel hospitalier il faut y penser il faut le soutenir mais madame qu'est ce qui a désorganisé l'hôpital ?+ ce sont les trente-cinq heures + ce sont les trente-cinq heures qui ont mis à BAS l'hôpital PUBlique français + c'est ça la réalité des choses + à l'hôpital i faut des postes vous nous expliquerez d'ailleurs comment vous augmentez les recettes de l'assurance maladie je suis prêt à en débattre au moment où on l'évoquera mais C'EST les trente-cinq heures qui ont été une catastrophe il faut bien l'dire GÉNÉralisée pour l'économie française h mais qui s'agissant d' l'hôpital public ont CONSIDérablement détruit son organisation pour une raison simple + c'est qu'l'hôpital ça fonctionne le jour la nuit sept jours sur sept et >naturellement vingt-quatre heures sur vingt-quatre<

PPDA75 alors veuillez les uns et aux autres à n'pas prendre

AC76 temps d'parole

PPDA77 trop d'temps d'avance euh: quatre minutes quarante-deux de différence entre nicolas sarkozy et euh ségolène royal

AC78 ségolène royal qui répond

SR79 sur le sur l'hôpital public qui est une question euh cruciale + essentielle + puisqu' c'est aussi euh sur le maintien des petits hôpitaux + la présence de santé sur l'ensemble du territoire national + comme vous venez de le dire très justement en effet les trente-cinq heures dont d'ailleurs les infirmières et les aides soignantes >et tous les personnels hospitaliers< se réjouissent parce qu'ils travaillent de nuit et d'ailleurs lorsque vous leur aviez proposé de travailler plus pour gagner plus vous avez vu qu' cette proposition n'a pas eu beaucoup de succès dans l'hôpital et je j'ai rencontré encore récemment les infirmières et en effet elles ne souhaitent pas travailler plus parce qu'elles travaillent déjà dans des horaires et dans des conditions extrêmement difficiles alors oui il va falloir créer des postes dans la fonction publique hospitalière et ces postes ont été insuffisants au moment des trente-cinq heures c'est bien la raison pour laquelle nous ne pourrions pas diminuer le nombre de fonctionnaires car si nous pouvons effet en diminuer au ministère des

finances et notamment dans le service des douanes + ça s'ra pour en créer là où les besoins sont nécessaires pour remettre du service public là où il n'y en a plus pour remettre du service public en milieu rural ou dans les quartiers dans lesquels en effet le manque de service public explique le délitement du lien républicain + mais j'voudrai rev'nir sur les autres éléments que vous avez évoqués sur la question de délinquance sexuelle qui vous en conviendrai avec moi n'a rien de génétique + je crois qu'il faut aller plus loin + il faut aller plus loin + et moi je demande que les pédophiles en particulier ne soient pas relâchés tant que la commission spéciale qui doit qui aurait du être mise en place dans les prisons n'a pas FORMellement dit par expertise qu'ils sont désormais non nocifs or aujourd'hui il y a des délinquants sexuels qui sont relâchés parce qu'ils n'ont pas eu les soins en prison les soins que la loi pourtant prévoit et donc je crois que l'urgence dans ce domaine c'est que les soins soit donnés dans la prison + et qu'ensuite ces délinquants ne soient RELâchés que lorsque la garantie qu'ils ne peuvent pas recommencer est donnée par la le comité d'experts qui doit siéger dans les prisons + sur les multirécidivistes vous avez été quatre ans ministre de l'intérieur + pourquoi n'avez-vous pas fait cette loi ? elle est en effet nécessaire mais je pense que ce qui est le plus urgent encore c'est la question de la réponse au premier acte de délinquance or aujourd'hui il n'y a pas de réponse vous le savez au premier acte de délinquance pourquoi ?+ parce que les magistrats n'ont PAS de solution les centres fermés n'ont PAS été construits et moi je l' ferai si je suis élue présidente de la république parce que je crois que la question de la lutte contre toutes les formes de violence et de délinquance et en particulier que le fait d'éviter + aux mineurs + la prison doit appeler à des solutions novatrices j'ai parlé de l'encadrement militaire pour les mineurs et je le mettrai en place + les centres éducatifs renforcés seront effectivement créés des peines adaptées bien évidemment au premier délit seront exécutées car on sait bien que s'il y a une réponse au premier acte de délinquance dans soixante-dix pourcent des cas il n'y a pas de récidive et s'il n'y a pas de réponse au premier acte de délinquance dans soixante-dix pourcent des cas il y a récidive + donc tout est à repenser dans ce domaine et en particulier ma priorité sera sur la PREvention et sur la SANction au premier acte de délinquance parce que je crois que c'est COMME cela que nous réussirons à freiner la montée vers la délinquance de masse + enfin vous aviez parlé de la dette + de la lutte contre la dette + moi je propose d'abord de relancer la croissance c'est comme cela que nous lutterons contre la dette + je pense que la france a la capacité de réaliser un taux de croissance de deux et demi pourcent c'est la moyenne nationale et je le ferai en faisant un nouveau pacte avec les entreprises je veux REconcilier la france avec les entreprises et je dis que la compétitivité économique n'est pas incompatible avec le progrès social bien au contraire + les trois piliers du développement économique demain seront la compétitivité des pme celles qui n'ont pas qui ne dépendent pas des fonds d' pension et c'est sur elles que je <concentrerai les soixante-trois milliards d'euro d'aides publiques >qui aujourd'hui sont distribués de façon uniforme à toutes les entreprises une entreprise du cac quarante reçoit autant d'ALLègement de charges qu'une pme qui se bat tous les jours pour conquérir des marchés et des emplois et bien moi je f'rai cette réforme + et je vais concentrer sur les pme les aides publiques + c'est sur elles que je vais faire des allègements de charges + c'est pour elles que je vais relancer l'investissement dans l'innovation et dans la recherche + et c'est pour elles aussi que je baisserai l'impôt sur les bénéfices des sociétés pour TOUS les bénéfices qui sont réinvestis dans l'entreprise l'impôt sur les sociétés sera divisé par DEUX sur ces pme + le

deuxième axe de la relance de la croissance c'est la qualité du dialogue social + et on sait que tous les pays du nord de l'europe qui ont réussi à relancer la croissance sont les pays qui ont mis en place un dialogue social de qualité qui permet aux syndicats de faire des COMPromis sociaux et d'anticiper c'est-à-dire d'être informé en amont des stratégies de l'entreprise pour y contribuer pour y participer pour faire des efforts de formation professionnelle là où se trouvent des trésors de valeur ajoutée + et enfin je mettrai en mouvement le levier écologique parce que je pense que c'est dans cette FILière du développement écologique et des éco-industries que la france a des emplois à conquérir sans doute plusieurs centaines de milliers d'emplois à conquérir dans ce domaine et SI la croissance est supérieure à deux et d'mi pour cent + à la fois je finance mon pacte présidentiel j'ai donc relancé la croissance par en en en metTANT l'accent sur les pme et s'il y a DAvantage de croissance je prends l'engagement h que TOUT ce qui sera au-dessus de deux et d'mi pour cent de croissance sera consacré au remboursement de la dette

PPDA80 >ségolène royal< comme vous avez rééquilibré vot' temps d' parole et et bien au-delà j'voudrais qu'on on revienne à la première question que nous aVIONS posée sur votre CONception d' la présidence d' la république et peut-être sur les institutions est-ce qu'il faut-il CHANger de république pour c'la d'passer de la constitution: la cinquième et puis bien sûr ré

AC81 à moins que vous souhaitiez répondre sur euh sur la croissance

PPDA82 pondre à vos

NS83 fin m: madame royal ne m'en

AC84 sur la croissance si vous voulez répondre

NS85 voudra pas mais à évoquer tous les sujets en même temps elle risque d' les survoler et d'pas être assez précis < dans c'qu'attend notre audit-

SR86 laissez-moi la responsabilité de mes prises de parole

NS87 non mais je je je

SR88 si vous le voulez bien

NS89 je m'permets pas d'critiquer mais je je fais simplement remarquer que

SR90 non non c'est très cohérent au contraire

NS91 si vous parlez de TOUT euh en même temps on on va pas pouvoir approfondir et

SR92 mais tout se tient

NS93 obtenir euh: pardon mais

SR94 tout se tient la dette

NS95 ma-

SR96 et la relance économique

NS97 ma-

SR98 ça se tient

NS99 madame royal si vous permettez la PRÉcision n'est pas inutile dans l' débat public pour que

SR100 tout à fait

NS101 les français comprennent c' qu'on veut faire alors il me SEMble que s'agissant de la réduction d'la dette vous n'avez fixé auCune piste d'économie c'est

SR102 si

NS103 >votre droit le plus absolu < h: alors la relance de la croissance c'est encore plus intéressant vous n'avez donné AUcun moyen pour relancer >la croissance moi j'en ai un parce que VOUS avez raison il FAUT relancer la croissance< le problème de la france c'est qu'il y a grosso modo un pour cent d'croissance de MOINS que les GRANdes démocraties les grandes éconoMIES qui progressent dans le monde pourquoi ? pour une raison madame royal + c'est parce qu'on travaille moins que les autres quel est le levier pour obtenir un pourcent de croissance de plus ? c'est respecter l' travail récompenser + le travail CONsidérer l' travail + valoriser l' travail + il y a dix pays

en europe qui ont le plein emploi + dix + cinq vraiment très fort je pense au danemark à la suède à l'irlande au royaume uni dans une certaine façon l'espagne + ça d'vait vous frapper madame royal il n'y a pas un seul d'entre eux qui ait fait l' partage du temps d' travail + il n'y a pas un SEUL d'entre eux qui a fait les trente-cinq heures monsieur zapatero qui est venu dans le meeting de toulouse que vous avez tenu m'a dit à madrid que JAmAis il n' f'rait les trente-cinq heures en espagne qu'il ne voulait pas porter atteinte à la compétitivité des entreprises vous dites et c'est sympathique et c'est juste + il faut aider les pme françaises permettez qu' je vous pose la question est ce que vous allez comme c'est prévu dans l' programme socialiste généraliser les trente-cinq heures à tous le monde ? notamment aux pme ? c' que je souhaite moi c'est LIbérer la possibilité d' travailler en france par quel moyen ? on va encourager les les gens qui veulent travailler plus pour gagner plus comment on va l' faire ? tout est fait aujourd'hui pour DEcourager l' l'obtention des heures supplémentaires toute entreprise + qui donnera les heures supplémentaires + ne paiera pas d' charges dessus + tout salarié qui fera sur la base du VOLontariat des heures supplémentaires ne PAiera pas d'impôts dessus rendez vous compte que quand on est au smic et qu'on travaille CINQuante minutes de plus par jour c'est quinze pourcent d'augmentation d' salaire + il y a un FORmidable problème de pouvoir d'achat en france + le salaire n'est pas l'ennemi d' l'emploi et partant cet argent qu'on va donner CE pouvoir d'achat qu'on va distribuer va relancer la croissance mon moyen pour relancer la croissance c'est de LIbérer les forces de travail + euh deux deux deux petites remarques si vous me permettez vous me dites il faut créer >de nouveaux emplois dans la fonction publique ok d'accord pourquoi pas ? c'est sympathique vous payez comment ? < est ce qu'on fait comme l'a demandé françois hollande une nouvelle csg et est ce que vous pouvez dire aux français qui nous écoutent aujourd'hui que si vous êtes élue il y aura ou non une nouvelle csg ? parceque c'est bien beau d' dire aux gens on va faire d' nouvelles dépenses mais c'est avec leur argent dont on parle + c'est l'argent des français + c'est l'argent qui taxe le travail + c'est l'argent qui fait en sorte qu'il y a tant de délocalisation pourquoi ?+ parce que les impôts et les charges sont si lourdes qu'il y a une tentation de la délocalisation il faut PROtéger les français contre les délocalisations si vous augmentez les dépenses vous s'rez obligée d'augmenter les impôts et si vous augmentez les impôts vous détruisez d' l'emploi et vous détruisez du pouvoir d'achat et vous détruisez de la croissance c'est pas très intelligent d' dire ça mais c'est ce qu'ont fait TOUS les pays qui ont le plein emploi moi je suis engagé sur le plein emploi + je dis aux français au bout d' cinq ans on sera à cinq pourcent il y a AUCUne raison que c' que les autres ont réussi on ne réussisse pas nous-mêmes + mais les autres qu'est ce qu'ils ont fait ? ils ont LIbéré les forces d' travail ils ont pas fait les trente-cinq heure vous dites on paye trop aux entreprises + mais est ce que vous dites aux français que les trente-cinq heures ça coute < DIX-SEPT MILLIARDS d'euro CHaque année >? pour empêcher les gens d' travailler ? je mettrai un terme aux prér'traites + cinq MILliards d'euros chaque année pour que des QUINquagénaires pleins de jeunesse peut-être comme nous soient obligés d' partir en r'traite alors qu'ils veulent continuer à travailler + voilà comment on libère le pays + voilà comment on obtient la croissance et voilà comment on s'ra au plein emploi

SR104 h d'abord je n'ai pas dit que j'augment'rai le nombre de fonctionnaires donc ne déformez pas: mes propos

NS105 ah c'est ce que j'avais cru comprendre pour la

SR106 non j'ai dit

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS107 fonction publique
SR108 j'ai dit que je maint-
NS109 euh hospitalière
SR110 j'ai dit que je maint'nais leur nombre mais que je redéployais le
nombre de fonctionnaire en les retirant là où ils n'étaient plus
nécessaires puisque vous proposez
NS111 >non mais dans la fonction publique hospitalière<
SR112 de faire une réfor- forme je suis d'accord et vous
NS113 >vous n'pouvez pas passer d'une fonction publique à une autre donc
la fonction publique hospitalière
SR114 donc au moment au moment du départ à la retraite au lieu
NS115 non
SR116 de recruter des douanier je recrute des
NS117 c'est pas le même
SR118 infirmières
NS119 mais non c'est pas possible madame excusez-moi
SR120 ah bon c'n'est pas possible
NS121 parce que la fonction publique hospitalière c'est payé par un autre
budget que le budget d'l'état
SR122 bon écoutez vous plaisantez
NS123 ah pardon non mais
SR124 vous plaisantez: euh vous plaisantez enfin tous les fonds publics
tout se tient dans ces fonds publics
NS125 ah tout se plein parce que vous pensez qu'c'est vous qui
SR126 parfaitement
NS127 gérez l'assurance maladie
SR128 non ce n'est pas moi qui
NS129 ah bon
SR130 gère l'assurance maladie mais c'est quand même de l'argent public
qui est dépensé des cotisations qui sont payées sur les salaires
NS131 ah certes mais
SR132 donc alors
NS133 mais vous n' pouvez pas redéployer entre
SR134 donc ce qui est impo
NS135 les collectivités territoriales et l'état et vous pouvez pas
redéployer entre l'état
SR136 mais si je redéploierai
NS137 et l'assurance maladie mais non ce n'est pas vous qui décidez
SR138 ah ben si vous n'pouvez pas faire pourquoi voulez-vous accéder aux
responsabilités et bien moi je pourrai
NS139 mais non ah bon
SR140 JE le pourrai
NS141 mais si vous mais si j'suis président
SR142 JE le pourrai
NS143 d'la république je pourrai pas diminuer les effectifs du conseil
régional de poitou-charentes
SR144 mais pourquoi pas
NS145 ah ben parce que cela s'appelle l'indépendance des collectivités
SR146 si non
NS147 et territoriales
SR148 non parce que vous le ferez
NS149 c'est même un DROIT de libre administration
SR150 ce n'est pas l'é-
NS151 garantie par la constitution
SR152 ce n'est pas l'état qui le décidera c'est la COhérence politique de
la répartition des responsabilités car aujourd'hui qu'est-ce qui se
pas
NS153 ah ben ça alors
SR154 vous avez fait une loi de de de la décentralisation TELlement
confuse qu'il y a je l'ai dit tout à l'heure donc je ne vais pas m'y

étendre qui a entraîné une SUPERposition des compétences entre les différentes collectivités territoriales ce qui fait que tout le monde s'occupe de TOUT et qu'il y a donc beaucoup trop de gaspillage et bien MOI je remettrai de la clarté dans les RESPonsabilités h et donc la fonction publique sera mieux répartie entre la fonction publique de l'état h la fonction publique hospitalière et les fonctions publiques territoriales voila comment j'entends à la fois remettre de l'ordre juste dans l'administration et lutter contre toutes les formes de gaspillage + alors maintenant venons-en au sujet central qui est en effet la question du travail + vous avez fait une proposition elle a le mérite d'exister sur la question des heures supplémentaires moi je crois que votre proposition est non seulement dangereuse et inefficace pourquoi ? et pourtant je fais le même constat que vous je crois qu'on ne travaille pas suffisamment en france on ne travaille pas suffisamment parce qu'il y a trop de personnes au chômage + alors si vous déexonérez les heures supplémentaires qu'est ce qu'il va se passer ? un employeur aura davantage intérêt à donner des heures supplémentaires à un salarié qu'à recruter un nouveau salarié or nous sommes le pays qui subi à la fois le taux d' chômage des jeunes le plus élevé et le taux de chômage des seniors le plus élevé par ailleurs les heures supplémentaires sont possibles aujourd'hui vous le savez bien il y a eu deux lois fillon qui ont libéré deux cent vingt heures supplémentaires par an et que se passe-t-il dans les entreprises ? cette possibilité là n'est même pas utilisée par les salariés les salariés n'utilisent en moyenne que cent vingt heures supplémentaires par an pourquoi ? parce qu'ils veulent pas forcément travailler plus ou parce que l'entreprise n'a pas suffisamment de plans d' charge pour faire des heures supplémentaires moi je propose au contraire de donner de l'emploi à ceux qui n'en ont pas et c'est comme c'la que nous nous feront aussi revenir des cotisations et je propose de donner de l'emploi aux jeunes qui n'en ont pas car ce qui ronge aujourd'hui l'équilibre de la société française ce sont les jeunes diplômés et qualifiés qui n'ont pas accès à l'entreprise pourquoi ? parce que l'entreprise demande à la fois de l'expérience professionnelle aux jeunes mais en même temps ne fait pas confiance à ces jeunes et les inégalités se sont creusées entre les jeunes qui ont des relations et qui trouvent à entrer dans les entreprises et à faire leurs preuves et très souvent ils font leurs preuves parce que nous avons un très bon système de formation et ceux qui n'ont pas ces relations et qui n'arrivent pas à entrer dans l'entreprise et c'est pourquoi je propose de créer sur les cinq années les cinq cent milles emplois tremplin pour les jeunes et que mon objectif c'est de faire en sorte qu'en france les jeunes ne restent pas pendant plus de six mois au chômage ou en recherche d'activité+ ces emplois tremplin ça marche parce que moi je suis une responsable politique qui veut faire des choses QUI marchent + alors que votre décision d'exonérer les heures supplémentaires ça coute CINQ milliards d'euro alors que les emplois tremplin ça marche et ça ne coute rien pourquoi ça ne coute rien parce que c'est le recyclage des fonds de la formation professionnelle et des dépenses d'indemnisation du chômage et je préfère voir un jeune en activité payé pendant six mois par les collectivités locales qui ont déjà commencé ça fonctionne et dans ma propre région j'ai déjà crée trois mille emplois tremplin et ensuite les jeunes font leurs preuves dans l'entreprise ils montrent de quoi ils sont capables et au bout de six mois l'entreprise leur fait un contrat à durée indéterminé et s'ils sont inadaptés à l'entreprise à ce moment là on leur donne une formation professionnelle complémentaire autrement dit je pense que l'emploi VA à l'emploi et qu'un jeune qualifié diplômé qui A la possibilité de montrer ce dont il est capable dans l'entreprise bien

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

- souvent il VA rester dans l'entreprise parce qu'il va y avoir un lien de confiance
- PPDA155 ségolène royal et nicolas sarkozy je voudrais just' faire un p'tit rappel historique depuis MILle-neuf-cent-soixante-quatorze c'était l'lendemain du premier choc pétrolier et c'était justement <le PREmier grand débat entre deux candidats h: à la finale de la présidentielle h TOUS les candidats de gauche et d'droite nous ont dit je vais GAgner la bataille contre l'emploi euh quelle est>on voit où on en est aujourd'hui quel' quelles sont vos SOLutions à vous nicolas sarkozy pour arriver au plein emploi ?
- NS156 j'crois d'abord aujourd'hui euh c'est le plus faible taux d'chômage en france depuis vingt-cinq ans + je dis pas qu'on a TOUT réussi mais c'est le taux le plus faible alors comment on peut faire pour aller plus loin ?+ h et c'est une différence qu'a dit madame royal est très intéressant c'est une différence ESSentielle entre SON projet et le mien + au fond elle est dans la stricte logique socialiste du PARTage du temps de travail y a un temps de travail qui est comme un gâteau on doit s'le partager + et elle nous dit que personne ne travaille plus que trente-cinq heures comme ça c'la obligera les entreprises à engager d'autres personnes bon
- SR157 plus de cent-vingt heures
- NS158 nu-nul part ailleurs dans le monde on n' fait ça + YA pas UN pays + pas un seul madame + socialiste ou pas qui a retenu la logique <du partage du temps de travail> qui est une erreur MONumentale h les trente-cinq heures n'ont pas créé d'emplois et les trente-cinq heures ont été responsables d'autre chose de plus grave encore h c'est la rigueur salariale qui fait que nos salaires sont TROP bas ça pèse sur le pouvoir d'achat des français et le pouvoir d'achat en berne c'est moins de croissance qu'est-ce que je propose une AUTre stratégie la stratégie qui a marché PARTout vous citez souvent les démocraties du nord de l'europe c'est ce qu'i font + vous avez votre ami blair euh au royaume-uni c'est ce qu'il a fait + monsieur zapattero c'est ce qu'il a fait + le TRAVail des UNS crée le TRAVail deS AUTres c'est POURquoi l'institut rexecode organisme PARfaitement indépendant a noté nos projets économiques qu'est-ce qu'il a dit ?
- SR159 oui on connaît la musique c'est l'org- c'est l'organisme du medef
- NS160 ah bon mais c'est
- SR161 oui vous le savez bien
- NS162 vous savez par qui il est dirigé
- SR163 c'est l'organisme du medef est-ce vrai ou pas ?
- NS164 non mais (X) pas du tout c'est faux vous savez par qui il est dir-
- SR165 est-ce vrai ou pas ?
- NS166 c'est faux vous savez par qui il est dirigé ?+ par monsieur michel didier qui est-il ?+ l'un des économistes que monsieur jospin avait NOMmé lui-même en quatre-vingt-dix-huit dans son conseil des experts h bon l' l'organisme que vous v'nez de contester SON président a été nommé PAR lionel jospin lui-même dans le CONseil des experts qui entourait le premier ministre d'alors alors vous voyez c'est pas gentil pour monsieur jospin qu'est-ce qu'il a dit l'institut rexecode h: que VOTre projet
- SR167 entraînait un point
- NS168 de trente-cinq heures
- SR169 et d'mi de croissance en moins c'est ça voila
- NS170 oui oui c'est ça c'est ça
- SR171 c'est bien l'organisme du medef monsieur juppé nous a servi
- NS172 non pas pas
- SR173 cet argument régulièrement
- NS174 fin de
- SR175 non allez y continuez continuez
- NS176 merci de d'm'autoriser

SR177 oui continuez

NS178 merci de m'y autoriser et que mon projet crée deux-cent-trente-mille de plus bon qu'est-ce qu'on va faire ?

SR179 voilà merci medef

NS180 mais ma- madam' pourquoi pourquoi

SR181 non allez-y allez-y allez-y je vous

NS182 madame

SR183 allez-y continuez

NS184 pourquoi TOUTe personne qui n'a pas votre opinion vous le regardez avec ironie >voire avec mépris< b- c'est q d'abord l'institut rexecode n'est pas l'institut du medef mais quand bien même et est-ce qu'au nom de quoi parce qu'on est chef d'entreprise on n'connait rien à l'emploi ? parce qu'on n'est pas d'gauche on n'a pas l'droit d'parler d'ces sujets ? je je j'attache beaucoup d'prix à vos à vos: int- à vos à vos ques- à vos réponses je je ne dis pas que c'est stupide j'essaie de comprendre et d'expliquer aux français quelles sont nos différences TOUS les pays du monde ont augmenté les possibilités d'travailler alors première modi- modification aujourd'hui les heures supplémentaires dans les entreprises de moins de vingt salariés c'est payé dix pourcent de plus je ferai payer vingt-cinq pourcent de plus pourquoi ? parce que comme il n'y aura pas de charges les entreprises pourront augmenter les salaires avec des salaires augmentés on donne du pouvoir d'achat avec du pouvoir d'achat on crée de la croissance avec de la croissance on crée de l'emploi pourquoi il n'y a pas d'heures supplémentaires aujourd'hui madame royal ? vous n' vous l'êtes pas demandée ? c'est parce que comme les cotisations sociales sont dé plafonnées l'entreprise qui donne une heure supplémentaire doit payer dix pourcent de plus je propose vingt-cinq pourcents plus des cotisations sociales augmentées à du prorata d'augmentation de salaire elle n'a pas intérêt à les donner et on a fait ce système INVRAI semblable que le contribuable paye seize milliards pour financer les trente-cinq heures et en même temps que les salariés n'ont pas le droit aux augmentations de salaire dont ils ont besoin mais je proposerai deux autres choses pour trouver le plein emploi il y a cinq-cent-mille offres d'emplois qui ne sont pas satisfaites + je souhaite créer un service public de l'emploi en fusionnant l'unedic et l'anpe et je propose parce ce que dans ma conception de la république madame royal il ne peut pas y avoir des droits sans les devoirs qu'on ne puisse pas lorsqu'on est chômeur refuser plus de deux offres d'emploi successives qui correspondent bien sur à vos qualifications et à la région où vous habitez tous les autres pays le font j'étais au royaume-uni c'est extrêmement intéressant quand vous êtes chômeur vous êtes reçu tous les quinze jours dans le service public d'aujourd'hui le premier rendez-vous pour un chômeur c'est au bout de quatre mois et puis j' propose une troisième chose quand on est en minima social qu'il n' y a pas un seul bénéficiaire de minima social qui ne soit pas conduit à exercer une activité quelle qu'elle soit pour retrouver la dignité de lui-même et rendre à la collectivité ce que la collectivité lui donne par ce système là avec le contrat de sécurisation professionnelle ce qui fait qu'il n'y aura plus aucun licenciement économique si je suis président de la république sans que la personne licenciée pour des localisations par exemple n'ait immédiatement un contrat avec le service public de l'emploi quatre-vingt-dix pourcent du salaire qui lui permettra de retrouver un emploi ou une formation avec jean louis borloo nous l'avons expérimenté dans SEPT bassins d'emploi il y en a huit-mille qui ont été signés ça marche le plein emploi madame royal ya auCune raison qu'ça soit pour les autres mais si vous continuez avec les trente-cinq heures dont J'AImerais que vous nous disiez est-ce que vous les généralisez ?+ est-ce que vous les gardez ?+ ou est-ce que comme moi vous proposez de

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

les garder que comme un minimum et d'laisser les gens travailler pour
gagner plus c'est quand même une question qui intéresse les français ?
PPDA185 la réponse mais très très vite
AC186 ségolène royal
SR187 d'abord si vous pensez que les trente-cinq heures ont créé autant de
dégâts pourquoi ne les avez vous pas Supprimées ? pendant
NS188 ah je
SR189 ces cinq années
NS190 puis-je
SR191 ne ne ne >pourquoi ne les avez-vous pas supprimées ?< parce
NS192 puis-je
SR193 que vous SAvez bien
NS194 puis-je répondre à ça ?
SR195 parce que parce- oui allez-y >pourquoi ne les avez-vous pas< parce
que vous savez bien que ça correspond à un progrès social vous savez
c'que les gens ont fait du temps libéré après les trente-cinq heures
qui d'ailleurs contrairement à ce que vous avez dit ont créé plus d'un
million d'emplois les gens se sont pour soixante-dix pourcent d'entre
eux mieux occupés de leur famille h et ya beaucoup d' femmes en
particulier ou les salariés qui ont les travaux: les plus DIfficiles
qui au bout de trente-cinq heures sont FAtigués et donc l'augmentation
de la durée du travail ne va PAS non plus dans le sens du progrès
social MOI je suis pour la LIBERTé de ceux qui veulent travailler plus
et c'est possible on l'a vu puisque les heures supplémentaires sont
possibles h en revanche
NS196 alors qu'est-ce que vous en faites des
SR197 en revanche
NS198 trente-cinq heures vous les gardez
SR199 mais je l'ai dit je pense que la DEUXième loi sur les trente-cinq
heures a été une loi TROP rigide h donc vous voyez que je suis capable
de regarder les choses TELLES qu'elles sont et la réalité des
entreprises TELLE qu'elle est parce que je suis au FRONT avec les
entreprises j'ai cette responsabilité dans les régions c'est nous qui
gérons les aides économiques aux entreprises h donc TOUS les jours je
suis aux côtés des chefs d'entreprise et j'ai bien VU que la deuxième
loi sur les trente-cinq heures avait été trop rigide h et j'ai DIT
dans mon pacte présidentiel que désormais TOUTE modification du code
de travail h se ferait après une négociation entre les partenaires
sociaux TOUTE modification du code du travail h et PAS comme vous vous
l'avez fait en assénant un certain nombre de choses vous avez VU h
les réactions
NS200 mais qu'est-ce que ça veut dire trop trop
SR201 vous avez VU
NS202 rigide qu'est-ce que vous allez modifier dans les trente-cinq heures
pour qu'on comprenne bien ?
SR203 les partenaires sociaux en discuteront et se
NS204 ah bon
SR205 mettront d'accord et discuteront <branche par branche> h et s'il n'y
a pas d'accord il n'y aura pas de nouvelle loi sur les trente-cinq
heures ce
NS206 non mais qu'est-ce que vous changez dans >non parce que moi je dis<
voilà les trente-cinq heures comme un minimum je n'toucherai pas hein
madame royal je GARde les trente-cinq heures comme la durée
hebdomadaire on touche pas
SR207 donc c'est la preu- donc vous reconnaissez qu'c'est
NS208 non non
SR209 quand même un progrès
NS210 non mais je
SR211 social et économique
NS212 pour moi c'qui

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR213 important
NS214 mais mais la rai-
SR215 je je je vais vous dire je vais laissez-moi
NS216 je peux pas terminer là-dessus
SR217 non j'veais j'veais vous donner un exemple
NS218 ah bon d'accord
SR219 parce que j'étais re- récemment dans une entreprise de haute technologie dans la creuse qui produit des panneaux solaires cette entreprise est passée aux TREnte-deux heures et a augmenté sa PROductivité et contrairement à c'que vous avez dit tout à l'heure parce que j'en ai parlé à jose luis zapatero : et à: r- romano prodi et je suis allée en suède voir la situation des Entreprises dans BIEN des entreprises lorsqu'elles sont PERformantes sur le plan technologique elles ont même des durées du travail INFérieures aux trente-cinq heures mais ce qu'elles font aussi et c'est ça qui est intéressant
NS213 mais à trente-deux heures
SR214 c'est qu'il y a
NS215 ils sont payés combien
SR216 c'est qu'il y a c'est qu'ya une liber-
NS217 ils sont payés combien ceux qui
SR218 mais ils
NS219 sont à trente-deux heures
SR220 ils sont payés comme aux trente-cinq heures
NS221 oui donc on n'augmente pas l'pou
SR222 ben pourquoi mais
NS223 voir d'achat
SR224 mais si pourquoi parce que
NS225 or il y a un problème considérable de pouvoir d'achat dans ce pays
SR226 mais laissez les gens libres
NS227 alors
SR228 laissez les laissez les gens
NS229 mais justement mais c'est
SR230 laissez la liberté
NS231 mais madam'
SR232 des gens ne leur imposez pas
NS233 mais madame royal
SR234 >travailler plus pour gagner plus<
NS235 mais mais
SR236 vous savez ce que c'est que la valorisation du travail c'est un travail payé à sa JUSTe valeur vous trouvez qu'il est normal que des salariés commencent leur carrière h au smic à neuf-cent-quatre-vingt euros NET par mois et terminent
NS237 mais restons
SR238 et terminent au bout de
NS239 si vous l'permettez
SR240 attendez laissez-moi laissez-moi finir
NS241 restons sur les trente-cinq heures
SR242 non non je je parle des trente-cinq heures là
NS243 parce que c'est important qu'on sache c'qu'on fait qu'est-ce que
SR244 je parl-
NS245 vous changez dans les trente-cinq heures
SR246 je vous
NS247 on n'y comprend rien
SR248 si si vous avez parfaitement compris mais vous f: faisiez
NS249 mais
SR250 vous faites semblant de ne pas comprendre
NS251 non mais excusez-moi non je n'ai pas compris
SR252 ce que j'observe c'est que vous ne reviendrez pas non plus sur les trente-cinq heures et

NS253 si

SR254 vous ne les vous ne les avez pas remises en cause donc elles ne sont pas responsables de tous les maux d'la terre comme le dit également le medef j'ai rencontré la présidente du medef la première chose qu'elle m'a dite c'est revenez sur les trente-cinq heures h je dis c'est quand même pas sérieux ya quand même d'autres sujets sur lesquels discuter je dis vous voulez qu'on revienne et qu'on annule les trente-cinq heures elle m'a dit non donc dont acte c'est donc un acquis social important mais ça a crée des difficultés dans des petites entreprises c'est vrai parce qu'elles ont été appliquées de façon trop uniforme donc nous rediscuterons des trente-cinq heures pour savoir si oui ou non et de quelle façon elles peuvent être généralisées et dans quelles branches et ce sera ce seront les partenaires qui vont en discuter je les ai déjà tous reçu les partenaires sociaux je n'attends pas d'être élue pour travailler j'ai rencontré l'ensemble des organisations syndicales et des organisations patronales et je leur ai dit que la REforme profonde du fonctionnement de la république demain sera une réforme de la démocratie sociale et je souhaite qu'il y ait d'avantage de salariés qui adhèrent aux syndicats pourquoi ? parce que dans un pays comme le nôtre où nous n'avons que huit pourcent de salariés qui adhèrent aux syndicats alors que dans les pays de d- du nord de l'europe QUATRE-vingts pourcent des salariés adhèrent à une organisation syndicale à c'moment-là h il y A un dialogue social CONstructif qui se crée il y A des compromis sociaux

NS255 madame royal par exemple dans la fonction publique est-ce que vous autoriserez l'octroi

SR256 je termine >et les partenaires< je termine je termine sur les trente-cinq heures

NS2557 d'heures supplémentaires

SR258 je termine sur les

NS259 qui sont aujourd'hui interdites oui ou non

SR260 <je termine aujourd'hui sur je termine sur les trente-cinq heures>

NS261 restez sur les trente-cinq heures

SR262 et donc je dis je dis que les partenaires sociaux >parce que le syndicalisme aura été RENforcé< par le chèque syndical h par un crédit d'impôt h et parce que désormais ils auront une responsabilité Éminente h il n'y aura PLUS de loi qui sera imposée dans le domaine social h tant qu'il n'y aura pas eu de discussions entre les partenaires sociaux et ensuite la loi viendra consolider ces discussions apporter les financements nécessaires ou généraliser le droit du travail et donc et donc la réponse très précise sur les trente-cinq heures c'est qu'il y aura sur ce sujet comme sur les autres la négociation entre partenaires sociaux branche par branche soit ils se mettent d'accord et il y aura les trente-cinq heures soit ils ne se mettent pas d'accord et il n'y aura pas de généralisation des trente-cinq heures dans les entreprises concernées mais moi ce que je vais vous dire c'est que je veux relancer la croissance pas seulement avec les deux heures supplémentaires que vous voulez exonérer avec le chômage que cela va provoquer puisque comme je l'ai dit tout à l'heure les patrons auront intérêt à donner des heures supplémentaires que d'ailleurs le salarié ne peut pas choisir et puis il lui faudra du du plan d' charge pour pouvoir donner des heures supplémentaires moi je préfère qu'un employeur recrute un jeune ou un salarié de plus de cinquante ans au chômage plutôt que de donner des heures supplémentaires exonérées c'est-à-dire un nouveau cadeau aux entreprises sans contrepartie votre mesure coute CINQ milliards d'euro en revanche je pense que c'qui est très important c'est de prendre un peu de recul par rapport à l'enjeu économique et de se dire aujourd'hui que la vraie bataille c'est l'économie d'la connaissance et c'que j'ai proposé d'investir MAssivement dans

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

l'innovation et dans la recherche vous le savez les efforts dans la
recherche ont drastiquement diminué

PPDA263 ségolène royal

SR264 je termine

PPDA265 oui parce que vous avez pas mal

SR266 à tel point

PPDA267 d'avance donc il faudrait que::

SR268 à tel point que le mouvement

PPDA269 >nicolas sarkozy réponde d'abord sur ce<

SR270 sauvons

PPDA271 sujet là

SR272 à tel point que le mouvement sauvons la recherche qui ne voulait
appeler pour aucun candidat vient d'app'ler de tirer la sonnette
d'alarme et vient de me sout'nir parce qu'ils savent à quel point la
façon dont vous avez: DIminué les investissements de la recherche
ont détruit les emplois d'aujourd'hui et les emplois de demain et je
remettrai

PPDA273 alors la recherche on peut en reparler mais il faudrait pouvoir
répondre si déjà vous pouvez sur le

AC274 ouais est-ce que nicolas sarkozy est-ce que vous pouvez

SR275 mais c'est le

AC276 répondre parce que vous avez parce que

SR277 c'est le cœur de la croissance et c'est pour ça

PPDA278 enfin mais

SR279 que je voulais l'dire

NS280 je vous d'mande pardon madame royal mais

AC281 monsieur sarkozy on peut rev'nir sur finir sur

NS282 je pense que les français bien sûr

AC283 le temps d'travail et ensuite enchaîner peut-être sur l'pouvoir
d'achat

NS284 <attendent de nous de la précision>bon

AC285 >hein peut-être le<

NS286 alors vous

AC287 >pouvoir d'achat pour compléter avec les salaires<

NS288 avez une capacité à surfer d'un sujet à l'autre avec quelques gé-
néralités h qui fait que

SR289 ne faisons pas d'méthode

NS290 ils ils ne v-

SR291 allez allons au fond du su-

NS292 ils ne v- ils ne vont et

SR293 jet monsieur allons

NS294 si

SR295 au fond du sujet

NS296 et ben justement ess-

SR297 chacun sa méthode

NS298 essayons voilà

SR299 et j'ai ma liberté de parole et vous l'avez

NS300 merci h et je

SR301 voilà alors soyez précis puisque vous demandez de la précision

NS302 merci je j'vais donc pas suivre votre exemple + alors s'agissant des
trente-cinq heures qu'est-ce qu'on fait on garde les trente-cinq
heures >comme durée hebdomadaire< d'abord je suis POUR une durée
hebdomadaire du travail + trente-cinq heures + bon TOUT c'qui est
travaillé au-dessus est payé trente-cinq virgule trente-neuf plus
vingt- cinq pourcent de salaire au delà de trente-neuf plus cinquante
je dis d'ailleurs madame royal dans le privé comme dans le public car
il y a de tous petits salaires dans le public et il n'est pas
admissible qu'on ne puisse pas donner des heures supplémentaires et
je souhaite qu'on puisse donner des heures supplémentaires à des
jardiniers à des cantonniers à des officiers d'état civil à des

policiers municipaux dans nos collectivités territoriales aujourd'hui ce n'est pas possible parce qu'au fond il y a une différence entre vous et moi madame royal à quoi ça sert les rtt quand on a pas de quoi payer des vacances pour ses enfants ? à quoi ça sert les rtt quand à la fin du mois on a travaillé TOUT le mois et qu'il ne reste plus RIEN ? il y a un problème de pouvoir d'achat alors vous dites oh c'est formidable j'ai visité une entreprise où ils travaillaient trente-deux heures oui vous dites formidable mais si c'est des petits salaires c'est pas si formidable que ça parce que je veux donner la liberté d' choisir aux salariés s'ils ont un emprunt à rembourser une maison à construire un projet éducatif ou un projet de vacances LAissez-les gagner davantage d'argent s'ils sont d'accord pour travailler plus+ DEUXième proposition pour l'pouvoir d'achat parce que la question du pouvoir d'achat est centrale h je propose de conditionner les allègements d'charges branche par branche à la politique salariale des branches h FANTastique on donne vingt et un milliards d'euros d'allègements de charges aux entreprises À auCUN moment l'état ne discute avec les entreprises branche par branche de la politique salariale LES entreprises qui AUGmenteront les salaires l'état prendra DAvantage d'allègement à sa charge h les branches

SR303 il est temps

NS304 qui n'voudront pas

SR305 il est temps

NS306 qui n'voudront pas ben peut-être m'enfin

SR307 nous le demandons depuis cinq ans

NS308 et ben c'est vous l'demandez m'enfin c'est dans mon projet pas dans le vôtre bon

SR309 si parfait'ment parfaitement

NS310 troisième troisième élément

SR311 bien sûr la modulation

NS312 je souhaite

SR313 des aides en fonction

NS314 je souhaite

SR315 d'la masse salariale

NS316 troisième élément

SR317 parfait'ment

NS318 je souhaite que l'impôt sur les bénéfices payé par les sociétés soit MOINS important pour les sociétés qui INvestissent en france et qui créent d'l'emploi en france et PLUS important pour celles qui ne le font pas + dernier point

SR319 ce que je viens de dire

NS320 je propose que les entreprises soient mises devant leurs RESponsabilités + ça suffit maint'nant d'mettre dehors les gens d'cinquante ans + on peut plus faire financer par le contribuable les prér'traites à guichet ouvert il y a CINQ milliards d'euros d'économie on n'peut pas dire aux français bon on va vivre plus longtemps vous d'vez cotiser plus longtemps pour la r'traite et dans l'même temps conduire des entreprises à POUsser à la r'traite des quinquagénaires qui ont encore BEAUCoup d'choses à donner à leur pays à leur entreprise et à leur emploi voilà TRÈS exactement ce que je vais ESSayer d'faire pour résoudre le problème du POUvoir d'achat pour résoudre le problème de la croISSANce avec un SERvice public de l'emploi RÉnové des DROIts madame royal mais aussi des DEvoirs parce que SANS devoir il peut pas y avoir de droit

PPDA321 on va faire just' un: une petit' pause et je vais vous poser à tous les deux la la même question >puisque vous êtes à peu près sur les mêmes temps d' parole< SUR les sécurités que vous pouvez apporter en matière de: SANTé en matière de log'ment en matière de retraite ++ vous pouvez commencer madame

SR322 d'abord sur la question des droits et des devoirs je: voyez un point sur lequel nous sommes d'accord et dans le programme d'ailleurs que je propose il n'y a auCUN droit nouveau sans une contrepartie c'est-à-dire on est dans le donnant donnant dans le gagnant gagnant h et sur cette question là je pense que la première des sécurités c'est la sécurité du salaire et c'est la sécurité du pouvoir d'achat et moi je propose de revaloriser le smic et les bas salaires c'est-à-dire que: DÈS l'élection se réunissent la conférence nationale sur la croissance et les salaires avec les partenaires sociaux h pour décider de l'augmentation des bas salaires parce que nous sommes un des pays d'europe où les BAS salaires sont les plus bas d'europe et je pense que la croissance économique DÉPEND de la redistribution DU pouvoir d'achat sur les bas salaires et ce sera l'une de mes priorités h sur l'autre question parce que je voudrais:: quand même rev'nir encore un instant sur la relance économique je crois qu'c'est l'problème

PPDA323 pas trop longtemps parce que sinon on

SR324 pas trop longtemps

PPDA325 n'pourra pas aborder:: ni

SR326 mais juste une chose

PPDA327 la santé::

AC328 les autres sujets

PPDA329 ni le logement ni les re-

SR330 juste une chose très importante

PPDA331 traitez ni les handicapés:

SR332 c'est que je crois beaucoup dans la dynamique des territoires h et dans la CAPacité des français à CRÉer des entreprises je veux que le peuple français devienne un peuple d'entrepreneurs h et pour cela dans les pôles de compétitivité qui sont maint'nant dans TOUTes les RÉGIONS et sur lesquels

NS333 et qui ont été créés par qui ?

SR334 et sur lesquels nous avons attendu et j'en sais quelque chose en tant que présidente de région pendant trois ans l'aide de l'ÉTAT h qui n'est pas venue et bien moi je m'appuierai avec l'ensemble des vingt-six régions de franCE et quand nous allons déployer cette force cette énergie des territoires parce qu'enfin la chef de l'état que je serai avec l'ensemble des présidents d'régions enfin h vont tirer dans la MÊME direction ce qui n'est pas le cas aujourd'hui songez que j'ai attendu deux ans avant d'avoir l'accord du gouvernement auquel vous appartenez pour pouvoir ouvrir une usine de biocarburants à la rochelle deux ans d'attente d'une autorisation administrative moi je vais DEbureaucratiser l'état + et faire en sorte que ce soit les régions qui soient en première ligne avec les universités et les centres de recherche et je transférerai les ressources parce que c'est là que les chefs d'entreprises peuvent se mettre ensemble dans les pôles de compétitivité dans les réseaux d'entreprises dans chaque université auxquelles je vais donner de l'autonomie il y aura des pépinières d'entreprises et chaque jeune diplômé qui va sortir de l'université aura accès à un prêt gratuit aura accès à ce service donné par l'entreprise et par l'université pour créer son activité + son emploi + sa petite entreprise + et je pense que c'est comme cela aussi que nous REMettrons en mouvement les talents de notre territoire il y a du potentiel considérable il y a aujourd'hui des gens désespérés nos chercheurs s'en vont à l'étranger ils fuient aux états-unis où ils sont payés trois à quatre fois plus cher qu'en france nous sommes entrain de perdre notre matière grise et bien moi je serai la présidente de la république qui fera en sorte que la matière grise de la france reste en france qui fera en sorte que les jeunes diplômés aient envie de créer leurs entreprises qui fera en sorte que les pôles de compétitivité c'est-à-dire les entreprises

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

d'aujourd'hui de demain les industries de la connaissance qui sont aujourd'hui même menacés par les délocalisations car quand vous voyez une entreprise comme alcatel qui délocalise alors je dis que la situation est très dangereuse car avant c'était les entreprises à bas salaire qui étaient délocalisées aujourd'hui sont touchées les entreprises de haute technologie et donc le moment est urgent il faut faire autrement il faut voir l'économie AUTREment il faut la voir en dynamique avec les territoires h en RASsemblant en RÉUnissant la recherche la formation et l'entreprise et je

AC335 alors

SR336 pense que c'est comme cela que nous déploierons les énergies

AC337 alors nicolas sark-

SR338 parce que pour apporter une réponse j'en ai juste un mot aux
sécurités

PPDA339 oui parce que

AC340 >vous r'viendrez aux sécurités après p't-être qu'on va d'abord
TERminer sur la<

PPDA341 oui sinon on n'va pas avoir de (X)

AC342 >création d'entreprise<

SR343 on a deux heures donc ne nous impatientons pas

NS344 non mais vous avez une capacité à répondre à vos

AC345 oui mais y a beaucoup d'sujets

PPDA346 on est just'+ jusqu' à une heure de (X)

NS347 questions qui est tout à fait remarquable

SR348 c'est parce que je connais

PPDA349 heure de débat

SR350 bien les sujets dont je

AC351 bientôt une heure de débat oui

SR352 parle et que je sais que ce que je dis je le réalis'rai parce que je l'vois déjà: fonctionner sur les territoires et que je SUIS allée dans les autres pays voir CE qui marche

AC353 alors

SR354 h moi je serai la présidente de ce qui marche sans œillères

NS355 bon et bé-

SR356 en regardant tout ce qui peut fonctionner h et c'est comme c'la je crois que je RE débloquent'rai la machine économique

PPDA357 nicolas sarkozy

AC358 nicolas sarkozy

NS359 ben évidemment si vous

AC360 peut-être sur les entreprises

NS361 si vous êtes

AC362 et puis répondre à la question qu'patrick avait

NS363 si vous êtes la présidente

AC364 posée

NS365 de ce qui marche et ben moi j'voudrais être le président qui fasse que c'qui n'marche pas marche bon parce que si c'est pour être la présidente de ce qui va et qu'y a pas de problème c'est pas la peine les gens n'votent pas pour nous pour qu'on aille compliquer c'qui va mais au contraire pour qu'on répare ce qui va PAS + alors d'abord sur les pôles de compétitivité qu'aucune personne honnête reconnaisse que les pôles de compétitivité bon qui les a créés

SR366 les entreprises

NS367 ah bon non

SR368 ce n'est pas vous

NS369 non le pôle d-

SR370 ce sont les entreprises alors ne vous attribuez pas

NS371 ma-ma-

SR372 ce sont les réseaux de chefs d'entreprise

NS373 ma- ma- madame est-ce

SR374 et qui ont attendu hélas bien long-

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS375 madame
SR376 temps et qui aujourd'hui n'ont toujours pas les avantages fiscaux
NS377 si vous
SR378 que vous aviez promis et moi je leur donnerai
NS379 m: ma-madame la nouvelle politique une politique moderne c'est
l'honnêteté les
SR380 oui
NS381 pôles de compétitivité
SR382 en effet
NS383 ont été créés en deux-mille-quatre à la suite du rapport
parlementaire REmarquable de christian blanc + h et c'est à partir de
c'moment-là que l'état j'étais ministre des finances les a créés
pourquoi ça pouvait pas être les régions parce que les pôles de
compétitivité sont des exonérations fiscales et sociales qui
n'peuvent pas être
SR384 qui ne sont touj-
NS385 décidées par les régions mais
SR386 qui ne sont toujours pas
NS387 PAR l'état madame bon
SR388 qui ne sont toujours pas arrivées
NS389 peu importe
SR390 mais si c'est très important non non
NS391 peu importe attendez
SR392 non pas peu importe
NS393 mais peu importe la polémique pour nous c'est
SR394 pas peu importe pas peu importe
NS395 c'est i suffit i suffit d'être honnêtes
SR396 oui
NS397 y a des choses bien que vous avez faites y a des choses bien qu'on
fait ça n'sert à rien de le contester alors
SR398 mais
NS399 sur la question de
SR400 non non non non permettez est-ce que les exonérations fiscales sont
arrivées
NS401 mais bien sûr madame
SR402 non elles ne sont pas arrivées
NS403 y a soixante
SR404 je le sais je suis
NS405 non
SR406 présidente de région
NS407 madame excusez-moi ce n'est pas exact y a soixante-huit pôles de
compétitivité
SR408 aucune exonération fiscale
NS409 que j'ai labellisé moi-même ce n'est
SR410 mais oui labellisé oui
NS411 ce n'est pas exa-
SR412 faire une conférence de presse oui
NS413 non madame ce n'est pas exact ça fonctionne ça marche et c'est
d'ailleurs >parce que ça marche que vous en parlez< car si ça ne
marchait pas vous n'en auriez pas parlé alors
SR414 si j'en parle pour le faire marcher
NS415 monsieur poivre d'arvor nous
PPDA416 alors
NS417 a posé des questions
PPDA418 santé logement retraite ce sont
NS419 retraite alors
PPDA420 des sujets extrêmement précis pour les téléspectateurs
NS421 la question des retraites est une question essentielle + bon c'est la
r'traite par répartition il faut la garantir + h les lois fillon ont
permis de rééquilibrer l'égalité entre les salariés du privé et les

salariés du public qui maintenant cotisent QUArante ans + h grâce aux lois fillon jusqu'en deux-mille-vingt on n'a pas d'souci majeur à avoir au fin- quant au financement de nos retraites je garantirai l'application des lois fillon madame royal a dit qu'elle les démantèlerait on verra comment elle finance + deuxième élément il y a un ensemble de régimes de retraite qui n'ont pas été réformés c'est ce qu'on appelle les régimes spéciaux + moi je respecte les gens qui adhèrent aux régimes spéciaux edf sncf ratp mais dans un pays où il est écrit égalité sur les frontispices de nos établissements publics il est quand même curieux d'expliquer que certains français doivent cotiser trente sept années et demi pour avoir leurs retraites alors que les autres cotisent quarante ans + je réformerai les régimes spéciaux par soucis d'égalité + deuxième élément il y a trois millions de petites retraites c'est-à-dire trois millions de personnes qui sont en dessous du minimum vieillesse+ j'augmenterai de vingt-cinq pourcent les petites retraites et je les ferai financer parce qu'on en aura récupéré sur la réforme des régimes spéciaux + troisièmement je vais mettre sur la table la question des pensions de révision la situation faite aux veuves est catastrophique c'est cinquante quatre pourcent aujourd'hui quand un mari décède la veuve a cinquante quatre pourcent de la pension je porterai à soixante pourcent comme un premier élément la question des retraites est centrale + deuxième élément le logement la question que vous m'avez posée mon ambition ça serait de faire de la france un pays de propriétaires + il y a un français sur deux qui sont propriétaires de leur logement + il y a quatre-vingt pourcent des espagnols qui sont propriétaires de leurs logements + il a soixante seize pourcent des anglais qui sont propriétaires de leurs logements + il y a douze millions de familles françaises qui aimeraient être propriétaires et qui ne l'est pas + dès l'été deux-mille-sept je créerai un crédit d'impôts qui permettra pour ceux qui payent l'impôt sur le revenu de déduire les intérêts de l'emprunt pour acheter leur appartement de leurs revenus et pour ceux qui ne les payent pas un crédit d'impôt c'est-à-dire l'état qui leur rembourserait + il faut qu'on favorise la propriété pour les français + deuxième élément pour ceux qui n'ont pas de relations je créerai un système de cautionnement public pour leur permettre d'emprunter + troisième élément je veux revenir sur cette injustice invraisemblable qui fait que quand vous emprunter on vous demande une visite médicale + et alors là il y a intérêt à ne pas être malade on veut bien vous prêter mais ça coute plus cher c'est scandaleux c'est parce qu'on est malade qu'on a pas le droit de se loger + dernier point sur la santé je pense que sur la santé il faut créer un cinquième risque le risque de la DEpendance parce qu'une société qui ne s'occupe pas des personnes âgées est une société qui se REnie qui perd son humanité je veux engager un plan contre alzheimer huit-cent-quatre-vingt-dix-mille français touchés par alzheimer aujourd'hui j'ai vu dans une maison en bretagne un cas un monsieur d' soixante-trois ans agriculteur toute sa vie en un an il est devenu totalement autre ne reconnaissant plus les siens ça va concerner dans dix ans un million-deux-cent-mille français il faut engager un plan contre l'alzheimer pour TROUver l'origine de cette maladie comme on a fait un plan de cancer je veux enfin poser la question >du remboursement des prothèses dentaires< c'est pas un luxe et du remboursement des lunettes c'est pas un luxe voilà pour répondre PRÉcisément aux TROIS préoccupations qui étaient les vôtres monsieur poivre d'arvor

AC422 ségolène royal sur le même thème sur les sécurités

SR423 oui

AC424 sur ces trois thèmes

PPDA425 et d'une manière peut-être encore un peu plus concise

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR426 et vous ne nous avez pas dit comment vous vous financiez euh tout
cela puisque parallèlement vous avez annoncé une baisse de quatre
points je crois des prélèvements obligatoires c'est-à-dire soixante-
douze milliards d'euros en moins

NS427 soixante-huit

SR428 de recettes

NS429 soixante-huit

SR430 soixante-douze h certains économistes l'ont évalué à soixante-douze
ou soixante-huit enfin c'est déjà considérable donc soixante-huit

NS431 oui je vais m'en expliquer

SR432 milliards d'euros en moins h et l'ensemble des dépenses que vous
venez: là euh d'énumérer mais c'est à vous c'est à

NS433 voulez-vous qu'j'vous répond' tout d'suite

SR434 non non non j- c'e- je pose simplement la question

NS435 mais

SR436 parce qu'on ne peut pas à la fois

NS437 peut-être vous posez la question pour entendre la réponse

SR438 on n'peut pas à la fois se plaindre de la dette

NS439 oui bien sûr

SR440 et additionner et

NS441 mais je vais expliquer

NS442 madame

SR443 additionner les dépenses je dis c'la parce que

NS444 voulez-vous que j'le fasse maint'nant

SR445 non non je je dis c'la parce que quand vous dites

NS446 non mais est-ce que vous voulez que j'le fasse maintenant

SR447 non j'vais v-

NS448 ah bon

SR449 je vais venir plus précisément vous m'avez demandé d'être précise
lorsque vous dites par exemple que vous allez financer
l'augmentation des petites retraites h par la réforme des régimes
spéciaux vous savez très bien qu'la réforme des régimes spéciaux va
prendre un certain TEMPS donc il y a là comme un tour de passe-passe
vous ne dites pas combien d'temps cela va prendre i va y avoir des
discussions i va y avoir des remises à plat MOI je veux revaloriser
tout d'suite dès mon élection les petites retraites parce que je
pense

NS450 vous les payez comment

SR451 parce que je pense je vais vous l'dire + JE je vais vous l'dire ++ je
mets des fonds supplémentaires au fonds de réserve des retraites

NS452 très bien

SR453 par une taxe sur c-

NS454 vous les prenez où ces fonds

SR455 je le fais par une taxe sur les revenus boursiers + parce que je
pense en effet qu'il faut de

NS456 de combien

SR457 la justice les p- les partenaires sociaux en discuteront

NS458 d'accord?

SR459 mais au moins le principe est là h: et nous allons

NS460 vous mettez combien sur le fonds ?

SR461 je je je: je vous donne déjà les principes

NS462 ah bon parce que vous savez qu'sur le fonds ya trente-deux milliards

SR463 je vous donne déjà les principes

NS464 que l'état y met six milliards par an

SR465 laissez-moi laissez-moi finir

NS466 alors qu'c'est qu'votre taxe elle va en plus

SR467 moi au moins j'ai une recette

NS468 elle va elle va

SR469 vous vous

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS470 >non non non non non non non< mais attendez ça c'est très
intéressant cette taxe que vous nous annoncez euh: lorsque lionel
jospin a créé ce fonds il a prévu cent-vingt- milliards d'euros + il
y en a trente-six chaque année l'état en met six votre taxe à peu
près c'est combien ?

SR471 mais ma taxe elle sera au Niveau de ce qui sera Nécessaire pour
faire de la justice sociale h car une partie

NS472 c'est d'une précision bouleversante

SR473 une partie une partie oui

NS474 vous pouvez pas nous dire un chiffre ?!

SR475 parfaitement non je n'peux pas vous dire de chiffre

NS476 ah bon !

SR477 pourquoi h pourquoi je n'pas vous peux pas vous dire de chiffre
parc'que

NS478 c'est votre droit

SR 479 la relance oui c'est mon droit

NS480 ah

SR481 parce que la relance de la croissance économique va aussi permettre
des cotisations supplémentaires h MOI je crois que la croissance éc-
je crois que la attendez

NS482 (XX) donc vous créez une taxe sans dire aux français

SR483 laissez moi

NS484 le montant d'cette taxe et l'espérance de recette

SR485 oui parce que je dis aux français

NS486 ben avec ça on est tranquille

SR487 parce que

NS488 pour l'équilibre de nos régimes de retraite

SR489 parfaitement

NS490 ah oui !

SR491 on est tranquille pour l'équilibre de nos régimes de retraite parce
que moi au moins j'ai une recette mais ce que je veux dire
globalement sur cette question des retraites + h c'est que c'est une
question ESentielle pourquoi parce que c'est la SOLidarité entre
générations et ce que l'on voit aujourd'hui c'est le fait que les
petites retraites font basculer des millions de personnes dans la
pauvreté pourquoi ? parce que le pouvoir d'achat des petites
retraites a baissé et je me suis engagée à réformer l'indice des prix
car l'indice des prix ne calcule pas exactement ce que consomment les
personnes âgées et donc je veux que l'indexation des retraites suive
vraiment la consommation des personnes âgées je vois que de plus en
plus des personnes dans les permanences qui ne font plus qu'un repas
par jour il y a des femmes qui partent à la retraite avec un niveau
de retraite à peine supérieur au minimum vieillesse parce qu'elles se
sont interrompues pour élever leurs enfants et que la réforme des
lois fillon a créé une injustice INsupportable au dépens des femmes
parce qu'en allongeant la durée de cotisation elle a frappé les
femmes qui se sont arrêtées pour élever leurs enfants je pense aussi
aux femmes qui ont élevé leurs enfants>tout simplement< et donc aux
pensions de réversion ou même à la façon dont nous pouvons

NS492 est-ce que vous gardez les lois fillon

SR493 ou même à la façon ou même à la non je remets à plat les lois fillon

NS494 ah bon

SR495 ne serait-ce que pour cette question de l'injustice faite aux femmes

NS496 donc si j'comprends bien madame

SR497 ne serait attendez laissez-moi

NS498 vous nous expliquez

SR499 laissez-moi terminer

NS500 que vous augmentez les r'traites mais c'qui avait été fait comme
financ'ment grâce aux lois fillon vous l'remettez à plat donc

SR501 mais je

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS502 vous les détruisez
SR503 non c'est pas c'que j'ai c'est pas c'que j'ai est-ce que vous
NS504 donc il faut alors quand monsieur hollande
SR505 est ce que permettez que vous
NS506 quand monsieur hollande annonce une c s g pour payer les r'traites
vous confirmez ou vous infirmez ?
SR507 <est-ce que je peux me permettre de finir le déroulement de ma
pensée> OUI je remets à plat les lois fillon c'la ne veut pas dire
que nous détruisons tout nous remettons à plat et nous discutons avec
les partenaires sociaux pour
NS508 ah bon (X)
SR509 quoi parce que les lois fillon ont créé des injustices h et en
particulier des injustices faites aux femmes h et moi je pense que
NS510 mais est-ce qu'on garde les quarante années d'cotisation
SR511 attendez a- cessez de m'interrompre parce que connais bien la
NS512 excusez-moi mais euh
SR513 technique deuxièmement nous prendrons en compte la pénibilité des
tâches + je souhaite qu'il y ait des retraites à la carte que ceux
qui veulent travailler plus longtemps puissent le faire mais que ceux
qui sont FAtigués parce qu'ils ont eu des métiers extrêmement
difficiles puissent s'arrêter plus tôt + entre un ouvrier et un cadre
supérieur il y a une espérance de vie de sept années d'écart une
espérance de vie vous entendez de sept années d'écart dans la france
d'aujourd'hui est ce que ça vous trouvez que c'est juste ? et en plus
cette qualité de vie elle n'est pas la même selon que l'on a subi les
accidents du travail la pénibilité des tâches il y a aujourd'hui en
france deux-mille accidents du travail par jour là aussi il y a des
réserves de croissance si on lutte contre les accidents du travail et
contre les maladies professionnelles donc c'est une globalité de
l'approche de la question des retraites c'est à la fois la qualité de
la retraite le niveau du revenu auquel est prise sa retraite les
droits des femmes la question aussi des femmes qui n'ont jamais
travaillé et je pense à elles dans la france d'aujourd'hui par ce que
je crois que choisir d'avoir élevé ses enfants c'est aussi le plus
beau des métiers quand on a choisi cela or si on fini sa vie dans la
pauvreté au minimum vieillesse ça n'est pas juste et donc moi je veux
là aussi rediscuter avec les partenaires sociaux de quelle façon nous
pouvons prendre en compte ce travail maternel qui a été fait et qui
aujourd'hui n'est pas reconnu voilà ce que je compte mettre sur la
table en effet j'espère que par la relance de la croissance nous
aurons des recettes au niveau des cotisations et si ça ne suffit pas
nous ferons une taxe sur les rev'nus boursiers voilà comment je vois
la réforme des retraites qui est en effet
AC514 nicolas sarkozy
SR 515 un des sujets de société les plus importants
AC516 nicolas sarkozy qui est
SR517 parce que pour la première fois
AC518 très en retard
SR519 pour la première fois on voit en france des jeunes qui sont
inquiets de leur retraite alors qu'il y a en effet quelques années h
ça n'était pas une idée qui leur effleurait l'esprit et donc en effet
c'est une
PPDA520 alors ya quatre minut' de différence entre vous au détriment de
nicolas sarkozy donc vous pouvez répondre
NS521 oui ça c'est c'est un point extrêmement important
AC522 et aussi sur la fiscalité si: puisque vous n'avez pas répondu tout à
l'heure si vous le souhaitez
NS523 non mais c'est un point c'est un point extrêmement important
SR524 et sur le logement aussi

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS525 qui devrait me semble t-il faire consensus entre la gauche et la droite <comment finance-t-on nos retraites> ça devrait pas être un sujet d'bagarre politique madame royal

SR526 mais je n'en fais pas une bagarre politique

NS527 ça devrait être un sujet me semble-t-il d'étAT où l'ENsemble de la classe politique républicaine devrait s'ADditionner pour trouver des solutions bon

SR528 alors comment vous les financez alors ?

NS529 c'est simple

SR530 quelle est votre idée ?

NS531 bon h les lois fillon ça consistait à passer à quarante années dans un premier temps quarante et un dans un deuxième temps de cotisations voilà h l'idÉE de françois fillon qui est une idée JUste c'est puisque l'on va vivre plus longTEMPS il faut cotiser plus longtemps pour payer les r'traites ça m'semble assez simple

SR532 non ça dépend de la pénibilité du travail je suis désolée

NS533 m'enfin la pénibilité

SR534 quand y a un écart d'espérance de vie tel que

NS535 ma- madame si

SR536 s- je viens de vous le: non c'est TRÈS injuste

NS537 non mais ça veut donc dire alors

SR538 on ne va pas UNiformiser

NS539 ça veut donc dire par exemple

SR540 les durées d'cotisation et moi je prendrai en

NS541 non mais attendez

SR542 compte la PÉNibilité du travail

NS543 d'accord

SR544 pour décider

NS545 la pénibilit-

SR546 de la durée de cotisation

NS547 la pénibilité du travail est déjà pris en compte comme vous le savez dans les lois fillon mais vous savez parfaitement qu'la pénibilité du travail ne résout pas TOUS les problèmes nous vivons plus longtemps i va falloir cotiser PLUS longtemps OUI ou NON sommes-nous CAPables >gauche et droite de nous mettre d'accord< sur cette idée SIMple que TOUS les pays développés au MONde augmentent la durée de cotisation pour prendre sa r'traite il faut le faire en FRANce quand vous dites j'vais r'mettre à plat la loi fillon h c'est-à-dire que vous revenez sur c'qui a été le travail du gouvernement balladur et du gouvernement raffarin pour obtenir le financement péren de nos régimes de retraite je vous le dis c'est irresponsable + DEUXième élément

SR548 mais le financement n'est pas résolu vous l'savez très bien pourquoi dites-vous c'la

NS549 le financ'ment est résolu jusqu'en DEUX-mille-vingt madame

SR550 écoutez

NS551 il est résolu

SR552 le financement n'est pas résolu vous le

NS553 il est

SR554 savez très bien

NS555 madame mais non madame écoutez ça c'est quelque chose qui n'est contesté par personne les lois fillon

SR556 toutes les branches

NS557 ont prévu

SR558 TOUtes les branches de la sécurité

NS559 non

SR560 sociale sont en déficit

NS561 non mais madame mais

SR562 TOUtes les branches

NS563 madame

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR564 et tous les comptes sociaux sont en déficit enfin bon
NS565 mais c'est ma- si vous si vous m'permettez madam' non
SR566 ne chipotons pas sur les chiff'r'
NS567 mais
SR568 parce que je crois que les français attendent un débat d'un autre
niveau
NS569 mais >c'est un débat d'un très bon niveau que d'savoir<
SR570 >oui oui oui<
NS571 >comment on va financer les retraites< madame euh vous euh par-
pardon de vous l'dire vous faites une erreur<le financement des
retraites est équilibré jusqu'à l'horizon deux-mille-vingt>h premier
point >vous voulez tout r'mettre à plat c'est-à dire tout le travail
qui a été fait vous voulez l'démolir< deuxième point
SR572 pas démolir mais remettre à plat ça n'est pas
NS573 il reste
SR574 démolir vous êtes très brutal
NS575 les régimes spéciaux et oui euh les
SR576 moi
NS577 régimes spéciaux
SR578 remettre à plat ça n'est pas démolir
NS579 vous n'voulez pas réformer les régimes spéciaux
SR580 si nous réformerons les régimes spéciaux y com- y compris le VÔtre
NS581 ah très bien voilà une nouvelle ah ben tr- voilà le mien le mien
pourquoi je
SR582 oui celui du parlementaire
NS583 j'suis pas parlementaire alors euh j'vois pas pourquoi
SR584 vous av- vous n'avez pas été parlementaire
NS585 si m'enfin
SR586 et ben alors vous avez
NS587 vous aussi
SR588 droit à un et ben oui et oui
NS589 vous aussi pourquoi vous dites le vôtre c'est pas l'mien
SR590 et bien le vôtre parce que vous ne parlez jamais
NS591 bon alors je N'Y suis pas
SR592 vous n'parlez jamais de du
NS593 >non mais<
SR594 régime spécial des parlementaires et celui-ci aussi je le remettrai à
plat
NS595 non ma- madame mais ch- ch::: et ben TRÈS bien euh::
SR596 voilà
NS597 vous vous vous l'ferez y a y a aucun problème
SR598 voilà
NS599 et je s'rai d'accord avec vous mais vous annoncez donc aux: adhérents
aux régimes spéciaux que vous allez FAIRE la réforme des régimes
spéciaux
SR600 mais bien mais bien sûr mais ça n'a
NS601 TRÈS bien
SR602 jamais été nié
NS603 ben voilà c'est un c'est un point C'est ::
SR604 les régimes spéciaux seront mis dans la discussion des retraites
NS605 c'est un alors
SR606 mais évidemment
NS607 c'est un point qui est <me semble-t-il extrêmement important>
SR608 mais c'est il a toujours été dit sans: sans:
NS609 sur la question de monsieur hollande
SR610 crier haro sur les régimes spéciaux
NS611 et c'est s::
SR612 attendez
NS613 sur la question
SR614 sans crier haro

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS615 quand
SR616 sur les régimes et spéc-
NS617 mais il s'agit pas il s'agit pas de
SR618 moi j'en oppose pas
NS619 non mais moi non plus
SR620 les uns aux autres
NS621 mais moi non plus
SR622 TOUT sera mis à plat donc y compris
NS623 mais
SR624 les régimes spéciaux
NS625 mais madame quand y en a qui cotisent trente-sept années et d'mi
quand d'autres cotisent quarante ans c'est pas crier haro sur ceux
qui cotisent trente-sept années et demie que d'leur dire dites donc
l'égalité
SR626 ouiii
NS627 dans la france d'aujourd'hui c'est que vous cotisiez comme les autres
bon h euh sur l'idée de françois hollande de créer une csg
supplémentaire
SR628 vous f'rez un débat avec françois hollande
NS629 ah bon
SR630 quand vous quand vous l- le souhaitez
NS631 vous n'êtes pas concernée ?
SR632 voilà
NS633 ça n'vous engage pas ?
SR634 non
NS635 très bien i s'ra content de l'apprendre et je serai j'aurai au moins
facilité cette part d- du dialogue h s'agissant
SR636 s- je s- attendez disons les choses telles qu'elles sont JE ne vais
moi ce n'est pas ma conception du pouvoir h que de décider de façon
PÉremptoire et UNilatérale comment nous allons régler ces problèmes
JE vous l'ai dit h: ce sont d'abord les partenaires sociaux qui vont
discuter >avec l'état< bien sûr il y aura des réunions tripartites
NS637 il n'est pas anormal que le président de la république ait une
SR638 et moi je ne considère pas et je
NS639 idée de comment on finance les r'traites
SR640 et bien je vous les et bien je vous les ai données
NS641 c'est quand même pas que'qu'chose d'atroce
SR642 et bien je vous les ai données je vous les ai données
NS643 non vous ne les avez pas données
SR644 je vous ai donné ces différentes pistes
NS645 puisque les DEUX idées qu'vous avez avancées madame c'est une taxe
dont vous avez r'fusé de nous dire le montant l'assiette
SR646 écoutez
NS647 et la recette et la DEUXième idée qu'vous avez avancée c'est la mise
à plat d'la loi fillon >je vous r'connais y a une troisième idée<
c'est la grande discussion c'est la sixième ou septième depuis qu'on
débat ensemble
SR648 non c'est la c'est la même
NS649 et la grande discussion la grande discussion i faut qu'elle débouche
sur quelque chose y a des millions de retraités qui se disent et des
millions d'salariés qui se disent moi j'ai trimé toute ma vie
j'entends qu'on équilibre mon régime de r'traite
SR650 oui
NS651 et avoir ma pension avec moi comme président
SR652 et vous
NS653 d'la république les choses sont parfaitement claires elles seront en
ordre on financera et on s'engage alors un mot maint'nant sur
SR654 avec quelles recettes ?
NS655 la fiscalité
SR656 vous n'avez pas parlé d'la recette

NS657 mais j'n'ai pas
SR658 avec quelles co- quelles nouvelles cotisations ?
NS659 mais madame ya pas besoin de cotisations puisque la foi fillon
SR660 y a pas besoin de cotisations
NS661 NON madame puisque je n'remets pas à plat la loi fillon h: les recettes elles sont très simples et ça vous est enfin" vous n'avez p't-être pas suivi EXActement le débat les lois fillon ont y a trois solutions pour f- le régime de retraite soit
SR662 bon
NS663 vous baissez les pensions d'retraite il n'en est pas question elles sont trop p'tites soit vous augmentez les cotisations qu'payent les salariés il n'en est pas question elles sont trop lourdes + soit vous augmentez la durée d'cotisation c'est les lois fillon comme moi je garde les lois fillon j'ai pas besoin d'une recette supplémentaire vous avez b'soin d'une recette supplémentaire parce que vous démant'lez les lois fillon
SR664 non je ne
NS665 voilà l'problème entre nous
SR666 alors j en vous lai- <je n'peux pas vous laisser dire des choses qui sont inexactes> je n'démantèle pas les lois fillon
NS667 vous les r'mettez à plat
SR668 je les remets à plat et je mets fin aux injustices
NS669 quelle est la différence
SR670 et je mets fin aux inju- aux injustices les plus CRIantes celles que j'ai évoquées tout à l'heure la prise en compte de la pénibilité je mets une possibilité de retraite à la carte et je répare les injustices faites aux femmes et ensuite je regarde quels sont les besoins de financement et moi aussi je garantis le financement des régimes de retraite h éventuellement par une ressource nouvelle mais avant de savoir s'il faut une ressource nouvelle je regarde aussi ce que me donnent les recettes tirées de la relance de la croissance voilà comment je tiens
PPDA671 alors puisque
SR672 la cohérence du dispositif
PPDA673 visiblement on n'arrivera pas à vous mettre d'accord sur les retraites et qu'on n'a pas les recettes donc de fiscalité donnez-nous euh: nicolas sarkozy
AC674 >et une question qui vous était posée tout à l'heure par ségolène royal sur< euh
PPDA675 votre avis sur la fiscalité
AC676 >sur les baisses d'impôts et sur euh la: faisabilité de c'que vous proposez<
NS677 bon les la la la question des baisses d'impôts moi j'n'en fais pas du tout madame royal un un problème idéologique h j'essaie de regarder les choses avec pragmatisme et avec bon sens + h nous sommes le pays d'europe qui avons les impôts les plus élevés qu'est ce que l'europe ? la liberté de circulation des hommes des femmes et des capitaux on ne peut pas faire l'europe et avoir les impôts les plus élevés qu'est ce que j'ai dit ? nous avons soixante-huit milliards d'impôts de plus que ce que paye la moyenne des quinze pays les plus riches de l'union européenne + donc il faut revenir à la moyenne + le problème de la france c'est qu'on paye trop d'impôts que les charges sont trop lourdes qu'est ce que ça aboutit ? quel est le résultat de tout ça ? c'est pas un problème de libéralisme c'est pas un problème d'idéologie c'est comme nous sommes dans un monde ouvert si le travail est trop taxé madame le travail s'en va si le capital madame est trop taxé le capital s'en va s'il n'y a plus de capital il n'y a plus de travail il n'y a pas de croissance donc tout le problème de la france c'est de comprendre madame que nous sommes dans un environnement concurrentiel et qu'on ne peut pas imposer à nos

entreprises des impôts plus lourds que ceux que payent les entreprises concurrentes dans les pays voisins on ne peut pas imposer au contribuable français des impôts de prélèvement plus lourds que ceux qu'on paye dans les autres pays il faut donc face à ça d'une manière ou d'une autre réduire le train de vie de l'état réduire les dépenses publiques être plus productif faire mieux avec moins pour alléger le poids de la fiscalité tel qu'il pèse aujourd'hui sur le travail c'est notamment la raison pour laquelle je propose qu'on taxe les importations pour qu'elles financent la protection sociale des français la question de la fiscalité ce n'est même PLUS une question de gauche ou de droite c'est pas une question de socialisme ou de libéralisme c'est une question d'efficacité dans le monde ouvert qu'est le notre et c'est pour ça que j'ai proposé de ne pas remplacer un départ sur deux à la retraite des fonctionnaires que j'ai proposé de supprimer TOUS les organismes qui ne servent à rien on a multiplié un certain nombre d'agences aujourd'hui il faut les supprimer j'ai proposé si je suis élu président de la république la mise en place SYStématique d'une politique d'ÉVALuation de TOUTES les politiques publiques vous avez parlé d'la formation professionnelle VOUS avez parfaitement raison ya des gains de productivité PHénoménaux dans ce domaine

PPDA678 sur le la: fiscalité et puis après on passera à un autre grand chapitre sur les problèmes d'société

SR679 quel dommage que vous n'ayez pas fait tous ça pendant: cinq ans

NS680 hé- hélas je n'étais pas

SR681 parce que c'est vrai sur l'évaluation des politiques publiques c'est le parlement: qui normalement a les moyens de faire c'la et vous savez la difficulté avec laquelle il a accès aux différents comptes réduire le train d'vie de l'état oui

NS682 vous savez c'que j'ai proposé

SR683 il faudra

NS684 c'est que le président de la commission des finances à l'assemblée soit un membre de

SR685 oui

NS686 l'opposition je trouve que c'est une ouverture pour une république irréprochable

SR687 et vous savez très bien aussi que c'est une idée qui est dans le pacte présidentiel

NS688 et ben a-

SR689 mais c'est très bien vous me rejoignez c'est parfait que écoutez que

PPDA690 ah vous êtes d'accord sur un point

NS691 ben voilà (XX)

AC692 au moins c'est simple

SR693 que n'l'avez-vous fait pendant cinq ans

NS694 oh ben écoutez ben voilà ah ben alors on va on va

SR695 parce que pendant cinq ans vous avez eu: tous les pouvoirs

NS696 ne soyez pas désagréable pour une fois on s'rejoint

SR697 vous avez cre- oui vous avez c'est bien

NS698 c'est c'est alléluia

PPDA699 alors répondez-nous sur la fiscalité

SR700 c'est bien mais ya un problème de crédibilité voyez-vous parce que quand on a pu pendant cinq ans éventuellement donner

NS701 c'est à moi que vous dites ça

SR702 une certaine place

NS703 c'est à moi qu'vous dites ça madame royal

SR704 donner une certaine place à l'opposition à

NS705 c'était pour être désagréable

SR706 l'assemblée nationale pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous n'êtes pas crédible dans la constitution d'un état

NS707 le problème de crédibilité

SR708 impartial
NS709 le problème de crédibilité vous me le dites comme ça
SR710 vous êtes même passé en force avec le quatre neuf trois donc on
NS711 et ben dites-moi
SR712 en revient peut-être
PPDA713 allez on: on parle des impôts
AC714 fiscalité
PPDA715 s'il vous plaît parce qu'on a pas bien
SR716 on en reviendra peut-être tout à l'heure avec la réforme des institutions
AC717 chapitre
SR718 parce que je crois en effet que moi je souhaite
PPDA719 oui mais si vous répondez pas aux questions sérieusement on va p- alors là on parle des impôts et puis après on::
AC720 on finit sur la fiscalité on r'viendra aux institutions
SR721 sur la fiscalité ma priorité sera la baisse de la fiscalité sur l'écologie + je veux une réforme fiscale très importante sur tout ce qui a h: euh de près ou de loin une relation avec la construction des emplois dans le domaine de l'environnement et de l'écologie et je veux négocier avec les autres pays européens une tva tendant vers zéro pour développer les énergies renouvelables les éco-matériaux pour lancer un plan massif d'isolation des logements déjà construits puisque dans ce domaine et notamment dans les métiers du bâtiment dans l'agriculture également dans toutes les technologies liées à l'eau au sol au paysage nous pouvons et dans les énergies renouvelables tel que je viens de le dire nous pouvons si nous avons une fiscalité très encourageante développer je pense plusieurs centaines de milliers d'emplois voila quelle sera ma priorité dans le domaine de la réforme fiscale je l'ai dit tout à l'heure aussi pour les pme qui réinvestiront leurs bénéfices dans l'entreprise l'impôt sur les sociétés sera divisé par deux parce que je crois que c'est là que se trouve le ressort de la croissance économique enfin je veux un impôt juste et quand je vois que le bouclier fiscal que vous venez d'instaurer vient d'autoriser une ristourne de sept millions d'euros à une personne d'ailleurs qui a du être même très surprise de recevoir ces sept millions d'euros au nom du bouclier fiscal je dis en effet qu'il faut faire attention aux injustices fiscales et à la façon dont vous voulez en effet exonérer un certain nombre de patrimoines élevés je crois que la fiscalité c'est d'abord un outil au service du développement économique et puis c'est quelque chose qui doit être juste et qui doit être bien compris par les français qui doit être transparent et dont les règles doivent être claires et enfin sur la question du logement puisque cette question doit être évoquée tout à l'heur il y a aujourd'hui en france plus de trois millions et demi de français qui sont mal logés ils sont mal logés parce que le plan de construction des logements sociaux est insuffisant et notamment dans certaines communes qui ne respectent pas la loi et je dis que demain l'état prendra ses responsabilités et construira les logements sociaux dans les communes telle que la votre qui ne respecte pas la loi parce que je crois aussi que quand on est candidat à la présidence de la république on doit montrer l'exemple et appliquer la loi dans l'exercice de ses fonctions exécutives et notamment sur le territoire dont on a la charge je ferai aussi en sorte que dans les logements sociaux les locataires qui payent leur loyer et leurs charges régulièrement pendant quinze ans puissent devenir propriétaires de leurs logements et enfin je créerai le service publique de la caution parce qu'on voit beaucoup de petits salariés ou de jeunes en particulier ou ceux qui subissent des discriminations qui n'arrivent pas à accéder au logement locatif

parce qu'il faut sortir de sa poche trois mois de loyer alors nous créerons un service public de la caution c'est-à-dire une GARantie donnée aux assurances qui pourront faire l'avance au propriétaire euh de ces trois mois pour que en effet il y ait sur le marché de: DE la location beaucoup plus de: de fluidité voilà je crois le le le dispositif pour l'emploi pour le pour le logement qui est en effet

AC722 (XX) il est une heure vingt-quatre d'émission

SR723 qui est en effet un des problèmes les plus les plus aigus (XXX)

PPDA724 (XXX)

AC725 (XXX) et qu'vous avez encore trois minutes de

NS726 oui je je

AC727 retard et qu'il faut traiter beaucoup d'autres sujets

NS728 juste un mot sur une une expression qu'les français ont peut-être euh mal comprise c'est le BOUclier fiscal si je suis président de la république je fixerai un bouclier fiscal à cinquante pourcent h mon idée c'est que NUL en france ne doit se voir prélever plus de la moitié de c'qu'il a gagné dans l'année au fond on travaillerait du premier janvier au trente et un au trente juin pour l'état et à partir du premier juillet jusqu'au trente et un décembre pour sa famille ça m'semble RAisonnable h le but de la france c'est pas d'faire partir tous ceux qui veulent créer et INnover on a besoin d'gens qui créent des richesses et pas simplement d'les faire partir pour enrichir les autres pays h alors un mot sur la fiscalité

SR729 mais ça dépend du patrimoine

NS730 de l'environnement

SR731 est-ce que vous n'trouvez pas quand même qu'il faut tenir

NS732 alors

SR733 compte du patrimoine possédé

NS734 mais bien sûr mais j'vais y v'nir

SR735 est-ce que vous trouvez normal que cette dame ait reçu un chèque

NS736 je je je je connais pas

SR737 de se- mais si

NS738 je connais pas cette

SR739 mais si ça a été publié aujourd'hui dans un journal économique

NS740 je ne connais pas cette dame madame h

SR741 cette dame une riche héritière

NS742 beh be: mais mais madame

SR743 et qui vient de toucher un chèque attendez le bouclier

NS744 mais mais atten-

SR745 fiscal à soixante pourcent est applicable de-

NS746 mais mais

SR747 puis le premier janvier

NS748 ma- madame

SR749 cela attendez (XX)

NS750 ne faisons pas de remarques abdominem c'est désagréable

SR751 ah bon

NS752 je vais r'garder ce c- ce cas bien volontiers

SR753 mais c'est pas un cas c'est

NS754 m'enfin pour l'instant

SR755 la conséquence de ce que vous avez fait voter

NS756 madame non parce que moi je propose c'est pire je propose à cinquante

SR757 oui c'est pire

NS758 pour cent

SR759 vous a- vous avez

NS760 voilà

SR761 raison tout est possible même le pire

NS762 comme ça vous êtes contente voilà non

SR763 aujourd'hui à soixante pour cent

NS764 parce que moi je considère je vous l'dis

SR765 le bouclier

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS766 bien en face madame je considère qu'un pays LIbre c'est un pays où
<chacun peut dipo- disposer librement> de la moitié d'c'qu'il a gagné
SR767 mais tout dépend du patri-
NS768 c'est une conception madame c'est une question
SR769 mais c'est très injuste en fonction du
NS770 c'est non non non
SR771 patrimoine
NS772 non non
SR773 si ce sont des petits rev'nus
NS774 est-ce que je peux terminer madame voilà
SR775 mais c'est très injuste
NS776 alors ÇA c'est une première chose c'est pas du tout injuste
SR777 mais écout-cette dame qui a quatre-cents millions d'euros
NS778 je considère que quand
SR779 de patrimoine
NS780 je: considère
SR781 et qui reçoit grâce à
NS782 mais
SR783 vous un chèque de sept millions d'euros
NS784 mais fin grâce à vous h ce n'est pas une de mes relations
SR785 grâce au bou-
NS786 si ça se trouve elle vous connaît
SR787 ba- grâce au
NS788 p't-être mieux que moi
SR789 grâce au bouclier fiscal oh dis-donc dis grâce
NS790 je je: je je sais je sais
SR791 au bouclier fiscal
NS792 je je sais qu'françois hollande a dit qu'il n'aimait pas les riches
qui était d'ailleurs une expression curieuse surtout quand on fixait
le riche à quatre-mille euros
SR793 et vous vous trouvez normal
NS794 ça veut dire ça veut dire qu'il n'aime pas toute personne qui gagne
plus d'quatre-mille euros il doit pas s'aimer lui-même euh parce que
c'est en plus c'est pas beaucoup bon alors deuxième élément très
important la fiscalité écologique
SR795 ne ti- ne retirez pas les phrases de leur contexte
NS796 la fiscalité écologique ça c'est
PPDA797 il faudrait même parler de l'environnement et du pacte de
NS798 c'est TRES important
AC799 (XX)
PPDA800 nicolas hulot qu'vous avez signé tous les deux
NS801 alors c'est un point où on peut se retrouver d'ailleurs madame royal
et moi h je demanderai à nos partenaires européens que sur tous les
produits propres on ait une fiscalité à taux réduit + c'est très
important c'est quand même pas normal que quand on va acheter une
voiture qui pollue pas ça coute plus cher qu'une voiture qui
pollue en mettant la tva à cinq cinq sur les produits propres on
diminue le prix des produits propres et on incite les français à
acheter pareil pour le bâtiment je proposerai la tva à taux réduit
cinq pourcent pour tous les bâtiments qu'on appelle hqe haute qualité
environnementale + deuxième élément je trouve scandaleux qu'on
importe en france des produits qui viennent des pays qui respectent
pas le protocole de kyoto c'est-à-dire vous savez ces fameuses
histoires des effets de serre de gaz à effet de serre il faut créer
la taxe carbone pour rééquilibrer la concurrence avec nos propres
industriels parce que nous on fabrique des produits qui respectent le
protocole de kyoto et on fait venir des produits qui ne le respectent
pas c'est la taxe carbone troisième chose je souhaite qu'on crée une
taxe sur les poids lourds étrangers la suisse vient de décider de ne
pas accepter sur son territoire les poids lourds + l'Allemagne vient

de faire pareil il y a aucune raison pour qu'on se récupère la totalité du trafic autoroutier poids lourd d'europe + alors s'agissant d'ailleurs de l'environnement je veux dire prenant mes responsabilités que si je suis président de la république de confirmerai le choix du nucléaire savez-vous madame que la france produit vingt et un pourcent de gaz à effet d' serre de moins par tête d'habitant que la moyenne des pays d'Europe ? il y a une raison à cela + c'est que nous avons du nucléaire que le nucléaire c'est une énergie propre bien sur qu'il faut développer les énergies renouvelables l'éolien encore qu'on ne peut pas couvrir la france d'éoliennes lorsque vous les voyez vous voyez que ça pose aussi des questions sur le paysage le solaire les biocarburants dont j'ai proposé la défiscalisation à cent pourcent parce que je crois à l'agriculture française je veux que les agriculteurs français les paysans français puissent vivre de leur travail avec des prix qui leurs soient garantis dans une europe qui fait la préférence communautaire alors s'agissant des des logements sociaux je voudrai dire un mot bien sur que c'est important les logements sociaux mais pour moi c'est plus important de permettre au français de devenir propriétaires de leurs logements le but d'un jeune qui commence dans la vie ce n'est pas simplement d'avoir un hlm c'est d'être propriétaire de son logement il faut avoir de l'ambition madame royal l'ambition c'est de faire de la france une france de propriétaires parce que qu'est ce qui se passe dans les logements sociaux aujourd'hui comme on n'arrive pas à être propriétaires parce que c'est trop cher on reste dans son hlm et le taux de rotation n'est pas suffisant et ceux qui doivent avoir un hlm n'arrivent pas à l'avoir puisqu'il y a pas ce taux de rotation mon engagement c'est un engagement en faveur de la propriété + enfin un dernier mot qui est un point de désaccord certainement entre nous moi je considère que quand on a travaillé toute sa vie il n'y a rien de plus beau de plus utile que de laisser à ses enfants le fruit d'un travail + et bien je propose que pour toutes les successions petites ou moyennes on SUPprime les droits de donation parce que je crois à la famille je crois BEAUcoup à la famille et je crois au travail et je vois pas au nom de quoi quand on a travaillé toute sa vie payé ses impôts on doit en plus payer j'ajoute un dernier mot qu'est un véritable scandale lorsqu'un mari indélicat fait une fraude fiscale la femme est responsable SOLidairement de la dette fiscale du mari lorsque dans l'même couple le mari décède la femme doit Payer des droits de succession sur les biens communs du couple deux poids deux mesures je rétablirai cette injustice

AC802 ségolène royal est-ce que vous pouvez terminer à la fois un peu sur le l'environnement si vous voulez revenir un instant sur le logement

SR803 oui

AC804 mais aussi sur l'environnement l'engagement nucléaire l'engagement

SR805 oui

AC806 à l'égard du pacte de nicolas hulot

SR807 h: je pense que:: le défi planétaire est l'un des défis les plus importants que nous avons à rel'ver aujourd'hui + je crois que le réchauffement planétaire conduira même au conflit de demain à l'échelle de la planète c'est-à-dire à la recherche de l'eau potable on voit aujourd'hui des déplacements de populations dans les pays les plus pauvres et dans les pays les plus chauds des populations qui sont à la recherche de la survie et donc il va y avoir une montée des tensions si on ne résout pas sérieusement cette question du réchauffement planétaire et dans ce domaines il ya eu BEAUcoup de discours et très peu d'actes aujourd'hui la France est très mal notée sur l'ensemble des pays européens par rapport au peu d'efforts qui ont été faits et j'entends faire de la France le pays de

l'excellence écologique d'ailleurs nos projets ont été notés par le collectif d'associations indépendantes euh le projet que je présente a reçu une note de seize sur vingt le votre de huit sur vingt et je pense en effet qu'il faut que la france se remette à niveau + je l'ai exprimé déjà tout à l'heure je crois que c'est à la fois des gestes individuels de chacun et notamment sur les économies d'énergie sur les économies d'eau sur la modification profonde des structures d'aide à l'agriculture pour que l'agriculture durable soit davantage si ce n'est au moins autant aidée que l'agriculture intensive que celle qui irrigue je crois qu'il y a des filières de développement industriel à développer le véhicule propre à mettre en mouvement et je souhaite que les industries automobiles françaises au lieu de licencié comme elles le font aujourd'hui h mettent leurs laboratoires de recherche en commun pour mettre au point le véhicule propre qui demain en f- en effet se verra ouvrir un marché mondial et je regrette qu'il y ait qu'il y ait

NS808 mais alors sur le sur le nucléaire vous êtes

SR809 je regrette

NS810 du côté de monsieur chevènement ou du côté des verts

SR811 mais savez-vous

NS812 est-ce que vous confirmez le choix nucléaire

SR813 savez-vous quelle est la part du nucléaire dans la consommation d'électricité en france ?

NS814 oui mais est-ce que vous l'confirmez le choix

SR815 oui d-quelle est cette part

NS816 le quoi? nous avons madame grâce au nucléaire une indépendance sur l'électricité d'la france à hauteur

SR817 donc vous: vous ignorez

NS818 de la moitié

SR819 vous défendez le nucléaire mais vous

NS820 oui

SR821 ignorez

NS822 je

SR823 la PART du nucléaire alors

NS824 NON madame non

SR825 de que de

NS826 non

SR827 combien est-il

NS828 nous avons la moitié de notre électricité qui est d'origine nucléaire madame

SR829 non dix-sept pourcent seulement

NS830 non ce n'est pas exact

SR831 DIX-sept pourcent seul'ment

NS832 ce n'est pas exact madame

SR833 h de l'électricité est d'origine

NS834 ce n'est pas exact

SR835 nucléaire

NS836 NON madame

SR837 ben écoutez

NS838 ce n'est pas exact

SR839 de toute façon tout

NS840 mais

SR841 ça se verra h mais si c'est ça donc

NS842 ben dis

SR843 ce que je veux

NS844 non non madame

SR845 donc ce que je veux

NS846 attendez c'est un CHOIX majeur est-ce qu'on continue le choix du nucléaire ou est-ce qu'on l'arrête ?

SR847 <on augmente la part des énergies renouvelables>

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS848 est-ce qu'on continue le choix du nucléaire
SR849 on augmente la part mais du jour au lendemain on ne va pas fermer les centrales
NS850 bon
SR851 nucléaires en revanche
NS852 donc vous confirmez l'epr
SR853 en revanche non je SUSpende l'epr dès que je suis élue pourquoi
NS854 c'est-à-dire vous SUSpendez les nouvelles centrales c'est-à-dire qu'vous prolongez les vieilles
SR855 mais le l'epr n'est pas une nouvel- n'est
NS856 si
SR857 pas une centrale
NS858 bien sûr
SR859 mais mais vous mélangez tout
NS860 mais c'est mais c'est
SR861 l'epr est un prototype
NS862 non ma- madame
SR863 le l'epr est le prototype de quelle génération ?
NS864 ce::n'est pas un prototype c'est la quatrième génération nous venons d'l'vendre
SR865 non c'est la troisième génération
NS866 nous v'nons de le vendre à la finlande madame le p- et et
SR867 quoi
NS868 i faut qu'les français comprennent i faut qu'les français comprennent les centrales
SR869 mais
NS870 nucléaires classiques ont une durée de vie + cette durée de vie alors les experts discutent est-ce que c'est trente ans est-ce que c'est cinquante ans pour le CHApeau d'couverture h nous avons été obligés de déclencher les centrales de la QUAtième génération c'est le processus epr qui a été acheté
SR871 c'est la troisième génération
NS872 par la finlande
SR873 non la finlande A son prototype
NS874 et que nous construisons en france entre l'moment où j'ai signé epr et l'moment où la première centrale s'ouvrira il faut sept ans sept ans h: si vous REvenez sur le choix d'epr madame ça veut dire que vous serez obligée pour respecter votre parole de garder le même pourcentage du nucléaire de faire fonctionner les vieilles centrales plus longtemps cela veut dire que vous prendriez la RESponsabilité de faire fonctionner des vieilles centrales plus longtemps par refus du choix du progrès qui sont les centrales de la dernière génération c'est pas très raisonnable
PPDA875 sur si ça vous gêne pas là on pourrait peut-être
SR876 vous avez vous avez une approche quand même très approximative
PPDA877 on on peut peut-
SR878 at- vous permettez
PPDA879 oui oui bien sûr vous av- répondez
SR880 vous avez une approche très approximative sur un sujet >quand même< extrêmement: technique mais en même temps extrêmement euh GRAve parce qu'il s'agit de l'énergie nucléaire donc vous venez de dire une série h d'erreurs ça peut arriver mais il faudra que vous révisiez: un peu votre sujet car il ne s'agit pas h de la quatrième mais de la troisième génération que la finlande a déjà un prototype et que justement la question est de savoir s'il n'est pas plus intelligent de coopérer entre différents pays et de passer tout d'suite à un investissement sur la quatrième génération premier point c'est pour ça que je REouvrirai le débat public sur l'énergie h au parlement mais aussi avec les citoyens h
NS881 mais nous l'avons eu ce débat

- SR882 pour que les français
NS883 au parlement c'est
SR884 mais non il est
NS885 j'ai même fait
SR886 attendez ne m'interrompez pas je je vous ai écouté
NS887 j'ai j'ai conduit ce débat au parlement
SR888 j'ai
NS889 au moment où j'ai signé epr h et la position des finlandais consistait d'ailleurs à nous dire madame permettez-moi d'vous dire je connais l'dossier h: c'est bien beau qu'vous nous vendiez ce prototype mais vous les français est-ce que vous allez l'prendre j'aimerais que vous m'expliquiez madame
SR890 oui
NS891 comment areva h: pourra construire epr en finlande avec vous présidente de la république qui expliquerait aux finlandais que la fil- la filiè- epr c'est bien pour eux mais qu'en france on va continuer à réfléchir
SR892 mais c'est très simple
NS893 j'connais p't-être pas le dossier madame mais je suis assez cohérent
SR894 non c'est tout à fait incohérent pourquoi c'est tout à fait incohérent h pourquoi construire DEUX prototypes pourquoi construire deux prototypes il y a celui en finlande il serait peut-être sans doute plus INtelligent d'investir déjà dans la quatrième génération h pourquoi parce qu'on sait très bien que l'uranium dans quelques années h va disparaître il y aura une pénurie d'uranium
NS895 non non
SR896 donc il y aura une pénurie
NS897 non non
SR898 du combustible
NS899 non non
SR900 d'uranium
NS901 les spécialistes pour l'uranium disent que les ressources connues c'est entre soixante et soixante-dix ans
SR902 oui
NS903 et les ressources
SR904 c'est très
NS905 prévisibles c'est jusqu'à deux siècles et d'mi compte tenu des progrès de la recherche
SR906 mais tout dépend du
NS907 mais de tout
SR908 nombre de centrales qui sont construites dans le monde
NS909 eh mais madame vous êtes écartelés dans votr' majorité entre les Verts qui n'veulent pas de nucléaire et les communistes qui VEulent le nucléaire qu'est-ce que vous choisirez si vous êtes présidente de la république
SR910 c'est très simple je choisis de maint'nir le nucléaire mais d'augmenter la part des énergies renouvelables h dans la production d'éner- dans le bouquet énergétique et deuxièmement je regarde avec beaucoup plus d'attention que cela n'a été fait où où nous devons investir les fonds publics pour préparer l'énergie de demain h car ce qui est prometteur aujourd'hui h au moment où la question des déchets nucléaires n'a PAS été résolue c'est sans doute d'investir dans le recyclage des déchets nucléaires qui pourraient peut-être devenir justement demain le nouveau combustible avec les restes d'uranium le nouveau combustible qui permettra justement de passer ce cap de la pénurie d'uranium
PPDA911 ségolène royal
SR912 voilà ce que je propose et je pense en effet que les technologies doivent avancer mais qu'on ne peut pas aller vers le TOUT nucléaire

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

- au contraire il faut DIversifier h le bouquet énergétique et c'est ce que je propose et c'est sans doute la raison pour laquelle
- PPDA913 on va:: on va clore
- SR914 mon projet relatif à l'écologie et à l'environnement a été euh si largement plébiscité par des associations indépendantes parce qu'il est équilibré parce qu'il est équilibré
- NS915 (que:?)
- PPDA916 on va on va clore ce chapitre provisoirement si ça ne vous gêne pas
- NS917 quand quand l'association (XX) de madame royal est
- PPDA918 parce que sinon là on (XX) on avancera pas sur les autres
- NS919 indépendante quand
- AC920 un p'tit mot
- NS921 c'est moi elle est dépendante moi je n'suis pas pour le tout nucléaire h mais je dis qu'il n'est pas raisonnable de dire on va poursuivre le nucléaire mais on arrête le progrès dans le nucléaire c'est pas possible bien sûr qu'il faut développer les énergies de substitution j'pense notamment aux départements et territoires d'outre-mer où le SOLaire l'éolien la biomasse peuvent faire quelque chose d'extraordinaire je crois qu'c'est d'ailleurs une OPportunité pour les départements et territoires d'outre-mer CONsidérable j'pense qu'à la réunion par exemple on peut leur DONner l'indépendance énergétique en investissemant massivement dans la biomasse h mais REfuser le développement des nouvelles filières nucléaires je pense que c'est une erreur
- PPDA922 alors comme on a la chance d'être à peu près
- SR923 mais ce n'est pas ce que j'ai dit
- PPDA924 à trois-quarts d'heure de temps de parole euh l'un et l'autre on va passer à un autre chapitre très important évidemment l'éducation euh la famille euh qu'a- euh on commence par vous si vous voulez: euh nicolas sarkozy qu- qu'est ce qu'on peut on faire pour que chaque enfant ait un accès égal euh:: à: à à la chance égale à l'école dans sa famille et un accès égal euh à la culture
- AC925 et à quoi doit servir aussi l'école aujourd'hui
- NS926 bon d'abord je crois qu'il faut que nous soyons assez raisonnable pour dire que l'problème de l'école c'est pas qu'un problème de moyens d'argent et de structure + c'est aussi un problème de programme d'éducation scolaire + et que nous débattions de qu'est ce que nous voulons faire de l'école ? quelle est l'école que nous voulons ? moi je veux une école de respect de l'autorité de l'exigence du mérite où les enfants des familles modestes accèdent aux grands auteurs et où comme jules fery on a de l'ambition pour les enfants bon une école qui transmet un savoir une école qui n'a pas peur d'enseigner le civisme une école qui transmet une morale commune une école où les maitres sont respectés où lorsque les maitres rentre dans la classe les élèves se lèvent en signe de respect + une école où chacun sera reçu avec le soin d'un parcours adapté à ses problèmes je crois aux limites du collège unique une école où on va répondre aux malaises formidables des enseignants qui ne sont pas assez payés + qui ne sont pas assez récompensés +une école où on pourra laisser ses enfants à l'étude du soir sur la base du volontariat pour qu'ils rentrent à a maison les devoirs faits + je propose une révolution pour toutes les femmes de france c'est que tous les enfants si je suis élu président de la république pourront au collège et au lycée tous les jeunes rester en étude surveillée après la fin des cours pour rentrer à la maison avec les devoirs faits il y a beaucoup de femmes qui travaillent beaucoup de femmes qui ne peuvent pas être là quand les enfants rentrent de l'école beaucoup de femmes qui seraient très heureuses que les enfants aient fait leurs devoirs et leur travail à l'école j'ajoute que ça permettrait de régler le problème du pouvoir d'achat des enseignants

car ça leur permettrait de faire des études encadrées là aussi sur la base du volontariat pour être davantage rémunérés je souhaite également qu'on puisse avoir le choix de l'école de son enfant que nous ne soyons pas le seul pays où on a pas le droit de choisir l'école de son enfant + je souhaite qu'on donne davantage d'autonomie aux établissements + en fonction des conditions sociales géographiques des conditions culturelles qu'on puisse adapter un petit peu le programme qui est enseigné aux enfants qu'on mette de la Liberté pédagogique je souhaite qu'on fasse confiance aux enseignants maintenant un enseignant est noté sur sa capacité à appliquer la dernière circulaire du dernier ministre + je souhaite qu'il soit jugé sur sa capacité à apprendre à lire écrire et compter à ces enfants enfin un dernier point h je souhaite pour l'éducation nationale une nouvelle pratique de l'évaluation

PPDA927 ségolène

NS928 quand on inscrit son enfant dans une école on doit savoir quels sont les résultats d'cet te école qu'est-ce qui s'passe comment ça fonctionne quels sont les résultats obtenus et quelles sont les chances pour notre enfant de réussir ?

PPDA929 ségolène royal

SR930 h: je crois qu'il faut un nouveau pacte éducatif dans l'école euh de la république il faut que l'école garantisse et tienne sa promesse égalitaire aujourd'hui y a beaucoup d'souffrance ya beaucoup d'souffrance parce que: les enseignants veulent une reconnaissance de la société et d'la difficulté de leur métier et d'la revalorisation de leur travail h il y a de la souffrance parce que la violence scolaire a augmenté je l'ai dit tout à l'heure elle a augmenté parce que beaucoup d'emplois ont été supprimés au cours de ces dernières années plus de cent mille emplois ont été supprimés en cinq ans dans le système scolaire

NS931 faux faux

SR932 et en particulier tous les

NS933 c'est faux

SR934 emplois jeunes y avait cinquante-mille emplois-jeunes dans l'école qui ont été supprimés

NS935 c'est faux

SR936 h et ces jeunes jouaient un rôle très important

NS937 oui vous savez pourquoi vous dites

SR938 vous savez

NS939 ce chiffre madame

SR940 vous savez pourquoi ces jeunes jouent un r-

NS941 c'est parce que vous n'te-

SR942 attendez je n'vous ai

NS943 non mais

SR944 pas interrompu

NS945 excusez-moi non c'est juste une précision

SR946 non parce que je je pense

NS947 c'est parce que le personnel tos ont été transférés du budget du ministère de l'éducation nationale au budget des régions avec les financements c'est pour ça qu'madame royal dit qu'ya eu tant d'emplois i ont pas été supprimés au contraire ya des postes tos qui ont été créés mais au lieu d'être euh émergé euh au budget de l'état c'est maintenant au budget des régions donc quand elle dit qu'ça a été supprimé c'est faux ça a été transféré de l'état aux régions avec les financements qui vont avec

SR948 je ne vous parle pas des tos je vous parle d'enjeux éducatifs pour la nation et l'enjeu éducatif pour la nation pour la présidente de la république que je serai peut-être je l'espère h sera mon enjeu principal h je remettrai l'éducation au cœur de tout et en avant de tout parce que c'est là que la république tient la maison france et

d'abord je veux que tous les enfants sortent de l'école avec un bagage aujourd'hui ils sont cent-cinquante mille à sortir de l'école sans qualification et cela je vais y mettre fin en aidant les enfants dès le plus jeune âge c'est pourquoi je mettrai en place d'abord un service public de la petite enfance avant l'âge de trois ans ensuite l'école sera rendue obligatoire à partir de l'âge de trois ans je remettrai les emplois jeunes dans le système scolaire parce que je veux éradiquer la violence de l'école et aux abords des établissements scolaires je veux enfin que les élèves puissent avoir un soutien scolaire individualisé au moment où ils en ont le plus besoin que ce soit par les enseignants s'ils sont volontaires que ce soit par les aides éducateurs qui seront là que ce soit par un nouveau métier de répétiteur que je créerai bref je veux que la présence humaine et la présence d'adultes se renforce dans les écoles + je veux ensuite qu'il y ait de l'égalité entre les différents établissements scolaires je ne veux pas je ne veux plus que certains enfants soient programmés pour échouer pour échouer et d'autres pour réussir alors je vais renfoncer les moyens dans les zones d'éducation prioritaires mais aussi les moyens pour les élèves en difficulté qui ne sont pas dans les zones d'éducation prioritaires et c'est pourquoi la dynamique et le principe du soutien individuel je crois que l'école que la France aujourd'hui peut se payer cela peut se payer le soutien individuel parce qu'il n'y a pas plus grande inégalité entre les enfants qui peuvent se faire aider par leurs parents qui ont cette chance et ceux qui ne peuvent pas se faire aider en retour à la maison et qui y reviennent le matin avec la peur au ventre parce qu'ils n'ont pas fait leurs devoirs et leurs leçons et bien tous ces enfants là auront dès la rentrée prochaine le soutien scolaire gratuit et individualisé et les étudiants qui auront des bourses seront invités justement à donner aussi ce soutien scolaire aux élèves parce que je veux créer une société de solidarité où ceux qui ont la chance de faire des études supérieures peuvent apporter à ceux qui n'ont pas cette chance enfin je veux renforcer l'autonomie des établissements j'ai été ministre de l'enseignement scolaire j'ai vu qu'il y avait des réalisations exceptionnelles qu'il y a des réussites extraordinaires y compris dans les endroits les plus difficiles parce qu'on a remis notamment de la culture il y a une pénurie de culture à l'école je veux que la culture revienne dans tous les établissements scolaires de l'école primaire jusqu'au baccalauréat car souvent quand un élève échoue échoue dans la lecture et dans l'écriture et bien il peut réussir grâce au théâtre grâce à l'informatique grâce justement à ces contournements du système scolaire trop rigide et toutes les expériences pédagogiques qui réussissent dans les établissements scolaires parce qu'il y a des enseignants qui sont formidables qui sont les nouveaux hussards de la république dans ces quartiers difficiles qui pourront demain choisir leurs équipes qui pourront expérimenter leurs méthodes pédagogiques qui seront libres pour cela et en contre partie ils pourront évaluer leurs résultats et en contrepartie ils auront des dotations horaires pour leur permettre le travail en équipe car ce que demandent les enseignants en difficulté c'est de pouvoir faire le travail en équipe enfin je veux rapprocher les familles et l'école car je crois que c'est dans un partenariat étroit et j'avais créé quand j'étais ministre de l'enseignement scolaire la semaine des parents à l'école et tous les établissements scolaires en zone difficile qui ont réussi cette articulation entre la famille et l'école où l'enfant n'entend pas dans la famille critiquer l'école et n'entend pas à l'école dévaloriser sa famille à ce moment là il est restructuré dans une autorité moi je suis pour une autorité juste l'autorité parentale l'autorité à l'école mais aussi la volonté de faire réussir tous les

élèves dans leur diversité voilà le défi que je relèverai demain et en particulier dans les quartiers dans les quartiers difficiles là où rien n'a été résolu là où les subventions n'ont pas été rendues aux associations là où des classes vont fermer encore à la prochaines rentrée parce que cent mille postes d'enseignants viennent d'être supprimés et moi je les rendrai dès cet été ces postes d'enseignants ces cent mille postes la rentrée scolaire avec moi se fera avec des moyens identiques à ceux de la fin de l'année scolaire et nous mettrons ces postes d'enseignants là où il y en a le plus besoin mais la revendication éducative dans les quartiers populaires elle est considérable c'est là qu'est la chance des jeunes de demain et bien ma priorité sera de faire deux choses très concrètes h d'abord de diviser les gros collèges je ne veux plus de collège de plus de six cents élèves h parce que c'est comme cela qu'un chef d'établissement connaît INDIVIDUELLEMENT ses élèves h et fait reculer la violence dans les établissements scolaires h et deuxièmement je ne veux PAS plus de dix-sept élèves par classe parce que c'est comme cela aussi que l'on peut travailler INDIVIDUELLEMENT avec les élèves voilà le défi scolaire que je relèverai h et c'est pourquoi je ne veux pas diminuer le nombre d'enseignants mais au contraire créer un MÉTIER nouveau un métier d'accompagnant nouveau qui fera à la fois le soutien scolaire h qui épaulera les enseignants qui le souhaitent et qui règlera le problème de la violence dans les écoles et

PPDA949 quatre minutes pour (X)

AC950 nicolas sarkozy

SR951 dans l'école

PPDA952 nicolas sarkozy

SR953 et aux abords de l'école

PPDA954 et ensuite on pass'ra à l'europe

AC955 nicolas sarkozy

NS956 (XX) y a des points

AC957 l'europe

NS958 y a des points d'accord d'abord le soutien individuel euh: c'est c'que j'ai appelé tout à l'heure les limites du collège unique c'est vrai euh: tous nos enfants sont différents et des enfants qui ont des difficultés ça sert à rien de les faire redoubler dans les mêmes conditions il FAUT du soutien individuel h:: plus de culture à l'école plus d'enseignement artistique oui je suis tout à fait d'accord si vous permettez j'ajouterai plus de sport aussi hein il faut pas opposer l'un à l'autre mais nos enfants ont besoin de davantage d'enseignement artistique et de davantage de sport h: la place des familles elle est CENTrale h mais je souhaite des familles qui signent le règlement intérieur et qui le respectent h par ailleurs je veux le dire je pense que les familles c'est pas simplement un lieu ou le réceptacle de droits et d'allocations quand il y a des familles défaillantes je souhaite que les allocations familiales puissent être mises sous tutelle

SR959 c'est déjà prévu

NS960 >non non oui mais mais< moi je souhaite que ça soit FAIT parce que tout ça est payé avec l'argent de ceux qui travaillent lorsqu'une famille a des difficulté il faut l'aider il faut la prendre par la main h mais lorsqu'une famille se sert des allocations familiales pour autre chose que pour éduquer les enfants par exemple h je veux lutter contre l'absentéisme scolaire qui est un DRAME h en donnant des moyens aux mères pour lutter contre cette absentéisme scolaire qui est une question absolument essentielle faut responsabiliser les familles encore une fois madame royal dans la république y a pas que des droits y a aussi des devoirs

SR961 c'est déjà prévu dans la loi et ça

- NS962 je regrette je regrette deux choses on a pas parlé de la formation technique et d'l'apprentissage qui est essentiel et je souhaite notamment que les filières professionnelles puissent obtenir les MÊMES diplômes que les filières générales comprenez moi je souhaite qu'on puisse devenir ingénieur soit par les biais de la filière générale le bac etc soit par les biais de la filière technique pour qu'on ne se dise pas qu'une famille qui met ses enfants dans la filière technique soit condamnée même si l'enfant les jeunes réussissent bien à ne pas avoir le diplôme supérieur qu'ils auraient pu avoir dans l'enseignement général je vais également mettre le PAquet sur l'apprentissage qui est un élément essentiel alors un point d' divergence le service public de la p'tite enfance bon c'est un sujet considérable y a près d'deux millions d'enfants qui doivent avoir une place en crèche chacun comprend bien qu'on pourra pas CRÉer deux millions de places en crèche je crois qu'y en a trois-cent-cinquante mille ou quelque chose comme ça moi c'que je souhaite c'est que TOUtes les femmes aient une SOlution pour la garde de leurs enfants c'est la raison pour laquelle je m'suis engagé sur quelque chose de très ambitieux qu'est le droit opposable à la garde d'enfant je dis aux françaises qu'à la fin de mon na- quinquennat chacun pourra faire valoir devant les tribunaux le droit de trouver une place pour garder son enfant mais pour moi c'est pas simplement la crèche publique ça peut être la crèche associative ça peut être la crèche d'entreprise ça peut être l'emploi à la personne l'emploi à domicile je souhaite d'ailleurs qu'on puisse déduire de ses impôts les salaires et les cotisations sociales qu'on paye sur un emploi à domicile c'est quand même extraordinaire lorsqu'une société embauche quelqu'un elle paie pas l'is sur le salaire de la personne qu'elle emploie j'vois pas pourquoi la famille devrait payer un impôt sur les salaires et les charges qu'elle déclare voilà les différences qu'il peut y avoir entre nous sur cette question
- AC963 alors euh: il faut >évidemment parler quand même de sujets internationaux alors quelle direction<
- SR964 je voudrais juste dire je voudrais dire aux femmes qu'elles n'auront pas besoin d'aller devant les tribunaux quelle drôle de société mais qu'elles auront le service public de la petite enfance sous toutes ses formes
- NS965 parce que vous allez
- SR966 h ça peut être l'asso- vous vous rendez compte les femmes vont al-
- NS967 vous allez créer deux-millions-trois-cent mille places de crèche
- SR968 les femmes vont aller les femmes vont aller d'avant le tribunal
- NS969 vous allez vous allez
- SR970 s- soyez sérieux
- NS971 non mais ça c'est
- SR972 les femmes vont aller d'avant le tribunal pour de
- NS973 madame
- SR974 demander une place de crèche soyez sérieux
- NS975 "mais mais ma- mais c'est pas ça madame
- SR976 c'est ça la société
- NS977 non
- SR978 qu'vous nous proposez
- NS979 mais ma- ma-
- SR980 aller devant les tribunaux
- NS981 ma-
- SR982 pour demander une place en crèche
- NS983 madame
- SR984 ça n'est pas ma conception
- NS985 madame
- SR986 de la société
- NS987 vous n'avez

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR988 et les femmes ont autre chose à faire qu'd'aller d'avant
NS989 madame
SR990 le tribunal
NS991 si vous me le
SR992 il faut FAIRE les choses en
NS993 pas
SR994 politique
NS995 madame si vous m'le permettez
SR996 il faut FAIRE les CHOses
NS997 vous n'avez pas b'soin d'être
SR998 c'est pas l'tribunal
NS999 méprisante pour être brillante
SR1000 je n'suis pas méprisante je connais
NS1001 voilà
SR1002 vos techniques
NS1003 alors>vraiment non non honnêtement<
SR1004 tout dès qu'vous êtes gêné
AC1005 alors
SR1006 vous vous vous vous vous vous vous" posez
PPDA1007 permettez-nous de passer
SR1008 en victime
AC1009 de continuer
SR1010 bon
AC1011 à l'autre sujet
SR1012 je n'ai pas été méprisante
NS1013 avec vous ça serait une victime
SR1014 c'est une question
NS1015 consentante madame
SR1016 c'est une question de bon sens bon tant mieux
NS1017 alors y a pas d'problème
SR1018 alors au moins y a du plaisir
NS1019 ben voilà alors vous voyez
SR1020 mais c'est une mais
NS1021 mais j'ai trop d'respect pour vous pour vous laisser aller dans
l'mépris h les droits opposables c'est quelque chose
SR1022 je n'ai pas été mépri-
NS1023 de TRÈS important c'est ce qui permettra de passer de la république
des droits virtuels à la république des droits RÉels
SR1024 eh bien moi je
NS1025 y'en aasSEZ madame si vous m'permettez de terminer
SR1026 je préfère l'action politique non non j'ai c'était moi qui avais
NS1027 non
SR1028 la parole je préfère
NS1029 c'est permettez
SR1030 l'action politique efficace
NS1031 mais c'est c'est ça veut rien dire excusez-moi
SR1032 qui fait les choses
NS1033 c'sont des MOTS
SR1034 plutôt que d'imaginer
NS1035 comment comme les français en entendent dep- NON
SR1036 c'est des mots
NS1037 moi je m'engage sur un résultat
SR1038 et le droit opposable c'est pas un mot
NS1039 ah non pas du tout h parce que c'est
SR1040 vous croyez qu'les gens vont aller devant les tribunaux
NS1041 j'ai
SR1042 qui sont déjà débordés
NS1043 et bien je vais prendre
SR1044 et qui ont bien d'autres choses à faire
NS1045 madame je vais prendre un autre exemple

SR1046 c'est pas sérieux
NS1047 ne- très bien
SR1048 monsieur sarkozy h c'est pas sérieux
NS1049 fin c'est c'est c'est pas gentil d'dire
SR1050 faisons des places en crèche faisons
NS1051 c'est pas
SR1052 les structures d'accueil
NS1053 c'est pas gentil d'dire des choses comme cela j'veais prendre un exemple qui va p't-être vous toucher et vous allez mieux comprendre ma pensée l'affaire des enfants handicapés dans les écoles pour moi je considère qu'il est scandaleux qu'un enfant ayant un handicap ne puisse pas être scolarisé dans une école entre guillemets normale bon c'est important pour l'enfant ayant un handicap mais c'est encore plus important pour nos autres enfants qui n'ont pas un handicap + et qui au contact de cet enfant différent apprendront que la différence c'est une richesse dans les démocratie du nord de l'europe cent pour cent des enfants qui ont un handicap sont scolarisés en milieu scolaire disons classique en france c'est quarante pourcent + je veux créer un droit opposable ça veut dire quoi ? qu'une famille au bout de cinq ans à qui on refuserait une famille ayant un enfant handicapé une place dans une école pourrait aller devant le tribunal en disant écoutez la république m'a promis un droit un homme politique s'est engagé il n'a PAS tenu sa promesse qu'est ce qui se passe ? et bien moi je veux en finir avec ces discours creux pas le votre je veux pas être désagréable ces promesses incantatoires cette grande braderie a u moment de l'élection on rase gratis on promet tout et quand on sait pas promettre on promet une discussion je veux m'engager sur des résultats sur du concret et j'veux dire à TOUTes les familles ayant rencontré le drame du handicap que si j'suis élu président de la république je f'rai une place à CHAcun de leurs enfants dans nos dans nos écoles h que je donnerai les moyens aux écoles pour les accueillir et que la PREUve de ma bonne foi et la CERTitude de la réalisation de cette promesse ça sera le droit opposable et la capacité
AC1054 est-ce qu'on
NS1055 d'aller d'avant un tribunal pour faire-valoir ses droits
AC1056 peut vous
NS1057 vous voyez madame ce n'est ni ridicule ni accessoire c'est peut-être même c'qui fait la différence entre la vieille politique et la politique moderne
PPDA1058 alors vous avez réussi tous les deux une prouesse
SR1059 attendez j'ai quelque chose
AC1060 alors si vous voulez dire
SR1061 à dire
PPDA1062 justement
SR1063 parce que là je pense
AC1064 un mot sur
PPDA1065 le temps d'antenne
AC1066 et on enchaîne
SR1067 je pense que l'on atteint le summum de l'IMMoralité politique h je suis SCANDalisée de ce que je viens d'entendre parce que jouer avec le handicap comme vous venez d'le faire est proprement SCANDaleux pourquoi ? + lorsque j'étais ministre de l'enseignement scolaire c'est moi qui ai crée le plan handiscole qui ai demandé à toutes les écoles d'accueillir les enfants handicapés et pour cela j'avais crée parmi les aide-éducateurs que vous avez supprimés sept mille places sept cent postes d'aides éducateurs d'auxiliaires d'intégration j'avais doté toutes les associations de parents d'enfants handicapés d'emplois liés à l'accompagnement et aux auxiliaires d'intégration dans les établissements scolaires et c'est VOTre gouvernement qui a

supprimé non seulement le plan handiscole qui a supprimé les aide-éducateurs et qui fait qu'aujourd'hui moins d'un enfant sur deux qui été accueilli il y a cinq ans dans l'école de la république ne le sont plus aujourd'hui et vous le savez parfaitement et je trouve que la façon dont vous venez de nous décrire comme ça la larme à l'œil les droits des enfants handicapés d'intégrer l'école alors que les associations de parents handicapés ont fait des démarches désespérées auprès de votre gouvernement pour réclamer la restitution des emplois pour faire en sorte que leurs enfants soient à nouveau accueillis à l'école y compris les enfants en situation de handicap mental à l'école maternelle où avec moi tous les enfants handicapés mentaux étaient accueillis à l'école maternelle dès lors que les parents le demandaient alors laissez de côté vos tribunaux les démarches des parents qui en ont assez déjà de leur souffrance et d'avoir vu leurs enfants ne pas pouvoir être inscrits lors des rentrées scolaires pendant lesquelles vous étiez au gouvernement laissez cela de côté parce que la façon là dont vous venez de faire de l'immoralité politique par rapport à une politique qui a été détruite et à laquelle je tenais particulièrement parce que je sais à quel point cela soulageait les parents de voir leurs enfants accueillis à l'école et c'est vous qui avez cassé cette politique-là h et aujourd'hui vous venez h de promettre comme ça en disant aux parents vous allez aller devant les tribunaux h non monsieur sarkozy TOUT n'est pas possible h dans la vie politique TOUT n'est pas possible

NS1068 alors

SR1069 ce discours

NS1070 si:

SR1071 cet éCART entre le discours

NS1072 s: s: s:: si

SR1073 et les a- et les actes sur TOUT lorsqu'il s'agit h d'enfants handicapés h n'est pas acceptable

NS1074 alors

SR1075 et je suis TRÈS en colère h et les parents et les familles qui vous ont

NS1076 calmez-vous

SR1077 et les parents non je n' me calmerai pas

NS1078 calmez-vous et ne me montrez pas du doigt avec cet

SR1079 non si

NS1080 index pointé

SR1081 non

NS1082 parce que franch'ment

SR1083 non je n'me calmerai pas NON je

NS1084 je je voudrais vous dir' je voudr-

SR1085 n'me calmerai pas

NS1086 ben pou-

SR1087 je n'me calmerai pas parce que l'exploit-

NS1088 pour être président d'la république il faut être calme

SR1089 non pas quand il y a des injustices il y a des colères qui sont parfaitement saines

NS1090 bon

SR1091 parce qu'elles correspondent à la souffrance

NS1092 madame royal

SR1093 des gens

NS1094 est-ce que vous m'permettez de vous dire un mot

SR1095 il y a des colères que j'aurai même quand j'serai présidente de la république

NS1096 et ben ça s'ra gai

SR1097 parce que je parce que je sais

NS1098 ça s'ra gai

SR1099 parce que je sais les efforts qu'ont faits les familles et qu'ont

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS1100 ah bon
SR1101 faits les écoles pour accueillir ces enfants qui aujourd'hui h ne
le n-
PPDA1102 on va essa-
SR1103 ne LE sont plus
AC1104 nicolas sarkozy répond
PPDA1105 de laisser répondre nicolas sarkozy
NS1106 je:je je j:
SR1107 et sur ce point là je ne laisserai pas
NS1108 j:: je
SR1109 l'immoralité du discours politique reprendre le dessus
NS1110 je je: je ne je n'sais pas pourquoi euh: madame royal euh
d'habitude calme a perdu ses nerfs
SR1111 non je ne perds pas
NS1112 parce que
SR1113 mes nerfs je suis en colère
NS1114 parce que:
SR1115 ça n'est pas pareil pas de mépris monsieur sarkozy
NS1116 je::ya aucun mé-
SR1117 pas de mépris
NS1118 y a aucun
SR1119 je n'ai pas perdu mes nerfs je suis en
NS1120 madame je peux répondre
SR1121 colère vous permettez
NS1122 est-ce que je peux répondre ?
SR1123 vous permettez ?
NS1124 bon
SR1125 et il y a des colères très
NS1126 je ne s-
SR1127 saines et très
NS1128 bon
SR1129 utiles
NS1130 je ne sais pas pourquoi madame royal h s'énervé et emploie
SR1131 je ne m'énervé pas
NS1132 très bien qu'est-ce que ça
SR1133 je suis en colère
NS1134 doit être quand vous êtes énervée alors
SR1135 je ne suis jamais énervée
NS1136 euh:::je ne
SR1137 j'ai beaucoup de sang-froid
NS1138 ah bon très bien ben écoutez vous v'nez d'le perdre alors c'est
pas d'chance
SR1139 non justement pas je suis en colère face
NS1140 je ne vois pas pourquoi
SR1141 aux injustices
NS1142 madame royal
SR1143 et face aux mensonges
NS1144 OSE
AC1145 monsieur sarkozy
NS1146 employer le mot immoral c'est un mot FORT
SR1147 oui c'est
NS1148 madame royal se permet d'employer ce mot parce que j'ai DIT que je
souhaitais que TOUS les enfants ayant un handicap soient scolarisés
en milieu scolaire entre guillemets normal h: madame royal a qualifié
mon propos de larmes à l'œil sous entendant par là que la SINCérité
n'était que d'son côté et que de mon côté il devait y avoir que du
mensonge c'est même le terme qu'elle a employé h c'est pas une façon
de respecter son concurrent h ou un autre candidat je ne me s'rais
jamais permis
SR1149 respectez les enfants handicapés

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

NS1150 je n'm' s'rais jamais permis madame de parler de vous comme cela
puis j'vais vous dire autre chose

SR1151 parce que moi je n'mens pas

NS1152 j'ai parlé

SR1153 je n'mens pas et je n'prétends pas faire ce que j'ai détruit

NS1154 madame madame h: euh je n'pense pas que vous él'vez la dignité du
débat politique en m'accusant d'être menteur

SR1155 c'est très digne la question du handicap

NS1156 j'ajoute que si je n'avais pas moi-MEme par conviction parlé d'la
question d'la scolarisation des enfants handicapés ça faisait une
heure et demie qu'nous débattions on n'en avait pas Parlé h donc j'ai
l'droit de parler du handicap ce n'est pas l'monopole qui est le
vôtre j'ai l'droit d'être sincère dans mon engagement et d'être
boul'versé par la situation d'enfants qui aimeraient être scolarisés
je ne mets pas en cause votre sincérité madame ne mettez pas en cause
ma moralité h

SR1157 c'est votre action que

NS1158 et avec ça

SR1159 je mets en cause

NS1160 et avec ça madame la dignité du débat politique sera préservée h
mais au moins ça a une utilité madame c'est qu'vous vous mettez bien
facilement en colère vous sortez d'vos gonds avec beaucoup de
facilité madame h: le président de la république c'est quelqu'un qui
a des responsabilités lourdes TRÈS lourdes

PPDA1161 il est tout juste

SR1162 oui

PPDA1163 vingt-trois heures est-ce qu'on peut passer à un autre sujet qui
est le sujet d'l'europe qui est un sujet important aussi h: euh
l'europe qu'est en panne aujourd'hui euh deux ans après euh l'échec
du référendum

SR1164 vous êtes content

PPDA1165 en france

SR1166 vous avez donné votre petite euh pichenette

PPDA1167 euh: on on peut aborder ce su-

SR1168 je n'suis pas sortie de mes gonds vous permettez parce que moi
aussi j'ai l'intention de me faire Respecter je ne suis pas sortie de
mes gonds je crois que ce qui nous DIFFérencie c'est une vision de la
morale politique et je pense qu'il faut que les discours soient
cohérents avec les actes et que quand il y a un tel écart on ne peut
pas avoir détruit l'accueil des enfants handicapés à l'école

NS1169 c'est faux madame

SR1170 non ça n'est pas faux

NS1171 il y a trois fois plus d'enfants scola- handicapés scolarisés
aujourd'hui qu'à votre époque

SR1172 ce n'est pas vrai

NS1173 madame

SR1174 ce n'est pas vrai

NS1175 c'est faux madame

SR1176 vous venez de réfléchir à cet argument

NS1177 et vous n'avez pas NON madame

SR1178 TOUtes les associations

NS1179 mais

SR1180 ont PROtesté auprès de VOUS

NS1181 ce n'est PAS exact

SR1182 parce que vous avez supprimé les auxiliaires d'intégration

NS1183 ce n'est pas boh >'fin je n'ai jamais été ministre de l'éducation<

SR1184 et donc

NS1185 nationale madame

SR1186 et donc de vous

NS1187 boh

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1188 de votre gouvernement
NS1189 madame excusez-moi
SR1190 de votre
NS1191 j'n ai
SR1192 gouvernement
NS1193 j'n'ai jamais été
SR1194 donc
NS1195 premier ministre non plus
SR1196 donc voilà ne
NS1197 mais mais
SR1198 soyez pas
NS1199 mais
SR1200 condescendant
NS1201 mais je n'le suis pas du tout madame je ne le suis pas du tout
SR1202 ne soyez pas et vous savez s'il y avait de temps en temps des
colères saines comme c'la par rapport aux INjustices ou par rapport à
un DISCours politique qui ne correspond pas aux actes
NS1203 mais en quoi est-elle saine
SR1204 et bien sans doute
NS1205 votre colère ?
SR1206 et bien sans doute elle est
NS1207 traiter votre contradicteur d'immoral
SR1208 elle est saine
NS1209 et de menteur
SR1210 oui
NS1211 j'vois pas c'que ça a d'sain
SR1212 si
NS1213 et d'utile vous avez la vision sectaire
SR1214 je ne vous ai pas traité d'immoral et de menteur j'ai dit
NS1215 vous avez la sec-la vision sectaire de la gauche TOUte personne qui
n'pense pas exactement comme vous
SR1216 je connais la formule
NS1217 est forcément un illégitime
SR1218 pas du tout
NS1219 ah bon c'est comme ça
SR1220 pas du tout pas du tout au contraire
PPDA1221 est-ce que vous nous permettez de parler de l'europe
AC1222 est-ce que vous pouvez terminer ségolène royal
SR1223 je termine ça
PPDA1224 oui
SR1225 parce que
NS1226 ça m'paraît important
AC1227 et parler
NS1228 effectivement
AC1229 un p'tit peu d'l'europe
SR1230 non parce que je pense que c'est je pense que c'est
PPDA1231 il est vingt-trois heures ça s'rait bien d'aborder
NS1232 ben oui bien sûr
PPDA1233 les sujets internationaux
AC1234 madame royal est-ce qu'on peut
SR1235 jus::
AC1236 terminer là-dessus et enchaîner ensuite
SR1237 bien sûr
AC1238 sur la question
SR1239 bien sûr
AC1240 européenne
SR1241 bien sûr parce que je crois que ce débat h est très important h
c'est toute une CONception de la vie politique et de la
responsabilité politique qui est là h
NS1242 c'est vrai

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1243 si on est responsable de rien h si on n'a des comptes à rendre
jamais
NS1244 mais bien sûr
SR1245 sur ses actes politiques mais comment voulez-vous que les citoyens
croient encore à l'efficacité
NS1246 c'est une qu- c'est une question de conception d'la politique
SR1247 de l'action politique
NS1248 il faut savoir garder son calme
SR1249 et ce dont je parle
NS1250 et ses nerfs
SR1251 je le connais ce dont je parle je le et oui mais il faut
NS1252 et utiliser des mots qui ne sont pas des mots qui blessent
SR1253 mais les mots ne blessent pas ce sont les actions
NS1254 parce que quand on emploie des mots
SR1255 qui blessent
NS1256 quand on emploie des mots qui blessent on divise son peuple
SR1257 vous êtes blessé !?
NS1258 alors qu'il faut le rassembler
SR1259 monsieur? vous êtes blessé
NS1260 non pas moi puis vous savez moi je
SR1261 bon alors tout va très bien
NS1262 boh non
SR1263 tout va très bien
NS1264 puis je vous et j'vais même vous dire que que chose je
SR1265 tout va très bien
NS1266 je vous en veux pas parce que ça peut arriver à tout le monde de
s'énervé
SR1267 non je je ne m'énervé je n'm'énervé pas je me révolte
PPDA1268 alors comment allez-vous faire l'un et l'autre pour relancer la
machine
NS1269 alors sur l'europe
PPDA1270 européenne s'il vous plait
SR1271 car j'ai gardé <ma capacité de révolte intacte>
PPDA1272 pardonnez-nous de
AC1273 madame royal
PPDA1274 n'poser que des questions
AC1275 >l'europe<
PPDA1276 mais l'europe c'est vraiment important
SR1277 "alors allons-y"
AC1278 > l'europe c'est important< comment relance-t-on
SR1279 c'est très important
AC1280 la machine européenne euh la france vous euh <l'un ou l'autre élu
euh demain> comment euh relancez-vous un peu la construction
européenne qui est en panne notamment après le choix français du non
au référendum
SR1281 h::: je veux que la france revienne à la table de l'europe il y a eu
cet euh ce référendum et je crois pouvoir rassembler à la fois des
responsables politiques qui ont voté NON à la constitution d'autres
qui ont voté OUI à la constitution et donc je RESpecte les français
euh dans leur vote beaucoup de français d'ailleurs ont voté non parmi
les catégories populaires parce qu'ils ont estimé que l'europe était
un espace qui ne les protégeait pas assez et en particulier contre
les délocalisations ou contre le chômage ou contre les bas salaires
alors je vais relancer l'europe par la preuve et je veux à nouveau
consulter les français par référendum le moment venu + pour que ce
référendum soit réussi c'est-à-dire pour qu'un nouveau traité entre
en application il va falloir que l'europe fasse ses preuves et je
m'en suis entretenu avec plusieurs dirigeants européens et c'est
pourquoi je veux relancer l'europe de l'investissement de la
recherche de l'environnement et surtout faire la preuve que l'europe

peut réussir la bataille contre le chômage que l'europe peut réussir à se protéger des délocalisations que l'europe peut réussir à avancer vers un protocole social sur lequel jacques delors a travaillé parce que si l'on veut éviter les délocalisations au sein de l'europe alors il faut travailler à l'élévation des niveaux de vie vers le haut et pas des compétitions vers les pays à bas salaires sinon en effet les français n'auront pas confiance dans cette europe et moi je crois que c'est possible je crois qu'avec un protocole social qui dira que l'objectif de l'europe c'est l'alignement vers le haut de la situation des salariés de la protection sociale des droits sociaux des niveaux des salaires avec bien sur l'effort qu'il faudra faire pour les pays situés le plus à l'est de l'europe pour qu'ils REussissent leur développement économique comme l'ont fait l'espagne et le portugal il faut réussir la même chose avec les pays du reste de l'europe pour que le niveau de vie européens tirent les pays collectivement vers le haut alors je pense oui que nous pourrons à nouveau consulter les français h et faire en sorte que l'europe REvienne l'europe FORte la france FORte dans une europe qui a besoin de la france et d'une france qui a besoin de l'europe

AC1282 monsieur sarkozy >vous avez plus d'trois minutes de r'tard<

NS1283 bon écoutez alors pour être le plus précis et le plus simple d'abord les français ont voté non à la constitution nous n'y reviendrons pas: quelle que soit la qualité remarquable du travail de valéry giscard d'estaing<cette constitution n'entrera pas en vigueur puisque les français ont dit non> premier point + deuxième point je crois très important d'arrêter la course en avant vers l'élargissement tant qu'on n'a pas doté l'europe de nouvelles institutions et je pose très clairement la question de la turquie si je suis président de la république de m'opposerai à l'entrée de la turquie dans l'union européenne + troisième élément il faut que l'europe accepte l'idée de la préférence communautaire si on a fait l'europe c'est parce qu'on la préfère et il faut qu'on arrête la naïveté dans les négociations omc c'est bien beau d'ouvrir nos marchés je suis d'accord mais sur la base de la REciprocité et du même moment on ne peut pas ouvrir nos marchés à des pays qui n'ouvrent pas les leurs+ troisième élément il faut revenir sur la règle de l'unanimité qui empêche par exemple une politique de l'immigration commune la règle de l'unanimité au titre du compromis de luxembourg de mille-neuf-cent-soixante-deux où nul pays ne peut se voir imposer une règle oui mais la règle de l'unanimité qui fait que pour que tous on avance il faut que tout le monde soit d'accord non ! ce qui nous permettra d'avoir effectivement une politique de l'énergie madame, une politique de l'immigration une politique de la sécurité commune c'est la raison pour laquelle je débloquent la situation en europe en proposant un TRAITé simplifié sur laquelle messieurs zapatero blair et madame merkel m'ont donné leur accord h qui permettra d'doter l'europe d'un président élu qui n'fait que c'la h de modifier euh: la composition de la commission d'un certain nombre de sujets h et qui fera de l'europe une PR:Otection pour les français et non pas le cheval de troie de la mondialisation

PPDA1284 un traité sans référendum

NS1285 bien sûr

PPDA1286 alo-

NS1287 puisque le référendum c'est pour la constitution h ceux qui veulent faire un nouveau référendum c'est qu'ils veulent faire repasser la constitution je n'veux pas d'une nouvelle constitution puisque les français ont dit non les français ont dit non à cinquante-cinq pour cent on va pas recommencer un référendum pour leur dire quoi qu'on veut la nouvelle constitution donc pour moi c'est clair i ont dit non i ont dit non on doit DÉbloquer la situation en europe en

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

- modifiant simplement les institutions européennes sur la base d'un consensus
- PPDA1288 et qu'est-ce qu'on peut faire pour que l'europe soit plus forte face à des états-unis qui d'ailleurs souhaitent l'entrée de la turquie dans dans dans euh
- NS1289 oui mais mais ceux qui souhaitent l'entrée d'la turquie en europe c'est ceux qui ne croient pas à l'europe politique puisque + l'ÉLargissement sans limites de l'europe c'est la mort de l'europe politique h et de mon point de vue je suis très clair d'ailleurs je s- j'aimerais savoir vous avez été à une réunion de l'internationale socialiste où vous avez d'ailleurs été fort applaudie mais je n'sais pas si vous avez LU la déclaration de l'internationale socialiste elle était favorable à l'entrée d'la turquie en europe est-ce que madame c'est votre position
- SR1290 mais ya un processus qui est ouvert et vous l'savez très bien +le peuple français sera consulté par référendum sur cette entrée et donc ce n'est pas la peine de
- NS1291 mais quelle est votre position quel est votre avis vous ?
- SR1292 faire peur aux f-
- NS1293 quelle est
- SR1294 moi je pense qu'il faut faire une pause
- NS1295 non mais
- SR1296 que le moment n'est pas venu aujourd'hui
- NS1297 elle
- SR1298 de faire
- NS1299 elle
- SR1300 entrer la turquie
- NS1301 elle doit rentrer ou elle doit pas rentrer ?
- SR1302 mais que de toute façon c'est une échéance h si
- NS1303 non
- SR1304 elle ren-
- NS1305 il faut bien dire aux turcs parce que à force de dire c'est une échéance les négociations ont commencé en mille neuf cent soixante quatre h nous sommes en deux mille sept il est quand même venu l'temps d'dire aux turcs est-ce qu'on en veut ou est-ce qu'on n'en veut pas pour moi d'ailleurs c'est pas une question de démocratie c'est pas du tout une question d'musulman ou d'islam c'est qu'la turquie c'est l'asie mineure c'est pas l'europe et donc il faut dire CLAirement à ce grand peuple qu'est la turquie h qu'ils ont VOcation à être le CŒUr de l'union de la méditerranée mais pas le cœur de l'union européenne
- SR1306 mais un processus été engagé vous l'savez FORT bien avec l'accord de la france donc la france doit tenir sa parole
- NS1307 non
- SR1308 on n'peut pas comme ça décider:
- NS1309 non c'est l'unanimité
- SR1310 de changer les
- NS1311 c'est l'unanimité donc si la france dit non
- SR1312 et ben on n'peut pas comme ça
- NS1313 la turquie rentre pas
- SR1314 on n' p-on n'peut pas
- NS1315 >non non<
- SR1316 comme ça changer
- NS1317 ah non on n'peut pas changer
- SR1318 le chef de l'état a dit que les français seraient h pour tout élargissement supplémentaire consultés par référendum h donc les français seront consultés par référendum
- NS1319 non mais vous votre position
- SR1320 il y a
- NS1321 c'est non à

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1322 ma position
NS1323 la turquie
SR1324 pour l'instant
NS1325 pour l'instant ?
SR1326 c'est une pause
NS1327 ça peut changer ?
SR1328 oui en effet je pense qu'il aujourd'hui
NS1329 ça peut changer ?
SR1330 ça peut changer puisque
NS1331 moi ça n'changera pas
SR1332 la parole puisque la parole a été donnée et si la turquie si la
tur-
NS1333 moi ça n'changera pas non la parole n'a pas non non la parole n'a
pas été donnée
SR1334 ya un processus de DIScussion qui a été
NS1335 madame
SR1336 engagé
NS1337 la le
SR1338 ya un processus de DIScussion
NS1339 ma- madame
SR1340 qui est engagé
NS1341 la la discussion quand on discute c'est pas p- obligatoirement pour
dire oui ou a
SR1342 mais
NS1343 alors dans c'cas là il faut pas engager d'discussion mais vous
v'nez d'dire que cela peut 2 :08 :25s
SR1344 mais c'est pas obligatoirement
NS1345 changer c'est-à-dire qu'vous pouvez changer d'avis et la turquie
peut rentrer en europe
SR1346 pas du tout
NS1347 ah bon
SR1348 y a des conditions qui sont posées donc si la turquie à un moment
remplit ces conditions et si le peuple français dit oui peut-être que
d'ici-là il y aura aussi d'autres solutions il y aura des h des
associations prioritaires y a des coo- des coopérations renforcées h
je ne crois pas qu'ça soit de bonne politique comme ça de claquer h
la porte à ce grand pays
NS1349 c'est pas du tout ma-c'est c'est pas du tout
SR1350 méfiez-vous parce qu'il y a des
NS1351 c'est:
SR1352 forces démocratiques aussi en mouvement en turquie qui ont besoin
d'être consolidées
NS1353 quand quand vous expliquerez à aux habitants
SR1354 et si vous pensez
NS1355 d'la cappadoce qu'ils sont européens vous aurez fait une seule
chose
SR1356 oui mais
NS1357 vous aurez renforcé l'islamisme
SR1358 je pense qu'il faut être responsable
NS1359 c'est exactement l'contraire oh ben je je le SUIS
SR1360 et je pense qu'il faut être responsable à l'égard
NS1361 je le suis
SR1362 de l'équilibre du monde h: et parler comme vous l'avez fait à
l'instant de la turquie je pense h que ça n'aide pas les forces
démocratiques à l'intérieur
NS1363 bien au contraire madame
SR1364 à l'intérieur de la turquie
NS1365 bien au contraire être responsable
SR1366 alors si la si l'europe se ferme
NS1367 absolument pas

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1368 alors que vous savez très bien que l'on peut
NS1369 absolument pas
SR1370 mettre en place des coopérations privilégiées h que l'on peut voir
comment les choses évoluent
NS1371 mais ça n'a rien à voir avec l'adhésion
SR1372 que de toute façon ça ne se fait pas avant plus d'une dizaine
d'années et donc ne ne ne ne n'utilisez
NS1373 >non madame<
SR1374 pas ce sujet
NS1375 NON madame
SR1376 comme ça de façon aussi brutale
NS1377 m- mais madame
SR1378 par rapport à un peuple par rapport à un
NS1379 nous devons
SR1380 grand peuple qui
NS1381 NON nous
SR1382 a une aspiration
NS1383 puis-je vous dire quelque chose
SR1384 peut-être à rejoindre l'europe
NS1385 NON
SR1386 donc ne fer- ne claquer
NS1387 non
SR1388 pas h la
NS1389 mais
SR1390 porte parce que je pense que c'est dangereux
NS1391 vous savez mais au po-
SR1392 pour l'équilibre du monde
NS1393 c'est TOUT l'contraire madame h depuis QUARante ans on laisse à
croire à nos amis turcs >car vous avez raison c'est un grand peuple
et une grande civilisation< qu'ils ont leur place dans l'union
européenne
SR1394 et c'est un pays laïc
NS1395 ça fait quarante ans qu'on leur fait croire
SR1396 mais vous avez vu les grandes manifestations pour la laïcité
NS1397 non: ç:::ça fait quarante ans
SR1398 qui viennent d'avoir lieu en turquie
NS1399 mais >mais mais mais madame<
SR1400 et donc et DONT ce mouvement laïque
NS1401 quand bien même
SR1402 et démocratique
NS1403 mais quand bien même c'est un pays laïc il est en asie mineure h je
n'expliquerai pas aux écoliers français que les frontières de
l'europe sont avec l'irak et la syrie et quand on aura fait du
kurdistan un problème européen on n'aura pas fait avancer les choses
h et je n' pense pas TRÈS calmement que la stabilité du monde on va la
renforcer en TUant l'europe ceux qui sont les ADversaires de l'europe
politique sont pour l'élargissement SANS FIN d'l'europe parce que
l'élargissement SANS FIN d'l'europe empêche la réalisation
d'l'europe politique h je suis pour l'europe politique h donc je
préfère qu'on dise aux turcs h vous allez être ASSociés à l'europe
h on va faire un MARché commun avec vous MAIS vous ne SErez pas
membres de l'union européenne pour une raison très SIMple c'est
qu'vous êtes en asie mineure
PPDA1404 puisqu'on parle de l'équilibre du monde peut-être que on un mot
sur l'iran quand même est-ce que pour vous c'est un pays dangereux
pour vous deux
NS1405 le pays n'est pas dangereux ce sont les DIRigeants d'ce pays qui
sont extrêmement dangereux et avec lesquels il faut être très FERme
pour refuser à toute force TOUTe perspective d'obtention pour eux du
nucléaire militaire

PPDA1406 ségolène royal

AC1407 ségolène royal

SR1408 oui ya longtemps que je me suis exprimée sur cette question-là même à une époque où h ma prise de position avait été euh: contestée en effet il faut interdire l'ENRICHissement de l'uranium h à une dimension industrielle donc il faut: aller: au-delà de l'interdiction du nucléaire MILitaire je pense qu'i faut faire plus h qu'il faut interdire l'enrichissement de l'uranium y compris à des fins CIViles h puisqu'aujourd'hui euh: l'iran se refuse aux inspections de l'agence de vienne h et donc il faut être EXtrêmement ferme puisqu'on sait h très bien qu'à partir de la maîtrise de la technologie h: de l'enrichissement de l'uranium à des fins civiles on peut ensuite passer h à des fins militaires donc moi je souhaite une position beaucoup plus strICTE que celle que vous avez euh évoquée

PPDA1409 euh

AC1410 des sanctions vous croyez aux sanctions qui sont actuellement appliquées ou est-ce qu'à votre avis il faudra: aller: plus loin et de quelle manière ?

NS1411 non la politique des sanctions doublée d'une politique d'UNION de la communauté internationale c'est la seule démarche CRÉdible aujourd'hui pour maîtriser un président et un gouvernement iranienh:: on peut considérer que c'est le dossier le plus sensible et l'plus dangereux aujourd'hui >dans les relations internationales<

PPDA1412 parlons d'un continent qu'on:: méprise beaucoup:: en tout cas qui souffre c'est l'afrique l'afrique et et le: darfour est-ce que: votre politique changera par rapport h à celle de l'actuel chef de l'état: >nicolas sarkozy d'abord<

NS1413 écoutez c'qui s'passe au darfour euh c'est un scandale absolu: le fait que le gouvernement n'ait pas voulu permettre les corridors humanitaires est inadmissible h il faut que les dirigeants aient à en rendre compte devant un tribunal pénal international +deuxième élément il y a quatre cent cinquante millions de jeunes africains qui ont moins de dix sept ans ils ne peuvent pas espérer venir immigrer en europe la question du développement de l'afrique est une question MAjeure que je traiterai dans le cadre d'ailleurs de l'union de la méditerranée et troisième élément ça va de pair avec une politique d'immigration choisie en France avec la réforme du regroupement familial je n'autoriserai plus quelqu'un à faire venir sa famille s'il ne prouve pas qu'il a un logement parce que faire venir sa famille quand on n'a pas de logement c'est pas possible qu'il n'a pas de revenu de son travail et non pas des allocations sociales parce que à quoi sert de faire venir sa famille si on n'a pas de quoi la faire vivre je souhaite qu'ils apprennent les membres de la famille qui vont rejoindre le français AVANT de venir en france

PPDA1414 ségolène royal sur l'immigration

SR1415 d'abord sur le darfour en effet je pense que la communauté internationale est beaucoup trop inerte je pense que des pressions doivent être faites sur la chine y compris euh sur la menace de boycott des jeux olympiques

AC1416 vous êtes favorable

SR1417 pour justement

AC1418 à l'idée du boycott

SR1419 je ne suis pas favorable au boycott <mais je pense qu'il faut:> euh

AC1420 >poser l'problème<

SR1421 <poser la question pour que ça bouge et pour mettre fin euh à euh: ces exactions euh>

NS1422 un point de divergence entre nous

SR1423 à ces exactions abominables

- NS1424 je suis favorable aux jeux olympiques en chine >d'ailleurs je n'comprends pas la position d'madame royal< qui est favorable au boycott pour les jeux olympiques et qui s'est rendue en chine et qui est revenue d'chine en félicitant la justice commerciale chinoise h donc si vous êtes favorable au boycott pour les sportifs pourquoi vous-même n'avez-vous pas boycotté votre visite c'est quand même curieux de dire aux autres n'allez pas en chine et vous-même d'y être allée euh le mouvement sportif international c't'un mouvement de paix de c'est la jeunesse du monde et au contraire les jeux olympiques à pékin obligeront la société chinoise à s'ouvrir comme on l'a TOUjours vu h euh le boycott en la matière c'est une très mauvaise idée
- SR1425 h: je suis allée en chine parce que:: je pense que: un futur chef d'état
- NS1426 vous l'avez pas boycotté ?
- SR1427 français DOIT aller en chine
- NS1428 ah bon donc c'est pas l'boycott alors
- SR1429 euh::: je suis allée en chine pour voir les entreprises françaises pour les encourager à conquérir des marchés je suis allée en chine pour rencontrer l'ensemble des dirigeants chinois parce qu'en effet il y a là des opportunités à saisir et j'ai même visité figurez-vous h les installations des jeux olympiques donc ne déformez pas mes propos et je n'ai pas félicité la justice chinoise contrairement à ce qui a été dit au contraire
- NS1430 ah bon
- SR1431 j'ai mis en garde les entreprises françaises sur la rapidité d'la justice COMmerciale chinoise en leur disant que la france protégerait davantage les brevets français en revanche h j'ai fait des démarches officielles h pour la libération d'avocats et de journalistes emprisonnés h et donc je ne me suis pas TUE sur ces sujets en allant en chine en revanche quand je vois l'urgence au Darfour et le rôle que joue la chine dans cette partie du monde parce qu'il y a simplement du pétrole dans le sous sol si on renonce à toute action alors on renonce à tout également puisqu'il y a là justement ce grand évènement mondial qui doit intervenir je suis convaincue que si plusieurs pays intervenaient auprès de la chine en disant c'est incompatible d'organsiner les jeux olympiques avec la presse du monde entier qui sera là l'opportunité en effet du développement pour la chine et en même temps continuer à fermer les yeux sur la question du darfour je suis convaincue que s'il y avait une démarche conjointe alors cela pourrait bouger en Afrique et moi je suis pour l'action et pas pour l'inaction
- PPDA1432 et sur l'immigration
- AC1433 sur l'immigration
- PPDA1434 pour être rapide complet
- SR1435 sur l'immigration je pense qu'il faut une coopération:euh très étroite euroméditerranéenne avec les pays euh du sud de l'europe et en particulier avec l'Espagne et l'Italie et nous en avons d'ailleurs déjà parlé h avec les deux dirigeants euh de ces pays h je crois que:: nous devons réformer en profondeur les politiques euh: d'aide au développement qu'aujourd'hui il y a trop d'argent euh: gaspillé de détournement de fonds par des régimes corrompus h je crois profondément au co-développement je suis allée à dakar j'ai vu les familles dans ces villages de pêcheurs où les jeunes partent en pirogues et se noient en mer j'ai vu les mères de familles qui étaient là elles n'ont pas envie que leurs enfants se noient en pleine mer pour rejoindre la France elles ont envie d'emplois elles ont envie de microcrédits elles ont besoins de camions frigorifiques pour leurs poissons elles ont besoin d'alimentation pour leurs bêtes elles ont besoin de projets de développement agricole l'afrique par exemple pourrait très bien utiliser l'énergie solaire comment se fait

- il que ce pays là ce pays francophones ait des modèles de développement qu'aujourd'hui les ruine ? comment se fait il que l'énergie solaire ne soit pas encore utilisée ? comment se fait il que la France et que l'europe n'aient pas déjà redéfini les politiques d'aide au gouvernement ? je crois que nous: mettrons fin aux migrations de la misère si nous réussissons à réduire h les écarts entre pays riches et pays pauvres et je veux
- PPDA1436 alors nous on va essayer d réduire l'écart
- AC1437 (oui+euh)
- PPDA1438 entre vous deux
- AC1439 l'écart entre vous deux
- SR1440 et je veux simplement demain que pour l'europe ce soit une mission prioritaire
- AC1441 >monsieur sark- nicolas sarkozy est-ce qu'on pourrait terminer sur l'immigration évoquer un sujet qui a qui a été< beaucoup discuté dans la campagne >c'est l problème du règlement des sans-papiers h qui sont aujourd'hui en france de façon que chacun puisse exprimer sa position sur ce sujet<
- NS1442 moi je prends un engagement devant les français si j'suis président de la république je n'ferai pas de régularisation globale + la régularisation globale la france l'a essayée à trois reprises en mille neuf cent euh quatre-vingt un en mille neuf cent quatre vingt onze en mille neuf cent quatre-vingt dix-sept chaque fois avec un gouvernement socialiste h et chaque fois nous l'avons payé cher h puisque c'est un signal envoyé à tous les réseaux d'trafiquants du monde entier pour envoyer des clandestins en espérant une régularisation je dois dire que j'ai été un peu stupéfait d'entendre madame royal dire qu'elle était prête à donner des papiers aux parents et aux grands parents de tous les enfants scolarisés en france comme l'inscription dans une école est un droit cela veut dire que vous créez alors une nouvelle filière d'immigration je le dis comme je le pense la seule solution c'est le règlement au cas par cas +j'ai obtenu en matière d'immigration des résultats spectaculaires il faut aller plus loin la France doit rester un pays ouvert doit rester un pays généreux doit rester un pays accueillant au réfugiés politiques et notamment aux femmes je pense à ces infirmières bulgares je pense aux tchétones je pense à tous ceux qui sont martyrisés dans le monde mais la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde la France peut préserver son pacte social la France qui le pays qui a les allocations les plus généreuses d'europe ne peut pas accueillir tout le monde nous avons le droit de choisir de qui est le bienvenu sur notre territoire et de qui n'y est pas souhaité ceux qui n'ont pas d'papiers seront reconduits dans leur pays
- AC1443 ségolène royal sur c problème
- SR1444 je pense qu'c'est un problème très difficile et humainement euh très douloureux et je crois qu'ces questions-là: doivent être dégagees de tout enjeu: politicien
- NS1445 c'est vrai
- SR1446 et ne doivent pas: être exploitées à telle ou telle fin
- NS1447 oui par exemple comme on l'a fait pour
- SR1448 je
- NS1449 l'squat de cachan
- SR1450 je pense que:
- NS1451 quand quand on est venu
- SR1452 aller
- NS1453 quand un certain nombre d'people sont venus protester h parce que j'exécutais une décision d'justice vous avez raison faut pas faire de polémique h mais faut pas les faire des deux côtés ni du mien ni du vôtre

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1454 je continue je pense qu'aller arrêter un grand-père devant une école
et devant son petit-fils
NS1455 c'est pas exact c'est pas c'que ça n's'est pas passé comme ça
SR1456 c'était c'est quand même ce qui s'est fait je
NS1457 non
SR1458 pense que cela cela
NS1459 ce n'est pas exact madame
SR1460 SI c'est exact
NS1461 alors le fait
SR1462 je pense
NS1463 qu'il soit grand-père
SR1464 je pense que
NS1465 le fait qu'il soit grand-père on doit lui donner ses papiers
SR1466 ce n'est pas ce que je viens de dire je répète je pense qu'aller
arrêter un grand-père
NS1467 ce n'est pas ce qui s'est passé
SR1468 devant une école et devant son petit-fils ce n'est pas acceptable
dans la république française h par ailleurs je n'ai jamais dit ce que
vous venez de me prêter je n'ai jamais demandé de régularisation
globale et générale de deux générations h: j'ai dit que cela devait
se faire au cas par cas 2 :20 :30s
NS1469 ah ben comme
SR1470 et
NS1471 je l'ai fait alors on est d'accord donc
SR1472 oui sur le cas par cas on est d'accord sauf qu'il ne faut pas
NS1473 ah bon d'accord alors très bien
SR1474 comme vous l'avez fait
NS1475 je vous remercie de ce stasti-"
SR1476 sauf qu'il ne faut pas
NS1477 de ce satisfecit
SR1478 mais: je crois qu'ces sujets sont difficiles
NS1479 d'accord
SR1480 et je vous l'ai dit je n'ai je n'ai pas je moi je n'ai pas
l'intention
NS1481 j'en prends acte avec satisfaction
SR1482 h d'exploiter ces choses de façon politicienne sauf que lorsq- sauf
que je n'irai pas arrêter moi des grands- pères devant les écoles et
qu'je ferai les choses HUmainement
NS1483 c'est-à-dire que vous attendez qu'il est dans
SR1484 et que d'autre part j'éviterai
NS1485 l'autre v- rue pour le faire qu'est-ce qui vous a choqué qu'c'était
devant l'école ou que la police de la république faisant un contrôle
>découvre quelqu'un qu'a pas d'papiers< alors s'il était dans une
autre rue il était normal que la police fasse son travail >c'est
parce qu'il était dans cette rue-là<
SR1486 écoutez ne jouez pas sur les mots
NS1487 non mais fin c'est pour essayer d'comprendre
SR1488 vous savez vous savez parfaitement ne jouez pas sur la misère des
gens
NS1489 boh ça je ne (XX) non je ne le fais pas
SR1490 et vous savez parfaitement de quoi il s'agit et qu'c'est
suffisamment douloureux et d'ailleurs quand on regarde
NS1491 alors qu'est-ce qui fallait faire alors ?
SR1492 quand on regarde les cas individuellement vous savez
NS1493 qu'est-ce qui fallait faire
SR1494 très bien que chaque cas est un problème est une misère donc euh
c'est très difficile
NS1495 c'est pour ça qu'je fais du cas par cas
SR1496 à résoudre individuellement
NS1497 c'est pour ça

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

SR1498 et bien nous ferons du cas par cas
NS1499 et ben
SR1500 seulement nous ne ferons pas croire
NS1501 et ben la politique d'immigration monsieur poivre d'arvor ne
changera pas c'est une
SR1502 non
NS1503 nouvelle
SR1504 ne plaisantez pas avec ces sujets
NS1505 je n'plaisante pas
PPDA1506 alors
SR1507 ne faites pas de dérision avec ces sujets ce n'est pas correct h
humainement vis-à-vis des personnes
NS1508 mais vous venez d'dire qu'ça ne changera pas
SR1509 non: ce n'est pas ce que j'ai dit j'ai dit en revanche
NS1510 alors qu'est-ce qui changera ?
SR1511 que je n'annoncerai pas comme vous l'avez fait un chiffre à l'avance
pour ensuite examiner les dossiers au cas par cas h et pour voir
comme par hasard que le nombre de personnes qui ont des papiers
correspond au chiffre que vous aviez fixé en amont h je crois qu'il
faut qu'les règles soient claires il y a des droits et des devoirs h
comme vous l'avez dit tout à l'heure 2 :22 :10s
PPDA1512 ségolène royal et nicolas
SR1513 et f:: attendez
PPDA1514 sarkozy oui mais
SR1515 s'il vous plaît
PPDA1516 >mais< pardonnez-nous
SR1517 mais il faut et ben
PPDA1518 on a euh::
SR1519 écoutez: on a encore du temps on a encore beaucoup de temps
PPDA1520 du du temps de parole à respecter non vous savez il est déjà d-
onze heures vingt-trois donc on est largement en retard simplement
comme on arrive
SR1521 simplement je voudrais terminer sur
PPDA1522 un tout p'tit peu à vous mettre d'accord
AC1523 il faudrait terminer sur ce sujet
PPDA1524 sur ce sujet
SR1525 si vous permettez qu'je que je termine sur quelque chose parce que
je voudrais savoir h: euh vous êtes allé récemment dans un foyer de
femmes battues h et avez promis à TOUTES les femmes euh battues
étrangères >d'avoir des papiers< est-ce qu'aujourd'hui ces femmes ont
eu ces papiers et <est-ce que ça vaut pour TOUTES les femmes battues
sans papier en France> h deuxièmement vous avez déclaré
NS1526 j'avais j'avais répondre à la première question madame
SR1527 vous avez déclaré
NS1528 pourquoi vous m'laissez pas répondre j'étais dans une association
qu'est absolument REmarquable h qui s'appelle cœur de femmes h: qui
s'occupe de femmes au au bout du bout du bout de la détresse h il y
en avait douze dans la salle je connais TRÈS bien la dirigeante de
cette association avec qui je travaille depuis très longtemps je n'en
aurais pas parlé si vous n'm'aviez pas interrogé là-dessus" h: j'ai
confiance dans cette femme h et je sais que quand elle me soumet des
dossiers c'est des dossiers qui ont été réfléchis et c'est des
situations dramatiques j'assume
SR1529 donc toutes les femmes
NS1530 et je tiendrai mes promesses
SR1531 très bien
NS1532 bon
SR1533 donc toutes les
NS1534 mais ça n'veut pas dire parce que c'est cœur de FEMmes parce que
c't'un sujet bien particulier h parce que c'sont des femmes qui sont

**Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007**

poursuivies qui ont été violées qui ont été Battues h: et
qu'j'imagine >la FRANCE que j'imagine<c'est une france généreuse et
accueillante

SR1535 très bien

NS1536 voilà

SR1537 donc toutes les femmes victimes de violences <pourront avoir accès à
des papiers en france>

NS1538 n: écoutez: ma- madame en tout cas DE cœur de

SR1539 et vous avez même dit

NS1540 femmes oui

SR1541 uniquement de cœur de femmes donc vous pensez

NS1542 non m'enfin je

SR1543 que la responsabilité d'l'état c'est comme ça de choisir de façon
arbitraire

NS1544 mais comme vous l'avez dit

SR1545 il faut des règles

NS1546 vous-même au cas par cas

SR1547 il faut des règles donc

NS1548 au cas par cas madame

SR1549 au cas par cas toutes les femmes

NS1550 d'accord

SR1551 victimes de violences

PPDA1552 alors puisque on vous a presque mis d'accord sur ce sujet

SR1553 toutes les femmes victimes de violence

PPDA1554 on voudrait aborder un sujet

SR1555 auront des

PPDA1556 que vous n'avez pas

SR1557 alors y avait un autre petit sujet quand même

PPDA1558 auquel vous n'avez pas répondu au tout début

SR1559 puisque

PPDA1560 c'est sur sur euh sur les institutions faut-il ch:: passer d'la
cinquième à la sixième h: république d'une part et avec quelle
majorité

AC1561 un p'tit peu d' pour terminer

PPDA1562 voilà avec quelle

AC1563 voilà

PPDA1564 majorité

AC1565 alors euh si: vous n'avez pas répondu j'crois au début sur les
institutions si il faut effectivement qu'la république

SR1566 non non j'voulais encore parler des femmes mais ça s'ra

PPDA1567 non là (XXXXX)

AC1568 alors on va finir sur les femmes mais monsieur sarkozy

PPDA1569 trop en retard

AC1570 a deux minutes trente de retard donc il faudrait qu'il puisse euh
rattraper aussi ce retard afin que l'égalité soit respectée h

NS1571 non moi je considère qu'il n'faut

AC1572 donc ce petit mot

NS1573 pas changer les euh les institutions d'la république d'ailleurs je
n'ai jamais vu une réunion ou dans la rue quelqu'un m'arrêter en
m'disant i faut vite vite changer les instituions de la république h
ceux qui promettent la sixième république c'est le retour à la
quatrième on l'a vu dans: dans ce la la tragi-comédie euh du vrai
faux débat: euh entre madame royal et monsieur bayrou la logique de
l'élection présidentielle c'est le rapport d'un candidat d'une
candidate avec le peuple français les partis politiques n'essayent
pas de récupérer sur le tapis vert par des manœuvres politiciennes ce
qu'ils n'ont pas eu devant les électeurs la cinquième république nous
a apporté la stabilité a donné à chaque français le droit de voter
j'ajoute que c'est quand même curieux de demander le changement de
république au moment où la démocratie française est de retour avec

quatre vingt cinq pourcent de participation au premier tour de l'élection présidentielle ce qui est un signe du dynamisme de nos institutions alors voila qu'on a quatre vingt cinq pourcent des français qui ont voté entre madame royal et moi vingt et millions de français qui nous ont choisis en additionnant pour le deuxième tour et on va dire ben ça fonctionne pas on va changer ? et bien moi je suis opposé à ce changement il y a quelques changements que je veux faire j'ai parlé des nominations je souhaite que le président de la république puisse s'expliquer devant le parlement je souhaite que la parlement ait davantage de pouvoir je souhaite qu'il y ait un véritable statut de l'opposition notamment avec la présidence de la commission des finances je souhaite qu'on donne D'Avantage de pouvoir au parlement pour contrôler le gouvernement mais en GRÂce n'ajoutons pas la CRise institutionnelle l'INstabilité institutionnelle h à toutes les crises et à toutes les instibilités

PPDA1574 et vous gouvernez avec quelle majorité ?

NS1575 de la situation de la de la société française

PPDA1576 pour vous en ce qui vous concerne

NS1577 ben pour moi

AC1578 >parlez d'l'ouverture oui les deux ont parlé d'ouverture<

NS1579 pour moi c'est très simple j'ai un projet politique que j'n'ai pas changé entre le premier et le deuxième tour h boh j'ai j'ai élargi euh naturellement je gouvernerai avec les gens d'l'u m p MAIS dans la majorité euh: nos amis de l'u d f ont toute leur place d'ailleurs j'observe avec beaucoup d'plaisir h que la <QUasi-totalité> des parlementaires et des élus de l'u d f m'ont rejoint

SR1580 oui

NS1581 et je n'vois pas d'ailleurs pourquoi il en serait euh autrement alors que nous avons gouverné ensemble h et qu'madame royal disait la veille du premier tour que bayrou c'tait pire que Sarkozy h pardon sic quand on sait c'qu'elle pense de moi h ça n'est pas HAUT <l'estime pour monsieur bayrou> mais j'irai plus loin ya également des hommes et des femmes de gauche qui croient à la gauche parce qu'ils croient au mouvement et aujourd'hui je veux incarner le candidat du mouvement par rapport à l'immobilisme pardon madame et donc je ferai un gouvernement TRÈS ouvert de rassemblement pourquoi parce que le PRÉsident de la république c'est pas l'homme d'un parti c'est l'homme de la Nation c'e- le président de la république prend la NATION en CHARGE il doit s'adresser à TOUS les français et il doit dire à TOUS les français qu'ils comptent et que dans la NOUvelle majorité présidentielle ils auront leur place 2 :26 :57s

AC1582 ségolène royal

PPDA1583 ségolène royal

SR1584 h: je pense qu'il faut réformer en profondeur les institutions je crois que la france a changé: le monde a changé et la politique doit changer h je crois qu'il y a une crise euh: démocratique majeure je crois qu'les français sont FATigués de la confrontation euh bloc contre bloc h je crois qu'ils en ont assez aussi d'avoir des institutions qui ne leur RESsemblent pas h et je ferai donc une réforme profonde des institutions une NOUvelle république qui s'appellera sans doute la sixième h: république le parlement: euh en débattrà les français également

AC1585 par référendum

SR1586 et je veux

AC1587 >c'est ça qu'vous voulez dire<

SR1588 par un référendum oui bien sûr je veux d'abord faire en sorte que la démocratie parlementaire fonctionne bien h et donc le cumul des mandats sera désormais: interdit le parlement verra: ses droits: renforcés >ses pouvoirs de contrôle< h il n'y aura plus UNE seule loi votée si la loi précédente n'est pas appliquée il y a aujourd'hui une

loi sur deux votée par le parlement qui n'a pas la totalité de ses décrets d'application et donc les français en ont assez de cette agitation législative qui fait sans doute plaisir aux ministres qui les proposent mais qui sur le terrain n'a pas d'efficacité n'a pas d'impact donc j'ai vécu ce décalage entre les annonces en conseil des ministres le temps du débat parlementaire l'absence des décrets d'application et donc moi je veux un parlement qui fonctionne bien qui va contrôler l'application des lois le quarante neuf trois sera supprimé pour que le débat puisse se faire et l'opposition sera respectée au parlement je veux un état impartial et donc l'ensemble des institutions qui dont l'impartialité doivent être doit être garantie seront désignées à la majorité des trois cinquièmes de l'assemblée nationale ce sera le cas pour le conseil constitutionnel ce sera le cas pour la haute autorité de l'audiovisuel il y aura aussi une modification de la nomination des membres du conseil supérieur de la magistrature h car je veux que ces institutions retrouvent vraiment leur impartialité h et que l'état ne soit pas aux mains d'un seul parti

PPDA1589 ségolène royal

SR1590 il y aura ensuite une réforme de la démocratie sociale >je l'ai évoquée tout à l'heure c'est le deuxième pilier < h et il y aura une nouvelle étape de la décentralisation >pour rendre l'état plus efficace et plus rapide < h et y'en et il y aura enFIN un pilier sur la démocratie participative comme c'est le cas dans tous les pays modernes avec en particulier un référendum d'initiative populaire possible des jurys d'citoyens qui interviendront et qui permettront <ensuite à l'état d'avoir une JUste autorité> et de ne pas revoir des textes comme le c p e voté de FORce à l'assemblée nationale avec le quarante-neuf trois h pourtant par une majorité qui a une large majorité qui détient tous les pouvoirs h et qui malgré c'la passe en FORCE avec le quarante-neuf trois pour le c p e et qui sous la pression de la rue est obligée de retirer sa réforme je pense je

AC1591 nicolas s:arkozy

SR1592 pense je pense qu'un état moderne et efficace avec une présidente de la république qui REND des comptes et je viendrai rendre des comptes devant l'assemblée h nationale h doit MODerniser h ses institutions avec notamment

AC1593 alors

SR1594 aussi bien évidemment la réforme euh

AC1595 vous aurez

SR1596 du sénat et une part de proportionnelle

AC1597 trois minutes euh: chacun: euh pour conclure tout à l'heure mais monsieur sarkozy h >nicolas sarkozy a d'jà trois minutes< de retard donc si vous voulez répondre pour sur sur ce sujet

NS1598 boh vous savez j'ai ce c'est::: ce n'est pas NON

AC1599 nicolas sarkozy c'est juste pour respecter une égalité qui est:: euh:

NS1600 non: mais ce n'est pas un problème

AC1601 importante

NS1602 je je h je: je je

PPDA1603 vous rendez ces trois minutes ?

AC1604 vous rendez ces trois minutes ?

NS1605 mais bien sûr je rends bien volontiers ces trois minutes à madame royal moi je veux être précis concret et je je n'juge pas ça à au à la quantité euh:: et je je je donne acte à madame royal donc de ces trois minutes je les lui donne BIEN volontiers

PPDA1606 alors

NS1607 et si vous l'voulez j'fais ma conclusion

PPDA1608 ju: juste avant qu'on qu'on fasse cette conclusion euh:: une p'tite question personnelle comme un p'tit peu au: au début euh::ça

fait voilà maintenant plus d'deux heures deux heures et d'mi que vous: débattiez ensemble c'est la PREmière fois que vous vous retrouvez: pendant cette campagne c'est la PREmière fois depuis quatorze ans h:: euh nous avec arlette chabot on avait tendance à penser qu'vous aviez des points communs que vous aviez que vous étiez: un peu reBELLES résis- dans votre propre camp: résistants: combattants: qu'est-ce que vous pensez l'un d'l'autre euh mmh: commençons par vous nicolas sarkozy

NS1609 écoutez moi ce n'est pas d'hier et madame royal le sait bien que je respecte son talent et sa compétence j'avais eu d'ailleurs l'occasion de le dire ce qui m'avait valu quelques problèmes avec certains de mes amis et voyez-vous je pense qu'on n'est pas là où elle est h par hasard h que:: le système républicain est fait d'telle façon qu'il faut développer de grandes qualités pour être le représentant et l'candidat de sa propre formation j'ai du respect pour le parcours qui a été celui de: de madame royal bon on a des différences euh d'appréciation de points de vue h: mais je pense qu'on a donné durant cette campagne franchement euh euh l'image d'une démocratie euh apaisée en même temps renouvelée d'ailleurs sinon euh y aurait pas eu tant de participation donc c'est vraiment quelqu'un qui est pour moi davantage une concurrente si elle m'le permet qu'une adversaire je n'ai pas de je n'ai bien sûr aucun sentiment personnel d'hostilité à l'endroit d'madame royal

AC1610 ségolène

PPDA1611 et vous votre jugement sur euh nicolas sarkozy

SR1612 moi je je m'abstiens de jug'ment personnalisé parce que je crois que:: le débat politique c'est d'abord euh un débat d'idées et de ce point de vue vous êtes un partenaire de ce débat démocratique: que nous avons: actuellement donc je crois que c'qui est important c'est: le choix de société que nous incarnons h la différence euh de valeur euh la façon dont: nous comptons exercer le pouvoir h la vision différente de l'avenir de la france et moi je crois beaucoup euh aux débats d'idées et je pense que c'est ce que nous avons:: eu ce soir h et je souhaite que les français puissent euh ainsi choisir en toute connaissance de cause

AC1613 alors

SR1614 je

PPDA1615 cette fois-ci vous avez droit

AC1616 trois minutes chacun

PPDA1617 le droit à vos

AC1618 voilà

PPDA1619 trois minutes

AC1620 conclusion d'chacun nicolas sarkozy

NS1621 j'suis pas XX

PPDA1622 elles sont à vous

AC1623 puisque vous avez commencé

NS1624 écoutez: euh::

AC1625 madame sé

NS1626 euh: bon: euh

AC1627 royal finira

NS1628 si on doit résumer les choses qu'est-ce qui est important pour moi ? je je je l'ai dit en commençant j'vais finir par ça h je crois à l'action h je crois qu'il est TRÈS important de dire à nos compatriotes que la FAtalité n'existe pas le mot FAtalité ne fait pas partie de mon vocabulaire ça fait trop longtemps que la politique est impuissante et moi je souhaite que la politique soit de retour la vraie politique le débat on s'engage on fait des promesses et on les TIENT je veux agir je veux passionnément agir au service de mon pays au fond la France m'a tout donné il est venu le temps pour moi à cinquante deux ans de tout lui rendre je veux faire

en France les changements que d'autres ont fait dans d'autres pays pour que la France reste fidèle à son identité il n'y a aucune raison qu'on ait pas le plein emploi il n'y a aucune raison qu'on n'arrive pas à maîtriser l'immigration je veux être le président de la république qui rendra la dignité aux victimes je mettrai jamais sur le même plan les victimes et les délinquants les fraudeurs et les honnêtes gens les truqueurs et la France qui travaille je veux résoudre la crise morale française la crise morale française elle porte un nom c'est la crise du TRAvail je veux que les travailleurs ce beau mot de travailleurs qu'on n'emploie plus soit respecté soit considéré je veux porter la question du pouvoir d'achat je veux protéger les français face aux délocalisations et puis je veux dire pour terminer à tous ceux qui trouvent que la vie est trop dure à ceux qui ont mis un genou à terre à ceux qui ont du mal à ceux qui s'en sortent pas que pour moi président de la république s'ils me font confiance tous ont une utilité tous ont le droit de travailler tous ont le droit de vivre debout dignement des fruits de leur activité je ne crois pas à l'assassinat je ne crois pas au nivellement je ne crois pas à l'égalitarisme je crois au mérite à l'effort à la récompense à la promotion sociale et plus que au travail je poserai d'ailleurs les termes d'une conférence sociale sur la qualité de vie au travail et j'veux dire mes chers compatriotes c'est possible et TOUT c'que j'ai dit je l'ferai je tiendrai SCRUpuleusement ma promesse et ma parole je n'me suis pas engagé à la légère dans cette campagne présidentielle c't'un choix de vie c't'un don de soi c'est une véritable ascèse je m'suis préparé pour ce rendez-vous et si les français m'ont confiance je ne les décevrai pas je ne les trahirai pas je ne leur mentirai pas

AC1629 ségolène royal conclusion

SR1630 h je suis là:: devant: les français >d'abord je voudrais remercier ceux: qui ont voté pour moi dès le premier tour ceux qui m'ont rejoint et ceux qui me soutiennent< je veux m'adresser aussi à ceux: qui hésitent encore je veux leur dire de faire le choix de l'audace de faire le choix de l'avenir je sais que pour certains d'entre eux ce n'est pas évident de se dire qu'une femme peut incarner les plus hautes responsabilités d'autres le font à l'échelle de la planète il y a angela merkel et donc je crois que c'est possible aussi on voit comment cette femme est efficace est concrète est opérationnelle + moi je veux être au service de la france avec l'expérience qui est la mienne je suis une mère de famille de quatre enfants j'ai du concilier cet engagement politique et l'éducation de ma famille je tiens à des valeurs fondamentales je pense que tout se tient et que des familles qui fonctionneront bien l'école qui reviendra au cœur du pacte républicain la valeur travail qui se défendue parce que le travail sera payé à sa juste valeur la lutte contre toutes les formes d'insécurité de violence et de précarité me permettront de construire une France paisible où l'on pourra réformer sans brutaliser où jamais je ne dresserai les français les uns contre les autres les fonctionnaires contre les autres ceux qui ont des heures supplémentaires contre ceux qui n'en ont pas ceux qui ont des parachutes dorés et ceux qui sont licenciés je veux rassembler les énergies de ce pays parce que ces énergies sont nombreuses elles sont même exceptionnelles et je compte en particulier sur la jeunesse et je veux dire aussi à nos anciens qu'ils seront protégés et que je ferai tout pour sauver la sécurité sociale qui est aujourd'hui menacée je garantirai partout sur le territoire l'accès à la santé et l'accès au service public parce que je sais que c'est une des conditions de l'efficacité économique du pays je veux une France CRÉative je veux une france IMAginative h et je veux construire avec vous h cette france PRÉsidente

***Annexes La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle
française de 2007***

PPDA1631 et bien à notre tour de vous: remercier: tous les deux: d'avoir
Animé c'débat

AC1632 c'débat

PPDA1633 dans tous les sens du terme euh:: f- au nom: donc d'arlette
chabot: euh de t f un

AC1634 france deux

PPDA1635 france télévisions::de toutes les:: dizaines de chaînes de radio
et de: h télévision: qui: euh nous ont relayé ce soir merci à tous
pour votre fidélité h merci à notre réalisateur jérôme revon h: et
le rendez-vous et bien ce s'ra dimanche vingt heures

AC1636 merci bonsoir

PPDA1637 bonsoir

La transcription du débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2012

Générique

- DP1 bonsoir + et bienvenue + pour ce : grand débat du : second tour + c'est une TRAdition d' la république : très attendue c'est un moment IMportant d' la vie démocratique bonsoir laurence ferrari +
- LF2 bonsoir david + bonsoir à : tous + bonsoir messieurs:
- FH3 bonsoir
- DP4 bonsoir françois hollande
- NS5 bonsoir
- DP6 bonsoir nicolas sarkozy
- LF7 me :rci de votre participation à ce débat les français et les françaises qui nous regardent permettront + (pourront) ainsi vous de juger à la fois sur vos programmes + mais aussi sur vos personnalités +
- DP8 h :: alors ce : débat : nous : l'animerons dans un souci bien sûr de stricte équité + de stricte EGalité du temps d' parole les : chronomètres euh : en font foi h : et d' la plus grande clarté possible + alors h : voilà un peu le programme + nous avons décidé d'abord d'aborder les thèmes EConomiques + la croissance+ l'emploi + le pouvoir d'achat + h : les comptes publics + c'est-à-dire l' l' déficit la dette euh : les + les impôts + ensuite nous parlerons d' quelques-uns des GRANDS sujets qui ont qui ont été souvent débattus durant cette campagne + du logement à l'éducation en passant par l'immigration h : nous évoquerons ensuite : des sujets plus politiques et notamment les REgles de la VIE démocratique et puis nous évoquerons les sujets internationaux + d'abord quelques mots en guise d'introduction laurence +
- LF9 alors effectivement avant d'entrer dans le VIF du débat : une première question sur VOtre état d'esprit <à l'un et à l'autre> + nous sommes à un moment très important d'la campagne qu'est-ce que vous attendez de ce débat ? comment est-ce que vous l'abordez et surtout comment est-ce que vous vous sentez à quatre jours du scrutin ? je me tourne vers vous françois hollande pour cette première réponse puisque le TIrage au sort + vous a désigné pour parler en premier c'est donc nicolas sarkozy qui conclura cette émission + monsieur hollande sur votre état d'esprit +
- FH10 h : dimanche+ les français vont choisir :: leur prochain président d' la république + c'une décision importante + grave + pour cinq ans ++ et donc euh ::+ je dois dire ce soir + quel président je serai si ::+ les français m'accordent leur confiance +++ je serai l' président d' la justice ++ parce que nous traversons une crise grave + dure + qui frappe euh + notamment euh :+ les plus modestes + les :: plus travailleurs + ceux qui sont les plus exposés + et donc je veux que la justice soit au COEUR de toutes les décisions publiques ++ les privilégiés auront été trop protégés + et donc euh ce s'ra la justice fiscale la justice sociale la justice territoriale + qui : inspirera (inspireront) mon action ++ je serai aussi + le président du redressement ++ la france a décroché + le chômage est à un niveau : historique + la compétitivité s'est dégradée + et : donc + je veux + être le président qui : redressera la production l'emploi la croissance ce s'ra : un effort très long + et qui appellera la mobilisation de tous> de tous les acteurs<+ et c'est pourquoi je veux être aussi le président < du rassemblement> + pendant :: trop d'années les français ont été opposés + systématiquement les uns par rapport aux autres + divisés + et donc je veux les réunir + car je considère que : c'est de toutes les FOrces de la france dont nous avons besoin ++ et : c'est ainsi que reviendra la confiance elle est indispensable à l'action publique + la confiance à l'égard d'un président la

- confiance à l'égard d'une politique + d'une vision + d'une idée de nous-mêmes + qui nous permet :: de repartir de l'avant + c'est le sens du changement que je propose +
- DP11 nicolas sarkozy votre état d'esprit + qu'ATTendez-vous de ce débat ?+
- NS12 j'ai j'ai écouté monsieur hollande c'est c'est assez classique + c' qu'il a dit + moi j' ce que j'attends du débat c'est que + tous ceux qui nous regardent puissent se faire une idée à la fin du débat + il a dit qu'il s'rait un président extraordinaire si les français le choisissant le choisissent et que par conséquent son prédécesseur naturellement n'était pas un bon président + c'est classique + c'est ce qu'on dit:+ à chaque débat + moi j' veux autre chose + je veux que ce soir ce soit un moment d'authenticité + où chacun donne sa vérité + et q' les français en liberté choisissent + pas avec des formules creuses + pas avec des propos entendus + où chacun se dénierait les qualités qu'on pourrait se prêter par ailleurs + en vérité + c'est un choix historique + la france n'a pas l' droit à l'erreur + nous ne sommes pas dans UNE crise monsieur hollande + mais dans DES crises ++ et mon ambition ça s'rait que : à la fin d' ces deux heures + tous ceux qui hésitent tous ceux qui réfléchissent + se disent au moins quelque soit mon choix j'ai une idée + PRECISE des éléments qui vont me permettre de le faire + juste un mot + sur le rassemblement + le rassemblement c'est un très beau mot + c'est une très belle idée ++ mais il faut y mettre des faits ++ le rassemblement c'est quand on parle au peuple de France + à tous les français + je ne suis pas l'homme d'un parti + je n' parle pas à la gauche ++ hier + je me suis adressé à tous les français + pas simplement aux syndicalistes qui ont PARFaitement un rôle à jouer + le rassemblement c'est d' parler à tous ceux + y compris qui n'ont pas vos idées + parce que lorsqu'on est président d' la république + on est président bien sûr de ceux qui ont voté pour vous + mais on l'est aussi de ceux qui n'ont PAS voté pour vous ++ c'est peut-être ce qui fait notre différence+
- FH13 oui sans doute +
- NS14 le PEUPLE de france
- FH15 c'est sans doute ce qui fait notre différence +
- NS16 dans SON ensemble + voilà + et enfin +
- FH17 car si vous me permettez +
- NS18 si vous me permettez d' terminer +
- FH19 pardon + si vous n'avez pas terminé + je vous laisse +
- NS20 non non mais si vous me permettez d' terminer + et enfin je pense que CE débat + + doit être ce moment + de DEMocratie+ où les français en> refermant leur télévision <se disent + on peut aimer l'un + on peut préférer l'autre ++ on peut être en désaccord avec c' qu'ils disent + mais ils ne nous ont pas menti + ils ont pas joué l'esquive + ils ont été vrais + c'est ça notre défi monsieur hollande + être vrais +
- FH21 oui + chacun euh : aura sa vérité + et chacun sera authentique je n' imagine pas que :: vous feindrez + et vous ne pouvez pas penser que : j'esquiverai + donc euh : nous nous parlerons face à face + directement + nous nous dirons les choses + sans qu'il y ait :: quelque chose à cacher à dissimuler mais je veux revenir + sur le rassemblement parc' que je pense comme VOUS + que c'est une : notion essentielle pour notre pays + et si vous avez le sentiment que pendant CINQ ans vous avez rassemblé tous les français + vous n' les avez pas divisés + vous n' les avez pas opposés + vous n'avez pas montré celui-ci du doigt celle-là :: de : certaine distance + alors euh je vous donnerai quitus + mais je sais que les français ont eu ce sentiment + d'avoir toujours à être soumis à des séparations à des clivages + moi je parle de mon côté je suis de gauche je l'assume vous êtes de droite vous pouvez l'assumer ou pas + mais au-delà de ce qu'est notre appartenance politique+ nous avons le sens + JE dois avoir le sens+ de

la réunion de la réconciliation des français moi je ne distingue pas le vrai travail du faux les syndicalistes qui me plaisent et les syndicalistes qui n' me plaisent pas les organisations PATronales que je veux préférer ou d'autres NON !+ je n'oppose pas les salariés du privé ou du public + je n'essaie pas d' savoir qui est né ici depuis combien d' générations ou qui habite là + parce que je PENSE que nous sommes TOUS français et que nous devons nous retrouver dans le même effort dans la même unité et donc euh les français apprécieront vous euh à partir de ce qu'est votre bilan et :: pour ce qui m' concerne à partir de mes propositions+

DP22 alors vous répondez (XXX) puis on va peut être passer :: +

LF23 au premier thème +

DP24 aux sujets économiques +

NS25 vous savez monsieur hollande j'ai + j'ai une preuve à vous donner de cet esprit d' rassemblement qui m'a animé pendant cinq ans ++ c'est qu'il n'y a jamais eu de violence pendant les cinq ans de mon quinquennat ++ que je n'ai jamais été amené à retirer un texte qui aurait BLEssé + ou CRée un climat de guerre civile dans notre pays + je suis depuis bien longtemps le seul président d' la république + qui n'ait pas eu à faire face + à des manifestations de masse qui ont obligé à retirer SOUVENEZ vous d' monsieur mitterrand et de l'école libre + des millions de gens dans la rue et monsieur mitterrand avec sagesse d'ailleurs qui retire + souvenez-vous du cip + du cpe + de TANT d'événements de cette nature + souvenez-vous toutes ces réformes + avortées dans l'université ou TANT de ministres ont démissionné + pendant cinq ans je n'ai eu qu'une seule idée en tête + qu'il n'y ait pas d' violence + y compris pour une réforme extrêmement difficile celle des retraites + il y a eu des manifestations + elles se sont passées dans le calme + PERsonne ne s'est senti humilié il n'y a pas eu d' division + il n'y a pas eu d'émeutes + il n'y a pas eu d' violence + la france dans ces QUATRE années de crise a avancé dans un mouvement d' réformes continues + sans aucun blocage y compris pour le service minimum + y compris pour l'autonomie des universités + j' vais vous dire une chose monsieur hollande + c'est une fierté + y a ceux qui PARlent de rassemblement et puis il y a ceux l'ont fait vivre+

DP26 alors

LF27 très vite parce qu'il +

FH28 je vais continuer parce que je pense que ce débat est intéressant + même si nous arriverons aux sujets qui euh : vont maintenant être les nôtres+

LF29 et préoccupent les français

FH30 et qui sont ceux des français + mais là nous sommes sur un point important de votre bilan+ vous dites dites qu'il n'y a pas eu d' violence + heureusement !+ et ça tient aussi aux organisations syndicales + à tous ces mouvements qui se sont créés + à un certain nombre de passions qui ont pu être évitées + à de nombreux élus locaux + j'allais dire à ces corps intermédiaires qui ont permis euh d'APaiser de réconcilier et d'éviter qu'il y ait et c' n'est jamais bon + violence ou irruption de manifestations ::: ou :: de cortèges qui peuvent dégénérer + heureusement qu'il y a eu des partenaires sociaux !+ heureusement qu'il y a eu des interlocuteurs !+ et puis par ailleurs vous nous dites « j'ai euh : assumé un certain nombre des réformes difficiles » mais à quel prix pour les français ?+ à quel prix pour les injustices qui ont été creusées les inégalités qui ont été aggravées ?+ et là aussi euh : c'est aussi parce :: qu'il y a eu une opposition qui a été capable de dire « attendons + soyons patients + les épreuves euh viendront + celle du suffrage universel » nous avons gagné toutes les élections intermédiaires ça n'a pas amené l'opposition à dire qu'elle avait quelque légitimité que ce soit pour prétendre + mais voilà + si un quinquennat se termine alors qu'il a

- été heurté + et s'il n'y a pas eu comme vous dites de violences + je pense que le mérite en revient à toute la société française +
- NS31 je n'ai pas évidemment le seul mérite + mais je n' peux pas être le seul coupable non plus monsieur hollande + je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer q' l'esprit du rassemblement ++ irrigue toute la société française peut-être à l'exception d'une partie d'la gauche + quand monsieur alex kahn + aujourd'hui + cet après-midi+ candidat socialiste dans le septième arrondissement d' paris compare + le rassemblement du trocadéro d'hier + pour la fête du travail + au congrès de nuremberg est-ce l'esprit de rassemblement ? avez-vous condamné ce propos profondément choquant ? et je continue + quand le syndicat d' la magistrature + des magistrats qui s'engagent pour vous soutenir + en violation de TOUTES les règles syndicales et qui prône une politique judiciaire de laxisme qui est le CONTRAIRE de ce qu'attendent les français est-ce l'esprit de rassemblement ? et enfin + quand le leader du Premier syndicat français la cgt appelle à voter pour le candidat socialiste en violation de toutes les traditions syndicales + est-ce l'esprit d' rassemblement ? quand on défile derrière le drapeau rouge avec la faucille et le marteau est-ce que c'est l'esprit de rassemblement ? et est-ce que vous ne croyez pas que même si on n'est pas de gauche on a une légitimité à donner son opinion ? + est-ce que vous croyez que c'est l'esprit d' rassemblement de donner des leçons d' légitimité aux uns comme aux autres ?+ est-ce que vous avez entendu un propos d'EXclusion ?+ quand il y a eu un propos désagréable à l'endroit de quelqu'un qui vous est cher+ il est condamné à la télévision + quand on m'a comparé à franco+ à pétain + à laval et pourquoi pas à hitler vous n'avez pas dit un mot+
- FH32 c'est pas vrai
- NS33 parce que dans l'esprit du rassemblement monsieur
- FH34 ce n'est pas vrai d'abord et ensuite euh monsieur sarkozy
- NS35 je termine je termine je je je termine
- FH36 je vous laisse terminer puisque vous voulez aller plus loin
- NS37 no:n je veux pas aller plus loin+
- FH38 allez-y
- NS39 je ne veux pas vous manquer de respect + j' dis simplement + que dans certains de ses amis tiennent des propos d' cette nature + que madame aubry me traite de madoff cent-quatre-vingt-trois ans d' prison + et que le leader de la famille ne dit rien + c'est qu'il cautionne + et quand on cautionne des outrances + c'est qu'on a tort + c'est qu'on n'a pas la FORCE pour les dénoncer +
- FH40 monsieur sarkozy vous aurez du mal à passer pour une victime + et pour un agneau qui vient de naître + mais
- NS41 est-ce que dans ce que j'ai dit il y a quelque chose de faux ?
- FH42 je ne vous ai pas interrompu je vais : moi-même évoquer tout ce qui a été dit sur moi + vous voulez que je fasse cette liste ou
- DP43 allez-y et si vous voulez on en restra là +
- FH44 vos amis + vos propres amis ++ m'ont comparé à je ne sais quel BESTiaire j'ai eu droit à tous les animaux des zoos + j'ai eu droit à toutes les comparaisons les moins flatteuses j'ai été attaqué euh sur tout sujet et vous pensez que je pense que j'ai pens- imaginé que c'était vous qui inspiriez ces propos ? vous avez évoqué même le procès sTalinien comme si euh staline avait grand-chose à voir avec mon propos + donc moi je condamne TOUS les excès + et je considère que quand on est face à face comme nous le sommes nous pouvons aller directement à VOS bilans vos :: propositions à MES projets sans qu'il soit besoin de jouer les victimes +
- LF45 justement + justement
- FH46 moi écoutez franchement je vous ai mis euh devant ce qu'a été votre responsabilité de président + nous sortons de CINQ ans où la france a

- été heurtée + où la france a été Divisée + où la france a souffert d'un certain nombre de PAroles qui ont été prononcées pas par vos lieutenants souvent par vous et vous le faites encore une fois moi est-ce que je me suis plaint que la présidente du patronat français euh ait dit que vous aviez fait un boulot extraordinaire et que moi mes propositions n'étaient pas bonnes ? mais moi je considère elle est tout à fait dans son rôle dans son droit et je ne vais pas lui chercher querelle donc+
- NS47 dire que vos propositions
- FH48 je n'est pas terminé
- NS49 dire que vos propositions ne sont pas bonnes
- FH50 je n'ai pas terminé je n'est pas terminé
- DP51 allez y francois hollande +
- NS52 n'est pas une insulte extraordinaire on a le droit
- FH53 dire que vous avez fais un boulot extraordinaire on a le droit de le dire + et donc vous n' pouvez pas empêcher les uns et les autres d'appeler à voter pour moi et c' n'est pas faire euh : un TRANSGRESSION par rapport à ce qu'est leur DEvoir démocratique que de le faire mais enfin voilà + vous avez voulu passer+ vous voulez passer pour une victime moi je pense que la plus grande victime moi je pense que la plus grande victime
- NS54 la présidente du medef a appelé n'a pas appelé à voter pour moi ! mais le président de la cgt
- DP55 francois hollande vous terminez +
- FH56 (XXX) les français par rapport à votre politique +
- NS57 nous y viendrons monsieur hollande nous y viendrons
- LF58 alors
- NS59 mais dans un débat d' cette nature + vous me permettrez d' vous dire + qu'il y a suffisamment d' difficultés dans notre pays + il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas réussies ++ pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'outrance et le MENsonge + donc le mieux c'est que nous entrions dossier après dossier + pour parler aux français de ce qui les intéresse +
- LF60 et c'est ce que nous allons faire à l'instant puisque le débat vient d'entamer vous êtes à peu près à égalité de temps d' parole + le premier chapitre que nous allons aborder concerne le volet économie et social on va parler beaucoup de choses mais la première préoccupation des français c'est l'emploi le chômage a augmenté pour le onzième mois consécutif +comment peut-on relancer l'emploi en france ? et c'est totalement lié comment fait-on pour renouer avec la croissance qui est synonyme d'emploi ? françois hollande quelles sont vos solutions ? avez-vous des objectifs chiffrés ou des OBjectifs dans le temps pour faire refluer le chômage ?
- FH61 le chômage a augmenté euh : si on prend l'ensemble des personnes inscrites euh + d'un million h :h :h c'est-à-dire quatre millions de personnes sont inscrites mêmes si elles n'ont pas euh : chacune euh aucune activité + si on prend les personnes qui n'ont AUCUNE activité il y a trois millions de chômeurs dans notre pays c'est une augmentation de sept-cent-mille + c'est beaucoup c'est énorme + c'est un record + donc euh ::: nicolas sarkozy vous aviez dit euh :: +c'était en :: deux-mille-sept + que si le chômage ne tombait pas à cinq % d' la population active vous considèreriez que c'est un échec + c'est un échec + alors vous pourrez dire j'ai l'excu ::se la cri ::se est là ::: personne ne la conteste mais enfin + le chômage a plus augmenté en france qu'il n'a augmenté en allemagne il est de six virgule cinq pourcent de la population active nous sommes à dix+
- LF62 quelles sont vos solutions ? +
- FH63 mais je vais arriver aux solutions + il faut de la croissance et j'y reviendrai aussi bien en europe qu'en France + il nous faut de la PROduction + et donc euh la première exigence ça s'ra de relancer la

production dans notre pays puisque l'industrie a été abandonnée quatre-cent-mille emplois ont été perdus JE créerai une banque publique d'investissement pour ACCOMpagner le développement des entreprises + je MOBiliserai l'épargne des ménages pour l'affecter au : financement des investissements notamment des pme + je modifierai la fiscalité des entreprises pour que le bénéfice qui est REinvesti + dans la société + soit moins fiscalisé que le bénéfice qui est DIstribué aux actionnaires + et puis j'ai une mesure mais elle ne peut être LA solution mais elle est + l'idée la plus nouvelle qui est venue dans cette campagne le contrat d' génération aujourd'hui que constate-t-on ? ce sont les seniors qui sont les plus affectés par le chômage + c'est eux qui sont les premières victimes des plans sociaux + et les jeunes qui ne PARviennent eux à rentrer avec un contrat à durée indéterminée dans l'entreprise + donc la proposition que j'ai faite c'est que l'employeur qui GARdera le senior le TEMps qu'il puisse partir à la retraite et donc + avec ses droits qui lui donneront une pension à temps plein + et qui embauchera un JEUNE avec un contrat à durée INdéterminée cet employeur-là ne paiera plus de cotisations sociales sur les DEUX emplois + celui du senior celui du jeune + ça réconcilie les âges ça permet de transmettre l'expérience ça évite que nous ayons une mesure pour les jeunes qui se traduit par une mesure en défaveur des seniors ou inversement donc + c'est la mesure qui donne de la SOLidarité qui donne de la CLarté et qui permet d'arriver à ce que les entreprises soient incitées à avoir des jeunes en contrat à durée indéterminée et à garder les seniors +

DP64 nicolas sarkozy

NS65 bon vous me permettez de : de revenir sur les chiffres que vous avez donnés monsieur hollande ils sont FAUX + et je vous en donne la preuve + prenons les chiffres parce que c'est important pour ceux qui nous écoutent+ du : bit +c'est un chiffre incontestable +

LF66 bureau international du travail

NS67 le chômage a augmenté de quatre-cent-vingt-deux-mille ce qui est trop entre deux-mille-sept et deux-mille-onze chiffres BIT+ c'est-à-dire une augmentation de dix-huit virgule sept pourcent les mêmes chiffres puisque les chiffres du bit laurence ferrari + permettent de comparer avec tous les autres pays sur la MEME période avec le MEME critère du bit + le chômage a augmenté de dix-huit virgule sept pourcent en france sur la même période il a augmenté d' trente-sept pourcent en italie + de soixante pourcent en angleterre + de cent-quatre-vingt-onze pourcent en espagne après sept années de socialisme + de cent-trois pourcent aux états-unis et dans la MOYenne des pays de la zone euro dans la moyenne le chômage a augmenté de trente-neuf virgule six pourcent c'est-à-dire exactement le double + je ne me glorifie pas d'une augmentation de dix-huit virgule sept pourcent + je dis simplement que je me demande pourquoi monsieur hollande qui veut prétendre à diriger la france + doit absolument pour dire du mal de moi + minimiser les résultats d' la france nous avons un taux de chômage qui a augmenté DEUX fois moins que nos partenaires de la zone euro + il est vrai + qu'en allemagne il a moins augmenté + pourquoi ?+ parce que dans le même temps il y a DIX ans nous faisons seuls contre le reste du monde les trente-cinq heures + le chancelier schröder + qui a par ailleurs + soutenu ma candidature + faisait + les accords compétitivité emploi + la tva de localisation + et toutes les réformes qu'aujourd'hui vous refusez + ça c'est pour le bilan ++ un mot sur vos propositions + vous allez créer une banque publique formidable elle existe déjà + la banque publique de l'industrie filiale d'oseo existe déjà + voilà une promesse monsieur hollande si vous êtes élu + que vous n'aurez pas d' mal à tenir puisque je l'ai déjà faite + sur le contrat d' génération + c'est sans doute un point intéressant de différence entre nous + voilà donc que vous allez mobiliser des fonds

publics + pour exonérer de cotisations sociales patronales + des emplois qui existent + parce que la personne qui a cinquante-sept ou cinquante-huit ans et qui est dans l'entreprise elle est déjà embauchée + et vous voulez mobiliser d' l'argent pour conforter cet emploi + je veux mobiliser l'argent public pas pour ceux qui ont déjà un emploi ! pour ceux qui en ont besoin d'un + et figurez-vous je vais vous étonner je suis d'accord avec c'la martine aubry + qui dans les primaires socialistes critiquait violemment votre contrat d' génération + en disant quelle absurdité+ sic + ça va créer un effet d'aubaine considérable pourquoi donc faire des impôts et exonérer d' cotisation+ un emploi qui est déjà créé dans une entreprise qui fonctionne ? + mes solutions +

LF68 pour l'avenir +

NS69 pour l'avenir + premièrement il y a un gigantesque problème de coût du travail + savez-vous quels sont nos DEUX + déficits de balance commerciale ? la chine + vingt-deux milliards + et l'Allemagne + l'Allemagne est à la fois notre premier client et notre premier fournisseur + nous avons un problème de coût du travail + pour éviter le CANcer des délocalisations + pour penser à ces ouvriers qui vivent la PEUR au ventre parce qu'ils ont PEUR que leurs usines ferment + il faut que le travail qui s' délocalise ne s' délocalise PLUS et pour cela il faut alléger le coût du travail c'est la raison pour laquelle j'ai proposé + d'exonérer TOUTES les entreprises des cinq virgule quatre pourcent de cotisations familiales + pour que le travail coûte moins cher et que nous puissions le garder + j'avais fait d'ailleurs la même chose avec la taxe professionnelle + la taxe professionnelle n'existait plus qu'en France nous l'avons supprimée+ elle pèse pour deux-cent-cinquante euros par voiture produite EN France + DEUXIEME remarque + un GIGantesque effort de formation + pour que les chômeurs d'aujourd'hui soient formés pour les emplois de demain + et pas pour les emplois d'hier + TROISIEME élément + l'innovation + c' que nous avons fait avec le crédit impôt recherche + et l'emprunt de trente-six milliards d'euros + pour favoriser l'investissement + et les investissements d'avenir l'innovation + dans TOUTES nos entreprises au fond le mot-CLE c'est le mot compétitivité +

LF70 votre réponse monsieur Hollande

FH71 d'abord euh sur les chiffres + je comprends que ça ne vous fasse pas plaisir + et d'ailleurs + ceux à qui ça fait le moins plaisir ce sont les chômeurs eux-mêmes + et une bonne partie nous regarde + et se disent que : leur situation s'est dégradée + depuis que vous êtes aux responsabilités du pays + il y a bien quatre millions de personnes qui sont inscrites à pôle emploi + c'est incontestable + il y en avait trois millions au moment où vous avez été élu + vous aviez VOUS-même vous êtes passés un peu rapidement sur votre objectif + dit qu'il y aurait cinq pourcent de la population active qui serait au chômage à la fin de votre quinquennat nous sommes à DIX + le double + bon ! alors après vous faites des comparaisons avec l'Allemagne votre comparaison est IMPitoyable + nous avons reculé + c'est-à-dire que nous notre chômage a augmenté notre compétitivité s'est dégradée + et + l'Allemagne fait dans tous domaines mieux que nous + alors ensuite vous nous dites +

NS72 ah quelle politique !

FH73 vous nous dites ah mais c'est pas de chance ! c'est à cause des trente-cinq heures est ce que je dois vous rappeler + Nicolas Sarkozy que vous êtes au pouvoir depuis DIX ans +DIX ans pas simplement CINQ ans comme président d' la République mais vous étiez CINQ ans ministre sous Jacques Chirac dont une partie comme ministre de l'économie et des finances + donc + le résultat de la compétitivité JAMAIS + notre déficit commercial n'a été aussi + déséquilibré +JAMAIS soixante-dix milliards d'euros c'est pas la faute + à Lionel Jospin il y a dix

ans ?+ ou quand vous le faites aussi souvent à françois mitterrand au début des années quatre-vingt ? C'est VOTRE PArticipation à la RESponsabilité du pays + alors maintenant vous nous dites mais j'ai trouvé la solution+ j'ai mis du temps parce que la tva sociale j'y avais songé au début de mon quinquennat deux-mille-sept+ j'y avais renoncé je ne sais pas pourquoi mais en tout cas ça revient à la fin et ça va nous permettre de sauver des emplois + mais j'ai regardé votre proposition !+ tva sociale treize milliards d'euros + qui va d'ailleurs être prélevée sur tous les français trois-cent euros de moins sur leur pouvoir d'achat + ce qui va + BIEN entendu DEgrader la croissance + mais vous nous :: dites ça va améliorer la compétitivité des entreprises exposées à la concurrence internationale + l'industrie + elle ne touchera de : ces ALLègements de cotisations sociales sur la famille + que trois milliards d'euros + le reste + vous savez qui euh touche les allègements de cotisations sociales ? les services pour huit milliards + la banque + LES banques pour sept-cent millions d'euros + trois fois plus que l'industrie automobile + dont vous avez parlé donc + ça veut dire que vous inventez une taxe nouvelle sur les français qui va être PRElevée sur leur consommation affaiblir la croissance pour avoir un effet sur les entreprises industrielles de très faible ampleur et donner un cadeau + supplémentaire aux entreprises de service + allez comprendre + et enfin vous nous dites formation + on est tous d'accord sur la formation DIX pourcent seulement DIX pourcent des demandeurs d'emploi dans notre pays + et vous êtes président de la république ?+ donc DIX pour cent des demandeurs d'emploi se voient proposer une formation vous dites maintenant je vais leur proposer + mais il est bien temps ! qu'avez-vous fait depuis cinq ans pour les laisser euh sans formation et sans qualification ?

DP74 alors nicolas sarkozy puis on va avancer un peu dans le débat ::

NS75 je vais je vais vous répondre très précisément monsieur hollande parce :+ que ce débat est tellement important qu'il ne souffre aucun mensonge et aucune imprécision + d'ailleurs vous admettez qu'entre deux-mille-sept et deux-mille-douze il y a eu quatre années de crise + et vous admettez certainement q' j' n'étais pas au pouvoir aux états unis + en espagne en italie et ailleurs + vous parlez d' l'allemagne + considérez-vous donc maintenant que l'allemagne après l'avoir tant critiquée est un exemple ?+ ça m'intéresse+ pourquoi l'allemagne fait mieux que nous ?+ l'allemagne a-t-elle fait les trente-cinq heures ?+ l'allemagne a fait le CONTRAIRE de la politique que vous proposez aux : all- aux français + l'allemagne a fait la tva anti-délocalisation que je propose + trois points + vous la refusez +

FH76 non ce n'est pas vrai hein

NS77 l'allemagne l'allemagne

FH78 ce n'est pas vrai

NS79 monsieur hollande c'est pas quand ça fait mal qu'il faut protester

FH80 non non ce n'est pas vrai la tva anti-délocalisation

NS81 vous me permettez d' terminer

FH82 en allemagne n'a été que d'un point +

NS83 l'allemagne a fait la tva anti-délocalisation de trois points elle en a affecté UN point + aux réductions d' charges et les autres à la réduction du déficit + elle a deuxième point fait la règle d'or que vous refusez + troisième point elle fait les accords compétitivité emploi que vous refusez + c'est-à-dire la possibilité pour les SALariés et les CHEfs d'entreprise de discuter durée d' travail et salaire dans l'entreprise + l'allemagne que vous citez en exemple pour accabler mon BILan monsieur hollande + fait le CONTRAIRE de la politique que vous proposez aux français je veux m'inspirer de ce qui marche pas de ce qui marche PAS + pour moi l'exemple à suivre c'est plutôt c'lui de l'allemagne que c'lui de la grèce ou celui d'

- l'Espagne + donc je crains que cet argument se retourne VIOlemment contre vous + troisième élément vous parlez du déficit comme de la balance commerciale il est de soixante-dix milliards c'est exact + savez-vous pour combien pèse + l'énergie + fossile + dans les soixante milliards de déficit ? le savez-vous au moins ?
- FH84 oui oui je le sais mais vous savez
- NS85 dites le moi
- FH86 Pardon
- NS87 si vous le savez vous le dites + c'est soixante-trois milliards
- FH88 non mais vous savez que ça a toujours pesé dans le commerce extérieur puisqu'il y a toujours eu un prix du pétrole qui a été élevé il l'est plus en ce moment mais il n'empêche en enlevant
- NS89 monsieur hollande je voudrai terminer
- FH90 l'effet du prix du pétrole vous avez le déficit du commerce extérieur le plus élevé
- NS91 monsieur hollande monsieur hollande
- DP92 nicolas sarkozy termine allez-y
- NS93 je vais me permettre de vous apprendre quelque chose
- FH94 mais vous ne m'apprendrez rien (XXX)
- DP95 c'est nicolas sarkozy qui termine
- NS96 très très très respectueusement puisque vous n'conn- ne saviez pas vous connaissiez le chiffre de soixante-dix milliards mais vous ignoriez
- FH97 mais pas du tout
- NS98 que sur les soixante-dix milliards
- FH99 mais pas du tout vous n'êtes pas là pour nous dire
- NS100 mais non mais pas du tout
- FH101 ce que je sais ou ce que je ne sais pas ce n'est pas vous qui posez les questions + et c'est pas vous qui donnez + les notes dans cette émission +
- NS102 je ne donne aucune note mais quand vous vous trompez +(X) je préfère vous l' dire + soixante-trois milliards vient du coût des énergies fossiles mais mieux que ça + savez-vous que ces soixante-trois milliards c'est trente-six pourcent de plus + par rapport à l'année dernière + je pense d'ailleurs + qu'il est TOTALEMENT IRRESponsable + dans la situation où soixante-trois milliards de notre déficit pèsent + sur le coût de l'énergie qui est de plus en plus cher + de vouloir casser la filière nucléaire ! est-il vraiment le moment + pour la COMPétitivité de notre industrie d'attendre le prix du pétrole et le prix du gaz le plus élevé jamais connu pour supprimer le nucléaire +
- DP103 on a PRévu d'en parler un peu plus tard mais
- NS104 pardon + enfin deux dernières remarques + sur la tva + la tva pèsera sur les importations + les ipad que vous avez offerts à tous les enfants de corrèze ont tous été fabriqués en chine + pace qu'il n'y en a pas un seul qui s' fabrique en france + quand on augmente l'importation + ça veut dire que désormais ceux qui fabriquent ont des ordinateurs des écrans plats des ipad + à l'extérieur + participeront au financement de notre projet social je vois vraiment pas pourquoi on va l'économiser + mais je vais vous donner deux chiffres + avec ce que j' propose et qui entrera en vigueur au premier octobre +quatre-vingt-quatorze pourcent des employés en gricoles quatre-vingt-quatorze pourcent + auront mille-huit-cent euros de cotisations en moins + soixante-cinq pourcent des ouvriers des employés de l'industrie + soixante-dix-huit pourcent + des ouvriers + de l'industrie automobile + voilà les chiffres ils sont INCONTESTABLES enfin un dernier mot sur + ces dix pourcent de chômeurs c'est exact c'est un chiffre exact monsieur hollande + qui sont formés mais savez-vous pourquoi ?+ parce que la compétence de formation est aujourd'hui partagée entre les syndicats + les régions + et l'état pôle emploi + l'état verse aux régions cinq virgule quatre milliards + pour payer la formation

savez-vous l'année dernière + sur les cinq virgule quatre milliards+ de crédits d' formation versés par l'état pour la formation professionnelle à disposition des régions savez-vous combien ont été dépensés ? quatre + vous croyez vraiment que c'est d'la faute de l'état simplement ? je pense qu'il faut un changement CONSIDérable considérable + pour que la formation aille à ceux qui en ont BESoin notamment aux CHOMEURS + parce que le drame + c'est pas simplement de perdre son emploi +c'est la certitude dans laquelle on se trouve + de n' pas pouvoir en trouver un parce qu'on ne vous OFEre pas la formation dont VOUS avez besoin +

LF105 une réponse rapide monsieur hollande vous êtes quasiment à égalité de temps d' parole+

DP106 et il faut qu'on parle du pouvoir d'achat +

FH107 oui on parlera de tout cela on est sur le thème du pouvoir d'achat+ mais avec vous c'est très simple ce n'est Jamais de votre faute + vous avez toujours un bouc-émissaire là vous avez dit ce sont les régions ce n'est pas moi la formation je n'y peux rien+ sur euh le chômage ce n'est pas moi c'est la crise qui nous a frappé + sur l'Allemagne qu'est-ce que vous voulez j'ai mis cinq ans avant de comprendre quel était le modèle allemand avant j'avais le modèle ando- anglo-saxon à l'esprit ce n'est JAmAis de votre faute + vous aviez dit : « cinq pourcent de chômage c'est dix pourcent de taux d' chômage » ce n'est pas votre faute c'est la faute à la crise JAmAis vous + et puis vous nous dites je vous remercie d'avoir cité les iPad euh que je mets à distribution à tous les : collégiens de corréze je vous en remercie mais + comprenez bien que lorsque un prix d'un produit est relevé que ce produit est acheté par le consommateur c'est bien un prélèvement sur le consommateur ? il n'y a pas de substitution par rapport à un produit français ! et DONC cette tva que vous allez Imposer + elle va PRElever du pouvoir d'achat j'ai fait le calcul+ trois-cent euros pour euh : un couple de< smicards voilà ce que va être le prélèvement annuel que vous allez infliger pour une baisse de cotisations dont j'ai dit que seuls trois milliards vont être affectés à l'industrie> donc à c' qui peut nous relever dans le commerce extérieur vous avez voulu faire des chiffres du commerce extérieur un élément de : polémique mais vous vous trompez quand + Lionel Jospin a QUITté + la responsabilité du pays en deux-mille-deux+ il y avait déjà un prix du pétrole et il y avait déjà un pétrole cher + les comptes extérieurs de la France étaient Equilibrés + aujourd'hui les comptes extérieurs de la France sont déficitaires de soixante-dix milliards avec une facture pétrolière qui a SENSiblement augmenté mais pas + plus de trente pourcent donc votre déficit du commerce extérieur est d'ailleurs structurel ça fait CINQ ANS CINQ ANS qu'il s'est :: accru chaque année + donc voilà le le bilan alors maintenant sur la compétitivité qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? mais il y a l'innovation y a l'investissement et pas seulement la baisse du coût du travail vous nous dites « les accords compétitivité emploi » la belle idée que vous avez lancée + sauf que ça va avoir comme conséquence il n'y aura plus de durée légale de travail puisqu'employeurs et partenaires sociaux qui se mettront d'accord + j'en conviens dans une entreprise + considéreront qu'il n'y a plus de durée légale du travail + plus d'heures supplémentaires + mais simplement un arrangement + donc on voit là aussi un démantèlement d'un principe qui était celui de la durée légale du travail +

DP108 alors réponse sur ce point et on change de chapitre peut être si vous en êtes d'accord

NS109 me- me- monsieur hollande peut me reprocher bien des choses et je le comprends bien pas d' pas assumer mes responsabilités voyez vous + on m'a même reproché le contraire+ euh j'ai toujours assumé mes responsabilités + et j' considère q' c'est normal quand on est

président de la république+ si la tva anti-délocalisation était si mauvaise idée on se demande bien pourquoi votre propre porte-parole manuel valls + en a fait le THEME de sa campagne dans les primaires socialistes + puisque j'ai entendu manuel valls aujourd'hui votre propre porte-parole + dire + que la tva anti-délocalisation c'était la solution il avait raison + j'ajoute que je ne vois pas comment monsieur hollande vous pouvez dire l'Allemagne fait mieux que nous mais on va prendre AUCUNE des mesures qu'a pris l'Allemagne pour réussir + l'Allemagne a pris la tva anti-délocalisation + l'Allemagne a pris les accords compétitivité-emploi + mais j'vais dire un mot là-dessus+les accords compétitivité-emploi faut q' ceux qui nous regardent comprennent ce dont il s'agit + nous nous avons une tradition fixe par la loi + et ça TUE tout le dialogue + l'idée c'est d' garder une loi+ à partir de trente-cinq heures ça s'ra les heures supplémentaires + mais si dans l'entreprise + SALARIÉS et chefs d'entreprise se mettent d'accord + pour augmenter les salaires + pour augmenter la durée d' travail + ou au contraire pour réduire la durée d' travail parce que le carnet de commandes va pas + l'accord dans l'entreprise prime sur la loi et sur le contrat individuel + ça s'appelle monsieur hollande faire confiance + ça s'appelle prendre la responsabilité + ça s'appelle une économie moderne dans un monde moderne + on a par ailleurs une limite + c'est q' pour arriver à c'la + il faut qu'une majorité de salariés le souhaite mais au nom de quoi monsieur hollande + on va considérer que c'est encore la lutte des classes dans les entreprises + que dans une petite entreprise de trente ou de cinquante personnes + si les salariés veulent travailler plus pour gagner davantage + si l' chef d'entreprise est d'accord ou au contraire s'il y a un coup dur + si le le carnet d' commandes diminue + et qu'il faut que chacun puisse s'adapter + c'est la loi + c'est l'état+ qui va les empêcher de s' mettre d'accord ? au nom de quoi ? et pourquoi ? enfin sur monsieur jospin décidément vous êtes fâché avec les chiffres + vous êtes de la cour des comptes ! vous devriez connaître les chiffres ! monsieur Jospin a bénéficié d'une Période de croissance extraordinaire tant mieux pour lui + mais le commerce extérieur en deux-mille et en deux-mille-un il était en Déficit

FH110 non

NS111 et enfin sur l'innovation

FH112 non il ne l'était pas donc vous vérifierez vos chiffres car comme vous dites je suis de la cour des comptes je vous remercie de l'avoir rappelé et mes chiffres sont exacts

NS113 parfait

FH114 vous les vérifierez

NS115 je vous l' je vous j' vous l' dit

FH116 merci parce que ::

NS117 enfin sur l'innovation

FH118 chacun pourra en témoigner

NS119 bien sûr bien sûr + sur l'innovation pourquoi avez-vous voté contre le grand emprunt ? et la commission rocard-juppé ? + c'était quoi ? c'est d' l'argent mobilisé pour l'investissement et pas pour les dépenses de fonctionnement ! pourquoi étiez-vous contre ? pourquoi avez-vous voté contre la suppression de la taxe professionnelle ? alors que ça pèse sur la production ? pourquoi venir faire des grands discours sur ce que vous allez faire alors que pendant cinq ans sur ce que j'ai fait + il y avait des choses dans lesquelles vous auriez pu vous reconnaître vous avez voté non à TOUT + vous avez essayé d' démolir TOUT+ vous avez été contre TOUT+ et maintenant vous venez dire aux français mais écoutez j'ai changé d'avis il faut plus d'innovation + il faut plus d'investissement+ alors l'Allemagne on fait tout le contraire mais + quand les chiffres de l'Allemagne sont bons on me

- dit : « ah ben ça c'est d' votre faute regardez ils font mieux »+
 quand je dis : « ben r'gardez ce qu'ils font en allemagne on va
 essayer de s'en inspirer » vous dites :« ah ben non c'est pas ce
 qu'il faut » la vérité c'est que votre proposition pour la croissance
 y a pas un pays au monde qui fait ce choix + c'est plus d'impôt + plus
 de cotisations + plus de dépenses et plus de déficit +
- FH120 je n'ai pas parlé d'impôts de dépenses et de cotisations ça tombe
 (XXX) un peu mal
- DP121 nous en parlerons tout à l'heure
- NS122 vous n'en avez pas parlé dans votre projet ?
- FH123 en revanche
- DP124 on en reparlera tout à l'heur des impôts et des dépenses publics
- FH125 vous la croissance vous l'avez mise à zéro+ et donc vous n'êtes pas
 forcément le MIEUX autorisé ou le plus compétent pour nous dire
 comment il conviendrait de la relancer
- NS126 monsieur hollande quel est le pays
- FH127 attendez j ai pas terminé
- NS128 juste un mot quel est le pays le pays + y en a un + qui n'a pas
 connu un trimestre de récession depuis deux-mille-neuf ? c'est la
 france
- FH129 oui mais vous avez connu la récession
- NS130 c'est la france c'est la france
- FH131 vous êtes vous êtes tjrs content de vous c qui
- NS132 y a pas un autre pays
- FH133 est d'ailleurs extraordinaire c'est que quoi qu'il arrive + quoiqu'il
 se passe + vous êtes content + les français le sont moins mais vous
- NS134 alors dois-j dois-j dois-j
- FH135 vous êtes content(XXX) je dois donc ajouter puisque vous en parlez
- NS136 monsieur hollande dois j' considérer que
- FH137 que nous sommes non
- NS138 vous mentez de façon éhontée et je dois l'accepter ?
- DP139 francois hollande vous terminez
- FH140 pour l'instant je n'ai rien dit qui puisse justifier cette
 expression.
- NS141 c'est un mensonge
- FH142 non+ lequel ?
- NS143 c'est un mensonge
- FH144 lequel ? lequel ?
- NH145 c'est un mensonge
- FH146 lequel ?
- NS147 quand vous dites que je suis toujours content de moi
- FH148 ah bon alors c'est
- NS149 et que je ne prends pas mes responsabilités c'est un mensonge
- FH150 donc vous êtes très mécontent de vous
- NS151 no ::n pas pas pas du tout
- FH152 j'ai dû me me tromper j'ai dû faire une erreur donc je me mets à
- NS153 moniseur hollande c ::: est pas le concours
- FH154 présenter mes excuses vous êtes très mécontent de vous
- NS155 monsieur hollande c'est pas le concours de la petite blague
- FH156 non non ce pas la blague je ne peux pas me faire traiter ici de
menteur
- NS157 on est pas venu on est pas venu écoutez je vous ai posé une question
y a-t-il un pays au monde
- FH158 vous ne vous seriez capable de me dire quoi que ce soit dans cette
direction donc je ne peux pas accepter quelque
- DP159 c'est francois hollande c'est francois hollande qui répondez allez y
francois hollande
- FH160 remarque désagréable venant de votre part
- NS161 il n'y a pas de remarque dé- : y a -t-il un pays au monde + qui a
 fait mieux + y a-t-il un pays d'europe et de l'ocde qui ait fait

- mieux en termes que croissance que la france depuis deux-mille-neuf ?
il n'y en a pas
- FH162 si les états-unis ont fait mieux que la france en en termes de croissance
- NS163 non nous n'avons pas connu un trimestre pas un trimestre de récession
- FH164 les ÉTATS -UNIS si vous permettez les états-unis ont fait mieux que nous en termes de croissance l'allemagne a fait mieux en termes de croissance l'allemagne
- NS165 non l'allemagne a connu la récession
- FH166 l'allemagne a fait trois pourcent de croissance donc sur l'ensemble de la période l'allemagne a fait mieux + les ÉTATS-UNIS ont fait mieux + et donc vous ne pouvez pas dire que la france s'en soit tirée mieux que les autres ce n'est pas vrai
- NS167 sur l'ensemble de la période...
- DP168 messieurs est ce que vous êtes d'accord
- FH169 les états-unis et l'allemagne ont fait mieux que nous
- NS170 sur l'ensemble de la période c'est certain mais sur depuis deux-mille-neuf la france est le seul pays qui n'ait pas connu un trimestre de récession c'est un fait vous en prenez acte c'est très bien +
- FH171 mais avec une croissance tellement faible que nous sommes aujourd'hui à zéro virgule sept pourcent quand les allemands sont à un peu plus de un pourcent et quand les américains seront à deux pourcent
- LF172 messieurs
- DP173 est ce qu'on dit un mot du pouvoir d'achat ?
- NS174 juste un mot combien avons-nous fait l'année dernière ?
- FH175 je vais quand même + nous avons fait un virgule sept pourcent
- NS176 bon quand j'avais annoncé qu'on f'rait un virgule sept pourcent vous aviez dit : « c'est un mensonge il n'y arrivera pas » nous avons fait un virgule soixante-quinze pourcent
- FH177 mais vous avez toujours c'est quand même terrible + d'avoir dans votre esprit le mot « mensonge » comme si c'était quelque chose que vous ressentiez très particulièrement vous venez encore de le répéter
- NS178 non non c'est vous qui l'avez dit monsieur monsieur hollande
- FH179 donc alors
- NS180 au moment du vote du budget en deux-mille-onze
- FH181 nicolas sarkozy si vous permettez que l'on ait cet échange sans
- NS182 bien sur mais c'est très simple
- FH183 qu'il tombe dans une forme d'invective si vous me permettez de parler une seconde
- NS184 en deux-mille-onze est-ce qu'il est exact que vous ne croyiez pas à mes prévisions de croissance ? est-ce exact ou pas ?
- FH185 mais vos prévisions de croissance en deux-mille-onze devaient être de près de deux + vous les avez ramenées à un virgule sept c'était plus prudent elles étaient au départ de deux + je n'y croyais pas c'est tombé à un virgule sept +
- DP186 on enchaîne si vous le voulez bien +
- FH187 cette fois-ci ça devait être de un et c'est tombé à zéro virgule sept donc mes mes prévisions étaient meilleures que les vôtres sur maintenant j'y reviens parc'que : vous avez parlé des accords compétitivité-emploi c'est pas la même chose ce qui se fait en allemagne et ce que vous pensez faire ici
- DP188 et l'on referme ce chapitre hein
- FH189 c'est qu'en allemagne il y a des partenaires sociaux ils sont respectés parce que les organisations syndicales sont reconnues + et que il y a une< capacité à permettre l'ASSOUplissement de la vie de l'entreprise> + et notamment grâce à un chômage partiel qui a empêché bien des licenciements + bien des licenciements + et quand l'allemagne fait euh plusieurs milliards pour euh l'aide au chômage partiel nous en france on a attendu + le mois d' janvier pour mettre en place un

mécanisme de chômage partiel + donc vous avez été en retard + d'où l'ampleur du chômage je vais venir maintenant sur toujours la question de

DP190 le pouvoir d'achat

FH191 de la tva puisque nous y sommes + la question de la TVA qui va PEsEr dès le mois d'octobre sur le pouvoir d'achat des français

DP192 et quelles sont vos mesures à vous françois hollande

FH193 un virgule six pourcent je considère que trois cent euros sur un couple de smicards c'est INAcceptable +>mes propositions en termes de pouvoir d'achat< ? j'y arrive+ c'est d'abord de faire en sorte que les salaires puissent être liés à la croissance + et donc + euh le smic sera indexé non seulement sur les prix mais sur une part de la croissance + CHAque fois que la croissance s'élèvera le smic sera réajusté le coup de pouce sur le smic sera donc fonction de la croissance + deuxièmement je considère qu'aujourd'hui il y a une part de dépenses contraintes très élevée + nos concitoyens vivent avec des prix de l'électricité euh du gaz de l'eau qui ont considérablement augmenté + et donc j'instaurerai un forfait de base qui fera que les consommateurs jusqu'à un certain niveau volume de leur consommation paieront le même tarif + et c'est ensuite en fonction de leur propre euh consommation qu'ils paieraient un tarif supérieur donc une progressivité

LF194 y compris sur l'essence ? y compris sur les carburants ?

FH195 sur l'essence j'ai dit qu'il y aurait un blocage pendant trois mois du prix de l'essence et l'instauration de la tipp flottante + c'est-à-dire que l'état ne pourra pas gagner UN seul centime d'euro sur le prix des carburants + aujourd'hui il y a une TVA qui s'applique au prix de l'essence ce qui fait que chaque fois que le prix de l'essence augmente l'état gagne par la tva des recettes supplémentaires ça n' sera plus le cas +

LF196 nicolas sarkozy vos solutions ?

FH197 enfin j'augmenterai de vingt-cinq pourcent l'allocation de rentrée scolaire dès cet été parce que je considère que les familles doivent être soutenues dans ce moment particulièrement difficile

LF198 vos solutions pour le pouvoir d'achat ?

NS199 bon un mot sur les syndicats en allemagne d'abord il viendrait à l'idée de personne en allemagne que les syndicats appellent à voter pour un candidat + personne+ il n'y a qu'en france cette année où 'on voit ça + quand les syndicats font d' la politique ils ne peuvent pas défendre les syndiqués

FH200 >ce n'est pas vrai parce qu'en allemagne les syndicats sont très liés au parti social-démocrate vous devriez l' savoir<

LF201 le pouvoir d'achat

NS202 oui c'est pas vrai ce qui a permis d'ailleurs aux syndicats + d'être favorables à la règle d'or que vous contestez + deuxième élément sur + le chômage partiel + savez-vous combien nous avons financé de millions d'heures de chômage partiel en france ?++ <cent-quatre-vingt millions> +nous avons financé cent-quatre-vingt millions millions d'heures de chômage partiel les français doivent le savoir quand le carnet d' commandes dans l'entreprise diminue + au lieu de mettre la personne au chômage + l'état prend à sa charge avec les syndicats d'ailleurs + le temps d' formation+ quand la personne ne va pas à l'usine ou au bureau parce qu'il y a pas de travail + monsieur hollande vient de dire que nous avons été en retard et que nous n'avons rien fait < cent-quatre-vingt millions millions d'heures> payées c'est plus d'un milliard d'euros le: + pouvoir d'achat + la première chose que nous avons faite c'est les heures supplémentaires ++ NEUF millions + NEUF millions + de salariés neuf millions ont touché des heures supplémentaires malgré la crise l'année dernière + c'est presque cinq-cent euros en moyenne de pouvoir d'achat en plus neuf millions puisqu'ils ne paient pas

d'impôts dessus et que les entreprises ne paient pas d' charges dessus + cinquante-trois pourcent des ouvriers ont touché ces heures supplémentaires <pourquoi vouloir les supprimer ? >+ parce que quand vous dites « on va donner un coup de pouce au smic » combien de personnes touchent le smic? moins d' quinze pourcznt ! pourquoi oublier les quatre-vingt-cinq pourcent qui ne touchent pas le smic ? et vous allez augmenter le smic donc vous allez éloigner de l'emploi et de l'entreprise des gens qui ont déjà TANT de mal à s'y intégrer + les heures supplémentaires ont augmenté le pouvoir d'achat ++ l'une des mesures de monsieur hollande c'est d' supprimer cela + on se demande pourquoi + enfin les deux dernières mesures tarifs gaz et électricité voilà maintenant qu'on va payer son électricité et son gaz en fonction de son impôts sur le revenu

FH203 non en fonction de sa consommation ce n'est pas tout à fait la même chose

NS204 j'ai pas compris

FH205 en fonction de sa consommation

NS206 c'est-à-dire ça va fonctionner comment cette affaire ?

FH207 c'est à dire plus vous consommez plus le tarif s'élève

NS208 ah bon ! parce que dans votre projet c'était sur le

FH209 non jamais mais si vous voulez que je vous passe le projet je vous le donnerai

NS210 j' s'rai j' s'rai très heureux parce qu'il y a plusieurs projets + et vous changez plusieurs fois de position

FH211 non il n'y en a qu'un y en a qu'un et il est à votre disposition + moi je n' connais pas le vôtre mais moi le mien est à votre disposition

NS212 ça veut donc dire + que cette mesure va s'appliquer aussi pour les entreprises et les industries ?

FH213 non il s'agit que des ménages

NS214 ah bon ça ne s'appliquera pas pour les entreprises ? C'est-à-dire que plus une entreprise consommera parce qu'elle aura besoin d'industries elle restera avec le même niveau + mais qu'une famille nombreuse qui a un appartement plus grand ou une maison + alors lui payera plus cher + c'est-à-dire qu'on n'aura pas le même tarif pour les entreprises

FH215 c'est par personne que ca se présent'ra et c'est par personne que ca se formulera par personne quant aux entreprises vous savez très bien qu'elles ont des tarifs PArticuliers

NS216 donc il y aura une règle pour les particuliers une règle pour les entreprises

FH217 c'est bien ce qui se passe aujourd'hui

NS218 plus le particulier consommera et plus ça sera cher mais plus l'entreprise consommera ça ne sera pas le même cas + un mot sur l'essence le blocage des prix là on est vraiment stupéfié +le blocage des prix mais vous allez bloquer quoi comme prix ? vous allez pas bloquer le prix du baril de brent que vous allez acheter ! l'arabie saoudite aux pays producteurs

FH219 mais personne ne l'imagine ne faites pas de là-dessus de digression + c'est pas le prix d'achat du pétrole que nous allons il est sur le marcher bloquer c'est le prix

NS220 parfait parfait

FH221 de la distribution du carburant raffiné

NS222 je voulais en venir je voulais en venir là + donc vous êtes donc bien d'accord que vous allez continuer que l'état va continuer à acheter du baril de brent+

FH223 >c'est pas l'état qui achète<

NS224 que les entreprises

FH225 c'est pas pareil

NS226 vont continuer à acheter + du baril de brent + hein à des prix sans arrêt plus élevés + bon que vous allez décider administrativement de

bloquer les prix + hein comme si la france était un ilot isolé du monde + qui va payer ? +qui va payer ? c'est le contribuable !parcequ' il n'y a que deux poches monsieur : hollande il n'y en a pas trois + la poche du contribuable ou il y a la poche du consommateur

DP227 votre réponse françois hollande

NS228 juste un mot pour terminer la d'ssus + deux centimes de moins+ sur le litre d'essence +c'est un MILLIARD d'euros + de déficit en plus est-ce que ça vaut la peine ? est-ce qu'il ne vaut pas mieux mettre en œuvre la politique que le gouvernement a voulu mettre en œuvre ? pour aider les gens à acheter des voitures moins consommatrices d'essence ? pour faire des économies d'énergie ? enfin j' vais vous dire une chose quand le prix d' l'essence augmente les gens essayent de consommer moins donc ça ne ra- ramène pas plus au trésor public donc j'aimerais savoir comment allez-vous faire pour réduire les déficits d'un côté + augmenter rent- l'allocation de rentrée scolaire + subventionner le prix d' l'essence + augmenter toutes les prestations +et vous faites comment ?

LF229 votre réponse monsieur hollande assez courte +

DP230 et puis on passe précisément aux déficits et à la dette +

FH231 là encore c'est la méthode que vous utilisez augmenter toutes les prestations ? vous ai-je parlé de ça ?

NS232 oui

FH233 j'ai parlé de l'allocation de rentrée scolaire c'est pas toutes les prestations vous en conviendrez + deuxièmement sur euh les carburants + vous vous dites que vous ne pouvez rien et vous laissez les français vivre avec ces prix des carburants qui font que dans des départements ruraux pour ceux qui vont à leur travail c'est devenu un prélèvement insupportable et après on s'étonne qu'il y ait des votes de colère + parce : que c'est très difficile de se déplacer autrement que par son automobile pour aller à son travail + et vous vous dites moi de toutes façons je suis impuissant je reste là je constate et je mett'rai un peu plus de concurrence c'est le mot que vous avez utilisé

NS234 c'est pas blessant de dire ça monsieur hollande

FH235 deuxièmement deuxièmement sur la tipp attendez ne m'interrompez pas je ne le fais pas

NS236 monsieur hollande ce n'est pas blessant c'est pas blessant ça

DP237 allez-y françois hollande

NS238 c'est pas blessant ça

FH239 sur la tipp flottante vous dites que ça va coûter à l'état +mais non ! ça ne coûtera pas à l'état puisque l'état reçoit par la tva une recette SUPPLémentaire je veux REDistribuer ce que l'état récupère sur ces taxes + enfin le blocage de trois mois c'est pas une solution durable ! mais nous devons y voir clair quand même sur les mécanismes de distribution + est-il normal qu'un distributeur stocke euh les carburants raffinés + à un certain prix celui auquel il l'a acheté + au un moment sur le marché + puis le vende avec le prix qui est le prix effectivement trois mois après le plus élevé et qui prene une rente ? non ce n'est pas normal ! et donc nous mettrons donc au clair les mécanismes de la distribution c' n'est pas le contribuable qui paiera c'est le distributeur qui aura à supporter finalement ce qui a été son opacité pendant trop longtemps

DP240 messieurs cela fait cinquante minutes que l'émission a commencé est-ce que l'on parle des comptes publics et des déficits ?

NS241 oui mais juste un mot pour terminer là-dessus parc'que c'est je mets d' côté la remarque sur les les puissants+ la meilleure économie d'énergie monsieur hollande + c'est l'économie d'énergie + laisser à penser aux français que l' prix du pétrole et l' prix du gaz + va pouvoir diminuer et qu'on va pouvoir bloquer les prix y a pas UN pays au monde qui réagit comme ça + pas un seul et naturellement c'est le contribuable qui payera NATUrellement c'est le contribuable qui payera

- cette démagogie + mais je répète une question + grâce au nucléaire nous payons l'électricité et le chauffage trente-cinq pourcent moins cher + est-il vraiment en conscience d'après vous ? est-ce que c'est vraiment le moment+ alors que le prix du pétrole explose + le prix du gaz explose + est-il vraiment le moment de vouloir démanteler l'industrie nucléaire ?de vouloir fermer la moitié des réacteurs nucléaires ?
- FH242 (XXX)vous voulez qu'on aborde cette question main- je ne fermerai qu'une seule centrale sur le prochain quinquennat donc ne me faites pas ce procès là je vous en prie
- LF243 non on va le faire un peu plus tard parlons (XX) du débat
- DP244 s'il vous plaît s'il vous plaît pour la clarté du débat on va pas l'faire maintenant pour la CLarté du débat (XX) on va s'arrêter là pour la clarté du débat s'il vous plaît on parle des comptes publics on est dans l'économie on va essayer de faire les choses dans l'ordre s'il vous plaît nicolas sarkozy
- NS245 juste une remarque de bon sens que je termine
- DP246 il répondra tout à l'heur francois hollande là-dessus +
- NS247 les prix du gaz + les prix des énergies fossiles + non seulement augmentent mais les français doivent le savoir vont continuer à augmenter
- DP248 alors la dette et les comptes publics
- NS249 ce n'est pas le moment ce n'est pas le moment de démanteler
- DP250 la dette et les comptes publics
- NS251 ce qui est notre atout l'industrie nucléaire
- FH252 juste un mot on parlera du nucléaire autant qu'il sera nécessaire + mais le prix du gaz lui il a augmenté de soixante pourcent pour les consommateurs + soixante pourcent
- NS253 mais bien sûr c'est un prix mondial
- FH254 >non ce n'est pas un prix mondial c'est un prix qui est fixé sur un contrat de long terme vous le savez très bien<
- NS255 c'est un prix mondial
- FH256 et donc l'électricité a augmenté de vingt pourcent et il est prévu qu'elle augmente encore de trente pourcent dans la loi que vous avez fait voter qui s'appelle la loi nome
- LF257 messieurs on va essayer d'avancer si vous le voulez bien dans le débat merci +
- DP258 la dette et les déficits ça aussi c'est un sujet très important + vous êtes tous les deux d'accord avec un calendrier un peu différent pour arriver à l'EQuilibre des comptes publics la question est de savoir comment on fait on parlera si vous le voulez des IMPôts dans un instant parlons d'abord des DEpenses de l'état vous vous engagez tous les deux à les réduire + comment fait-on concrètement ? OU l'état peut-il faire des économies je regarde les temps de parole + vous avez une minute trente de retard françois hollande c'est vous qui commencez si vous le voulez sur ce sujet +
- FH259 parlons d' la dette + publique + elle a augmenté de six-cent milliards d'euros depuis euh le début du quinquennat de nicolas sarkozy++ et si je fais le compte de la dette publique depuis deux-mille-deux neuf-cent milliards d'euros + elle était de neuf-cent milliards d'euros en deux-mille-deux et elle est donc de mille-huit-cent le double le double + voilà la responsabilité d'une équipe sortante depuis DIX ans + la dette + à part le budget de l'éducation + que je mets de côté + le premier budget du pays c' est celui des intérêts de la dette + et donc euh nous avons + presque autant d'intérêts à payer chaque année que nous recouvrons d'impôts sur le revenu + c'est considérable + bien sûr qu'il faut arrêter ce processus + il ne tient d'ailleurs pas qu'à la crise + vous nicolas sarkozy vous avez été dès + que les français vous ont choisi en deux-mille-sept+ le premier à vous rendre euh je me rappelle au sommet de l'euro groupe +

pour demander de ne pas respecter le pacte de stabilité + parc'que vous vouliez faire des avantages fiscaux pour des catégories auxquelles vous aviez beaucoup promis + dans la campagne présidentielle de deux-mille-sept+ ce que vous avez fait le vote du paquet fiscal + qui a dégradé les comptes publics puis après la crise s'est rajoutée + mais en fait cette dette publique que nous avons que nous allons + honorer parce que nous allons prendre en charge effectivement ce qu'est votre héritage + et bien cette dette publique elle est née à la fois de vos largesses fiscales + pour les plus favorisés+et en même temps de : cette incapacité qui est la vôtre de maîtriser la dépense publique+

LF260 comment on la réduit cette dette ?

FH261 alors comment on la réduit ? nous avons une obligation qui est en deux-mille-deux-sept et je l'ai souscrite cette obligation + de rétablir les comptes publics + c'est-à-dire d'avoir un équilibre + CINQ ans +ça représente quatre-vingt-dix milliards d'euros d'efforts + nous : ferons quarante milliards + de prélèvements supplémentaires+ et cinquante milliards d'économies sur la dépense + sur euh :: les recettes supplémentaires + sur les SEULS ménages + ça s'ra uniquement les plus hauts revenus et les plus grandes fortunes + c'est-à-dire précisément les catégories qui ont été les grandes bénéficiaires de la politique euh du candidat sortant + oui d'abord euh + les revenus du travail seront fiscalisés au même titre >que les revenus du capital ou les revenus du capital au même titre que les revenus du travail<+ même barème même progressivité + c'en sera fini d'un certain nombre de prélèvements libératoires + les niches fiscales qui ont euh en définitive une façon pour beaucoup de contribuables aisés d'échapper + à la progressivité d' l'impôt seront plafonnées à dix-mille euros+ et puis enfin il y aura une tranche supérieure cent-cinquante mille euros par part + qui sera à quarante-cinq pourcent au lieu de quarante et un pourcent aujourd'hui + ces éléments seront aussi complétés par le rétablissement de l'impôt sur la fortune parce quand même + avoir été capable en fin de mandat d'infliger aux français la tva+dite anti-délocalisation mais qui ne dissuadera aucune délocalisation + d'avoir infligé treize milliards d'euros de prélèvements supplémentaires et d'avoir accordé un allègement fiscal sur l'impôt sur le revenu de près de deux milliards d'euros + sans compter le bouclier fiscal qui s'y ajoute + c'est quand même tout sauf l'équité et l'égalité + donc l'équivalent de ce qui sera prélevé sur les ménages les plus aisés ça représente les treize milliards de la tva qui est prévue en augmentation au mois de septembre +

DP262 réponse de nicolas sarkozy sur l'impôt et la dette les dépenses on en parlera après

NS263 c'est une affaire sérieuse et nous avons un juge de paix qui est la cour des comptes + j'ai nommé à la tête de la cour des comptes un d' vos proches un député socialiste vous allez pas contester son rapport + le déficit depuis deux-mille-sept a augmenté non pas de six-cents milliards mais de cinq-cents milliards + première erreur+

FH264 la dette la dette a augmenté de six-cents milliards

NS265 première erreur cinq-cents milliards + c'est une ERREur monsieur hollande et une erreur de cent milliards ça pose question + écoutez demain tous les journalistes pourront confirmer

FH266 oui oui on pourra confirmer il n'y a aucun doute sur mon chiffre

NS267 que dit le rapport de la cour des comptes ? il n'y a aucun doute ? si c'est cinq-cents milliards le rapport de la cour des comptes précise que + sur les cinq-cents milliards y en a deux-cent-cinquante + qui sont de notre DEFicit structurel c'est-à-dire le produit de trente-huit< ANNées de DEFicits BUDgétaires ANnuels >puisque monsieur hollande ça fait trente-huit ans que la france présente un budget en déficit Y compris à l'époque de monsieur jospin + ce sont les chiffres

de la cour des comptes + deux-cents milliards dit la cour des comptes viennent s'ajouter deux-cent-cinquante plus deux-cents qui sont le produit de la crise savez-vous monsieur hollande vous qui êtes depuis si longtemps éloigné des dossiers + qu'en deux-mille-neuf les recettes de l'impôt sur les bénéfices de la france ont CHuté du jour au lendemain de vingt-cinq pourcent + et que nous avons garanti sur cents milliards de transferts de l'état vers les collectivités territoriales + la STRicte égalité d'une année sur l'autre + donc la cour des comptes la cour des comptes dit que sur les cinq-cents milliards de dette quatre-cent-cinquante sont du à ce qui c'était passé dans le déficit structurel avant + et deux-cents sont le produit de la crise c'est pas moi qui l'dis +c'est la cour des comptes+ ensuite venons en aux FAITS+< vous dites que vous allez faire des économies> +>ah bon ? < vous commencez par promettre aux syndicats de l'éducation nationale avant la moindre discussion + soixante-et-un mille postes de fonctionnaires en plus + alors même qu'avec françois fillon nous avons supprimé cent-soixante-mille postes de fonctionnaires + vous qui êtes tellement attachés à la réduction d' la dette et des dépenses + comment se fait-il +que vous ne soyez pas d'accord + avec la réduction du nombre de fonctionnaires qui pèsent pour la moitié du budget d' la nation ? et que SEUL en europe vous allez proposer comme si nous n'en avions pas assez + d'en créer soixante-et-un mille de plus+ deuxième élément + la réforme des r'traites que nous avons mis (mise) en œuvre et que vous avez contestée + réduit de vingt milliards le déficit de l'assurance vieillesse vous comprenez que dans les déficits de la nation il y a la sécurité sociale l' état et les collectivités territoriales + vous n' l'avez pas votée + quel père la vertu vous faites ! et vous considérez en plus qu'il faut revenir sur cette réforme car vous contestez l'allongement de la durée de la vie et vous allez augmenter de zéro virgule cinq point les cotisations payées par les salariés ce qui va MINER leur pouvoir d'achat et de zéro virgule cinq point les cotisations payées par les entreprises ce qui va + renforcer la délocalisation + enfin permettez-moi d' vous dire que dans votre volonté de démontrer l'indémontrable <vous MENTEZ >

FH268 ça vous reprend + ça y est c'est décidemment un leitmotiv qui euh devrait pour

Insupportable mais qui dans votre bouche finit par être une habitude

NS269 parfait

FH270 vous avez vraiment ce mot à la bouche

NS271 vous me permettez de vous démontrer ?

FH272 mais à force de l'exprimer vous avez une propension qui me paraît assez grande à commettre ce que vous

NS273 vous me permettez de le démontrer ? est ce que vous me permettez de le démontrer ?

LF274 avançons avançons messieurs

FH275 reprochez à d'autres

DP276 allez-y nicolas sarkozy vous terminez

NS277 la france est le seul pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune + vous v'nez de dire que je l'ai supprimé + c'est le SEUL pays d'europe qui a gardé l'impôt sur la fortune + et la réforme de l'impôt sur la fortune que j'ai faite + je l'ai conduite INTEgralement financée par les plus fortunés puisque ça a été financé par une augmentation des droits de succession payée sur les plus hautes fortunes de quarante pourcent à quarante-cinq pourcent + aller dire monsieur hollande qu'il n'y a plus d'impôt sur la fortune + que nous avons fait des cadeaux aux riches + c'est une calomnie+c'est un mensonge ça vous fais rire

FH278 oui oui parceque là je vous ajoutez maintenant la calomnie au mensonge vous n'êtes pas capable de tenir un raisonnement sans être

- désagréable avec votre interlocuteur et après vous dites que vous êtes un président rassembleur
- NS279 je sais que mess- mess- non non monsieur hollande + je ne suis pas je ne suis pas
- FH280 c'est ça le mot que vous aviez dit tout à l'heure et que vous n'acceptez pas l'invective la mise en cause et vous vous pensez que vous pouvez tout me dire
- NS281 non non non non non
- FH282 calomnies mensonges mais ça c'est sans doute dans votre vocabulaire des compliments que je prends comme euh tels d'ailleurs pour ne pas être désagréable avec vous
- NS283 excusez moi je n'irai pas jusqu'à vous dire ce qu'a dit de vous monsieur fabius vous avez
- FH284 vous avez toujours un socialiste qui vous sert de référence c'est aussi votre méthode vous avez déjà cité martine aubry manuel valls maintenant laurent fabius >est ce que vous voulez que je vous serve aussi<
- NS285 ne noyez pas ne noyez pas le poisson monsieur hollande
- FH286 c'est vous qui noyez est ce que voulez vous que je vous serve aussi tous les responsables de droite qui ont dit du bien de vous ? parce que je pourrai en avoir pour votre service un certain nombre +
- NS287 monsieur hollande monsieur hollande ne fuyez pas une nouvelle fois
- LF288 avançons messieurs
- FH289 mais on va y arriver
- LF290 on passe au chapitre des dépenses
- NS300 l'impôt sur la fortune + nous sommes le seul pays d'europe qui l'avons gardé + vos amis socialistes espagnols l'ont supprimé + vos amis socialistes allemands l'ont supprimé + je n'ai PAS voulu le supprimer + pourquoi ? parce que j'ai estimé qu'en période de crise il était normal que ceux qui gagnent davantage + paient davantage + DEUXièmement + la réforme que nous avons faite qui a été INTEGRALEMET financée par l'augmentation des prélèvements sur les revenus vous proposez que les rev- que les prélèvements de l'épargne et que les prélèvements du travail soient les mêmes + nous l'avons déjà fait + nous l'avons déjà fait + et enfin dernier point sur le paquet fiscal + quatre-vingt-treize pourcent du paquet fiscal + quatre-vingt-treize pourcent c'est pour les classes populaires et les classes moyennes +
- DP301 alors une réponse de francois hollande
- NS302 je m'explique et j'aurai terminé + quatre milliards et demi + pour les heures supplémentaire + vous croyez que ce sont les riches qui profitent des heures supplémentaires ? trois milliards pour la SUPpression d' l'impôt sur les successions + pour les petites et moyennes successions parce que moi j'estime que quelqu'un qui a travaillé toute sa vie il est parfaitement normal quand il a un p'tit patrimoine ou un patrimoine moyen qu'il le laisse à ses enfants en franchise d'impôt + et enfin je n'ai pas entendu UNE économie que vous proposez + UNE SEULE UNE SEULE + et notamment sur les créations de postes de fonctionnaires +
- DP303 alors sur l'impôt et les économies +
- FH304 re- re- revenons sur un certain nombre de points + d'abord vous avez inventé euh + le bouclier fiscal qui (X) été d'ailleurs
- NS305 non c'est monsieur rocard
- FH306 non non qui été en partie déjà introduit par monsieur villepin
- NS307 mais avant lui monsieur rocard ! +
- FH308 non monsieur rocard c'était sur le plafonnement + mais je vais y venir + donc vous avez été capable donc de faire ce paquet fiscal le bouclier fiscal et donc de permettre que les plus : fortunés contribuables + reçoivent un chèque du trésor public + chaque année je veux pas citer les noms vous les connaissez ce sont vos_proches_donc

- il y a eu des chèques du trésor publics qui ont été adressés pour les plus grandes fortunes de notre pays donc+
- NS309 mes proches ? qui vous voulez dire ? quels proches monsieur holland
?
- FH310 vous savez que madame bettencourt a été notemment (X) a été
bénéficiaire
- NS311 monsieur perdienn ? monsieur lévy ? monsieur pigasse ?
- FH312 je n'en sait rien si vous avez des informations sur ce qu'ils ont
reçus moi je n'en ai pas mais sur madame bettencourt c'était
démontré
- NS313 j'ai des j'ai des informations sur les moyens (XXX) fiscales que je
mets à la disposition de vous
- FH314> si vous avez des informations fiscales que je n' connais pas moi je
n'en ai pas< +oui vous m' les donnerez + vous avez donc distribué des
CHEQUES du trésor public pour les plus grandes fortunes à travers le
bouclier fiscal c'est le mécanisme qui consiste à verser un chèque du
trésor public à des contribuables fortunés
- NS315 non non non
- FH316 et bien moi la politique que je recommande c'est que les plus grandes
fortunes fassent des chèques au trésor public + ça s'appelle la
justice fiscale + deuxièmement sur euh ce que vous appelez les postes
de fonctionnaires + j'ai effectivement + considéré + que dans l'état
actuel de l'école publique + que j'ai apprécié euh tout au long de
cette campagne + parce que c'est très dur + pour les enseignants et
pour les personnels de l'éducation de vivre ce que vous leur avez fait
supporter +TRES dur + quatre-vingt-mille suppressions de postes + des
rased c'est-à-dire les réseaux qui servent aux enfants les plus en
difficulté + rayés d' la carte + dans les écoles rurales + les
suppressions de classes + dans les écoles des quartiers + un certain
nombre de soutiens qui sont maintenant ôtés + voilà l'état de l'école
publique + quatre-vingt-mille suppressions de postes et il y en a
encore quatorze mille à la rentrée qui arrive + et face à ce DESEspoir
à> ce découragement parce qu'en plus vous avez supprimé l'année d'
formation des enseignants + considérant que quand on est enseignant on
n'a pas besoin d'être préparé à ce métier et en plus on envoie ces
jeunes enseignants dans les établissements les plus en difficulté<+ et
bien oui voilà l'état que vous laissez de l'éducation nationale+ et
bien moi devant cette situation +j'ai pris un engagement + et je
l'ASSUME c'est de créer douze mille postes par an + douze mille pour
tous les métiers de l'enseignement + c'est-à-dire pour >les :
professeurs mais aussi pour les assistantes sociales pour les
infirmières scolaires pour les surveillants pour ceux qui vont
encadrer les élèves qui sont le plus en difficulté les plus violents
pour ceux qui pourront leur retrouver une nouvelle chance<+ OUI il y
aura douze mille créations de postes +
- NS317 pas douze mille + soixante mille !
- FH318 ça représente cinq cents millions d'euros par an et à la fin ça
représentera un peu moins de deux milliards d'euro le chiffre n'est
pas contesté
- NS319 est ce que vous les embauchez pour cinq ans ?
- FH320 le chiffre n'est pas contesté + attendez je termine+ et donc deux
milliards d'euros deux milliards d'euros doit être mis doivent être
mis en comparaison avec l'allégement de l'impôt sur la fortune que
VOUS vous avez accordé + ALLEgement de l'impôt sur la fortune + deux
milliards d'euros et le bouclier fiscal en sus en deux-mille-douze
deux-mille-treize eh bien voilà une différence + monsieur sarkozy
entre vous et moi + moi je protège les enfants de la république vous
vous protégez les plus privilégiés c'est votre droit+ enfin sur la
question des retraites+ vous avez fait une réforme qui d'ailleurs ne
sera plus financée à partir de deux-mille-dix-sept deux-mille-dix-huit

+ mais vous l'avez faite voter elle a euh ses inconvénients et elle a euh ses lourdeurs + et surtout ses injustices + la première des injustices + c' est qu'une femme un homme qui a commencé à travailler à dix-huit ans+ et qui va avoir ses quarante et une années de cotisation + à qui l'on va dire mais non ce n'est plus soixante ans c'est maintenant soixante-deux ans et donc il va falloir faire quarante-deux ans quarante-trois ans de travail souvent ceux qui ont commencé tôt qui ont fait des métiers pénibles et bien moi j'ai considéré que oui pour CETTE catégorie là + je rétablirai le départ à soixante ans dès lors qu'il y a quarante et une années de cotisation et qu'on a commencé tôt à travailler +

LF321 la réponse de monsieur sarkozy sur l'éducation et la retraite

FH322 cinq milliards d'euros et vous avez décrit comment les cotisations seront effectivement relevées à la FIN du quinquennat zéro virgule un pourcent par an jusqu'à fin deux-mille-dix-sept + et j'ASSUME là encore ce choix quant aux économies de dépense j'ai pris un certain nombre d'engagements les effectifs de la fonction publique seront stabilisés globalement tout au long du prochain quinquennat + et la dépense publique n'augmentera pas de plus de un pourcent par an je rappelle que sous votre direction pendant cinq ans la dépense publique a augmenté de deux pourcent +

DP323 votre réponse puis on parle de l'europe

NS324 bon la france est le pays d'europe avec la suède qui a les impôts les plus lourds + est-ce que vous avez conscience que nous sommes dans un monde ouvert ? + y a une différence entre nous + vous voulez moins d' riches moi je veux moins d' pauvres +

FH325 et il y a à la fois plus de pauvres et des riches plus riches !

NS326 ce n'est pas exact et + c'est pas une plaisanterie

FH327 ce n'est pas une plaisanterie c'est hélas une réalité

NS328 la france la france est en europe et dans un monde ouvert + qu'est-ce que vous voulez monsieur hollande ?+ que tout le monde s'en aille ? que plus personne ne puisse payer les impôts ici ? la france est avec la suède le pays où les impôts sont les plus lourds + vous voulez continuer à les augmenter ? vous voulez faire croire quoi ? vous avez défini une personne riche comme gagnant quatre-mille euros

FH329 non non vous savez très bien que ce n'était pas mon expression +

NS330 c'est pas ce que vous avez dit ? alors c'est quoi une personne riche ?

FH331 et que vous savez très bien que j'ai fixé que j'ai fixé à un million d'euros le seuil d'imposition des soixante-quinze pourcent que vous avez contesté

NS332 non non j' parle pas des soixante-quinze pourcent vous aviez

FH333 donc à aucun moment dans mes propositions fiscales le seuil des quatre-mille euros euros n'est utilisé

NS334 donc on n'est pas riche à partir de quatre-mille euros ? on est pas riche ?

FH335 donc là-dessus n'essayez pas de cherchez quelque polémique que ça soit vous n'y arriverez pas

NS336 monsieur hollande vous qui aimez rassembler et qui avez dit que vous n'aimiez pas les riches alors que le journaliste vous interrogeait >sur qu'est-ce qu'un riche vous avez dit à partir de quatre-mille euros<

FH337 non jamais si vous voulez la coupure de presse je l'ai là + ce n'est pas du tout ce que j'avais dit c'était pour remettre en cause les avantages fiscaux qui avaient été accordés par le gouvernement dans lequel vous siégiez

NS338 peu importe vous êtes conscient qu'on vit dans un monde ouvert

FH339 oui je vais y venir sur le monde ouvert

NS340 vous êtes conscient qu'on est dans un monde ouvert que les emplois peuvent se délocaliser + que le capital se délocalise + que nous avons

- les impôts les plus élevés d'Europe avec la suède + et que vous proposez pour financer votre FOLIE dépensière + votre INCAPACITE à dire non dès qu'un syndicat ou un corps intermédiaire vous demande quelque chose + une augmentation continue des impôts je viens sur vos propositions + l'éducation nationale juste un mot
- LF341 on va peut être laisser répondre monsieur sarkozy vous êtes très en avance sur le temps de parole monsieur hollande
- FH342 monsieur sarkozy permettez moi sur le niveau des prélèvements obligatoires vous aviez annoncé en deux-mille-sept que vous les baisseriez de QUATRE points les prélèvements obligatoires + vous savez de combien ils ont augmenté sous votre quinquennat ? on parle de :: je voulais savoir de combien
- NS343 je n'ai donc pas fait de cadeau aux riches monsieur hollande quelle belle démonstration !
- FH344 parceque là ce sont les plus modestes qui ont payé vos largesses + donc je voudrais savoir exactement quel est le niveau des prélèvements obligatoires puisque vous les avez : quel est le niveau des prélèvements obligatoires aujourd'hui ?
- NS345 monsieur :: monsieur ::monsieur hollande on ne peut pas me reprocher d'avoir fait des cadeaux aux riches
- FH346 répondez à ma question quel est le niveau des prélèvements obligatoires aujourd'hui ?
- NS347 monsieur hollande je n'ai pas à répondre à vos questions
- FH348 vous ne voulez pas répondre ?
- NS349 ce n'est pas répondre à la question ! je veux développer mon raisonnement+ contestez-vous que nous avons les impôts les plus élevés d'europe ? contestez vous ? le contestez-vous ? est ce que vous le contestez ?
- FH350 non mais alors si vous m'interrogez je vais vous dire je vais répondre donc vous avez augmenté les prélèvements obligatoires sous votre quinquennat de près d'un point et demi + nous sommes maintenant à plus de quarante-quatre pourcent de prélèvements obligatoires c'est vous qui êtes au pouvoir c'est pas moi ! et vous l'êtes depuis dix ans + et donc quand vous dites : « mais c'est terrible nous avons le niveau de prélèvements obligatoires l'un des plus élevés du monde » + mais c'est pas à moi qu'il faut en faire la remarque c'est à VOUS c'est VOUS qui avez augmenté les prélèvements obligatoires
- DP351 alors la réponse de nicolas sarkozy
- NS352 monsieur hollande est ce que je peux terminer ? (XXX)
- FH353 je termine ma démonstration et quand vous avez transmis vos perspectives de redressement des finances publiques aux autorités européennes vous avez encore ajouté DEUX points de prélèvements obligatoires si bien que si on vous suivait le NIVEAU des prélèvements obligatoires à la fin de ce que pourrait être votre prochain quinquennat si vous étiez réélu serait supérieur à quarante-six virgule sept pourcent du pib + le plus élevé du monde +
- DP354 réponse de nicolas sarkozy et on parle l'europe et au PACte de stabilité +
- NS355 monsieur hollande face à la crise + pour réduire notre déficit et diminuer notre endettement j'ai dû prendre des décisions qui ont conduit à renforcer l'imposition des plus riches + vous avez passé + la première partie d' ce débat à démontrer que nous avons fait des cadeaux aux plus riches et vous venez de le conclure en disant que j'ai augmenté les impôts
- FH355 oui des plus modestes ! c'est ça votre euh + c'est ça votre politique vous avez augmenté les impôts de tous les français et baissé les impôts des plus privilégiés
- DP356 alors réponse de nicolas sarkozy +
- FH357 c'est ça hélas la vérité +

NS358 monsieur monsieur hollande supportez que je vous réponde + donc ce raisonnement votre raisonnement est parfaitement incohérent + parce que si j'ai augmenté les impôts j' n'ai pas fait de cadeau aux plus riches + et notamment et notamment parce que j'ai aligné la fiscalité des revenus financiers sur les revenus du travail + et vous à force de vouloir trop démontrer vous avez démontré exactement le contraire+ mais revenons sur l'éducation nationale ++ mille-neuf-cent-quatre-vingt-dix deux-mille-onze cinq-cent-quarante-mille enfants en moins dans l'éducation nationale + cinq-cent-quarante-mille en moins + nombre de professeurs a augmenté de trente-quatre mille + douze millions d'enfants scolarisés dans nos écoles + un million d'adultes + nous avons le taux d'encadrement le plus élevé de l'ocde vous trouvez qu'on a les résultats qu'on mérite ?+ vous trouvez que tout va bien ?+ vous trouvez que les professeurs sont heureux et que les enfants sont épanouis dans les écoles de la république ?+ vous trouvez qu'on ne peut pas faire mieux ?+ que le seul problème est un problème de quantité ?+ le problème c'est un problème de qualité + il faut augmenter la rémunération des enseignants + et si on veut augmenter la rémunération des enseignants + on doit diminuer leur nombre moins d'enseignants + mieux payés + mieux formés + ayant vingt-six heures d'obligation de service au lieu de dix-huit heures + votre proposition de soixante-et-un créations de postes + ne règlera RIEN au contraire paupérise paupérise la fonction enseignante + vous dites que j'ai supprimé les rased + FAUX archi-faux + mais je considère que les rased c'est pour les cas les plus graves + les rased ce sont un certain nombre de spécialistes qui vont s'occuper des enfants qui ont les difficultés les plus grandes mais + je considère qu'il faut maintenant donner du temps aux adultes+ dans les classes aux professeurs dans les classes + pour pouvoir s'occuper des enfants qui ont des difficultés + dix-huit heures d'obligation d' service au collège et au lycée + je propose d'augmenter d' vingt-cinq pourcent la rémunération de ces professeurs sur la base du volontariat pour qu'ils puissent recevoir les familles + s'occuper d' l'enfant qui se noie qui n'arrive pas à s'en sortir tout n'est pas une question de postes vous me dites : « ah mais les soixante-et-un mille que j' crée je vais les retrouver par économies ailleurs » + >mais savez-vous que l'éducation nationale c'est la moitié des effectifs de la fonction publique ? < donc il va falloir que vous supprimiez soixante-et-un mille postes dans les autres administrations + je s'rais intéressé de savoir lesquelles + les infirmières ?

FH359> les infirmières ne sont pas dans la fonction publique d'état donc ne commencez pas c'est<

NS360 c'est la fonction publique hospitalière c'est la fonction publique hospitalière

FH361 non non c'est pas du tout pareil la fonction publique hospitalière donc ça n'a rien à avoir avec l'état +

NS362 les policiers ? les gendarmes ? les policiers ? ah bon ben très bien

FH363 les policiers je veux augmenter leur nombre puisque vous avez supprimé douze mille postes les policiers et les gendarmes douze mille durant votre quinquennat et vous vous étonnez après qu'il y ait de la colère !

NS364 enfin un dernier + donc vous serez incapable de trouver des économies incapable + et c'est encore une fois le laxisme et la folie dépensière + vous avez fait cela pourquoi ? parce que quelques syndicats vous l'ont demandé il n'y a absolument pas besoin de soixante-et-un mille postes de plus+

DP365 est ce qu'on peut parler ?

NS366 juste un mot sur les retraites+ un mot sur les retraites + c'est la réforme que nous avons conduite qui met en cause la pénibilité + la pénibilité n'existait pas + d'abord vous dites dix-huit ans +

aujourd'hui une personne qui part qui a commencé à travailler avant dix-huit ans part à la retraite à soixante ans monsieur hollande + part à la retraite à soixante ans+ sur les sept-cent-cinquante-mille personnes qui partent à la r'traite chaque année il y en a cent-cinquante-mille qui partent à soixante ans et j'ai introduit pour la première fois + en france le critère de la pénibilité

FH367 non

NS368 si monsieur + lorsqu'on a une incapacité + une invalidité

FH369 l'invalidité ce n'est pas du tout la même chose ne confondez pas invalidité et pénibilité

NS370 mais si on a une invalidité c'est parce que le travail est pénible + quand cette invalidité est de vingt pourcent le départ à la r'traite à soixante ans est de droit + quand elle est de dix pourcent si elle est liée à l'activité professionnelle elle est possible mais vous vous rendez compte qu'en revenant sur cette réforme vous allez faire payer les salariés ? ceux qui nous écoutent doivent savoir que les milliards cinq milliards de plus vous l'avez reconnu + vous allez leur faire payer en augmentant leurs cotisations c'est comme ça que vous aidez le pouvoir d'achat monsieur hollande ?

DP371 messieurs on a compris vos divergences je crois

NS372 et enfin les cotisations des entreprises

FH373 je vais revenir sur les différents points

DP374 (XX) si vous voulez bien parce qu'il y'a beaucoup de sujets on est en train d'accumuler du retard

FH375 mais je ne veux pas laisser nicolas sarkozy continuer à développer des arguments qui ne peuvent pas recevoir mon ma compréhension +

DP376 alors regardez vous avez presque deux minutes de retard vous

NS377 pour aider le pouvoir d'achat il vaut mieux ne pas

FH378 si vous voulez que je vous réponde

DP379 répondez et on passe à l'europe

FH380 première idée fausse + le taux d'encadrement +dans le primaire est le plus BAS de l'ocde + c'est-à-dire nous avons moins de professeurs dans le primaire par rapport aux élèves que dans tous les pays comparables + le MOINS + nous avons perdu ce qui était important une de nos forces + l'attractivité de l'école maternelle puisque seulement dix des moins de trois ans sont scolarisés en maternelle c'était trente-six + trente-six il y a dix ans

NS381 c'est un tout autre sujet ça + c'est un tout autre sujet

FH382 et dans le primaire nous avons le taux d'encadrement le plus faible + ensuite sur la formation vous dites qu'on veut des enseignants mieux formés VOUS avez + VOUS-même et votre gouvernement ! SUPPrimé purement et SIMPLEMENT la formation des enseignants il n'y en a plus +ensuite sur ce que vous proposez aux enseignants + vous leur dites : « je vais vous demander de travailler cinquante pourcent de plus + non plus dix-huit heures mais vingt-six heures+ et je vais vous payer vingt-cinq de plus et ce sera sur le volontariat » est-ce que vous connaissez beaucoup de personnels qui accepteraient de travailler + cinquante pourcent de plus en étant payés vingt-cinq pourcent de plus ? si vous en trouvez vous me les signalerez ! sur les retraites+ et je veux revenir à votre exemple + ceux qui ont commencé à dix-huit ans et qui ont fait des métiers pénibles + eux seront obligés d'attendre soixante-deux ans je ne le veux pas et enfin vous me dites +

NS383 non ceux qui ont travaillé avant dix-huit ans vont jusqu'à dix-huit ans donc vous parlez jusqu'à dix-neuf ans

FH384 je parle de ceux qui ont dix-huit ans et plus

NS385 vous arrêtez à quand ?

FH386 ceux qui ont dix-huit ans et quarante-et-un années ça fait cinquante-neuf ans> ils sont obligés d'attendre déjà soixante ans donc

- ils vont être obligés d'attendre< soixante-deux ans trois ans de plus
je le refuse + ils partiront à soixante ans
- DP387 on a compris vos divergences + on a compris
- FH388 sur les économies parce que je ne peux pas laisser penser que j'augmenterai euh la dépense publique + vous vous avez pris la règle euh du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux + je ne la retiens pas donc + il y aura la STAbilité des effectifs de la fonction publique ce qui veut dire que plutôt que de ne pas remplacer des fonctionnaires partant à la retraite + moi je ne les remplacerai pas partout mais je créerai les postes et dans l'éducation nationale + et dans la police + parce que comment admettre que dans la police et euh dans la gendarmerie il ait pu y avoir douze-mille suppressions de postes ?
- DP389 bien la zone euro le pacte de stabilité
- NS390 je voudrai j'ai juste
- LF391 il faut vraiment qu'on avance monsieur sarkozy
- NS392 juste trois petites remarques + mais elles sont importantes + monsieur hollande me reproche de proposer une augmentation de vingt-cinq pourcent pour cinquante pourcent d'augmentation des heures + je voudrais lui dire que dans mon esprit on ne paie pas de la même façon une heure + devant la classe avec vingt-cinq ou trente élèves + et une heure de dialogue avec un élève + sur les vingt-six heures d'obligation d' service par rapport aux dix-huit heures dix-huit heures par semaine huit mois d' l'année + je frai je monterai les heures de cours de dix-huit à vingt-et-une heures et de vingt-et-une heures à vingt-six c'est pour l'entretien individuel il est normal que ce ne soit pas payé de la même façon + deuxième point sur la formation des maîtres j'ai supprimé les iufm c'était une catastrophe
- FH393 vous avez formé + supprimé l'année de formation des des enseignants l'année + l'année
- NS394 no ::n j'ai supprimé les iufm qui étaient une catastrophe parce que j'ai VOULU que nos enseignants soient formés dans l'université + enfin une information pour vous + il y a trois-cent-soixante-quinze mille professeurs au primaire + pour deux-cent-quatre-vingt-deux mille classes + nous avons un taux d'encadrement dans le primaire de vingt-trois par classe il est FAUX de dire que c'est le taux le PLUS BAS + le problème le problème
- FH395 si vous l'avez vous-même reconnu ! a tel point que vous avez été obligé de concéder que vous remplaceriez désormais dans le primaire les fonctionnaires partant à la retraite VOUS-MÊME vous l'avez concédé dès lors que
- NS396 ce n'est pas un problème de quantité de public c'est un problème de qualité de formation et de qualité de la rémunération
- DP397 messieurs il faut qu'on aborde d'autres sujets parlons d' l'europe +
- LF398 parlons de la zone euro qui a été et qui est toujours soumise à rude épreuve en raison de la crise de la dette + vous êtes d'accord tous les deux pour soutenir l'euro + en revanche vous vous affrontez sur le pacte budgétaire européen qui a été signé l'an dernier et qui nous liera pour de nombreuses années s'il est ratifié françois hollande vous voulez le renégocier + nicolas sarkozy vous ne le voulez pas est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi et aussi nous préciser quel rôle vous voulez voir jouer à la banque centrale européenne ? françois hollande vous êtes légèrement en retard sur le temps de parole c'est donc à vous que je m'adresse
- DP399 et on va vous demander des réponses assez brèves parce qu'il y a beaucoup de sujet +et qu'on a beaucoup de retard+ s'il vous plaît
- FH400 d'abord euh la crise de la zone euro euh:+ ça fait maintenant près de trois ans qu'elle est ouverte + et il y a eu euh beaucoup de retard qui a été pris + et on l'a payé très cher + au départ c'était la grâce et ça s'est diffusé à l'ensemble de la zone euro par effet de ricochet

et nous en payons les conséquences + la france elle-même a été dégradée une agence sur les trois a dégradé la signature de la france et c'est forcément regrettable + il a été signé un PACTE budgétaire c'était à la fin d' l'année il a été confirmé au mois de mars + qui instaure des disciplines + des sanctions pour les pays qui ne respecteraient pas les disciplines + je comprends qu'il convienne d'instaurer des règles pour que les pays se mettent en bon ordre et notamment le nôtre puisqu'il a été mis en désordre depuis euh cinq ans et depuis dix ans + donc il y a nécessité de nous remettre dans les clous + pour réduire nos déficits + mais là où je conteste c'est qu'il n'y a eu aucune dimension de croissance + c' qui fait qu'on impose à des pays l'austérité généralisée + l'Espagne le Portugal la Grèce faut-il en parler l'Italie le nôtre qui suit aussi une austérité + et donc nous serions condamnés pour toujours à l'austérité sans d'ailleurs que le niveau des déficits recule + parce que s'il n'y a pas de croissance + il n'y a pas de recettes supplémentaires + et s'il n'y a pas de recettes supplémentaires les euh déficits ne peuvent pas être réduits donc J'ai proposé un programme en quatre points + pour la relance de la croissance + premier point + que nous puissions créer enfin ces euro-bounds cette capacité d'emprunt qui serait donnée à l'union européenne pour qu'elle finance des projets d'infrastructures des projets d'économies d'énergie des projets industriels + deuxième point + mobiliser la banque européenne d'investissement augmenter son capital et faire en sorte que nous puissions financer l'innovation la recherche et un certain nombre de projets que poursuivent nos collectivités locales + troisième point + mobiliser les fonds structurels qui sont aujourd'hui inutilisés + et quatrième point créer une taxe sur les transactions financières d'un certain niveau et qui puisse permettre d'avoir une ressource supplémentaire + enfin la banque centrale européenne on est dans une situation invraisemblable aujourd'hui ! + on a une banque centrale européenne qui prête sans limite aux banques à un taux d'intérêt de un pourcent + et ces banques en définitive sont laissées seules disposer de cet argent pour venir ou ne pas venir en soutien aux états et quand elles viennent auprès des états notamment auprès de l'Espagne c'est un taux d'intérêt de six pourcent qui est demandé + la banque obtient un crédit de la banque centrale de un pourcent et prête à six pourcent je refuse + et donc ce que j'ai demandé c'est qu'il y ait une renégociation du traité pour que nous puissions intégrer + la dimension de croissance + je constate d'ailleurs que depuis que j'ai fait ces propositions + sans doute le premier tour de l'élection présidentielle a été utile un certain nombre de chefs d'état et de gouvernement regardent du côté de la France le président de la banque centrale européenne dit il faut revenir en arrière ajouter un pacte de croissance + le chef du gouvernement espagnol qui est de droite se dit : « je ne peux pas tenir s'il n'y a pas de croissance » + le président du gouvernement néerlandais a la même attitude + Mario Monti qui n'est pas de ma sensibilité non plus est bien conscient que l'Italie ne peut pas vivre en récession bref + je sens les lignes bouger et même du côté allemand c'est plus difficile notamment sur la banque centrale européenne ou sur les euro bounds il y a un nouvel état d'esprit+

DP401 nicolas sarkozy vous répond

FH402 et donc je prends l'engagement de venir au lendemain de l'élection présidentielle PORTer ce plan de renégociation et obtenir ce soutien à la croissance INDispensable et pour nos économies et pour réduire le chômage et pour la maîtrise de la dette

LF403 votre réponse nicolas sarkozy

NS404 bon monsieur Hollande parle d'une France qui a été dégradée la France n'a jamais emprunté aussi peu cher qu'elle emprunte aujourd'hui + nous empruntons à moins d' trois pourcent + ma gestion ne doit pas être si

- désastreuse que ça + parce que le même jour + dans les mêmes conditions l'Espagne emprunte au double !+ sept ans de gouvernement socialiste + pas d' réforme des retraites + embauche de fonctionnaires dépenses +
- FH405 et vous avez dit tellement de bien de monsieur zapatero ! je suis surpris que vous fassiez cette comparaison + quand je vous faisais euh parfois
- NS406 je peux pas terminer je peux pas terminer
- FH407 opposition vous me disiez regardez du côté de l'Espagne au moins monsieur zapatero est un bon socialiste et maintenant vous lui faites un procès ce n'est pas juste vis-à-vis de lui
- DP408 alors monsieur Sarkozy
- NS409 monsieur Hollande si vous me permettez monsieur zapatero est le seul chef de gouvernement qui vous a reçu vous vouliez vous inspirer d' son exemple quand on voit
- FH410 à aucun moment
- NS411 à aucun moment ? vous avez été reçu à (X) madame Aubry a déclaré madame Aubry avait déclaré en deux-mille-neuf si monsieur Sarkozy faisait la politique de monsieur zapatero ça irait mieux en France + merci ! elle s'intitulait à l'époque la Zapatera et vous votre premier
- FH412 vous faites là aussi un raccourci qui n'est pas juste les spécialistes corrigeront
- NS413 votre premier déplacement fut pour l'Espagne
- LF414 il s'agissait de Ségolène Royal
- NS415 vu pour l'Espagne + pour aller en Espagne + recueillir le soutien de monsieur zapatero dont vous venez d'expliquer tout le bien que vous pensez d' sa politique + franchement les Français qui nous regardent aujourd'hui y en a-t-il UN seul qui veut se retrouver dans la situation de l'Espagne ?
- DP416 restons sur la zone euro et le pacte restons sur le pacte et la zone euro
- FH417 personne ne propose ce modèle-là !c'est quand même curieux qu'à chaque fois vous alliez chercher ailleurs ! parlez de vous parlez de votre politique !
- NS418 ça vous gêne tellement que je vous réponde ?
- FH419 non mais allez-y + mais ne parlez pas d'autre chose !
- NS420 merci de me donner votre autorisation + deuxième point + la croissance bien sûr + mais la croissance ne peut pas être échangée contre la réduction de nos déficits de nos dépenses et de notre endettement ++ et personne en Europe ne l' conteste + si on veut monsieur Hollande + être indépendant des marchés financiers et des banques + mieux vaut ne pas avoir des sommes colossales à rembourser + quel est le problème de l'Espagne et quel est l'atout d' la France ? la France avait dit en deux-mille-onze nous s'rons à cinq virgule sept pourcent de déficit + nous sommes à cinq virgule deux pourcent grâce aux efforts des Français on a fait mieux + l'Espagne avait dit en deux-mille-onze nous s'rons à six pourcent de déficit l'Espagne est à huit pourcent + la sanction fut immédiate + les banques et les marchés financiers considèrent que c'est dangereux de prêter à l'Espagne + et que c'est possible d' prêter à la France + si on veut retrouver la maîtrise de son destin on rembourse ses dettes + et on réduit ses dépenses le contraire de la politique que vous proposez !
- LF421 est-ce qu'il faut renégocier le traité ?
- NS422 alors sur le traité mais monsieur Hollande pardon invente le fil à couper le beurre ! il veut une taxe sur les transactions financières + j' l'ai fait voter ! voilà encore voilà encore
- FH423 non ce n'est pas vrai >vous n'avez pas fait voter la taxe sur les transactions financières à l'échelle de l'Europe ce n'est pas vrai ! <
- NS424 excusez-moi elle a été votée en France oui ou non ?

- FH425 non non non vous me permettez là-dessus ? vous aviez supprimé ce que l'on appelait l'impôt de bourse au lendemain de votre élection + et vous l'avez rétabli c'est tout + vous aviez supprimé un impôt + et vous avez rétabli cet impôt + vous n'avez pas créé la taxe sur les transactions financières
- NS426 monsieur hollande j'ai créé la taxe sur les transactions financières + et c'est la france pardon de vous le dire j'ai participé à tous les sommets européens et vous n'avez participé à aucun + je peux vous dire quelque chose ? est ce que vous
- FH427 c'est bien normal ! convenez que c'est bien normal puisque vous êtes le président
- NS3428 enfin vous avez été le collaborateur de françois mitterrand
- FH429 mais je ne siège pas au conseil européen
- NS430 pendant deux septennats il aurait pu vous confier une responsabilité aussi qui vous aurait familiarisé avec cela mais sur la taxe financière
- FH431 pour être au conseil européen il faut être président de la république point final
- NS432 sur la taxe financière + on peut être premier ministre en cas de cohabitation + sur la taxe financière nous l'avons créée en france elle rapportera un milliard d'euros + et j'ai dit à la minute où nous obtenons la majorité + en europe pour créer cette taxe financière + nous la ferons donc c'est déjà fait l'augmentation du capital de la bei c'est prévu dans l' traité + c'est déjà fait + la mobilisation des fonds structurels mais vous inventez le fil à couper le beurre une nouvelle fois !+ c'est déjà fait + il n'y a qu'un seul point de désaccord entre nous c'est les euro-bounds + ça veut dire quoi ? vous trouvez qu'on n'a pas assez de dettes en france qu'il faut faire monter la dette en europe ? mais qui garantira la dette des autres + si ce n'est la france et l'Allemagne ? l'euro-bound ça veut dire quoi ? que nous financerons nous les allemands et les français la dette des autres ? je n'en veux pas + parce que j'estime qu'on ne réduit pas nos dépenses nos déficits et nos dettes en envoyant en europe des dettes qui seront garanties par qui si ce n'est par les deux pays les plus forts de l'europe +l'Allemagne et la france ? c'est irresponsable + enfin dernier point vous me faites une critique en me disant oh la la qu'est-ce que vous avez tardé à résoudre la crise de l'euro ! vous croyez que c'était facile monsieur hollande ?+ vous croyez qu'il suffit d'arriver avec son petit costume en disant réglez mettez-vous tous d'accord ? vous savez que c'est vingt-sept pays en europe que c'est une crise mondiale ? vous pensez que ça a été facile ? nous avons évité la disparition d' la grèce + ça n'a pas été si facile + nous avons évité l'implosion de l'euro ça a été un travail considérable qui a été fondé d'ailleurs sur le couple franco-allemand donc il est irresponsable de vouloir le remettre en cause + quant à la bce je vais vous dire une chose je trouve qu'ils ont plutôt bien travaillé avec les traités tels qu'ils sont qui ont été négociés par qui ? par ceux qui ont signé maastricht + et je ne suis pas sûr monsieur hollande que vous auriez fait beaucoup mieux que nous en nos lieux et places devant une succession de crises d'une violence absolument inouïe
- DP433 messieurs messieurs
- NS434 l'europe s'en est sortie + et c'est très heureux pour nous et c'est très heureux pour les européens
- DP435 je vous propose de quitter l'économie
- LF436 une dernière réponse peut-être ?
- FH437 d'abord l'europe ne s'en est pas sortie + elle est aujourd'hui confrontée à une possible résurgence de la crise + avec une austérité généralisée+ et je ne la VEUX pas + et si aujourd'hui notre élection présidentielle est à ce point regardée + par l'ensemble des opinions

publiques + et au-delà des opinions publiques par les gouvernements + c'est parce qu'il y a un enjeu qui nous dépasse qui n'est pas simplement de savoir ce que nous voulons faire en france + c'est de savoir qui va être le prochain président d' la république + et s'il va avoir la volonté de changer l'orientation de l'europe + s'il va avoir la CAPacité de faire euh bouger l'allemagne + s'il va avoir ++ h : l'ampleur nécessaire pour mettre en place un plan de relance à l'échelle de l'europe vous nous dites qu'on ne peut pas emprunter à l'échelle de l'europe ? il s'agit pas de mutualiser la dette des autres ! il s'agit de lever un emprunt qui serve à financer des grands travaux d'infrastructure

NS438 garanti par qui ?

FH439 mais garanti par l'union européenne elle-même

NS440 c'est qui l'union européenne si ce n'est l'allemagne et la france ?

FH441 et là ou vous êtes et là où vous êtes en contradiction c'est même le président du conseil européen + même le président de la commission européenne + sont sur cette ligne+ et si vous vous n'aviez été libre à tout propos+ pour mener cette politique + vous l'auriez menée et c'est madame merkel qui vous en a empêché

LF442 messieurs cela fait une heure et demie qu'on parle d'économie il faut qu'on aborde les questions de société

FH443 vous avez cédé la dessus vous avez cédé la dessus vous avez une très grave responsabilité

NS444 juste un mot d'abord monsieur hollande connaît mal l'europe

FH445 je la connais très bien

NS446 il ne sait pas + et ne sait pas qu'en europe + on n' fait pas des oukases + il suffit pas d' dire en tapant avec son poing sur la table je n'veux pas + il y a des compromis à faire + parce que l'europe c'est justement cela + l'europe de delors + l'europe de monnet + l'europe de de gaulle + c'est l'europe où l'on sait s'entendre et s'comprendre + deuxièmement l'austérité je ne l'ai pas voulue en france + les pensions d' retraite ont été actualisées + les bourses des étudiants nous les avons passées à dix mois + les allocations chômage nous ne les avons pas baissées + où l'austérité a frappé monsieur hollande ? partout où VOS amis étaient en pouvoir et qu'ils n'ont pas pris les décisions + en espagne salaires des fonctionnaires baisse de cinq pourcent + retraites baisse de quatre pourcent + en grèce monsieur papandréou qui vous soutient les salaires ont baissé de vingt-et-un pourcent + je n'ai jamais voulu de l'austérité et de la rigueur en france +

DP447 bien

NS448 le pouvoir d'achat des fonctionnaires en france a augmenté de dix pourcent

DP449 bien s'il vous plaît

NS450 enfin un dernier mot + sur le volontarisme monsieur hollande + ne me donnez aucune leçon

DP451 bien

FH452 si je vous en donnerai parceque non je vais continuer là-dessus parce que c'est très important

DP453 un mot très rapide il est vingt-deux heures trente nous n'avons pas parlé d'autre chose que d'économie

FH454 nicolas sarkozy vous nous dites que vous savez faire les compromis ?+ non vous ne savez pas faire les compromis !+ en l'occurrence par rapport à l'allemagne vous n'avez pas tenu bon + vous n'avez rien obtenu + et par ailleurs vous me dites moi je suis un héritier de delors de jean monnet + et c'est vous qui menacez de suspendre votre participation à certaines négociations si vous n'obtenez pas satisfaction ?+

DP455 alors réponse rapide s'il vous plait

- FH456 donc quelle est cette logique ? vous seriez pour le compromis dans certaines circonstances et puis vous seriez pour la chaise vide dans d'autres ? ça ne tient pas
- NS457 monsieur hollande
- FH458 je termine là-dessus + deuxièmement vous avez toujours la volonté de nous ramener à l'Espagne et à la Grèce je rappelle une chose pour la Grèce + quoi qu'on puisse penser de monsieur Papandréou lorsqu'il a été premier ministre grec il a fait ce qu'il a pu + il héritait d'un gouvernement conservateur + le pays qui va aussi très mal c'est l'Italie qui a été gouvernée par un de vos amis Silvio Berlusconi pendant des années + et donc vous viendriez nous dire : « voilà ici il y a des bons points et des mauvais points » ?! il y a eu des gestions qui ont été mauvaises + mais il y a eu aussi une Europe qui n'a pas été au rendez-vous
- DP459 bien bien
- FH460 et donc mon devoir si je deviens le prochain président d' la République + c'est de donner une autre orientation de l'Europe que celle que vous avez SUBIE
- DP461 une minute de réponse s'il vous plaît et on passe vraiment à autre chose
- NS462 je ne pense pas que monsieur Berlusconi soit mon ami puisqu'il a semblé souhaiter votre élection
- FH463 il est de votre parti en tout cas au niveau européen
- NS464 je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? non ce n'est pas exact + je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ?
- FH465 ah si il est bien du PPE ou il n'est pas du PPE ?
- NS466 je n'ai rien obtenu ?
- FH467 monsieur Berlusconi est bien du PPE ou il n'est pas du PPE?
- NS468 monsieur Berlusconi est berlusconien
- FH469 non non est-ce qu'il est du PPE ou il n'est pas du PPE ?
- NS470 je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ?
- FH471 répondez moi à cette question + répondez à cette question
- NS472 merci je ne suis pas votre élève + je vous répondrai après avoir dit ce que j'ai à vous dire
- FH473 là en l'occurrence je vous pose une question la réponse est que monsieur Berlusconi est au PPE dans le même parti que le vôtre
- NS474 monsieur Berlusconi n'est pas dans mon parti
- FH475 si
- NS476 ni de près ni de loin
- FH477 il l'est au niveau européen
- NS478 vous osez dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ?+ le gouvernement économique la présidence stable du gouvernement économique l'Allemagne le voulait ? c'était une demande de la France + je n' peux mettre ça que sur une incompétence monsieur Hollande + pas sur la mauvaise foi + deuxième élément je n'ai rien obtenu de l'Allemagne ? quand la BCE prête à un pourcent vous en parliez tout à l'heure + en violation d' la lettre des traités + je l'ai obtenu au sommet d' Strasbourg avec monsieur Monti de l'Allemagne + pourquoi rabaisser la France monsieur Hollande ?
- FH479 je ne rabaisse pas la France
- NS480 pourquoi ne pas suivre les dossiers ?
- FH481 ne confondez pas votre personne avec la France
- NS482 le président d' la République représente la France
- FH483 représente la France mais il n'est pas la France
- NS484 dans la négociation internationale
- FH485 quand je vous mets en cause je ne mets pas en cause la France
- NS486 dans la négociation internationale + dire que je n'ai rien obtenu de l'Allemagne que la France n'a rien obtenu d' l'Allemagne + c'est FAUX c'est une contrevérité et une GRANDE incompétence
- DP487 bien

NS488 sur schengen un dernier mot + sur schengen + schengen c'est mille-neu-cent- quatre-vingt-sept + lorsque schengen ne fonctionne pas + et schengen ne fonctionne pas + j'ai dit je persiste et je signe+ que si schengen ne change pas et que la frontière entre la grèce et la turquie reste complètement ouverte nous rétablirons des contrôles ciblés unilatéralement à nos frontières + quand le général de gaulle a fait la politique de la chaise vide pour la politique agricole commune + il a obtenu satisfaction + les frontières c'est pas un gros mot + c'est pas un gros mot + et si nous avons fait schengen c'est pas pour supprimer les frontières + c'est pour que les frontières soient défendues aux confins de l'europe

LF489 justement on va justement parler des questions de société david

DP490 vous êtes à égalité vous êtes à égalité de temps de parole donc on va fermer ce chapitre économique et passer à un certain nombre de sujets de société moins qu'on l'avait prévu sans doute parce qu'il est déjà vingt-deux-heure-trente je vous propose de commencer avec un sujet dont on a ::

LF491 égalité de temps de parole entre les deux candidats

DP492 égalité presque parfaite par un sujet dont on a pas mal débattu des derniers temps + l'immigration + on n'a pas beaucoup de temps + donc je vous propose de vous concentrer sur des points précis qui sont au COEUR de vos DESACCORD + le premier point concerne ce qu'on appelle les flux d'immigrés ceux que nous accueillons sur notre sol vous n' faites pas le même diagnostic ni n'avez les mêmes objectifs + vous souhaitez nicolas sarkozy REDuire ce nombre d'immigrés + vous dites françois hollande que ce n'est pas la priorité en tout cas pour la la plupart d'entre eux pas forcément les immigrés économiques + euh que proposez-vous précisément ?+ allez-y françois hollande

FH493 nicolas sarkozy est donc euh + en responsabilité de l'immigration depuis dix ans + ministre de l'intérieur puis président d' république + le nombre de personnes rentrant sur notre territoire en situation légale est de deux-cent-mille par an+ deux-cent-mille par an + c'était cent-cinquante-mille sous le gouvernement de lionel jospin donc + vous avez accepté pendant dix ans que rentrent sur nos territoires pour des raisons légales deux-cent-mille immigrés supplémentaires + en deux-mille-sept quand vous vous êtes présenté au suffrage des français vous avez dit + : « sur les deux-cent-mille + je voudrais qu'il y en ait la moitié qui : soit : de l'immigration choisie l'immigration économique » + et puis en définitive + ce chiffre n'a pas pu être atteint + et l'immigration économique est tombée à trente-mille au lieu des cent-mille attendus+ et puis là aujourd'hui + vous changez encore d'objectif + et vous nous dites : « euh voilà maintenant je veux réduire de deux-cent-mille à cent-mille le nombre des immigrés rentrant légalement sur notre territoire » + donc qu'est-ce que je dis moi ?+ immigration économique je pense qu'aujourd'hui il faut la limiter + nous sommes en situation de chômage de croissance faible + il y a des métiers qui pouvaient être tendus je pense qu'aujourd'hui nous n'avons pas à avoir plus d'immigration économique et je fais même une proposition que CHaque année au parlement il y aura une discussion pour savoir exactement le nombre que nous pouvons admettre pour l'immigration économique + étudiants étrangers + près de soixante-mille sur les cent-quatre-vingt à deux-cent-mille je suis pour qu'il y ait des étudiants étrangers qui viennent apprendre sur notre territoire et j'ai trouvé regrettable que monsieur guéant fasse une circulaire pour rendre plus compliquée leur situation + parce que nous avons besoin de ces talents parce qu'ils vont avec notre langue développer des savoirs qui nous seront très précieux +ensuite il y a des demandeurs d'asile nous en recevons à peu près cinquante à soixante-mille + qui mettent un an et demi + un an et demi avant d'obtenir une réponse + un an et demi ! je

dis on ne peut pas laisser des familles attendre un an et demi d'avoir une réponse et qui quand elle est positive restent sur notre territoire et quand elle n'est pas positive y restent quand même parce qu'il est très difficile d'en partir + donc j'ai dit nous devrions donner une réponse en six mois pour les demandeurs d'asile + restent l'immigration familiale et les conjoints de français + je considère que pour l'immigration familiale il faut poser des règles sur un niveau de revenus minimum ce qui existe déjà et aussi pour des conditions de logement et la maîtrise du français sur les conjoints de français + c'est là-dessus que vous voulez intervenir je considère que nous ne pouvons pas empêcher un français ou une française qui s'est marié sauf si ce mariage est contestable et est contesté + de faire venir son conjoint ici donc+ je considère que l'immigration légale peut être maîtrisée mais qu'on ne peut pas fixer des objectifs qui sont tout euh à fait hors d'atteinte et ce sera d'ailleurs la même chose qu'en deux-mille-sept quand il s'était agi de l'immigration économique qui n'a pas du tout été l'immigration choisie que monsieur sarkozy avait à un moment imaginé

DP494 votre réponse nicolas sarkozy

NS495 bon nous ne sommes pas d'accord sur les chiffres et là encore les observateurs feront litière de tout c'la + le flux migratoire annuel a atteint son maximum historique la dernière année du gouvernement de lionel jospin avec deux-cent-quinze-mille titres de séjour + deux-cent-quinze-mille + qui faisaient suite à une régularisation générale de quatre-vingt-mille personnes en situation illégale + le flux migratoire annuel aujourd'hui est de cent-quatre-vingt-mille je conteste donc formellement vos chiffres

FH496 deux-cent-mille en moyenne sur les dix dernières années +

NS497 monsieur hollande

FH498 les observateurs feront là aussi justice voila

NS499 monsieur hollande c'est cent-quatre-vingt-mille + la france est un pays ouvert + et je sais moi-même d'où je viens + le problème est le suivant + nous avons accueilli trop de monde + ce qui a PARALYSÉ notre système d'intégration + nous n'avons pas assez d'emplois + pas assez d'écoles + pas assez d' logements + il faut donc réduire le nombre de ceux que nous accueillons + pas parce que nous ne les aimons pas + pas parce que nous en avons peur + mais parce qu'on n'arrive plus à les intégrer + deuxième élément + je n' peux pas dire aux français qu'il faut faire des économies réduire nos dépenses + et accepter l'immigration qui ne viendrait en france que parce qu'elle est tentée par des prestations sociales parmi les plus généreuses + j'ai donc proposé sur les CINQ années qui viennent de faire en sorte que nous divisions par DEUX le flux migratoire entrant en france cent-quatre-vingt-mille + quatre-vingt-dix-mille comment allons-nous y arriver ? première proposition un juge unique pour le droit des étrangers + aujourd'hui ce n'est pas le même juge qui maintient l'étranger en france

FH500 >cela n'a rien à voir avec l'immigration légale ça + c'est pour l'expulsion là vous me parlez d'autre chose + pour l'immigration légale cela n'a rien à voir< c'est pas le juge qui décide +

NS501 aujourd'hui + quelqu'un qui arrive en france + on le met en rétention pour voir s'il correspond à un critère de régularisation + asile + rapprochement familial + il est en rétention + le juge de la rétention c'est le juge judiciaire + et je le juge de l'expulsion c'est le juge administratif + je souhaite que ce soit le même juge parce que si on libère de la rétention quelqu'un avant de lui avoir donné une réponse vous avez le droit d'entrer ou pas le droit d'entrer s'il est entré avant naturellement on ne pourra pas l'expulser après ça sera beaucoup plus difficile + deuxième élément + je propose que pour tout nouvel entrant y compris sur le rapprochement familial comme sur le

- regroupement familial parce que les deux ce sont soixante-cinq-mille personnes par an + je propose que dans tous nos consulats soit organisé un examen de français avant l'entrée sur le territoire pour toute personne ayant un âge qui dépasse seize ans et de connaissance des valeurs de la république car je ne sais pas comment on peut intégrer en france des personnes qui ne parlent pas un mot de français + et enfin pour éviter qu'on ne vienne en france que pour l'attrait de certaines prestations sociales + je propose qu'on ne puisse toucher les prestations sociales comme le minimum vieillesse ou le rsa qu'après DIX années d' présence en france et CINQ années de cotisations + après tout que les étrangers en france aient les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres
- DP502 il y a un autre sujet qui vous divise c'est le droit de vote pour les immigrés non membres de la communauté européenne aux élections municipales vous y êtes favorable francois hollande ?
- FH503 d'abord un mot sur ce qui vient d'être dit+ la question du juge n'a rien à voir avec l'immigration légale + la question du juge c'est par rapport à l'immigration ILLEgale pour favoriser ou faciliter l'expulsion + donc la proposition de monsieur sarkozy n'est pas du tout appropriée à l'immigration légale elle est appropriée à la lutte contre l'immigration illégale + par ailleurs que je peux comprendre mais qui doit d'abord toucher les filières clandestines mais j'arrive à votre question sur le droit de vote
- NS504 est-ce qu'on garde les centres de rétention ?
- FH505 mais bien sûr qu'on les garde + sur les droits de vote
- NS506 alors pourquoi vous avez écrit dans cette lettre + dans cette lettre au directeur général de france terre d'asile je cite « je souhaite moi françois hollande que la rétention devienne l'exception » ?
- FH507 je m'explique
- NS508 s'il y a plus d' rétention monsieur hollande
- FH509 non non mais là il s'agit de l'immigration irrégulière + irrégulière pas légale irrégulière pour les centres de rétention on ne met pas les personnes qui sont rentrées légalement sur notre territoire
- NS510 bien sûr et c'est bien là le problème
- FH511 sur les centres de rétention
- NS512 on a plus un problème d'immigration illégale que d'immigration légale
- FH513 mais là vous avez parlé nous parlions d'immigration légale
- DP514 françois hollande vous répond sur les centres de rétention + allez y sur les centres de rétention
- FH515 en sorte que lorsque vous parliez du juge vous n'étiez pas du tout dans l'ordre du jour vous n'étiez pas du tout dans le sujet +
- NS516 donc les centres de rétention on les garde ?
- FH517 >sur les centres de rétention là vous changez de sujet <sur le centre de rétention moi je considère que un enfant ne peut pas être mis dans un centre de rétention + parce qu'il est avec sa famille au milieu d'AUTRES étrangers dans des conditions très difficiles donc ce que ce que nous devons ce que nous devons faire
- NS518 qui a créé les centres de rétention pour enfants ? monsieur jospin c'est monsieur jospin qui l'a crée
- FH519 oui ce que nous devons faire maintenant c'est d'avoir des centres de rétention permettant l'accueil des familles pour permettre ensuite leur reconduite
- NS520 ça existe déjà
- FH521 un seul
- NS522 ça existe déjà
- FH523 un seul alors + alors je viens au droit de vote
- NS524 donc on garde les centres de rétention ?
- FH525 les centres de rétention sont nécessaires ils existent partout
- NS526 donc pourquoi écrivez-vous le contraire à france terre d'asile ?
- FH527 parce que

NS528 toujours l'ambiguïté
FH529 mais non il y a pas aucune ambiguïté lorsque la personne doit + est
est menacée + nous menace nous menace de partir
NS530 la rétention doit devenir une exception vous venez de dire aux
français que vous la garderez
FH531 mais non je dis que je garderai les centres de rétention + et que la
personne qui risque de s'enfuir doit être mis en centre de rétention
j'en arrive au droit de vote j'en arrive au droit de vote
LF532 sur le droit de vote des immigrés
NS533 cette lettre vous l'avez envoyée il y a dix jours
FH534 je l'ai envoyée bien sûr
NS535 vous venez de vous contredire
FH536 mais pas du tout
NS537 sur un sujet aussi important que l'existence d'un centre de rétention
c'est-à-dire là où vont tous les étrangers qui n'ont pas encore de
papiers on examine leur situation monsieur hollande écrit à france
terre d'asile la rétention doit devenir l'EXCEPTION + et vous venez
de dire qu'on le garde c'est pas sérieux sur un sujet de cette
importance
FH538 lorsque mais lorsque vous savez que beaucoup d'étrangers qui sont
reconduits + ne passent pas en centre de rétention
NS539 comment on les retrouve s'ils ne sont pas en centre de rétention ?
FH540 ils sont assignés à résidence et ensuite
NS541 ah assignés à résidence !
FH542 oui absolument
NS543 ah bon ?
FH544 et donc et ensuite reconduits à la frontière
NS545 parce qu'un étranger qui arrive en situation illégale
FH546 mais là il ne s'agit pas
NS547 il a une résidence et on va
FH548 mais il arrive souvent
NS549 l'assigner dans sa résidence ?
FH550 il arrive souvent il arrive souvent que ces étrangers-là soient en
france depuis plusieurs années
NS551 vous vous noyez monsieur hollande vous vous noyez +
DP552 le droit de vote le droit de vote
FH553 j'en arrive au droit de vote après cette digression + sur le droit de
vote + c'est une position que je défends depuis des années +
uniquement pour les élections municipales et par rapport à des
étrangers en situation régulière sur le territoire et installés depuis
plus d' cinq ans + monsieur sarkozy vous étiez favorable à cette
position vous l'aviez écrit en deux-mille-un rappelé en deux-mille-
cinq confirmé en deux-mille-huit vous disiez que vous étiez
intellectuellement favorable à cette introduction du droit de vote des
étrangers pour les élections municipales + mais que vous n'aviez pas
la majorité vous avez parfaitement le droit d' changer moi je ne
change pas + je considère donc que ces personnes qui sont sur notre
territoire depuis longtemps qui paient des impôts locaux doivent
pouvoir participer au scrutin municipal + et ça existe d'ailleurs dans
la plupart des pays européens + et notamment en belgique aux pays-bas
au royaume-uni pour les membres du commonwealth et en espagne sous
réserve de réciprocité et je pourrais continuer il y a à peu près
cinquante pays dans le monde beaucoup sont en europe qui appliquent le
droit de vote des étrangers pour les élections municipales + pour
faire passer cette réforme il nous faudra avoir une majorité des trois
cinquièmes c'est une révision de la constitution je soumettrai donc
cette proposition au parlement s'il y a une majorité des trois
cinquièmes et bien ça voudra dire qu'une partie de la droite et du
centre et vous avez beaucoup de vos amis enfin un certain nombre qui y
sont favorables la réforme passera + s'il n'y a pas de majorité eh

- bien ce sera au peuple français et SEULEment au peuple français de pouvoir en décider +
- LF554 monsieur sarkozy sur le droit de vote des immigrés +
- NS555 j'ai beaucoup réfléchi sur cette question qui est une question difficile et sur laquelle sur laquelle il faut prendre des engagements clairs + qu'est-ce qui s'est passé depuis dix ans ? on a une montée des tensions communautaires extravagante + on a une radicalisation + et une pression disons les choses comme elles sont d'un islam de france alors que nous voulons un islam en france + je considère comme IRresponsable de proposer un vote communautariste et un vote COMMunautaire alors que nous sommes face à des TENTIONS communautaires et identitaires extraordinairement fortes + monsieur hollande dit c'est pas grave ce sont les élections municipales + il a tort + parce que l'élection municipale et le maire c'est la deuxième élection et le deuxième personnage avant après le président d' la république + les élections où il y a le plus de participation c'est l'élection présidentielle et l'élection municipale + il a une deuxième fois tort + parce que les élus locaux que vous élisez servent à élire les législateurs + puisqu'en france quand on élit un conseil municipal c'est le conseil municipal qui élit le sénat
- FH556 je peux vous arrêter là-dessus ? je peux vous arrêter là-dessus ? cette règle existe déjà pour les résidents communautaires pour les résidents européens+ et vous savez que les conseillers municipaux + européens + ne peuvent pas voter pour les élections sénatoriales donc ce que vous avez dit est faux
- NS557 il y a une grande différence entre le
- FH558 donc nous n'aurons pas plus de conseillers municipaux étrangers+ que nous n'aurons de conseillers municipaux EUropéens + et ils auront exactement les mêmes droits et en l'occurrence ils n'auront pas le droit de participer à l'élection du sénat + par ailleurs permettez-moi de vous le dire si je peux juste faire cette interruption + pourquoi vous laissez supposer que les étrangers non communautaires sont des enfin non européens sont des musulmans ? pourquoi vous dites ça ?+ qu'est-ce qui vous permet de dire que ceux qui ne sont pas européens sont musulmans ?
- NS559 si je peux terminer mon raisonnement
- FH560 répondez-moi à ma question
- NS561 merci mais je vais terminer mon raisonnement
- FH562 oui mais vous répondrez tout à l'heure à cette question j'imagine
- NS563 mais bien sûr que je répondrai à cette question + d'abord parce qu'il y a une différence entre un étranger communautaire comme l'on dit
- FH564 européen donc
- NS565 parce qu'il y a la citoyenneté européenne + il y a un PROjet POLitique EUropéen+ et il y a monsieur hollande la réciprocité + en europe les français dans d'autres pays votent et les européens en france votent pas d' problème + et vous savez très bien que le droit de vote pour les immigrés il s'adresse à qui ? il s'adresse pas aux canadiens !+ il s'adresse pas aux américains !+ il s'adresse pour l'essentiel à ce qu'est la réalité de l'immigration française qui est une immigration africaine + afrique du nord + afrique subsaharienne si vous ne savez pas ça !
- FH566 si mais
- NS567 si vous ne savez pas ça
- FH568 vous en faites une
- NS568 mais non
- FH569 un lien avec une appartenance religieuse
- NS570 puis-je terminer ?
- FH571 vous en faites un lien avec une appartenance religieuse ?
- NS572 puis-je terminer ? si je peux terminer
- FH573 oui allez-y

- NS574 bon contester que le droit de vote aux immigrés c'est un droit de vote qui ira d'abord à une communauté d'afrique du nord ou à une communauté subsaharienne + c'est ne rien connaître aux flux migratoires
- FH575 est-ce que vous en faites
- NS576 attendez
- FH577 est-ce que vous en faites une conséquence avec une religion ?
- NS578 attendez j'y viens
- FH579 oui allez-y
- NS580 donc on est bien d'accord que l'essentiel des personnes concernées + ne seront pas les norvégiens + ne seront pas les américains + ou ne seront pas les canadiens ?
- FH581 il y aura ces étrangers-là mais mais
- NS582 mais non parce que les premières communautés
- FH583 et alors quelles conséquences vous en tirez ?
- NS584 les premières communautés étrangères en france sont algériennes sont tunisiennes sont marocaines sont maliennes elles ne sont pas de l'autre côté d' l'atlantique c'est une réalité que de dire ça + vous n'allez pas me faire un procès parce que je décris une réalité ?
- FH585 non continuez
- NS586 deuxièmement + si vous prenez les pays d'afrique du nord + ce sont des pays de confession musulmane + oui ou non ? ce n'est pas quelque chose que je vous apprend ?
- FH587 non mais vous pensez donc
- NS588 je peux terminer ?
- FH589 allez-y
- NS590 je ne vous apprend pas quand même ça hein ?+ que c'est d' l'autre côté d' la méditerranée que l'algerie c'est musulman + que le maroc c'est pour l'essentiel de religion et de confession musulmane le roi étant même le commandeur des croyants et que la tunisie c'est pareil + les tensions communautaires dont je parle + elles viennent de qui elles viennent d'où ? le problème que nous avons à gérer extrêmement difficile pour la république sauf à ce que vous ayez un masque devant les yeux et que vous ignoriez TOTALEMENT la réalité dans nos quartiers ils viennent de quoi ? de l'absolue nécessité d'avoir un islam DE france et non pas un islam EN France + c'est bien là que se trouve le problème il se trouve pas ailleurs + refuser de le considérer c'est refuser d' voir la réalité + si vous donnez le droit de vote aux immigrés avec la tentation communautariste que nous connaissons aujourd'hui et que nous voyons chaque jour que vous dénoncez comme moi d'ailleurs + à ce moment-là pour les municipales il y aura des revendications identitaires et communautaires + des horaires différenciés pour les femmes et les hommes dans les piscines + des menus différenciés dans les cantines municipales + des médecins différenciés pour les hommes et les femmes dans l'hôpital + dire cela
- DP591 est-ce que vous souhaitez répondre françois hollande ou est-ce qu'on passe ?
- FH592 oui je vais répondre on ne peut pas laisser sans réponse ce type de déclaration
- NS593 excusez-moi non non
- DP594 terminez nicolas sarkozy allez y
- NS595 permettez moi d' vous dire + c'est moi qui aie créé le cfcv + et je n'accepterai aucune leçon en la matière + mais dire que le problème communautaire aujourd'hui que le problème d'intégration aujourd'hui se pose d'abord + pour l'immigration venant d'afrique du nord et d'afrique subsaharienne + que c'est un problème pour nous que l'islam de france est devenu la deuxième religion de France + que nous avons fait un effort CONSIDÉRABLE pour qu'il y ait des lieux de culte puisqu'il y a deux-mille-deux-cent mosquées par parenthèses + la

france traite mieux les musulmans en France + que les chrétiens ne sont traités en orient + et que c'est un problème qui se pose à nous

DP596 alors la réponse de françois hollande

NS597 et que nous devons imaginer + pour qu'il n'y ait pas d'amalgame et que chacun soit traité à égalité d' droits et d' devoirs + une intégration et un islam DE france + c'est pour ça que j'ai voulu la loi interdisant la burqa + parce que la burqa sur le territoire de la république elle n'a pas sa place + vous ne l'avez pas votée d'ailleurs cette loi

FH598 je vais y venir

NS599 on se demande bien pourquoi vous ne l'avez pas votée

DP600 réponse

NS601 j'étais absent ce jour-là

DP602 réponse

NS603 et le parti socialiste courageusement a pris la poudre d'escampette quand il a fallu voter cette loi

LF604 monsieur hollande allez-y répondez

DP605 réponse de françois hollande et on parle du nucléaire

FH606 d'abord sur le droit de vote vous y étiez favorable en deux-mille-huit c'était il n'y a pas très longtemps

NS607 sur condition de réciprocité

FH608 c'était il n'y a pas très longtemps

NS609 oui ou non ?

FH610 non c'est pas vrai

NS611 si

FH612 >non c'est pas vrai dans l'article que vous avez fait dans le parisien c'était sans conditions de réciprocité<

NS613 c'est pas vrai c'est faux

FH614 intellectuellement favorable je rappelle d'ailleurs qu'un pays comme le maroc accorde la réciprocité pour le droit de vote aux élections locales + donc même avec cette réserve votre argument ne peut pas tenir donc

NS615 est ce que je l'ai fait + est ce que je l'ai mis en œuvre ?

DP616 allez-y françois hollande

FH617 vous aviez pris cette position vous étiez DEjà président d' la république + vous en changez + vous avez le droit + deuxièmement vous dites ça va introduire des revendications communautaires + je mets en cause ce principe + parce qu'il y a des étrangers qui sont là depuis des années + qui viennent effectivement d'afrique ou du maghreb + qui peuvent être musulmans ou pas musulmans + pratiquants ou pas pratiquants + et qui ne conçoivent pas forcément une participation à une élection locale comme un instrument de pression religieuse je vous fais d'ailleurs observer + qu'il y a des français qui sont de culte musulman aujourd'hui + est-ce que ces français-là font des pressions communautaires ?

NS618 s'ils sont français ils votent comme des citoyens français

FH619 est-ce qu'ils font des pressions communautaires pour que nous mangions une certaine viande ou pour que nous ayons des horaires

NS620 >mais là vous voulez donner le droit de vote à une communauté étrangère en france<

FH621 là il y a des musulmans en france citoyens français qui ne font pas de revendications communautaires à ce que je sache + donc pourquoi il y aurait à l'occasion des élections municipales pour des étrangers qui sont là depuis DES années qui ne sont pas nécessairement des musulmans

NS622 pas des années cinq ans avez-vous dit

FH623 souvent ce sont les parents et vous le savez très bien

NS624 cinq ans

FH625 ce sont les PARENTS de citoyens français combien avons-nous de cas + et vous les connaissez + où des français qui sont nés en france qui sont devenus donc citoyens ont leurs propres parents qui sont venus en

- france il y a trente ans il y a quarante ans il y a cinquante ans et qui y sont restés ? et qui sont restés euh
- NS626 mais c'est leur droit c'est parfaitement leur droit ils peuvent devenir français je ne crois pas que les immigrés en france puissent voter voilà c'est tout c'est une différence
- FH627 c'est parfaitement leur droit mais sur cette position je considère que nous pouvons ne pas être d'accords mais lier lier comme vous l'avez fait le vote à une aspiration communautaire
- NS628 je n'ai pas
- FH629 et je le dis que les français n'aient aucune inquiétude
- NS630 non il y a un risque vous le savez très bien
- FH631 sous ma présidence sous ma présidence< il n'y aura aucune dérogation à quelque règle que ce soit en matière de laïcité>
- LF632 on va avancer maintenant on va passer à un autre thème (XXX)
- FH633 vous par exemple vous n'étiez pas favorable au au à la loi sur le voile à l'école vous n'étiez pas favorable + nous avons fait un débat ensemble c'était au théâtre du rond-point en deux-mille-trois + et j'ai encore le texte vous disiez que vous n'étiez pas favorable à l'interdiction du voile à l'école c'était votre droit à l'époque vous avez sans doute encore changé d'avis + moi j'y étais favorable + et j'avais voté cette loi en introduction de l'interdiction du voile à l'école c'était jacques chirac qui en avait décidé vous n'étiez pas favorable + ensuite sur la burqa J'ai voté la résolution interdisant la burqa + et ensuite il y a eu
- NS634 vous l'avez votée ?
- FH635 la résolution
- NS636 ah !
- FH637 vous savez qu'il y a eu la résolution et la loi
- NS638 vous n'avez pas voté la loi ça c'est toujours votre petite ambiguïté
- FH639 et sur la loi + et sur la loi + j'avais avec le groupe socialiste déposé des amendements qui n'ont pas été reçus la meilleure des façons était donc de laisser passer la loi mais je vous l'affirme ici la loi sur la burqa si je deviens président d' la république sera strictement appliquée il n'y aura pas non plus parce que vous faites souvent ce type de proclamation dans vos réunions publiques je vous entends indirectement + les horaires de piscine + il n'y a aucun horaire de piscine + qui ne sera toléré s'il fait la distinction entre les hommes et les femmes + plusieurs municipalités l'on fait vous avez souvent cité martine aubry c'est terminé depuis deux-mille-neuf et c'était pour des femmes qui étaient en surpoids et qui en avaient fait la demande je rappelle qu' il y a à beauvais
- NS640 il n'y a pas d'hommes qui sont en surpoid non plus
- FH641 aucun horaire
- NS642 ah bon parcequ' il n'y a pas d'hommes en surpoids !
- FH643 il y a d'autres municipalités de droite qui avaient fait la même chose
- NS644 quelle conception de l'égalité entre les hommes et les femmes !
- FH645 j'ai refusé j'ai refusé + qu'il y ait la moindre ouverture et si vous voulez constater qu'il n'y a plus d'ouverture d'horaires spécifiques pour les femmes je vous donnerai le site de la mairie de lille pour que vous puissiez vous-mêmes aller voir la piscine en question deuxièmement
- LF646 messieurs ça fait une heure que nous débattons nous avons encore deux questions à vous poser
- FH647 sur la viande halal sur la viande halal que les français sachent bien + que sous ma présidence RIEN ne sera TOLéré en termes de présence de viande halal dans les cantines de nos écoles + donc il n'y a pas de nécessité de faire peur quant au vote de la loi
- NS648 il n'en est pas moins mais assumez vos convictions

- FH649 mais non je les assume parfaitement + et sur la loi sur le droit de vote des étrangers qui suppose une modification de la constitution + soit il y a une majorité des trois cinquièmes ce qui supposera qu'une partie de la droite et du centre vote cette loi soit + les français seront consultés et si vous voulez je vais terminer là-dessus monsieur sarkozy
- DP650 il faut vraiment qu'on avance s'il vous plait
- FH651 j'essaie d'avoir une cohérence dans les convictions + je n'en change pas en fonction des circonstances ou des votes qui peuvent intervenir au premier tour d'une élection présidentielle + je préfère tenir bon sur une position que je défends depuis des années plutôt que d'en changer sous la pression des circonstances
- NS652 monsieur monsieur hollande je sais que vous avez le sens de l'humour mais vous tenir bon sur vos convictions franchement pas vous + et pas ça + sur les centres de rétention + je note que vous allez les garder vous avez promis à france terre d'asile de les supprimer
- FH653 non
- NS654 sur la régularisation vous aviez promis de les faire on a toujours pas compris quelle serait votre politique vous n'avez aucun objectif chiffré en termes d'immigration sauf sur l'immigration économique qui représente quinze-mille cas sur cent-quatre-vingt-mille sur le droit d' vote
- FH655 la dessus sur le nombre
- DP656 attendez nicolas sarkozy vous répond c'est nicolas sarkozy qui vous répond
- FH657 sur le nombre des étrangers en situation légale j'ai dit que nous resterions sur cent-quatre-vingt-mille le nombre de régularisations ça restera autour de trente-mille puisqu'actuellement vous régularisez plus de trente-mille personnes chaque année
- NS658 moi je dis qu'il faut diminuer
- FH659 nous avons cette différence vous dites qu'il faut quatre-vingt-dix-mille je dis cent-quatre-vingt-mille
- NS660 nous avons cette différence + et enfin sur la burqa vous avez voté la résolution mais non la loi mais vous ne changerez pas la loi + si vous n'êtes pas quelqu'un qui varie comme la girouette franchement alors là c'est extraordinaire
- FH661 et vous n'avez-vous pas changé sur le droit de vote des étrangers ?
- NS662 je vais vous dire oui pourquoi je vous l'ai expliqué
- FH663 et n'avez-vous pas changé sur le voile à l'école ? c'est pareil vous avez changé
- NS664 non ce n'est pas exact j'appartenais au gouvernement qui a fait ce texte
- FH665 et donc vous avez exprimé votre position
- NS666 permettez moi de vous dire que j'appartenais au gouvernement qui a fait ce texte + et comme le disait votre ami monsieur chevènement un ministre ça applique la politique du gouvernement donc je l'ai parfaitement accepté + je veux dire simplement que quand il a fallu avoir du courage pour interdire la burqa sur le territoire de la république française vous étiez aux abonnés absents
- FH667 non puisque nous avons voté la résolution
- LF668 on va clore ce débat sur l'immigration ça fait deux heures que nous sommes ensemble
- FH669 l'interdiction de la burqa était dans la résolution
- NS670 vous avez voté un principe virtuel et vous avez été incapables d'assumer une interdiction qui est aujourd'hui en cause parce que chez nous dans la république française une femme n'est pas enfermée derrière une prison de tissu
- FH671 mais personne ne peut le tolérer et ça ne sera pas toléré sous ma présidence

- NS672 mais vous monsieur hollande ce jour-là vous n'avez même pas eu le courage de voter vous êtes abstenu du non + vous vous êtes abstenu de participer vous participer
- FH673 je l'ai dit parce qu'il y a des amendements que vous n'avez pas acceptés
- NS674 dans ce cas il fallait voter non
- FH675 je ne voterai pas non parce que je ne pouvais pas voter non par rapport à une loi qui devait passer puisqu'elle permettait qu'aucune femme ne soit enfermée derrière un voile
- NS676 la vérité c'est que vous aviez peur + vous aviez peur de l'incapacité pour la république à faire respecter cette loi or cette loi a été appliquée elle est respectée et il n'y a pas de BURQA ou de voile sur le sol de la république
- FH677 hélas il y en a encore quelques-unes et il n'y a eu que trois-cent cas appliqués
- LF678 est ce qu'on peut-on aborder d'autres thèmes + notamment le thème du nucléaire david +
- DP679 merci pour cet échange on passe au nucléaire ça y est ça y est
- NS680 il y'a plus de trois-cent femmes qui ont retrouvé la liberté
- FH681 pas nécessairement mais en tout cas trois cents femmes qui ne portent plus la burqa
- DP682 voilà ce débat est clos on passe au nucléaire laurence
- LF683 allons -y effectivement quelle est votre philosophie en termes de nucléaire on va peut être poser la question à nicolas sarkozy qui est en retard sur le temps d' parole + non seulement je dirais en termes d'exploitation de centrales mais aussi de solution d'avenir pour les énergies ?
- NS684 écoutez le nucléaire depuis le général de gaulle françois mitterrand valéry giscard d'estaing jacques chirac ça fait l'objet d'un consensus + c'est un atout français + il y a cinquante-huit réacteurs + nous avons une électricité + moins chère de trente-cinq pourcent que nos partenaires allemands + trente des cinquante-huit réacteurs ont été ouverts sous la présidence de françois mitterrand + PERsonne n'a jamais remis en cause cela + c'est deux-cent-quarante mille emplois + c'est un avantage considérable pour notre industrie + et pour nos compatriotes qui se chauffent à l'électricité ou qui ont besoin de l'électricité + d'où vient le problème ? le problème vient d' la négociation entre les socialistes et les verts qui voient rouge dès qu'on leur parle de nucléaire et il a fallu leur donner des gages + monsieur hollande propose de revenir de soixante-quinze à cinquante pourcent de la production nucléaire c'est-à-dire de fermer vingt-quatre réacteurs nucléaires + par un tour de magie ces vingt-quatre c'est tombé sur ces malheureux de fessenheim + on s' demande pourquoi la centrale de fessenheim a une trentaine d'années ou une quarantaine d'années elle vient d'être contrôlée par l'asn qui est l'autorité d' sécurité nucléaire qui est totalement indépendante et qui fait euh REFérence dans le monde entier + pourquoi sacrifier le nucléaire pour un accord politique misérable ? car il n'y a AUCUNE raison de fermer le nucléaire en france + depuis que le nucléaire existe nous n'avons jamais connu un accident grave + quand il y a eu l'affaire de fukushima + nous avons décidé d'auditer la TOTALITE de nos centrales + pour voir quelles conclusions nous devons Tirer de cela + mettre à bas le nucléaire parce que madame joly fait deux virgule trois pourcent des voix + c'est un choix gravissime nous n'avons pas d' pétrole + nous n'avons pas de gaz + nous avons le nucléaire + enfin le nucléaire ne nous empêche pas de développer les économies énergies renouvelables depuis que je suis président de la république nous sommes passés de dix virgule cinq pourcent d'énergies renouvelables dans notre paquet énergétique à treize pourcent nous avons multiplié par quatre notre puissance éolienne et tenez vous bien nous avons

multiplié par CENT notre puissance voltaïque + il nous faut le nucléaire et il nous faut le renouvelable les DEUX ensemble + parce que nous n'avons pas d' pétrole parce que nous n'avons pas d'gaz et parce que nous n'avons pas d'énergies fossiles +

DP685 réponse de françois hollande

FH686 nous avons en france une double dépendance + une dépendance à l'égard du pétrole + nous en avons parlé + et une dépendance à l'égard du nucléaire qui se situe à un niveau très élevé + ça nous a longtemps protégés + nous sommes à soixante-quinze pourcent de source nucléaire pour la production d'électricité + le deuxième pays derrière nous c'est l'ukraine + et ensuite des pays comme le japon qui sont à trente pourcent ou qui étaient à trente pourcent après que se soit produite la catastrophe de fukushima qui quand même a marqué un certain nombre d'esprits >vous aviez dit que vous y étiez allé vous n'y êtes jamais allé< mais enfin qu'importe ça a tout de même porté sur les esprits de nos concitoyens un certain nombre de conséquences + j'ai donc considéré que nous devons avoir un objectif de long terme + c'est-à-dire GARDer le nucléaire comme source principale de production de l'électricité + mais réduire sa part à mesure que les énergies renouvelables allaient être stimulées et relevées + cinquante pourcent de production d'électricité de source nucléaire à l'horizon deux-mille-vingt-cinq nous sommes à soixante-quinze pourcent + et donc je f'rai l'effort pour que les énergies renouvelables soient CONSIDérablement développées + vous dites que vous avez favorisé le solaire c'est faux puisqu'il y a eu l'arrêt de tout ce qui était incitation au photovoltaïque et notamment les prix de rachat ça a déstructuré complètement cette industrie et nous avons perdu de nombreux emplois il faut savoir que l'Allemagne a deux-cent-trente-mille emplois dans les énergies renouvelables nous seulement cinquante-mille5 + donc il y aura une réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité + quelles seront les conséquences sur le prochain quinquennat ? moi je ne suis candidat que pour les cinq prochaines années + UNE seule centrale fermera une + fessenheim on me dit mais pourquoi fessenheim ? vous le dites souvent vous faites un certain nombre de plaisanteries là-dessus par rapport à fukushima + une centrale c'est la plus vieille de France + elle se trouve en plus sur une zone sismique + à côté du canal d'Alsace + tout autour les mobilisations sont très fortes pour sa fermeture je comprends parfaitement la position des travailleurs de fessenheim qui veulent garder euh cette centrale + TOUS les emplois seront préservés puisqu'il y aura une réutilisation de tous ces travailleurs par rapport à d'autres activités qui leur seront proposées sur place et notamment à l'institut de démantèlement des centrales nucléaires parcequ' il y a quatre-cent centrales qu'il va falloir fermer à l'échelle du monde et nous devons être les meilleurs dans cette activité + je lis une motion qui a été faite pour la fermeture de fessenheim du groupe UMP nouveau centre du conseil municipal de Strasbourg et il y en a plein comme ça + donc c'est pas un problème gauche droite votre propre porte parole de campagne puisque vous avez cité le mien Madame Kosciuszko Morizet disait qu'il était possible de fermer fessenheim que cela était prévu mais qu'elle n'avait pu en décider le gouvernement +

DP687 la réponse peut être de Nicolas Sarkozy

FH688 très bien + donc alors ce que je dis + UNE seule centrale fermera durant le prochain quinquennat une + et que par ailleurs je ne suis pas lié sur cette question avec les Verts puisque sur cette partie du nucléaire dans l'accord qui avait été passé je ne l'ai pas reconnu en + revanche

NS689 ce n'est pas Michel Sapin qui l'a signé pour vous ?

- FH690 >non ce n'est pas michel sapin qui l'a signé c'est martine aubry <qui a signé ce point j'ai dit que dans mon projet présidentiel je ne retiendrai qu'une seule centrale pour le prochain quinquennat +
- NS691 alors ce que je ne comprends pas + soit le nucléaire est dangereux + soit il ne l'est pas si le nucléaire est dangereux il faut fermer + il ne faut pas fermer simplement fessenheim !+ parce que fessenheim avec trente ans d'âge figurez vous est plus sûr que fessenheim quand elle a été inaugurée pourquoi ? parce que l'autorité indépendante dès qu'il y a un accident PARTout dans le monde applique la règle de précaution + tire les conséquences de cet accident ou que ce soit dans le monde pour augmenter la sécurité + donc je n comprends pas + pour vous il n'y a que fessenheim qui est dangereux + il se trouve que l'asn vient de terminer l'examen DEcennal et post-fukushima du réacteur numéro un de fessenheim + qu'est ce que dit l'autorité indépendante qui s'impose à nous ? elle dit : « fessenheim ne pose aucun problème voila les travaux qu'il faut faire » fessenheim peut continuer pourquoi voulez-vous la fermer ? pour faire plaisir à madame joly ? ce n'est pas la seule qui ait trente ans !
- DP692 réponse de françois hollande et ça sera peut être le mot de la fin la dessus+
- FH693 non je la ferme + madame joly n'a rien demandé là-dessus particulièrement + je veux la mettre hors de cause + je veux la fermer pour DEUX raisons + la première est que c'est la plus ancienne centrale + une centrale était prévue normalement pour trente ans + et elle aura quarante ans d'âge en deux-mille-dix-sept + deuxièmement elle est proche d'une zone sismique ce qui est quand même un risque + par ailleurs je vais ajouter un autre argument + nous sommes obligés de faire des travaux sur les vieilles centrales + et à mesure qu'elles sont prolongées il faut faire des investissements et donc le choix qui va se faire pour les prochaines années et qui engagera toute la collectivité nationale c'est est-ce que nous faisons des travaux sur les vieilles centrales pour les prolonger + ou est-ce que nous investissons davantage pour les énergies renouvelables ? et c'est le rôle d'areva c'est le rôle d'edf vous avez AFFaibli considérablement areva et donc il nous faudra remettre un certain nombre de moyens dans areva pour que nous ayons à la fois du nucléaire + plus sûr encore + parce que nous devons donner cette garantie + et des énergies renouvelables
- LF694 il nous reste deux grands chapitres à aborder
- DP695 brève réponse brève réponse de nicolas sarkozy et on arrête la dessus
- NS696 juste un mot les centrales nucléaires en suisse qui ne sont pas prévues pour être des gens tellement qui aiment le risque ont soixante ans donc le problème n'est pas l'âge + c'est l'autorité d' sécurité qui doit dire si on peut continuer ou si on ne peut pas continuer
- FH697 uniquement on peut continuer avec des investissements de plus en plus importants c'est ça qu'elle dit
- NS698 deuxièmement fermer fessenheim c'est huit-mille éoliennes en alsace + pour remplacer fessenheim il ne nous faut pas le nucléaire ou le renouvelable il nous faut le nucléaire et le renouvelable
- FH699 nous aurons pendant mon quinquennat et le nucléaire et le renouvelable puisqu'il n'y aura qu'une centrale qui fermera par ailleurs + vous savez que j'ai accepté et ce n'était pas facile j'ai accepté de prolonger le chantier de l'epr chantier qui est quand même extrêmement lourd qui a connu un certain nombre de vicissitudes mais j'ai considéré + parce que je suis attaché au progrès technologique + que ce nouveau réacteur de troisième génération devait être
- DP700 vous avez de l'avance françois hollande nicolas sarkozy un mot ? et on tourne la page
- NS701 je veux juste dire un mot vous inventez la règle des trente ans sur fessenheim quelle est l'histoire que nous avons ?

- FH702 des quarante ans parce que c'est quarante ans +
NS703 euh quelle est l'histoire que nous avons vue ? il y avait aucun problème entre la gauche et la droite ça faisait consensus sur le nucléaire + tout d'un coup il y a un problème + pourquoi ? parce que vous imaginiez la nécessité d'un accord législatif entre les verts vous avez vendu
FH704 non parce qu'il s'est passé fukushima d'une part et que les énergies renouvelables doivent être développées dans notre pays
NS705 attendez vous avez vendu
FH706 je n'ai rien vendu du tout et je n'accepte pas ce vocabulaire
NS707 vous avez vendu vous avez vendu les ouvriers de fessenheim et du nucléaire sur le thème d'un accord méprisable politicien
FH708 écoutez mais non puisque cet accord puisque cet accord n'est pas celui que j'ai moi-même intégré dans mon projet
NS709 ah bon très bien ce n'est pas vous donc ça ne vous engage pas deuxièmement
FH710 ça ne m'engage pas donc ne laissez pas penser qu'il y ait là de ma part quelque concession que ce soit à une organisation politique
DP711 nicolas sarkozy vous répond
NS712 depuis que je suis président de la république j'avais pris l'engagement + un euro dans le nucléaire un euro dans le renouvelable
FH713 ça n'a pas été fait
NS714 mais enfin c'est exactement ce qui a été fait la puissance voltaïque multipliée par cent mais + enfin vous considérez quand même + que la cinquième puissance du monde ne va pas fonctionner uniquement avec le photovoltaïque et l'éolien ?
FH715 ai-je dit ça?
NS716 vous comprenez ? l'engagement que j'ai pris
FH717 puisque je maintiens l'industrie nucléaire et à cinquante pourcent ne caricaturez pas les positions c'est pas la peine
NS718 mais monsieur hollande vous ramenez le nucléaire de soixante-quinze à cinquante pourcent vous le réduisez
FH719 en deux-mille-vingt-cinq
NS720 mais oui mais + quand un président d' la république prend une décision ça s'impose aux autres qui le suivent il faut au contraire le DDevelopper vous imaginez
FH721 c'est ce que je fais avec l'epr
NS722 l'engagement que je prends + au nom de la france + d'avoir dans le paquet énergétique français vingt-trois pourcent d'énergies renouvelables en deux-mille-vingt c'est un engagement considérable la vérité est là elle vous GENE+ le nucléaire ne pose AUcun problème de sécurité en france
FH723 ce n'est pas vrai ce n'est pas vrai
DP724 laissez terminer nicolas sarkozy et on tourne la page on est en retard
NS725 le nucléaire français est le nucléaire le plus sûr du monde + reconnu comme tel + à fukushima ça n'a pas été un problème nucléaire ça a été un problème de TSUNAMI + qui a cassé les pompes de refroidissement + la centrale qui est pourtant une vieille centrale à fukushima le moteur s'est PARfaitement arrêté + c'est un problème de tsunami et je ne pense pas qu'aux frontières du RHIN il y ait un problème de TSUNAMI en vérité c'est un accord politicien
FH726 pour vous ce n'est pas un problème ! une zone sismique ce n'est pas un problème vous ne pensez pas que tous les élus autour se mobilisent parce que c'est un sujet ?
DP727 s'il vous plaît françois hollande + on a compris vos divergences messieurs on a compris vos divergences
FH728 monsieur sarkozy franchement soyez pour le tout nucléaire vous avez parfaitement le droit certains sont pour la sortie du nucléaire ils en

- ont parfaitement le droit moi je suis pour une position équilibrée
parce que je crois que c'est la plus intelligente
- DP729 s'il vous plaît on ne repart là-dessus nicolas sarkozy termine
- NS730 non monsieur hollande vous avez pris un accord dans ce cas-là il faut
fermer toutes les centrales nucléaires
- FH731 mais non je vous dis qu'il vaut mieux une position intelligente
qu'une position dogmatique
- NS732 est ce que je peux terminer ? dans ce cas-là il faut fermer toutes
les centrales nucléaires qui sont proches d'une zone sismique +
puisque toutes nos centrales nucléaires sont construites avec des
normes de sécurité pour résister
- FH733 pas toutes citez moi une autre centrale qui soit dans une zone
sismique je n'en connais pas d'autre je n'en connais pas d'autre
- NS734 monsieur monsieur hollande quant à l'épr c'est moi qui l'ai signé +
mais l'énergie nucléaire plus nous travaillons plus nous investissons
+ plus elle est solide + stable + et sûre
- DP735 ce sera le mot de la fin là-dessus
- NS736 quel message envoyer à l'industrie nucléaire dans le monde il y a
trois-cent projets d' construction de centrales en ce moment + que de
dire que monsieur hollande dit : « ma première décision ce sera de
fermer une centrale nucléaire »
- FH737 mais la plus vieille
- DP738 laurence + on enchaîne + s'il vous plaît non non
- FH739 ma décision c'est de fermer la plus vieille centrale et de continuer
la plus moderne c'est ce qui est quand même la meilleure des
situations pour exporter des nouvelles centrales
- NS740 mais non non mais non
- DP741 nous avons compris vos divergences on a compris vos divergences
- FH742 celles qui ont un saut technologique la dessus ne me laissez pas dans
la situation où je serais moi en train de défendre une industrie
nucléaire
- DP743 on enchaîne sur la vie politique ça vous intéresse aussi ça vous
intéresse aussi ?
- FH744 nucléaire pour laquelle j'ai une grande confiance mais doit être
portée sur les réacteurs de nouvelle génération et pas sur les
vieilles centrales
- DP745 on ne va pas vous laisser les clés messieurs
- NS746 non mais c'est extrêmement important d'en terminer par là + il y a
une autorité indépendante de sûreté nucléaire + il me semble que le
devoir de président de la république c'est d'écouter ce que cette
autorité a à dire
- FH747 mais je l'ai fait elle dit qu'il faudra faire des travaux très
importants dans les vieilles centrales
- DP748 ça y est + on y va sur la vie publique et la vie politique
- LF749 on fait un petit point sur les temps de parole
- NS750 juste un mot pour terminer l'autorité s'est prononcée sur TOUTES les
centrales à
- FH751 avec des demandes d'investissements très importantes
- NS752 à la demande du gouvernement c'est une folie de fermer une centrale
de trente ans d'âge alors qu'elle
- FH753 elle aura quarante ans d'âge quarante ans d'âge
- NS754 peut continuer pour les dix années qui viennent aux dires même de
l'autorité de sûreté nucléaire
- FH755 nous ne sommes pas d'accord vous voulez garder une centrale je veux
en fermer ne autre
- DP756 on a compris le désaccord la vie politique et ses règles
- LF757 voilà un petit point sur les temps de parole nicolas sarkozy vous
avez cinquante-sept minutes et douze secondes de temps de parole
monsieur hollande cinquante-huit minutes et quarante-trois secondes +
on va maintenant aborder le troisième grand chapitre de ce débat

quelle présidence pour le quinquennat qui s'annonce ? comment comptez-vous présider l'un et l'autre ? quel style de président comptez-vous être ? mais aussi quelle MArge de manoeuvre aurez-vous ? quels leviers pourrez-vous actionner ? nicolas sarkozy vous prétendez à un second quinquennat + allez-vous présider différemment ?

NS758 je crois que le président d' la république c'est quelqu'un qui assume ses responsabilités + qui doit être profondément engagé + qui n'a pas le droit de dire qu'il ne peut pas qu'il ne veut pas + qu'il aurait voulu mais qu'il n'a pas pu + qui doit être en première ligne + qui doit conduire un certain nombre de changements extraordinairement difficiles dans un monde lui-même extraordinairement complexe + dans les cinq années qui viennent je veux proposer aux français un nouveau modèle français de croissance + un nouveau modèle français + basé sur l'économie du savoir la formation professionnelle + des changements à l'école pour que notre école de la république soit une école de l'exigence + je pense qu'un président d' la république ne peut pas dire comme le disait + devant le désastre de vilvoorde monsieur jospin + : « on n'y peut rien » + je pense qu'un président d' la république ne peut pas dire + comme le disait françois mitterrand dans une émission restée célèbre sur le chômage + : « on a tout essayé + on n'y peut rien » + je pense qu'un président d' la république c'est quelqu'un surtout avec le quinquennat qui assume ses responsabilités + qui prend des décisions + qui est mûri par l'expérience des crises qu'il a eu à affronter + c'est sans doute la fonction la plus difficile qui soit + une fonction que j'ai appris pendant cinq ans + à laquelle j'ai tout donné de mon énergie de mon expérience où je n'ai pas tout réussi + et cette expérience j'ai considéré qu'au moment historique que vit la france + à un moment où le monde bouge à une vitesse stupéfiante il y a un monde nouveau qui est en train d'arriver + alors que le monde ancien est entrain d' part- est entrain n'a pas encore disparu + je pense qu'on peut pas s'en remettre aux vieilles lunes du passé + je pense qu'on ne peut pas être à contre-courant du monde + qu'il faut s'inscrire dans le monde + peser sur le monde + essayer d'avoir les idées claires + et porter un projet de très forte ambition +

LF759 françois hollande quel président comptez-vous être ?

FH760 un président qui d'abord respecte les français + qui les considèrent + un président qui ne veut pas être président de tout + chef de tout + et en définitive responsable de rien + moi président de la république je n' serai pas chef de la majorité + je ne recevrai pas les parlementaires de la majorité à l'elysée + moi président d' la république + je ne traiterai pas mon premier ministre de collaborateur + moi président d' la république + je ne participerai pas à des collectes de fonds pour mon propre parti + dans un hôtel parisien + moi président d' la république + je ferai fonctionner la justice de manière indépendante + je ne nommerai pas les membres du parquet + alors que l'avis du conseil supérieur de la magistrature n'a pas été dans ce sens + moi président de la république + je n'aurai pas la prétention de nommer les directeurs des chaînes de télévision publiques + je laisserai cela à des instances indépendantes + moi président d' la république + je ferai en sorte que mon comportement soit à chaque instant exemplaire + moi président d' la république + j'aurai aussi à cœur de ne pas avoir un statut pénal du chef de l'état + je le ferai réformer + de façon à ce que si des actes antérieurs à ma prise de fonction venaient à être contestés je puisse euh dans certaines conditions me rendre à la convocation de tel ou tel magistrat ou m'expliquer devant un certain nombre d'instances + moi président d' la république + je constituerai un gouvernement qui sera paritaire + autant de femmes que d'hommes + moi président d' la république + il y aura un code de déontologie pour les ministres + qui

ne pourraient pas rentrer dans un conflit d'intérêt + moi président d' la république + les ministres ne pourront pas cumuler leurs fonctions avec un mandat local parce que je considère qu'ils devraient se consacrer pleinement à leur tâche + moi président d' la république + je ferai un acte de décentralisation parce que je pense que les collectivités locales ont besoin d'un nouveau souffle de nouvelles compétences de nouvelles libertés + moi président d' la république + je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés aussi bien les organisations professionnelles que les syndicats et que nous puissions avoir régulièrement une discussion pour savoir ce qui relève de la loi ou ce qui relève de la négociation + moi président d' la république + j'engagerai de grands débats on a évoqué celui de l'énergie + et il est légitime qu'il puisse y avoir sur ces questions-là de grands débats citoyens + moi président d' la république + j'introduirai la représentation proportionnelle pour les élections législatives pour les élections non pas celles de deux-mille-douze mais celles de deux-mille-dix-sept parce que je pense qu'il est bon que l'ensemble des sensibilités politiques soit représenté + moi président d' la république + j'essayerai d'avoir de la hauteur de vue + pour fixer les grandes orientations les grandes impulsions + mais en même temps je ne m'occuperai pas de tout et j'aurai toujours le souci de la proximité avec les français + j'avais évoqué une présidence normale rien n'est normal quand on est président de la république puisque les conditions sont exceptionnelles + le monde traverse une crise majeure en tout cas l'europe + il y a des conflits dans le monde + sur la planète + l'enjeu de l'environnement du réchauffement climatique bien sûr que le président doit être à la hauteur de ces sujets-là mais il doit aussi être proche du peuple + être capable de le comprendre

DP761 nicolas sarkozy vous avez trois minutes de retard

NS762 oui monsieur hollande vous avez parlé + sans doute pour être désagréable à mon endroit + d'un président normal + je vais vous dire la fonction de président d' la république n'est pas une fonction normale + et la situation que nous connaissons n'est pas une situation normale + votre normalité n'est pas à la hauteur des enjeux + parceque pour postuler à cette fonction là je ne pense pas que le général de gaulle + françois mitterrand + valéry giscard d'estaing + jacques chirac georges pompidou + c' étaient à proprement parler + des hommes normaux + vous venez de faire un beau discours on en avait la larme à l'œil + mais c'est le même françois hollande + qui quand il s'enflamme en mimant françois mitterrand + dans les meetings + dit : « je ne garderai aucun des magistrats aucun des policiers aucun des préfets qui ont travaillé aux côtés de nicolas sarkozy »

FH763 vous avez fait une erreur d'interprétation + vous n'étiez pas dans ces réunions visiblement + avez-vous une phrase la dessus + vous avez une phrase ?

NS764 pas une plusieurs

FH765 donnez les moi

NS766 plusieurs

FH767 donnez-les-moi

NS768 je vous les enverrai demain par un courrier que je vous ferai porter vous avez

FH769 oui tous ceux qui me suivent savent que je n'ai jamais prononcé de telles phrases

NS770 vous avez dit que tous ceux qui avaient travaillé avec la majorité sortante puisque pour vous c'est déjà fait + vous ne travailleriez pas avec eux

FH771 non

NS772 vous parlez de l'indépendance de la justice c'est une plaisanterie monsieur hollande + vous avez aux côtés de françois mitterrand qui

présidait le conseil supérieur de la magistrature + qui a supprimé la présidence du conseil de la magistrature + par le président d' la république ? c'est moi + qui préside aujourd'hui le conseil supérieur d' la magistrature ? c'est le procureur général près d' la cour de cassation et le président d' la cour de cassation + je ne vous ai pas attendu pour cela + vous voulez que les parquetiers soient nommés avec avis conforme du csm je suis d'accord et je suivrai

FH773 ce qui n'a pas été fait pendant tout votre quinquennat

NS774 non ce n'est pas exact

FH775 si je peux vous donner les noms

NS776 j'ai suivi j'ai suivi depuis deux ans

FH777 j'ai sept nomination sept nominations du parquet sans avis du csm + sept

NS778 notamment madame vichnievsky + notamment madame vichnievsky parce que j'ai considéré

FH779 vous avez fait nommer au procureur de la république de paris le directeur de cabinet du garde des sceaux ça ne s'était jamais fait ça n c'était jamais fait +

NS780 avec l'accord du csm ? monsieur hollande + monsieur hollande avant d'insulter cet homme

FH781 je n'insulte personne je dis ce n'est pas l'homme que je mets en cause

NS782 monsieur hollande je vous pose une question le csm a-t-il donné son accord ?

FH783 >le csm a pu donner son accord mais c'est vous qui avez fait la proposition<

NS784 parfait le csm + bien évidemment c'est le président de la république qui fait et le gouvernement

FH785 et ça n c'était jamais ça n c'était jamais

DP786 nicolas sarkozy poursuit sa réponse il a encore presque une minute trente de retard +

NS787 monsieur hollande le csm a donné son accord pour cet homme d'une intégrité absolument remarquable + vous dites que vous serez un homme de rassemblement vous n' cessez de parler au peuple de gauche + au parti socialiste + vous n' cessez d'être ENTouré par le parti socialiste par monsieur mélenchon et par madame joly + vous êtes un homme qui n'allait pas dans les réunions de parti + mais votre état-major de campagne n'est composé que de socialistes

FH788 pardon mais je ne suis pas président d' la république !+ est-ce que vous avez reçu comme président d' la république les parlementaires de la majorité à l'elysée ?oui ou non ?

NS789 oui bien sûr

FH790 donc vous vous êtes comporté comme un chef de parti

NS791 mais parceque + monsieur mitterrand n' vous recevait pas ?

FH792 non jamais + jamais jamais

NS793 il n'y avait pas le petit-déjeuner des éléphants à l'éllysée ?

FH794 je n' parle pas je n' parle des petits-déjeuners je parle des réunions de l'ensemble de la majorité à l'éllysée + avez-vous tenu des réunions pour la collecte de fonds à l'hôtel bristol ou pas ?

NS795 monsieur hollande monsieur hollande non + monsieur hollande monsieur hollande

FH796 jamais avec monsieur woerth vous n 'avez été à l'hôtel bristol pour collecter des fonds

NS797 non non non non monsieur hollande permettez

FH798 dites la vérité

NS799 je vais vous répondre

FH800 oui dites la vérité

NS801 permettez-moi + monsieur hollande vous n'étiez pas convoqué par monsieur françois mitterrand ?

FH802 je ne vous parle pas de mitterrand je vous parle de vous

NS803 juste un mot je vais y répondre + vous n'étiez pas convoqué par monsieur mitterrand toutes les semaines pour un petit-déjeuner avec les hiérarques du parti socialistes ?

FH804 mais moi non je n'étais pas (X)

NS805 il ne faisait pas il ne petit déjeunait pas toutes les semaines ?

FH806 mais c'est tout à fait d'inviter c'est tout à fait différent d'inviter tous les parlementaires !

NS807 quant aux parlementaires j'ai invité TOUS les parlementaires

FH809 uniquement de droite uniquement de droite plusieurs fois vous voulez que je vous donne les dates ? nous les avons

NS810 ce n'est pas exact j'ai invité TOUS les parlementaires de la majorité et de l'opposition mais au nom de quoi ?

FH811 non vous avez invité à plusieurs reprises les parlementaires de votre parti

NS812 ce n'est pas exact de mon parti

FH813 si si

NS814 il y avait les centristes toute la majorité

FH815 il s'agissait de votre majorité vous vous êtes comporté comme un chef de majorité

NS816 JAMAIS JAMAIS monsieur hollande JAMAIS

FH817 vous avez également participé à des réunions de collecte de fonds à l'hôtel bristol

NS818 JAMAIS je n' me suis prêté à cela

FH819 je le regrette mais c'est ainsi vous avez eu une présidence partisane + partiale et vous en payez aujourd'hui les conséquences

NS820 monsieur hollande c'est un mensonge j'ai nommé

FH821 encore une fois vous utilisez ce mot répondez très précisément aux questions que j'ai posées

NS822 je vais répondre précisément + monsieur mitterrand avait nommé un d' ses proches

FH823 vous me parlez de mitterrand je vous parle de vous

NS824 monsieur hollande sur la cour des comptes + j'ai nommé un député socialiste + vrai ou pas ? à la tête de la cour des comptes + c'est une présidence partisane ? j'ai autorisé la cour des comptes à contrôler tous les ans les comptes de l'elysée + mes prédécesseurs ne l'ont jamais fait c'est une présidence partisane ?+ j'ai nommé au conseil constitutionnel un ancien collaborateur de monsieur mitterrand monsieur charasse + c'est une présidence partisane ?+ j'ai nommé à la présidence de la sncf l'ancien directeur de cabinet de madame aubry c'est une présidence partisane ?+ j'ai nommé dans les gouvernements aux côtés de monsieur fillon des personnalités de gauche qui ne me l'ont pas toujours rendu c'est une présidence partisane ?+

FH825 ils ont compris quand même comment vous fonctionniez

NS826 merci de votre arrogance mais ça ne me gêne pas +c'est une présidence partisane ?+ j'ai DONNE j'ai DONNE la présidence de la commission des finances de l'assemblée nationale

FH827 c'est pas vous qui l'avez donnée + c'est pas vous qui nommez encore le président de la commission des finances de l'assemblée nationale

NS828 c'était dans mon projet de deux-mille-sept

FH829 ce sont les parlementaires nous avons fait la même chose au sénat

NS830 dans mon projet de deux-mille-sept + j'avais dit : « si je suis élu président d' la république le président d' la commission des finances à l'assemblée ne viendra pas de la majorité »

FH831 vous avez nommé vos proches partout PARTOUT

NS832 monsieur hollande laissez moi laissez moi terminer monsieur hollande

FH833 dans tous les ministères dans toutes les préfectures y compris dans les établissements bancaires qui dépendent de vous ou plus ou moins y compris à dexia

DP834 on termine ses phrases chacun termine ses phrases s'il vous plaît+

NS835 puis-je terminer ? puis-je terminer ? c'est faux

- FH836 vous avez nommé partout vos proches c'est ce que les français savent parfaitement y compris pour la magistrature
- NS837 c'est un mensonge et c'est une calomnie vous êtes un petit calomniateur en disant ça
- FH838 ce sont toujours les mêmes mots c'est exactement ce que vous avez fait sur les membres de la magistrature c'est INcontestable
- DP839 alors nicolas sarkozy vous répond et on va peut-être passer à la politique étrangère +
- NS840 sur la présidence de la commission des finances + la majorité aurait pu la garder c'est la présidence la plus prestigieuse + c'est elle qui certifie les comptes de l'état + c'est un député socialiste il est vrai + que vous avez imité à juste titre ce que nous avons fait au sénat mais comment osez-vous dire ?+ comment osez vous dire ?+ que j'ai eu une présidence partisane alors que dans la majorité on m'a reproché un nombre incalculable de fois + de faire la part trop belle à ceux qui m'avaient combattu + à ceux qui n'avaient pas mes idées + parceque je considère je considère moi + que lorsqu'on est président d' la république on est président aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous + j'ai fait un effort d'ouverture qu'AUcun autre avant moi n'avait fait + AUcun autre + et que vous ne serez pas capable de faire et que jamais un socialiste n'avait fait avant nous
- FH841 si si
- NS842 jamais ben si vous le faites si un jour vous êtes élu et bien je m'en réjouirai
- FH843 ce sont les français ce sont les français qui vont en décider
- NS844 vous m'avez dit au revoir hier j'ai trouvé que ce n'était pas très respectueux pour les français
- FH845 je vais prendre des engagements je vais prendre des engagements devant les français
- DP846 vos deux minutes françois hollande et puis on enchaîne +
- FH847 si je deviens le prochain président d' la république + je ne nommerai PERsonne sans que les commissions parlementaires en décident non pas + à la majorité des deux tiers contre mais à la majorité des deux tiers POUR + ce qui veut dire que l'opposition sera donc DIRectement associée impliquée comme c'est le cas aujourd'hui + ça sera avec l'opposition que nous nommerons ces personnalités + DEUXièmement si je deviens le prochain président d' la république + je renoncerai au statut pénal du chef de l'état en organisant différemment la protection + pour les actes de la présidence il est normal qu'il y ait une immunité pour tous les actes commis antérieurement + IL N'Y aura plus AUcune protection + RIEN + je fais un autre engagement
- DP848 le dernier s'il vous plaît +
- FH849 c'est-à-dire que sur la justice + ça s'ra le conseil supérieur de la magistrature modifié d'ailleurs + pour qu'il soit composé majoritairement de magistrats qui puisse nommer les magistrats du siège et les magistrats du parquet pour qu'il n'y ait AUcune intervention sur les parquets par rapport à telle ou telle affaire + sur aussi l'audiovisuel public ce ne sera plus le président d'la république qui nommera ce sera une commission parlementaire
- DP850 nous devons parler de la place de la france dans le monde david et des questions internationales
- LF851 il est vingt-trois-heure-trente on se dirige vers la fin de cette émission très rapide s'il vous plaît nicolas sarkozy
- NS852 un mot là-dessus c'est très important + d'abord les soixante premières nominations j'ai voulu que les commissions compétentes du parlement + puissent donner leur avis puissent bloquer + les soixante premières nominations pas UN président d' la république avant moi n'avait fait ça ! vous voulez que j vous rappelle mitterrand nommant son directeur de cabinet à la tête d'elf ?+ nommant son directeur de cabinet à la tête de canal + ?+ et vous venez nous donner des leçons ?

- qui était président de canal + chef de télévision ? monsieur rousselet directeur de cabinet directeur d cabinet de monsieur mitterrand !
- FH853 il était à ce moment là président d'avas il n'était plus directeur de cabinet de monsieur mitterrand
- NS854 permettez moi de vous le dire + qui a été nommé président d'elf ? monsieur ménage ou monsieur :: le
- FH855 vous voulez que moi aussi je cite ceux que vous avez nommés ? moi je fais une rupture et par rapport à vos prédécesseurs moi je fait une rupture parce que je n'accepterai pas cet état lié à un parti allié à des réseaux à des influences RIEN ne sera toléré
- NS856 pardon d vous l dire sauf que moi je ne donne pas de leçon non monsieur hollande permettez moi d' terminer+ c'est FAUX les soixante monsieur hollande je ne prendrai pas de leçon d'un parti politique qui a voulu avec enthousiasme se rassembler derrière dominique strauss kahn +
- FH857 oui je me doutais que vous vous arriveriez je me doutais que vous arriveriez à cette
- NS858 franchement franchement bon on a le droit d'en parler aussi les soixante premières nominations
- FH859 mais parlez de tout ce n'est pas moi qui ai nommé dominique strauss kahn à la tête du fmi
- NS860 oui je le connaissais moins bien que vous
- FH861 mais je ne le connaissais pas plus en tout cas vous vous le connaissiez suffisamment pour le nommer à cette haute fonction + vous le connaissiez sans doute bien mais je trouve que venir sur le terrain de dominique strauss kahn ne paraît pas être forcément aujourd'hui ce qui vous arrange le plus
- NS862 ah si si si vous ne connaissiez pas plus alors je vais vous l' dire parceque ! non + non non non + monsieur hollande + j'ai voulu que l'opposition ait des responsabilités + et franchement quand on a découvert le vrai visage de monsieur strauss kahn on a été étonné + mais que VOUS vous osiez dire que vous ne le connaissiez pas + ça c'est un peu curieux
- FH863 >vous pensez que je connaissais sa vie privée peut-être ? comment voulez-vous que je la connaisse ? + comment voulez vous que j la connaisse + vous aviez des informations ? < moi je n'en avais pas
- NS864 ponce pilate
- FH865 ce n'est pas ponce pilate vous aviez des informations vous ? et moi comment j'en aurais par quel moyen ?+ par quelle procédure ?
- NS867 non je pense je pense que vous fréquentez le même parti
- FH868 vous pensez que vous connaissez la vie privée de vos collaborateurs ou de vos amis ? moi je ne la connais pas
- NS869 franchement mons- monsieur hollande ne vous défaussez pas à ce point- là + sur le statut pénal du chef de l'état j'en ai hérité
- DP870 et c'est la dernière chose qu'on aborde s'il vous plait +
- FH871 vous ne l'avez pas changé
- NS872 j'en ai hérité monsieur !
- FH873 l'avez-vous changé ?
- NS874 j'en ai hérité !
- FH875 l'avez-vous changé ?
- NS876 il a été changé en deux-mille-sept à la suite d'une commission
- FH877 l'avez-vous changé ?
- NS878 mais j'en ai hérité !
- FH879 bon moi je le changerai +
- NS880 il n'y a pas un gouvernement + il n'y a pas un statut particulier pour le chef d'état + mais il y a quelque chose que les français doivent savoir !+ c'est quand un président d' la république est un président d' la république + toutes les procédures + le délai d' prescription + est interrompu + ce qui fait qu'une fois la présidence terminée + chacun rend des comptes+ on l'a bien vu avec jacques chirac

il est vrai qu'on ne l'a pas vu avec françois mitterrand + mais on l'a bien vu avec jacques chirac + alors s'il faut une évolution pourquoi pas mais vous n'allez pas me mettre sur le dos un statut dont j'ai hérité

DP881 bien il est vingt-trois-heure-trente messieurs on va clore s'il vous plaît + on va clore ce débat dans un quart d'heure le temps tout de même d'aborder un ou deux sujets de politique étrangère + en premier lieu celui qui concerne directement la france nous avons des troupes en afghanistan un retrait est programmé mais vous n'êtes pas d'accord sur le calendrier françois hollande vous avez une minute trente de retard quelle est exactement votre position + sur le retrait de ces troupes françaises en afghanistan ?

FH882 la décision d'envoyer des troupes françaises en afghanistan ou plus exactement de décider d'une intervention militaire en afghanistan a été prise conjointement par lionel jospin et par jacques chirac en deux-mille-onze suite aux attentats de new york + ensuite euh la mission a progressivement évolué + je rappelle qu'elle était destinée à capturer ben laden et abattre le régime à l'époque des talibans + en deux-mille-sept quand nicolas sarkozy vous vous êtes présenté au suffrage vous aviez dit que vous n'envisagiez pas de maintenir très longtemps les troupes en afghanistan + en deux-mille-huit une nouvelle fois vous avez changé d'avis et vous avez envoyé des troupes supplémentaires en afghanistan et pour une autre mission d'intervention directe + c'est une responsabilité qui vous revient + et je considère que maintenant + et ça aurait dû être fait beaucoup plus tôt + les troupes françaises n'ont pas à rester plus longtemps en afghanistan + quand il s'est passé hélas une terrible tragédie au début de l'année vous avez anticipé + le retrait vous l'aviez prévu fin deux-mille-quatorze vous avez décidé fin deux-mille-treize + moi je considère sans prendre le moindre risque pour nos troupes + car j'y serai très attentif + qu'il convient de les retirer les troupes combattantes fin deux-mille-douze + et donc j'annoncerai cette décision si les français me font confiance dimanche dès le sommet de chicago le sommet de l'otan pour que nous engagions ce processus + je le ferai en bonne intelligence avec nos alliés d'autres pays se sont déjà retirés + et je le ferai aussi sans prendre le moindre risque par rapport à nos troupes il y a aussi le matériel qu'il conviendra d'évacuer et ça prendra sans doute pour le matériel plus de temps + voilà ma position je ne prends PERSONNE avec effet de surprise + je ne cesse de le dire depuis des mois + je le dis aujourd'hui comme candidat + je souhaite le faire comme président +

LF883 votre réponse nicolas sarkozy +

NS884 bon en afghanistan nos soldats ont fait un travail absolument extraordinaire + j'aurais été à la place de lionel jospin et de jacques chirac à l'époque j'aurais fait pris la même décision + <je vous rappelle que ces talibans coupaient les mains des petites filles qui mettaient du vernis à ongle> + je vous rappelle que ces talibans avaient décidé que les petites filles n'iraient plus à l'école + et l'afghanistan était en train d' devenir le repère du terrorisme mondial + nous ne sommes pas seuls là-bas + il y a cinquante-six pays + dont nos alliés américains + mais la plupart de nos partenaires européens et c'est ensemble que nous avons décidé d'une stratégie qui consiste à aider le peuple afghan à se LIBérer de cette GANGgrène terroriste et à assumer SEUL c'est ce qu'on appelle l'afghanisation + la gestion d' la sécurité de leur pays + la france quand je suis arrivé avait la responsabilité d' kaboul + nous avons laissé la responsabilité d' kaboul aux forces afghanes + la france avait deux régions + la surobi et la kapisa + la france n'a plus qu'une région + progressivement nous nous DESengageons mais en bon ordre + parce que j'ai la responsabilité de la parole de la france donc de l'honneur de

la france + le président obama a décidé + il y a trois ans + ce qu'on a appelé la surge c'est-à-dire l'envoi de renforts + pour ERADIQUER le terrorisme ils ont trouvé ben laden pour + STabiliser l'afghanistan + ensemble avec le président obama et nos alliés nous avons décidé qu'à la fin de deux-mille-treize le président obama vient de le dire il n'y aurait plus d'action combattante des forces alliées + partir en deux-mille-douze c'est d'abord techniquement impossible + compte tenu du matériel que nous avons là-bas + et des problèmes de sécurité que nous avons là bas + partir en deux-mille-douze ça serait PARjure par rapport à l'engagement avec nos partenaires ! qui nous demandent que nous partions ensemble en deux-mille-treize la france n'est pas seule la france a des alliés la france a des amis la france a un honneur ! + partir comme cela pourquoi + parce qu'on ne veut plus se battre ? c'est-à-dire laisser les talibans ne pas finir le travail que nous avons engagé avec nos alliés ? donc si je suis président d' la république pour les cinq années qui viennent + en BON accord avec nos alliés + nous laisserons la responsabilité de la sécurité d' l'afghanistan + aux afghans à la fin deux-mille-treize + et notre forme de coopération deviendra plus économique universitaire sociale éducative que militaire +

LF885 deux points de vue différents + un autre point francois hollande ?

FH886 j'ajoute qu'en deux-mille-quatorze + les américains envisagent de se retirer mais partiellement + et la décision que vous avez prise est de vous retirer AVANT les américains

NS887 non c'est en accord avec eux + à la suite d'un entretien monsieur hollande non non

FH888 c'est en accord avec eux mais la décision que vous avez prise c'est de vous retirer avant eux + et la décision que je prendrai tout en rendant hommage à nos soldats + qui ont sacrifié leurs vies pour quatre-vingt-trois d'entre eux + et qui dont les familles ont été durement éprouvées + c'est de considérer que la mission est terminée + parce que la prolonger aujourd'hui + alors même que vous avez évoqué notre retrait d'une des régions + et pour l'autre où nous ne sommes plus intervenant direct où nous formons je considère que la mission est achevée + et qu' il ne sert donc à RIEN d'exposer davantage nos soldats qui ont fait un travail formidable + et utile même si :: chacun le sait + les talibans continuent de frapper y compris aujourd'hui même kaboul + donc il n'y a aucune raison de maintenir nos troupes au-delà de deux-mille-douze + s'il doit y avoir des difficultés matérielles j'y répondrai + c'est effectivement un problème d'évacuation + je ne prendrai aucun risque pour nos soldats et je dirai très fermement à nos alliés + qui le savent déjà puisqu'ils regardent notre élection aussi + que cette décision elle sera conforme à nos principes et elle sera cohérente par rapport à ma position +

LF889 monsieur hollande +

NS890 le travail n'est pas terminé puisqu'il nous reste une région à transmettre à nos amis afghans et je n'ai pas l'intention d'accepter que l'armée française après tous ses sacrifices parte avant que le travail ne soit terminé + nous l'avons fait à kaboul nous l'avons fait dans une première région + nous avons une dernière région + l'armée française tiendra ses engagements et la france tiendra sa parole +

LF891 alors la menace terroriste plane également dans le maghreb islamique avec la montée en puissance d'al-qaida dans les pays du sahel comme le mali le niger la mauritanie ou encore au yémen et en somali + huit otages français sont détenus dans cette zone que proposez-vous pour leur libération + monsieur hollande ?

FH892 nous avons neuf compatriotes qui sont retenus comme otages + huit vous avez raison dans cette partie-là d' l'afrique + la zone sahel + qui a été considérablement déstabilisée + à la fois par rapport à ce

qui se passe ou ce qui s'est passé en lybie ce qui se passe au nigeria + et ce qui se passe en mauritanie + il y a là euh effectivement des réseaux qui se sont constitués et aqmi qui s'est installé en alliance avec d'autres + nous devons aider les pays + le mali aujourd'hui qui est frappé par une déstabilisation + nous devons aider la mauritanie + nous devons avoir aussi avec le niger une politique qui soit très active + que faire par rapport aux otages ? je n'ai pas les informations que peut-être monsieur sarkozy peut nous livrer + mais je ne crois pas que ce soit sa responsabilité ici il faut être très prudent + je ne lui demanderai rien là-dessus + parce que je considère que ça fait partie des prérogatives du chef de l'état + et des autorités publiques de savoir qu'est-ce qu'il est possible de faire pour la libération des otages + j'ai été à l'époque premier secrétaire du parti socialiste associé c'était le gouvernement raffarin par rapport à des otages qui étaient détenus en irak + et je l'ai remercié parce que je considérais que c'était bien que l'opposition puisse en savoir pas TOUT mais en savoir suffisamment pour comprendre ce qui se passait + donc là-dessus je ne doute pas qu'au lendemain de l'élection présidentielle toutes les informations nous seront données pour que nous puissions travailler à la libération de ces otages et surtout aussi au-delà de ce qu'il convient de faire pour leurs familles et pour eux-mêmes de permettre la stabilisation de cette partie du monde + cette partie de l'afrique qui risque d'être un foyer terroriste de très grande ampleur +

DP893 nicolas sarkozy et puis on va conclure

NS894 bon dans cette partie du monde nous avons d'abord une bonne nouvelle avec l'élection qui s'est très bien passée au sénegal + avec l'élection du président macky sall + nous avons une mauvaise nouvelle + avec ce qui s'est passé avec le président AAT au mali où il n'y avait aucune raison qu'il y ait ce coup d'état + la première priorité c'est que nos amis maliens comprennent + qu'ils doivent organiser l'élection présidentielle démocratique + RIEN ne pourra se faire dans cette PARTIE du monde si nous n'avons pas l'élection de gouvernements démocratiques + et on a besoin du mali qui est un pays CONsidérable et qui est MINE à la fois par la rébellion touareg + et par le problème d'aqmi + s'agissant de la mauritanie et du niger les élections s'y sont déroulées de façon parfaitement transparente + que faire ? + renforcer notre coopération militaire et économique avec le niger la mauritanie le sénegal et le mali quand il aura un gouvernement démocratique + parce que ces pays il faut bien le comprendre n'ont pas la structure étatique pour faire face à une zone qui est considérable il faut voir que la partie où se trouve aqmi + le désert le sahel + c'est trois fois la france ils n'ont pas les moyens aériens ils n'ont pas les moyens en hélicoptère ils n'ont pas de moyens de renseignement

LF895 et pour nos compatriotes français détenus en otages ?

NS896 alors il y a un problème dans cette région + le problème c'est la confiance que nous devons mettre dans le travail avec l'algérie qui est la puissance régionale + et qui a les clés + de l'ensemble des données du problème + la france est l'ancien pays colonial + donc la france ne peut pas intervenir directement + la france ne peut intervenir qu'en SOUTien avec ces pays +mais il faut pousser ces pays algérie niger mali mauritanie sénegal à travailler ensemble et que la france et d'autres pays les aident matériellement et techniquement + s'agissant de nos otages comme l'a dit monsieur hollande + on ne peut pas en parler dans une émission de cette nature chaque cas est un cas particulier nous sommes face à une montée du terrorisme et la seule chose qu'on puisse dire aujourd'hui c'est demander à nos compatriotes de ne pas aller dans cette partie du monde + Y compris s'ils travaillent dans l'humanitaire parce que les conditions de sécurité ne peuvent pas être assumées par l'état français +

DP897 bien nous arrivons au terme de cette émission nous avons essayé d'aborder le plus de sujets possible ça n'a PAS toujours été l' cas + mais j'espère que ceux qui nous ont regardés auront été instruits de cette confrontation nous allons vous demander à chacun d'entre vous une conclusion français hollandaise vous avez une minute vingt d' retard nous allons donc vous demander une conclusion en trois minutes pas beaucoup plus s'il vous plaît + et puis ce sera à nicolas sarkozy c'est à vous français hollandaise+

FH898 ce débat a été utile + il a montré des différences + sur euh : les politiques économiques sociales fiscales + nous n'avons pas le même projet + le bilan de nicolas sarkozy a été décrit comme étant particulièrement lourd + je me souviens de ce qu'il disait en deux-mille-sept dans ce même débat face à madame royal + il disait : « je veux être jugé sur mes résultats + je veux le plein-emploi + je veux le progrès du pouvoir d'achat + je veux la maîtrise de l'immigration + je veux la sécurité + encore améliorée + je veux la compétitivité » ++ chacun jugera ce qui a été fait et ce qui n'a pas été fait + moi je veux changer + changer de politique + changer de méthode + changer de conception de la république + changer aussi de démarche par rapport à l'ensemble de la société française + je veux aussi qu'il y ait sur le plan européen un changement d'orientation + donc le choix est simple + est-ce que les français veulent continuer une politique qui n'a pas marché et qui en plus ouvrirait d'autres risques sur le temps de travail + sur la protection sociale + sur la fiscalité ?+ je ne veux pas que mes compatriotes prennent ce risque-là mais c'est à eux d'en décider + ou changer ?+ changer ça veut dire faire du redressement de notre pays la grande cause + redressement productif + redressement industriel + redressement économique + redressement moral + je veux que nous puissions nous retrouver sur la seule valeur qui vaille la jeunesse + je veux que l'éducation soit la grande priorité + parce que c'est pour la jeunesse que je veux m'engager pour le prochain quinquennat + l'a seconde exigence c'est la justice + elle a manqué + tout au long de ces cinq dernières années + je la rétablirai partout + je veux être jugé sur les décisions que j'aurai prises + en fonction de ce critère + juste ou pas + et enfin je veux rassembler rassembler non pas simplement les socialistes ou la gauche comme vous l'avez dit rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de la république + qui veulent que la france rayonne partout dans le monde + qui veulent que la france soit fière d'elle-même + qui veulent que les jeunes français puissent porter un idéal + je n'écarter personne je ne repousse personne + je ne stigmatiser aucune force qui existe + nous aurons besoin de toutes les FORces de la france + voilà le choix qui est posé pour dimanche + continuer avec vous + nicolas sarkozy + ou changer+ il n'y a pas de peur à installer + que les français n'aient pas peur + il n'y aura pas la spéculation que vous avez réclamée + il n'y aura pas la comparaison avec l'Espagne + il n'y aura pas l'invasion par des cohortes étrangères non + les lois de la république seront appliquées + la gestion sera saine + les finances publiques seront rétablies + et l'économie sera activée + voilà ce que je voulais vous dire + moi je ne veux pas porter une peur + même pas la peur de votre propre reconduction + ce que je souhaite c'est que les français reprennent confiance et espoir +

LF899 alors nicolas sarkozy français hollandaise avait commencé ce débat c'est à vous de le conclure+ vous avez deux minutes dix-sept+

NS900 moi je veux m'adresser à tous les français + qui n'ont pas voté pour moi au premier tour en remerciant les quelque dix millions qui ont voté pour moi + je veux parler à ceux qui ont voté pour marine le pen + moi je n'ai pas pris une pince à linge pour me boucher le nez monsieur hollandaise + et je ne leur ai pas fait de leçon d' morale parce que voyez-vous je ne fais pas de leçon d' morale à des gens qui vivent

- dans des quartiers où je ne vis pas ou qui mettent leurs enfants dans des écoles où je ne vis pas + pour moi il n'y a pas des sous-citoyens
FH901 mais pour moi non plus !
NS902 ils ont eu le droit d'exprimer le vote qu'ils voulaient et je veux
FH903 il n'y a que des français citoyens à égalité de droits et de devoirs
DP904 la règle s'il vous plaît monsieur hollande que chacun ait sa conclusion sans être interrompu
NS905 je veux pouvoir leur parler en leur disant vous avez exprimé un choix ce n'est pas le mien + je vous respecte je vous considère + j'ai entendu votre demande de nation + de frontière + d'authenticité + d'autorité + de fermeté + je veux parler aux électeurs de françois bayrou également + ils ont bien l' droit ils n'ont pas fait mon choix + je veux leur dire une chose + le cœur de la campagne de françois bayrou c'est la réduction du déficit + son premier engagement c'est la règle d'or + monsieur hollande la refuse + parce qu'il ne veut s'enfermer dans aucune règle + vous l'avez bien compris + c'est des paroles qui volent + les engagements c'est pour plus tard+ la règle d'or je la ferai adapter + s'il le faut + par le référendum + car je considère + qu'un pays qui ne rembourse pas sa dette + qui ne réduit pas ses déficits + qui diminue pas ses défenses + ce n'est pas un pays libre + je veux parler à tous ceux qui se sont abstenus + en leur disant ne laissez pas les autres voter à votre place + quel que soit votre choix + ça doit être non pas un vote d'humeur + mais un vote pour cinq ans + la question n'est pas celle de monsieur hollande + je je je ou de monsieur sarkozy + la question c'est vous les français + quelle direction doit prendre la france ?+ quel avenir pour nos enfants ?+ nous sommes dans un monde dangereux+ un monde difficile + où il faut savoir prendre des décisions + tenir un cap + et assumer assumer sa responsabilité + j'ai beaucoup réfléchi avant d'être candidat + si je le suis c'est parce que j'ai la passion d' la France + et que je souhaite vous conduire dans ce monde difficile pour les cinq années qui viennent +
LF906 merci à tous les deux + on est à égalité parfaite du temps d' parole + merci beaucoup david pour ce débat merci à toutes les équipes qui se sont mobilisées sur nos deux antennes pour la réussite de cette soirée exceptionnelle à quatre jours du scrutin + bonne soirée à tous +
FH907 merci à vous +
NS908 merci beaucoup +

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale -----4

Chapitre 1 : Le cadre théorique et méthodologique

Introduction-----9

1. Le dialogisme-----10

1.1. Le dialogisme : un héritage de M. Bakhtine -----10

1.1.1. La translinguistique -----10

1.1.2. La théorie de l'énoncé-----12

1.1.3. Le dialogisme et ses dimensions-----14

1.1.3.1. Le dialogisme interdiscursif-----15

1.1.3.2. Le dialogisme interlocutif -----16

1.1.3.3. Le dialogisme intralocutif -----17

1.2. Le dialogisme et l'hétérogénéité énonciative -----18

1.2.1. L'hétérogénéité montrée-----19

1.2.2. L'hétérogénéité constitutive-----20

1.3. Le dialogisme de la praxématique -----23

1.3.1. Le dialogal et le dialogique-----24

1.3.2. Le dialogisme et la polyphonie -----27

2. L'argumentation -----28

2.1. À l'origine de l'argumentation : la rhétorique -----28

2.2. La rhétorique : origine, apogée, déclin et renaissance -----30

2.2.1. La rhétorique antique-----30

2.2.2. La rhétorique restreinte -----35

2.2.3. La nouvelle rhétorique de Ch. Perelman -----35

2.3. L'argumentation : entre la dialectique et le dialogique-----36

2.3.1. Qu'est-ce que l'argumentation ? -----36

2.3.2. L'argumentation et le dialogisme -----37

2.3.2.1. Le modèle de Ch. Plantin -----37

2.3.2.2. La théorie de R. Amossy -----39

3. Le débat politique télévisé -----41

3.1. Aspects définitoires	41
3.1.1. Un dispositif énonciatif	43
3.1.2. Une scène dialogique ?!	45
3.2. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle	46
3.2.1. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle : une tradition américaine	45
3.2.2. Le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française : un rituel républicain	48
4. Repères méthodologiques	49
4.1. Le corpus	49
4.1.1. Présentation du corpus	49
4.1.2. Pourquoi ce corpus ?	51
4.1.3. Comment analyser ce corpus ?	52
Conclusion	55

Chapitre 2 : Les stratégies argumentatives interdiscursives ou les constructions hétérophoniques

Introduction	57
1. Les constructions hétérophoniques consensuelles	58
1.1. L'appel à l'autorité	58
1.2. L'appel à l'opposition	66
1.3. Le locuteur-rapporteur comme destinataire direct du discours rapporté	72
1.4. L'attribution d'un raisonnement intérieur	74
2. Les constructions hétérophoniques dissensuelles	75
2.1. La réfutation de l'autorité	75
2.2. Reprise des discours de membres de l'opposition	78
2.3. Reprise des discours tenus par l'adversaire antérieurement aux débats	84
2.4. L'échange rapporté	98
2.5. Le choc de propos rapportés	100
Conclusion	103

Chapitre 3 : Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions diaphoniques

Introduction	106
1. Les constructions diaphoniques concessives	107
1.1. Les constructions diaphoniques concessives défensives	108
1.2. Les constructions diaphoniques concessives offensives	114
1.3. Les constructions diaphoniques concessives rectificatrices	133
2. Les constructions diaphoniques non-concessives	136
2.1. Les constructions diaphoniques non-concessives défensives	137
2.2. Les constructions diaphoniques non-concessives offensives	142
2.3. Les constructions diaphoniques non-concessives à valeur d'enchaînement	155
Conclusion	157

Chapitre 4 : Les stratégies argumentatives interlocutives ou les constructions proleptiques

Introduction	160
1. L'anticipation sur les arguments de l'adversaire	161
1.1. L'anticipation à visée auto-préservatrice	161
1.2. L'anticipation à visée répressive	171
2. L'anticipation sur les réactions des électeurs	179
2.1. L'anticipation à visée explicative	180
2.2. L'Anticipation à visée pathétique	191
Conclusion	204

Chapitre 5 : Les stratégies argumentatives intralocutives ou les constructions autophoniques

Introduction	208
1. Les constructions autophoniques échoïques	209
1.1. Les constructions autophoniques échoïques à visée auto-promotionnelle	209
1.2. Les constructions autophoniques échoïques défensives	223
1.3. Les constructions autophoniques échoïques offensives	229
2. Les constructions autophoniques non-échoïques	233
2.1. Les constructions autophoniques non-échoïques à visée auto-promotionnelle	233
2.2. Les constructions autophoniques non-échoïques défensives	250

2.3.Les constructions autophoniques non-échoïques offensives-----	253
Conclusion -----	255
Conclusion générale -----	258
Bibliographie -----	264
Annexes	
Les conventions de transcription-----	275
La transcription du débat de l'entre-deux-tour de l'élection présidentielle française de 2007--	277
La transcription du débat de l'entre-deux-tour de l'élection présidentielle française de 2012--	342
Table des matières -----	399

Résumé

Cette thèse s'inscrit dans le cadre de la théorie praxématique. Son objectif est de faire ressortir le potentiel argumentatif du dialogisme dans les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises de 2007 et de 2012. L'analyse du corpus révèle la portée persuasive de trois dimensions dialogiques : l'interdiscursive, l'interlocutive et l'intralocutive. Elle montre aussi comment, à travers ces dimensions, des présidentiables concourent à afficher un profil identitaire favorable à la fonction de Chef d'État et à sensibiliser les électeurs pour tenter de les rallier à leurs camps et les inciter au vote.

ملخص

هذه الأطروحة جزء من النظرية العملية. هدفها هو تسليط الضوء على الإمكانيات الجدلية للحوار في المناقشات بين جولتي الانتخابات الرئاسية الفرنسية في عامي 2007 و 2012. يكشف تحليل المجموعة عن النطاق المقنع لثلاثة أبعاد حوارية: الخطابية ، والتعارضي ، والداخلي. كما يبين كيف يساهم المرشحون للرئاسة، من خلال هذه الأبعاد، في إظهار ملف تعريف هوية ملائمة لمنصب رئيس الدولة ورفع مستوى الوعي بين الناخبين في محاولة لحشدهم إلى معسكراتهم وتشجيعهم على التصويت.

Abstract

This thesis is situated within the framework of praxematic theory. Its aim is to emphasize the argumentative potential of dialogism in the debates of the French presidential runoffs in 2007 and 2012. The analysis of the corpus uncovers the persuasive impact of three dialogic dimensions: the interdiscursive, the interlocutive, and the intralocutive. It also illustrates how, through these dimensions, presidential candidates contribute to presenting an identity profile conducive to the role of Head of State and to engaging with voters in an effort to gain their support and encourage them to vote.